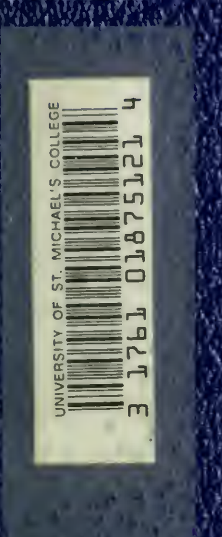
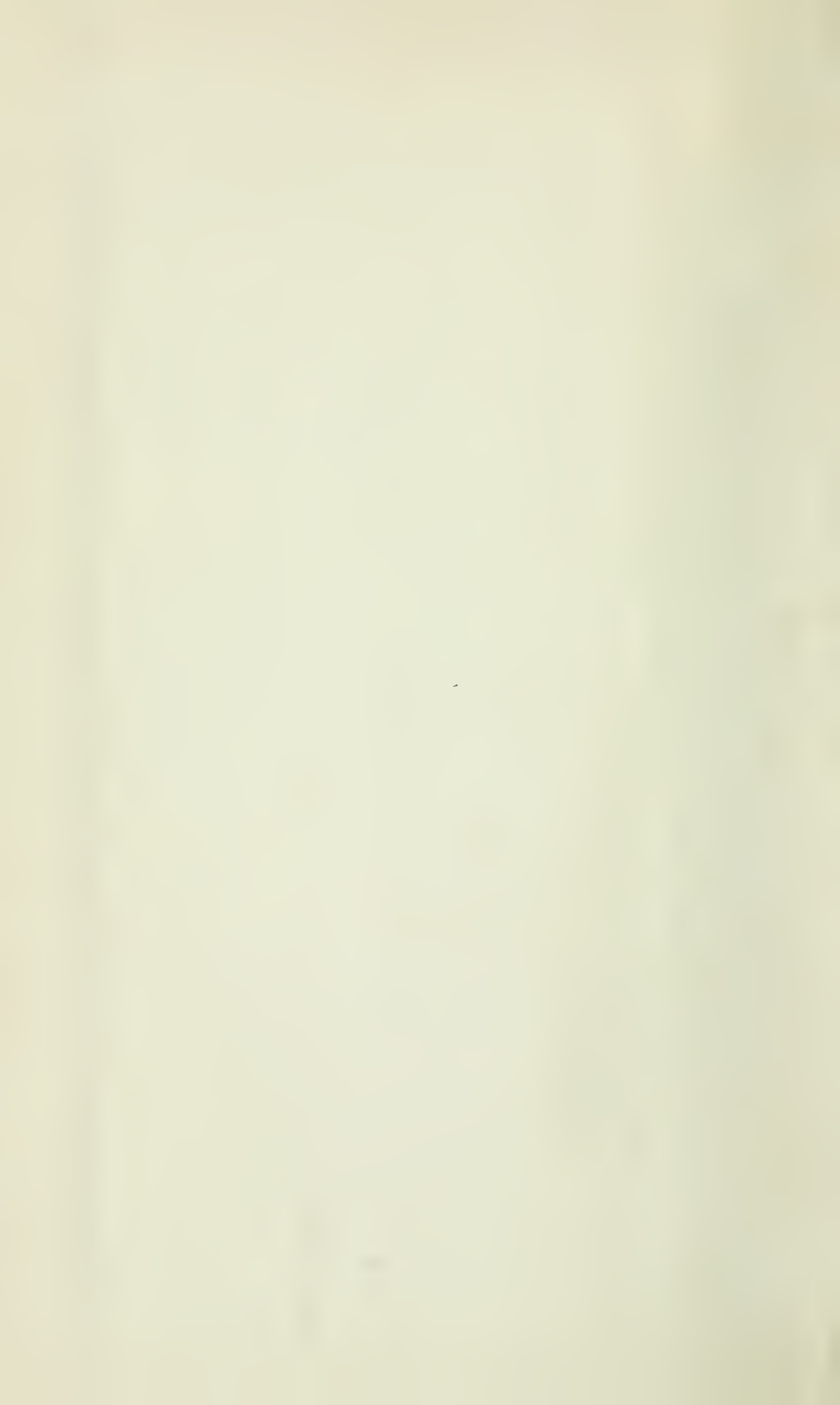

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01875121 4




LIBRARY



ŒUVRES POSTHUMES

DE

F. LAMENNAIS

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7.

ŒUVRES POSTHUMES

DE

F. LAMENNAIS

PUBLIÉES SELON LE VOEU DE L'AUTEUR

PAR E. D. FORGUES

CORRESPONDANCE

TOME I


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

PARIS
PAULIN ET LE CHEVALIER, ÉDITEURS
RUE RICHELIEU, 60

1859

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/uvresposthumesde01lame

NOTES ET SOUVENIRS

I.

On doit envier à qui pourra l'écrire une biographie comme celle de Lamennais. Tâche à peu près inaccessible aujourd'hui, ce sera, dans tous les temps, une œuvre ardue autant qu'honorable. Il y a là une rare et sublime intelligence à étudier; il y a une grande et noble passion à peindre; il y a un caractère remarquablement complexe à s'expliquer et à faire comprendre.

Pour résoudre ce triple problème, une critique érudite et supérieure à tout préjugé, une âme droite et fière, sympathique et généreuse, une puissante faculté d'analyse, me semblent indispensables. C'est peut-être demander beaucoup, et cependant, est-ce demander trop?

Ce travail, au reste, devant être, fort probablement, précédé d'autres travaux dont il offrira le résumé complet, et qu'il vouera pour jamais à l'oubli, j'avais un moment espéré que je pourrais revendiquer, sans trop de présomption, le rôle modeste de l'ouvrier anonyme qui dégrossit le marbre, et le livre ensuite, imparfaite ébauche, au ciseau du maître. Mais, pour cela même, quelques conditions nécessaires ne se sont pas rencontrées.

Le jour où j'acceptai (non sans quelque hésitation) le mandat que Lamennais confiait à mon amitié, je lui demandai d'abord une note écrite où fussent consignées les instructions verbales qu'il me donnait relativement à la publication de ses *Œuvres posthumes*. Je lui demandai ensuite, non certes un Mémoire biographique qu'il n'eût jamais voulu

écrire, mais quelques renseignements précis, authentiques, sur les phases diverses de sa carrière ; quelques dates, quelques indications qu'il pouvait dicter en une ou deux matinées, et qui m'eussent suffi pour diriger mes recherches, pour en assurer le succès.

Ces deux écrits me furent expressément promis : « — Je m'en occuperai, me dit Lamennais, dès que le travail qui m'absorbe sera terminé. »

Il voulait parler de l'Introduction à la *Divine comédie*. Ceux qui ont lu ce beau travail, en tête de sa traduction complète du poëme de Dante, savent qu'il ne lui a pas été donné de le terminer. Envisagée chaque jour, et souvent appelée par cette âme ardente que semblait attirer vers la tombe l'espoir d'un repos impossible ailleurs, la Mort n'en était pas moins venue « comme un voleur », selon l'expression biblique, frapper à l'improviste, au milieu de ses préparatifs inachevés, le voyageur qui lui avait tant de fois demandé asile et tendu la main.

Du moment où j'étais irrévocablement privé des précieuses indications qui m'avaient été promises, il ne me restait, pour y suppléer, que le concours bienveillant de la famille Lamennais. Certain qu'il ne pouvait m'être refusé par aucun motif à moi personnel, je crus pouvoir le réclamer.

Un premier refus, émané du neveu de Lamennais, m'apprit que je n'avais à compter, de sa part, sur aucune aide. Ce refus portait l'empreinte d'une acrimonie singulière, d'un ressentiment que je ne m'expliquais point, que je ne saurais m'expliquer encore, ne connaissant guère de griefs qui ne se doivent oublier en face d'une tombe, de malveillance qui puisse franchir le seuil de la vie, et, par delà ses limites étroites, poursuivre une ombre, un souvenir; à plus forte raison le souvenir d'un ancien ami. En même temps, il est vrai, le neveu de Lamennais m'annonçait que « lui-même, il réunissait, en vue d'une publication future, les documents relatifs à la biographie de son oncle. » Et, de fait, une partie de ces documents a paru depuis[1], sous une forme plus apologé-

1. *Essai biographique sur M. F. de Lamennais*, — Paris, Garnier frères.

tique, et surtout plus respectueuse qu'on ne le pouvait espérer d'après l'étrange lettre à laquelle je viens de faire allusion[1].

Chez le frère aîné de Lamennais, étranger, j'en étais sûr, à tout ressentiment personnel, à tout souvenir d'espérances déçues, à toute préoccupation de vanité jalouse, rien ne m'empêchait d'espérer un meilleur vouloir. Ne devais-je donc pas, dès lors, renouveler ma demande? La réponse qui me fut faite contrastait avec celle que j'avais déjà reçue. C'était la plainte douloureuse d'un vieillard que la maladie abat, que de tristes souvenirs obsèdent, et qui repousse, comme une aggravation de souffrances, une pensée pénible. « ...Mon faible reste de vie n'y suffirait pas, » me disait M. l'abbé Jean, parlant des émotions que lui causerait nécessairement le retour sur le passé que je lui demandais de bien vouloir faire avec moi.

Il n'y avait qu'à s'incliner devant une détermination aussi solennellement motivée. Mon devoir était accompli. Je ne pouvais plus songer à ce que j'avais envisagé d'abord comme une des nécessités de ma mission.

Qu'on ne demande donc pas aux pages qui vont suivre l'enseignement, la suite et l'intérêt d'une biographie complète. Leur titre l'indique, elles ne renfermeront que quelques-uns des éléments dont ce travail définitif devra se composer. Je dirai simplement ce que j'ai recueilli, çà et là, dans les conversations ou dans les livres. J'interrogerai moins ceux-ci que mes souvenirs. Je donnerai quelques documents essentiels retrouvés parmi les papiers qui m'ont été légués. J'apporterai enfin mon témoignage, pour ce qu'il vaut, dans l'espèce d'enquête qui s'ouvre d'office parmi les contemporains, quand vient à disparaître un de ces hommes, en bien

1. Dans le procès qui m'a été intenté depuis lors, au nom de la nièce et légataire universelle de Lamennais, procès où le rôle principal s'est trouvé dévolu au neveu qu'il avait exclu de sa succession, un sentiment que chacun peut comprendre m'a fait écarter cette lettre du débat public. On ne s'étonnera donc pas que je m'abstienne de la reproduire ici. Celle de M. l'abbé Jean, datée de Ploermel, le 23 novembre 1854, me paraît également, par de tout autres raisons, devoir rester entre lui et moi.

petit nombre, dont on pressent, dont on sait que la postérité voudra interroger la vie, et juger, en dernier ressort, les actes et les doctrines.

II.

Quelques habitants de Saint-Malo avec lesquels le hasard m'avait, pour un temps, mis en rapport, m'ont donné de curieux détails sur plusieurs membres de la famille d'où Lamennais est issu. C'étaient, paraît-il, des caractères entiers, énergiques ; une race d'hommes résolus, tenaces, et qu'on a vus quelquefois poussés, par leur nature indomptable, à d'étranges extrémités. Ainsi m'en fut-il parlé, très-longuement. Mais quand bien même la parfaite exactitude des renseignements qui m'ont ainsi été fournis aurait pu être soumise à un contrôle rigoureux, je n'en userais certainement pas, et je ne rapporte ici que de simples propos. Je remarquerai seulement que cette première indication, une fois vérifiée, serait loin d'être indifférente pour quiconque croit à l'hérédité des tempéraments, à la transmission des instincts et des facultés.

Les lettres d'anoblissement conférées par Louis XVI, en mai 1788, à M. Pierre-Louis-Robert *de la Mennais* [1] constatent que cet honorable négociant avait fait preuve, en plus d'une circonstance[2], d'un vrai patriotisme, d'un grand dévouement civique ; elles constatent aussi, incidemment, l'importance de sa position commerciale. Mais cette position était, alors même, sur le point d'être ébranlée. Le puissant armateur venait à peine d'être anobli lorsque la Révolution emporta du même coup ses nouveaux priviléges et sa fortune dès longtemps acquise, fortune que la suite des événements ne lui rendit pas.

De ses trois enfants, le plus jeune, Félicité, avait sept ans en 1789. J'ignore sur quels témoignages plusieurs biographes

1. La Mennais est le nom d'une petite terre située dans la commune de Trigavoux (Côtes-du-Nord).

2. On peut lire ces lettres dans l'*Essai biographique*, où elles sont textuellement citées en note.

ont parlé de son enfance. Lui-même n'en disait jamais un mot. Son œil d'aigle était sans cesse ouvert sur l'avenir. A peine accordait-il un regard au présent, et, plus rarement encore, aux souvenirs du passé. Cependant, une ou deux fois au plus, il est revenu, devant moi, sur quelques épisodes de sa jeunesse. Je l'ai entendu décrire une promenade aventureuse qu'il fit en mer, sur une barque furtivement détachée, et les émotions de ce périlleux défi jeté à l'onde perfide. Un autre jour, il parla longtemps d'un voyage qu'il avait fait à Paris, avec son père, à l'époque du Directoire. Ce souvenir lui était venu à propos de je ne sais quelle discussion sur la liberté plus ou moins compatible avec le bon ordre. Celle dont on jouissait à Paris, en 1796, lui avait laissé de vifs souvenirs. « Jamais on n'en a revu de pareille, » disait-il, et il racontait la gaieté de ce peuple livré à lui-même, l'absence de toute contrainte et de toute police, au moins apparente, les opinions s'exprimant tout haut et partout, l'arène du journalisme ouverte à qui voulait y descendre : « A telles enseignes, nous disait-il, que moi-même, à quatorze ans, je glissai quelques articles dans je ne sais quelle feuille obscure. » Que ne donneraient pas aujourd'hui les curieux pour retrouver les traces de ce début littéraire! Il faudrait les chercher, fort probablement, dans les journaux qui servaient d'organe à la conspiration royaliste, dans *le Thé,* de Bertin d'Antilly, *les Actes des Apôtres,* de Barruel-Bauvert, *le Miroir*, de Souriguières et Beaulieu, *le Messager du soir,* d'Isidore Langlois, peut-être même *l'Accusateur public*, de Richer-Serisy. Là seulement pouvait écrire le jeune Breton, ruiné par la Révolution, élevé dans la haine des Jacobins, le culte du dogme proscrit, et qui, peu d'années auparavant, avait assisté à ces messes furtives, dites à minuit, dans une mansarde, au péril de la vie, — les messes vendéennes du temps de Carrier [1].

1. Parfois, le soir, un prêtre non assermenté.... se glissait à la faveur d'un déguisement dans la maison paternelle. A minuit, la famille se réunissait dans une mansarde. Deux bougies brûlaient sur une table transformée en autel... Le prêtre bénissait les enfants et les vieillards, et se retirait avant le jour. — *Essai biographique* déjà cité.

III.

L'éducation du précoce journaliste s'était faite dans les conditions de cette époque troublée. Il n'avait pas eu d'autre maître qu'un de ses parents — l'oncle Robert des Saudrais, surnommé *Tonton*, — homme d'esprit, et lettré, traducteur d'Horace et du livre de Job. Un éclectique en littérature, bien évidemment. En politique et en philosophie, tout au contraire, un orthodoxe, un réactionnaire, ennemi juré des libres penseurs. Il avait écrit pour les combattre une œuvre satirique intitulée *le Bon curé*, annotée depuis par son illustre élève. Le malheur a voulu que cette ingénieuse diatribe n'ait jamais vu le jour, et *la Profession de foi du vicaire savoyard, Candide, le Neveu de Rameau*, se lisent encore, après tout.

Retiré, avec son frère, dans cette solitude qu'il devait rendre illustre (la Chenaie, à la lisière des bois de Coetquen), Lamennais se plonge, avec toute l'ardeur de la jeunesse, toute celle de son caractère, dans l'étude des mots et celle des idées. Une vaste bibliothèque est à sa disposition ; c'est d'elle qu'il vit ; et, loin de tout ce qui pourrait la distraire, sa vigoureuse intelligence se développe librement, dans toutes les directions, jamais lasse, jamais rebutée. Fouillant les monceaux de papiers qui, par sa volonté, sont arrivés en mes mains, si j'examine ceux dont le papier bleuâtre et grossier, l'encre jaunie, indiquent la lointaine origine, je trouve les vestiges de ces études acharnées. Voici une traduction de l'*Œdipe roi;* les marges sont couvertes de notes : — θοάζειν — *s'élancer sur un siége*. Dix lignes sur θοάζειν. Le cahier suivant, modèle de calligraphie, est un extrait du livre de Viger sur les principaux idiotismes de la langue grecque. Voici un tableau de conjugaisons. L'aoriste énergique, ou futur paragogique d'Erpenius, y figure à côté du futur apocopé. Voici un projet de grammaire arabe. Il est daté : 12 août 1812. Un autre manuscrit est intitulé : *Règles sur les changements de points dans les noms masculins;* ces noms masculins sont des noms hébreux. Le suivant traite *des Accents*, d'après Buxtorf, l'accent

tonique et l'accent euphonique, l'ὀξύτονος et le παροξύτονος des Grecs que les Hébreux appelaient...

Je m'arrête, et pour cause. Les Grecs, d'ailleurs, me remettent en mémoire les lettres du professeur Gail à Lamennais. Ces lettres sont assez nombreuses, et renferment, en même temps que les assurances les plus amicales, des factures fort en règle. Gail, de sa chaire paraît avoir fait un comptoir, et de ses élèves des *pratiques*. Il s'en excuse auprès du jeune étudiant de la Chenaie :

« Me pardonnerez-vous ces détails, monsieur et respectable ami, lui écrit-il, un peu embarrassé de lui-même ; au lieu du libraire, que ne puis-je montrer l'ami tout entier, l'ami seul ? Au lieu de vous dire : « Votre livraison est de tant, » qu'il me serait bien plus doux d'envoyer à mon ami un gage d'amitié ; une offrande à l'un des hommes qui aiment le plus ma personne et estiment mes travaux !...

« Au printemps, enfin rétabli, revenez donc vers les Muses grecques. Vous êtes digne de les cultiver [1]. »

Trois ans après, les mêmes rapports, affectueux et profitables des deux parts, subsistent encore.

« ..... Vous avez pris part à mes longues douleurs de toute espèce. Vous vous réjouissez de *ce qui m'arrive d'heureux*. Vous êtes donc mon ami ? Oui, monsieur, vous l'êtes... »

Et qu'est-il donc arrivé de si heureux à ce pauvre savant ? Nous allons le deviner sans peine, car la lettre est signée : « J.-B. Gail, de l'Institut, *chevalier de l'ordre de Saint-Wladimir de Russie*, votre ami. » Et il y a un post-scriptum, ainsi conçu :

« Avant hier encore, l'envoyé de Russie m'a fait l'honneur de m'écrire et de m'adresser une belle plaque ! »

1. Lettre datée du 9 novembre 1806. Voici l'adresse : « A M. Fr. Mennais fils, à Saint-Malo. »

IV.

Les « Muses grecques » et les « aoristes énergiques » n'absorbaient pas tout entier le jeune écrivain. L'enthousiasme catholique de son frère l'avait peu à peu gagné. Il songeait peut-être déjà au sacerdoce. Et, dans tous les cas, il se préoccupait déjà de cette grande cause, et difficile, dont il devait être plus tard l'avocat le plus éloquent, le plus dévoué.

Le premier écrit qu'il ait livré au public en est la preuve. Ce sont les *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le* XVIIIe *siècle, et sur sa situation actuelle* (1808)[1]. Ce livre parut justement à l'époque où Napoléon tendait le plus violemment tous les ressorts de sa despotique autorité, alors que le Tribunat aboli avait emporté la dernière ombre de liberté parlementaire, alors que la censure venait d'être rétablie, alors que huit prisons d'état allaient s'ouvrir, plus particulièrement destinées à recevoir les dissidents politiques, les *rêveurs* importuns, les idéologues et les moqueurs. Mme de Staël et Mme Récamier étaient chassées de Paris. On préparait le projet de code pénal où, sur quatre cent quatre-vingts crimes ou délits énumérés, deux cent vingt étaient des attentats à la stabilité du régime politique. D'ailleurs, les démêlés de Napoléon et du Pape allaient s'envenimant de jour en jour, et le *dévot fils* de S. S. préméditait, organisait l'enlèvement, à main armée, de son très-saint-père. Un livre qui, de près ou de loin, touchait à ces rapports si délicats du pouvoir laïque et de l'autorité pontificale devait éveiller les susceptibilités de la police. Peut-être jugea-t-elle, sur le titre seul, que cet écrit, d'ailleurs anonyme, devait offrir plus ou moins de dangers. Il fut saisi malgré le tribut de reconnais-

1. L'abbé Manet, auteur d'une *Biographie des Malouins célèbres*, et qui, j'en ai la preuve dans une lettre de sa main, était en relations avec les deux frères Lamennais, dit que tous deux ont travaillé à cet ouvrage, ce qui, du reste, est vraisemblable. Ce qui l'est moins, c'est l'assertion d'un critique, d'ailleurs bienveillant, mais qui s'exprime ainsi : « Ce premier écrit de l'auteur, publié *à l'époque du couronnement de Napoléon et à l'occasion du concordat...* » Or, chacun sait que le concordat fut signé le 15 juillet 1801, et que le couronnement eut lieu le 2 décembre 1804.

sance que l'auteur ou les auteurs avaient payé au « grand homme [1] ».

Le livre intitulé *Tradition de l'Église sur l'institution des Évêques* par M. l'abbé L...[2] auquel les deux frères avaient aussi collaboré, n'a jamais figuré dans les *Œuvres complètes* de Lamennais, éditées de son vivant. On doit supposer qu'il ne s'en regardait pas comme le principal auteur.

V

S'exagérait-il le caractère criminel des doctrines ultramontaines qui, sous l'Empire, passaient pour des idées libérales? En dehors des deux livres que nous venons de nommer, — l'un publié, l'autre réédité en 1814, — s'était-il permis quelque attaque plus directe contre le gouvernement impérial et l'homme qui le personnifiait? C'est plus que je n'en saurais dire. Le 26 février 1815, il écrit à une de ses parentes:

« Les esprits continuent de fermenter à Rennes. C'est un centre très-actif de jacobinisme. On répandait dernièrement une nouvelle proclamation contre le roi, la famille royale, les nobles, etc., avec invitation aux Français de se lever en masse, le 31 mars. Ils auraient, disait-on, C. à leur tête ; et voilà tous les esprits en quête pour deviner qui est ce C. Les uns nomment Carnot, les autres Cambacérès. Moi, je ne nomme personne ; mais je dis que le gouvernement ou est bien fort, ou est bien faible, de s'en tenir au silence et au mépris.

« Ce qui fait ma joie au fond de nos bois, c'est d'être aussi loin que possible de toutes ces scènes tumultueuses. J'entends gronder au loin les passions humaines, et si ce bruit ne m'endort pas, au moins il ne me réveille jamais. Je vis avec les morts et je les

1. Ces mots se trouvent à la fin du court avertissement qui précède la première édition des *Réflexions sur l'état de l'Église*. Voici le passage entier : « Je me suis trouvé heureux, en défendant ma foi, d'avoir à établir les principes fondamentaux du gouvernement qu'un grand homme a rendu à la France pour son bonheur. » C'est là ce que le biographe Barbier appelle « un éloge pompeux de Napoléon, » retranché, dit-il, dans l'édition de 1819. Cette édition de 1819 est la troisième du livre, qui fut réimprimé en 1814, immédiatement après la Restauration.

2. Paris, 1814. 3 vol. in-8°. Adr. Leclère, éd.

trouve, pour la plupart, de meilleure compagnie que les vivants. Ajoutez à cela la liberté, l'indépendance, et dites-moi si vous connaissez quelque chose de mieux. Si quelquefois certaines privations me rappellent qu'un revenu de quatre ou cinq cents francs est un peu borné, je songe à tant d'autres qui se contentent de moins: je me représente tous les soucis, toute la gêne, tous les travaux auxquels il faudrait se soumettre pour acquérir davantage, et je me console, et je remercie la Providence de ce qu'elle me refuse autant que de ce qu'elle m'accorde. Voilà ma philosophie. Je n'ai jamais oublié ces deux vers d'un poëte anglais :

> « Man wants but little here below,
> Nor wants that very long[1]. »

Le 4 avril suivant, il écrit à la même personne :

« Ma santé, quoique faible, ne s'altère pas sensiblement; cela, joint au triste état de ma fortune, me décide à essayer de faire quelques affaires; et comme notre ville n'offre pas beaucoup de ressources sous ce rapport, je me suis décidé à passer aux colonies où j'ai l'espérance d'en trouver davantage. Je pars dans deux heures. »

Entre les deux lettres, le 20 mars était venu. Napoléon régnait de nouveau. Lamennais, menacé ou croyant l'être, se dérobait à la police impériale. C'est sans doute à dessein, et afin de lui donner le change, qu'il annonçait son départ pour les colonies. En réalité, il se réfugiait à Guernesey, où il vécut plusieurs mois sous le nom de Patrick Robertson (*Roberts'son*, fils de Robert).

L'historiette de Mrs Jerningham, l'appelant auprès d'elle pour donner des leçons à ses enfants, et le rebutant pour sa mine chétive, cette historiette, rapportée par quelques biographes, ne m'était pas absolument nouvelle, et je la crois vraie. Cette première impression, d'ailleurs, ne tarda point à s'effacer, et fit place chez la grande dame anglaise à une amitié dont les correspondances de Lamennais portent témoignage.

1. L'homme n'a pas besoin de grand'chose ici-bas :
Et il n'en a pas besoin bien longtemps.

VI

Ce séjour en Angleterre, si courte qu'en ait été la durée, nous semble avoir modifié en quelque chose la destinée de Lamennais. Sur cette terre de philosophie pratique où Voltaire avait fait naguère son apprentissage de libre-penseur, le jeune Breton sentit, au contraire, s'affermir sa vocation religieuse. Ne nous en étonnons pas plus que de raison. Les natures faites pour la lutte s'exaltent par elle et pour elle; elles se dressent contre l'obstacle; elles « se bandent », comme disaient nos pères, contre la résistance; elles courent la tête en avant, cédant à leur instinct, sur toute force opposée, comme d'autres caractères, bien plus nombreux, vont à la route aisée, à la porte ouverte, au succès obtenu sans peine. Le doute fût peut-être venu assaillir Lamennais enfermé dans un séminaire. En plein protestantisme, il se sentit catholique fervent.

D'ailleurs il avait rencontré là un homme singulièrement doué de la puissance persuasive, de l'autorité affectueuse qui, de certains prêtres, font des apôtres, et qui expliquent les miracles de leur apostolat. L'abbé Carron, établi en Angleterre depuis l'émigration, s'y était constitué le grand aumônier de l'exil, le consolateur des proscrits. Les princes de la maison de Bourbon l'avaient choisi comme distributeur des secours qu'ils accordaient aux plus nécessiteux de ceux qui souffraient pour la « bonne cause ». Lamennais, cherchant à se créer des ressources, dut recourir à ce vertueux ecclésiastique devenu la providence de tous les exilés français; et, à partir de ce moment, ce grand « pêcheur d'hommes » retint en ses filets le précieux butin que le hasard des circonstances y avait poussé.

En lisant le peu de lettres qui subsistent de l'abbé Carron à Lamennais, on se rend bien compte de l'ascendant exercé, de la soumission obtenue. Il n'y a rien d'austère dans l'un, rien que de cordial dans l'autre. Les deux intelligences ne sont pas aux prises; les deux cœurs vibrent à l'unisson. Lamennais, souffrant de corps, éprouve les angoisses inséparables d'une résolution comme celle qu'il se sentait appelé à

prendre [1]. Son directeur lui écrit alors ce billet, daté de Paris, et adressé au séminaire de Saint-Sulpice.

« 20 décembre 1815.

« Mon bon ami, je suis bien inquiet de votre santé qui nous est si chère; mais je le suis encore plus de l'état actuel de votre âme. Je ne saurais trop vous dire, mon cher fils : Paix, confiance, abandon à la volonté divine ; douce assurance des secours du ciel, souvenir précieux des promesses que nous a faites le Père céleste, qu'il nous soutiendrait toujours de son bras tout puissant. Vous m'êtes, mon ami, présent devant Dieu, à tous les moments, et je le conjure de vous combler de ses grâces.

« Toutes nos bonnes dames vous saluent et prient pour vous.....

« *Totus tuus, in Christo, dulcissime rerum.* »

Dans un autre billet, postérieur de quelques mois, et plus rapproché du moment où Lamennais allait franchir le seuil du sacerdoce, après avoir béni sa chère ouaille, affermie, mais triste encore, et animée d'un zèle peut-être excessif, le sage modérateur ajoute :

« Je crois, mon bon ami, qu'il n'est pas prudent de demander à Dieu des croix, et que nous devons nous borner à solliciter l'amour des souffrances, laissant à Dieu le soin de nous exposer à celles qu'il ne jugera pas au-dessus de notre faiblesse. Dites à votre bon frère, en l'embrassant, que l'esprit d'égoïsme si répandu en France m'a bientôt gagné, et qu'il faudra bien qu'il me rende le trésor que je lui ai confié [2].

« Pourquoi, mon Féli, cette mélancolie [3] ? Est-ce que le bon chré-

1. Le 14 décembre 1815, il écrit à sa sœur, Mme Blaize : « Ce n'est sûrement pas mon goût que j'ai écouté, me décidant à reprendre l'état ecclésiastique. Mais enfin, il faut tâcher de mettre à profit cette vie si courte. Ce qu'on donne à Dieu est bien peu de chose, rien du tout, et la récompense est infinie. » — *Essai biographique.*

2. Il s'agit de Lamennais lui-même, rendu à son frère par l'abbé Carron, et que ce dernier entend rappeler près de lui quand l'ordination aura eu lieu.

3. Déjà, en 1812 (lettre du 27 décembre), M. Vieille, un des plus célèbres théologiens de Saint-Sulpice, écrit, de Saint-Brieuc, à Lamennais :

« Il faut que je vous parle à cœur ouvert. Je crains que vous vous livriez trop à une certaine mélancolie qui vous dévore. En vain, cher ami, chercherions-nous le vrai bonheur sur la terre... Dieu nous a faits pour lui, et ce n'est qu'en lui que nous trouverons ce parfait repos, ce contentement parfait après lesquels nous soupirons sans cesse. »

tien n'est pas comme dans un festin continuel? Est-ce que le simple souvenir de Dieu ne nous donne pas de la joie? *Memor fui Dei, et delectatus sum*[1]. »

La mélancolie dont ne semble pouvoir guérir Lamennais avait probablement plusieurs causes. Elle s'explique par l'état de sa santé, déjà débile; par la vie du séminaire qui, sous bien des rapports, devait lui être antipathique. Mais elle s'explique, surtout, par un sentiment qui dominait alors cette âme expansive, et dans lequel elle avait porté cette ardeur, cette soif de dévouement, cette intensité d'aspirations, qui fut, jusqu'au dernier jour, son glorieux apanage.

VII

Ce fut à Kensington, et probablement chez M^rs^. Jerningham, que Lamennais rencontra l'objet de cette amitié passionnée. Quels dons particuliers la méritèrent à celui qui en devint l'objet? C'est ce qui reste à savoir, et ne sera sans doute jamais su. Les seuls vestiges qui en subsistent, — une trentaine de lettres, — ne révèlent presque rien à cet égard.

Dans ces lettres, écrites du 1er janvier 1816 au 7 octobre 1818, Henry Moorman se révèle à nous comme une de ces âmes délicates sur qui toute énergique volonté doit avoir prise. Si les conjectures sont permises en pareille matière, et si les miennes se trouvent justes, cette faiblesse même, cette timidité irrésolue, cette tendresse vraie mais sans héroïsme, acceptant tous les sacrifices, n'en faisant aucun, furent précisément ce qui parla au cœur de Lamennais. Il aima, dans le jeune protestant, la brebis égarée qu'il allait ramener au bercail. Il l'aima pour sa douceur, son besoin d'appui, ses tristesses naïves sans cesse en quête de consolations, sa docilité aux conseils, et aussi, peut-être, pour l'infériorité d'intelligence, le défaut d'instruction, qui le livraient à sa puissante merci. Le chêne aima le roseau.

On n'a, dans les lettres d'Henry Moorman, que le pâle

1. Lettre du 19 février 1816.

reflet de ce vif et pur attachement. Ce reflet éblouit. On cherche, dans les souvenirs que la vie a pu laisser, quelque chose qui rappelle une amitié aussi peu commune. Rien de comparable, rien d'analogue ne vient à la mémoire. En y réfléchissant, on est moins surpris de ce phénomène, dont une exacte analyse aide à se rendre compte, et qu'expliquent, dans une âme exceptionnellement douée, une jeunesse longtemps solitaire, mille ardeurs d'imagination détournées violemment vers d'arides études, le subit épanouissement des facultés aimantes au milieu de circonstances spéciales, alors que la vie semble amère, l'avenir incertain, alors qu'on subit pour la première fois le dur contact des hommes, les humiliations d'une position subordonnée, les rigueurs du premier exil.

Dès les derniers mois de 1815, on l'a déjà vu, Lamennais est rentré en France. Les deux amis sont séparés. Le commerce de lettres qu'ils se sont promis va rencontrer mille obstacles. Les parents du jeune Anglais, — sa mère, veuve et remariée, son *father in law,* M. Jefferies, — ont pressenti le résultat de l'amitié si vive que le précepteur catholique a vouée à leur enfant, et qu'il lui a fait partager. Ils veillent. Ils suppriment les lettres venues de France. Lamennais en écrit *seize* de suite, sans obtenir un mot de réponse [1]. La première qui parvient à son adresse est celle qu'en désespoir de cause il a fait passer par les mains de l'abbé Carron, chargé sans doute de mener à terme la conversion que Lamennais venait d'ébaucher.

A partir de ce moment, la correspondance continue à l'aide de tiers, et moyennant des soins, des précautions sans nombre. On numérote les lettres ; on les signe d'une simple initiale ; on

1. « 94. Smithfield-Bars, London.
1st. January 1816. »

« I hasten to inform you, my dearest Felix, that out of the *sixteen* letters you have written, *I have received but two*, etc., etc. »

Toutes les lettres d'Henry Moorman, sans exception, sont écrites en anglais. Celles qu'on trouvera citées plus loin ont été traduites avec la plus rigoureuse exactitude.

les adresse poste restante, ou à l'abbé Carron, et, s'il est hors de Londres, à son frère, ou à M. Du Périer. Un beau jour, de plus en plus tourmenté d'un côté par ses scrupules religieux, de l'autre par la dissimulation dont il use à l'égard de ses « excellents parents » (pour lesquels il demande sans cesse les prières de son ami), le pauvre Henry Moorman se décide à s'échapper. On le surveille de trop près. Il est obligé d'assister régulièrement au service protestant, et jamais il ne se trouve un seul moment libre d'aller prier dans la chapelle catholique. Il a consulté son directeur secret, M. Hunt, qui n'entre pas assez dans les difficultés de sa situation, et lui ordonne de conformer à sa nouvelle croyance ses pratiques extérieures. Le néophyte se voit à la veille de déterminations extrêmes. Il tremble, cela est clair, d'engager la lutte ; il craint de succomber ; il hésite, il parlemente avec lui-même, il implore les conseils de son ami ; puis il se décide.... à prendre la fuite.

« 30 janvier 1816, 5 hs.

« Ma détermination est prise : il faut que je parte. O Félix, écrivez moi dès que vous aurez ces lignes. J'ai tant de choses à vous dire ; de quoi remplir un volume. Mais ma lettre ne partirait pas. Mon tendre Félix, mon frère, je ne saurais vous décrire l'état où m'a mis votre lettre : mais il fallait se décider, et je suis décidé. Ecrivez-moi le plus tôt possible.

« Peut-être un passe-port m'est-il indispensable ; renseignez-moi là-dessus. Je n'ai pas besoin d'excuses pour cette lettre si courte. »

Le plan d'évasion s'exécute ; et, le 10 mars suivant, Henry Moorman est à Paris, préparant son abjuration, entre les mains de l'abbé Carron et de M. Teysseire, directeur du petit séminaire des Sulpiciens[1]. Il écrit à son ami, en Bretagne. La lettre, dont la suscription est de la main de M. Teysseire, porte cette adresse significative : *A M. F. de Lamennaye*, PRÊTRE, à Saint-Brieuc[2].

1. M. Teysseire mourut deux ans après, ainsi que l'atteste une lettre désolée qu'écrivit Henry Moorman à cette occasion. On la trouvera ci-après.

2. Un document positif établit qu'en 1812, Lamennais était entré dans les ordres. C'est une lettre de l'évêque de Rennes, datée de Rennes le

Cette lettre est caractéristique. Le jeune Anglais n'y parle guère que de lui-même. Ses parents ont immédiatement trouvé ses traces. Il a dû leur écrire, par le conseil de l'abbé Carron, pour leur demander pardon de sa fuite, et offrir de rentrer auprès d'eux, à la condition qu'ils ne gêneront plus sa liberté de croyance. Il rend compte des exercices pieux qu'on lui fait suivre. Vêpres sonnent; il s'interrompt. L'abbé Teysseire, en revanche, prenant la plume après lui, s'abandonne au fervent enthousiasme que lui inspire l'arrivée d'un nouveau soldat dans les rangs du sacerdoce.

« Oh ! cher ami, que de grandes choses viennent de se passer entre vous et N. S. J. C. Que de mystères d'amour ! Le sacerdoce est véritablement la région des miracles. Je suis curieux de savoir ce que notre bon Maître vous aura dit au cœur la première fois où, au grand étonnement des Anges, il est descendu des cieux, docile à votre voix, pour s'incarner de nouveau entre vos mains sacerdotales...

« Venez, arrivez au plus vite épancher votre cœur dans le mien. Aussi bien, je pense qu'il faut accélérer votre retour afin de pouvoir assister à l'abjuration de notre Henry, de pouvoir même aider M. Carron à l'y disposer, et de l'embrasser avant qu'il ne retourne dans sa perfide patrie... Je pense que la lettre de M. Carron vous aura singulièrement contrarié, etc., etc. »

La « contrariété, » c'est qu'Henry, le bien-aimé néophyte, réconcilié avec ses parents, doit retourner auprès d'eux. Lamennais avait rêvé mieux. Il ne se soumettra pas aisément à cette nouvelle séparation. Patrie, famille, il abandonnerait tout pour son ami; il attend, on le voit, mêmes sacrifices. Mais « le doux, l'intéressant Henry, » — ce sont les épithètes

16 avril, et adressée « à M. l'abbé de La Menais (le jeune), à la Chesnais, près Saint-Malo. » En voici le début et la conclusion :

« Je viens de recevoir votre lettre, mon cher abbé, avec autant d'édification que de plaisir. Nous allons donc faire, en votre personne, pour le sanctuaire, une acquisition dont l'Église se réjouira...

« Si vous ne combattez point avec nous dans la plaine, nous aurons du moins la consolation de vous voir sur la montagne, levant les mains au ciel et invoquant pour nous le secours du Dieu des combats. — Je vous invite donc, mon cher abbé, à vous joindre aux ordinands qui doivent se rendre à Saint-Brieuc pour l'ordination prochaine, etc... »

qui accompagnent invariablement son nom, — recule devant ces partis extrêmes. Il rentre parmi les siens, triste, mais soumis. Ses « excellents parents » lui font meilleur accueil qu'il ne l'espérait. On respecte les conditions qu'il a mises à son retour. Tout au plus lui laisse-t-on entrevoir que l'on compte sur le bénéfice du temps, sur la maturité progressive de son esprit, pour le retirer de la voie où il s'est engagé. On le mit ensuite aux prises avec les nécessités matérielles de sa position, et celui dont M. Teysseire attendait « un apôtre, un martyr, s'il le fallait, au milieu de ses parents et de ses concitoyens[1], » devint tout simplement un apprenti *chemist*, fort assidu au laboratoire.

VIII

La correspondance, pourtant, a repris de plus belle. Lamennais, dans sa tenace fidélité, ne veut pas que cette amitié lui soit ravie. La famille lutte de son mieux contre cette influence obstinée, et les difficultés renaissent, qu'il faut éluder. Lamennais n'entre qu'à regret, et comme en frémissant, dans ces voies secrètes. Peut-être est-ce là le plus grand sacrifice qu'il ait fait à l'espèce de passion qui l'entraînait. Henry Moorman, au contraire, est dans son élément ; comme tous les caractères faibles, il aime la ruse, le masque, les allures cachées. Il écrit un jour à son ami :

« 20 septembre 1817.

« Je m'empresse de vous informer que j'ai reçu vos lettres 16 et 17. Dans votre prochaine, j'espère que vous me direz ce que vous pensez de mon projet[2]. L'adresse que je suis en mesure de vous donner, sera la meilleure voie possible, et la plus prompte. Envoyez vos lettres *à M. Thomas Bodenham, Anti-Gallican Coffee house. Threaneddle street, London.*

1. Lettre du 10 mars 1816, déjà citée en partie.

2. Un plan d'après lequel Henry Moorman espérait obtenir un mois de congé, qu'il viendrait passer en France. Ses parents ne s'y opposeraient pas absolument ; seulement ils refuseraient l'argent indispensable. Lamennais était ainsi mis, indirectement, en demeure de le fournir. Ce qu'il offrit aussitôt.

« Mon nom ne devra pas figurer sur l'enveloppe, et on me les remettra néanmoins aussitôt reçues. J'ai montré de votre écriture à M. Bodenham, qui ne pourra pas désormais s'y tromper.

« Je puis d'autant mieux compter sur lui que j'ai employé une petite *ruse de guerre*. S'il savait que les lettres viennent de mon cher Féli, je n'aurais aucune confiance dans sa bonne volonté. Mais non ; il croit qu'elles me sont adressées par quelque jeune fille que, s'imagine-t-il, j'ai connue à Paris, et, moyennant que je lui laisse cette idée, qu'il a conçue de lui-même, je puis me tenir pour assuré que vos lettres me seront fidèlement remises.

« Vous pouvez voir, par là même, à quel homme nous avons affaire. Mais qu'importe, puisqu'il peut si bien répondre à nos vues? Peut-être feriez-vous bien de cacheter vos lettres à la cire, et de trouver pour cachet quelque *joli petit nom*. Ceci compléterait l'affaire. Usant toujours de la même empreinte, et mettant vous-même les lettres à la poste, il n'en pourrait rien résulter de fâcheux ; personne ne le saurait. Oh ! quand viendra le temps où je n'aurai plus besoin de recourir à ce misérable stratagème, pour ne lui pas donner un nom plus odieux. Oui, c'est de la tromperie, mais sur qui est-elle pratiquée? Sur un débauché, publiquement perdu de mœurs, et, d'ailleurs, elle ne peut porter aucun préjudice. Je pense donc que vous n'y verrez pas d'objections. »

Nous n'avons pas la réponse de Lamennais à cette singulière insinuation ; mais elle dut être sévère, à n'en juger que par le désespoir où elle jeta son infortuné correspondant.

« Que n'ai-je pas souffert, mon cher Félix ! et, par mon imprudence, n'ai-je pas perdu tout droit à votre estime? Ne me regardez-vous pas, à l'heure qu'il est, comme en étant indigne? Cette adresse insensée que je vous envoyai sans y réfléchir, quelle source de troubles elle a été pour moi ! Que n'aurais-je pas donné pour retenir ces malheureuses lignes ! Mais, quand je réfléchis de sang-froid à la portée qu'elles pouvaient avoir, il n'était plus temps. Je n'ai pas besoin d'ajouter que ma pensée, sur ce point, se trouve en parfait accord avec la vôtre. Mon cher, mon bon Félix ne voudra pas, j'en suis sûr, regarder comme une idée arrêtée cette conception d'un instant. Oh ! non, je la juge maintenant, et la vois sous son jour le plus triste.

« Depuis le moment où, ma lettre partie, je revins en moi-même sur ce qu'elle contenait, jusqu'au jour où j'ai reçu votre réponse, pas un moment de repos. Enfin, je la reçois ; c'était déjà bien assez. Toujours trop bon, vous ne me traitiez pas comme j'avais mérité

de l'être : j'étais encore votre ami, votre cher enfant... Comment ai-je pu manquer à ce point de réflexion et de sens?

« Je vous remercie, mon cher Félix, de me promettre votre premier volume aussitôt qu'il aura été publié[1]. Il faut bien, en vérité, nous reposer un peu sur la Providence; de ce côté du tombeau, nous n'avons que désordres en perspective. Que de troubles! que de commotions! Affranchis de toutes ces pensées, levons les yeux vers le Trône de grâce, en attendant un monde meilleur.

« Dans ma prochaine lettre, nous causerons à loisir de ce voyage projeté : ce sera, du moins, une consolation. Adieu, frère chéri; je vous embrasse de tout cœur, adieu!

« Votre pauvre affectionné,

« H. »

Le « voyage projeté » n'eut pas lieu en 1817. Remis au printemps de 1818, il le fut encore, à cette époque, la santé du jeune Moorman ne lui permettant pas de quitter sa famille. Lamennais souffrait mal ces longs retards. Il voulait, à tout prix, libérer son ami des engagements qui, pour quatre années, le liaient au patron sous la direction duquel on l'avait placé. Ce rachat ne devait pas coûter moins de 200 liv. st. (5,000 fr.), somme importante pour le temps, et sacrifice considérable pour le jeune écrivain encore inconnu. Il n'hésitait pas, cependant, et il avait fini par faire partager à son ami son ardent désir de vivre désormais l'un pour l'autre, de ne reconnaître aucun intérêt étranger comme supérieur à celui de ce lien indissoluble, d'unir leurs mains dans une étreinte si forte que la mort seule, — pour un temps bien court, — pût la disjoindre et les séparer.

IX

La mort!... Elle était déjà là, se riant de ces vains projets. Voici la dernière lettre d'Henry Moorman, lettre chargée de noirs pressentiments :

« 7 octobre 1818.

« Vraiment, cher Félix, il y a longtemps que je ne vous ai donné signe de vie. Les chaleurs de cet été m'ont éprouvé; mais le déran-

1. Le premier volume de l'*Indifférence en matière de religion*.

gement de ma santé n'aurait pas suffi pour m'empêcher de vous écrire. J'avais pour vous une lettre toute prête lorsque me parvint la vôtre, en date du 10 août (n° 10 de cette année), dans laquelle vous me donnez la triste nouvelle de la mort de votre pauvre frère [1]. Croyez-moi, cher Félix, je m'associai à votre douleur; je mis de côté la lettre écrite, et j'en écrivis une autre où j'essayai quelques paroles de condoléance. Celle-ci ne fut pas envoyée, parce que je compris à quel point étaient vaines les consolations qu'elle pouvait vous apporter, comparées à celles du bon M. Carron.

« Mais comment vous peindre, cher Félix, le chagrin que m'a causé votre lettre du 8 septembre (n° 11), qui m'est parvenue hier au soir, justement à l'heure où je calculais à quel point devaient vous être précieux, en ce moment, les bons offices de M. Teysseire? Excellent jeune homme! nous être ravi si tôt, et par un coup si imprévu pour moi! Vous me dites, à la vérité, que sa maladie a été bien courte. Qu'il était aimable, ce bon Teysseire! et chéri de tous ceux qui le connaissaient! Quelle bonté dans cette physionomie! Avant qu'il eût parlé, on avait entendu tout ce qu'il avait d'excellent à vous dire. Que de regrets parmi ceux qui l'aimèrent! Mais quoi, *il a pris un peu d'avance sur nous*, et c'est tout.

« Teysseire est parti, lui, ce bon Teysseire! Les journées charmantes que je passai près de lui reviennent à ma pensée. Mais enfin, telle est la volonté de Celui qui, sans doute, lui a préparé une éternité de bonheur... »

Le 19 janvier 1819, M. Jefferies écrivait à Lamennais :

« Je remplis, monsieur, un pénible devoir en vous annonçant la mort de mon beau-fils Henry Moorman, qui fut un de vos amis. Il nous a été enlevé, le 19 novembre dernier, par un abcès au cerveau. A peine se sentait-il indisposé depuis quelque temps, et il a disparu du milieu de nous tout à fait à l'improviste. Vos deux lettres du 10 décembre et du 12 janvier, qui lui étaient adressées, ont été reçues par sa mère; et vous eussiez reçu réponse à la première, si on avait pu, dès lors, se procurer votre adresse, etc. »

Dans une seconde lettre, du 9 février suivant, M. Jefferies, répondant aux anxiétés que Lamennais n'a pu sans doute s'empêcher de lui exprimer, lui explique comment la sou-

1. Nous ignorons de quel frère il peut être ici question, M. Pierre-Louis-Robert de la Mennais n'ayant eu que trois enfants, dont une fille (Marie, devenue Mme Blaize), l'abbé Jean, et Félicité Lamennais.

dainеté de l'attaque à laquelle a succombé Henry Moorman ne permettait pas qu'on lui procurât les secours de la Religion. Du reste, — après avoir protesté contre les insinuations malveillantes d'un ecclésiastique français touchant la contrainte morale que les parents du jeune Moorman auraient employée pour l'empêcher de passer au catholicisme, — l'auteur de la lettre se relâche quelque peu de la sévérité froide avec laquelle il s'est exprimé jusque-là.

« Mistress Jefferies, lui dit-il, s'occupe de réunir quelques objets ayant appartenu à son fils, et qu'elle vous priera d'accepter. Une boucle de ses cheveux y sera jointe, et le tout sera déposé chez Mrs Jerningham, conformément au vœu exprimé dans la lettre de votre ami. Si vous avez, du reste, quelqu'autre objet en vue, quelque livre, par exemple, qui lui eût appartenu et que vous désireriez avoir, elle est toute disposée à vous le faire passer par la même voie... »

Je ne me serais pas aussi longtemps arrêté à cet épisode de la vie de Lamennais, s'il n'avait, selon moi, une importance réelle. Encore n'ai-je pas cité, à beaucoup près, tous les passages de ces lettres qui serviraient, s'il en était besoin, à caractériser la tendresse prodigue et pleine d'élans, la passion profonde et sincère, le dévouement absolu, la complète abnégation que Lamennais apporta dans cet attachement dont il faisait, à lui seul, presque tous les frais. D'un être doux, souple, docile et passif, molle argile que toute main pétrissait à son gré, il fit une sorte d'idole. Nous avons, pour la mieux juger que lui, le sang-froid qui lui manquait. Mais son erreur même, noble et touchante illusion, le grandit à nos yeux. Que signifie-t-elle, en effet? que cette intelligence supérieure ne s'absorbait pas dans ses conceptions merveilleuses; que la fièvre de l'esprit ne paralysait pas en lui les battements du cœur; enfin, qu'un triple foyer put trouver son aliment dans cette organisation, rare entre toutes, où la ferveur religieuse, les ardeurs de la pensée, l'amour humain, pur de tout ce qu'il a de terrestre, s'allumèrent un jour, presque à la fois, pour ne plus jamais s'éteindre.

X

Aux personnes qui ont vécu dans la plus étroite intimité de Lamennais[1], j'ai ouï dire que la mort de son jeune ami fut un de ces coups terribles dont l'âme qui les a subis ne veut même pas, tant ils l'ont rudement ébranlée, conserver le redouté souvenir. Jamais je n'ai lu ou entendu, de Lamennais, une seule allusion à cette grande douleur. Le temps ferma peut-être la cicatrice : mais, ouverte ou non, jamais le blessé ne la laissa voir.

Il était alors établi, sous la direction de M. l'abbé Carron, dans la petite communauté dite des Feuillantines[2]. Là vivaient aussi quelques-unes de ces « bonnes dames » au souvenir desquelles Henry Moorman paie, dans ses lettres, maint et maint tribut de gratitude. Parmi elles, il faut en distinguer trois : Mlles de Lucinière, de Tremereuc et de Villiers, qui étaient devenues, qui restèrent par la suite, — la Correspondance va l'attester, — les amies de Lamennais. Si l'on veut bien prendre garde que c'étaient là de ferventes catholiques, des royalistes quand même, ayant aidé « la bonne cause » dans les temps les plus difficiles, et pensionnées par les Bourbons pour « services rendus en Angleterre[3] », on s'étonnera peut-être de la noble fidélité qu'elles gardèrent à leur ami, quand il eut perdu pour elles la double auréole du champion de la Foi et du partisan de la Royauté. Après s'en être étonné, peut-être voudra-t-on bien chercher l'explication de cette anomalie dans le prix qu'attachaient à l'amitié de Lamennais tous ceux qui l'avaient obtenue, et auxquels il ne la retirait pas. Cette amitié, pleine d'abandon et de confiance, de bonhomie (le croira-t-on ?) et de dévoûment inattendus, — qui

1. Entre autres, à M. Denys-Benoist-d'Azy, qui, si je ne me trompe, recueillit la meilleure part de l'héritage ainsi vacant.

2. Elle devait son nom à l'impasse où était située la maison habitée par l'abbé Carron et ses disciples. L'impasse des Feuillantines donne dans la rue Saint-Jacques. La maison portait le n° 12.

3. Mlle Cornulier de Lucinière avait 1,200 fr. de pension, et Mlle de Tremereuc 800. Sous Charles X, ces deux pensions faillirent être supprimées, et furent réduites.

n'imposait aucune gêne, — ne commandait aucune admiration, — pas même de déférence marquée ou de soins particuliers, — avait un charme réel. On pouvait la perdre, je le répète, — et trop aisément peut-être, et parfois sans avoir démérité d'elle, — mais on n'y renonçait pas de plein gré. Ceci ne sera contesté par aucun de ceux qui ont connu Lamennais. Et ce n'est pas le jour le moins vif qu'on puisse jeter, pour ceux qui n'ont pas eu ce bonheur, sur l'ensemble de son caractère, la moins bonne réponse qu'on puisse faire à bien des allégations malveillantes, çà et là risquées par les ennemis de sa doctrine, qui eussent été mieux inspirés, ce semble, s'ils ne s'étaient point crus forcés de s'en prendre à sa personne.

Revenons aux Feuillantines. Lamennais y trouva, je l'ai dit, une famille d'élection. Il donnait à M. Carron le nom de « père. » Les « bonnes dames » s'intitulaient elles-mêmes « ses sœurs. » Les enfants, — cette joie du cœur et des yeux, — ne manquaient pas à ce paisible intérieur, car la communauté de l'abbé Carron comprenait une institution de jeunes filles, institution peu nombreuse, à ce qu'il semble, et composée surtout des plus proches parentes de Mlles de Lucinière, Tremereuc et Villiers. Les nièces de Lamennais y étaient élevées, et il les appelait volontiers « ses filles. » Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour se représenter ce que devait être cette petite communauté, perdue à l'extrémité de Paris, dans ces quartiers, depuis cette époque un peu envahis, mais qui alors comptaient à peine dans la vaste cité. Les prêtres y venaient en foule; les uns attirés par l'estime qu'on y faisait d'eux, la vénération qui les y accueillait; un plus grand nombre, peut-être, par le crédit notoire dont jouissait l'abbé Carron auprès des princes et de la Grande Aumônerie. Quelques-uns étaient, en quelque sorte, membres de la petite congrégation, et comptaient comme *feuillantins*. Leurs noms reviennent à chaque instant dans les premières lettres de la collection maintenant offerte au public : l'abbé Le Tourneur, l'abbé Lowenbruck, le Père Fauvel, l'abbé Carissan. Plusieurs appartenaient à l'ordre des Jésuites : plusieurs étaient comptés parmi les missionnaires les plus entreprenants et les plus ha-

biles. Quelques sulpiciens, quelques gallicans même, s'aventuraient aussi de ce côté; mais il y furent quelquefois mal à l'aise, entourés de *Mennaisiens* et *Mennaisiennes* qui, longtemps, bien longtemps, firent front à toutes les attaques, et ne lâchèrent pied, — fort à regret, — que lorsque tout espoir fut perdu.

XI

Qu'on n'aille pourtant pas, là-dessus, croire à un fétichisme aveugle, à une admiration sans bornes, et se figurer que Lamennais fut séduit par une sotte idolâtrie dont il aurait été l'objet. Non. Ses nouveaux amis étaient, la plupart, — abstraction faite de ce qui peut passer, en eux, pour zèle excessif, préjugé de caste, opinions traditionnelles, — gens de trop de cœur et de trop de sens pour ne pas le contredire et même le reprendre quand il leur semblait s'égarer. Et Lamennais, même à l'heure des premiers triomphes, dans tout l'enivrement d'une influence soudainement acquise, d'un magnifique avenir ouvert devant lui, écoutait, avec une grande docilité, une grande simplicité de cœur, les conseils qu'il savait inspirés par une amitié sincère.

Ce trait de caractère, — à noter, car il choque bien des idées reçues, — je ne le marque ici qu'à bon escient. Et comme, lorsqu'un témoignage n'est pas absolument direct, il est presque indispensable de l'étayer de preuves, je citerai, sans réflexions et sans commentaires, une des lettres que l'abbé Carron écrivait à son fils en J.-C. Elle est datée de l'*Institut royal de Marie-Thérèse*[1], le 12 octobre 1820. A cette époque, la réputation de Lamennais, commencée par le premier volume de l'*Indifférence en matière de Religion,* accrue par ses articles du *Conservateur,* soulevait, autour du second volume de l'*Indifférence*, récemment publié, les premières attaques d'une partie du clergé.

1. Ces mots sont imprimés en tête de la lettre, et entourent un double écusson aux armes de France (fleurs de lis, bien entendu), surmonté d'une couronne royale. Une croix, à la main, est en tête de la seconde page.

« Mon ami bien-aimé, lui écrit alors M. Carron, les motifs de mon silence depuis plusieurs mois ont eu diverses causes. Vous n'ignorez pas que je suis bien peu maître de mes moments; mes fort petites œuvres me dérobent toutes mes journées. Cependant, serait-ce avec un de mes plus tendres amis que je me permettrais de dissimuler, quand je ne veux le faire avec personne? Cher fils, j'avais le cœur trop plein du sentiment de vos peines pour en pouvoir discourir fort au long avec vous. Aujourd'hui même, j'évite de parler de ces chagrins, mieux faits pour être appelés les *nôtres* que les *vôtres*.

« Dans l'extrême déchaînement avec lequel on a voulu trouver les choses les plus répréhensibles dans votre second volume, j'ai mille fois béni le Tout-Puissant de m'avoir accordé une profonde retraite. L'esprit de prévention, d'aigreur et de satire ne l'a point violée, et les dignes compagnons de ma solitude ont pu tout à leur aise, et sans contradicteurs, bénir et admirer un beau génie que l'on se plaisait à dénigrer avec tant d'amertume.

« Je ne sais pas si vos trop chauds amis devinent bien juste quand ils vous assurent que beaucoup de gens reviennent de leurs préjugés. Il en est infiniment plus encore, et dans la capitale et dans les départements, qui croient n'avoir aucune prévention à déposer quand ils attaquent certains principes et certaines réflexions de votre ouvrage. Quant à moi, qui ne pourrais que m'assigner la dernière place en Israël, quant à moi qui ne sais plus qu'aimer avec toute la chaleur du sentiment dès qu'il s'agit de mes deux frères, j'ai, dans mon cœur, et pour moi seul, blâmé l'aîné d'avoir laissé son cadet publier, sans restrictions, son second volume. J'ai dit : comment peut-il se faire que mes meilleurs amis, ou n'aient point senti l'obligation de ne pas scandaliser les faibles, ou n'aient pas appréhendé de donner des armes à l'impie malignité?

« Votre premier volume avait fait des merveilles. Votre réputation d'auteur ne pouvait, ce semble, s'élever davantage. Vos titres d'apologiste sublime et d'apôtre éloquent de la Religion vous étaient assurés pour jamais. Le Seigneur a voulu vous humilier. De longs et continuels applaudissements auraient fini par vous enivrer peut-être, et voici, mon bien-aimé fils, voici l'occasion de dire : *Bonum mihi quià humiliàsti me.*

« Je rends un bien sincère hommage au mérite, aux talents de beaucoup d'entre vos amis, mais je crois qu'ils vous ont mal défendu, que plusieurs vous défendent encore fort mal aujourd'hui. Je ne doute pas que, les esprits étant moins échauffés, vous pouvez quelque jour donner d'excellentes explications sur votre livre. Mais, je vous le répéterai toujours : c'est un malheur, c'est un

grand malheur pour le bien de la Religion dont vous vous êtes montré le défenseur éminent, oui, c'est un extrême malheur que vous ayez besoin de vous expliquer vous-même, dans le rôle admirable où vous plaidez si puissamment la cause du genre humain contre ses passions et ses crimes.

« Tout ceci, mon bien-aimé fils, pourra ne paraître à votre esprit qu'un misérable radotage ; mais ce n'est point là, du tout, le tribunal où j'appelle. Plein d'admiration pour l'esprit, je suis plein d'amour pour le cœur. Voilà mon juge. C'est le seul que j'accepte, c'est le seul que j'invoque. Avec un tel appui, je viens, cher Lamennais[1], me mettre à vos pieds, et là, comme un humble suppliant, votre vieil ami, votre second père ose de vous solliciter deux grâces : la première, de ne jamais rien publier, dans des matières d'une si haute importance, sans avoir auparavant consulté des hommes d'une excellente doctrine, d'un esprit froid et réfléchi, et dont les parfaites études vous fassent d'avance reconnaître l'excellence des principes comme la solidité du raisonnement. La seconde faveur que j'implore, c'est que, quoique je sois profondément pénétré que toutes ces qualités sont parfaitement réunies dans mon bien-aimé Jean, vous ne vous en teniez pas néanmoins à son seul témoignage ; qu'avant lui, qu'après lui, vous consultiez un homme d'un mérite moins éminent, sans doute, mais à qui vous soyez personnellement indifférent.

« Finissons mon éternel verbiage par la belle pensée énoncée dans une lettre d[2]. . . . . au sévère réformateur de la Trappe : « Mon révérend père, je vous ai parlé dans les sentiments du plus profond. . . . . . contre mon intention formelle, j'avais pu vous....

« *Vale, vale, ô dulcissime rerum!*

« C. »

« Tout le monde est, ici, plein de votre cher souvenir. »

On trouvera dans la Correspondance ci-après (nº 16, 1er novembre 1820) la réponse à cette lettre si remarquable. Or quiconque connaît un peu la vanité littéraire, quiconque sait combien un grand triomphe, suivi d'amers retours, exalte cette susceptibilité maladive qui tient à la fois de la monomanie et de la fièvre, devra reconnaître que Lamennais, acceptant sans murmure, et sans la moindre arrière-pensée de

1. M. Carron écrit : *Lamenais.*

2. Le coin du second feuillet ayant été déchiré, quelques mots manquent. Nous ne les avons pas suppléés, sauf le dernier, qui est hors de doute.

révolte, cette censure à la fois si affectueuse et si sévère, ne montra point cet implacable orgueil qui, tant et tant de fois, lui a été reproché.

Est-ce à un orgueilleux, universellement reconnu comme une des lumières de l'époque, qu'une simple femme, une pauvre Feuillantine, écrivait ceci, en 1829, après la publication du livre intitulé : *les Progrès de la Révolution?*

« Dimanche 20 février.

« Quel bruit vous faites, mon pauvre ami ! Vous aviez bien raison, lorsque vous me mandiez que « vous ne seriez pas bon à jeter aux chiens »; voilà ce qu'on dit de vous, ou à peu près. Au reste, il faudrait une rame de papier pour vous conter tout ce qui se débite en sens inverse contre ce malheureux ouvrage.

« Généralement, vos meilleurs amis sont chagrins du petit mot qui est échappé à votre plume sur l'Institut des Jésuites : ils disent qu'en homme généreux, vous eussiez dû le leur épargner ; qu'ils sont déjà assez battus ; et que le coup de patte que vous leur donnez en passant a trop l'air d'une récrimination et d'une petite vengeance, indigne d'un génie tel que le vôtre. Puis on cherche quelle faute vous avez à leur reprocher, et l'on ne trouve que le refus qu'ils ont fait d'adopter votre philosophie, et leur peu de franchise à l'avouer.

« Je ne vous dirai pas la colère que le ton dont vous parlez de Louis XIV et de Bossuet a excitée ; ceci n'est pas si important. Mais ce qu'on vous reproche, mon bien bon ami, c'est de n'appuyer votre doctrine ni sur l'Écriture Sainte, ni sur la tradition, ou au moins, de ne l'appuyer que d'une manière bien insuffisante. On ne conçoit pas comment, pour inspirer plus de mépris du gallicanisme, vous citez, sur cette doctrine, des passages de Dupuis, dont les ouvrages ont été censurés par le clergé gallican lui-même. On ne cesse de répéter que vous prêchez la révolte, le *régicide*. Le *Constitutionnel* vous compare à Ravaillac. On vous aura sans doute envoyé toutes ces feuilles où vous êtes si bien travesti. Mais, mon bien cher ami, tout cela n'est rien, ou bien peu de chose, parce que l'on connaît la source impure d'où découlent ces invectives. Ce qui est beaucoup, ce qui nous a consternées, écrasées, c'est le mandement de l'Archevêque de Paris ! En ce moment, il est lu dans toutes les églises ! Et nous, pauvres amies de celui qu'on y attaque, nous nous sommes retirées dans notre solitude, pour ne point entendre, pour ne point voir, car, mon si bon ami, tout ce qui vous touche nous est comme personnel. Le P. Carissan vous

copie le passage du mandement que l'on ne connaît que d'hier soir[1]. Oh! si, comme nous n'en doutons pas, vous y répondez, nous vous conjurons à genoux de le faire avec modération et le ton qui convient au caractère de l'accusateur et de l'accusé. Si l'on remarquait de l'aigreur et des sarcasmes, on ne manquerait pas de dire qu'ainsi écrivait Luther, qu'ainsi écrivent les chefs de secte.

« N'allez-vous point rire de moi, mon digne ami? Cependant, pensez que si la sagesse sort de la bouche des enfants, une pauvre vieille fille pourrait peut-être parfois avoir raison. Quelle perte que celle du Pape[2] dans le moment où nous sommes! »

Qu'on veuille bien, en lisant cette semonce féminine, se rappeler à qui elle s'adressait; qu'on veuille bien tenir compte de l'âge auquel Lamennais était parvenu, de sa position éminente, du respect que ses adversaires eux-mêmes étaient obligés de lui témoigner, sous peine de discrédit, et sans doute on jugera que son « orgueil » ne commandait pas de trop grands ménagements aux amitiés véridiques. Je n'imagine pas que Bossuet, ou même Fénelon, se fussent montrés, en pareille circonstance, aussi accessibles et d'aussi bonne composition.

1. En effet, le fragment est sur un carré de papier à part, transcrit d'une autre main que le corps de la lettre...

« Voilà que l'esprit de système, triste et dangereuse tentation des plus beaux talents, s'est introduit, se manifeste dans les camps du Seigneur, et nous menace d'une guerre intestine. Non content de cette vaste carrière des innocentes disputes que la vérité elle-même laisse à ses enfants la liberté de parcourir, mais dont elle leur défend de franchir les limites, il veut ériger en dogme ses propres opinions en nous accusant sans justice de dépasser nous-mêmes les bornes de ce qui a été défini par l'autorité infaillible de l'Église. Non content de s'ériger en censeur amer de ceux dont on doit du moins toujours respecter le caractère et les intentions, il se fait hardiment le détracteur d'un de nos plus grands rois et du plus savant de nos pontifes; il proclame, sans autorité comme sans mission, au nom du ciel, des doctrines subversives de l'ordre que Jésus-Christ a établi sur la terre en partageant ses pouvoirs souverains entre deux puissances distinctes, indépendantes l'une de l'autre, chacune dans l'ordre de choses qui lui ont été confiées, etc., etc. »

Suit une longue qualification de ces doctrines, ainsi parachevée :

« Doctrines... que nous gémissons d'entendre annoncer, fût-ce par le plus habile écrivain, par le plus profond publiciste, par le plus grand génie, et, si nous osions le dire après l'Apôtre, *par un ange même descendu du ciel;* doctrines que nous nous sommes efforcé d'arrêter, tantôt par notre silence, tantôt par nos protestations réitérées et publiques; doctrines, enfin, que nous repoussons avec toute la loyauté d'un cœur français, sans croire rien perdre, pour cela, de l'intégrité d'une âme catholique. »

2. Léon XII.

XII

C'est Mlle de Lucinière qui s'exprimait si nettement. Des lettres que nous sommes tentés d'appeler *feuillantines,* les siennes sont les plus intéressantes. Sans jamais sortir des conditions de la correspondance la plus familière, elles ont une vivacité, un abandon, une douce gaieté qui les distingue. J'en détacherai quelques passages, choisis parmi les plus caractéristiques. Et d'abord voici, dans les proportions d'un tableau de genre, l'intérieur de la petite communauté :

« 11 décembre 1820.

«...Vous voulez donc que je vous entretienne de ce qui se passe dans cette famille que vous regardez comme vôtre, et qui, de son côté, vous regardera toujours comme un de ses membres. Hélas! votre pauvre *fille* est telle que vous l'avez laissée, voyant tout à l'aide d'un *multipliant.* Elle nous soutenait qu'elle s'était trouvée chez son oncle, à Nantes, à un dîner dont tous les convives, au nombre de *quatre-vingt-seize*, étaient cousins germains. Je lui demandai si, pour ce repas de famille, on avait loué la salle de la comédie? Elle me répondit avec un sérieux qui me glaça, et, sautant de Nantes à Saint-Domingue, nous dit qu'elle y avait connu un monsieur qui, tous les jours, à son déjeuner, buvait vingt-quatre bouteilles de vin de Bordeaux. Ces deux histoires ne feraient elle pas bien les pendants de celle des dix mille chanoines et des cinq cents encensoirs qu'elle a vus figurer à une procession dans l'île de..... j'en ai oublié le nom? Le *grand papa*, qui n'est pas toujours porté à l'indulgence, se permet parfois d'exprimer quelques doutes sur la véracité des récits. Alors la guerre éclate, et nous rions souvent au bruit de la mousqueterie. M. Weld[1], « impassible comme la loi » garde, dans ces querelles, une neutralité parfaite. Il n'en est pas ainsi du père Carron; celui-ci interpose son autorité, oppose son *veto*, et réduit les discutants au silence. Vous voyez, mon bien bon ami, qu'ici rien n'est changé.

1. La famille Weld est une des plus riches dans le parti catholique en Angleterre. Le château de Lullworth (Dorsetshire), où Charles X s'établit dès les premiers jours de son exil, en 1830, appartenait à un Weld, dont le frère était, — il l'est peut-être encore, — membre du Sacré Collége. Il est très-possible que ce futur cardinal fût le *feuillantin* dont il est ici question.

«...Je suis désolée de vous savoir souffrant, mon pauvre ami. Notre bon père a aussi une bien triste santé! Il ne mange presque rien et ressent une faiblesse inquiétante dans le bras droit. Le cardinal lui a fait défense de confesser à Saint-Jacques, le froid lui étant très-dangereux... »

Autre lettre, datée du 25 octobre 1822, donnant de curieux détails sur le travail de la propagande catholique dans les classes ouvrières :

« L'œuvre entreprise par M. de Lowenbruck [1] est maintenant en pleine activité. Vous avez su que votre pétition au préfet de Paris avait été couronnée du plus grand succès. Ce préfet a fait plus que vous ne lui demandiez. Il a permis à ce bon missionnaire de prendre dans les magasins de la ville tous les objets dont il pouvait avoir besoin, comme table, bancs, etc., etc. Au bout de la grande salle des Bernardins, on a pratiqué un autel où l'on célèbre la messe. Les ouvriers y assistent, ainsi qu'aux vêpres que l'on psalmodie l'après dîner. Les instructions sont courtes, et à la portée des auditeurs. Quand les exercices de piété sont terminés, les ouvriers, toujours sous les yeux de M. Lowenbruck et de leurs présidents, se livrent à toutes les espèces de jeux qu'on a eu soin de réunir dans cette vaste enceinte : — escarpolettes, quilles, boules, damiers, dominos, échecs, etc., etc. J'oubliais de vous dire qu'ils ont obtenu l'usage d'une cour immense qui tient au bâtiment des Bernardins. Cette cour est sablée, et c'est là que sont établis les jeux les plus bruyants. Ne pensez pas que notre missionnaire reste spectateur oisif; il partage les amusements de ses disciples, ce qui en double pour eux le plaisir. J'oubliais encore de vous dire que, dans ce lieu de réunions, se trouvent tous les meilleurs journaux, ainsi qu'une bibliothèque. On y donne aussi des leçons de lecture, d'écriture et de dessin, le tout *gratis*. Bénissons Dieu du zèle qu'il inspire à quelques âmes privilégiées! Tout Paris est dans l'admiration et l'étonnement de la rapidité avec laquelle marche déjà cette entreprise colossale ; ....

1. M. l'abbé de Lowenbruck, dont il est fréquemment question dans la *Correspondance*, était un des membres de la compagnie de Jésus. Sa vive imagination et son activité un peu déréglée en eussent aisément fait un autre Père Lavalette. Mais, comme on le verra, l'équilibre de ses facultés ne se maintint pas, et, après de nombreuses excentricités, dont plusieurs personnes furent victimes, il perdit complétement la raison. Une des lettres de Mlle de Lucinière établit que, déjà fou, il prêchait encore *à merveille*.

« Le bon abbé Rauzan serait ravi, mon digne ami, que vous consentissiez à écrire une lettre qui pût être insérée dans quelques journaux, et dans laquelle vous plaideriez la cause de cette œuvre. Il est important que l'on vienne à son secours, et elle est inconnue dans beaucoup de départements. Ayez donc cette charité, mon vrai ami, et Dieu vous en récompensera. M. Lowenbruck joint ses instances à celles de son supérieur, et j'ose dire aux nôtres [1]... »

En novembre 1822, l'abbé Jean de Lamennais est nommé vicaire général de la Grande-Aumônerie. Les Feuillantines entonnent un hymne d'allégresse, et se hâtent d'offrir leur modeste asile au nouveau dignitaire de l'Église. — « Peut-être, écrit Mlle de Lucinière, sera-t-il bien aise de se dérober quelques instants à la foule, et de prendre tranquillement ses hauteurs avant de se lancer sur ce grand théâtre. Je ne puis m'empêcher de rire à l'idée de voir l'abbé Jean transformé en abbé de cour! Et vous, ne pensez-vous point à retirer votre petit manteau de la poussière [2]? Voilà l'heure arrivée, ou elle n'arrivera jamais... » C'est à quoi ni Lamennais, ni l'abbé Jean n'avaient songé. Ce dernier se rendit à son poste, tout aussi égayé que Mlle de Lucinière quand il songeait à sa métamorphose.

« 28 novembre de l'an des prodiges 1822.

« Je m'empresse, mon excellent ami, de vous annoncer l'heureuse arrivée du cher abbé Jean, mercredi, à neuf heures du matin. Croiriez-vous que ce *grand personnage* a paru ravi de loger dans notre *petite maison?* Nous lui avons offert la chambre d'Angélique [3] ce qui l'a fort arrangé, et d'autant mieux arrangé que rien n'est encore préparé à la Grande Aumônerie pour sa réception.

« Je vous disais donc, au début de ma lettre, que notre bon frère était arrivé à neuf heures. A dix, tout était en activité pour son accoutrement. Tailleurs, chapeliers, cordonniers, marchands de bas. Enfin, à deux heures, la métamorphose a été complète, et l'abbé Jean nous est apparu pimpant, sémillant, élégant, et riant aux éclats ainsi que nous. Ce sera réellement une chose amusante, que de

1. La réponse à cette lettre figure dans la Correspondance ci-après, sous le no 29. — 10 novembre 1822.

2. Voir ce que répond Lamennais au sujet de cette plaisanterie du petit manteau. Lettre no 30, 27 novembre, même année.

3. Mlle A. de Tremereuc.

le voir en habit de beau drap. doublé de soie, façon *à la française*, c'est-à-dire en habit de cour. Aujourd'hui le tailleur reçoit des ordres pour une « soutanelle » : je ne sais quelle nouveauté la journée de demain enfantera. Le Grand Aumônier a reçu son grand vicaire avec toutes les démonstrations de la joie, et le grand vicaire paraît très satisfait du Grand Aumônier...

« Je veux, maintenant, vous dire combien j'ai été ravie du beau, du sublime morceau que vous avez inséré dans le *Drapeau blanc*. Oh ! mille fois soyez vous béni ! Nos missionnaires en sont aux anges. Aussi ont ils fait foule ici, lorsqu'ils ont su que M. Jean était arrivé. Et c'est l'association de Saint-Joseph [1], mise en mouvement par le directeur, qui a pourvu à son équipement, tel que je vous l'ai dépeint...

« Je vous embrasse de tout mon cœur, et *honni soit qui mal y pense !* Je travaille à force aux notes sur la Vie de notre bon Père[2]. »

XLII

A propos du régime universitaire, à propos de la guerre d'Espagne, à propos de la loi sur les congrégations religieuses et de la loi sur le sacrilége, Lamennais marque de plus en plus nettement son opposition « ultramontaine ». Alors on l'applaudit sans réserve, au fond de la rue Saint-Jacques :

« Bon Dieu, mon excellent ami, dans quelle encre trempez-vous donc votre plume? Les libéraux vous étrangleront, et sûrement les ministres ne viendront pas à votre secours. Avez-vous lu que le *Constitutionnel* vous avait désigné comme généralissime de l'armée d'Espagne? Sans doute que, bientôt, on vous fera combattre à côté du Trappiste. En attendant nos troupes se mettent en campagne, etc. (2 février 1823.) »

« Nous avons lu votre dernière brochure avec un plaisir singulier..... Elle est tout-à-fait digne de vous ; ne cessez de combattre. Le ciel ne vous a pas donné des armes si bonnes et si belles pour n'en pas faire usage. Chacun dit aujourd'hui, même ceux qui avaient blâmé votre *Lettre au Grand Maître :* « — Eh bien ! l'abbé de Lamennais, après tout, est cause de tous les changements qui s'o-

1. Celle dont il est question dans le précédent extrait.
2. L'abbé Carron.

pèrent. Il en faut convenir. » En sorte, mon bon ami, qu'on vous regarde comme le héros de l'Espagne et de l'Université. Je doute, cependant, que nos ministres vous préparent une entrée triomphale pour votre retour à Paris. (24 novembre 1823.) »

« Salut à vous, noble défenseur de la foi! salut à vous, éloquent avocat des Vierges épouses de l'Agneau! nous avons lu ces brochures admirables : mille actions de grâces pour le don que vous nous en avez fait. Mon excellent ami, vous m'avez fait rougir en me démontrant l'odieux de cette loi contre les sacriléges qui m'avait tout d'abord séduite. Oh! pauvrette que j'étais! elle est digne d'anathème, et je le repète d'après vous, avec vous. On vient de me dire que l'évêque d'Hermopolis était malade de chagrin. Je crois que ce devrait être de confusion. Il veut, ajoute-t-on, donner sa démission. Voyez quel fracas vous occasionnez, petit homme des champs!...

« Tout ce qui respire l'air de la Cour vous condamne. Et je ne vous conseille pas de venir demander des pouvoirs à l'Archevêché. — Ces mauvaises lois, du reste, n'en passeront pas moins, en dépit de vous et de vos dents, ou plutôt de votre plume...

« Voilà M. Feutrier prélat! Son étoile n'a point pâli depuis la retraite de certain breton de ma connaissance [1]. On dit partout que vous serez nommé curé de la Madeleine; que notre archevêque l'a ainsi décidé pour vous rapprocher de sa personne, et s'éclairer de vos lumières. Je pense qu'il pourrait faire quelque chose de moins adroit. Mais ne serait-ce pas aussi « se précipiter trop indiscrètement dans le bien [2]? »

« Adieu, mon excellent ami, recevez l'assurance du bien tendre attachement que vous ont voué les deux solitaires, leurs deux filles, et le révérend abbé, leur chapelain. — NINETTE. (6 février 1825.) »

« Ninette vous écrira ces jours-ci des drôleries. »

J'extrais cette seule phrase d'une lettre de Mlle Angélique de Tremereuc, qui est, elle, toujours sérieuse dans son affection, ne se permet jamais rien qui puisse ressembler à une médisance, s'occupe peu de politique, déclare hautement son incompétence philosophique et littéraire, mais n'en admire pas moins, sur parole, le grand écrivain qui est, avant tout,

1. M. l'abbé Jean, que les Feuillantines avaient baptisé : Son Importance.

2. Allusion à des expressions employées par l'archevêque lui-même pour caractériser l'action puissante de Lamennais.

son ami. Ainsi fait Mlle de Villiers, dont les lettres sont encore plus rares, car sa vie entière est absorbée par les œuvres de charité. « C'est vraiment une belle âme, » dit Mlle de Lucinière en parlant d'elle. Du reste, aux Feuillantines, c'est un souvenir toujours présent que celui de l'ermite breton. Le Père Fauvel, l'abbé Carissan, lui restent fidèles, quoi qu'il arrive. Et jusqu'aux bons domestiques, — Lamennais ne les oublie guère dans ses lettres, — qui, lorsqu'arrivent à eux des bruits du dehors, fâcheux pour la renommée du « bon abbé Féli, » s'indignent aussi, et, sans trop savoir de quoi il s'agit, se mêleraient volontiers de la querelle. Jeanne, Jeannette, Peggy, sont là-dessus parfaitement d'accord, et bien des années après qu'il eût pu se croire oublié de ces bonnes filles, vieillies loin de lui, Lamennais, doux aux petits, reconnaissant envers les humbles, retrouve en elles des amies.

« Savez-vous que la vieille Jeannette se mit, il y a quelque temps, dans une horrible colère, en entendant la lecture d'un article de journal où l'on vous comparait au *Vieux de la Montagne?* — « Qu'ils sont impertinents, ces vilaines gens-là! s'écria-t-elle. M. l'abbé est encore un jeune homme : et ils n'ont que faire, assurément, de le mépriser ainsi. Il vaut mieux dans son petit doigt qu'eux dans toute leur personne... »

Voilà l'opinion de « la vieille Jeannette, » et, sans transition, Mlle de Lucinière ajoute ces lignes :

« Mon cher ami, savez-vous qu'un de mes amis est allé dernièrement à Pra... [1] et que le bon vieux roi lui a beaucoup parlé de vous? — « Il a trop d'esprit et de génie, lui dit-il, pour rester dans l'opinion qu'il *semble avoir embrassée*. La foi, a-t-il ajouté, le retirera de cet abîme! » Moi, j'ai répondu *amen* à cela, de tout mon cœur [2]. N'allez pas vous fâcher contre votre pauvre amie! Oh! cher et si cher Féli, quand reviendrez-vous à nous?...»

1. Prague.

2. Dans une lettre de Mlle de Lucinière, datée du Calvaire (Mont-Valérien), le 12 mai 1828, Charles X est encore en scène, et la scène est caractéristique :

« ......Si vous en étiez digne, je vous conterais que le Roi est venu ici, dans tout l'appareil de la royauté. Hélène était ravie, quoiqu'un peu désappointée, car elle m'a avoué qu'elle ne croyait pas que le Roi fût un homme comme les autres, mais un

Je ne sais pourquoi ce double appel, de la pieuse demoiselle et du vieux roi, me frappe comme un symbole. Les anciens dogmes semblent, admirablement personnifiés, tendre les bras au glorieux fugitif, et le rappeler de leurs voix chevrotantes. Le néant de leurs espérances ferait sourire, si la sincérité de leurs regrets ne commandait une autre émotion.

XIV

On a vu quel fut le sort des deux premiers volumes de l'*Indifférence en matière de Religion*. Le premier, salué d'un applaudissement unanime, — j'entends parmi ceux dont il exprimait les idées et servait les croyances ; le second, donnant déjà lieu, même dans le parti religieux, et plus particulièrement au sein du clergé, à des objections, à des restrictions jalouses de l'enthousiasme tout d'abord surpris. Ces soudaines explosions de génie, dans les rangs de la sainte milice, troublent, au sein de leur quiétude, bien des vanités qui s'ignorent, bien des ambitions qui, pour se replier sur elles-mêmes, n'en sont ni moins vivaces ni moins ardentes. Une renommée qui s'improvise les trouve hors de garde et sans ressources pour lui résister de haute lutte : mais tout succès a son lendemain, et ce lendemain n'est jamais perdu pour elles.

Est-ce un profane qui se permet d'interpréter ainsi, et qui interprète mal ces critiques cléricales, si bien masquées de scrupules, si timides et si bénignes au début, lesquelles, gagnant jour par jour du terrain, enflant peu à peu leurs murmures, rappellent le terrible *crescendo* de Dom Basile ? Si on le croit, ma réponse est prête. C'est dans une cellule de trappiste que les lignes suivantes ont été tracées :

être tout brillant, tout composé d'or et de pierreries. Son idée ne m'a point surprise. Je l'avais toute pareille, étant enfant. Ce bon prince, que j'aime *à l'ancienne mode*, me parut bien ému quand il fut aux pieds de la sainte Croix. On m'a dit, même, qu'il versait des larmes ! J'étais un peu trop éloignée pour m'en assurer. Mais ce dont je puis répondre, c'est qu'il était profondément recueilli. Le saint abbé Rauzan, qui prêchait les stations, nous invita, *à haute et bien intelligible voix*, à prévenir, par nos prières, l'orage dont nous sommes menacés. Ah ! que Dieu le détourne !.. Il fera encore ce miracle, je l'espère, en faveur de la foi du monarque. »

« *La Sainte volonté de Dieu.*

« Abbaye de Melleray, 26 juillet 1821.

« MONSIEUR L'ABBÉ,

« Bien que j'eusse à vous remercier pour la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre *Défense de l'Essai*, je n'ai pas voulu vous répondre avant de l'avoir lue avec toute l'attention dont je suis capable. Votre second volume, monsieur l'abbé, pour tout homme sage, présente un grand caractère de vérité. Mais votre *Défense* est une démonstration qui entraîne les convictions après elle. Vous battez vos adversaires de leurs propres armes, et, tout en les réduisant au silence, leur faites sentir leur imprudence et leur ignorance. Ils ne jurent tous que *in verba magistri*, de ces maîtres dont, pour la plupart, ils ne connaissent que les noms, et vous leur faites voir que ces maîtres ont pensé et parlé de manière à fournir eux-mêmes la preuve la plus évidente de votre système. Je ne sais cependant si votre *Défense* sera également goûtée par tous. *Il est des gens dont vous compromettez furieusement l'amour-propre, et ces torts-là ne se pardonnent pas.* Vous leur faites voir clairement, non-seulement qu'il ne vous ont pas compris, mais qu'ils n'ont ni lu, ni au moins entendu les grands oracles dont ils invoquent l'autorité contre vous, qui les citez au redoutable tribunal du sens commun. C'est, monsieur l'abbé, être trop exigeant, etc., etc... »

La lettre est signée F. ANTOINE, *abbé de Melleray*, et l'esprit de Voltaire n'est évidemment pour rien dans sa rédaction.

Deux ans plus tard, à propos des deux derniers volumes de l'*Indifférence*, un missionnaire, formé par l'abbé Carron, et compté parmi les plus éloquents, l'abbé Le Tourneur, se montre encore plus explicite :

«...Il me semble que, depuis que j'ai lu vos deux derniers volumes, je suis plus fort, je vois mieux, j'entends plus clair. Que Dieu soit béni, mon bon frère, de tout ce qu'il vous a donné pour sa gloire! Car si sur un cœur de prêtre, bien desséché, bien éteint, presque mort, ces traits de feu et de lumière ont laissé une empreinte si forte, et je crois si profonde, que sera-ce donc dans des âmes mieux disposées?... N'ayant pas le temps de vous lire le jour, je vous lisais la nuit, et il m'a fallu bien des heures de nuit, car il y a des passages qui m'arrêtaient longtemps, et sur lesquels il me fallait revenir bien des fois.

« La dernière livraison des *Tablettes du Clergé* contenait une lettre datée de Rome, tout à fait dans le style et la manière de C....... Je

n'en ai pas été surpris, car je m'y attendais, et je gagerais qu'Ostini l'a trouvée de son goût. *Cæci sunt et duces cæcorum*. Ces petites conjurations d'amours-propres froissés, et de systèmes vaincus, peuvent retarder le triomphe de la Vérité ; mais son jour viendra...

« On a souvent besoin de lever les yeux au ciel dans les jours où nous vivons, tant le mal y est extrême, tant les efforts qu'on tente pour y porter remède paraissent impuissants. Notre bon Jean [1] m'attriste ; et quoique mon évêque me dise que « la guerre est un peu son élément, » je doute fort qu'on vive à l'aise au milieu de tracasseries dans lesquelles on est à peine soutenu par ceux qui y sont à peu près seuls intéressés. Puis, de même que les éloges ne tarissent pas lorsqu'on réussit, à quelque chance d'ailleurs que le succès se puisse devoir, on peut s'attendre à la censure la plus démesurée, lorsqu'on est traversé ou arrêté court dans sa marche. Si les réformes de l'abbé Jean n'avaient pas été contrecarrées en tout sens, l'ordre qu'il rétablissait à Saint-Denis et dans toute la Grande Aumônerie ajoutait à sa réputation d'habileté. Je ne serais pas surpris, maintenant, qu'on déclarât « qu'il n'est qu'un brouillon. »

XV

Ces hostilités sacerdotales, dont on entrevoit le caractère, Lamennais les avait subies à Rome aussi bien qu'à Paris. Son « ultramontanisme » ne l'en avait pas préservé. Partout où il y avait des théologiens, il rencontrait des opposants, parce qu'il y trouvait des rivaux. Quelques fragments des lettres que lui écrivait, en 1822 et 1823, un ecclésiastique français de la cour pontificale, préciseront cette situation singulière. M. de Sambucy, cousin de M. de Bonald, était chargé de faire traduire en italien, et de publier à Rome la *Défense de l'Essai*. Il écrivait à Lamennais, le 11 février 1822 :

« MONSIEUR L'ABBÉ,

« J'ai bien fait, sans doute, de ne pas confier le manuscrit de la traduction de la *Défense* à monsieur l'abbé *** dont le nom seul aurait fait rejaillir sur la traduction le discrédit où sa conduite l'a jeté à Rome.

1. L'abbé Jean de Lamennais.

« Le nom du traducteur—le R. P. Orioli, cordelier ou conventuel, régent du collége de Saint-Bonaventure dans le couvent des Saints-Apôtres, consulteur de l'*Index*, etc., homme savant, et qui joint à beaucoup d'esprit un jugement très-solide, — en a imposé aux contradicteurs, mais ne leur a pas absolument fermé la bouche. On a tenté de faire changer d'avis le R. P. Maître du Sacré Palais, pour arrêter l'impression. Il m'a prié de passer chez lui. Apres une entrevue et une discussion d'une demi-heure, je l'ai laissé inébranlable. L'assesseur du Saint-Office a désiré pareillement me communiquer ses observations. J'ai répondu à tout. Une seule difficulté à laquelle je n'ai pu répondre est celle-ci : — on lui écrit de Paris que vous vous êtes rendu aux observations de plusieurs personnes très-graves, et que, d'après leurs sentiments, vous préparez une nouvelle édition du second volume, où tout sera corrigé : — « L'impression de la *Défense* est donc, me disait-il, parfaitement inutile. » — Je lui ai répondu : — « On a permis, en Italie, la traduction et la vente du second volume; il est donc utile d'autoriser la traduction et la vente de la *Défense*, dans les intérêts de l'auteur et de la vérité même ; afin que les Italiens soient plus à même de juger.

« J'ai découvert que, parmi les deux théologiens consultés sur le second tome [1], l'un vous était favorable et l'autre contraire ; et j'ai arraché à celui-ci l'aveu qu'il n'avait pas lu la *Défense*. A peine arrivé chez moi, je lui ai envoyé la seconde édition de celle-ci pour éclairer son jugement, etc., etc.

« Je vous observerai (*sic*) ici que l'école du Collége romain, confiée à des prêtres séculiers, ne parle que de Condillac, Locke, etc. Le cardinal Litta gémissait avec moi, avant sa mort, de cette sorte de tendance au matérialisme. Il se proposait de changer cet esprit.

« Vous avez pour vous le cardinal doyen de la Somalia qui, avec l'évêque de Potenza et le P. Orioli, vos deux traducteurs, prétendent hautement que l'on ne vous comprend pas, ou que l'on ne sait pas le français suffisamment, si l'on n'adopte pas votre système...»

« 10 mai 1822.

« L'impression est terminée, et j'ai obtenu trois approbations, suivant votre désir. Je vais maintenant donner cours à l'édition que je ferai annoncer favorablement dans le *Journal Ecclésiastique* de Naples, avant de le faire annoncer dans celui de Rome, parce qu'il y a encore des contradicteurs.

1. De l'*Indifférence*, etc. La *Défense* ne formait qu'un volume.

« Le plus savant de ceux-ci, mon ami et collègue de l'archevêque de Gênes, m'a promis de me donner amicalement les raisons de sa critique, par écrit. Je vous les enverrai parce que, peut-être, en tête du troisième volume, vous pourrez en tirer profit, ou y répondre.

« Quant à un abbé du Collége romain qui avait été consulté, voici sa réponse : *Systema falso in filosofia, pericoloso in theologia.*

« Je crois que le traducteur l'a un peu ramené à un jugement plus modéré et moins tranchant, etc., etc. »

« *P. S.* Au moment où j'allais envoyer ma lettre à la poste, le R. P. Maître du Sacré Palais, m'a dit qu'il venait de recevoir une lettre avec des corrections dont il me fera part ces jours-ci. J'ai vu, en effet, votre signature et votre caractère d'écriture.

« On était encore venu le solliciter contre l'impression ; mais il a été inébranlable...

« L'école du Collége romain, peu accréditée d'ailleurs, ne vous est pas favorable, je vous en ai dit la raison, etc. »

« 16 octobre 1823.

« Je viens de faire l'heureuse rencontre de votre ouvrage (c'est-à-dire des tomes III et IV de l'*Essai*) et je me suis empressé de le porter à votre illustre défenseur, qui est, en même temps, le plus savant de nos théologiens. Je ne négligerai rien pour détruire les préventions, pour éclairer les esprits, et assurer à la Vérité son triomphe.

« Mais un nouvel incident est venu affliger vos amis. C'est le démêlé avec l'Université. De grâce, veuillez bien me donner, à ce sujet, tous les documents utiles : cela intéresse votre réputation un peu compromise (et même beaucoup) par cet éclat que l'on taxe « d'excès de zèle, d'imprudence, etc. » Des cardinaux et des théologiens, qui vous sont singulièrement attachés, réclament de mon amitié ce bon office auprès de vous. Veuillez donc bien nous offrir cette occasion de rendre justice à vos bonnes intentions, dont nous ne pouvons douter. »

On voit, par ces extraits, de quelles inquiétudes, de quelles méticuleuses obsessions, de quelles sourdes menées, de quelles ténébreuses inimitiés le plus vaillant champion de l'Église Romaine était entouré, là où il n'aurait dû avoir, ce semble, que des admirateurs et des amis[1].

1. Quant aux gallicans, leur inimitié, plus naturelle, était aussi plus franche, dirai-je plus brutale ? Ce mot, un peu dur, m'est suggéré par le souvenir

XVI

Son voyage à Rome, en 1824, s'explique par la nécessité de raffermir cette situation si contestée qu'on lui faisait auprès de l'autorité pontificale. Aucune visée ambitieuse ne l'y poussait, et il résista, non sans peine, aux flatteuses instances de ceux qui voulaient le retenir dans cette haute sphère du pouvoir ecclésiastique.

« Paris m'est insupportable, — écrit-il à cette époque dans une lettre toute d'intimité.— Je préfère mille fois l'Italie pour le climat, mais surtout pour les hommes. Ce peuple a été, je vous assure, étrangement calomnié. On a voulu me retenir à Rome; et j'y serais certainement resté si l'idée du devoir n'était venue contrarier mon penchant. Il m'a semblé que, peut-être, avais-je à faire quelque bien en France, et je suis revenu y chercher des injures, des haines et

d'une véritable avanie que Lamennais eut à subir, et qui est rapportée en ces termes dans l'*Essai biographique*, déjà cité : « En revenant d'Italie, en 1824, Lamennais était descendu à Paris, rue de Bourbon, n° 2, chez son frère, M. l'abbé Jean, qui venait de se démettre des fonctions de vicaire général de la Grande Aumônerie..... Le prince de Croy, archevêque de Rouen et Grand Aumônier de France, eut l'inconcevable idée de s'en formaliser. Il en écrivit à M. le comte de Senfft. De là les deux lettres suivantes qui lui furent adressées :

« Paris, 1er octobre 1824.

« Monseigneur,

« Personne n'était moins propre que moi au rôle d'ambassadeur auprès de M. l'abbé F. de Lamennais; mais, Monseigneur, vous avez parlé à quelqu'un qui s'honore d'avoir pour lui les sentiments d'un autre lui-même, et vous êtes sûr, par là, de voir vos intentions remplies. Mon ami viendra dès demain demeurer chez moi.

« Agréez, je vous supplie, l'hommage du profond respect avec lequel, etc., etc.

« LE COMTE DE SENFFT. »

« Monseigneur,

« M. le comte de Senfft m'a remis la lettre que vous lui avez écrite le 29 septembre.

« En descendant, à mon retour de Rome, dans une maison où mon frère a, pour quelques jours encore, ses neveux et ses domestiques, je croyais descendre chez lui et non pas chez vous. Vous m'apprenez que je me suis trompé. Dans une heure, je serai sorti du logement que vous m'invitez à *quitter promptement*.

« Il y a trois semaines, le Souverain Pontife me demandait, avec instance, d'accepter n logement au Vatican. Je vous rends grâces de m'avoir mis, en si peu de temps, à même d'apprécier la différence des hommes et des pays.

« J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments que je vous dois, etc., etc.,

« F. DE LAMENNAIS. »

des persécutions. Mais, comme notre modèle et notre chef ne nous a promis que cela, nous avons grand tort d'attendre ici-bas autre chose, et, croyez-moi, il y a plus de joie dans ce sort si triste en apparence, que dans toutes les prospérités des méchants. »

Pour ce *bien* que Lamennais comptait alors réaliser, il tentait de réunir toutes les forces vives du parti catholique, et nul n'avait, en somme, les mêmes titres que lui à se faire le centre et le chef du jeune clergé. Le voyant toujours à l'avant-garde, on ne doutait pas que l'avenir ne lui appartînt. Les adhésions, les dévouements affluaient de tous côtés. On remplirait un volume de toutes les sollicitations qui lui étaient adressées, de toutes les offres de concours, — plus ou moins désintéressées, — que le zèle religieux d'une part, l'ambition mondaine de l'autre, multiplièrent autour de lui, et qui l'allaient chercher dans sa solitude.

Un de ces documents suffira. Il est signé de deux noms qui appartiennent aujourd'hui à l'épiscopat français, et se rattache à la fondation d'un recueil dont il est souvent parlé dans la *Correspondance*. On comprendra donc que je l'aie choisi, de préférence à beaucoup d'autres du même genre.

« Paris, 25 décembre 1823.

« MONSIEUR L'ABBÉ,

« J'ai l'honneur de vous adresser l'*Introduction* du *Mémorial catholique*, ouvrage périodique qui paraîtra chaque mois. M. votre frère a eu la bonté de s'intéresser vivement à cette entreprise, de nous aider de ses conseils, et de nous permettre de placer cet écrit sous la protection de la Grande Aumônerie. Il veut bien en être le directeur. L'abbé de Salinis, l'abbé Ganilh et moi en serons les principaux rédacteurs. M. l'abbé Martin, M. Affre [1] et quelques autres personnes y travailleront. Une personne de la connaissance de M. l'abbé Ganilh a fait les fonds nécessaires.

« Nous croyons que l'esprit dans lequel cet écrit sera dirigé aura votre approbation. Vous verrez, d'après l'Introduction que j'ai l'honneur de vous adresser, qu'il s'efforcera d'être l'organe fidèle de toutes les bonnes doctrines.

« M. votre frère n'a pas cru présumer trop de votre bonté en

1. Depuis archevêque de Paris.

nous faisant espérer que vous voudriez bien écrire une lettre d'encouragement que l'on pût insérer à la tête de la première livraison, laquelle paraîtra le 15 janvier prochain. Le succès de cet ouvrage dépend, en grande partie, de cette bonté de votre part.

« Nous ne devons pas nous nommer, car nos faibles noms auraient bien peu de poids, et contribueraient plutôt à faire déprécier notre entreprise : le vôtre, monsieur l'abbé, qui y serait attaché par cette lettre d'encouragement, serait notre appui. Comme cet écrit périodique est sous la direction de M. votre frère, auquel seront soumis tous les articles, nous n'hésitons pas à vous promettre que toutes les doctrines qui y seront soutenues ne vous feraient jamais repentir de l'approbation que vous lui auriez donnée; et comme cet ouvrage peut faire quelque bien, nous ne négligerons rien, de notre côté, pour que sa rédaction réponde, autant qu'il sera en notre pouvoir, à l'importance de son objet...

« Nous cherchons à nous consoler un peu de votre absence, monsieur l'abbé, en nous entretenant souvent de vous, et nous aimons surtout à nous souvenir de vous devant le bon Dieu. Nous avons acheté deux lithographies de votre portrait, aujourd'hui très-rares, et celle qui m'est échue en partage portait ces mots, écrits d'une main inconnue : *Protecteur zélé de l'enseignement mutuel !!!*

« Il nous serait bien doux d'apprendre que votre santé est dans un tat conforme à nos vœux. Veuillez agréer, monsieur l'abbé, ceux que nous formons pour vous, vous savez avec quel cœur ! Je ne crois pas qu'on puisse en faire de plus vifs et de plus respectueux. »

« ***, *prêtre.* »

« Permettez-moi, Monsieur, de me joindre à l'abbé *** pour solliciter de vous une lettre à laquelle le succès du *Mémorial catholique* nous paraît attaché. Vous seul ne vous figurez pas l'autorité que vous lui donneriez en lui prêtant la protection de votre nom. C'est un champion inconnu qui descend dans l'arène ou vous avez vaincu tant de fois les ennemis de Dieu et de la société. Vous doublerez ses forces en lui tendant la main. Toute son ambition, c'est qu'on puisse dire de lui, quelque jour, ce vers du poëte latin :

...... Dextræ se parvus Iulus
Implicuit, sequiturque patrem, non passibus æquis.

« ...Combien j'ai regretté, monsieur, d'être arrivé à Paris deux jours trop tard pour avoir le plaisir de vous voir ! Comme vous le dit M. ***, nous tâchons de nous dédommager d'être séparés de vous en parlant de vous presque habituellement. Nous vivons sur

les souvenirs de tant de moments où nous avons eu le bonheur de vous posséder. Nous avons retrouvé, avec beaucoup de peine, deux de vos portraits. J'ai placé l'un dans mon cabinet. Nous y étions, dimanche, douze personnes réunies, et nous remarquâmes que, dans ce nombre, il n'y en avait pas une seule chez qui la vue de votre portrait ne réveillât les mêmes sentiments.

« Agréez le tendre et respectueux attachement de celui qui ose se dire, pour la vie, monsieur,

« Votre plus dévoué serviteur et ami[1]. »

Du *Mémorial catholique*, devenu l'organe indirect de Lamennais, devait sortir plus tard l'Association pour la défense de la Religion Catholique, dont il ne fit point partie, mais qu'il inspirait de loin, et avec le concours de laquelle il comptait arriver à fonder cette petite colonie de Malestroit[2], où il voulait former de jeunes apôtres, imbus de ses doctrines, pénétrés de son esprit, émules de son dévouement, les futurs champions du catholicisme régénéré.

1. Les relations dont ces lettres indiquent l'origine devinrent de plus en plus intimes. Six ans plus tard, en 1829, le second des deux correspondants que nous venons de citer, écrivait à l'ermite de la Chenaie, — la lettre est du 23 février :

« Je n'entreprendrai pas d'excuser mon silence. C'est une paresse inconcevable; c'est une négligence qui n'a pas de nom; c'est tout ce que vous voudrez, mais c'est quelque chose qui ne doit pas empêcher que vous m'aimiez, parce que c'est quelque chose qui n'empêche pas qu'il n'y a personne au monde qui vous soit plus dévoué, qui vous aime plus que moi. Et puisque j'ai commencé, me laisserai-je aller à vous dire ce que je pense des sentiments que j'éprouve pour vous? Ce n'est pas de l'amitié. Il y a trop loin de vous à moi pour pouvoir l'appeler de ce nom. C'est quelque chose qui ressemble plutôt à cette affection tendre, à ce respect religieux dont se compose la piété filiale. Dans le fait, le nom de *père* est celui qui exprime le mieux ce qu'il me semble que vous êtes à l'égard de moi. Je vous l'aurais donné depuis longtemps, si j'avais osé me le permettre, et, ne l'osant pas, je n'ai jamais su en trouver un autre. Le peu de vie que je puis avoir dans mon intelligence et dans mon cœur, je sens que je l'ai puisée dans vos doctrines... En me rapprochant de vous, Dieu m'a appelé à une nouvelle existence. Je suis donc « votre enfant » dans un sens très-vrai, etc., etc. »

2. Ce nom de Malestroit rappelle le fameux chef de condottieri bretons qui, avec ses six mille cavaliers et ses quatre mille fantassins, alla se mettre, en 1376, sous les ordres du légat pontifical dans la Marche d'Ancône, le cardinal des Douze Apôtres (Robert de Genève, d'abord chanoine à Paris, puis évêque de Terouanne et de Cambrai, puis enfin pape sous le nom de Clément VII). Voir dans sa biographie comment il traita les habitants de Césène, quand ils lui eurent ouvert leurs portes, sous promesse formelle de pardon. Malestroit et lui, ce jour-là, rivalisèrent de perfidie et de cruauté.

XVII

Tous ces moyens, les deux premiers surtout, relèvent de l'esprit moderne. C'est le journal, c'est la franc-maçonnerie, c'est l'École normale appelés au secours de la Foi chancelante, de la doctrine peu à peu corrompue qu'on prétend revivifier. Pareils expédients devaient effaroucher les hommes qui voyaient alors, et voient de nos jours encore, dans l'existence de leur Religion un fait surnaturel, et non pas un fait historique. Ceux là regardent à peu près comme un sacrilége le secours que l'homme apporte à l'ordre établi par Dieu. C'est David profanant l'arche sainte qu'il veut soutenir.

Lamennais n'était point de ces mystiques fatalistes. De chaque fait humain, sa logique puissante déduisait, parfois avec trop de rigueur, souvent avec une sagacité rare, les conséquences ou probables ou inévitables. Et bien qu'à chaque instant, par une sorte d'habitude pieuse, il s'en remette à la Providence dont le secours ne saurait manquer à l'Église, encore demeure-t-il persuadé, on le voit bien, que l'Église elle-même ne saurait attendre, immobile, cette aide d'en haut.

Là est le sens général et de la lutte qu'il soutient avec tant d'énergie, et des appels désespérés qu'il ne cesse d'adresser à Rome, dont l'incurie, le nonchaloir hésitant, la faiblesse, les lâches concessions, tantôt l'exaspèrent et tantôt le découragent. Il y avait des disciples et des amis : le P. Orioli, traducteur de la *Défense*, le P. Brzozowski, quelques autres encore. L'un d'eux, le plus actif, le plus zélé, va nous dire en quel sens ils agissaient, et quel attachement ils professaient pour Lamennais.

« ...J'ai lu avec plaisir et admiration votre étonnant ouvrage sur la Religion, que j'ai reçu en même temps que votre lettre de Paris. Voilà qui est clair, qui est fort, et même assez clair et assez fort. Vous avez tout à fait pulvérisé le gallicanisme. Je ne trouve rien qu'on puisse opposer. Votre corps est malheureusement très-faible,

mais votre esprit me paraît plus fort dans ce dernier écrit. Ce livre désabusera tout à fait le reste du clergé qui puisse être encore attaché aux Quatre articles[1].

«... Pourquoi M. de Bonald est-il mort avant d'avoir pu lire ce chef-d'œuvre, qui lui aurait fait quitter l'impie préjugé (*sic*) qui préoccupait son esprit? Le bon Dieu vous a destiné pour faire une révolution dans les doctrines, dont vous-même ne vous doutez pas... Ici se fait du bien, et c'est à vous, c'est à vos principes... qu'on le doit. L'Université, dans trois années, changera tout à fait ses doctrines politiques et philosophiques. Ce bien est réel, plus que celui qui se fait ailleurs, car il se fait AU CENTRE.

« Qu'il me tarde, mon-très cher ami, de vous envoyer mes premiers volumes pour vous donner le plaisir de voir vos principes et vos doctrines devenus la base de l'enseignement public dans la Ville Éternelle ! — 26 mars 1826. »

La même lettre porte un *post-scriptum* daté du 15 avril. On y lit :

« Par le moyen de notre aimable comtesse Riccini[2], je viens d'apprendre que l'on vous a mandé à paraître au tribunal de la police correctionnelle. Je sens toute la force de cet acte d'abominable injustice qui fait frémir d'horreur tous les honnêtes gens. Mais rappelez-vous ce que vous avez eu la bonté de m'écrire une fois : « que le bien ne se fait qu'à ce prix. » Votre cause a intéressé ici tout le monde en votre faveur. Le Saint-Père s'est empressé d'en écrire à son Nonce : mais je crains que ces dispositions seront arrivées trop tard. J'attends avec impatience le résultat de ce scandaleux procès qui doit vous faire autant d'honneur que grande sera l'ignominie dont vos ennemis vont être couverts. »

Les biographes de Lamennais n'ont pas négligé de relever ce détail, en effet assez curieux, que le portrait de l'illustre écrivain était, avec le crucifix, le seul ornement du

1. Ces lettres sont écrites en français. Nous laissons subsister leurs *italianismes*, comme gages d'authenticité.

2. La comtesse Fernanda Riccini, de Modène, était une jeune femme adonnée à ces études sérieuses dont l'aridité rebute presque toutes les personnes de son rang, de son âge et surtout de son sexe. Elle avait traduit en italien l'*Essai sur l'Indifférence*. Plusieurs lettres d'elle attestent l'attachement sincère qu'elle professait pour Lamennais, et qu'il lui rendait bien, la *Correspondance* en fait foi.

cabinet de Léon XII. Voici comment cette image y était arrivée.

« Le Saint-Père nous regarde toujours avec un œil de bienveillance toute paternelle. Lundi de la semaine prochaine, je serai à ses pieds. Je lui offrirai votre portrait lithographique que j'ai fait encadrer dans une *cornice* (cadre, bordure) d'une très-grande beauté. Avant de le lui présenter, je l'ai fait interroger. et il a eu la bonté de me faire entendre « que S. S. acceptera volontiers le portrait de M. de Lamennais, mais qu'elle désire que le père ***** le lui présente en personne. » Qu'il me tarde, mon très-cher ami et frère. que ce portrait soit exposé dans la chambre d'audience du Souverain Pontife! J'espère, par ce seul trait de la bienveillance souveraine envers vous, que les courtisans, au moins, apprendront à vous estimer davantage; et je me flatte que votre modestie voudra bien me pardonner cette sainte *cotterie romaine* (*sic*) en faveur des conséquences salutaires qui peuvent en résulter pour la Vérité. — 8 juin 1827. »

L'extrait suivant d'une lettre écrite par le R. P. Orioli complétera cet aperçu des rapports de Lamennais avec la cour romaine, sous le pontificat dè Léon XII.

« Monsieur et très-cher ami, j'ai eu avant-hier l'honneur d'être admis à une audience particulière de Sa Sainteté, qui a duré à peu près quarante minutes. Le Saint-Père, entre autres choses, m'a demandé: « Avez-vous des nouvelles de M. de la Mennais? — Non, Saint-Père; il y a quelque temps que je n'ai reçu de ses lettres; mais je sais d'ailleurs qu'il est à sa campagne, en Bretagne, où il travaille à un ouvrage d'une utilité marquante, qui fera le plus grand bien. — Quand vous aurez occasion de lui écrire, dites-lui mille choses de ma part, et assurez-le de toute mon affection. — Je suis très-flatté d'une telle commission, très-saint Père! »

« On a ensuite parlé de bien des choses, et, au bout de quelque temps, Sa Sainteté m'a congédié. J'allais sortir, en répétant ma génuflexion tout près de la porte du cabinet. lorsque le Pape m'a rappelé en me disant: « N'oubliez pas d'écrire à M. de la Mennais que je vous ai demandé de ses nouvelles avec le plus vif intérêt, et que je vous ai chargé de lui dire mille choses de ma part. »

« Voilà donc, mon cher et respectable ami, l'objet de cette lettre, qui doit bien vous faire le plus grand plaisir, etc., etc [1]. — 9 août 1827. »

1. Écrite en français: pas un mot de changé.

XVIII

S'étonnera-t-on — je ne le crois pas — après avoir lu ces lettres, que Lamennais ait voulu avoir, auprès des principaux membres de l'administration pontificale, et, par eux, auprès Pape lui-même, d'autres interprètes de ses désirs, de ses vues, de ses sollicitudes, de ses vives aspirations? Il avait connu à Paris M. le comte de Senfft, un des agents les mieux accrédités de la diplomatie autrichienne : homme d'un esprit sérieux et d'une nature mélancolique, catholique très-fervent, moins absolutiste, cependant, qu'on ne pourrait le croire d'un agent de M. de Metternich, et d'un chrétien fort attaché aux RR. PP. Jésuites.

Plus que lui peut-être, sa femme et sa fille, esprits distingués, cœurs aimants et généreux, s'étaient attachées à Lamennais. Son génie seul ne les lui avait pas conquises; elles goûtaient aussi cette douce gaieté — presque enfantine — qu'il portait dans les relations du monde, tant qu'elles lui laissaient une pleine confiance. Plus d'une fois, dans la *Correspondance*, on trouvera des allusions « aux bons rires » de la rue du Bac. C'était là qu'habitaient les dames de Senfft pendant leur séjour à Paris. L'abbé Jean, lui aussi, rappelle, dans une de ses lettres, ces soirées si gaies, si pleines d'abandon et d'interminables causeries.

Je n'ai pas à caractériser les relations épistolaires qui s'établirent, et se maintinrent pendant bien des années, entre Lamennais et la famille de Senfft. Toutes les lettres de Lamennais sont données dans ce recueil, et un esprit attentif ne sera pas en peine pour saisir les nuances de la triple affection qui l'attachait à cette famille d'élite : — affection plus mêlée de respect, et un peu moins intime, quand il s'agit de l'ambassadeur ; — plus dominante et encline aux conseils, quand c'est à l'ambassadrice qu'il écrit ; — plus paternelle, plus tendre, plus souriante, quand il reprend avec la comtesse Louise les causeries familières d'autrefois.

Je n'ai recueilli, dans les papiers laissés par Lamennais, que quelques débris des lettres de cette noble chanoinesse

autrichienne. Ils font regretter ce qui a disparu. Ce sont des conversations écrites, sans nulle prétention apparente, et dans toutes les langues qui se présentent à la mémoire de la jeune polyglotte, y compris le latin,—qu'elle avait peut-être appris en Hongrie.

Un de ces jolis billets traite d'un sujet assez important, et le traite d'une manière assez originale pour que je n'hésite pas à le transcrire ici.

« Turin, 15 novembre 1826.

« Que votre dernière lettre nous a comblées de joie! Oui, je sens revenir vos forces. Votre écriture, votre style le disent, nos vœux sont entendus. A la fin, ils seront comblés par votre présence. En attendant, je vous prie d'aimer le P. Grassi de tout votre cœur[1]. Vous ne pouvez pas vous faire une idée de la vivacité *of the affectionate interest he takes in you.*

« Voici ce qu'on m'écrit :

« Le P. V****** a dû succomber dans la guerre qu'on lui a suscitée. Il a dû renoncer à sa place, mais il ne quittera pas R. Sa santé a souffert dans le dernier combat. Mais, *s'il sait modérer son ardeur,* le temps viendra où ses ennemis se repentiront de l'avoir attaqué, lui et les doctrines qu'il défend.— Cet échec était à prévoir, parce qu'il était loin de se tenir assez en garde contre des piéges qu'il n'appréciait pas à leur juste valeur, connaissant trop peu le terrain. »

« Il paraît qu'il y a eu imprudence dans sa conduite, et c'est la chose dont les amis du Saint-Siége doivent se défendre le plus dans les circonstances présentes. Papa vous dira les détails, ainsi qu'au sujet de Mgr Marchetti.

« *Now a hint more for you. C^ss R[2]. adds, in the same letter, that the rumour of* A CERTAIN CARDINALSHIP *having been spread through R., some one presumed to advert to it, while speaking with the Pope himself, who gave no answer whatsoever. One mentioned, afterwards, the possibility of the promotion of another who had already purchased his habits, when his H^ss added";* — Può vender la porpora, giacchè le tignole vi ci si metteranno forse dentro. »

1. Probablement le chapelain de l'ambassade, pour les messes dites afin d'obtenir le rétablissement de Lamennais.

2. La comtesse Riccini, très-probablement.

I catch much hope from this information, and I am eager to tell it you all myself. As to us, etc., etc[1].

Dans une autre lettre, abordant un sujet moins grave :

« L'hommage que vous rendez à Manzoni m'enchante, écrit-elle. J'ai reçu dernièrement une lettre charmante du comte Xavier de M. qui se plaint de la longueur de la *famine* et de la *peste*. Mais ces deux tableaux me paraissent, en eux-mêmes, de tels chefs-d'œuvre que je leur passe volontiers d'éclipser Renzo[2]

Que j'admire vos progrès en italien! Que je voudrais lire avec vous le Dante que vous possédez si parfaitement! Connaissez-vous *Foscarini?* C'est une fort belle tragédie, d'une tendance détestable, mais écrite avec une verve entraînante. Il faut aussi que je tâche de vous envoyer *Rezia*, poëme religieux et philosophique, *by my noble and learned friend*, Deodata Saluzzo Roëro. Il renferme de grandes beautés, quoiqu'un peu diffus.

En voila assez, d'italien. J'ai à vous conter, en français, un événement fort triste : Papa est allé avant-hier, à quatre heures p.-m. (de l'après-midi) faire une course d'affaires. Il a bronché sur un escalier obscur, il est tombé sur le genou, et a donné de la mâchoire supérieure contre une marche, etc., etc. Jugez de notre effroi et des grâces que nous avons à rendre à Dieu, qui n'a pas permis que cet accident eût des suites plus graves; *ne nimis offendas ad lapidem pedem tuum.....*

Voici enfin un échantillon des *gaietés* de la comtesse Louise :

«...Nous avons ici *un Calmouck* (sans doute l'envoyé de Russie)

1. «...Maintenant, à bon entendeur salut. La comtesse R. ajoute, dans la même lettre, que le bruit d'une certaine nomination au cardinalat s'étant répandu dans Rome, quelqu'un osa bien y faire allusion, dans un entretien avec le Saint-Père lui-même, qui n'a donné aucune réponse quelconque. Il fut ensuite question de la promotion possible d'une autre personne qui déjà, par avance, avait acheté son costume. Sur quoi, Sa Sainteté ajouta : — *Il peut bien vendre sa pourpre, de peur que les vers ne s'y mettent.* Je puise beaucoup d'espérance dans ces renseignements, et j'ai voulu me hâter de vous conter tout cela moi-même. Quant à nous, etc., etc.»—On peut s'assurer, en lisant la réponse de Lamennais (157, Paris, 26 novembre 1826), que ses vues d'ambition ne le tourmentaient guère : sa lettre est longue, et, relativement à ce qu'on vient de lire, ne renferme que ces mots : « J'ai reçu exactement vos lettres... et je vous remercie des détails qu'elles contiennent. »

2. Un des héros du roman, *I Promessi Sposi.*

à qui je ne crois pas que j'arrive jamais à dire plus d'une phrase, quoiqu'il s'exprime avec recherche.

Pour finir gaiement cette longue et triste épitre, je vous dirai que je m'accommode bien mieux de l'éloquence muette, mais toute catholique, du marquis de Bassecourt, quoiqu'il dise, sans exagération :

Bibe Henry Quatre,
Bibe ce roi baillant!

Et qu'il soit revenu d'une course en Toscane, «rabi de la bille et du port de Libourne, après aboir été aux vains de Lucques boir le Duc. » Ce n'est pas un conte que je vous fais. Sa petite femme a perdu sa mère, la duchesse de Frias ; sa douleur est touchante et vraie.

Papa est fort affecté de toutes ces secousses sociales, de toutes ses peines personnelles. Il n'a personne à qui parler à cœur ouvert. Cela dévore, et sa santé s'en ressent, etc.

XIX

Au début de l'année 1828, la comtesse demande à Lamennais ses étrennes du 1er janvier, et ces étrennes « c'est d'aimer un peu mieux les Jésuites et l'Autriche. » Pour l'Autriche, passe encore. En 1828, non plus tard, on aurait peut-être obtenu cette concession : quant aux Jésuites... même persécutés, même chassés, Lamennais ne put jamais les adopter, les goûter. Tel ou tel d'entre eux, à la bonne heure. Mais « la sainte milice » comme les appelle la comtesse Louise, il l'a vue à l'œuvre, mieux que personne, et il n'y a rien de commun entre ses soldats et lui. Elle lui rend, au surplus, méfiance pour méfiance, antipathie pour antipathie. Dès le début, elle a repoussé, sans bruit, cet auxiliaire indiscipliné, qu'elle n'a point créé, qu'elle ne saurait détruire, qui parle haut, dit ce qu'il pense, marche droit au but, se lance aux avant-gardes. Ce n'est point là « le bâton dans les mains du vieillard », c'est la vaillante épée à laquelle il faut une main d'athlète ; — on n'en fait pas ce qu'on veut, ni comme on le veut; — elle a la trempe de l'acier, elle en a l'éclat immaculé, mais non la souplesse. Comment manier, utiliser

cette arme compromettante, ce glaive sans poignée? Comment se servir de cet homme toujours droit, toujours loyal, qui jamais ne transige, jamais ne se dérobe, jamais ne fléchit pour se redresser ensuite?

Les Jésuites donc, se méfiaient de Lamennais, qui—collectivement parlant — le leur rendait bien, et, pire grief, les méprisait aussi quelque peu; gens du passé, spectres d'un autre temps, follement retranchés derrière des ruines, sans intelligence de l'avenir. Ils n'attaquaient pas ouvertement cet allié qui les gênait; ils le sapaient à Rome, à Paris, près des cardinaux, près des évêques. S'il pouvait deviner leur hostilité couverte et prudente, c'était surtout à la manière dont ses disciples, ses amis, moins garantis que lui par des talents hors ligne et une grande renommée, trouvaient sur leur chemin des obstacles, des piéges, des dénonciations, des calomnies sans nombre, dont l'origine ne pouvait faire doute.

Voici, à cet égard, d'irrécusables révélations, consignées dans les lettres par lesquelles le directeur du *Mémorial catholique* rendait compte à l'ermite de La Chenaie de tout ce qu'il lui importait de savoir. Je ne cite que par extraits ces lettres un peu diffuses.

«... L'abbé Gerbet vous a fait passer les lettres du P. Brz. Voici ce que le P. ***** m'a écrit quelques jours après.

« L'article du *Memorial*, relatif aux Jésuites, a fait ici[1] beaucoup d'impression, et l'on en espère d'heureux résultats. Le plus grand ennemi du « sens commun », le P. Rozavin, Assistant de la France, et ses adeptes, en ont été confus. Nous travaillons sans cesse avec le P. Brzozowski et avec le recteur de *ce collége* (probablement le Collége romain) pour faire changer le système d'enseignement chez les Jésuites, en matière de philosophie, et nous en sommes presque venus à bout. Vous allez apprendre, si le bon Dieu seconde nos efforts, un grand éclat qui aura lieu ici, et dont les conséquences s'étendront au delà des monts. Pour ce qui regarde l'ouvrage du P. Br. contre M. Clausel, je suis autorisé à vous dire que, *tacito nomine*, vous pouvez l'insérer en tout ou en partie dans votre excellent recueil, et vous pouvez y ajouter : *par un ancien professeur de philosophie de la Compagnie de Jésus*. D'un autre côté, j'aurai soin de faire imprimer ici, en latin, le même opuscule, à mes frais, pour le répandre dans la ville : car c'est un écrit qu'il faut donner plutôt que vendre. J'en ai obtenu la permission de

1. A Rome.

l'auteur. Il ne me faut plus que celle du Maître du Sacré Palais : c'est ce qui n'est pas facile à obtenir. » — *M. *** à Lamennais,* 7 janvier 1828.

Voici les dernières nouvelles du P. *****

« Je n'ai pas pu obtenir encore la permission de faire imprimer le livre dont je vous ai parlé dans ma dernière, et qui ferait du bien en France. — J'ai l'honneur de vous dire que les auteurs du faux *decretum* du Général des J....... en sont très-honteux, et que cette affaire aura, pour ces messieurs, de fâcheuses conséquences. Le P. Général sera obligé de déclarer, sur les papiers publics, qu'il n'a jamais fait ce décret. C'est à cela que nous travaillons pour le présent. »

Le P. G....ot a été assez content de l'article de M. G... (Gerbet), mais « on voit, dit-il, que l'auteur n'aime pas les J ...... » Ainsi, quand on avoue que tout ce qui a été dit contre les J....... par les philosophes et les Jansénistes n'est que calomnie, on ne laisse pas d'être ennemi des J....... si on ose ajouter qu'ils ne sont pas l'Église. — *Le même au même.* — 9 février 1828.

...Voici un extrait d'une lettre du P. ***** qui vous fera voir que « la bêtise et l'ambition se sont embrassées [1] » aussi bien à Rome qu'à Paris, pour persécuter les gens de bien.

« Je vais vous dire quelque chose qui vous fera sans doute de la peine, mais qui pourra vous être utile ; car vous apprendrez que le bien partout se fait au prix de la persécution et de la contradiction, et que nous n'avons pas d'autres récompenses à attendre que des chagrins et des amertumes pour tout ce que nous ferons à la gloire de Dieu, à la défense de son Église.

« Vous savez, peut-être, que c'est moi qui ai pris le plus de soin de M. Deutz [2] (un beau-frère de M. Drach qui vient de recevoir le baptême à Rome) ; — qu'il n'y a personne à Rome en qui il ait plus de confiance et qu'il voie plus souvent ; — enfin que j'ai eu l'avantage de contribuer à sa conversion par des moyens qu'il n'est pas ici le lieu d'indiquer. Et cependant on m'a fait passer pour un homme qui, avec mes *fausses* idées et mes principes *dangereux*, avait détourné M. Deutz du christianisme. On m'a, comme tel, dénoncé à la secrétairerie d'État, aux cardinaux, au pape même, à tous mes amis et ennemis, à l'Italie et à la France, à Rome et à Paris ; et on est arrivé jusqu'à défendre au néophyte de mettre les pieds dans ma chambre. Heureusement, l'accusation était si *bête* que personne n'y a ajouté foi ; et le pape même a fait savoir à M. Deutz que c'était son plai-

1. Expressions probablement empruntées à une lettre de Lamennais.

2. Nous avons tout lieu de croire qu'il s'agit ici de ce même juif converti qui vendit, trois ans plus tard, la duchesse de Berri aux ministres du roi Louis-Philippe.

sir qu'il communiquât avec moi. Le cardinal Cappellari m'a aussi engagé, de la part de S. S., à lui continuer mes soins. Mais, cependant, c'est depuis douze ans mon partage, dans tout ce que j'ai fait de bien, ou de ce que j'ai cru être le bien. Les louanges ont été pour les autres; le blâme, les chagrins ont toujours été pour moi. Cela, toutefois, ne m'empêchera pas de continuer.

« .... L'auteur de cette tracasserie a été le plus grand ennemi de M. de Lamennais, M. Ostini, et vous m'obligerez beaucoup si, par le moyen de M. Drach, vous pouvez savoir ce que M. Ostini a écrit sur M. Deutz à l'archevêque de Paris; ce renseignement est de la plus haute importance pour moi... » — *Le même au meme.* — 10 *mars* 1828.

Ceci ne suffit-il pas pour caractériser les rapports assez inattendus qui s'étaient établis entre l'Ordre institué pour défendre la Papauté, et le prêtre qui, certes, la défendait, à lui seul, mieux que tous les théologiens du célèbre Institut? La *Correspondance,* d'ailleurs, précisera mieux cette situation singulière, cette hostilité anormale.

XX

Me voici, dans l'ordre des temps, arrivé à l'époque où j'ai, pour la première fois, vu Lamennais. Qu'on me permette donc de faire halte un moment, et d'évoquer les souvenirs de cette époque lointaine.

Comme on le verra dans les lettres en tête desquelles ces pages sont écrites, Lamennais malade, épuisé, en proie à des spasmes, à des évanouissements continuels, fut, dans le cours de l'été, en 1826, envoyé par les médecins aux bains des Pyrénées. Ceux de Saint-Sauveur avaient alors la vogue aristocratique, qu'ils ont bien perdue depuis. Ma mère m'y avait conduit pour compléter une guérison difficile et lente. C'est là qu'elle reçut, de M. de Vitrolles, une lettre qui lui recommandait son illustre ami. Je fus naturellement chargé d'aller porter à celui-ci les assurances et les offres de services que comportait une pareille recommandation.

J'avais alors treize ans. Le nom de Lamennais était pour moi une sorte de mythe. Au petit séminaire de Bordeaux, où j'avais passé deux années, rarement je l'avais entendu prononcer; mais ce nom revenait souvent dans les lettres de

M. de Vitrolles; souvent aussi, dans les conversations politiques du temps, il trouvait des échos sonores. A mon imagination d'enfant, il représentait un de ces princes de l'Église qu'on voit sur les fresques ou les vitraux de cathédrale, avec les clefs, le livre, ou l'épée symboliques, dans une draperie éclatante ou sombre, la barbe ruisselant sur la poitrine, le geste inspiré, le regard au ciel.

La désillusion — oserai-je dire la déception? — fut aussi complète qu'elle pût l'être.

On m'introduisit dans une très-petite chambre, à l'arrière d'une de ces maisons plaquées aux rochers qui composent l'unique rue du village pyrénéen. Le Gave y envoyait son grondement sourd et monotone; une petite cascade, plus voisine, la fraîche plainte de ses eaux brisées. Dans une sorte de pénombre grisâtre, je distinguai deux hommes : — l'un maigre et chétif, la tête abaissée sur sa poitrine, assis dans un grand fauteuil de paille; l'autre, debout à côté de lui, la tête haute, les épaules effacées, le regard animé; figure méridionale, brune et grasse, aux contours arrondis et fermes : sans caractère bien marqué, cependant, et de celles qu'on peut voir tout aussi bien sous le képi du soldat que sous la calotte du prêtre.

Le premier était Lamennais; le second, son compagnon de route, son garde-malade, était l'abbé de Salinis.

Tous deux me firent accueil, m'annoncèrent qu'ils viendraient remercier ma mère; tous deux m'engagèrent à revenir les voir souvent, le matin, le soir, quand je voudrais. Je me trouvai ainsi, moi chétif, de plain-pied, sans pouvoir en apprécier la valeur, dans cette intimité que m'eussent enviée bien des puissants de la terre.

Elle me devint bientôt précieuse, à mon point de vue tout particulier, et parce qu'en définitive, je *m'amusais beaucoup*, — qu'on me passe l'expression, — en compagnie des deux abbés. Ils m'emmenaient dans leurs promenades, qui jamais n'étaient bien longues. Nous descendions ensemble les sentiers tortueux de Cythère[1]. Lamennais, bientôt à bout de

1. Le jardin public de Saint-Sauveur porte ce nom mythologique.

forces, demandait à s'arrêter sous quelque bouquet d'arbres. On s'asseyait sur le gazon : l'abbé de Salinis parfois nous quittait; et alors, ou n'ayant rien à me dire ou ménageant sa faible poitrine, Lamennais tirait de sa poche son Imitation de J.-C. en latin, qu'il m'invitait à traduire tout haut, interrompant çà et là mon affreux *mot à mot* par des commentaires pleins d'onction et de grâce.

L'abbé de Salinis revenait sur ses pas. Il encourageait Lamennais à user un peu de ses forces renaissantes. Lentement, bien lentement, nous descendions au bord du Gave, nous franchissions la passerelle tremblante, nous remontions sur l'autre revers, dans de fraiches prairies. C'est là, je m'en souviens comme si c'était hier, qu'un jour nous passâmes toute une heure à jeter des pierres dans l'étroite baie ménagée entre les pierres sèches des murs d'une petite bergerie. C'était à qui mettrait le plus de cailloux dans cette cible improvisée. L'abbé de Salinis nous battait sans peine, à ce jeu; mais je crois que Lamennais s'en tirait encore moins bien que moi.

A Saint-Sauveur, en même temps que Lamennais, se trouvait aussi un jeune écrivain royaliste, ami, collaborateur de Michaud, et qui, depuis, s'est fait un nom dans la littérature historique : A. Bazin de Raucou. Il était de toutes nos promenades du soir, rarement de celles du matin. Je le vois encore, grand, mince et beau, avec son bonnet de laine rouge et noir; et je me rappelle un détail de ces spirituelles causeries auxquelles j'avais fini par prendre un vif intérêt. Je venais d'avouer, en rougissant, que j'avais lu *Gil Blas*, et plus d'une fois. Bazin, rigoureux comme la *Quotidienne*, où il écrivait, blâmait la tolérance qui avait laissé arriver en mes mains ce livre corrupteur. Ce fut Lamennais qui prit, non ma défense, mais celle de mon excellente mère : « — Bah ! s'écria-t-il, l'essentiel c'est que l'enfant lise, et qu'il aime à lire. Le choix des lectures se fera plus tard. »

Quelques semaines passèrent ainsi bien vite. Mes nouveaux amis partirent; et si je leur gardai un reconnaissant et affectueux souvenir, j'étais loin de penser qu'à cette intimité, si vite née, si vite rompue, se rattacheraient plus tard des rela-

tions qui ont tenu dans ma vie une large place. Ce que Lamennais a été pour moi, ce livre l'atteste. Et, quant à Bazin, lié de même avec lui, malgré la divergence de nos opinions, j'ai été, — parmi les rares amis que sa misanthropie un peu sceptique, et parfois acerbe, lui avait permis de conserver — le seul appelé à son lit de mort[1].

XXI

L'amitié de Lamennais et de M. de Vitrolles a toujours étonné quiconque les connaissait tous deux, j'entends de réputation. Elle n'avait rien d'inexplicable, à coup sûr, lorsqu'on les connaissait autrement. Cette amitié s'était formée dans les bureaux du *Conservateur*. M. de Vitrolles m'a souvent raconté comment, lorsque fut fondé, pour servir d'organe à l'opinion royaliste la plus tranchée et à ses meneurs les plus intelligents, ce recueil appelé immédiatement à un très-grand succès, on chercha un écrivain capable d'y traiter les questions religieuses. Le nom de Lamennais ayant été mis en avant. M. de Vitrolles fut chargé d'enrôler cette glorieuse recrue. Il mit, à faire la conquête de son futur collaborateur, le charme d'esprit et la grâce de manières qu'il possédait à un si haut degré : il y mit aussi cette chaleur d'âme que n'avaient pas encore détruite en lui, à la fin de sa longue carrière, les traverses, les froissements, les luttes, les revers qui en marquèrent les phases orageuses. Le cœur de Lamennais n'était pas de ceux qui se refusent à une affection sincère et bien offerte. M. de Vitrolles devint donc son ami, et celui de l'abbé Jean. Le *Conservateur* fut arrêté, au début de sa brillante carrière, par des considérations politiques; peut-être aussi par des considérations de personnes[2]. Mais, la chaîne

1. Il m'avait demandé, me dit-on, toute la nuit. Quand j'arrivai sur les pas du messager qu'on m'avait dépêché dès la première pointe du jour, le délire avait envahi déjà cet esprit si net, cette raison si sûre. J'assistai tristement, jusqu'au bout, à la pénible agonie de mon pauvre ami, sans que j'aie jamais pu savoir, ni même conjecturer, dans quel but, à ce moment suprême, il m'avait mandé.

2. Une anecdote me revient, qui se rattache à ce temps. M. de Vitrolles admis, comme chacun sait, dans l'intimité particulière du comte d'Artois (de-

politique rompue, les liens du cœur subsistèrent. Jusque là, rien que de très naturel et de très-simple. Les biographes qui se sont mis en frais d'inventions pour donner à cette liaison, le caractère d'une espèce de combinaison politique; ceux qui ont voulu, à toute force, présenter comme un calcul profond, et presque machiavélique, la persistance d'une affection fondée sur des rapports d'intelligence, un goût réciproque, une mutuelle estime, et qui devait, par là même, subsister et survivre aux circonstances qui l'avait fait naître, — ceux là ont montré une préocupation vraiment étrange. Où ont ils donc vécu, s'il croient impossible une amitié vraie et de bon aloi, sur laquelle n'ont prise ni la diversité des croyances, ni les dissidences d'opinions, ni les déviations de la conduite publique?

A ce propos, je prendrai la liberté de relever incidemment — et en aussi peu de mots que possible, — une singulière argutie, figurant au nombre des considérations publiées par le neveu de Lamennais, à l'appui de l'arrêt qui a consacré ses prétentions. Il en a rempli, soit dit en passant, la moitié d'un assez gros volume, [1] et ce grand luxe de logique étonne, vraiment, mis au secours d'une cause victorieuse. Si l'auteur, comme on doit le croire obligeamment, ne l'a pas déployé pour se faire de fête, et mettre sa personnalité en relief, quel a bien pu être le souci qui l'obsédait? Serait-ce, par hasard, que le verdict de l'opinion publique, sans doute mal éclairée, et la sentence des juges d'appel, nécessairement irréprochable, ne lui auraient pas semblé tout à fait d'accord?

Quoi qu'il en soit, le neveu de Lamennais, ayant à expliquer le refus qu'il m'a opposé, quand je réclamais, de lui et

puis Charles X), voulut en faire profiter Lamennais, et sollicita pour lui une audience du prince. Elle fut tout aussitôt accordée, mais elle n'eut pas les résultats qu'en attendait celui qui avait ménagé cette entrevue. Lamennais était intimidé. Son embarras gagna le comte d'Artois, qui ne sut trouver, dans sa bienveillance et son désir de plaire, aucune de ces heureuses inspirations qui passaient pour lui être habituelles. En somme, la rencontre avorta, et les trois interlocuteurs se séparèrent médiocrement satisfaits les uns des autres.

1. L'*Essai biographique*, etc., etc.

des siens, la communication de quelques documents biographiques, déclare assez nettement qu'il m'a tenu pour suspect. Les motifs de cette suspicion sont ainsi déduits :

« Je n'admets pas un *éclectisme* qui accepterait à la fois M. de Lamennais et M. de Vitrolles ; le patriote et l'ancien soldat de l'armée de Condé, le démocrate et le royaliste de droit divin, le libre penseur et le catholique orthodoxe... »

Suivent les développements, dont je fais grâce. Ils consistent surtout en citations historiques, sur lesquelles je reviendrai tout à l'heure. Mais ce qu'il faut, avant tout, faire observer à mon âpre et austère censeur, c'est que son excessif rigorisme — pour ne rien dire de moins respectueux — par cela même qu'il passe un peu les bornes, risque fort, à son tour, d'éveiller les soupçons. Que Lamennais lui même eût eu le scrupule exprimé par son neveu, ceci se concevrait à toute force ; mais que, sur ce point particulier, — se donnant d'ailleurs volontiers pour plus modéré que son oncle, — M. Blaize en remontre à Lamennais..., on a quelque droit d'en être surpris.

On le sera bien plus encore en apprenant que de ces deux mandats — absolument incompatibles si l'on prenait au mot le neveu de Lamennais, — l'un a été la conséquence de l'autre. Contrairement à ce qu'affirme, un peu à la légère, l'auteur des lignes ci-dessus, c'est *après* avoir appris de M. de Vitrolles l'intention où il était de me confier la publication de ses *Mémoires*, que Lamennais a songé à me charger d'éditer ses *Œuvres Posthumes*. Le voilà donc, lui Lamennais, atteint et convaincu — mieux que moi peut être — de cet « éclectisme, » que son intolérant neveu refuse d' « admettre. » Et, par cela seul que je partage avec mon illustre ami le blâme et les soupçons, plus ou moins sincères, de cet inflexible régulateur, je pense pouvoir réclamer, — pour mon éclectisme, — tout au moins le bénéfice des circonstances atténuantes.

Allons plus loin ; — car aussi bien la question la plus essentielle n'est pas celle qui me concerne. — Les actes de la vie publique de M. de Vitrolles que l'auteur de L'*Essai* signale

comme jetant un abîme infranchissable entre « le démocrate et le royaliste de droit divin, » jamais ne leur ont paru, ni à l'un ni à l'autre, les devoir séparer le moins du monde. De quoi s'agit-il, en effet? Du rôle important que M. de Vitrolles joua dans les événements de 1814. Or Lamennais connaissait de longue date, — et dans tous leurs détails, et probablement un peu mieux que son neveu ne les peut connaître — ces événements que l'histoire commence à juger de sang-froid. Il était, comme de raison, un des premiers à qui M. de Vitrolles eût lu le début de ses *Mémoires*. Et il m'est aisé de montrer comment il appréciait la part que l'ancien soldat de l'armée de Condé, risquant sa vie une fois de plus, avait prise au rétablissement des Bourbons. En 1827, ayant à consoler son ami de la persistante ingratitude qui lui fermait encore l'accès de la Chambre des Pairs, Lamennais lui écrivait :

Qui sait mieux que moi, mon bon ami, tous les titres que vous avez aux grâces, et, je dirai, à la reconnaissance du Roi ? C'est vous qui, le premier, avez prononcé le nom de Bourbon au quartier général des Alliés, et déterminé peut être le mouvement sur Paris, dont le résultat fut de replacer Louis XVIII sur le trône. C'est vous qui déterminâtes l'empereur Alexandre à déclarer, après la rupture des conférences de Châtillon, que désormais les Hautes puissances ne traiteraient plus avec Bonaparte, ni avec aucun des siens. Cependant, je suis fâché de vous le dire, tout cela et rien c'est la même chose, attendu que le passé est passé, et que vous devez vous trouver très-heureux d'avoir cent fois risqué votre vie, avant et pendant les Cent-Jours, « pour le sang d'Henri IV et de saint Louis, » comme dit notre bon chevalier. Rappelez-vous, mon ami, ces doux moments, ces agréables nuits de Vincennes et de l'Abbaye[1];... et si ce touchant souvenir ne vous paye pas avec usure de ce que vous avez souffert, et des services incontestables que vous avez rendus, je ne sais pas, en vérité, ce qu'il vous faudra. » — *Lamennais à M. de Vitrolles*, 5 novembre 1827.

Ce langage paraîtra sans doute assez décisif. Sous un autre rapport, voici qui ne l'est pas moins. Pour garants de ses curieux scrupules, le neveu de Lamennais invoque deux

1. Prisons d'État où M. de Vitrolles, miraculeusement préservé des colères du Maître, passa la plus grande partie des Cent-Jours.

historiens : Lamartine et Vaulabelle. Ce sont leurs textes qu'il cite à l'appui de ses farouches antipathies et de ces soupçons qui,— dût-il s'en fâcher. — feront probablement sourire plus d'un lecteur. Eh bien, à parler vrai, il n'est pas plus heureux dans le choix de ses témoins à charge que dans celui de ses arguments. D'abord, — il l'ignore sans doute — M. de Lamartine, comme secrétaire d'ambassade à Florence, a été, en 1828 et 1829, le subordonné très déférent, très respectueux, de l'ambassadeur de France, qui était M. de Vitrolles. Puis,— M. Blaize ne le sait sans doute pas davantage et ne l' « admettra » pas volontiers, — parmi les amis les plus intimes, les plus sincères, les plus chauds, les plus dévoués qui ont pleuré la mort de M. de Vitrolles (de cet ancien émigré, de ce royaliste fidèle,) M. de Vaulabelle,— qui fut aussi l'ami particulier du général Cavaignac, — se fait un véritable honneur d'être compté. Je le dis ici sans craindre qu'il me désavoue.

Peut-être y a-t-il, dans tout ceci, de quoi rassurer un « éclectisme » encore plus peureux que le mien contre des doutes encore plus pénibles que ne peuvent l'être, scrutés d'un peu près, ceux du neveu de Lamennais. S'il n'en est pas guéri, maintenant, — et je doute qu'il le soit — c'est probablement que son mal est incurable. Fort heureusement, il ne me paraît pas contagieux.

XXII

Après cette digression,—que je ne me serais pas permise si j'eusse été plus exclusivement mis en cause, et si, pour m'atteindre, on n'avait frappé plus haut que moi,—je reviens à la liaison de Lamennais et de M. de Vitrolles. De toute la vie de Lamennais, c'est le point que je puis éclairer le mieux, et ce n'est peut être pas le moins important.

Ces deux hommes s'étaient rencontrés dans les rangs de la même armée. A ce moment de leur vie, l'un, par le seul fait des circonstances, primait et patronait l'autre. Pour un orgueil comme celui que les ennemis de Lamennais lui imputent si volontiers, il y aurait eu là un secret ferment de jalousie et d'aigreur. On n'en trouve pas une seule trace dans leurs rela-

tions ultérieures, même dans celles qui précédèrent l'époque où les rôles furent changés, où le grand écrivain de plus en plus admiré prit le pas sur l'homme d'État en disgrâce. M. de Vitrolles accepta cette nouvelle situation tout aussi franchement que Lamennais avait accepté la première. Ni l'un ni l'autre n'étaient accessibles aux susceptibilités inquiètes des esprits médiocres.

Le premier était un des types les plus complets de ce qu'on est convenu d'appeler, par excellence, « l'homme du monde. » Il avait réparé par beaucoup d'études, poursuivies avec une singulière tenacité, les vices d'une première éducation que l'orage révolutionnaire était venu interrompre. L'aptitude générale et la souplesse de son intelligence lui permettaient de s'appliquer à presque toute chose. Il le sentait, et se plaisait, comme exercices de l'esprit, aux entreprises les plus diverses, aux travaux les plus étrangers l'un à l'autre. Il eût voulu tout connaître et tout approfondir, même ce que la science, proprement dite, regarde comme en dehors d'elle. Par delà les systèmes philosophiques de l'Allemagne, qu'il avait expérimentés et goûtés, par delà Kant, Fichte, Hegel et Schelling, il était allé chercher Swedenborg et Jacob Boehm pour leur demander le dernier mot du Mysticisme; et, de son commerce avec eux, il avait gardé une grande curiosité pour les phénomènes les moins expliqués de notre énigmatique existence; une *facilité de croire* à laquelle la sûreté de son jugement fesait seule un contre-poids suffisant. Jeté, tout à l'improviste, dans les tourbillons les plus impétueux et les dédales les plus compliqués de la politique, il s'était trouvé non pas seulement égal, mais, — ce n'est pas mon opinion seule que je donne ici — supérieur à son rôle. Et ce fut cette supériorité même, qui, inspirant aux esprits communs une méfiance d'instinct, aux gens d'élite, ses rivaux, une jalousie mieux raisonnée, le mit en dehors des combinaisons qui lui eussent permis de se déployer, de prendre tout son essor, toute sa valeur. Cette valeur était grande, et multiple. Métaphysicien, homme d'État, je l'ai vu émerveiller des banquiers en leur exposant les idées qui l'avait conduit à essayer la réforme universelle du système de crédit encore en vigueur, et auquel tant de reproches sont

chaque jour adressés. Lamennais s'était fait l'interprète [1] de ces plans grandioses, et les novateurs en matière de finances les discutent encore aujourd'hui. De sa vie de soldat, M. de Vitrolles avait gardé un courage chevaleresque, dont il donna la preuve la plus éclatante quand, après le retour de l'île d'Elbe, il alla, dans Toulouse, constituer et maintenir, en face de l'empereur partout ailleurs reconnu, un gouvernement *royal*. Des longues années qu'il avait passées dans ses domaines, occupé de travaux agricoles, lui était resté un sentiment très net des instincts du peuple, une simplicité, une bonhomie d'accueil qui lui gagnait, immédiatement, le bon vouloir des « petits » si rebelle d'ordinaire, à la condescendance des « grands ». Le libéralisme de cet « ultra » confondait ceux qui le rencontraient pour la première fois, et qui l'avaient jugé sur ouï dire, comme juge la plupart des hommes. Sa tolérance inattendue déconcertait les partis-pris, les opinions préconçues sur son compte. Le fait est que jamais on n'en a vu de plus réelle, de plus étendue, alliée à des convictions aussi absolues, aussi fermes. Son parti, collectivement parlant, ne la comprenait pas, et cette tolérance généreuse est, très certainement, une des raisons qui ont entravé la carrière politique de M. de Vitrolles. On saisira mieux encore, je pense, cette rapide allusion, quand j'aurai dit que ce champion de la Royauté légitime et de l'autorité monarchique, s'était, dès le début, donné pour mission de décentraliser le gouvernement, et de rendre aux provinces, avec de notables accroissements, l'autonomie dont, selon lui, elles avaient été peu à peu et très illégitimement dépouillées.

Sur ce fond sérieux il faut répandre à profusion, — car ils le dérobaient parfois au regard, — les agréments extérieurs, les saillies de l'esprit, la courtoisie finement nuancée, les égards caressants et la grâce madrigalesque de la galanterie d'autrefois, le goût de l'anecdote bien dite et de l'épigramme ailée; — on aura ainsi, par à peu près, une idée de ce type aristocratique, qu'on cherche et qu'on regrette encore dans

1. Dans la *Revue des Deux-Mondes*.

les salons où il portait un dernier écho, un dernier parfum de la « société polie », les notions d'une science qui se perd, — le savoir vivre, — les derniers souvenirs et les traditions dernières d'un temps qu'ont à peine entrevu les vieillards de la génération contemporaine.

En face de cet homme que la nature semblait avoir fait « grand baron », tant elle lui avait donné de puissances diverses, force du corps, énergie de l'âme, capacité de l'esprit, en y joignant les instincts dominateurs et protecteurs, le zèle du bien public, le vif sentiment des droits et des devoirs réciproques, tels que les établit une hiérarchie sociale assise sur le principe (faux à mon sens) d'une inégalité primordiale et providentielle, Lamennais offrait, sous certains rapports, un contraste frappant, sous d'autres, des analogies non moins évidentes.

Né plus tard que son ami, bien plus tard encore il s'était mêlé à la vie active, et, sur cette plage tumultueuse, il avait débarqué, à l'âge de trente-cinq ans (en 1817), dans les conditions d'isolement relatif qu'impliquent les devoirs austères du prêtre et les travaux obstinés de l'écrivain. Pas de jeunesse mondaine, nul commerce avec les femmes; au fond de la Bretagne, à l'ombre des chênes, parmi les livres, sous le regard jaloux d'un frère aîné,—pasteur sévère de cette ouaille choisie,—il avait déjà, pour ainsi dire, vieilli. La science ne lui manquait certes pas; mais l'expérience, en revanche, où l'aurait-il prise? M. de Vitrolles avait vécu de la vie des camps et de la vie des cours; enfant, il avait entendu Mirabeau, reçu les caresses du bailli de Suffren. Fils de magistrat, destiné à la magistrature, sa première jeunesse avait été soumise à une discipline sévère; mais de fort bonne heure, cependant, l'émancipation lui était venue, un peu de tous côtés. Et, par exemple, un de ses parents, évêque de l'ancienne école, évêque mondain et lettré, casuiste indulgent, moraliste à la façon d'Horace et de Montaigne, avait ouvert à son imagination des horizons tout autres que ceux de la vie ascétique. Puis étaient venus les premiers tumultes de la Révolution et leurs rixes sanglantes; puis l'exil volontaire et la pauvreté noblement subie; puis le camp, la guerre, le bivouac sur les neiges, les

cabarets où marquis et comtes, ducs et barons vivaient de pain noir et d'alcool mal distillé. Ensuite, et du jour au lendemain, une existence splendide succédant à ces rigueurs, grâce à l'amitié protectrice d'un prince et d'une princesse de sang presque royal; un mariage opulent fait sous leurs auspices; et un avenir plein de riantes promesses, démenties plus tard par des catastrophes de nature diverse. Il avait fallu rentrer au pays après l'établissement de l'Empire, reconquérir le domaine patrimonial, presque à la pointe de l'épée, sur ceux qui, pendant l'absence du maître, l'avaient envahi; ensuite des luttes, des procès sans fin ni trêve, seules diversions à l'existence monotone du gentilhomme montagnard. En fin de compte, et soudainement, au milieu de l'écroulement impérial, une aventure inouïe, un merveilleux roman l'avait lancé dans les plus hautes sphères de la politique. En fait d'expérience, que lui manquait-il?

Lamennais n'en avait qu'une : celle des idées et des systèmes. Il ne croyait guère qu'à ce qui ne se voit pas. Le monde réel, ou du moins celui que nos sens perçoivent comme tel, il l'ignorait, ne s'arrêtait guère à ce qu'on lui en montrait, et n'en était positivement affecté que par ce qui choque, attriste, indigne les nobles natures comme la sienne. Sa place, il ne l'y voyait nulle part; nulle branche, perçant le flot de cet océan limoneux, où daignât poser sa pensée qui planait toujours, et, le plus souvent, du côté des éclairs. Au contraire, une fois enlevé dans la sphère où était sa vie, il respirait à l'aise, et, d'un vol impétueux, dévorait les espaces infinis.

De temps en temps il s'arrêtait, curieux, étonné, devant son ami, et s'émerveillait de cette sagesse tout humaine, revenue de tant d'illusions, mûrie par tant de revers, plus résistante parce qu'elle était plus souple, plus indulgente parce qu'elle avait plus souvent failli, accordant moins d'autorité à l'idée pure parce qu'elle s'était plus fréquemment mise en rapport avec les faits et les hommes. Il l'admirait, se réglant elle-même, et réglant autour d'elle tout ce qui était de son domaine, avec une compréhension exquise de toutes les convenances, un tact parfait, un art infini. Le génie rendait

hommage au bon sens. M. de Vitrolles, à son tour, préparé par la hardiesse de son imagination et l'excentricité de ses études, à suivre, si haut qu'elles pussent aller et même se perdre, les conceptions ferventes de ce penseur frêle et nerveux, qu'une force interne semblait dominer, se lassait à peine de voir fonctionner sous ses yeux un si merveilleux appareil métaphysique ; il en étudiait, avec un intérêt soutenu, avec un zèle affectueux, le jeu singulier. Il s'étonnait de tant de puissance et de pénétration, unies à tant d'ignorance et de naïveté, comme enfantines. D'ailleurs, entre tant et tant d'hommes qu'il avait évalués et, pour ainsi dire, pesés dans sa main exercée, — rois, princes, ministres, courtisans, prélats, et du plus haut au plus bas de l'échelle sociale, — il n'avait jamais rencontré plus fière indépendance, désintéressement plus complet, sincérité de meilleur aloi. Il le reconnaissait, et s'inclinait devant ces rares vertus. Le bon sens payait tribut au génie.

Ils avaient en commun le dédain des appétits vulgaires, le besoin des hautes visées. Ils avaient l'un pour l'autre le charme des longs souvenirs. Ils s'honoraient, d'ailleurs, en même temps qu'ils s'aimaient. Celui qui était resté sur la voie du passé, de plus en plus déserte, ne gardait aucun ressentiment à son ancien compagnon de voyage et de combat, emporté sur une autre route et à d'autres luttes, non par de vils calculs, mais par d'impérieux instincts. Il avait vu dans cette conversion, subitement accomplie, mais longuement préparée, sinon un décret de la Providence, du moins un résultat nécessaire, l'immanquable évolution d'un grand esprit tourmenté par la soif du Vrai. Lamennais, qui se sentait absous par son ami, ne lui en voulait pas, non plus, de sa fidélité obstinée au même drapeau. Il ne prenait pas cette fidélité pour un muet reproche : elle lui était expliquée par tout un long passé de dévouements quelquefois héroïques ; trésor auquel l'âme s'attache, et dont elle se refuse, quoi qu'il arrive, à concevoir le néant.

XXIII.

Qui aurait vu, de près et souvent, ce commerce d'amitié vivace et inaltérable n'eût pu s'empêcher d'en être ému ; qui aurait assisté aux causeries, longues et pleines, dont ces vieux amis ne savaient plus se passer, eût déploré, comme je la déplore en cet instant, l'insuffisance de la mémoire humaine, sable mobile sur lequel la pensée devenue parole glisse comme l'eau, chaque flot creusant un léger pli qu'efface le flot suivant.

Les matinées de la rue Saint-Lazare[1] vivent encore dans mes souvenirs, et ne vivent guère que là ; pour combien de temps encore ? Lamennais arrivait à pied, animé par la marche ; presque toujours un peu d'embarras dans ses premières paroles, embarras passager où se révélait le solitaire, et qu'emportait le premier sourire, à moins qu'un étranger, toujours maudit *in petto,* ne se trouvât de la fête. La réserve durait alors jusqu'au départ de ce tiers malencontreux : — je dis « tiers » pour ne me pas compter, et rester ainsi dans le vrai. On passait alors dans la salle à manger, où j'aurais voulu voir les écrivains si bien informés qui représentent Lamennais comme « sensible aux jouissances de la bonne chère. » Non que la chère fût à dédaigner, mais jamais, quoi qu'il en ait pu dire par plaisanterie, Lamennais n'a pris garde à ce détail. La conversation gardait, en général, aussi longtemps que durait le repas, une allure un peu vagabonde. C'étaient les bruits de ville, les nouvelles de salon, les amis dont on s'informait, et ce grain de médisance qui se retrouve partout où l'on cause. Mais, revenus dans le cabinet de travail, petite pièce étroite où se démenait, assez mal à l'aise, la fantaisie péripatéticienne de Lamennais, peu à peu l'entretien devenait didactique, la discussion s'ouvrait en forme, et

1. Dans la maison qui porte le n° 56 et forme l'angle de la rue Saint-Lazare et de la rue Larochefoucault, le plus rapproché de la rue Blanche. M. de Vitrolles n'allait guère chez Lamennais que cinq ou six fois l'an. Lamennais, aussi souvent qu'il le voulait, demandait à son ami de le recevoir soit à déjeuner, soit à dîner.

les théories, amenant à leur suite un long train d'arguments, remplaçaient le dialogue familier.

Ce que Lamennais déployait alors de science et de méthode, il faut renoncer à en donner l'idée autrement que par une insuffisante comparaison. Supposez qu'on ouvre devant vous un de ces *in-quarto* poudreux de l'ancienne théologie, où M. de Talleyrand prétendait, assure-t-on, qu'il faut puiser l'art des discussions diplomatiques; un de ces livres où la logique s'étale, inexorable, dans tout son luxe, groupant tour à tour, et divisant, subdivisant ses ressources, comme le manœuvrier militaire, ses régiments, bataillons, compagnies et pelotons; supposez qu'une main alerte tourne rapidement les pages de ce livre sous vos yeux éblouis, vous laissant à peine le temps de déchiffrer au passage les titres et sommaires de chaque chapitre, d'en saisir la distribution par paragraphes; à la place des subtilités de l'érudition sacerdotale, mettez les notions les plus élevées de l'histoire et de la philosophie, et vous vous rendrez compte, par à peu près, du genre d'intérêt qu'avait un monologue de Lamennais, comme aussi de l'application soutenue qu'il imposait à ses auditeurs, et de l'espèce de lassitude, mêlée d'étonnement et d'admiration, qui parfois les venait saisir. Lamennais parlait comme il lisait, comme presque seul il pouvait lire, d'un coup d'œil absorbant la page entière, si ardu que fût le sujet, si abstraites que fussent les déductions, si enchevêtré que fût le style. Il fallait donc le suivre pas à pas, sans broncher, et on était en pleine lumière. A la moindre distraction, le fil se brisait, et on restait comme enfoui dans une profonde obscurité[1].

1. Ces lignes étaient écrites, et imprimées, quand le hasard a fait tomber sous les yeux de l'Éditeur le dernier ouvrage du cardinal Wiseman (*Recollections of the last four Popes, and of Rome in their times*, London, 1858, Hurst and Blackett).

Dans ce livre, où la rancune catholique s'est donné pleine carrière, et même pleine licence, à l'égard de Lamennais, on trouvera, cependant, un hommage involontaire, et comme contraint, rendu à la singulière puissance de sa parole. Le passage auquel nous faisons allusion commence ainsi : « *How he did so mightily prevail on others it is hard to say,* etc., etc. » En voici la traduction *littérale :*

« Il est difficile d'expliquer le secret de l'influence qu'il exerçait sur les

Contre cette autorité dogmatique, — il l'avait vue aussi absolue, et voulant imposer des conclusions si différentes! — l'esprit de M. de Vitrolles se révoltait fréquemment. Violant, comme à regret, les lois de l'hospitalité, il entrait en lice, moins pesamment armé sans doute, mais avec la dialectique précise et serrée que donne l'habitude des discussions du monde. Sa pensée ne se développait pas avec autant d'ampleur; elle n'en allait que plus droit au but. Elle se passait de bien des précautions, et un logicien de profession y eût probablement signalé des lacunes, des déductions interverties, des axiomes hasardés et qu'on n'était pas tenu d'admettre de prime abord; elle n'en portait pas moins, pour un moment, le désordre dans les preuves si bien alignées par son antagoniste. Celui-ci était contraint de revenir sur ses pas, de reprendre en sous-œuvre son laborieux échafaudage, et il le faisait avec une patience exemplaire, une obstination égale à sa patience.

Rarement, — quelquefois cependant, — un peu d'irrita-

autres hommes. Son aspect, sa figure, n'avaient en réalité rien d'imposant. Il était de petite taille, chétif, sans fierté d'attitude, sans autorité dans le regard, sans aucune grâce extérieure. C'était donc dépourvue de toute aide que sa langue, organe puissant, émettait une merveilleuse succession de pensées à la fois claires, profondes, et fortes. J'ai eu parfois, à différentes époques, de longs entretiens avec lui, et je l'ai toujours trouvé le même. La tête penchée en avant, les mains jointes devant lui, ou passées doucement l'une dans l'autre, une simple question faisait jaillir de lui un flot d'idées, dont le courant spontané, uni, que rien ne ridait à sa surface (*unrippled*), rappelait celui d'un frais ruisseau dans les prairies brûlées par l'été. Il s'emparait du sujet dans son ensemble, le divisait par chapitres comme Massillon ou Fléchier l'eussent pu faire, et avec la même symétrie; puis, prenant une à une toutes ces divisions, il ne les quittait que développées, expliquées, éclaircies (*enucleated*); seulement alors il concluait. Sa parole était restée toujours douce, un peu monotone; il y avait d'ailleurs peu d'interruptions ou d'hésitations, et la phrase était si bien polie et si élégante, que, venant à fermer les yeux, vous auriez pu vous figurer qu'il vous lisait un volume amené, par de longs travaux, à sa forme la plus parfaite. »

J'ai respecté, dans ce morceau, jusqu'à la recherche un peu prétentieuse qui caractérise le style du cardinal-romancier, ce qui était, je crois, et son droit, et mon devoir. Quant à juger l'ensemble du livre, d'autres s'en chargeront, sans nul doute, et je plains d'avance l'auteur de *Fabiola* s'il tombe cette fois en des mains inclémentes.

tion se mêlait à cette escrime d'intelligences. La chaleur du débat, l'ébullition des idées, le choc des principes opposés amenait un mot piquant, une allusion qui pouvait désobliger. Arrivé à ce point, le débat se calmait comme par enchantement; et dans les adieux qui suivaient, il y avait surcroît de tendresse, élan de vieille amitié, désir évident de tout oublier et de tout pardonner. Les mains s'unissaient dans une cordiale étreinte, les bras s'ouvraient, on ne se quittait qu'après le baiser de réconciliation et de paix.

Me trompé-je, trouvant que tout ceci était bon à savoir, utile à dire? Et qui l'eût dit, si ce n'est l'unique témoin de ces touchantes effusions? Je retourne maintenant à mes notes.

XXIV.

On a déjà vu comment, en 1828, en 1829, et, je crois, jusqu'à la révolution de 1830, Lamennais avait compris son rôle et dirigé son action. La ruine imminente du gouvernement des Bourbons était pour lui comme un fait accompli. Personne, on pourra s'en assurer, ne l'a prédite avec autant d'assurance et une vue aussi nette de ce bouleversement que les fautes des nouveaux Stuarts rendaient chaque jour plus inévitable. Or, tout en admettant qu'ils devaient tomber, il estimait que « la force qui renverse n'est qu'une calamité de plus quand elle n'a pas derrière elle une pensée qui puisse édifier[1]. » Et cette pensée, il la cherchait déjà dans l'idée chrétienne, le dogme catholique approprié aux besoins du peuple, besoins qui lui apparaissaient, de jour en jour, mieux définis, plus dignes de respect et de sympathie. Il voulait que la Révolution accomplie trouvât son maître dans le catholicisme régénéré; il voulait que les catholiques, groupés d'avance, opposassent à l'anarchie une doctrine de liberté, propagée par de nombreux missionnaires. L'Association pour la défense de

1. *Réponse à M. de Potter*, septembre 1832.

la Religion catholique [1] était, en définitive, un club tout prêt à prendre l'avance sur les autres clubs; le *Mémorial catholique* pouvait, transformé en quelques heures, devenir un organe quotidien qui, dans l'hypothèse d'un affranchissement complet de la presse, aurait immédiatement son rang et son influence. A Malestroit, école laïque ou séminaire, l'université catholique du régime nouveau s'installerait sans obstacle. De tous côtés, ainsi, se trouverait répandue, distribuée, la parole de salut, le dogme conservateur.

Tel était le plan conçu, et je ne vois pas, je l'avoue, ce qu'on pourrait imaginer de plus complet, dans l'intérêt de tel ou tel principe, en face de la situation que Lamennais avait pressentie et devinée. Mais, bien que presque tous les faits soient des idées réalisées, il n'est pas dit que toute idée, même juste, se traduise en fait, comme l'a prévu et désiré celui en qui elle est née. Le rêve de Lamennais allait, dès le début, se heurtant, avec toutes ses magnificences, aux misères de la réalité.

Il faudrait, pour donner une idée juste de ces mécomptes, publier la correspondance des rédacteurs et du directeur gérant du *Mémorial catholique*. Je me bornerai, cependant, à un petit nombre d'extraits.

1. J'ai sous les yeux, en écrivant ces lignes, une lettre du P. *****, renfermant, en original, celle de Mgr Soglia, aumônier secret du pape, qui encourage, tout en ajournant son examen, le projet de cette association.

« Rmo Padre,

« Il Santo Padre ha letto con gran piacere la lettera del Sigr abbate de La Mennais diche le rimando quì acchiusa. La Santità sua ha lodato assaissimo lo zelo del medesimo Sigr abbate per difendere e propagare le sane dottrine, et vedra a suo tempo la proposta della Società Religiosa che a tal fine ha in animo d' istituire.

« Intanto Vra Ptà Rma abbia la bontà, nel respondere al Sgr abbate de La Mennais di significare al medesimo che il Santo Padre lo saluta e di cuore le da l'Apostolica Benedizione.

« Desidero di poterla servire in qualunque circostanza, e con distinta stima mi protesto,

« Di Vra Ptà Rma

« Devmo, et obbmo servitore.

« IL LIMOSINIERE SEGRETO DI N. S. »

« Vaticano, 30 giugno 1828. »

« 7 juin 1828.

« ... L'idée de l'Association est, en général, bien accueillie. Mais les sourdes intrigues, soit du côté de la cour, soit de la part des gallicans, — intrigues que je vous avais annoncées, — ont été plus loin qu'on ne s'y était attendu. Plusieurs évêques se sont élevés contre l'Association à la réunion qui a eu lieu chez Mgr de Paris. Le cardinal de Latil a voulu faire peur des ultramontains du *Mémorial*, etc. Quelques-uns ont prétendu que « c'était aux évêques seuls à défendre la foi. » Le cardinal de Latil a fait plus. Il est allé chez le duc d'Havré et le maréchal d'Hohenlohe pour les détourner de l'Association. Le premier a eu quelques scrupules, et il est allé consulter son neveu, le Grand Aumônier, sur un cas si ardu. Le Grand Aumônier a rassuré son oncle. Quant au maréchal, il a répondu itérativement : « — Mais, monseigneur, je suis ultramontain, je suis tout ce qu'il y a de plus ultramontain. »

« On commençait à s'effrayer un peu ; mais à la réunion du conseil général [1] qui a suivi, on a délibéré sur l'ordre du jour, sans dire un mot de toutes ces menées. Le marquis Aymar de Dampierre, seulement, avait imaginé un singulier moyen de tout apaiser. Il avait écrit à la direction pour l'engager à présenter au conseil général, afin de compléter la liste de ses membres, vous d'abord, monsieur l'abbé, puis M. Genoude, puis M. Picot, puis MM. Clausel, puis le marquis de Rougé, puis enfin M. de Frénilly. Il croyait qu'en réunissant ceux qui avaient marché jusqu'à présent dans des lignes différentes, on pouvait produire le plus grand bien ; mais il n'a pas même été question de ces messieurs, et *encore moins* de vous. Vous concevez bien qu'en pareille compagnie on a le droit de se méfier de tout le monde. » — *M. **** à Lamennais.*

« 26 septembre 1828.

« ...Je suis quelquefois vivement tourmenté de la crainte que l'Association n'atteigne pas son but, et ne réponde pas à vos vues, et alors, on aurait compromis la bonne cause en essayant cette entreprise pourtant si belle et si chrétienne.

« Certes, je ne blâme pas les hommes qui la dirigent. Ils sont pleins de zèle. Je ne suis pas digne de dénouer les cordons de leurs souliers ; et, s'ils pouvaient avoir un tort, ce ne serait que celui de vouloir faire trop de bien à la fois, ou encore celui des difficultés qui se rencontrent dans toutes les bonnes œuvres.

« Tout ce qu'a pu faire l'Association jusqu'à aujourd'hui a été de

1. Le conseil général de l'Association, bien entendu.

publier des Mémoires. Le troisième est sous presse. Sur trois, le hasard en a fourni deux : nous ne sommes contents que du premier. Elle (l'Association) n'a ni commission pour relever les impostures des feuilles publiques, ni plan arrêté pour les sujets de prix à proposer, ni moyen pour savoir ce qui s'écrit à l'étranger. Et à quoi servirait-il de le savoir? Elle n'a pas de moyens de publication. Un journal lui eût donné une action immense ; on le demandait de toutes parts. Nous l'avons promis. Mais un journal devrait-il être rédigé pour les provinces qui le réclament, ou s'adresser aux intelligences cultivées ? Sera-t-il possible qu'il adopte une couleur sans blesser bien des associés, et des associés influents ? Ces difficultés arrêtent. La crainte de blesser les intérêts des journaux existants rend aussi moins entreprenant.

«...On paraît se borner à la conférence religieuse, relativement à l'action à exercer sur les jeunes gens. Mais ce n'est pas assez ; et même, ce petit exercice, il faut en changer tout à fait les formes, si on veut que quelques jeunes gens le suivent, car, le plus souvent, il ne les intéressait pas, etc., etc. » — *Le même au même.*

26 février 1829.

« ...Quel effet, monsieur l'abbé, a produit votre dernier ouvrage[1]! Le corps diplomatique assemblé pour demander à chaque cour la provocation de la condamnation en cour de Rome ; — les évêques accourant à Paris comme si le feu était à leurs diocèses ; — l'archevêque de Paris fulminant ; les autres se préparant à l'imiter ; — le Nonce lui-même effrayé ; — les Jésuites et leurs amis humiliés et mécontents, et renonçant, par dépit à ce qu'ils avaient jusqu'ici adopté du « sens commun » etc., etc. — Il y a de quoi ébranler une foi, même solide. Aussi suis-je fier de la mienne, quand je la vois tenir bon contre de telles secousses.

«J'ai, en outre de ces tentations générales, des assauts particuliers à surmonter. Des membres du conseil général ont pensé à provoquer la dissolution de l'Association, afin qu'on ne pût dire qu'il y avait une Ligue, alors que le manifeste vient d'en être publié. Les braves gens ont peur de passer pour des ducs de Guise !...

«Dieu, qui vous a donné cette glorieuse mission[2], vous en a sans doute aussi inspiré la mesure. Autrement, je me permettrais de vous dire que, peut-être, ne fallait-il pas soulever à la fois tant

1. *Des Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église.*

2. « De redemander, pour les catholiques opprimés, la liberté, l'indépendance dont on les dépouille, et dont le nom même leur fait peur. » Nous puisons ce commentaire explicatif dans une autre lettre de la même époque.

d'oppositions. Les Jésuites, par exemple, maintenant répandus par toute la France, en rapport avec tout ce qu'il y a d'hommes pieux, sont un obstacle aux progrès de vos doctrines catholiques. Dans leur chagrin momentané contre le Pouvoir, ils eussent été pour elles, s'ils ne se trouvaient pas blessés par ce que vous dites de leur Institut.

« D'autres personnes prétendent qu'il aurait fallu s'expliquer tout à fait sur leur compte, dire en quoi on les blâmait, en quoi on les approuvait. Enfin, il en est — et ceux-là sont ultramontains — qui soutiennent qu'il ne fallait pas juger un Corps que les Papes ont loué sans restriction. Certaines propositions, encore, choquent quelques bons esprits, qui ne sont pas assez dans l'intimité de toute la doctrine catholique. Ils pensent qu'on peut induire de votre livre des provocations à la révolte. Il ne voient pas que le droit de résistance est toujours, pour vous, subordonné au pouvoir spirituel, règle suprême des devoirs... Enfin, vous n'avez, dit-on, rien trouvé de bon dans la monarchie de Louis XIV, et, en ceci, on vous estime bien exclusif.

« Cependant, la rumeur semble s'apaiser un peu ; et peut-être l'âpreté, pour ainsi dire, de votre doctrine, — je m'exprime mal, sa sincérité mâle, sans détour aucun, — aura-t-elle pour effet d'éveiller davantage l'attention, de provoquer plus d'examen ; à la longue, de pénétrer en plus d'esprits.

« Pour en revenir à nous, monsieur l'abbé, je voudrais bien que vous ne désapprouvassiez pas le journal hebdomadaire de l'Association, tellement demandé de toutes parts, etc., etc. » — *Le même au même.*

XXV.

Ce n'est pas tout, et d'autres correspondances éclairent d'un jour non moins vif cette époque décisive.

Un des écrivains qui, peu de mois ensuite, iront prendre place à *l'Avenir,* adressait, le 30 mai 1830, une longue lettre à Lamennais. Il y est question d'un manifeste, d'un mandement destiné, — en vue du coup d'État qui s'apprête, et des conséquences fatales qu'il aura pour la liberté de la presse, — à rallier d'avance le parti catholique [1]. M. de C***

1. L'idée mère de ce projet appartenait à M. de R******.

..... « Il pense, dit M. de C*** dans une lettre précédente, que le temps est venu où les catholiques français doivent se constituer en parti poli-

est pour une alliance avec le libéralisme, seule condition d'une existence possible. Il est aussi pour qu'on laisse le clergé en dehors de cette levée de boucliers. On ne renoncera pas à demander son appui, mais plus tard, « quand il sera las de son ilotisme actuel. » Alors on lui rendra la place qui lui appartient, car après tout « l'affaiblissement de la puissance ecclésiastique est le plus grand des malheurs, la cause la plus féconde de désordres, l'indice le plus certain de leur gravité. » Puisse donc le clergé « se réveiller bientôt de sa longue léthargie, et secouer le joug qui nous accable en lui, par lui et avec lui. » Quand le prêtre est esclave, le laïque perd sa liberté... Il la perd, lui, sans compensation. « Les princes de l'Église, les chefs de sectes religieuses ou philosophiques peuvent être dédommagés, en argent ou en honneurs, des violences qui leur sont faites : mais au simple fidèle que donnerez-vous en échange de sa foi faussée, de ses doctrines défigurées au gré du pouvoir? Que m'importent, à moi, catholique, les pierreries qui brillent sur la mitre de mon évêque, le luxe de sa table ou de ses écuries, etc.?...» Quatre pages sur ce thème et sur ce ton.

Lamennais crut voir, dans cette tactique, une finesse, des restrictions mentales, une diplomatie qui n'étaient pas de son goût. C'est en ce sens qu'il répond, non pas à M. de C***, mais à M. de R******, véritable auteur du plan de campagne, lequel riposte à son tour par une théorie des « ménagements à garder avec les hommes. » C'est faute de ces ménagements, et parce qu'il attaque de front « un fonds d'ignorance et de préjugés... avant d'avoir fait pénétrer dans les esprits les préliminaires nécessaires à la compréhension de ses théories... qu'il soulève tant de résistances. » En s'y prenant autrement, — M. de R****** déclare en avoir fait l'essai, — on peut, même ayant affaire à des gens d'esprit, « faire conclure de la même manière vos admirateurs et vos détracteurs. » D'autres passages de cette lettre sont à relever; ainsi : « Vous avez su vous placer si haut que le ridicule ne pût vous

tique, afin de reconquérir de haute lutte, *par les voies légales*, l'entier, le véritable, le complet affranchissement de l'Eglise de France. » — *Lettre à Lamennais*, 6 avril 1830.

atteindre ; vous avez sagement préféré braver la haine... Vous n'avez pas toujours su vous garantir des traîtres, des sots, des intrigants... » Enfin, le noble correspondant de Lamennais l'exhorte à « manier plus doucement » les Français, qui ne sont pas des Bretons.

C'est par un ami, c'est dans des épanchements intimes que ces conseils sont donnés. Tenons-en compte pour apprécier la droiture et la rude franchise de celui à qui on les adressait. Quant à M. de R******, il a d'évidentes prétentions à la haute politique. Les hommes sont des « moutons » qu'il ne faut pas effaroucher, et qu'on « mène tout doucement, avec quelques précautions, là où ils ne comptaient pas arriver en partant. » — « Soutenez-moi, mais avec mesure, écrit-il à Lamennais, — je dis *mesure*, car il importe que je n'aie pas l'air d'être votre compère, et vos doctrines, que je prêcherai sans en avoir l'air, feront peu à peu du chemin [1].»

La correspondance en resta là, paraît-il, et personne, je crois, ne s'en étonnera. Presqu'à la même date, Lamennais recevait les détails suivants d'un de ses disciples, qui lui rendait compte de sermons prononcés par lui devant la cour de Charles X.

«...Malgré les préventions qu'on avait cherché à répandre contre moi, j'ai été écouté constamment avec un vif intérêt. Madame la Dauphine m'a fait faire des compliments... J'ai parlé avec une franchise entière ; et, dans trois ou quatre sermons où j'avais à établir les dogmes fondamentaux du Christianisme, j'ai développé, dans toute son étendue, la méthode d'Autorité.

« Mgr l'évêque d'Hermopolis, qui a écouté constamment avec son oreille gallicane, n'a pas manqué de dire que j'étais un chaud partisan de M. de Lamennais, et que j'allais peut-être encore plus loin que lui. Quoiqu'il en soit, j'ai dit la vérité, je l'ai dite tout entière à nos *sourds couronnés*.

« Il y a toujours eu foule à mes sermons, et le jour où j'ai été présenté au Roi, des officiers supérieurs, qui avaient suivi toute ma station, sont venus m'entourer dans la salle du Trône, pour me témoigner tout le plaisir qu'ils avaient eu à m'entendre... Du reste, je n'ai pas entendu dire que mes prédications ait converti un seul

1. M. de R****** à Lamennais, non datée, mais timbrée du 26 avril 1830.

courtisan. Je n'avais cependant en vue que le salut de leurs âmes. Puissé-je, du moins, avoir semé quelques remords dans ces âmes flétries ! » — *M. ***** à Lamennais*, 27 avril 1830.

Ainsi, à chaque pas, dans sa marche résolue à travers les obstacles, Lamennais rencontrait de nouvelles méfiances, des refus de concours, ou des hésitations, des timidités, des couardises qui devaient l'abreuver de dégoûts. Sûr de ses intentions, convaincu de la bonté des moyens qu'il employait pour les réaliser, trop absolu pour subordonner l'emploi de ces moyens aux intérêts, aux convenances de ceux qu'il appelait à lui, et qu'il sommait de s'oublier comme il s'oubliait lui-même, ce nouveau Pierre l'Ermite, déçu dans ses espérances obstinées, lançait en vain sa voix puissante à tous les échos de l'horizon. Les *fils des croisés* ne venaient à lui qu'en bien petit nombre, et, de ceux qu'il ralliait, un plus petit nombre encore poussaient le vieux cri d'enthousiasme. *Diex li volt!* était peut-être, en lettres gothiques, sur leurs cachets armoriés ; — combien l'avaient gravé dans le cœur ?

XXVI

J'ai quelque peu insisté sur cette époque où la transition s'accentue à la fois et s'explique. En aucun temps, Lamennais n'avait compris le Catholicisme comme un instrument de tyrannie. Lorsqu'il avait soutenu les principes monarchiques, il entendait les consolider, en définitive, au profit de l'autorité spirituelle, la seule qu'il ait jamais admise comme toujours et partout légitime. Il voulait les Rois puissants, mais il les voulait dociles : et le Pape, redevenu leur maître, eût été le protecteur des peuples.

A ce système, si l'on veut comprendre pourquoi il allait l'abandonner, il faut opposer immédiatement celui de la politique catholique, telle que nous la voyons à l'œuvre : le Roi-pontife, impuissant comme pontife parce qu'il est impuissant comme roi, protégé de tous les souverains, même des schismatiques, et sans que cette dernière protection lui pèse ou

l'humilie; le clergé fonctionnaire public; les tiédeurs de la foi, son hésitation, ses refus devant le sacrifice; le martyre discrédité; la prudence prêchée à tout propos; la parole de Dieu accommodée à toute circonstance; un édifice, enfin, étayé, vacillant, qu'il faudrait jeter à terre et reconstruire de la base au sommet, pour qu'il rappelât, au moins, le temple idéal où Lamennais voulait ramener la Société moderne, devant un Dieu qu'elle pût adorer et comprendre.

Quand il s'agit d'expliquer un changement d'opinions, la succession des temps, et leur travail gradué, importent presque autant que l'analyse exacte et l'approfondissement des motifs. Supprimez les années intermédiaires de 1825 à 1830, Lamennais, énigme presque insoluble, passera facilement, aux yeux de qui ne l'a point connu, pour un renégat, tout au moins pour un de ces politiques sans scrupules qui orientent leur voile selon que souffle le vent de la Fortune. Suivez-le, pas à pas, durant ces cinq années, — on le pourra désormais, — et pareille erreur ne sera plus permise, même aux esprits les plus prévenus. Toute conscience équitable devra reconnaître en lui l'homme de bonne foi et de bon vouloir, entier parce qu'il croit, ardent parce qu'il aime, chaque jour déçu, lentement désabusé, perdant sa foi comme, dans une autre lice, l'autre chevalier breton perdait son sang, goutte à goutte. Et, toujours comme Beaumanoir, il n'eut que son propre sang pour étancher sa soif, jusqu'au jour où, loin des sables arides, il rencontra la source vive qui lui rendit l'enthousiasme fougueux, les consolantes espérances, les purs enivrements d'une jeunesse nouvelle.

XXVII

La Révolution de 1830 ne l'étonne, ne le modifie en rien. Il l'a vue, annoncée, proclamée d'avance. Il a montré du doigt, aux Bourbons encore sur le trône, le chemin jadis suivi par les Stuarts. Il a parlé de République avec un sang-froid surprenant, alors que ce mot semblait, aux plus hardis, ou une espérance ou un épouvantail chimérique. Il a mesuré de l'œil l'arène agrandie que va lui offrir l'affranchissement

de la presse, et il s'est dit que la liberté ajoute à la puissance de chacun ce qu'elle retire à l'autorité d'un seul : il a compté par millions les catholiques de France, et, les jugeant d'après lui, les croyant pénétrés de la même douleur, gênés par la même oppression, il a espéré les voir debout au premier appel. Eux aussi seront libres, eux aussi réclameront leur droit, eux aussi, au besoin, sauront le défendre. Et Rome, pour donner le signal, retrouvera la voix des Apôtres ; le labarum de Constantin, flottant sur le dôme de Saint-Pierre, annoncera la victoire immanquable.

Telles étaient, à coup sûr, ses pensées. Ce que furent ses actes, nul ne l'ignore. Entraînant avec lui la petite cohorte des disciples qu'il avait formés, il se jeta au plus épais de la mêlée des partis. *L'Avenir* parut : grande surprise. Pourquoi donc ? Les prédications de *l'Avenir* sont, en germe, dans le livre qui avait précédé. Elles se déduisent, rigoureusement, des idées que l'écrivain a voulu, en dernier lieu, faire prévaloir. Lui opposer quelques-unes de ses anciennes opinions, on le pourra sans doute ; mais il faudra, pour être juste, tenir compte de la transformation graduelle qui s'est opérée, des erreurs qu'il a éliminées une à une, non par calcul, non sous une pression extérieure, mais spontanément et en toute sincérité d'esprit. Encore une fois, on manque, et gravement, à l'équité, si, comparant ce que j'appellerai les deux extrémités de Lamennais, on omet le travail intermédiaire, l'élaboration graduelle qui les unit. Et si je répète ceci, c'est que le grand intérêt du livre auquel ces pages servent d'introduction, est précisément de fournir, bien irrécusables et bien authentiques, les données de l'étude que je viens de signaler comme indispensable.

A ce moment décisif, Lamennais eut-il raison ou eut-il tort ? Qui le dira ? La solution absolue de cette question, personnelle en apparence, mais d'une immense portée quand on la généralise, est une de ces hardiesses que je ne comprends guère, et que dès lors je ne saurais avoir. D'ailleurs, en un sens ou dans l'autre, les lecteurs sur lesquels je puis compter ont presque tous, à cet égard, une conviction déjà faite ; et je ne pourrais me flatter ni de confirmer dans leurs idées

ceux qui pensent comme moi, ni d'ébranler dans leur foi ceux qui croient autrement.

Je soumettrai donc, tout simplement, quelques doutes aux plus âpres censeurs de Lamennais.

S'il s'est égaré, comme ils l'affirment, c'est apparemment qu'il eût dû suivre la route opposée à celle qu'il a prise. Voyons, très-sommairement, où elle l'eût mené. Philosophe, il avait une doctrine; prêtre, une croyance; citoyen, des opinions. Il avait de plus, — privilége admirable de sa riche nature, — avec le désir de posséder la vérité, le désir de la répandre. La lumière qui s'était faite pour lui, jamais il ne l'eût pu garder, savant égoïste, derrière les volets clos de son cabinet. Il la lui fallait, à la cime du phare, éclairant la mer houleuse des révolutions, les âmes en détresse, les intelligences naufragées. Eh bien! à cet homme ainsi doué, ainsi organisé, placé dans la situation que l'on sait, voici ce qu'on demande : philosophe, il ne tirera pas les conséquences de sa doctrine; prêtre, il ne prêchera pas sa croyance; citoyen, il dissimulera ses opinions. L'orage qu'il a prévu éclate, la tourmente sévit de toutes parts, la peur est chez tous, le péril semble immense : des cris d'angoisse sortent de toutes les poitrines. N'importe, il faut se taire et se croiser les bras. Le gardien du phare n'a qu'un devoir, c'est d'éteindre le fanal sauveur; — et c'est ainsi qu'il échappera au blâme. Voici ce qu'on demande, ai-je dit. Si on demande autre chose, n'est-ce pas ce qu'a fait Lamennais?

Un pas de plus. Il y a des prêtres — ne les désignons pas autrement — qui ont, à l'inverse de Lamennais, compris leur haute mission. Ils l'approuvaient dans ses théories du « sens commun » ; ils souscrivaient à ses attaques incessantes contre le gallicanisme; ils l'encourageaient, ils le bénissaient, lorsqu'il poussait à ses plus extrêmes conséquences la doctrine ultramontaine, unie un temps à celle de la légitimité monarchique, à celle du droit divin. Rien ne les arrêtait, rien ne leur semblait excessif dans ses entreprises les plus hardies, dans les plus vifs emportements de son zèle. Simple prêtre, au mépris des lois de la hiérarchie, il parlait de haut à ses supérieurs humiliés. On admirait sa fermeté courageuse. Il

critiquait leurs mandements; on louait sa science, on exaltait sa sévérité inexorable. Les victimes se plaignaient-elles? Les prêtres dont nous parlons, spécialement chargés de faire droit, gardaient le silence. La loi civile, mise au service des rancunes d'un évêque ministre, d'un prélat de cour, frappait-elle l'avocat du Saint-Siége? Ces mêmes prêtres, arrêtés seulement par le sentiment de leur faiblesse, se renvoyaient l'un à l'autre les frémissements de leur indignation contenue. Le jour de la crise arrivé, sur la brèche, au poste le plus périlleux, Lamennais a paru. Où sont-ils, eux? Il parle; que disent-ils? On le poursuit, on le juge, on le punit. Que font-ils pour le protéger? Enfin, las et irrités de leur silence, les puissants de la terre, se tournant vers ces oracles muets, les somment, puisqu'il refuse allégeance à tout autre autorité, de fermer eux-mêmes cette bouche obstinée. Ils hésitent, se consultent, et finissent par obéir. Qui condamne Lamennais n'approuve-t-il pas ces prêtres? Et par contre, qui ose juger ces prêtres — ce qui revient à les condamner, — ne devrait-il pas approuver Lamennais?

Quand donc, quittant le sentier séculaire, l'ornière usée, parvenu en de plus hautes et plus lumineuses sphères, l'esprit humain s'habituera-t-il à n'avoir qu'une règle, une justice, la même pour tous? — « Cet homme nous appartenait; « il s'était donné à nous, il nous avait soumis sa conscience; « il était notre prêtre et notre lige. Il devait parler, se taire, « se montrer, disparaître, se dévouer, s'abstenir, sur notre « ordre seulement, et selon notre volonté. » Soit! Votre théorie exorbitante, je l'admettrai si vous y tenez; mais alors, ne puis-je demander humblement qu'elle pèse, immuable, sur tous et chacun? Car, à ce prix seul, j'y puis croire. Et alors, immédiatement, je voudrai savoir pourquoi elle n'a pas été appliquée, en 1825, aux prêtres-ministres, soutiens du gallicanisme constitutionnel, comme elle l'a été, en 1832, au prêtre apôtre, soutien de l'ultramontanisme démocratique? Je comprendrai l'Encyclique lancée contre Lamennais, si vous m'en montrez une qui atteigne, dans leurs doctrines exécrées, MM. Frayssinous, Feutrier, Clausel, et les évêques, les abbés à leur suite.

Cette méthode si simple d'essayer la valeur logique d'un principe, appliquons-la aux reproches que la rancune catholique n'a cessé d'accumuler contre l'homme dont la désertion lui a été une si cruelle blessure. — Il a péché par orgueil. — Qu'en savez-vous? Et si, l'ignorant, vous l'affirmez, qui m'empêchera de dire que vous êtes catholique, vous, par routine, par oisiveté d'esprit, par instinct servile, par calculs intéressés? Et si on est orgueilleux parce qu'on est tenace dans ses convictions, vous qui vous faites gloire d'être inébranlable dans les vôtres, comment vous appellera-t-on? — Après avoir changé, il devait se taire? — Pourquoi, si sa conscience lui ordonnait de parler? s'il se croyait, après une longue expérience, arrivé au vrai? — Quelle certitude en avait-il, s'étant, selon lui, trompé si longtemps? — A ce compte, quelle certitude auront jamais de posséder la vérité les convertis que vous faites? — Mais le scandale... — Auriez-vous préféré une incrédulité secrète, des prédications mensongères, des sacrements profanés? — Mais les convenances... — Polyeucte songeait-il aux convenances quand il renversait les statues du temple païen? François-Xavier y songeait-il quand il crachait sur les idoles japonaises? Blâmez-vous François-Xavier et Polyeucte?...

C'est bien assez, c'est trop insister. Pourquoi dire d'avance exactement ce que chacun pensera, je le crois du moins, après avoir lu les Lettres de Lamennais?

XXVIII

La nouvelle de la Révolution parvint à la Chenaie, apportée par le billet suivant :

« Nous nous portons bien ; soyez tranquille à notre sujet. La lutte entre le despotisme de cour et le sentiment de la liberté est terminée. Le calme et l'ordre renaissent rapidement. Les journaux vous donneront des détails. Tout à vous. »

Cette lettre n'est pas signée.

Le 12 août, le même correspondant appelait Lamennais à

Paris : le 13, il regrette d'avoir exprimé ce désir, et ne veut point influer sur une détermination qui pourrait arracher le solitaire de la Chenaie à « sa paisible campagne ».

Mais déjà, le 9, il lui avait soumis l'idée (due à M. Harel de Tancrel) d'un journal qui « défendrait à la fois la Religion et la Liberté ».

« Je m'en suis mêlé pour assurer la direction de ce journal, comme il convient. Il est vraisemblable qu'il s'établira..... On m'a dit hier que plusieurs Jésuites étaient partis pour Rome, où ils vont porter leurs idées absurdes, et présenter la révolution et ses causes sous un jour qui ne pourra manquer d'égarer les esprits. »

« 20 août 1830.

« Vous avez dû recevoir le prospectus du journal qui produit généralement un bon effet. Le *Globe* d'aujourd'hui en parle, et reconnaît notre séparation d'avec le parti royaliste, — reconnaissance d'autant plus importante que l'article incroyable de Laurentie dans la *Quotidienne* pouvait nous faire beaucoup de tort, si l'on s'était imaginé que ces idées effroyables fussent les nôtres.

« Le notaire s'occupe de trouver des actionnaires, etc. Nous ferons une distinction entre les fondateurs et les simples rédacteurs. Comme fondateurs, nous avons droit à des actions. On prend des renseignements sur ce qui est établi pour les autres journaux, tels que le *Globe* et le *National* pour partir de là et servir de règle...

« J'attends votre avis relativement au *Mémorial*. On le réunira. Sa valeur sera représentée dans l'intérêt que j'aurai au journal, outre ma qualité de fondateur...

« Maintenant, il est d'une extrême importance que le premier numéro contienne un article de vous. Cela fixera de suite l'attention publique, et décidera promptement de la fortune du journal. Vous ne sauriez croire à quel point votre voix fera effet. *Jamais, à aucune époque, il* (sic) *n'en aura produit de semblable.* »

Ces derniers mots sont soulignés dans l'original, que je transcris avec la plus scrupuleuse fidélité.

Ainsi fut fondé *l'Avenir*.

XXIX

Je n'ai pas à m'occuper des doctrines et des destinées de ce journal : elles sont connues. On sait quelles colères il sus-

cita, et sur quels rescifs il alla sombrer. Ce qu'on sait moins, c'est avec quelle ardeur une partie du catholicisme se jetait, sur les pas de Lamennais, à la recherche des voies régénératrices. J'en ai de curieux témoignages. Ici une adresse de quelques jeunes séminaristes bavarois, remerciant Lamennais du bonheur et du courage qu'ils lui doivent[1]; là une hymne enthousiaste, plutôt qu'une lettre, comme exhalée d'un couvent de femmes[2]. Et je ne cite que les plus inattendues. En revanche, les anciens amis d'Italie s'étonnent et s'alarment. Il y a là un bon archiprêtre de Modène que scandalise au dernier point toute doctrine de résistance à la tyrannie. « Y a-t-il jamais, s'écrie-t-il naïvement, pour un vrai catholique, raison de se soulever contre l'autorité légitime, quoique tyrannique et persécutrice? » La comtesse Riccini est exactement du même avis : « Il nous a été désagréable, dit-elle, d'avoir vu dans les affaires *du Belge* (nous laissons subsister la locution étrangère) les catholiques y agir, car, tout vexés et opprimés qu'ils fussent, il ne leur était pas permis de se soulever, comme Tertullien l'a dit, comme d'autres catholiques l'ont prouvé en mille cas. »

L. P. *****, personnage plus important, n'est guère moins pris à court et alarmé. « Nous passons tous les deux, écrit-il à Lamennais, pour des gens que l'exagération des doctrines a amenés dans les thèmes (ou thèses) libérales; nous passons pour des hommes qui ont changé, pour de véritables révolutionnaires. » Selon lui, il faut céder à l'orage, se retirer du journal, « à moins que MM. les collaborateurs ne veuillent désavouer les exagérations et les sottises passées. » En fin de compte, le P. ***** déclare qu'il a envoyé à *la Quotidienne* une protestation formelle pour son compte personnel et privé.

Ceci est le premier mouvement. *L'Avenir* venant à durer, et lorsqu'il semblera s'établir, les scrupules, les craintes, qu'il a soulevés se modifieront. Le silence de la cour romaine est

1. Elle est signée : Ernest de Gagern, François Ser. Mayr, Antoine Jos. Obermayr, Maximilien Stadtbaur, et datée de Freising, le 24 mars 1831.

2. Signée de sœur Marie-Céleste Rollet, supérieure de la Visitation Sainte-Marie, à Romans.

pour beaucoup dans ces hésitations. Pourquoi elle se taisait, Dieu le sait, et nous ne nous permettrons pas de le deviner. Mais si cette politique dilatoire, expectante, qui laisse ses serviteurs se compromettre pour elle, assiste impassible à la lutte, et se déclare ensuite, selon les circonstances, pour le victorieux quel qu'il soit, — si cette politique, dis-je, est la plus habile aux yeux des hommes, est-il certain qu'elle soit la plus goûtée du pouvoir d'en haut?

En somme, elle inspire peu de respect à qui la voit de près. Un des disciples de Lamennais lui écrit de Rome, le 15 novembre 1832 :

« ... Je suis allé chez le P.***** dont l'amitié m'est si chère... Il m'a montré la dernière lettre qu'il avait reçue de vous, dans laquelle vous lui faites part des persécutions continues des évêques français, et le priez d'employer son influence, afin d'empêcher que le Pape ne consacre de son autorité leurs censures et leurs principes. Cette lecture m'a vraiment affligé. Je vois combien votre âme si tendre et si aimante ressent les injustes persécutions qui menacent de l'accabler, et je comprends que c'est une cruelle souffrance pour vous de vous voir méprisé, abandonné de ceux mêmes qui devraient être vos principaux soutiens dans la grande œuvre que Dieu vous a donnée à faire. Mais je vous prie, je vous implore, mon père, de ne pas vous décourager...

« ...En ce qui concerne les censures des évêques français, je ne pense pas que vos craintes soient fondées. Je n'ai pas manqué de faire partout des recherches, et j'ai entendu hier, d'une autorité certaine — à laquelle vous pouvez vous fier entièrement, quoique je n'ose pas vous la nommer — que le Pape n'a aucune intention de sanctionner les démarches des évêques, et qu'au contraire, il est résolu de garder le silence le plus obstiné en tout ce qui vous regarde. J'ai communiqué cette nouvelle au P. *****... Il semblait être d'opinion que le meilleur moyen d'éviter le danger était de vous adresser directement à Sa Sainteté...

« ... Si mon conseil était demandé, je serais d'une opinion tout opposée. A quoi servirait une pareille lettre? Elle ne pourrait que reproduire des sentiments de respect et d'obéissance que vous lui avez déjà exprimés tant de fois, et quand bien même le Pape en serait ému, je suis convaincu que ceux qui l'entourent et le gouvernent sont à la fois si lâches et si aveugles, qu'ils attribueraient à la peur cette marque de soumission. Peut-être alors en tireraient-ils avantage pour exciter Sa Sainteté à une déclaration plus déci-

sive... Le P. ***** ne pense pas comme moi. Il croit savoir que le Pape a été très-content de la réponse que vous avez adressée au P. Orioli, et qu'il est toujours prévenu en votre faveur. Mais, je le répète, ce n'est pas tant le Pape que ceux qui l'entourent dont il faut se méfier. Je suis convaincu que, pour obtenir quelque chose de ces derniers, il faut leur faire peur. Ils interprètent en triomphe le moindre acte de respect et de conciliation, etc., etc. » — *M. de ********* à Lamennais.*

Cette lettre, — on en voudra bien noter la date, — est postérieure à la première encyclique lancée contre Lamennais[1]; discret anathème, provoqué par les dénonciations d'un certain nombre d'évêques, à la tête desquels il faut citer l'archevêque de Toulouse. Il n'y était pas question de l'homme qu'on voulait frapper, mais des principes qu'il avait émis, depuis des années, sans encourir le blâme pontifical. La liberté de conscience y est signalée comme « la source infecte de l'indifférentisme ». On y dénonce « l'impudence » de ceux qui prétendent trouver dans « la liberté d'opinions » quelque avantage pour la Religion. La liberté de la presse y est qualifiée de « liberté funeste qu'on ne peut assez détester ni exécrer. » — *Deterrima, execranda, detestabilis.* Enfin la soumission absolue au pouvoir *légitime,* — c'est-à-dire reconnu par le Pape, — y est proclamée cas de conscience, quoiqu'il puisse arriver : — « Celui qui résiste à la puissance résiste à l'ordre de Dieu... Les lois divines et humaines s'élèvent contre ceux qui s'efforcent d'ébranler... la fidélité aux princes et de les précipiter du trône. » Pour preuves, les premiers chrétiens et leur inviolable soumission aux empereurs qui les persécutaient. — Sans doute à commencer par Néron, dont il faut se rappeler, ici, les « torches vivantes. »

Ainsi parle Grégoire XVI. Ainsi avaient parlé, avant lui, l'honnête archiprêtre de Modène et sa candide pénitente, la comtesse Riccini. Et, avant eux encore, un bon catholique français, M. de *********, dans une lettre où il refusait de présider l'Agence pour la Défense de la Liberté religieuse,

1. Le 15 août 1832, neuf mois après la suspension de *l'Avenir*, et lorsque Lamennais, découragé d'une vaine attente, eut quitté Rome sans avoir pu obtenir la moindre explication.

formée à côté de *l'Avenir,* comme la Société Catholique l'avait été à côté du *Mémorial*[1].

Dans le recueil des lettres de ce temps, écrites à Lamennais, il en est deux fort remarquables, d'un noble polonais, (le comte Rzewuski, très-zélé catholique, mais homme intelligent et courageux,) où il examine la politique pontificale et démontre l'impossibilité de la réformer au profit des idées progressives. Je les mentionne ici; peut-être seront-elles publiées quelque jour.

XXX

A-t-on remarqué, dans la dernière lettre citée, ces mots : *Votre âme si tendre, si aimante?...* Ils se retrouvent à chaque page, pour ainsi dire, dans la correspondance des jeunes rédacteurs de *l'Avenir* avec l'homme éminent autour duquel ils s'étaient groupés. Leurs lettres commencent invariablement par cette formule : *Mon père, mon père bien-aimé,* pour finir par celle-ci : *Votre tendre fils, votre enfant.* Et le contenu des lettres atteste que ce ne sont point là de vaines paroles; que l'effusion est sincère, la confiance absolue, l'attachement presque sans bornes. Les blessures du maître font saigner le cœur des disciples; ses tristesses les émeuvent profondément. Et comme tous, ou presque tous, sont des intelligen-

1. Lettre vraiment curieuse. La stabilité des institutions politiques y est préconisée comme *le premier besoin* des sociétés, attendu qu'elle seule assure *la sécurité de la propriété* et *le développement de l'industrie.* Le droit de souveraineté héréditaire, assurant mieux que tout autre la stabilité, doit être dès lors préféré. Du reste, saint Paul ayant dit que « qui résiste au pouvoir résiste à Dieu même, » l'obéissance au gouvernement, quel qu'il soit, doit être imposée *sans égard à la moralité de ses actes.* Jésus-Christ s'est soumis à Tibère. La légion thébaine s'est laissé décimer paisiblement par l'empereur qui voulait la forcer d'abjurer. Le partage de la Pologne fut odieux; mais les catholiques polonais n'ont pas, pour cela, le droit de se révolter contre le czar. Ils l'ont perdu en acceptant ses lois. S'il en était autrement, toute nation victorieuse en serait réduite à exterminer les nations vaincues, etc. — Voilà ce qu'un homme honorable, suffisamment élevé, plein de bonnes intentions, écrivait, et croyait sans nul doute, en notre pays de France, le lendemain de 1830, et quarante ans après 89.

ces, après tout, fort distinguées, comme il faut bien admettre qu'ils ont en eux toute la perspicacité nécessaire pour réfréner des entraînements déraisonnables, se soustraire à un prestige chimérique, comment se refuser à croire que Lamennais, alors âgé de cinquante ans, avait encore en lui cette profonde sensibilité, ce charme d'affection, cette expansion communicative, qui seuls expliquent tant et de si vifs dévouements?

Plus vifs, hélas! que durables. Peu après le retour d'Italie, dès les derniers jours de 1832, une première défection vient ajouter aux pénibles impressions dont le beau livre des *Affaires de Rome* éternisera l'amertume. Dans la séparation qu'elle amena, de quel côté devons-nous chercher les torts? Question toute naturelle, et à laquelle un autre que moi, mieux éclairé, mieux autorisé, va répondre très-catégoriquement :

«Mon bien-aimé père. — Je n'ai pas besoin de vous exprimer toute la douleur que m'a inspirée la nouvelle épreuve à laquelle vous a si brusquement soumis la folie de X... Mais vous concevrez facilement que ma douleur l'ait encore plus pour objet, lui, que vous. Je sens parfaitement combien votre cœur a dû être blessé par des procédés aussi bizarres, je dirais même aussi coupables, s'ils ne provenaient d'une exaltation malheureuse, mais que je crois involontaire; vous aurez donc eu une souffrance de plus, mon père bien-aimé, mais j'aime à croire qu'elle n'aura pas été durable : l'aisance qui aura succédé à la gène mutuelle de vos relations aura donné plus de paix et de liberté à votre âme. En revanche, je regarde ce qui vient de se passer comme un malheur irréparable pour ce pauvre X... Il est fort naturel et fort légitime qu'il ne partage pas toutes vos doctrines; mais qu'il ait ainsi brisé avec vous comme chef de parti, et chef du seul parti qui représente ses croyances et ses espérances — uniquement parce que vous croyez l'avénement de la République plus prochain qu'il ne le croit lui-même — c'est vraiment une absurdité qui n'a pas de nom.

«Une conversation bien rapide m'a suffi pour lui faire sentir tout ce qu'il y avait de ridicule, d'inconvenant, d'*écolier*, dans la manière dont il s'était séparé, ou, pour mieux dire, *sauvé* de vous. Il en est convenu de bien bon cœur, et m'a chargé de vous en témoigner ses regrets bien sincères, de vous en demander pardon, et de vous exprimer de nouveau son dévouement et son respect.

« ...Je me suis toujours étonné, vous le savez, de la promptitude avec laquelle l'harmonie s'était rétablie entre vous, car il me semblait qu'il y avait un abîme à combler; mais voici le fait. Vous exercez sur lui, quand il est en votre présence, un tel ascendant, qu'il n'ose pas vous dire tout ce qu'il a dans l'âme. Il a l'air convaincu; et cependant ses propres idées lui restent sur le cœur, comme un poids oppressif qu'il ne peut secouer que par un violent effort. Je le plains, non-seulement à cause de la tendre affection que je lui porte, à cause des obligations que je lui ai, mais parce que c'est grande pitié de voir un talent comme le sien perdu pour la cause de la vérité et de la liberté...

« ... Adieu, mon père bien-aimé; mon meilleur ami, adieu! Je prends la part d'un fils, d'un ami le plus tendre et le plus dévoué, à tous vos chagrins, à toutes vos espérances, à tous vos travaux. Je sens plus que jamais, depuis que vous êtes loin, que ma vie est enchaînée à la vôtre. Et ce n'est que justice; c'est vous qui m'avez donné une vie nouvelle. Comment ne vous la consacrerais-je pas tout entière? Priez pour moi ! »

Ab unâ disce omnes. Avec des nuances, qui tiennent à la position personnelle et au caractère plutôt qu'au sentiment lui-même, *toutes* sont à ce diapason élevé.

Que penser, hélas! des affections humaines, en songeant que cette petite cohorte d'amis si chauds et si fidèles était dispersée deux ans après?

XXXI

L'année 1833 marque dans la vie de Lamennais. Il s'est retiré; il s'est soumis; il a demandé la paix. Mais tant de déceptions ont épuisé sa foi, tant de mécomptes ont lassé sa patience. D'ailleurs, à cette âme, à cette intelligence active, le repos est une torture; à cette conscience exigeante, le sentiment du bien possible, et qu'on ne fait pas, est un poison lent. Puis s'il voulait, à toute force, *dormir son sommeil,* les rancunes cléricales ne le souffriraient pas. L'encyclique n'a fait qu'exciter la soif de certaines âmes vindicatives. Il leur faut une censure plus directe, une question précise, une réponse, un débat quelconque d'où sorte un formulaire imposé à cette raison indépendante, et qu'elle porte, jusqu'à la fin, comme

le collier du serf féodal. A moins que cela, les *Monsignori* de Rome et les évèques de France ne seront pas satisfaits.

Or, pendant que cette persécution s'organise, pendant que toutes ces animosités tendent leurs secrets ressorts, Lamennais est en butte à mille misères de détail. Ses anciennes affaires de la Librairie classique ont laissé à sa charge un reliquat de procès ruineux ; des condamnations sont demandées et obtenues contre lui par M. de la Bouillerie, au nom de l'ex-liste civile. Les journaux se hâtent de donner à ces malheureuses affaires une équivoque publicité. *L'Avenir*, brusquement interrompu, *l'Agence catholique*, dispersée, sont en liquidation, et à peu près en faillite. Autres désastres. Mais ceci n'est rien ; ce qui est tout, c'est l'écroulement de ces grandes espérances que Lamennais avait fondées sur le glorieux hymen du Catholicisme et de la Liberté.

On retrouve, dans les lettres des disciples, l'amertume qui envahit le cœur du maître. Je ne dois, je ne veux en nommer aucun, car je n'accuse point : j'expose et j'explique, voilà tout. Mais les citer quelquefois est une des nécessités de ce travail :

« Je suis plus révolté que personne de tout ce qui se passe à Rome et en France, de cette inconséquence, de cette oppression, de cette absence totale d'intelligence, de cette misère profonde : — mais je ne puis m'empêcher de voir là, comme dans tout le reste de l'histoire de l'Église, une volonté et comme une intervention de Dieu. Je cherche toujours à m'expliquer ces monstrueuses anomalies, et à me persuader qu'il entre dans les intentions du Très-Haut que le monde actuel, pétri par l'incrédulité, et fondé, comme dit M. de Maistre, sur *l'exil de Dieu de la société*, s'écroule de lui-même... se suicide de ses propres mains, sans que le catholicisme intervienne dans cet acte de justice, sans que l'Église se mêle à toute cette boue.

« Autrement, je ne comprendrais plus rien, je l'avoue, à nos propres croyances relativement à l'infaillibilité morale et sociale de cette Église, de Rome surtout. » — ********* *à Lamennais*, 23 janv. 1833.

Suivent les détails. Un abbé, un professeur de Sorbonne, vient de voir suspendre son cours, à la requête de Saint-Sulpice, comme suspect de correspondre avec Lamennais. Un

prédicateur qui, pendant quelque temps, avait été de la petite Église de *l'Avenir*, est traqué de chaire en chaire, de paroisse en paroisse. Le malheureux finit par renier son maître et ses doctrines : aussitôt toute difficulté s'aplanit devant lui.

Autre lettre, non moins curieuse :

« Vous savez avec quel empressement j'ai accueilli à Rome l'idée qui effarouchait tant M..... savoir, de combattre non plus comme catholique, mais comme Français. La mission que cette idée renferme sera, dans tous les cas, la mienne, par position comme par inclination. Encore une fois, donc, vous ne pouvez me soupçonner de ne pas la comprendre, de ne pas la goûter.

« Mais vous, mon père, cette mission est-elle celle qui convient à votre dignité, à votre gloire, à votre position, à votre destinée en ce monde ? »

Suit la thèse négative, établie en forme par un ordre double de raisonnements tirés d'abord de la position actuelle des choses, ensuite de la position particulière de Lamennais. Les premiers se résolvent ainsi : On est dégoûté de la politique, personne n'y songe plus ; la jeune génération ne veut plus s'occuper que de philosophie et de religion. Les seconds reviennent à dire que Lamennais, au faîte de la renommée et de l'estime publique, ne saurait que perdre à descendre dans « l'arène des partis. » Les *carlistes*, le *juste-milieu*, le maudiront à l'envi ; les *libéraux* n'auront jamais de sympathie pour un prêtre ; ils ne croiront que difficilement à sa bonne foi. D'ailleurs, Lamennais vînt-il à bout de se faire accepter, aurait-il parmi eux le rôle à part et dominant qui lui est fait parmi les catholiques ?

« ...Votre passé tout entier, votre gloire, votre attitude aux yeux de l'humanité vous placent malgré vous dans le camp du catholicisme, et vous obligent d'y rester *quel que soit le deuil qui y règne et même la honte qui le couvre* [1]. En renonçant à votre position de prêtre et d'ultramontain, vous scinderiez votre vie en deux, et la dernière moitié serait bien loin d'égaler la première en *puissance*, en *originalité*, en *éclat*. »

1. Les mots soulignés ici le sont par l'éditeur, non par le correspondant de Lamennais.

Conclusion : il faut rentrer dans le cercle des études purement scientifiques, et se donner pour but la construction, l'achèvement d'un vaste monument philosophique.

« ... Certes, vous n'avez pas à vous reprocher d'avoir été infidele à la liberté du monde et de la patrie. Vous lui avez rendu le témoignage le plus glorieux et le plus pénible. Je le soutiendrai toujours, votre plus belle gloire, à mon avis, sera d'avoir parlé de liberté au Monde, avec un cœur pur et une bouche pleine des louanges de Dieu : ce sera d'avoir purifié sa cause, et de l'avoir montrée à la postérité revêtue d'une sorte de virginité chrétienne, parée de tout l'éclat du sacerdoce. Vous lui avez fait retrouver les titres de sa divine origine. Vous avez réconcilié avec elle les âmes que faisaient reculer le culte sanguinaire par lequel on la profanait. » — *Le même au même*, 5 février 1833.

Le 24 du même mois, un des correspondants reçoit une lettre du P. *****. — « Elle me semble, dit-il, on ne peut plus douloureuse. Je n'en parlerai ni ne la montrerai à personne. Ayons tous bon courage, et serrons-nous les uns contre les autres!... On assure ici que le P. Loriquet, qui vient d'arriver, déclare que, dans une audience de congé, le Pape lui a dit que tout était perdu, et que Rome allait être détruite, ainsi que le monde entier. »

Au mois de juillet suivant, l'arrivée du Bref jette la petite cohorte dans une véritable consternation.

« — Il est inutile de le qualifier, écrit l'un des jeunes disciples compris dans cette censure apostolique, de relever ce qu'il y a de bizarre dans un acte aussi personnel et aussi précis, rendu sur de simples bruits, de l'aveu même de l'auteur. Ce qu'il y a d'important, c'est la manière dont nous devons l'accueillir. Or, je me flatte que mon instinct sera tout à fait d'accord avec votre raison sur ce point : — je suis pour le silence le plus absolu. D'abord, parce que la pièce ne nous étant pas adressée directement, nous ne sommes nullement obligés d'y répondre ; ensuite, parce que je ne vois pas trop comment nous pourrions répéter purement et simplement notre soumission, sans relever ce qu'il y a d'injurieux dans le soupçon de duplicité qui est déversé sur nous. »

Il est certain que Rome mettait à une rude épreuve la longanimité de ces soldats dévoués et désavoués.

XXXII

Et, cependant, veut-on savoir ce qui se passait dans ce Vatican d'où partaient, à la requête des ambassadeurs étrangers, tant de foudres lancées sur les ultramontains libéraux? Un d'entre eux, cousin du cardinal Wiseman, et qui arriva peu de mois après dans la ville éternelle, va nous le dire sans trop de façons :

«...Je suis arrivé à Rome mardi passé, le 24 (le 24 décembre 1833). Mon premier soin a été de courir le lendemain chez notre cher et respectable ami (c'est du P. ***** qu'il s'agit). Il s'est rendu, après bien des hésitations, aux vives et pressantes sollicitations du Pape pour qu'il revînt à Rome, et il a été accueilli de la manière la plus favorable... Il paraît très-content de la conclusion qui vient de terminer vos disputes avec la hiérarchie... Je trouve qu'il partage tout à fait nos opinions sur les sujets qui nous intéressent.

«...On me donne de bien tristes détails sur l'état des choses ici. Elles ont beaucoup empiré depuis mon absence. Les finances sont dans une confusion inextricable; le gouvernement intérieur est plus mauvais que jamais, et la politique extérieure, plus servile et plus basse qu'elle ne l'a jamais été. Quant à cette engeance de *cardinalini* et de *monsignorini*, cette race de politiques à la voix suave, aux mains douillettes, au cœur intrigant et perfide, ils sont toujours ce qu'ils ont été depuis longtemps, les seuls favoris et dispensateurs de tout. Des opinions comme les vôtres ne peuvent pas avoir beaucoup de poids avec des gens de cet ordre. On m'assure que les jésuites, surtout, sont fort acharnés contre vous. Je n'ai pu voir encore le bon cardinal Micara, etc., etc.

«...Mettez-vous en garde contre un certain B...i, dont nous avons déjà parlé, si par hasard il allait vous voir à Paris. J'ai découvert qu'il est en correspondance intime et secrète avec Gaetanino, le valet de chambre et favori d'un grand personnage. C'est un intrigant de métier, un scélérat de réputation. Un pair d'Angleterre catholique qui est actuellement à Rome, et que M. de C... a connu à Londres, m'a assuré que ce même B...i lui a montré, dans l'espoir de s'insinuer près de lui, un paquet de lettres écrites par Gaetanino quand il était dans le conclave avec son maître, à lui B...i, — qui était alors à Rome comme agent du cardinal Albani, — le but desquelles était de traiter avec le cardinal pour ses douze votes. B....i retient les lettres *in terrorem* et, par conséquent, jouit

d'une grande influence dans l'antichambre. Je crois qu'il est toujours à Londres.

« Mon cousin m'a transmis fidèlement votre lettre du 12 décembre. La nouvelle qu'elle contenait m'a fait beaucoup de plaisir, car je commençais à prévoir des suites désastreuses, non pour vous, mais pour l'Église. Le Pape paraît souverainement content de cette termination[1] de l'affaire. Un de mes compatriotes catholiques, qui lui fut présenté hier, m'assure que S. S. lui a lu la lettre de l'archevêque de Paris, qui lui annonce cette termination, et que le Pape était hors de lui de joie. G. V. me dit qu'on tremblait de peur pendant les derniers mois, et que, maintenant, leur joie est d'autant plus excessive qu'elle est inattendue.

Je suis maintenant impatient d'avoir de vos nouvelles, et de savoir comment on envisage les choses à Paris. Vous ne me dites pas si vous avez le projet de rendre public ce que vous avez fait, et j'ignore si, à Rome, on en fera autant. Tout ce que je sais, c'est que le Pape en parle à tout le monde, etc., etc. »

Avant que Lamennais n'eût reçu ces nouvelles de Rome, il lui en était arrivé d'Allemagne, où un de ses élèves, un de ses *enfants*, venait de passer plusieurs semaines auprès du général Skrzinecki, le héros de l'insurrection polonaise. Écoutons-le raconter les résultats de leurs longs entretiens :

« ... Je regarde l'intimité qui s'est établie entre le général et moi, et la confiance absolue et réciproque qui en a été la suite, comme le service le plus efficace que j'aie pu rendre à notre cause. Cet homme est le seul qui, depuis des siècles, ait tiré l'épée et commandé une armée pour la cause même de la liberté et du catholicisme, et je me suis convaincu qu'il avait combattu, qu'il combattrait encore, non pas seulement pour notre cause, mais absolument pour nos doctrines, ou plutôt pour les vôtres.

« J'ai discuté et approfondi avec lui toutes les questions de principes et de position. J'ai reconnu en lui la plus absolue, la plus complète identité avec vous que l'on puisse imaginer : — et non-seulement avec le *vous* de vos anciens ouvrages et de *l'Avenir*, mais avec le *vous* actuel, avec vos projets et vos espérances, vos idées sur ce qui est à faire. Ainsi, en premier lieu, il est tout à fait d'accord avec vous sur la question d'une action immédiate et en dehors de la Religion, et a réfuté, comme vous auriez pu le faire

1. C'est un Anglais qui écrit en français, ne l'oublions point.

vous-même, toutes les objections que je vous ai faites dans ma dernière lettre de T....z, et que je lui ai répétées. — « Pour rien au monde, dit-il, il ne faut observer, aujourd'hui, une neutralité coupable. Il faut se ranger en bataille sous le drapeau de la justice et de la liberté, quelles que soient les mains qui le portent : — *Je suis*, telles sont ses propres expressions, *je suis le soldat des Jacobins*, parce que, tout en ayant le mal au fond de leurs œuvres, ils l'attaquent aujourd'hui là où il est le plus évident et le plus pressant, c'est-à-dire dans la Sainte-Alliance. Je garde mes convictions et mes espérances, et saurai me séparer d'eux quand le temps sera venu. » Il pense encore comme vous sur la ruine de la hiérarchie, et sur l'imminence d'une révolution totale dans la forme extérieure de l'Église.

« Pour le moment, il dit qu'il faut se mettre, autant que possible, en dehors de l'influence de Rome, qu'il appelle « une force perturbatrice. » Il vous prie donc d'employer tous vos efforts, dès que vous aurez fini votre *Philosophie*, pour former une association active, un parti, quelque petit qu'il soit, d'hommes vraiment libéraux, d'hommes de bien dont le catholicisme soit le but définitif et intérieur, mais dont la liberté bien entendue et appliquée soit le but immédiat et extérieur. Ce n'est point là une adhésion à des opinions développées par moi en votre nom, c'est une opinion à lui, manifestée de son propre mouvement, et raisonnée dans son âme avant qu'il ne m'eût vu, et qu'il n'eût, par conséquent, aucune connaissance de vos idées à ce sujet.

« A ces opinions, il a joint, surtout à mon usage, les conseils les plus précieux et les plus saints, sur la nécessité de redoubler de piété, d'exactitude dans la pratique, de méditations religieuses, et surtout d'une humilité profonde et perpétuelle, dans un moment où les hommes justes se trouvent obligés de se séparer, dans une action aussi importante, de la marche suivie par l'Église.

« Ces conseils, il les scelle de son exemple. Jamais je n'ai vu un homme, — même un prêtre, — plus profondément pénétré de l'idée de Dieu. Elle est dans chacune de ses actions, dans chacune des ses paroles, et, j'en suis sûr, dans chacune de ses pensées. Il m'a raconté toute sa vie passée, et, chaque jour, me mettait au courant de ses pensées de la journée... »

Ici des détails intimes sur la jeunesse du général, pure et religieuse, mais traversée par une passion comme en ont les âmes de héros, un amour qu'il conserva neuf ans et demi à travers les terribles distractions de la vie militaire.

« ... Il est aujourd'hui marié à une femme excellente, qui l'aime excessivement, et père de deux petites filles. Rien de plus édifiant et de plus agréable que son intérieur. Il n'a que quarante-huit ans, quoique ses cheveux, presque blancs, le fassent paraître beaucoup plus vieux. Il est très-grand, et vraiment beau. Sa figure exprime la douceur et l'énergie de son âme. Il vit dans une parfaite solitude, ne voyant personne, étudiant beaucoup la *Bible*, l'*Imitation* et les livres militaires. On le laisse fort tranquille à Prague, se bornant à espionner tout ce qu'il fait, etc., etc. [1]. »

La situation de Lamennais, à ce moment de sa vie, est admirablement résumée, selon moi, par le contraste de ces deux dernières lettres, et, si l'espace ne faisait défaut, je pourrais, dans les deux sens, en citer vingt pareilles.

Je me bornerai à quelques extraits de celles où un de ses plus anciens amis, le pieux curé de Genève, l'adjure avec le plus d'énergie de se soumettre à Rome :

« ...Je suis profondément affligé de votre pénible et fâcheuse position. J'en suis doublement contristé par un double motif — par intérêt pour vous, et par l'appréhension des inconvénients graves qui peuvent en résulter pour la religion. Il est bien évident que la malveillance vous épie, vous taquine, et j'aime à croire qu'elle vous calomnie : mais c'est précisément à cause de cette odieuse inquisition qui s'attache à vos paroles, à vos écrits, à vos actions, et qui prétend pénétrer jusque dans le sanctuaire de vos pensées, qu'il vous importe, excellent et très cher ami, de joindre la *prudence du serpent à la simplicité de la colombe.* »

M. Vuarin n'approuve pas le passage de la lettre de Lamennais au Pape, où il déclare qu'il s'abstiendra désormais de traiter les questions religieuses. Il l'engage, au contraire, à achever l'*immortel et incomparable* ouvrage sur l'*Indifférence en matière de religion*.

«...Laissez dormir les questions philosophiques et politiques... Il n'y a plus rien à attendre de la sagesse humaine... *Populi meditantur inania, et reges nolunt intelligere, nec erudiri...* Je suis intimement persuadé que nous ne sortirons de la crise actuelle que par des catastrophes épouvantables. Sans ce remède, la société humaine, en Europe surtout, tomberait dans un état de dissolution

1. Cette lettre est datée du 30 octobre 1833.

et de pourriture. Les cabinets s'obstinent à méconnaître et à ne pas favoriser l'influence de l'esprit religieux sur les peuples; et ceux-ci, fatigués par l'abus de l'autorité, par l'exaction des impôts, par la servitude des conscriptions militaires, s'aigrissent contre le pouvoir de l'homme, et contre la Providence. Il n'existe plus de paternité dans l'âme des gouvernants, et les administrés n'obéissent plus *propter conscientiam, sed propter iram. Nisi Dominus custodierit*, etc. »

Bon et digne curé! quel calmant il a trouvé pour une âme exaspérée, pour une intelligence que le spectacle des misères sociales a jetée, peu à peu, dans une sorte de fièvre!

XXXIII

Tout ce qui reste du prêtre et du catholique ultramontain lutte vainement, chez Lamennais, contre la force des convictions nouvelles qui l'assiégent et le tourmentent. Une grande métamorphose s'accomplit en lui, mais non sans angoisses. A l'âge où presque tous les hommes, immobilisés dans une idée qui ne peut plus changer, renoncent à tout examen ultérieur, et, tranquilles désormais, s'endorment d'un sommeil moral qui, de bien des années, précède l'*autre*, toutes les inquiétudes, tous les scrupules d'une détermination solennelle lui échoient à la fois. Un passé dont, hier encore, il pouvait s'enorgueillir, il l'abdique; une grandeur péniblement acquise par trente années de travaux, il l'anéantit; liens du cœur et de la pensée, il y porte la hache avec une véhémence, une ardeur qui, vraiment, surprennent. Et de tous ces renoncements, de tous ces sacrifices, on prétendrait lui faire autant de crimes? Pour les juger, alors trouvez des hommes qui en aient commis de pareils, avec un pareil désintéressement, une abnégation aussi rare, et par un aussi rigide sentiment des droits de la conscience.

Un simple calcul. Sur le nombre immense de prêtres qui sont ici-bas les représentants d'un culte quelconque, combien peut-il s'en trouver qui, revenus de leurs premiers entraînements vers telle ou telle croyance, tel ou tel dogme,

arrivent à perdre la foi qui les avait animés d'abord? Essayons de déterminer ce chiffre, et cherchons ensuite combien de ces prêtres, — je dis prêtres vertueux, sincères, à l'abri de tout soupçon dégradant, — ont le courage de confesser publiquement leur incroyance. Peut-être alors aurons-nous la mesure de ce que fut Lamennais par rapport au commun des hommes.

XXXIV

Que les sacrifices d'affection dont, tout à l'heure, j'ai parlé aient dû coûter beaucoup à Lamennais, personne, je pense, n'en doutera. Et si l'on en doutait, qu'on lise les plaintes arrachées à ceux qu'il éloignait ainsi de lui :

« ...Quelques passages de votre lettre m'ont semblé tellement durs, tellement étrangers à ce qui s'est passé entre nous, tellement différents de ce que j'ai toujours cru voir en vous pour moi, que s'ils n'étaient pas tracés de votre main, je n'aurais jamais pu les croire de vous.

« En m'annonçant une démarche de la plus haute importance pour vous et pour moi, vous refusez de m'en dire les motifs. Vous dites, plus loin, que « vous allez commencer une vie nouvelle, mais que vous ne voulez pas me communiquer vos idées à ce sujet, parce que vous ne voulez associer personne à vos destinées. » Enfin, vous terminez par cette phrase qui m'a vraiment consterné : «—Nous nous rejoindrons, j'espère, là haut, mais nous marcherons par deux voies sur la terre.» Je me perds à chercher les motifs de ces paroles déplorables pour moi. Qu'avez-vous fait, j'ose le dire, de vos souvenirs? Comment avez-vous oublié les relations si intimes, si tendres, si paternelles, si filiales à la fois qui nous ont unis, je ne dis pas depuis le commencement de l'*Avenir*, mais depuis sa fin surtout; depuis le voyage d'Italie, depuis votre séjour d'Andrea-del-Valle, depuis que vous m'avez donné ce doux nom de « fils » dont j'ai toujours été si heureux et si fier? — Qu'ai-je fait, pour mériter un changement si subit et si cruel? Comment pouvez-vous croire qu'une union si entière dans le passé, dans les années les plus actives et les plus importantes de ma vie, et peut-être de la vôtre, n'aient pas fait naître, au moins pour moi, un engagement irrévocable dans l'avenir? Cette pensée, cette espérance, a toujours occupé le premier rang dans mon âme, et je ne puis admettre un instant la possibilité d'y renoncer.

« Vous savez bien que ce n'est pas seulement le génie que j'ai admiré en vous, pas seulement les doctrines identiques à mes convictions, que j'ai suivies et défendues, mais votre cœur, surtout, que j'ai aimé ; votre cœur si tendre, si aimant, si bon, si cruellement blessé et percé de coups, qui a daigné s'ouvrir pour moi, et auquel j'ai cru, dans la présomption de ma pensée, apporter quelque soulagement par mon affection et mon dévouement invariables.

« ...Vous démentirez donc, je l'espère, ces paroles qui m'ont tant affligé et tant surpris. — Je vous appartiens tout entier. Vous n'avez qu'à parler, et, aujourd'hui que ma conscience ne m'inquiète plus sur la direction où vous aurez pu être entraîné, j'obéirai à votre première parole... Pouvoir m'associer à vous, et trouver un devoir sacré à vous soigner et à vous suivre, serait pour moi une consolation, une félicité sans pareilles. Je pense toujours à l'Orient, et à ce que vous m'avez souvent dit sur votre désir de respirer cet autre air... [1] »

La fin de cette lettre a un autre intérêt que le commencement. Elle pourrait me servir à prouver combien l'Allemagne savante se préoccupait, à cette époque, du débat soulevé par le Bref papal. Le Saint-Siége avait pour avocat, dans la *Gazette d'Augsbourg*, un certain de Jarke, secrétaire de M. de Metternich. Le savant d'Eckstein et Baader se chargeaient tour à tour de lui répondre. Et Schelling était de leur côté. « — Il m'est impossible, ajoute le correspondant de Lamennais, de vous peindre l'émotion avec laquelle Schelling m'a parlé de vous, l'intérêt tendre et touchant qu'il m'a témoigné à votre sujet. »

XXXV

Les généreuses colères qui, depuis dix ans, s'amassaient dans le cœur de Lamennais, débordèrent soudainement : le ressort longtemps comprimé joua ; la chaîne, de plus en plus pesante, fut rompue. Les *Paroles d'un Croyant* parurent.

1. Ce pathétique appel ne fut pas perdu ; et, pour un temps du moins, les relations de Lamennais et de son jeune ami redevinrent aussi cordiales, aussi confiantes que par le passé. Plus tard, d'autres dissentiments et aussi d'autres convenances les séparèrent à jamais.

Il faut avoir vu l'effet magique de ce livre, pour savoir ce qu'il y a de puissance dans un pareil jet de pensée. On eut dit un éclair illuminant à la fois tous les horizons; et un tremblement suivit. On attendait la foudre. Mais ceux-là même qu'elle menaçait admirèrent en maudissant.

J'arrivais à Paris justement alors, et ce fut une grande leçon pour ma jeune intelligence, que cet immense ébranlement, produit par la voix solitaire d'un homme pauvre et sans appui, criant *Malheur!* du fond de ses forêts natales. J'eus beaucoup à méditer, lorsque je vis l'enthousiasme saisir jusqu'à ses antagonistes, et M. de Vitrolles, par exemple, me proposer comme exercice littéraire de traduire en vers le chapitre de *l'Exilé*, qu'il me lut deux ou trois fois de suite, avec l'émotion d'un homme qui a connu l'exil.

A la même heure, un ami de Lamennais, dont j'ai déjà cité plusieurs lettres, recueillait le témoignage lointain de la même admiration :

« T.....z, 9 juin 1834.

« Mon bien-aimé père. — Je suis ici depuis trois jours, et j'ai employé la majeure partie de ce temps à lire les *Paroles d'un Croyant* au général (Skrzinecki). L'effet que ce livre a produit sur lui a été tout à fait contraire à celui qu'il a fait sur moi, et que je vous ai exprimé dans ma lettre de R........e. Son enthousiasme et son admiration ont été sans mélange, sauf pour les passages où vous paraissez attaquer la propriété et l'inégalité des rangs, suites nécessaires du péché originel : mais pour tout le reste du livre, comme pour l'ensemble de l'ouvrage, il dit que jamais de sa vie il n'a rien lu de si beau, ni qui l'ait autant ému. Il m'a chargé de vous *baiser trois fois les pieds*, en signe de reconnaissance et d'admiration.

« Il ne prétend pas juger le fait de la publication de ce livre, dans ses relations avec la position de l'Église ou votre position personnelle, mais simplement en soi, et aussi par rapport à la Pologne. Sous ce point de vue, il le regarde comme une parole du ciel, comme le flambeau de l'avenir, et en quelque sorte comme la voix de Dieu.

« Je me fais un devoir de vous transmettre sans délai l'opinion de Skrz., et j'éprouve une grande consolation en le faisant, tant pour vous que pour moi, puisque jamais de ma vie je n'ai rencontré un chrétien plus pur, plus dominé par la pensée de Dieu, plus hum-

ble, plus digne en un mot de ce nom de chrétien. A part son admiration pour votre livre, il me prie encore de vous parler de sa tendre affection pour votre personne.

« D'autres personnes ici ont lu ce livre avec intérêt; Charles X, par exemple, Mgr d'Hermopolis, et toute la séquelle. Ce bon Charles X a dit à M. de Cazalès « que cela lui semblait fort beau, mais qu'il ne concevait pas comment on pouvait réunir des éléments si opposés dans un si petit cadre ». Les autres s'expriment en termes assez modérés.

« A Vienne, votre livre a produit un effet terrible. Ce ne sont qu'anathèmes et, chez les plus doux, gémissements et larmes. M[me] Tarnowski écrit au général qu'elle aurait mieux aimé mourir que vous voir publier cela; mais je ne crois pas qu'elle l'ait encore lu. On ne le connaît guère que par des articles envoyés de Vienne à la *Gazette d'Augsbourg*, dans l'un desquels il est dit que « si le Diable venait au monde, il tiendrait ce livre à la main. »

« On n'a pas trop l'air de compter sur une condamnation de Rome.

« A propos de Vienne, on y parle beaucoup d'une semonce que vous avez dû écrire à M[me] de Senfft, et qui l'a fait frissonner. »

Le même correspondant écrit encore, quinze jours plus tard :

« Vraiment, vous m'avez bien mal compris sur plusieurs points. Je n'ai jamais blâmé votre livre en soi. Au contraire, sauf les passages d'Alexandre VI, etc., il n'y a pas une ligne que je ne sois prêt à signer de mon sang. C'est seulement sa publication dans ce moment, que je regarde comme difficile à concilier avec votre position de prêtre et votre déclaration de cet hiver, et comme pouvant entraîner des suites fâcheuses pour vous et vos meilleurs amis. Bien que ces suites paraissent peu à craindre, je persiste à croire qu'il y avait pour vous une autre voie à suivre, plus sûre et plus chrétienne : mais enfin, vous avez obéi à votre conscience, à la conscience la plus pure et la plus désintéressée qui soit au monde, et j'espère, et je crois, même, que Dieu vous protégera, qu'il bénira votre œuvre.

« Je reconnais, avec une ineffable joie, que je me suis trompé dans mes deux principales prévisions: sur l'effet que cela produirait à Rome, et sur l'indifférence du public ordinaire et des libéraux. Vos lettres, si pleines d'intérêt sur ce double sujet, ne me laissent plus de doute à cet égard. Cependant, il faut bien se garder de compter trop sur le calme actuel de Rome. Nous avons été trop souvent dupes d'illusions pareilles. Mais, ce qui est positif, et acquis au-

jourd'hui à la cause, c'est que sa première impression n'a pas été, comme on aurait pu le penser, la fureur et la consternation ; et que, si elle agit, ce ne sera que pour obéir à la diplomatie. »

A Rome, en effet, que se passait-il ? Un autre disciple va nous l'apprendre. C'est toujours le jeune Anglais, apparenté aux plus éminents du parti catholique, fervent catholique lui-même, et, si je ne me trompe, aspirant aux ordres sacrés.

« Rome, 24 mai 1834.

« Pendant ces quinze jours, on n'a parlé ici que de vous et de votre livre. Je ne m'attendais pas à le voir paraître si tôt, mais j'ai salué son apparition avec joie. Vivant ici au milieu de tout ce qui est le plus opposé aux idées et aux inspirations qui le dictèrent, presque abasourdi parfois par le bruit confus que font les ressorts criards de cette machine hiérarchique qui poussent avec tant d'activité son mouvement rétrograde, je suis, peut-être plus que personne, à même de porter un jugement impartial sur les efforts de ces grands esprits, que la hiérarchie ne veut plus reconnaître comme ses organes, pour arriver au but qu'elle devrait se proposer. »

Suivent des considérations fort élevées sur le rôle de la Religion dans l'ordre social, et la tendance démocratique que ses chefs devraient lui imprimer.

« On dit que des exemplaires de votre livre sont déjà parvenus ici chez un libraire, mais on ne sait pas encore si le gouvernement lui permettra de les vendre. Le Pape, à ce que l'on prétend, est fort contristé, mais l'opinion la plus générale est qu'il n'en dira rien. Quant à moi, je soupçonne le contraire. Je dis à tout le monde que, si vous êtes censuré derechef, vous vous soumettrez sans doute, et qu'ensuite vous écrirez sans doute un autre livre dans le même sens, en évitant les expressions qui auront été blâmées dans celui-ci. Vos ennemis se permettent les plus noires calomnies : les Jésuites surtout, disent de vous ce que disait Festus à saint Paul. Vous pourriez bien, ce me semble, leur répondre par les paroles mêmes de l'Apôtre. L'ambassadeur français tient le même langage que les Jésuites. En revanche, vous avez l'approbation et les souhaits de tous les hommes plus élevés.

« Je n'ai pas encore pu découvrir nettement l'opinion du bon cardinal (probablement le cardinal Micara), car il est naturellement obligé de transiger avec ses confrères ; mais je crois qu'il approuve, au fond du cœur, ce que vous avez fait. M. Rubichon en est en-

chanté. Le P. Olivieri, qui vient d'être nommé général des Dominicains, a dit publiquement, l'autre jour, que la nouvelle de votre livre l'avait profondément affligé. Quand on lui demanda pourquoi, il répondit: « Parce qu'il nous a prédit de grandes calamités, et je crois qu'il a raison. Ses prédictions se sont déjà tant de fois réalisées, que je crains de les voir encore s'accomplir. »

« Quant à *****, il semble croire que la publication de cet ouvrage est intempestive, quoiqu'il rende pleine justice à vos intentions et à vos idées. Cet excellent homme est dans une fausse position, une position qui gêne tous ses mouvements et colore toutes ses opinions. Il vient de me lire une charmante lettre qu'il a écrite à votre sujet à sa comtesse (la comtesse Riccini), qui la montrera, dit-il, à son duc (le duc de Modène), lequel l'enverra probablement à son empereur (l'empereur d'Autriche). Il y dit une honnête quantité de vérités, en leur donnant une allure qui pourra les faire goûter. Mon parent (ce pourrait être M. Wiseman) me charge de vous transmettre ses bien affectueux souvenirs. Il partage entièrement mes opinions sur votre livre.

« Adieu, mon père, que Dieu vous donne la paix, car je commence à soupçonner que, dans ce monde de misères, c'est le seul bien qu'il soit prudent de chercher ou possible d'atteindre. »

« *P. S.* Je viens d'apprendre qu'on a prohibé absolument votre ouvrage. Le Pape et *quelques* cardinaux en ont des exemplaires; mais l'entrée est absolument refusée aux autres. Ceci ne vous étonnera pas. On ne sait pas encore si le Pape en témoignera publiquement son déplaisir. »

XXXVI

Répondant à son beau-frère, qui avait insisté sur les inconvénients et les dangers de cette publication appelée à soulever tant de passions et d'orages, Lamennais déduit les motifs pour lesquels, après un an de réflexion [1], il se décida à cet acte important de sa vie :

« Les motifs que j'ai de publier cet écrit sont: 1° la conscience qu'en le faisant je remplis un devoir, parce que je ne vois de salut

1. Les *Paroles d'un Croyant* avaient été composées en 1833. Lamennais les avait lues à plusieurs de ses intimes amis, à M. Gerbet entre autres, et à ces deux correspondants d'Allemagne et d'Italie, dont j'ai déjà cité plusieurs lettres.

pour le monde que dans l'union de l'ordre, du droit, de la justice et de la liberté; 2° la nécessité de fixer ma position qui, aux yeux du public, est maintenant équivoque et fausse; de laver mon nom, dans l'avenir, du reproche d'avoir connivé à l'horrible système de tyrannie qui pèse aujourd'hui sur les peuples.

« S'il faut souffrir pour cela, peu importe; je ne le regretterai pas. Il y a, pour chaque position, un genre de courage dont il est honteux de manquer. »

Maintenant, beaucoup de sceptiques, parfaitement désintéressés dans ces sortes de questions, mettront en doute « l'horrible système de tyrannie » contre lequel Lamennais entendit protester. Je prendrai la liberté de rappeler, à ce sujet, que les révélations des prisonniers du Spielberg, et la sanglante répression de l'insurrection polonaise, étaient alors au nombre des préoccupations générales. Lamennais n'était ni le seul à s'en émouvoir, ni le plus ému de ceux que révoltaient ces abominables abus des pouvoirs de fait. Je n'en veux d'autre preuve, l'ayant en ce moment même sous les yeux, que la lettre d'un des jeunes gens, à coup sûr, les plus distingués de l'époque. Il vient de raconter à Lamennais, d'après les récits de M. Andryane, les tortures des prisons autrichiennes; il y ajoute ce qui lui a été révélé par le comte Plater et d'autres réfugiés polonais sur le despotisme de la Russie et de l'Autriche, et, devant ces témoignages accumulés, reculant tout à coup, comme un homme saisi d'horreur :

« Quant à moi, s'écrie-t-il, je consens à ne jamais voir de mon vivant la moindre réalisation de toutes nos espérances pour la régénération religieuse et politique de l'humanité : mais, si je ne vois pas le commencement d'un châtiment sans pareil pour ces monstres qu'on appelle empereurs et rois, *je mourrai désespéré !* »

XXXVII

Le 15 juillet 1834, une nouvelle encyclique condamna les *Paroles d'un croyant*. Et, profitant de l'occasion, les anciens adversaires de Lamennais, les ennemis de cette philosophie à l'aide de laquelle il avait espéré fonder, sur une autre base que la Révélation surhumaine, la certitude en matière de

religion, — de cette doctrine connue sous le nom de « sens commun » — obtinrent qu'elle serait dogmatiquement réprouvée. Il était assez singulier, soit dit en passant, qu'elle le fût si tard, et qu'elle le fût incidemment. Si c'était là un « fallacieux système » — ainsi s'exprime l'encyclique —, si les doctrines de Lamennais étaient « vaines, futiles, incertaines », comment ne les qualifiait-on pas ainsi lorsque Lamennais, les professant hautement, défendait en même temps l'autorité pontificale? Comment leur condamnation coïncidait-elle si maladroitement avec l'abandon solennel de ses anciennes idées sur la théocratie catholique, et avec l'adhésion non moins solennelle qu'il avait donnée aux principes de liberté politique et d'émancipation sociale? La doctrine, par hasard, ne se jugerait-elle qu'aux œuvres, comme l'arbre se juge aux fruits? ou bien la vérité, selon Rome, est-elle l'apanage exclusif de quiconque s'incline devant le trône du Pape? ou bien encore le même homme, proclamant dans l'ordre métaphysique les mêmes idées, est-il, pour l'Église catholique, innocent ou coupable, selon qu'il adhère ou non à la théorie politique acceptée par le souverain des États romains, dans l'intérêt de sa puissance temporelle?

Peut-être serait-il irrévérent de poser ces questions à l'infaillibilité papale. Je les soumets donc, plus simplement, au bon sens public.

XXXVIII

L'intérêt purement biographique de ces notes décroit singulièrement après cette grande péripétie. Cet intérêt est dans la lutte, prise au début, dans les déchirements successifs qu'elle amène, dans les révoltes de l'ancienne idée contre les nouvelles croyances. Lorsque celles-ci ont triomphé sans retour, lorsque Lamennais a définitivement et pour jamais secoué le joug qu'il avait porté avec tant d'élan d'abord, et une si forte volonté d'esclavage, puis avec tant de lassitude et d'impatience, puis, en fin de compte, avec tant de dégoût et d'irritation, il reste grand, puisqu'il met au service de l'avenir autant de foi, de zèle, de passion, de génie, qu'il en avait

déployé comme champion du passé ; mais l'admiration qu'il inspire se dégage de toute curiosité. On sait où il tend ; ses ouvrages expliquent sa vie toute d'études et de contemplation ; et lors même que son ardeur non attiédie le ramène parmi les acteurs du drame politique, l'*originalité* de son rôle — comme le lui faisait pressentir l'intelligent collaborateur dont nous avons transcrit les curieuses exhortations, — cette originalité, dont je crois qu'il ne se préoccupait guère, a presque entièrement disparu. Il n'est plus, seul ou presque seul, dominant du buste tout entier, de la tête et du cœur, une immense légion de ces « hommes noirs » qu'avait chantés Béranger, maintenant devenu son ami. Il marche à l'avant-garde d'une armée volontaire, où on ne reconnaît guère de chef que pour le jour, l'heure, la minute du péril. Armée qui triomphe toujours à la longue, bien que souvent vaincue et décimée, sans hiérarchie et sans discipline, sans paie et sans grades ; armée de frères, égaux et libres.

En s'y enrôlant, il la connaissait bien, et je tiens pour une erreur calomnieuse cette pensée qu'il a rêvé le commandement et la direction absolue du parti démocratique. Si telle eût été son ambition, il en aurait, au bout de bien peu d'années, expérimenté le néant ; et un retour à ses anciennes croyances lui a toujours été facile, telles conditions qu'il y eût voulu mettre. Mais, jaloux au dernier point de son honneur, il ne l'était pas de son autorité. Au premier rang, quand il s'y jetait, il n'allait chercher que les dangers et le devoir accompli. Ce n'est pas en vain qu'il les chercha.

XXXIX

J'appris le chemin de Sainte-Pélagie en y allant voir Lamennais, prisonnier. Pourquoi il y était, les magistrats eux-mêmes qui l'y envoyèrent ne le savent peut-être plus. Et je ne me crois pas chargé de le leur rappeler en son nom ; — sa mémoire n'a nul besoin de l'espèce d'amende honorable que leur conscience, éclairée par les événements, ne lui refuserait probablement pas.

Au plus haut de la prison, sous les toits, dans une assez grande pièce basse, éclairée, ce me semble, de l'orient et du midi, par quatre ouvertures étroites et horizontalement prolongées, Lamennais a passé sa soixante et unième année tout entière. Une fois entré dans ce cachot aérien, sous ces plombs de la royauté bourgeoise, il n'en voulut jamais franchir le seuil. Quelques-uns des prisonniers, souffrant pour la même cause, y étaient admis, et de nombreux amis y montaient chaque jour. Nulle autre distraction.

Dans un angle, sur le carreau froid, on avait posé une petite estrade en planches. Sur cette estrade, une table grossière, un fauteuil de paille, et, sur ce fauteuil, un vieillard souffrant; voilà comment il faut se représenter ce long supplice. Ouverte de tous côtés, cette cellule était glaciale en hiver, brûlante pendant les chaleurs. Pas un arbre à voir; pas un oiseau à écouter : rien qu'un océan de toits, et le murmure du laborieux faubourg, et quelques éclats de voix montant des préaux. Ceci, pendant douze mois consécutifs; or, Lamennais n'avait plus que treize ans à vivre; et, de ceux qui le virent à cette époque, pas un ne lui eût garanti la moitié de ces treize années.

Sans doute, il ne dépendait que de lui d'être ailleurs. Je ne fais pas l'injure à nos ennemis d'hier, bien moins hostiles maintenant, de croire qu'ils eussent repoussé une demande d'adoucissements, motivée du reste par l'âge et la débile santé de l'homme que la loi, bien ou mal interprétée, avait mis à leur merci. Mais qui se figurera, connaissant Lamennais, une demande pareille, signée de lui? Inflexible et patient, il donna sa liberté comme il eût donné sa vie; et la vie ne se donne pas à demi.

XL

Un jour que, par grand hasard, nous étions seuls, Lamennais me conta que, la veille, par une étouffante après-midi, et afin de tromper l'accablement que la chaleur lui causait, il avait reporté ses pensées vers la Bretagne et ces grèves

humides où court sans cesse la brise marine. Et alors, dans un tiroir entr'ouvert à portée de sa main, il prit un petit carré de papier où ce rêve s'était abattu comme le goëland sur un rescif.

Voici ce qu'il me lut :

« L'automne n'a point de plus belles journées. La mer scintillait au soleil ; chaque goutte d'eau reflétait, comme une pointe de diamant, une lumière blanche et pure que l'œil supportait à peine. Du village déserté, hommes, femmes, enfants arrivaient en foule sur les dunes où, mêlé au thym, l'œillet sauvage, aux fleurs violettes, exhalait son parfum de giroflée.

« Munis de paniers, de légers filets, de pelles et de longs bâtons armés d'un crochet de fer, ils attendaient que la marée laissât à découvert la vaste grève et ses rochers, pour recueillir le riche butin préparé par la Providence, le lançon argenté qui glisse dans le sable humide, les crabes voraces et les homards aux larges pinces, et la crevette, et la moule nacrée, et les coquillages de toutes sortes.

« Vers le soir, à l'heure où le flux accourt comme un fleuve gonflé par les pluies, la troupe joyeuse regagnait le village. Mais tous n'y revinrent pas.

« Plongée dans les songes de son cœur, une jeune fille s'était oubliée sur un rocher lointain. Lorsqu'elle sortit de sa rêverie, le flot déjà serrait le rocher de ses nœuds mobiles, et montait, et montait toujours. Personne sur la grève, point de secours possible.

« Que se passa-t-il alors dans l'âme de la vierge ? Nul ne le sait ; c'est resté un secret entre elle et Dieu.

« Le lendemain, on retrouva son corps. Elle avait noué aux algues pendantes ses longs cheveux noirs, sans doute pour n'être pas emportée par la houle, pour reposer dans la terre bénite, près des siens.

« Une croix de bois marque dans le cimetière le lieu où elle dort. Souvent l'une de celles qui furent ses compagnes, agenouillée sur le gazon, prie pour elle et, le cœur ému de souvenirs tristes, s'en va le front baissé, en essuyant ses pleurs. »

XLI

A Sainte-Pélagie, pour la première fois, j'ai vu Béranger. Sa gaîté m'étonna un peu. Je me l'expliquai, cependant, comme un parti pris de consolation. Lamennais semblait s'y prêter de grand cœur. En revenant le long des quais,

Béranger me parla beaucoup de la jeunesse, des symptômes de l'esprit nouveau; de lui-même aussi, quelque peu. Un souvenir distinct m'est resté de cet entretien : c'est qu'une des préoccupations du poëte était de passer, en toute matière, pour homme prudent et de bon conseil. Aucun doute ne m'était permis à cet égard; — mais, je le confesse ingénument, je m'étonnai que Béranger parût attacher quelque prix à ce genre de renommée.

Je puis encore ajouter ceci : Lamennais m'a souvent parlé de Béranger; Béranger, quelquefois, de Lamennais. De ces conversations, j'ai gardé une conviction très-arrêtée : c'est que la plus sincère et la plus chaude amitié, des deux, n'était point celle du chansonnier.

XLII

Il me semble que, de tout ce qui vient d'être dit, on peut aisément déduire le rôle politique de Lamennais dans les événements de 1848. Ce rôle fut celui d'un homme parfaitement sincère, s'oubliant lui-même, ne prenant souci que du but, le voyant peut-être plus proche qu'il n'est, qui se hâte pour l'atteindre, rencontre dans les hommes et les faits des obstacles sur lesquels il ne comptait pas, heurte violemment ces obstacles sans les renverser, et s'arrête alors, plutôt las que découragé. Dans un autre ordre d'idées, c'est la même déception, le même désappointement qu'il avait déjà subis une fois. Mais, cette fois-là, il avait désespéré à jamais, tandis que, jusqu'à la dernière minute de la dernière heure, il est demeuré inébranlable en sa croyance nouvelle, si fortement atteinte qu'on eût pu la supposer par le cours violent et précipité des réactions politiques.

Nommé membre du comité de Constitution, il y apporta un projet complet, élaboré suivant ses vues, et qui a été publié depuis. Chez un homme dont toutes les idées étaient aussi fortement liées, il ne faut pas s'étonner de trouver, bien moins qu'ailleurs, un esprit disposé aux concessions, aux modifications, telles qu'on les voit résulter de ces débats par-

lementaires, où se mêlent et s'amalgament, en s'atténuant, les conceptions les plus diverses, quelquefois les plus hétérogènes. Celles de Lamennais, élaborées et mûries en toute conscience, prenaient, dans son esprit, une forme tellement arrêtée, chaque partie s'adaptant à l'ensemble, l'ensemble à son tour prêtant vie à chaque détail, que difficilement on eût pu lui faire envisager comme possible un changement quelque peu essentiel à y introduire. On a dû confondre, en cette occasion, les révoltes de sa logique inflexible avec les inspirations hautaines d'une impérieuse et superbe volonté. Le fait est que Lamennais crut avoir payé sa dette en faisant connaître sa pensée sur l'organisation du nouveau régime républicain; et, ne voyant pas jour à la faire admettre par ses collègues, il jugea inutile, soit d'insister pour que quelques débris de son œuvre prissent place dans celle qu'ils allaient élaborer en commun, soit d'indiquer, dans celle-ci, les lacunes, les imperfections que le débat contradictoire y introduirait ou y laisserait subsister. La création, il la voulait entière; la critique, il la jugeait superflue; en ceci, parfaitement d'accord avec l'essence même de son organisation, aussi bien qu'avec les traditions de toute sa vie intellectuelle. Très-certainement, un homme orgueilleux n'eût pas autrement agi; très-certainement, aussi, la même ligne de conduite devait être adoptée par un homme de conscience. Je l'ai déjà remarqué plus d'une fois, la droiture absolue a souvent les mêmes dehors que l'orgueil. S'ensuit-il qu'il les faille confondre?

Lamennais se retira donc, et alla silencieusement prendre place sur son banc de député. La tribune lui manquait pour exprimer sa pensée; il y substitua le journal : — véritable pis aller dans un temps où les représentants du peuple peuvent faire entendre une parole absolument libre. De là le *Peuple constituant*, dont les terribles adieux (après la loi sur les cautionnements) retentirent comme un glas funèbre, et sont encore aujourd'hui dans la mémoire de quiconque put les lire. De là aussi le court passage de Lamennais dans les ruines du journal *la Réforme*. Ce fut, comme écrivain politique, son dernier effort.

XLIII

Les dernières années de Lamennais ont été ce qu'elles devaient être : — tranquillement laborieuses. La tranquillité naît du présent dédaigné, de l'avenir salué d'avance, de la fin entrevue qui sans doute viendra plus vite que cet avenir, si hâté qu'il soit; le travail est un impérieux besoin pour l'intelligence douée d'activité, pour l'imagination qui veut s'imposer un frein. La tristesse, qui était chez Lamennais un mal organique, ne pouvait être atténuée que par ce puissant antidote.

La traduction de la *Divina Commedia*, résultat d'un enthousiasme remontant à bien des années, fut le dernier labeur de longue haleine que choisit le grand écrivain. Il y rattachait une étude curieuse de la langue française à l'époque de sa formation. L'*Introduction*, dont il voulait faire précéder sa traduction, était aussi, dans sa pensée, un exposé suprême de ses idées sur le Dogme chrétien et le rôle historique de la Papauté.

Il complétait en même temps, par de nombreuses additions, le précieux recueil de Pensées qu'il avait publié, en 1841, sous le titre de *Discussions critiques*[1].

Quant à ses *Correspondances*, quoi qu'on en ait pu dire, il ne les classait pas, il ne les revoyait pas, il ne les triait pas, il n'en faisait pas un corps d'ouvrage : il les réunissait et les laissait ainsi, pêle-mêle, à l'état de matériaux. Relativement à leur publication future, dont les soins et la responsabilité devaient appartenir à un ami qu'il se réservait de désigner, sa pensée n'est pas à expliquer. Il a pris soin de la faire connaître lui-même, et voici dans quelles circonstances :

Parmi les personnes auxquelles il avait écrit le plus longtemps et avec le plus d'épanchement, comptait une femme dont le nom n'a pas été sans quelque célébrité de salons. Elle avait de lui près de quatre cents lettres, qu'il lui redemanda, non pour les anéantir en tout ou partie, non pour

1. Ce recueil, ainsi complété, a paru en 1856.

les soustraire à une investigation quelconque, mais pour les faire transcrire purement et simplement, et rendre ensuite les originaux à qui de droit; c'est invariablement ainsi qu'il agissait, s'interdisant par là même toute altération du manuscrit primitif, et tout autre retranchement que ceux dont la nécessité pouvait, en définitive, être contrôlée ou démontrée.

Madame*** refusa la communication qui lui était demandée: ses motifs furent que les lettres en question renfermaient des détails trop personnels pour être livrés à la publicité; puis que plusieurs amis à elle, membres du haut clergé, y étaient traités avec trop peu de ménagements. « — Je ne veux pas, écrivait-elle, contribuer à les mettre au pilori. »

Quelques amis de Lamennais intervinrent vainement dans cette question délicate : entr'autres, M. de Vitrolles et M. Berryer. Madame *** ne se laissa pas convaincre. Sa résistance obstinée étonna Lamennais, et lui fit concevoir des méfiances qui, nous devons l'espérer, portaient absolument à faux. Il écrivit, en conséquence, une protestation formelle, dont le triple original fut déposé en mains sûres. Je la copie sur l'exemplaire qui me fut remis par lui.

«On m'a souvent pressé d'écrire mes Mémoires. Malgré la ténuité du fonds, à ne regarder que moi, ils auraient pu, en effet, n'être pas dépourvus de quelque intérêt, ayant vu et su beaucoup de choses durant la longue période qu'embrassent mes souvenirs; lié surtout, comme je l'ai été, depuis la fin de l'empire, avec la plupart des hommes qui se sont fait un nom, et plus ou moins mêlé moi-même au mouvement politique, philosophique et religieux.

« Peut-être aussi ceux que leur goût porte à l'observation du travail incessant de la pensée au sein du monde social, que progressivement il transforme, auraient-ils aimé à suivre dans ses phases le développement d'un esprit sincère qui, cherchant le vrai toujours et ne cherchant que le vrai, va se modifiant à mesure que la réflexion, le spectacle des faits, l'étude de la nature, de l'humanité et de ses lois, l'éclairent d'une nouvelle lumière, et ouvrent devant lui des horizons plus étendus.

« Deux motifs principaux m'ont empêché de céder aux instances qu'on m'a faites. Il aurait fallu, pendant des années, m'occuper de moi-même, y penser, en parler sans cesse. Or, s'il est quelque chose qui me répugne invariablement, c'est cela.

« En outre, contraint de dire la vérité sur les autres, cette vérité

n'eût pas été constamment favorable à tous; il en est qu'elle aurait, quoi que je pusse faire, montré quelquefois sous des côtés où nul n'est bien aise qu'on le regarde, et cela me répugnait encore. Sans blâmer ceux qui lèguent aux vivants l'histoire rigidement vraie des morts, liée à celle de la société, je ne me sentais pas disposé à les suivre dans cette voie. Lorsqu'il s'agit de blesser, les morts, pour moi, sont toujours vivants; ils me semblent même avoir droit à plus de respects, à plus de ménagements, car, attaqués, ils ne sauraient se défendre.

« J'ai donc renoncé à écrire des Mémoires. Maïs comme, attendu la part que j'ai prise aux choses de mon temps, mon nom me survivra peut-être, et que ma conduite et mes écrits, où se marquent le progrès de mon esprit, ses variations même, si on préfère ce mot, pourront donner lieu à des appréciations très-diverses, j'ai voulu qu'au moins mes pensées véritables, aux différentes époques de ma vie, fussent bien connues, et d'une manière incontestable, afin de prévenir les suppositions et les conjectures erronées.

« A cet effet, secondé par l'obligeance de mes amis, j'ai pris soin de recueillir mes correspondances les plus intimes pour qu'elles pussent, après ma mort, servir au dessein que je viens d'expliquer.

« Mais une de ces correspondances, qui se compose de plus de quatre cents lettres, m'a été refusée. Je demandais qu'on me permît de la faire copier. La personne à laquelle elle est adressée, Mme ***, m'a répondu que « me la remettre, seulement pour la relire, lui serait trop désagréable ». On jugera ce procédé que depuis, écrivant à d'autres, et sans doute aussi de vive voix, elle a cherché à justifier, par des raisons aussi futiles que fausses, confondant et brouillant, de la façon la plus étrange, ce qui touche les lettres que je réclamais et ce que je lui avais confié de mes affaires personnelles. Le besoin senti d'une excuse aura, je me plais à le croire, fasciné sa bonne foi et jusqu'à son esprit, car autrement, elle aurait tâché d'inventer des prétextes qui eussent au moins quelque vraisemblance.

« Je me tairais sur un fait de cette nature si je n'avais, par rapport aux suites qu'il peut avoir, des craintes trop fondées. Mme *** a des passions politiques violentes; elle est, de plus, entièrement, aveuglément livrée aux Jésuites. Or, d'après l'expérience que j'ai d'eux, et de tout ce qui dépend d'eux, je ne saurais douter que, pour peu qu'ils y eussent ou crussent y avoir un intérêt quelconque, cette correspondance, qu'on ne veut pas, aujourd'hui, me permettre même de relire, ne fût, sans aucune hésitation, tronquée, mutilée, altérée, pour en abuser selon leurs vues, dans ce que pourraient en publier ses dépositaires futurs; et c'était même là

un des motifs qui me faisaient désirer d'avoir entre les mains et de laisser après moi un moyen certain de contrôle.

« Privé de ce moyen auquel j'avais un droit sacré, et le refus qu'on m'en a fait autorisant les appréhensions les plus graves, je désavoue expressément tout ce qu'on pourrait m'attribuer un jour comme extrait de ces lettres ; même tout passage matériellement exact qui, séparé de ce qui l'explique dans l'ensemble d'une longue correspondance, serait, par des gens qu'aucun scrupule n'arrête, facilement détourné à un sens très-éloigné du sens véritable ; déclarant, au reste, que si j'ai dû prendre cette précaution si nécessaire, je ne conserve d'ailleurs aucun ressentiment contre une personne faible de raison, aveuglée par le fanatisme politique et religieux, habituée de plus à ce que tout cède à ses volontés capricieuses, et que, malgré le regret que peut m'inspirer la confiance que j'ai mise en elle, il me serait doux d'estimer encore.

« Paris, le 12 juin 1851.

F. Lamennais.

XLIV

La mort de Lamennais fut digne de sa vie ; l'une comme l'autre ont été vraies et loyales, sans faste, sans étalage, sans mystère. Les témoins n'ont été ni appelés, ni évités. Quelques amis étaient là, non pour isoler le mourant, comme on ne s'est pas fait faute de le dire [1], mais pour le mettre à l'abri de toute obsession fatigante ou périlleuse. On avait prévu que, sans une surveillance de tous les instants, les démarches réitérées d'un zèle excusable troubleraient, et troubleraient en vain, dans le calme nécessaire à ce grand passage, le philosophe anathème dont la rétractation eût été pour Rome un immense triomphe. On savait, — et des exemples récents l'ont prouvé, — combien s'élargissent, grâces à d'habiles interprétations, les moindres concessions obtenues au lit de mort. Lamennais lui-même, avant de s'y étendre, s'était préoccupé de ces pensées, et, en chargeant un de ses amis, M. Barbet, de l'administration, de la surveillance de sa maison et de ses intérêts, il ajoutait ces mots significatifs : *y compris les visites*.

1. V. au second volume, l'*Appendix*.

Cette mission plaçait M. Barbet, et ceux dont il avait accepté la cordiale assistance, dans une situation difficile. Les visiteurs écartés par la plus expresse volonté du malade se plaignaient volontiers, et le mot de « séquestration » commençait à circuler. Chacun de ceux qu'il pouvait atteindre avait à dégager sa responsabilité. Ce fut dans ce but qu'eut lieu une démarche mal interprétée, paraît-il, et dans tous les cas mal présentée par quelques écrivains.

Deux ecclésiastiques, tous les deux anciens amis de Lamennais, le Père Ventura et M. Martin (de Noirlieu), avaient été avertis et s'étaient présentés une première fois chez l'illustre malade, sans qu'il fût possible de les admettre auprès de lui. Tous les deux avaient annoncé l'intention de revenir, et demandé qu'il fût prévenu d'avance. Il fallait que cet avertissement préalable fût établi d'une manière tout à fait authentique, afin que les amis qui veillaient sur Lamennais ne demeurassent point exposés à des doutes injurieux, à de fausses interprétations. M. Barbet lui-même, si mes souvenirs ne me trompent point, exprimait ce désir.

Ce fut en ce sens qu'eut lieu une réunion officieuse à laquelle on appela les personnes qui pouvaient offrir le plus de garanties au clergé : M. J. d'Ortigues, rédacteur des *Débats,* M. Benoît Champy, parent de Lamennais, désigné par lui comme un de ses exécuteurs testamentaires, M. de Vitrolles (qui avait lui-même averti MM. Ventura et Martin de Noirlieu), et une autre personne dont le nom m'échappe ; j'avais aussi été convoqué.

Ainsi qu'il avait été convenu d'avance, nous fûmes introduits par M. Barbet dans la chambre du malade. On s'assit en demi-cercle auprès du lit, et, après quelques instants donnés aux questions de pure amitié, M. Barbet, resté au chevet de Lamennais, lui transmit la communication réclamée par les deux prêtres.

Lamennais répondit, d'une voix très-ferme et avec un accent très-net :

« Je sais dans quel but viennent ces Messieurs. Et c'est parce que je le sais que je ne puis les recevoir. On les remerciera de ma part. »

Un instant de silence suivit cette déclaration si précise et si formelle. Personne ne se permit la moindre observation; personne, je le répète, n'était venu pour autre chose que pour constater, sans qu'il restât un doute possible, la volonté du mourant.

XLV

Postérieurement à cette démarche, le curé de la paroisse des Blancs-Manteaux[1] se présenta, de la part de l'archevêque de Paris, demandant à être introduit auprès du malade. On lui opposa, mais avec tous les égards possibles, la détermination bien arrêtée de ce dernier. On ajouta, pour rassurer sa conscience et celle de ses supérieurs hiérarchiques, que si cette détermination venait à changer, on irait aussitôt l'en prévenir, avant même d'envoyer à l'Archevêché. Aucun retard ne serait donc à redouter. Ces assurances, données à plusieurs reprises, parurent satisfaire M. le curé. Il se retira sans insister davantage.

Dès le lendemain, cependant, il revenait à la charge, ce qui, après les paroles échangées la veille, était une démarche tout à fait imprévue. Les engagements pris, les paroles données ne semblaient plus lui suffire. Cette seconde entrevue eut le même résultat que la première, avec cette différence qu'elle fit naître un germe de mécontentement réciproque, bien facile à concevoir.

J'arrivai justement à l'issue de cette embarrassante visite : MM. Barbet, d'Ortigues et Benoît-Champy en causaient ensemble, et m'en firent part. J'ouvris l'avis qu'une démarche devait être tentée auprès des supérieurs hiérarchiques à l'insistance desquels, sans nul doute, devait être attribuée celle du curé de la paroisse. Personne ne parut disposé à prendre l'initiative de cette démarche : la conversation en resta là.

Le soir même, c'est-à-dire trois ou quatre heures plus tard, deux personnes vinrent frapper à ma porte. C'étaient MM. Be-

1. Sur laquelle est située la rue du Grand-Chantier, où Lamennais habitait, n° 12.

noît-Champy et d'Ortigues : — « Décidément, me dit le premier, votre avis était bon. Il faut essayer d'arrêter ces inutiles démarches. Nous allons à l'Archevêché. Voulez-vous vous joindre à nous? »

Refuser de m'associer à une démarche que j'avais proposée, m'eut paru peu convenable. Je suivis ces Messieurs. Nos cartes remises à un valet de chambre, avec mention sommaire de l'objet qui nous amenait, nous ouvrirent l'accès du salon archiépiscopal.

Mgr Sibour nous reçut, assisté de deux ou trois ecclésiastiques. Debout devant sa cheminée, il entra en matière dès que nous fûmes assis, et nous parla, pendant environ vingt minutes, de son affliction, de ses devoirs, des mesures qu'il avait cru devoir prendre, des prières ordonnées pour la conversion de Lamennais, etc. Nous écoutions, dans un silence respectueux, ces développements un peu prolixes de la pensée pastorale. La péroraison me réveilla tout à coup. Après avoir insisté sur la nécessité où il était d'employer tous les moyens à sa disposition pour ramener l'âme égarée, l'archevêque ajoutait que, de concert avec un de ses vicaires-généraux, il avait mandé une pieuse femme, autrefois très-liée avec Lamennais, Mme de Vaux, supérieure des sœurs de Juilly : — « Et, continua le prélat, il lui est enjoint de se transporter rue du Grand-Chantier, avant même de passer à l'Archevêché. Cette dame est pleine de zèle; elle est ardente; elle est robuste[1]; elle trouvera bien moyen de pénétrer jusqu'au lit du malade... »

M. Benoit-Champy avait à faire revenir Mgr Sibour des idées fausses qu'il s'était faites sur la situation de Lamennais, entouré, croyait-il, de gens fort résolus à ne souffrir point qu'un ministre de la religion arrivât jusqu'à lui; il avait de plus à démontrer l'inconvenance et l'inutilité des mesures projetées pour venir à bout de ces chimériques obstacles. Il le fit avec beaucoup de tact et de mesure, sa tâche, d'ailleurs, lui étant rendue facile par la confiance per-

1. Je garantis le mot pour mot de cette phrase étrange, qui me causa une véritable stupéfaction, et demeurera toujours gravée dans ma mémoire.

sonnelle que M. d'Ortigues et lui inspiraient à l'archevêque. Il put, en outre, exhiber, à l'appui de son dire, des instructions de la main même de Lamennais, qui ne laissaient aucun doute sur les véritables dispositions du mourant.

Ces arguments et ces preuves avaient produit tout leur effet sur l'esprit du prélat, lorsque la porte du salon s'ouvrit et livra passage à M. Bautain, qui, paraît-il, avait suggéré l'idée de la démarche dictée à Mme de Vaux[1]. L'archevêque lui fit part des résolutions nouvelles qu'il venait d'adopter, séance tenante. Elles consistaient à modifier les instructions données à la supérieure de Juilly, en ce sens qu'elle eût à passer chez l'archevêque avant de se rendre chez Lamennais.

Ce simple changement d'itinéraire en impliquait un autre beaucoup plus essentiel. Et, au surplus, je dois dire ici, qu'ayant eu l'honneur de rencontrer quelquefois Mme de Vaux chez M. de Vitrolles, je ne doutais guère qu'elle ne dût se refuser à la mission réclamée de son zèle et de son ardeur. Elle l'a désavouée, en termes formels, dans une lettre que le neveu de Lamennais a rendue publique.

Sauf les instances personnelles de sa nièce, mentionnées dans un document également livré à la publicité, et qui sera reproduit à la fin de la Correspondance, Lamennais n'eut plus de nouveaux assauts à subir. Il mourut tranquille dans la foi qu'il s'était faite.

J'avais été mandé par son ordre, quand il se fut dit que l'heure suprême n'était plus loin. Penché sur lui, j'avais reçu le dernier adieu qu'il envoyait à son vieil ami, M. de Vitrolles, et une recommandation — fort inutile, à coup sûr, — de ne me laisser arrêter ni intimider par aucune obsession dans l'accomplissement du mandat qu'il m'avait confié. Quand il eut entendu ma solennelle promesse, il parut n'avoir plus rien qui pesât sur son esprit. Il était alors près de six heures du soir. Je ne quittai plus la maison, prêt à recevoir toute pres-

1. M. Bautain est un des fondateurs et des administrateurs du collége de Juilly.

cription nouvelle que dicteraient au mourant les inquiétudes de l'heure qui finit tout.

Un profond silence régnait dans la chambre où il achevait de vivre. Pas une plainte, et, pour ainsi dire, pas un mouvement. Outre la garde-malade, il n'y avait plus là que la nièce de Lamennais et une de ses amies (Mme de Kertanguy et Mme de Granville). M. Barbet allait et venait de cette chambre au cabinet de travail où quelques amis passèrent encore la soirée. Vers onze heures, nous n'y étions plus que trois ou quatre, et le reste de la nuit s'acheva ainsi.

Vers deux heures du matin, M. Barbet venant à moi, me dit que Lamennais l'avait appelé à deux ou trois reprises pour lui parler, mais que ses paroles étaient devenues indistinctes : on n'y discernait plus que le mot : *papiers*. M. Barbet semblait penser que Lamennais manifestait ainsi, sans pouvoir les exprimer nettement, des inquiétudes sur le sort des manuscrits qui m'étaient légués. Je m'offris à faire immédiatement tout ce qui pourrait calmer ces anxiétés. M. Barbet retourna auprès du malade; mais il ne put saisir, me dit-il, ce que Lamennais voulait lui faire entendre. Lamennais s'en était aperçu, et, avec un mouvement d'impatience découragée, il s'était retourné du côté de la muraille. — Le silence se fit encore, et mes yeux fatigués continuèrent à suivre, sur la pendule, le cours inexorable du temps.

Le jour était revenu, lorsque j'entendis, pour la dernière fois, la voix du mourant, qui était alors seul avec sa garde-malade. Le domestique fut appelé. Il se fit un mouvement autour du lit. On avait soulevé Lamennais pour changer son linge ; il s'était évanoui dans ce dernier effort; — et l'agonie venait de commencer. Nous vînmes alors entourer notre ami.

Cette agonie durait encore, et, détournant un instant mes yeux d'un si cruel spectacle, je m'étais approché de la fenêtre. On voyait de là quelques petits jardins, encaissés dans de hautes maisons, le sombre squelette des arbres dépouillés, les allées noires autour des gazons flétris. Le pâle soleil d'hiver, traversant la vapeur matinale, jetait sur ce mélancolique tableau un éclat humide et voilé. Au bord d'un des toits voisins, quelques colombes couraient. Deux d'entre

elles, s'envolant tout à coup et traversant l'air, blanches dans un blanc rayon, vinrent s'abattre précisément sur le rebord de la fenêtre mortuaire. Une imagination un peu exaltée eût pu voir en elles deux anges envoyés pour recevoir l'âme tourmentée, et la conduire au sein de l'éternel repos.

L'âme s'exhala peu d'instants après.

XLVII

La chambre, en ce moment, était repeuplée. L'impression était profonde, et, chez tous, la même. La tête de Lamennais, presque toujours penchée sur sa poitrine, et comme pliant sous le poids de ses fortes méditations, était maintenant rejetée en arrière, et se révélait pour la première fois, à la plupart d'entre nous, dans toute la majesté de son galbe pour ainsi dire césaréen. Jamais contours et linéaments n'ont traduit à mes yeux, aussi énergiquement, une idée abstraite : — celle de la volonté victorieuse. Spectacle imposant, j'allais dire sublime, devant lequel nous restâmes longtemps recueillis, presque stupéfaits......

XLVIII

Passer de ce souvenir à celui des funérailles de Lamennais, me serait, en vérité, trop pénible. On comprendra, d'ailleurs, que le jour n'est pas venu où peut être racontée, sans réticences, cette matinée lugubre. Lamennais avait écrit, pour ses exécuteurs testamentaires, les instructions suivantes :

« Je veux être enterré au milieu des pauvres, et comme le sont les pauvres. On ne mettra rien sur ma tombe, pas même une simple pierre.

« Mon corps sera porté directement au cimetière, sans être présenté à aucune église.

« On n'enverra point de lettres de faire part. On annoncera seulement ma mort à MM. Béranger, de Vitrolles, Ém. Forgues, J. d'Ortigues, Montanelli, et Mme veuve Élie de Kertanguy.

« Je défends très-expressément qu'on appose les scellés chez moi.

« Paris, 16 janvier 1854.

F. LAMENNAIS.

Ces instructions furent interprétées par l'autorité dans le sens étroit qui permettait à ses agents d'écarter la foule accourue pour accompagner, jusqu'au seuil de la tombe, le défenseur dévoué de la démocratie, le champion sans reproche et sans peur de la doctrine émancipatrice, l'homme en qui se sont manifestés, au degré le plus haut, dans nos jours de misère, le respect du droit, le culte de l'autorité purement morale, la haine et le mépris du pouvoir imposé par la force.

L'heure du départ ayant été changée sans qu'on en eût prévenu ni moi, ni aucun des amis mentionnés dans les instructions qu'on a lues, j'arrivai trop tard à la maison mortuaire, et trop tard encore à la porte du Père-Lachaise. L'hémicycle était littéralement envahi par les agents de police. A droite et à gauche, deux escadrons, sabre en main. Au centre, un groupe dans lequel on me signala M. le Préfet de police, par l'ordre duquel l'accès du cimetière était fermé. Une explication très-courte, mais assez vive, décida ce magistrat à me laisser pénétrer dans l'enceinte. A peine mes compagnons[1] et moi y avions-nous fait quelques pas, que nous vîmes redescendre, par une allée à notre gauche, le petit groupe d'amis (six à huit au plus) qui avaient eu le triste privilége de l'adieu suprême.

... Le cercueil, a écrit l'un d'eux, fut descendu dans une de ces longues et hideuses tranchées où l'on enterre le peuple. Lorsqu'il fut recouvert de terre, le fossoyeur demanda : « *Faut-il une croix ?* » M. Barbet répondit : « *Non.* » M. de Lamennais avait dit : « On ne mettra rien sur ma fosse. » Pas un mot ne fut prononcé sur sa tombe.

Parmi les témoins de cette scène extraordinaire se trouvait Béranger, qui, trois ans plus tard, mais dans de tout autres conditions, est allé rejoindre son ami. Ses obsèques, à lui, ont été splendides, et le deuil officiel s'y associait au deuil

1. L'un d'eux était M. Éd. Charton, ancien secrétaire général du ministère de l'instruction publique; l'autre, un jeune homme dont le nom m'est resté inconnu, et qui, arrivant en même temps que moi rue du Grand-Chantier, m'avait offert sa voiture.

populaire. Ce contraste frappant, qu'on s'explique sans peine en y songeant quelque peu, fait ressortir le caractère de l'époque, le caractère des deux hommes, et le rapport de chacun d'eux avec les temps où ils ont vécu.

XLIX

Ce que j'avais à dire de Lamennais, je crois maintenant l'avoir dit. Il ne m'appartient pas, mais bien aux maîtres de la science, de juger sa philosophie. Sauf ce qu'ils en décideront, dans un avenir qui seul peut éclairer leur jugement et le rendre définitif, il me semble qu'il leur sera aisé d'établir une concordance étroite entre les données générales du système de Lamennais et ses idées, que le temps modifia, non dans leur essence, mais simplement dans leurs applications aux événements, aux faits successivement développés, à ce qu'on pourrait appeler les *contingences* du mouvement social, de la vie politique en Europe et en France, du catholicisme dans le monde entier. Je ne chercherai pas davantage à apprécier mon illustre ami, au point de vue purement littéraire. Ceci me serait peut-être permis, à la rigueur; mais, si indépendante que fût l'expression de ma pensée à cet égard, je sais et je sens que, placée en tête de ce recueil, elle n'échapperait pas à une espèce de soupçon. Et d'ailleurs, parlant en quelque sorte au nom de Lamennais, ce qui ressemblerait à un éloge serait évidemment un contre-sens; tandis qu'une censure, si loyale qu'elle pût être, semblerait, pour le moins, une inconvenance.

Le philosophe et l'écrivain se trouvant ainsi placés en dehors de ma compétence, ai-je à m'expliquer sur le compte de l'homme? ai-je à résumer les caractères de la grandeur morale par laquelle il s'impose au respect, — désintéressement héroïque, droiture inflexible, loyauté obstinée, intégrité inébranlable? Mais, ici encore, qu'ajouterait mon témoignage aux preuves déjà fournies, à celles qui vont l'être dans les pages ci-après? Ceux qu'elles n'éclaireront pas ne m'accorderaient

certainement aucune créance; — et, pour les esprits équitables, elles suffiront de reste.

C'est à eux, c'est à leurs sympathies non suspectes que les amis de Lamennais défèrent, sans crainte aucune, sa mémoire chère et vénérée. Nous n'avons à redouter pour elle, devant le tribunal de l'avenir, aucuns préjugés, aucuns ressentiments, allons plus loin, aucune mauvaise foi, aucune trahison. Le temps n'est plus, quoiqu'on puisse dire et faire, où les passions religieuses et politiques pouvaient, sur la renommée d'un homme de bien, attacher à jamais, stigmates infamants, les mensonges de leurs animadversions éphémères. Le monde n'est plus ni assez catholique, ni assez monarchiste, Dieu merci, pour que le prêtre désabusé de la papauté, le royaliste devenu républicain, demeure, à ces titres, sous le coup d'une condamnation sans appel. Et Lamennais lui-même, si peu enclin à l'optimisme, n'a pas méconnu, à cet égard, la situation qui lui serait faite, quand, à une des époques les plus critiques de sa vie, il s'écriait, avec une confiance que nous partageons et qui ne sera pas trompée :

« ...Au reste, si la haine, la colère, l'injure, poursuivent, pendant sa vie, l'homme qui ne connut que le Juste et le Vrai, LA JUSTICE S'ASSIED SUR SA TOMBE [1]. »

L'ÉDITEUR.

1. Lettre du 17 août 1834.



CORRESPONDANCE



CORRESPONDANCE

DE

F. LAMENNAIS

LIVRE PREMIER

1818-1825

1. — A M[lle] CORNULIER DE LUCINIÈRE.

Saint-Brieuc, 2 juillet 1818.

Je reçois à l'instant même de Saint-Malo, mon excellente amie, votre lettre du 27 juin, à laquelle notre très-bon Père [1] et M[lle] de Tremereuc ont bien voulu ajouter quelques lignes, qui m'ont fait et grand bien et grand plaisir. Je n'ai qu'un moment pour vous répondre par le retour du courrier, et j'en profite pour vous assurer que je suis entièrement à vos ordres. Disposez donc librement de moi; vous ne pouvez me donner une meilleure preuve d'amitié.

Afin de régler mon voyage, il serait à désirer que je connusse dans le courant de juillet la détermination du P. Antoine. S'il refuse votre procuration, je m'en chargerai, et me rendrai de suite à Lucinière. Dans ce cas, il sera bon que

1. M. l'abbé Carron, père spirituel de la petite famille en Jésus-Christ réunie dans l'établissement des Feuillantines, impasse de ce nom, à Paris.

vous me marquiez (à Rennes), dans le plus grand détail, tou ce que vous savez de vos affaires. Ne doutez pas que je ne mette dans la discussion de vos intérêts, avec le soin scrupuleux sur lequel vous avez le droit de compter, tous les égards qui sont dus à M. votre frère; je connais vos intentions, vos sentiments, et ils seront ma règle, s'il arrive que je sois substitué au P. Antoine[1].

Tranquillisez-vous donc, tout ira bien. Je crois, au reste, que vous avez raison de ne point aller en Bretagne. J'écrivis hier un mot à notre chère Mlle de Tremereuc; je répondrai samedi à notre si bon et si tendre Père. Dites-leur, je vous en prie, que je pense comme eux qu'il faut avoir une maison qui nous convienne parfaitement.

En revoyant mes comptes de Saint-Malo, j'ai trouvé qu'il me revenait une assez jolie somme, et nous pouvons, je crois, compter sur environ 6,000 francs de plus que nous n'avions calculé avant mon départ.

On m'interrompt. Mille choses bien tendres à tous nos amis. Embrassez, s'il vous plaît, pour moi, nos chères petites filles[2]. Tout à vous pour la vie.

2. — A LA MÊME.

Saint-Brieuc, 12 juillet 1818.

Je reçus hier, mon excellente amie, une lettre du P. Antoine, qui me prévient de la détermination qu'il a prise de ne point accepter votre procuration ; de semblables soins lui paraissent contraires aux règles de son état. Je désire aussi vivement que jamais vous prouver mon dévouement, et je suis prêt à me rendre à Nantes, si vous jugez ce voyage utile à vos intérêts; mais j'ai lieu d'en douter beaucoup, d'après

1. Le P. Antoine, dont il est plusieurs fois question dans la Correspondance de Lamennais, était, sauf erreur, supérieur général des Trappistes de France.

2. Les nièces de Lamennais, dont il sera fréquemment question dans les lettres suivantes.

ce que me marque le P. abbé. Voici ses propres expressions : « M. de Lucinière, qui est venu me voir ce matin, ne m'a pas « dissimulé que si vous acceptiez cette procuration, quelque « respect et estime qu'il ait pour vous, il serait pourtant obligé « de vous mettre aux prises avec son avocat, ce qui, sous « tous les rapports, ne pourrait guère vous convenir. » Il me semble clair, d'après cela, que M. votre frère verrait d'un mauvais œil que je me mêlasse de vos affaires avec lui, et que ma présence à Lucinière, loin d'être un moyen de conciliation, deviendrait au contraire comme un commencement de procès, ce qui ne vous répugnerait pas moins qu'à moi. Veuillez communiquer ceci à notre bon Père ; j'aurai encore le temps de recevoir votre réponse à Saint-Malo. Peut-être pourriez-vous demander à M. de Lucinière un état détaillé de la succession de M. votre père et de celle de Mme votre mère, séparément. Ces deux états, qu'on ne peut vous refuser, vous aideront à juger de votre position, et pourraient vous offrir le moyen de traiter de Paris même, si M. votre frère veut se prêter à des arrangements raisonnables. J'avoue que j'ai toujours cru et que je crois encore vos affaires très-aisées à régler, pour peu que les intentions que je vous connais fussent réciproques : mais l'espèce d'obscurité qui reste sur ce point vous oblige à beaucoup de ménagements et à une grande prudence. Dans aucun cas on ne peut exiger de vous que vous traitiez à l'aveugle, ni par conséquent se fâcher que vous demandiez des renseignements dont vous avez besoin pour prendre une sage détermination. Je vous écris à la hâte pour ne pas manquer le courrier. J'arrivai hier de la Basse-Bretagne, après un voyage de quatre jours fort intéressant. Lundi, nous partons pour la Chenaie[1], où nous resterons un peu moins de deux semaines, après quoi je retournerai à Saint-Malo et de là à Rennes, où je me propose d'être vers le 4 ou le 5 d'août. Mille choses respectueuses et tendres à tous

1. La Chenaie, dans le voisinage de Dinan. Plusieurs écrivains ont décrit ce domaine et cette habitation modeste que le séjour de Lamennais a rendus célèbres. Consulter notamment ce qu'en dit l'*Illustration* dans son numéro 465 du 4 mars 1851 (t. XXIII). Cet article, curieux à plus d'un titre, est accompagné de dessins d'après nature.

nos amis : Mlles de Tremereuc et de Villiers, Mme de Cougnac, Mlle d'Ozonville, MM. de Rumedon, Murinais[1]. Il me tarde bien de me retrouver près de vous tous et de notre excellent Père. Les Feuillantines sont ma pensée habituelle. Mon frère vous offre son respect. Vous connaissez les sentiments qui, dans mon cœur, se joignent pour vous à celui-là; ils ne changeront jamais. Adieu, mademoiselle et véritable amie. Répondez-moi, je vous prie, le plus tôt possible.

3. — A LA MÊME.

Saint-Brieuc, 12 juillet 1818.

Tout considéré, je crois, mon excellente amie, que vous avez fait ce qu'il y avait de mieux, en terminant avec M. de Lucinière pour un revenu fixe et assuré. Vous avez acheté la paix par un sacrifice dont on ne vous a pas même permis de connaître l'étendue, mais votre cœur avait besoin de cette paix, parce qu'il est fait pour la goûter, et pour la trouver dans le sentiment même de sa généreuse délicatesse. J'admire votre procédé, quoiqu'il ne m'étonne pas, et c'est tout ce que je me permettrai de vous dire sur ce sujet. Mais comment vous remercier assez des assurances si flatteuses et si douces que vous me donnez de votre amitié? J'ignore par où j'ai pu la mériter, à moins que, pour en être digne, il ne suffise d'en sentir vivement le prix. Comptez du moins, comptez pour jamais sur le retour le plus entier et le dévouement le plus absolu. Mon cœur, ma vie est aux Feuillantines ; je me trouve partout ailleurs étranger. Une fois séparé de mon frère, je ferai tout au monde pour abréger mon exil, et j'espère vous revoir dans la première semaine d'août. Souffrez cependant que je vous engage à modérer votre douleur. Hélas! c'est ce que demanderaient de vous ceux mêmes que vous regrettez. Ne voulez-vous pas leur complaire en cela comme en tout le reste? Ils sont heureux, ils ont atteint le terme où nous aspi-

1. On a ici, presque complète, la liste des *Feuillantins* et *Feuillantines*.

rons; et c'est leur bonheur que vous pleurez. J'aurais mille et mille choses à vous écrire, sur les objets dont vous me parlez, sur mon voyage, sur nos projets, sur cette maison des Amandiers[1] que vous avez dû voir mardi; le temps me manque, et j'aime mieux ne rien dire du tout que tronquer ce que je voudrais vous dire. Distribuez, je vous prie, mes respects, amitiés, compliments, à tous et à chacun sans oublier personne. Je prends la liberté de joindre ici une lettre pour mes petites nièces. Je ne puis vous exprimer combien mon frère a été sensible à tout ce que vous me marquez pour lui. Il vous prie d'agréer l'hommage de son respect et de son attachement; mais je prétends qu'il n'y en a point d'égal à celui que vous a voué pour la vie

F. M.

4. — A LA MÊME.

14 octobre, 10 heures 1/2 du soir, 1818.

J'aime qu'on avoue ses torts; cela me désarme. Vous en avez de grands, mademoiselle Ninette, vous vous êtes moquée de moi en souffrant qu'on se moquât de vous; vous m'avez fait perdre au moins cinq ou six douzaines d'excellents conseils qui m'avaient coûté cinq ou six heures de réflexion à différentes fois. Comment pardonner cela? Je vous pardonne cependant, parce que je suis bon, et qu'il n'y a plus de remède.

Voici une phrase de votre lettre: « Si je passe à Caen, je tâcherai de me procurer une poularde de Crève-Cœur, que nous mangerons ensemble. » Cet *ensemble* ne me paraît pas

1. En se référant à la lettre 1re (parag. 3, ligne finale), on est porté à supposer qu'il s'agit d'un déménagement projeté pour la petite communauté qui, de l'impasse des Feuillantines, se serait transportée rue des Amandiers-Popincourt. Cependant, ceci est une simple conjecture.

Sur ce point et sur beaucoup d'autres, les renseignements que, seule, la famille de Lamennais eût pu fournir, font défaut à l'éditeur des *Œuvres posthumes*. Ceci doit être dit simplement à titre d'excuse pour ce que nos commentaires explicatifs offriront de lacunes regrettables et inévitables.

suffisamment clair; car enfin, vous n'écrivez qu'à M[lle] de Tremereuc. Mais comme vous n'êtes ni l'une ni l'autre de grandes mangeuses, il me reste des espérances fondées; sans cela cette poularde problématique, puisque votre phrase commence malheureusement par un *si*, serait pour moi un vrai *crève-cœur*.

Je passe aux andouilles de Vire, que vous rappelez fort à propos. Votre opinion sur leur compte n'est pas encore entièrement formée; mais cela viendra sans doute: il ne faut pas vous décourager. Ce n'est qu'au sixième chapon de Basse-Normandie, que j'ai su à quoi m'en tenir à leur égard, et que j'ai fixé mon jugement d'une manière irrévocable. Il faut beaucoup de réserve avec les andouilles et les gens de ce pays-là, sans quoi l'on serait trompé tous les jours. Vous savez qu'en dire, n'est-ce pas?

Je conclus. Montez vite dans votre cabriolet, et revenez-nous à bride abattue. C'est le dernier conseil de votre *docteur*, et le seul, de tous ceux qu'il vous a donnés, où il ait personnellement un grand intérêt. Dieu veuille qu'il soit mieux suivi que les autres! Et, sur ce, je suis, mademoiselle, avec un attachement aussi tendre que respectueux, votre défunt procureur et très-vivant ami,

F. M.

5. — A LA MÊME.

A la Chenaie, le 4 juillet 1819.

Voici une très-bonne journée, mon excellente amie : une lettre de vous, une de mon père, une de M[lle] de Tremereuc, une de M. de Rumedon. Les Feuillantines font encore les plus douces joies de la Chenaie. Quel dommage qu'il y ait cent lieues entre nous deux! Je passe ici mon temps à peu près à rien faire. M. Genoude[1] fait un herbier, à ce qu'il dit; moi je crois que c'est une manière honnête de s'arranger pour ne pas manquer de tisanes cet hiver. Le pauvre gar-

1. Depuis directeur de la *Gazette de France*, et une des individualités les plus notables du parti légitimiste.

çon a été bien malheureux, ces jours derniers : l'orage lui dérange l'estomac. Il prétend que c'est un effet de l'électricité. Ce que c'est que la science ! Théodore a aussi de petits embarras. Il s'est *laissé dire* que les serpents fraient avec les anguilles. Je ne sais pas bien ce qui en résulte, mais ce doit être un animal fort dangereux; car depuis que *le chevalier de ces dames* s'est *laissé dire* cela, il ne se croit plus en sûreté au bord de l'étang. Il a acquis de plus chez M. Crâné, marchand de soieries, de grandes connaissances astronomiques. Hier, me promenant après soupé, je crus apercevoir une fort belle comète. Tout le monde fut de mon avis, et l'on convint que c'était en effet une comète ; mais qu'est-ce qu'une comète? le savez-vous? Une comète est un rayon du soleil, et voilà pourquoi on la voit ; au bout de quelque temps, le soleil *rattire* à lui son rayon, et voilà pourquoi on ne la voit plus. Ce qui a surtout frappé Théodore dans ma comète, vraie ou prétendue, c'est *qu'elle a la queue en l'air*. Cela dérange tout à fait son astronomie. Mais j'allais oublier de vous dire qu'à Saint-Malo il a fait sur nos grèves une fort belle collection de coquillages. Il y en avait un d'une espèce nouvelle, et qui surprit beaucoup ma sœur. C'était... que pensez-vous que c'était? Je vous le donne en mille. C'était une dent de cheval bien lavée par la mer, et que vous eussiez sûrement eu le plaisir de voir si ma sœur eût été plus discrète dans son étonnement. Elle vous contera elle-même la chose, car elle paraît résolue à venir à Paris. Nous partirons à la fin d'août. Malheureusement mon frère ne sera pas du voyage : un noviciat de *Petits Frères* qu'il établit à Saint-Brieuc, dans la maion même, ne lui permettra pas de s'absenter. Il est en Basse-Bretagne, à une mission qui vient de s'ouvrir à Plestin. Je ne le verrai qu'à la mi-août. Vers la même époque le jeune Benoit[1] doit venir passer avec moi quelques jours. Cela me fera grand

1. M. Denys-Benoît d'Azy, qui depuis a marqué dans quelques-unes de nos assemblées législatives, et plus particulièrement, le 2 décembre 1851, à la mairie du Xe arrondissement. M. Denys-Benoît fut longtemps honoré de l'amitié de Lamennais, et a conservé beaucoup de ses Lettres. L'éditeur a malheureusement toute raison de penser que des scrupules de diverses natures empêcheront la publication de ces précieux documents.

plaisir. Mais, à propos, vous allez donc devenir des Nicolaïtes[1]. Je me sens, pour mon compte, très-disposé à faire profession dans cet ordre-là, quoique les Nicolaïtes fussent de fort vilains hérétiques du premier siècle; mais nous laisserons l'hérésie de côté. Le nom est joli, et le patron très-imposant, quoique vous vous donniez les airs d'en plaisanter. Tout le monde au Rouvre se porte à merveille. Je compte y faire une visite; c'est à peu près comme si je l'avais faite, n'est-ce pas? Je trouverai au château M. et Mme de Guébriant et toute la famille de M. de Derval, une vingtaine de personnes, rien que cela. Ce sera fort récréatif. Je suis touché de la mort de M. Tom d'Oilliamson. Ses derniers sentiments sont propres à consoler sa famille. Nous avons eu ici autour une fièvre épidémique qui nous a enlevé notre curé. Adieu, mon amie, je vous quitte pour causer quelques moments avec Mlle de Tremereuc. Aimez-moi toujours comme je vous aime, et priez Dieu qu'il me ramène promptement aux Feuillantines. Mon cœur n'est à l'aise que là.

6. — A Mlle DE TREMEREUC.

A la Chenaie, le 24 juillet 1819.

Vous avez, chère demoiselle, des manières de voyager qui déconcertent vos amis. Je vous avais écrit à Angers, je me faisais une fête de me présenter à vous dans cette belle maison de Saint-Nicolas, et point du tout: vous arrivez, vous voyez, comme César, et vous repartez sans vous douter seulement qu'on est en route pour venir vous rendre ses hommages; et l'on perd toute sa peine, parce que vous êtes trop habile à gagner du temps. Je suis ravi de vos ravissements; c'est donc bien beau? Mais le difficile est d'y entrer. Je crois pourtant que si le conseil du département fait son devoir, s'il se prononce avec force, il ne sera pas aisé au ministre de refuser son autorisation; ce pourquoi j'espère et espérerai

1. On verra, par la lettre suivante, qu'il était question d'acquérir, à Angers, une maison dite de « Saint-Nicolas. » Pour quel genre d'établissement, c'est ce que nous n'avons pu savoir.

jusqu'au bout : cela ne coûte rien, et cela fait du bien, deux grandes choses. J'étais bien sûr que ce bon Denys[1] vous plairait; il a bien à cœur le succès de notre affaire, et son père de même. Quelle différence de ces gens-là à d'autres gens! Mais j'en dirais trop. J'en avais trop dit, je crois, en vous annonçant l'arrivée de ma sœur : il devient probable qu'elle restera près de son nouveau-né, ce que je regrette pour moi, pour elle et pour ses petites filles. Cela me déterminera vraisemblablement à partir plus tôt. Cependant je n'ai pas vu encore mon frère. Il doit venir le 10 à Dinan, et être de retour, le 12, à Saint-Brieuc. On ne sait où le prendre. Mille choses tendres à tous nos chers feuillantins et feuillantines. Adieu, mon excellente amie; écrivez-moi et dites-moi que vous aimez toujours un peu le pauvre voyageur. Je vous en demande autant, mademoiselle Ninette[2], et c'est le moins que je puisse demander pour expiation de ce long silence, que vous ne justifierez jamais, quoi que vous fassiez. Je vois bien qu'il faut que je m'en retourne en hâte, si je ne veux pas être oublié. Mais, m'en retourner, c'est bientôt dit. Y a-t-il sûreté pour ma foi, maintenant, aux Feuillantines? Peut-on communiquer en conscience avec tous les habitants? Encore si ce n'était qu'une petite hérésie passante, une de ces opinions qui arrivent, s'en vont, et ne reviennent plus; mais, à vous entendre, c'est bien pis, et le coupable est au moins relaps: cela me désole. Je voudrais lui écrire aujourd'hui, je n'en ai pas le temps. Dites-lui, s'il vous plaît, que je le remercie mille fois de son souvenir, et que, bien certain qu'il est venu à résipiscence, je le révère et l'aime de tout mon cœur comme devant. Je vous prie de distribuer mes respects, amitiés, compliments et souvenirs, de droite et de gauche, à qui de droit. M. Genoude vous présente ses hommages. Il continue de se traiter, et moi d'en rire. Nous sommes contents tous les deux; mais je suis le mieux portant. Adieu, ma bien bonne amie; priez pour mon bonheur, c'est-à-dire pour mon prompt retour.

1. M. Denys-Benoît.
2. M[lle] de Lucinière; — voir la lettre 4.

J'embrasse mes petites filles. Je répondrai incessamment à Marie Ange [1]; je l'engage, quand elle m'écrira, à laisser son jeune esprit aller tout seul : il faut qu'il apprenne à marcher.

7. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

A la Chenaie, le 26 décembre 1819.

Je reçois le même jour, mon excellente amie, la lettre de Mlle de Tremereuc, du 18, et la vôtre du 20. Ce sont presque les premières nouvelles que je reçois des Feuillantines, n'ayant eu auparavant que quelques mots de notre bon Père, à qui j'ai répondu sur-le-champ. Il est bien fâcheux qu'il ne puisse recevoir de réponse définitive; car le temps presse, et on arrivera au moment où il sera nécessaire de prendre un parti, sans être sorti de l'incertitude qui empêche d'en prendre un maintenant. La volonté de Dieu.

Je n'ai pas encore été au Rouvre; le temps, les chemins sont trop mauvais. Il paraît que cette terre reste au sous-préfet; mais on la dépouille de ses bois, et l'on vend une de ses fermes. L'aînée des demoiselles va à Saint-Symphorien, et la plus jeune je ne sais où. M. Dubourgblanc reste au Rouvre avec M. et Mme de Derval. Voilà du moins ce qu'on dit. Il paraîtrait que M. de Guébriant aurait réclamé le prix du Rouvre, racheté par Mme de Coualès, dont la fille en avait laissé la jouissance à son grand-père. Je ne doute pas que M. Weld n'ait fait des merveilles dans mes petites cellules : il en a le moyen; mais je parie qu'il ne fera jamais chanter *coquelicot* à ma petite *boulette*. J'ai le brevet d'invention. Au reste, je vous trouve bien bonne de vous contraindre à ce point. Il n'y a que le premier pas qui coûte. Adoptez-le, ce sera fini, et les choses iront leur train ordinaire. Pour moi, je vis ici tout à fait seul. Vous direz peut-être que c'est voir bien mauvaise compagnie; au moins elle n'est pas gênante, quoique parfois un peu ennuyeuse. Je pense souvent aux

1. Selon toute probabilité, une des demoiselles Blaize, nièces de Lamennais.

Feuillantines, et ce n'est pas ce qui me rend ce séjour-ci agréable. Mais c'est mon devoir d'y rester, pour achever ce que je n'achèverais jamais ailleurs. Le petit François se porte bien, il engraisse à vue d'œil; il est fort doux, mais très-paresseux. Je suis très-content de Jean-Baptiste. Embrassez bien, s'il vous plaît, mes petites nièces pour moi; voilà un mot pour elles. Mille choses tendres à toutes nos bonnes dames et aux chers *gentlemen*. Respect à M. Weld. Je n'ai sûrement pas besoin de vous parler de notre bon Père : votre cœur sera l'interprète du mien. Si vous n'avez pas cédé vos six grands verres à patte, et que vous ne les gardiez pas, réservez-les-moi, je vous prie, et envoyez-les-moi par la première occasion. Adieu, ma bien bonne amie. Vous permettez que je dise ici deux mots à Mlle de Tremereuc. —

Vous faites bien de vous excuser, mademoiselle, — car je dois prendre ici mon ton sérieux. — Vous me permettrez de vous dire qu'aucune des raisons que vous me donnez de votre silence ne me satisfait. « Tant pis pour vous, » direz-vous. Eh! sûrement, tant pis pour moi: mais cela n'est pas plus satisfaisant. Vous l'avouerai-je? Depuis que j'ai quitté les Feuillantines, je suis devenu d'une gravité qui me fait craindre d'oublier à rire. J'en ai envie pourtant en lisant ce que vous m'apprenez des embarras de Mlle de Couessin au sujet des lettres dont vous l'avez priée de se charger pour moi. Je n'ai pas reçu celle que Cor a promis de me faire passer. Ne les aurait-il pas mises au roulage accéléré? Adieu, bien bonne et bien chère amie. Je vous embrasse sans façon et de tout mon cœur. Veuillez donner de ma part quelques petites étrennes à mes petites nièces.

8-9. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

La Chenaie, 4 et 14 janvier 1820.

. . . . [1]

1. L'Éditeur doit expliquer ici pourquoi l'intitulé de quelques lettres forcément supprimées se retrouve dans les premières feuilles de ce volume.

L'arrêt obtenu par la nièce et légataire universelle de Lamennais (nos

10. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

A la Chenaie, le 27 janvier 1820.

Je vous écris, la tête toute prise d'un gros rhume que je m'imagine avoir depuis ce matin. Selon ma coutume, je le traite avec un mépris dont j'espère qu'il ne tardera pas à s'offenser. Que ne peut-on user de cette méthode avec tous les importuns! Vous avez, quant à vous, d'autres ressources;

lecteurs trouveront à la suite de la Correspondance le résumé du procès auquel elle a donné lieu), cet arrêt interdit à l'Éditeur-légataire de comprendre dans la présente publication aucune des lettres par lui recueillies, en dehors de celles qui lui ont été remises à titre de legs.

Sans revenir sur la discussion close par cet arrêt, — sans insister, pour le moment, sur les considérations de tout ordre qui d'abord eussent dû empêcher le procès, et qui, plus tard, auraient pu inspirer aux magistrats d'appel une décision conforme à celle qu'avaient rendue les juges de première instance, — ceci reste simplement à dire, que nul ne peut contester : L'arrêt est fondé sur une simple présomption, savoir que la volonté du testateur *a dû être* de restreindre aux seuls papiers dépendants de la succession, ceux parmi lesquels il entendait que le choix de l'Éditeur se pût exercer.

Ceci admis, en vertu de l'axiome légal — *res judicata pro veritate* HABETUR, — l'Éditeur n'avait plus qu'un parti à prendre, c'était de supprimer les lettres, en assez grand nombre, qu'il avait choisies parmi un bien plus grand nombre encore, arrivées en ses mains grâce au bon vouloir empressé des tiers auxquels elles étaient adressées : bon vouloir dont il doit témoigner ici sa vive gratitude.

Dans ce triage, en apparence fort simple, une erreur s'est glissée, qu'il sera facile d'expliquer et de comprendre.

Parmi les lettres à classer se trouvait la correspondance avec M. de Vitrolles, — celle de toutes qui embrassait la plus longue série d'années — et sur laquelle, moins que sur aucune autre, on pouvait, en bonne conscience, étendre la prohibition résultant de l'arrêt. Quant à celle-ci, en effet, l'intention de Lamennais ne pouvait pas faire doute, même pour les esprits les plus obtus ou les plus prévenus.

A M. de Vitrolles, son plus ancien et son plus constant ami, Lamennais s'était tout d'abord adressé pour rentrer en possession momentanée des lettres qu'il lui avait écrites à diverses époques, les faire transcrire toutes, *sans exception*, — c'est ainsi qu'il agissait invariablement, — et les joindre, en cet état, au volumineux dossier qu'il formait peu à peu, en prévision de la publication actuelle. M. de Vitrolles, déjà fort âgé, et partiellement privé de la vue, avait fait dans ses cartons la recherche demandée : il l'avait faite comme le lui permettaient et son âge et l'état de ses yeux, nécessairement très-superficielle et très-incomplète. Lamennais, de son côté, ne recevant

mais je ne sache pas que vous en usiez dans ces circonstances; ce serait pourtant quelquefois beau et bien à propos. Essayez : cela réussira peut-être. Vous me plaignez donc beaucoup, mon excellente amie? Hélas! vous avez raison, puisque je suis loin de vous, loin de notre Père, loin de tous nos chers feuillantins et feuillantines. Je ne vois âme qui vive. Pour peu que cela dure, il est à croire que j'oublierai à parler, comme j'ai presque oublié à rire. Alors vous me reprendrez, et commençant au b, a, ba, j'en viendrai, par vos soins, à tant jaser, que vous regretterez peut-être de m'avoir rendu la parole; mais il ne sera plus temps.

qu'une partie des lettres ainsi réclamées, dut croire que son ami avait égaré ou détruit les autres. Il n'insista point, fit copier, à un *iota* près, tout ce qui lui était remis, et rendit ensuite les originaux à M. de Vitrolles.

L'Éditeur, ici, ne suppose rien. Il raconte. Tout ce détail est à sa parfaite connaissance, et sa parole en garantit l'exactitude.

Plus tard, légataire des écrits de M. de Vitrolles destinés à une publicité posthume, comme il avait été légataire de ceux de Lamennais, il dut, de concert avec M. Guillaume de Vitrolles, inventorier à son tour ce nouvel héritage. Naturellement, leurs recherches produisirent de tout autres résultats que celles qui avaient été faites précédemment, et dans les circonstances déjà dites. Bon nombre des lettres de Lamennais à M. de Vitrolles, qui n'étaient pas rentrées dans les mains du premier, — et que, pour cette unique raison, il n'avait pu faire transcrire, — arrivèrent ainsi à l'Éditeur choisi par lui. Elles avaient été comprises dans la collection où, selon les instructions verbales dont parle expressément le testament de Lamennais, l'Éditeur avait essayé de réunir tout ce qui pouvait éclairer l'opinion sur les variations tant reprochées à son illustre ami, et en même temps faire connaître, autant qu'il peut être connu, ce caractère qui jusqu'à présent semble avoir défié l'analyse.

Lorsqu'un classement nouveau dut être fait, après la décision certes bien imprévue par laquelle les attributions de l'Éditeur se trouvaient limitées, les lettres à M. de Vitrolles, *antérieures à* 1830, furent laissées parmi celles qu'on livrait à l'imprimeur; l'Éditeur, dupe d'une illusion de sa mémoire, croyait n'avoir à éliminer que la portion de cette correspondance postérieure à la Révolution de Juillet.

Quand l'erreur fut reconnue, le premier volume de la *Correspondance* était à moitié imprimé. Avant de subir, dans tout ce qu'elles avaient d'onéreux et de regrettable à divers points de vue, les conséquences de cette méprise qui pesaient à la fois sur la publication et sur lui, l'Éditeur soumit cette situation nouvelle à la famille Lamennais par deux communications successives, dont la dernière fut adressée à M. l'abbé Jean, frère de l'illustre défunt.

On y exposait les faits auxquels le lecteur vient d'être initié; on faisait

Comme je sors rarement de ma chambre, et que les journaux y entrent encore plus rarement, vous me trouveriez extrêmement gothique si j'allais me mettre à raisonner sur les affaires du temps. Je ne connais de temps que celui qu'il fait, c'est-à-dire pluie, vent, grêle, neige, glace et tout ce qui s'ensuit. J'appelle cela ma politique, et je ne serais pas surpris qu'elle ressemblât à la vôtre.

Mais je ne vois la mienne qu'à travers mes vitres; c'est une grande et très-grande différence. Qu'en-dites vous? En

appel à l'intérêt bien entendu comme à la loyauté des héritiers du sang; on leur demandait de ne pas exagérer encore, par d'inutiles et judaïques exigences, les rigoureuses prohibitions de l'arrêt par eux obtenu; de ne pas méconnaître les intentions si claires, si évidentes, du parent dont ils assurent que « les volontés leur sont sacrées, » et de la renommée duquel ils se constituent, malgré lui, les champions; de ne pas aggraver, pour l'Éditeur, les lenteurs et les travaux d'une publication à laquelle il avait déjà consacré beaucoup de temps et de soins, peut-être dignes de quelque reconnaissance; de lui épargner un sacrifice pécuniaire notable, et fait en pure perte, puisqu'il ne devait servir qu'à mutiler cette publication, déjà, par leur fait, rendue moins complète et moins intéressante qu'elle n'eût pu l'être, si, — comme le testament de Lamennais le leur enjoignait expressément, — ils s'étaient abstenus d'y intervenir.

On leur offrait d'ailleurs communication des feuilles imprimées, afin qu'ils n'eussent pas à consentir aveuglément à la publication des lettres dont le maintien était sollicité.

L'Éditeur regrette d'avoir à dire que cette double démarche est restée sans résultats. A sa première demande, pour laquelle un ami commun avait bien voulu s'entremettre, et qui était adressée au représentant légal de Mme de Kertangui (nièce et légataire universelle de Lamennais), il fut répondu par un refus formel dont il ignore absolument les motifs, ayant dû respecter, à cet égard, le silence gardé vis-à-vis de lui, par la personne chargée de cette délicate négociation.

A la seconde, M. l'abbé Jean n'a fait ni fait faire aucune réponse. Ce silence qui, s'il était volontaire et délibéré, ne serait ni d'un prêtre, ni d'un homme bien né, l'Éditeur se l'explique par l'état déplorable de la santé de M. l'abbé Jean. Il l'accepte donc, sans se permettre de le juger.

Sûr de n'avoir voulu que ce qui était juste, de n'avoir obéi qu'aux inspirations de sa conscience, l'Éditeur n'a pas hésité à donner ces explications détaillées. Les mutilations dont il a été forcé de laisser subsister les traces, restent ainsi à la charge de qui de droit. Et quant aux procédés dont il a été victime, — sans qu'on ait jamais pu songer à les justifier par un seul grief, même frivole, — il n'a ni à les caractériser, ni à les qualifier. Le premier de ces soins serait bien superflu; l'autre ne convient ni à ses idées, ni à sa mission.

attendant que vous disiez, je vous dirai que j'ai congédié mons François, dont j'étais, depuis mon arrivée, fort mécontent. J'ai essayé de la douceur, des caresses, de la sévérité, des menaces, rien n'a servi. Ce malheureux enfant n'a pas plus d'âme ni d'esprit que Mako[1]. Je n'ai jamais rien vu de plus inepte, de plus nul de cœur; ajoutez à cela le mensonge, la fausseté, la paresse, vous aurez l'idée d'un fort plat et fort mauvais petit sujet. Je l'ai renvoyé chez ses parents battre qui il voudra.

Je désire vivement que l'indisposition de Mme de Cougnac n'ait pas eu de suites, non plus que l'indignation de Mlle de Tremereuc. J'aimerais mieux qu'elle me battît que de rester fâchée. Ah çà, mon excellente amie, n'est-ce pas qu'il n'est plus question des torts que je puis avoir? Seriez-vous donc de ceux qui comptent avec leurs amis? Encore, si j'ai bonne mémoire, ne suis-je pas si fort en arrière qu'on me le fait entendre. Mais laissons cela; je ne me défends pas, j'avoue tout ce qu'on voudra, et plus, s'il le faut, pourvu que vous m'aimiez toujours. N'allons pas nous brouiller à cent lieues l'un de l'autre : je ne pourrais pas vous faire enrager pour me raccommoder. C'est là une puissante considération, méditez-la. Si vous n'en avez pas le temps, j'en charge ma fille[2]. Elle a sans doute aussi le talent de méditer. C'est peu de chose, dans le nombre; mais qu'est-ce que Dieu ne lui a pas donné? Mille amitiés bien tendres à la bonne Mlle de Villiers et à tous nos amies et amis. J'embrasse mes petites nièces. Souvenirs aux domestiques: et pardon de tant de folies. Adieu, adieu. — Le vilain mot!

11. — A M. LE COMTE JOSEPH DE MAISTRE.

Saint-Malo, 5 février 1820.

. . . . [3]

1. Il s'agit d'un singe, mentionné ailleurs.

2. Une de ses petites nièces, sans nul doute; à moins qu'il ne s'agisse d'une des feuillantines dont Lamennais se dirait le père, dans l'ordre spirituel.

3. Imprimée dans la Correspondance de J. de Maistre.

12. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

.... 20 février 1820.

. . . . [1]

13. — AU MÊME.

Saint-Malo, 9 avril 1820.

. . . . [2]

14. — A M. LE COMTE JOSEPH DE MAISTRE.

Paris, 18 mai 1820.

. . . . [3]

15. — A M. LE VICOMTE DE BONALD.

24 août 1820.

. . . . [4]

1. La date du lieu n'existe pas; lettre importante, sur l'assassinat du duc de Berry, et les conséquences que cet événement peut ou doit avoir.

2. Simple billet; annonce le départ de Lamennais pour Paris. Un billet d'ailleurs insignifiant, adressé aussi à M. de Vitrolles (Passy, 7 mai 1820), prouve, comme la lettre suivante, que Lamennais prolongea son séjour à Paris pendant une partie du printemps.

3. Imprimée dans la Correspondance de J. de Maistre, qui mourut, au reste, peu de temps après, le 26 février 1821, à l'âge de 68 ans.

4. Écrite de Bretagne, très-probablement, car Lamennais y dit : « Je suis absolument seul, et l'imagination s'échauffe quelquefois un peu trop dans la solitude. »

Cette lettre s'est retrouvée, en copie, parmi les papiers de M. de Vitrolles. Elle est du plus haut intérêt.

16. — A M. L'ABBÉ CARRON.

A la Chenaie, 1er novembre 1820.

Je vous remercie mille fois, mon bon Père, de la lettre si pieuse et si tendre que vous m'avez écrite. Ne craignez pas que je puisse jamais être blessé de vos réflexions et de vos conseils. Je vois le cœur d'où ils partent, et ils ne pourraient qu'augmenter, s'il était possible, mon affection et ma reconnaissance. Sur le fond de l'affaire, je crois avoir fait tout ce que demandait la prudence en communiquant mon ouvrage aux personnes que j'estimais et que j'estime encore les plus capables de le juger. Ici le clergé l'approuve, sauf peut-être quelques exceptions que je ne connais pas. M. Vieille, M. Le Breton, M. Duhaut-Cilly, nos meilleures têtes enfin, partagent pleinement ma manière de voir. Il en est de même, à ce qu'on me marque, de Saint-Acheul. Au commencement je ne recevais que des objections; maintenant on m'envoie de toute part des *justifications*. Il m'est évident que mes adversaires ne m'entendent pas ou ne veulent pas m'entendre, puisqu'ils me font dire presque toujours le contraire de ce que je dis formellement. Si on rejette les principes que j'ai exposés, je ne vois aucun moyen de défendre solidement la Religion, aucune réponse décisive aux objections des incrédules de notre temps. Et comment ces principes leur seraient-ils favorables? Ils ne sont que le développement de la grande maxime catholique : *Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus*. Les impies ne s'y trompent pas, non plus que les hérétiques : voyez avec quelle fureur les uns et les autres attaquent mon deuxième volume. Cela devrait dessiller les yeux de certaines gens. Au reste, je sais très-bien et j'avoue sans peine que j'ai pu me tromper; et voilà pourquoi, dès le premier moment, j'ai demandé à Rome (ceci sous le plus grand secret) qu'on examinât mon ouvrage. Ma demande a été accueillie avec bienveillance, et je n'ai plus qu'à attendre le jugement. Cette démarche m'a semblé et

plus courte et plus sûre qu'une controverse qui ne finit rien. Je puis vous dire avec une parfaite sincérité que les critiques ne m'ont pas plus ému que les louanges. Je n'ai pas plus souffert des unes que je n'avais joui des autres. Tout ce bruit-là ne vient point jusqu'à mon âme. Ne me plaignez donc nullement : ma tranquillité n'a pas été troublée un seul instant par toutes ces criailleries. Je vous dirai plus : si le jugement de Rome m'est favorable, je m'en réjouirai à cause de la Religion ; s'il m'est désavantageux, j'en serai ravi pour moi-même. Décidé, dans ce cas, à ne plus écrire, je serai l'homme du monde le plus heureux ; car je pourrai en conscience jouir du repos qui est, à mon avis, le seul bien d'ici-bas. Vous voyez que ma position, quoi qu'il arrive, est excellente. Adieu, mon tendre Père ; mille choses à tous nos amis. Je répondrai incessamment à Mlle de Lucinière et à Mlle de Tremereuc.

Priez pour votre pauvre fils[1].

17. — A M. LE COMTE JOSEPH DE MAISTRE.

Saint-Brieuc, 2 janvier 1821[2].

. . . .

18. — A Mlle DE TRÉMEREUC.

Paris, 22 octobre 1821.

Votre petit billet, ma bonne amie, m'a causé tout à la fois et de la joie et de la tristesse. Je suis sensible, plus que je ne puis vous le dire, à l'attachement si tendre et si vrai que vous

1. Nous lisons dans une lettre de M. Joubert à Mme de Vintimille, en date du 20 septembre 1820 : « On m'écrit que M. l'abbé de Lamennais est fort blâmé à Saint-Sulpice, où l'on trouve avec raison qu'en détruisant les fondements de toutes les certitudes humaines, pour ne laisser d'autre appui que l'autorité, il détruit l'autorité même. Il a eu tort de ne pas les consulter avant de publier son livre. »

2. Imprimée dans la Correspondauce de J. de Maistre.

me témoignez, vous et vos chères compagnes. Je le mérite, je crois, par celui que j'ai pour vous. Je me faisais un bonheur de passer ma vie au milieu d'amies si sincères, et dans le sein d'une société si douce. J'y trouvais la consolation de beaucoup de chagrins, et une sorte de repos d'âme, dont on sent davantage et le besoin et le prix à mesure qu'on vieillit. C'étaient là nos projets, et, au moment où nous les formions, Dieu en ordonnait autrement ; il me préparait de nouvelles et plus dures contradictions que je n'avais pu prévoir, et dont le résultat est de rendre impossible l'exécution de nos desseins. A cela, que faire ? Se soumettre. *Qui a résisté à Dieu, et a eu la paix?* Je ne vois rien que de fort obscur dans l'avenir qui s'ouvre devant moi. Où irai-je? je n'en sais rien ; peut-être à Rome, où il est possible que ma présence fût utile en ce moment. J'attends, à ce sujet, une réponse d'Italie. Elle fixera mes idées sur ce point. Notre petite Clara continue de se bien porter et d'être fort aimable. Mille respects à sa grand'maman.

Adieu. Vous savez avec quel tendre et inaltérable attachement je suis à vous en N. S.

19. — A LA MÊME.

A la Chenaie, le 5 avril 1822.

J'ai reçu votre lettre avec autant de plaisir, mon excellente amie, que j'étais peiné de votre silence. Je me croyais à peu près oublié de vous et de nos autres amies. Je ne pouvais pas d'ailleurs vous écrire, car je n'avais point votre adresse. C'est donc quelque chose de bien étrange que ce n° 54 [1] ? Je voudrais bien, je vous assure, en juger par mes yeux ; mais sérieusement je ne pense pas que ce puisse être encore de si tôt? Trop de raisons me retiennent ici ; mon travail, mes affaires que je voudrais un peu arranger, et qui ont grand be-

1. Le numéro 54 de la rue des Postes, où s'étaient transportés, après la mort de M. l'abbé Carron, quelques débris de la petite communauté des Feuillantines.

soin de l'être; enfin que sais-je? tout ce qui fait qu'on reste là où l'on est. Et puis vous savez que je n'aime guère Paris. S'il ne renfermait pas sept ou huit personnes à qui je suis bien tendrement attaché, je n'y remettrais pas les pieds de ma vie. Si elle dure encore quelques années, cette pauvre vie, j'écrirai certainement celle de notre bon Père[1]. Je crois que je pense à lui chaque jour davantage; il m'aime aussi plus que jamais, parce qu'il sait mieux combien je l'aimais lui-même. Quelquefois j'espère qu'il m'obtiendra de le rejoindre bientôt. Je n'ai plus de goût à rien sur la terre; tout mon cœur presque est déjà de l'autre côté du tombeau.

Je vous remercie du soin que vous avez pris de mes effets; un jour cela s'appellera des dépouilles. J'attends mon frère après la Pâque; il doit venir passer quelques jours avec moi. Sa position est toujours fort triste à Saint-Brieuc, où le mal augmente et ne peut qu'augmenter de plus en plus. Je n'ai pas entendu parler de l'abbé Le Tourneur depuis le carême; la cour l'occupe, je n'en suis pas surpris; c'est une grande fatigue que de prêcher là. Faites-moi le plaisir de me procurer deux bonnes montres d'or pour Marie-Ange et Lise; point de ces petites breloques larges comme une pièce de 24 s., mais des montres qui marquent l'heure, vous entendez bien. Cor trouvera facilement une occasion de les envoyer à Saint-Malo, bien emballées dans une petite boîte. Vous voudrez bien vous rembourser chez lui. Mille choses tendres à vos deux compagnes et au bon M. Carissan. J'embrasse nos deux chères petites. Souvenirs aux domestiques. Adieu, bien chère et bien bonne amie. Quels sont vos projets pour cet été? Priez pour moi qui suis tout à vous.

1. On sait que par ces mots il faut toujours entendre l'abbé Carron. Les relations de Lamennais avec ce digne ecclésiastique s'étaient formées en Angleterre, où l'inépuisable charité de l'abbé Carron s'exerçait plus particulièrement en faveur de ses compatriotes. Les Bourbons avaient appris à l'y connaître, et lui firent, après la Restauration, une large part dans la distribution des aumônes royales.

20. — A LA MÊME.

A la Chenaie, le 21 avril 1822.

Ce m'est, je vous assure, une grande joie, ma bien bonne amie, que de recevoir de vos nouvelles, et j'en dis autant de nos deux autres amies. Pour moi, je pense à vous souvent, je regrette d'être si loin de vous, de ne plus vous voir, de ne plus vous entendre, de ne plus vous parler, ce qui était si doux et si bon. La Providence l'a voulu ainsi. Je reconnais tous les jours qu'il était d'une grande importance pour mon travail qu'il fût achevé au milieu de mes livres. Mais si vous saviez combien je suis las de cette stérile fatigue ! Je dis stérile pour la terre, où je n'attends que de nouvelles calomnies, de nouvelles persécutions ; mais j'espère que le bon Dieu, au moins, me saura gré de mes intentions que je crois droites. Mon travail des quatre derniers mois n'a pas été perdu ; il a servi à ramener à la Religion un de mes amis, homme de mérite, et d'un caractère froid et ferme, ce qui me fait espérer qu'il persévérera. Je suis bien aise que vous vous occupiez avec la bonne Ninette de recueillir vos souvenirs sur la vie de notre excellent Père. Quand vous aurez fini votre travail, peut-être serai-je en état de commencer le mien.

Mon avis pour Augustine[1] est qu'il ne faut ni trop presser ni trop retarder sa première communion. Je pense qu'on pourrait la préparer pour Pâques prochaines. Mon frère doit être ici le 29. Je ne sais combien de temps il y restera ; peu sans doute. Il a toujours je ne sais combien d'affaires à Saint-Brieuc. Je n'ai pas l'intention d'aller l'y voir, à cause de mon dégoût pour les voyages et du temps que celui-ci me ferait perdre. Je voudrais bien que vous et Mlle de Villiers vous puissiez vous donner rendez-vous à la Chenaie. Voyez si cela ne serait pas possible. L'abbé Le Tourneur m'avait presque annoncé son arrivée pour cette semaine. Je ne lui écris pas, parce que je crains que ma lettre ne le trouve plus à Paris.

1. Mlle Augustine Blaize, devenue Mme Élie de Kertanguy.

S'il y était encore, veuillez lui dire que je l'attends, ou lui écrire deux mots pour l'encourager dans sa bonne résolution.

Mille amitiés à M. Carissan, et à Mlle Constance, quand vous lui écrirez. N'oubliez pas, s'il vous plaît, la pension de Mme Dubeye. Je suis tout à vous du fond de mon cœur, et à nos deux amies. J'embrasse les enfants.

21. — A Mlle C. DE LUCINIÈRE

A la Chenaie, le 26 avril 1822.

Pauvre petite Julie[1] ! et sa pauvre tante ! Que votre lettre, ma bonne amie, me peine profondément ! Je voudrais être près de vous, je le voudrais pour tout au monde ; il me semble que j'ai des droits à toutes vos douleurs, et que personne ne peut les partager comme moi. Je suis tourmenté de votre position, je ne puis penser à autre chose. Que de larmes, que d'inquiétudes, que de tristes soins ! Et je ne suis pas là pour vous soutenir, vous aider, vous consoler, en pleurant avec vous, en épanchant dans votre cœur, à toutes, mon pauvre cœur qui vous est si tendrement dévoué ! Dieu ne l'a pas voulu, afin sans doute d'être lui seul votre appui dans cette douloureuse circonstance. Jetez-vous donc dans son sein, et ne vous laissez point abattre. Tout passe autour de nous, nous passerons aussi. Adorons les volontés de la divine Providence, et fixons constamment nos regards sur notre véritable patrie, sur ce beau ciel où il n'y a plus ni pleurs, ni séparations, ni regrets, et où nous attendent nos amis qui nous ont précédés. Mon frère part aujourd'hui de Saint-Brieuc pour venir installer des Petits-Frères à Pleudëcher[2].

1. Nièce de Mlle de Tremereuc.

2. L'institution des Petits-Frères, due à l'abbé Jean de Lamennais, a pris, sous son énergique impulsion, des développements considérables. On porte à plus de cent mille le nombre des enfants Bretons de la classe pauvre, qui lui doivent les éléments indispensables de l'éducation populaire. Nous avons entendu dire qu'on a dirigé un certain nombre de Petits-Frères dans nos colonies pour y élever les enfauts de race nègre.

Il ne pourra donc préparer Mme de Tremereuc à la terrible nouvelle qui la menace. Je pense que Mlle de Tremereuc aura écrit à l'abbé de Lesquen. Prenez garde à la santé de cette chère amie; elle est calme, mais elle souffre intérieurement. Tâchez de faire que son cœur s'épanche et que ses larmes coulent.

Hélas! encore une fois, que je voudrais être près de vous! Je ne suis rien, je ne peux rien, mais ma douleur mêlée à la vôtre l'adoucirait peut-être. Je vous désire, je vous regrette sans cesse. Ma vie était douce près de vous, parce que j'aimais et j'étais aimé; maintenant elle est triste, et plus triste encore depuis que je vous sais malheureuses. Ne voyons en tout cela que la Providence; elle a certainement ses desseins que nous connaîtrons un jour, et que dès à présent nous devons bénir. Je ne saurais douter que c'est elle qui m'a conduit ici et qui m'y retient. Ce que je fais, et que je n'aurais pu faire ailleurs, est d'une grande, d'une très-grande importance pour la Religion. Veillez à vos santés à toutes, et consolez-vous dans le Seigneur. Il vous envoie Mlle Constance pour vous aider à porter cette épreuve nouvelle. Dites-lui mille choses tendres de ma part. Nos pauvres petites[1] sont toujours pleines du souvenir de vos bontés. Leur attachement pour vous ne s'altérera pas plus que leur reconnaissance. Je ne les vois guère, car je ne vais guère, comme vous le savez, à Saint-Malo. Écrivez-moi, j'ai besoin de recevoir de vos nouvelles. Un peu de repos sera bien nécessaire à la bonne Mlle de Villiers. Voilà une petite lettre pour Mlle de Tremereuc. Adieu; aimez-moi toujours. Je suis tout à vous du fond de mon cœur.

22. — A Mlle DE TREMEREUC.

A la Chenaie, 26 avril 1822.

La sainte volonté de Dieu! ma chère amie, je ne trouve que ce mot à vous dire; mais vous êtes chrétienne, il vous

1. Les nièces de Lamennais, confiées pendant quelque temps à ses amies.

suffira. La sainte volonté de Dieu. Est-ce qu'il n'y a pas dans cette seule parole, une grande, une surabondante consolation? Voyez Jésus dans son agonie : *Non pas ce que je veux*, disait-il à son Père, *mais ce que vous voulez*. La paix est dans ce saint abandon, elle n'est que là. Point de pensées humaines, point de réflexions de la terre, qui épuisent l'âme, irritent les regrets. Dieu l'a voulu ; il est bon, sage, plein de miséricorde et de tendresse pour nous; n'accusons pas sa providence par une douleur trop amère. Pleurons, il nous le permet, mais pleurons en regardant le ciel, en bénissant les voies inconnues de la Providence. Hélas! nul de nous ne sait ce qui lui est bon, ni à ceux qui lui sont chers. Que ferons-nous donc quand il arrive quelque événement qui nous afflige? nous dirons avec Jésus : *Oui, mon Père, parce qu'il vous a plu ainsi;* et avec un cœur brisé au milieu des souffrances et des défaillances de la nature, nous chanterons le Cantique des saints, qui n'est qu'une louange éternelle de l'adorable volonté de Dieu. Ayez soin de votre santé, c'est une chose que Dieu demande de vous. Songez à votre tendre et vénérable mère à qui vous vous devez, et faites tout au monde pour lui épargner de nouvelles inquiétudes. Je n'ai pas besoin de vous dire tout ce que mon pauvre cœur éprouve pour vous en ce moment. La douleur que vous ressentez semble ajouter quelque chose de plus vif encore à l'attachement si vrai et si tendre, que je conserverai pour vous jusqu'à mon dernier soupir, et, je l'espère, dans l'éternité. Puissé-je vous y précéder, vous et toutes les personnes qui me sont chères. Oh! si j'ai le bonheur de voir le bon Dieu, que je le prierai ardemment pour les chères compagnes de mon exil, à qui j'ai dû tant de doux moments, et dont le souvenir aimable et tendre est toujours au fond de mon cœur, comme son bien le plus précieux! Je vous l'avoue, la terre me pèse, j'ai besoin de regarder en haut. Je suis las de ce qui passe et qui nous déchire en passant. Oh! vous qui ne passez point, vous le seul bien parfait et à jamais immuable, ô mon Dieu, quand vous verrai-je? quand entrerai-je dans votre joie sainte et votre éternel repos? Cependant, *non ce que je veux, mais ce que vous voulez.*

Adieu, très-bonne et très-chère amie, je prie pour vous; priez pour moi, pour votre pauvre mais bien tendre ami.

23. — A LA MÊME.

A la Chenaie, le 10 mai 1822.

Je suis bien touché, mon excellente amie, de tout ce que vous me dites d'aimable et de tendre; mais combien ne le suis-je point aussi de l'affliction profonde où je vous vois! Prenez sur vous, regardez en haut, raffermissez votre âme en considérant que si Dieu vous éprouve, c'est dans sa bonté, c'est parce qu'il vous aime. Nous ne voyons que la terre; lui voit plus loin: il dispose toutes choses pour achever en nous l'œuvre du salut, pour nous conduire au bonheur qu'il réserve à ses saints, et quand nous gémissons, c'est souvent de ses miséricordes même. Allez à lui en esprit de foi, de soumission, d'amour, avec ce plein abandon qui dès ici-bas produit la paix, et dont une paix plus douce encore, une paix éternelle est la récompense. Nous avons Murinais depuis dimanche, et nous attendons mardi l'abbé Le Tourneur. Mon frère prolonge ici son séjour pour le voir. Nous allâmes avant-hier à Trémigon avec M. de la Bellière. Son cheval et celui de mon frère sautent l'un sur l'autre. Mon frère veut descendre, il est renversé. Les chevaux se cabrent et se battent sur lui. Il sort de là par miracle, sans blessure ni contusion. En tombant il s'était recommandé à la Sainte Vierge.

Murinais me charge de le rappeler à votre souvenir à toutes. Il se rend aujourd'hui chez son oncle de Saint-Sauveur d'où il reviendra ici lundi matin. Il paraît se plaire à la Chenaie, et nous nous plaisons beaucoup avec lui. Il est toujours également bon, également aimable, également ennemi du bruit, de la gène et de la société. Il s'ennuie extrêmement à Rennes; sa mère seule l'y retient. Il regrette tout ce que nous regrettons, et que nous ne cesserons jamais de regretter.

Mille amitiés les plus tendres à nos deux amies et à Mlle Constance, si elle est, comme je l'espère, encore près de

vous. Ne m'oubliez pas près de M. Carissan et de M. Weld. J'embrasse nos petites filles. Donnez-moi de vos nouvelles, ma bien bonne amie, et soyez sûre que personne n'est plus à vous, du fond du cœur, que votre pauvre ami,

F.

24. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

A la Chenaie, le 23 mai 1822.

Je prends une part bien vive à toutes vos peines, mon excellente amie. Celui qui vous les envoie y joindra la force pour les supporter et l'onction qui les adoucit. Abaissez-vous avec paix sous la croix qu'il vous impose. Votre retraite au Calvaire a dû vous inspirer le désir d'être de plus en plus conforme à J.-C.; elle a dû vous donner le goût de cette *voie douloureuse*, qu'il a parcourue lui-même avant nous, et où il a laissé une si vive impression de grâce. Je crains pour vous la solitude où vous allez vous trouver. Pourquoi ne viendriez-vous pas avec vos deux compagnes? Ce serait au moins une distraction, et vous en avez besoin. Pensez-y, et regardez bien si vous pourrez porter seule le poids de tant de souvenirs tristes et de pensées amères. J'ai eu ici quelques jours le bon abbé Le Tourneur. Il est reparti presque aussitôt après être arrivé. Ce m'a été un grand plaisir et une douce consolation de le revoir. Il m'a presque promis de revenir pour plus longtemps vers la fin de l'été. Qu'il serait doux de se retrouver encore une fois tous ensemble sur cette pauvre terre! mais sur cela, comme sur tout le reste, il ne faut vouloir que ce que Dieu voudra. Dites mille et mille choses, toutes les plus tendres que vous pourrez trouver, à nos si bonnes amies. Je prie pour elles et pour vous; priez aussi pour moi. Il n'y a que deux heures que je suis ici et j'ai dix lettres à écrire; c'est pourquoi je finis en vous embrassant, vous et vos amies, et vos chères petites, de toute la tendresse de mon cœur.

25. — A Mlle DE TREMEREUC.

A la Chenaie, le 28 mai 1822.

Je conçois, ma bien bonne amie, tout ce que votre cœur doit éprouver dans ces cruels moments.

Lorsque Dieu nous sépare de ceux qui nous sont chers, il permet à nos larmes de couler, et notre douleur même est le fonds du sacrifice que nous lui offrons et que sa miséricorde accepte. Mais en même temps que la nature gémit, j'espère que la paix de votre âme n'est point troublée, et que vous ressentez même une joie chrétienne en songeant à combien de dangers, de chagrins et de misères est échappée cette pauvre enfant, que le monde aurait bientôt environnée de tous ses piéges; et, au contraire, la voilà maintenant, comme nous avons tout lieu de le croire, à l'abri des maux, des tentations, des vicissitudes de cette triste vie, heureuse par la jouissance des seuls vrais biens, et par l'éternelle possession de Dieu qui les renferme tous. Que de grâces ne devez-vous point à la divine Providence! *Elle a bien fait toutes choses,* selon la parole de l'Évangile. Pour nous, qui ne savons presque jamais ce que nous devrions vouloir ni souvent même ce que nous voulons, ayons du moins cette confiance dans notre Père céleste, de croire que ce qu'il veut est toujours ce qu'il y a de plus sage et de meilleur. Adorons en silence ses décrets, adorons-les avec amour, et faisons taire toutes nos pensées quand elles diffèrent des siennes. Après tout on se rejoint bientôt, et je ne sais pas comment nos sentiments si vifs et si divers peuvent trouver place dans un instant si rapide.

Prenez soin de votre santé, c'est un devoir. Je vous recommande aussi celles de vos chères compagnes. Au moment où je vous écris, vous avez dû voir l'abbé Le Tourneur. Il vous est très-sincèrement attaché. J'espère le revoir moi-même vers la fin de l'été; il me l'a presque promis. A cette époque, qui est celle des vacances, mon frère sera plus libre et pour plus longtemps. Donnez-moi de vos nouvelles. Je suis toutà

vous bien tendrement et pour jamais. Prions l'un pour l'autre. Quelque distance qui les sépare, les chrétiens se retrouvent au pied de l'autel, et là ils goûtent comme les prémices de l'éternelle réunion.

Encore une fois, tout à vous.

26. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

A la Chenaie, le 12 juin 1822.

Mon excellente amie, je n'ai point reçu de lettres de Mlle de Tremereuc depuis la mort de la pauvre petite Julie, et je suis inquiet de sa santé. Donnez-moi de vos nouvelles à toutes. Dites-moi aussi quels sont vos projets, et si vous pensez que celui dont vous m'avez parlé se réalisera.

Mme Dubeye m'a écrit une fort bonne lettre. Son premier trimestre est échu, et il est d'usage à la Chartreuse de payer d'avance. Je ne sais si Mme Jerningham a pris des mesures pour vous faire toucher la somme qu'elle a promise. Dans le cas contraire, veuillez lui écrire. Il sera facile de faire passer l'argent à Mme Dubeye par le P. Jennessaux, qui demeure actuellement rue de Sèvres, nº 35. On est toujours content de Charles. Si vous avez occasion de voir Cor, rappelez-lui, s'il vous plaît, les deux montres qu'il doit envoyer à mes petites nièces. Nous avons eu ici, pendant plusieurs jours, les chaleurs de l'Amérique. Le chaud a donné de l'orage, l'orage a donné de la pluie, et la pluie rafraîchit l'air. Le pauvre abbé Le Tourneur a été heureux de ne pas se trouver en route durant ces jours brûlants. Il vous est très-attaché, et il regrette d'être logé si loin de vous. J'espère qu'il reviendra me voir, et pour plus longtemps, vers la fin de l'été. Pour moi, il n'y a pas d'apparence que je quitte sitôt la Chenaie. A moins de circonstances imprévues, j'y passerai toute l'année prochaine. Ne négligez pas de rassembler les notes pour la Vie de notre bon Père. Je la ferai certainement dès que je serai débarrassé de mon grand ouvrage ; mais il faut, pour cela, que vous preniez la peine de mettre en ordre vos souvenirs. Avez-vous toujours près de vous Mlle Constance? Dites-

lui mille choses tendres de ma part, ainsi qu'à nos autres amies, et au bon M. Carissan. J'embrasse nos petites filles. Souvenirs à Jeannette, Jeanne et Peggy. Votre vieil ami,

F. M.

27. — A Mlle DE TREMEREUC.

A la Chenaie, le 7 juillet 1822.

Je viens d'apprendre par M. de Senfft la mort de Mme Jerningham. Je partage bien vivement, mon excellente amie, cette nouvelle douleur que Dieu vous envoie, et à vos chères compagnes. Qui vous aurait dit, l'été dernier, que les deux époux, si pleins de vie l'un et l'autre, n'existeraient plus dans un an? Combien leur triste famille est à plaindre! Il faut encore, et toujours, tourner les yeux vers la Providence, qui n'abandonne jamais les siens.

Me voilà, comme vous jugez bien, fort en peine pour Mme Dubeye. Ne pourriez-vous pas écrire soit à lady Jerningham, soit à M. Weld, s'il est à Londres, pour savoir si Mme Jerningham a laissé quelque disposition à cet égard? Cela n'est guère probable, mais enfin cela n'est pas impossible. Elle comptait être aidée par je ne sais quel Anglais, M. Middleton, je crois. M. Weld ne pourrait-il pas ou lui parler ou lui écrire?

Que deviendra Mme Dubeye si on l'abandonne? D'un autre côté, je suis plus à l'étroit que jamais. Mes dettes sont énormes, et l'intérêt absorbe tous mes revenus. Il ne se passe guère trois mois sans que j'éprouve quelque nouvelle perte. Voyez donc ce qu'il y a de mieux à faire; c'est une œuvre de charité.

Je pense que vous ne tarderez pas à venir en Bretagne. Voilà juillet qui s'avance, et si vous voulez retourner à Paris avant l'hiver, et passer ici quelques mois, vous n'avez guère de temps à perdre. Pour moi, selon toute apparence, je ne quitterai pas la Chenaie avant 1824. Je ne vois presque personne; mais les lettres à écrire me prennent beaucoup de

temps, et retardent mon travail. J'ai appris avec plaisir qu'Augustine était un peu moins enfant. Je l'embrasse ainsi que Clara. Mille choses tendres à nos deux amies et au bon M. Carissan. Priez pour celui qui est à vous bien sincèrement du fond du cœur.

28. — A LA MÊME.

A la Chenaie, le 15 octobre 1822.

Mon beau-frère arrive de Saint-Malo, et il repart demain pour Saint-Brieuc, où il aura, mon excellente amie, un plaisir que je lui envie, celui de vous voir. Avant d'avoir reçu votre lettre, j'avais su de vos nouvelles par le bon M. de la Boëssière, qui m'a fait l'amitié de venir passer un jour à la Chenaie. Je vous remercie de ce que vous avez fait pour Mme Dubeye près de l'évêque de Londres. Je désire bien qu'il réussisse à pourvoir à sa pension avec M. Weld. Voici l'époque où écheoit le semestre de celui-ci. Pourriez-vous le lui rappeler? J'ai été content de Charles, et l'on en est aussi très-content à Sainte-Anne. J'espère qu'il sera un très-bon sujet.

Je ne crois pas que mon beau-frère et ma sœur aient encore rien décidé pour Augustine. Cependant il paraît qu'ils profiteront de la permission que leur donne Mlle de Lucinière de la lui renvoyer. Je voudrais, dans tous les cas, qu'elle ne retournât qu'avec vous. Mon frère vous dira où en sont les choses, quand il aura causé avec mon beau-frère.

J'aspire au moment où, délivré des visites qui se succèdent depuis près de deux mois, je pourrai reprendre mon travail avec un peu de suite. J'ai eu Formon pendant près de trois jours. Ne vous verrai-je donc point aussi, pour me dédommager de tant de vues dont je ne me soucie guère?

Veuillez offrir mes respects à Mme de Tremereuc, mes hommages à toute votre famille, et embrasser pour moi notre chère petite Clara. On m'appelle pour le souper. Je vous embrasse sans cérémonie de tout mon cœur.

29. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

A la Chenaie, 10 novembre 1822.

Je vous remercie de votre bonne lettre, mon excellente amie. Quoique j'apprenne par-ci par-là de vos nouvelles, je voudrais en recevoir directement de vous plus souvent. Je pense que vous avez maintenant près de vous la bonne Mlle de Villiers, à qui je vous prie d'offrir mille tendres respects de ma part. Vous savez que la pauvre Mlle de Tremereuc a eu encore une nouvelle douleur. Dieu éprouve ceux qu'il aime; il faut se le redire sans cesse dans ce triste monde, où les maux sont si nombreux et les consolations si rares. J'en ai eu récemment une très-grande. L'abbé Le Tourneur me mande que vous êtes gîtée tout juste entre le quatrième et le cinquième château [1]. Courage, ma très-chère sœur, vous êtes dans la voie; mais ne restez pas en plein air, dans cette saison surtout. Si vous n'arrivez pas promptement au cinquième château, ce ne serait pas la peine d'être sortie de l'autre, et vous pourriez vous en trouver mal. Avez-vous des nouvelles de Mlle Constance? Parlez-lui de moi, je vous prie, quand vous lui écrirez. Je pense qu'Augustine ne tardera pas à vous aller rejoindre, et je le souhaite vivement pour elle. Ne perdez pas de vue la Vie de notre bon Père: rassemblez vos souvenirs, écrivez, dictez tout ce que votre mémoire pourra vous rappeler. Quant à ce que vous me demandez relativement à l'institution de Saint-Joseph [2] ce n'est pas chose facile. Trop de choses me

1. Il faudrait être, plus que nous ne le sommes, versé dans la langue mystique, pour rendre un compte exact de l'allusion que Lamennais fait ici à tel ou tel degré de perfection religieuse, qu'il félicite évidemment son amie d'avoir atteint. Au surplus, les enthousiasmes se ressemblent dans leur mystérieuse symbolique, et la carte du pays de Tendre, les stations du pèlerinage de John Bunyan, les châteaux du P. Le Tourneur ont, dans des ordres d'idées à coup sûr bien divers, une analogie difficile à méconnaître.

2. En parlant des efforts de la propagande religieuse en 1821, M. de Vaulabelle s'exprime ainsi : « Enfin, une association de Saint-Joseph était destinée à étendre l'action de la Société parmi les ouvriers sans travail et les domestiques sans emploi. » (*Histoire des deux Restaurations*, tom. V, p. 11 de la 1re édition.)

détournent déjà de mon travail principal, qui n'a presque point avancé depuis le mois d'août. D'ailleurs je n'ai d'accès près d'aucun journal. Il peut se présenter prochainement un circonstance qui m'offre le moyen de remplir votre vœu et celui de M. de Lowenbruck. Si elle se présente en effet, soyez sûre que je la saisirai avec beaucoup d'empressement. Je n'ai rien tant à cœur que de donner aux bons et saints missionnaires, quelque marque de ma profonde vénération et de mon sincère attachement pour eux. Ne m'oubliez près d'aucune des personnes qui vous entourent. Ne m'oubliez pas surtout près de Dieu. Je suis en lui tout à vous du fond de mon cœur.

30. — A LA MÊME.

27 novembre 1822.

Vous l'avez deviné, *il ne faut pas me presser*. Quand vous m'écriviez cela l'article avait paru. Dites-moi si vous en êtes contente. Je le suis moins que vous ne paraissez le croire de la nomination de mon frère [1]. Il était heureux à Saint-Brieuc, il le quitte avec regret. Qui sait ce qu'il trouvera là où il va? toujours est-il qu'il vous verra, et c'est ce qui fait que je ne le plaindrai pas davantage. Comme vous voulez bien lui donner l'hospitalité en arrivant, et que j'ignore son adresse, qu'il faut qu'il me donne bien en détail, je vous envoie une lettre que j'ai reçue pour lui.

Je vous prie de ne pas trop haïr ma pauvre petite Augustine. Vous et Mlle de Villiers vous êtes dures pour elle; vous avez pris cette enfant en grippe, je ne sais pourquoi. Songez donc qu'à douze ans, on peut ne pas être dans le cinquième château; et que, lorsqu'on y est, il y en a encore deux autres où l'on n'est pas, afin qu'on regarde devant soi avec humilité, et derrière avec charité. Sur ce j'embrasse, non pas vous puisque papa Fauvel le défend, mais Augustine si vous

1. Comme vicaire-général de la Grande-Aumônerie de France, entraînant résidence à Paris. L'abbé Jean se démit de ces fonctions en 1824, à la suite des élections, où il avait voté, à Saint-Brieuc, contre le candidat ministériel.

le voulez bien. Je ne la crois pas encore sous sa haute juridiction, du moins immédiate. Où avez-vous pris, s'il vous plait, que mon manteau était un petit manteau? Au reste, grand ou petit, je conçois que vous ririez de le voir sur mes épaules; mais c'est une satisfaction, ma chère demoiselle, que vous n'aurez pas prochainement, et j'ai trop de choses sur mes épaules pour les surcharger encore d'un manteau. Quand j'irai à Paris, vers la fin de l'été prochain, vous me reverrez tel que vous m'avez vu. Je vous en avertis afin que votre surprise ne soit pas trop humiliante pour moi. J'admire la justesse de vos conjectures, ou, pour mieux dire, l'esprit de prophétie qui est descendu sur vous dans le cinquième château. *Je ne pense pas que notre sémillante jeunesse ose faire tapage, la leçon de l'année dernière a été trop forte.* Effectivement, on a seulement failli assassiner les missionnaires; — mais ce n'est pas là *faire tapage,* n'est-ce pas, chère sœur?

J'embrasse sœur Ninette, sœur Villiers, frère Carissan et enfin toute la bonne famille que j'aime si tendrement. Dites mille choses de ma part à sœur Constance, quand vous lui écrirez. Adieu, priez pour moi. Pour les prophéties, je vous en dispense, et, je crois, le bon Dieu aussi.

31. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

A la Chenaie, le 2 décembre 1822.

. . . .

32. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

10 janvier 1823.

Bon jour, bon an, comme disait, il y a huit jours, à ses gardes du corps le Roi très-chrétien. Il y a bien des choses dans ces mots-là, ma bonne amie, si tous les vœux que je forme pour vous et pour les personnes qui vous entourent y sont renfermés; et quant à moi, je suis persuadé que votre

silence n'est pas moins expressif. Développez un peu, je vous prie, mes paroles royales à Mlle de Villiers, à M. Carissan, à Mlle Dufau, à Augustine, à Jeanne, Jeannette, Peggy, enfin à tous les habitants de votre château de la rue des Postes, et par la poste aussi daignez en faire passer un commentaire aimable et tendre jusqu'à Valogne, à qui bien vous savez.

J'ai reçu dernièrement des nouvelles de votre chère Angélique ; elle se portait bien, elle et sa bonne mère, et Clara, et, comme on dit ici, *toute la maisonnée*. Du reste, il n'est bruit à Saint Brieuc que de votre perfection toujours croissante, ce qui me charme extrêmement. Je vous vois avec autant de joie monter vers le ciel sur les épaules... qu'est-ce que je dis? sur les ailes de votre père Fauvel, que Bradamante eut de douleur quand elle vit son cher Roger s'envoler dans les mêmes régions, sur le dos de l'Hippogriffe. Et puisque me voilà sur le chapitre des voyages, je suis bien aise d'annoncer à la pauvre petite Augustine qu'elle ne tardera pas à voir son père, qu'une affaire appelle à Paris. On a été fort content à Saint-Malo de sa dernière lettre. On a trouvé que l'enfant avait fait des progrès dans l'écriture, *item* dans l'orthographe, *item* dans les pensées, *item* dans le style : et si vous me demandez ce que j'en pense moi-même, je vous répondrai : *item*. Qu'il est donc agréable de savoir le latin, et qu'un jeune homme ou une jeune fille qui a *le cœur bien placé*, et l'esprit de même, doit de grâces à ses chers parents qui lui ont fait apprendre cette belle langue !

Adieu, chère bonne amie, je suis pour toujours et bien tendrement tout à vous.

33. — A LA MÊME.

13 février 1823.

J'étais, il est vrai, un peu peiné de votre silence, ma bonne amie ; mais enfin, puisque votre cœur est toujours le même pour moi, je ne me plaindrai point, et je ne gronderai point, et dites à la bonne Mlle de Villiers que je l'enveloppe aussi dans mon amnistie.

J'attends mon frère le 20. Il restera ici trois jours, et puis il reprendra en poste le chemin de la rue des Postes, avec deux compagnons de voyage, l'abbé de Lesquen et l'abbé Botrel : quant à celui dont vous me parlez, je ne le crois pas près de sortir de son trou. Sa destinée est singulière et pas des plus gaies.

Remerciez, je vous prie, de ma part, le bon M. Lowenbruck du joli présent qu'il a fait à Augustine, que j'embrasse par parenthèse. Remerciez aussi M. Aubert d'avoir bien voulu me destiner un exemplaire de son livre. Je le lirai avec l'intérêt que m'inspire ce qui vient de lui, et avec le respect bien sincère que j'ai pour tout ce qui tient aux missions et aux missionnaires.

Pourquoi ne me dites-vous rien de *ma terre* de Trémigon? C'est peut-être parce que ce n'est plus *ma terre*. Je l'ai revendue à mon beau-frère, et je reste *Gros-Jean* comme devant. Mes affaires avec mon coquin de libraire ont mal tourné ; d'autres pertes sont survenues, j'ai pris le parti de liquider mes dettes, et me voilà avec deux mille trois ou quatre cents francs de rente ; c'est toujours cela. Mais vous m'avouerez qu'en cette position il est un peu piquant de voir M. Weld se renfermer dans un oubli ou dans un silence si complet, le tout pour trois misérables cents francs qu'il s'était engagé à compter chaque année à Mme Dubeye. Vantez-nous encore vos Anglais !

Je plains bien la pauvre Constance ; mais aussi de quoi s'avise-t-elle d'avoir un père? Qui l'en priait? Est-ce raisonnable? On a comme cela des idées..... Celle de William était d'être sous-préfet ; il avait dit : « Je le serai ; » il l'avait juré. Cela était *là ;* il se couchait, il se levait avec cette pensée : il la portait partout, et *même où vous savez*. Vous croyez peut-être qu'il l'y laissait? Point du tout : ce sont de ces choses qui ne sortent point, qu'on garde en soi, qu'on ne rend, qu'on ne perd jamais. Enfin le ciel couronne sa persévérance. La mienne est une persévérance de tendresse et d'amitié pour tout ce qui s'est jamais appelé *feuillantine*.

Adieu.

34. — A Mlle DE TREMEREUC.

A la Chenaie, le 12 mars 1823.

Me voilà encore une fois, ma bonne et chère amie, dérangé dans mes projets, et forcé d'aller à Paris pour regarder un peu à mes affaires qui ne finissent point. Je compte profiter du temps que je serai là pour faire imprimer deux volumes de mon ouvrage, si je puis le faire avec sûreté, ce dont je ne suis pas encore certain. Je partirai probablement le 25; j'ai écrit pour qu'on m'arrêtât une petite chambre, mais comme il est possible que cela ne soit pas fait quand j'arriverai, j'irai peut-être demander l'hospitalité à nos amies de la rue des Postes. Ne leur en dites rien, cependant, car c'est une chose fort incertaine. Ce qui m'arrange dans ce dérangement, c'est que je vous reverrai plus tôt que je ne l'espérais. Je suis enrhumé et souffrant; à peine vois-je ce que j'écris, et à peine aussi pourrez-vous le lire. Ce sont de bonnes raisons pour abréger. Nous causerons dans un mois, et cela me fera grand bien. Remerciez, je vous prie, de ma part, Mme de Tremereuc de son obligeant souvenir, et présentez-lui mon tendre respect. J'embrasse Clara. Adieu, bien chère amie; vous avez raison de dire qu'il y a beaucoup de tristesse dans mon âme; cela est né avec moi. Mais il s'y trouve aussi pour vous une inaltérable amitié.

35 à 51. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Paris, 1823.

. . . . [1]

52. — Mlle DE LUCINIÈRE.

A la Chenaie, le 19 novembre 1823.

Voilà juste un mois, ma bien bonne amie, que j'ai quitté la capitale de toutes les sottises, de toutes les bassesses et

1. La plupart de ces lettres sont de simples billets, précieux cependant à titre de renseignements biographiques. Deux seulement ont date certaine comme mois et jour.

de toutes les noirceurs. Je suis encore à comprendre comment on reste au milieu de tout cela, lorsqu'on peut en sortir.

Vous me direz qu'outre ces belles choses, il y en a d'autres qui ne leur ressemblent pas : — j'en conviens ; mais le tout ensemble fait une vilaine ripopée ; — convenez-en aussi. J'ai souffert à mon arrivée de la migraine et du mal de dents. J'ai fait mon remède ordinaire, et à présent je suis bien ; cependant je n'ai qu'à peine commencé mon travail ; il m'inspire tant de dégoût que je ne saurais prévoir quand je finirai. Je compte toujours sur votre présence à la Chenaie dans le mois de février. Vous trouverez une petite maison fort propre ; Peggy[1] même en serait satisfaite. J'ai acheté en votre honneur une boîte de jeu et des cartes ; mais il me manque une carte explicative des payements du boston : je vous prie de m'en envoyer une. Marie Ange et Lise, avec qui j'ai beaucoup parlé de vous et de vos chères compagnes, se font une grande fête de vous voir ; leurs parents en sont tout joyeux aussi ; mais on voudrait que vous vinssiez toutes trois : n'y aurait-il donc pas quelque moyen d'arranger cela ? Je vous dirai que, sans être absolument un homme du monde, je suis fort répandu dans nos bois, dans nos champs, voire dans nos landes, et qu'il ne tiendrait qu'à moi de vous en dire des nouvelles très-piquantes, très-intéressantes ; mais il y a toujours à craindre, dans ces sortes de choses, de blesser la charité, et ce n'était pas sans beaucoup de douleur que j'entendais dernièrement médire d'un pauvre chêne, qui s'était, assure-t-on, fait ministériel, parce qu'il avait poussé quelques racines dans la boue, et que deux ou trois cochons étaient devenus ladres en mangeant de ses glands. Il y a de méchantes langues partout, et je souffre à vous répéter seulement ces mauvais propos. J'aime mieux vous annoncer le mariage de la seconde des demoiselles Laroue : vous devinerez avec qui, s'il vous plaît, car pour moi je ne m'en souviens plus : si fait, pourtant : c'est avec un homme dont on m'a dit le nom ; il n'y a que ce nom que j'ai oublié. Ne

1. Bonne anglaise au service des Feuillantines.

n'oubliez pas, je vous prie, près de nos bonnes amies, de MM. Carissan, Lowenbruck, Rausan, Dumenildot, Mesnou, Levasseur, Fauvel, etc., etc.; ni près de Peggy, Jeanne, Jeannette, Azor, Mako, et enfin tout ce qui vous est cher. J'embrasse tendrement mes deux petites nièces, et vous aussi, Mademoiselle, si vous permettez cette liberté grande à ma vieille et constante amitié.

53-54-55. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

La Chenaie, 12 et 20 novembre, 13 décembre 1823.

. . . . [1]

56. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

A la Chenaie, le 18 décembre 1823.

Vous ne me dites pas, mon excellente amie, si vous avez reçu la lettre que je vous ai envoyée par mon frère. Quoi qu'il en soit, la vôtre m'a fait un très-grand plaisir, et m'en aurait fait davantage si vous ne m'annonciez pas que la pauvre Mlle de Villiers est indisposée, et que vous éprouvez des chagrins du côté de votre famille. Je suis également peiné de ce que vous me mandez au sujet de Mme de Cougnac et de son fils; la vie n'est guère qu'un tissu de douleurs. Les hommes se le disent tous les jours, et cependant ils y tiennent: arrangez-moi cela. Vous ne me parlez point de votre voyage à Saint-Hilaire et à la Chenaie. N'allez pas me manquer de parole : vous affligeriez bien des personnes dans ce pays-ci, et surtout celle qui vous écrit. Nous avons un hiver fort doux, et plus doux que beaucoup de printemps.

1. Lettres qui roulent principalement sur un projet de journal à fonder, projet abandonné, du reste, par M. de Vitrolles, et auquel Lamennais n'adhérait qu'avec une certaine répugnance, tempérée cependant par les élans de son humeur militante.

J'aimerais mieux, je crois, un peu plus de froid, pour trouver le feu encore meilleur; mais aussi on est bien aise de respirer, quand on sort, un air tiède, et partant il n'y a pas lieu de se plaindre. J'avais déjà parlé de M. Rey à mon frère; je sais qu'il s'intéresse à lui; ce n'est que l'occasion de le servir qui manque. Rappelez-lui cette affaire de temps en temps. Peut-être la Providence ouvrira-t-elle quelque voie d'être utile à cet excellent prêtre.

Mille choses tendres à tous nos amis et amies. J'embrasse Augustine et Clara. Écrivez-moi plus souvent, et croyez, ma digne amie, que personne ne vous est plus que moi dévoué du fond du cœur.

57-58-59. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

La Chenaie, 31 décembre 1823, 12 et 29 janvier 1824.

. . . .[1]

60. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

La Chenaie, le 19 février 1824.

Vous voici donc au mardi gras: j'espère, ma bonne amie, que vous aurez fait le vôtre en santé et liesse. Ma sœur, mon beau-frère et mon frère sont ici depuis samedi avec tous les enfants. Je vous assure que c'est un beau bruit; deux mois de travail forcé ne m'auraient pas tant fatigué. Nous avons beaucoup parlé de vous et de ces dames, et même nous avons bu à votre santé, ce qui fait que je ne doute pas que vous ne vous portiez parfaitement bien.....

Vous m'avez envoyé le chocolat que je vous avais priée de garder, ce qui me contrarie, parce qu'il m'est inutile ici.

1. Même sujet que les lettres 53 et suiv. Quand l'idée du journal est écartée, Lamennais expose à M. de Vitrolles sa manière de voir sur le rôle politique que ce dernier pourrait et devrait prendre. Lettres, à notre avis, d'un grand intérêt.

Veuillez avoir la bonté de prendre soin de ma garde-robe, et de la garantir des vers. Je vous recommande ceci parce qu'il n'est pas probable que je retourne à Paris avant deux ans.

Je vous engage à rassembler toutes les notes dont j'aurai besoin pour la Vie de M. Carron. Vous le devez à sa mémoire. Il n'y a que vous qui sachiez bien tout ce qu'il a fait en Angleterre, et tous les traits particuliers qui peignent son caractère et font aimer et admirer ses vertus. Il faut que vous vous concertiez pour cela avec Mlle de Villiers et Mlle de Tremereuc. Vous avez les papiers envoyés par la famille; il serait bien qu'ils fussent mis en ordre. M. le baron de Saint-Germain en avait promis d'autres; vous pourriez le lui rappeler.

N'oubliez pas de me donner votre adresse quand vous irez habiter votre nouvelle maison. Mille choses tendres à ces dames et à M. Carissan. Souvenirs aux domestiques. J'embrasse les petites filles, et vous aussi, ma bien bonne amie, si vous me le permettez. Tout le monde ici vous présente respects, amitiés, tout ce qui part du cœur. *Yours for ever.*

61-62-63. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Saint-Malo, 26 février. Genève, 10 avril, et 14 mai 1824.

. . . . [1]

64. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

Genève, 15 mai 1824.

Je ne sais pas, mes bonnes amies, si cette lettre vous trouvera encore réunies, car vous vous avisez aussi quelquefois de courir le monde. Ce n'est pourtant pas ce qu'on peut faire de mieux. Le plus grand agrément des voyages, à mon avis, c'est qu'on est toujours à peu près sûr de quitter promptement l'endroit où l'on est. Rien n'est doux comme de se dire : « — Voici un lieu où je ne resterai pas. » J'ai surtout une espèce d'horreur pour la ville d'où je vous écris. Tout

1. Récits de voyage.

m'y déplaît, et j'aimerais mieux cent fois vivre chez les Turcs, qu'au milieu de son abominable population. Le reste de la Suisse n'est guère meilleur, et puis je doute qu'il y ait au monde un pays plus ennuyeux. Quant aux curiosités naturelles, montagnes, vallées, lacs, torrents, cascades, ce sont des choses bientôt vues, et qui ne séduisent pas autrement. Je vous demande un peu la belle merveille qu'un rocher pointu avec de la neige dessus! J'aime mieux mes tisons. Ce climat d'ailleurs est extrêmement rude. J'ai eu presque constamment, depuis mon départ, un temps d'hiver. Comme j'ignore combien de mois il me faudrait attendre une autre saison, je trouve plus sûr d'aller chercher l'été en Italie, d'imiter Annibal et de passer les Alpes. C'est ce que je ferai sur la fin de ce mois. Si vous avez quelque velléité de venir me rejoindre, nous pourrons nous donner rendez-vous soit à Turin, soit à Milan, Gênes, Florence, Rome ou Naples; car mon dessein est d'honorer toutes ces capitales de ma présence. De cette sorte, j'aurai parcouru toute l'Europe dans un sens, car vous vous souvenez bien que Londres a eu aussi le bonheur de me posséder.

Il faut, mes bonnes amies, que je vous dise un secret; mais, de grâce, ne le répétez pas : c'est que vous êtes bien heureuses dans votre charmant petit ermitage de la rue des Postes. Soyez sûres que vous feriez trois fois le tour de la terre avant de trouver mieux. Êtes-vous toujours fermes sous le drapeau des bons missionnaires de France? Veuillez me rappeler à leur souvenir, et très-particulièrement à celui de M. Lowenbruck. Je rencontre partout avec une grande joie la renommée de saint Joseph[1]. Si vous aviez quelques communications avec l'abbé Le Tourneur, vous m'obligeriez beaucoup de me mettre en rapport avec lui. Vraiment je devrais lui avoir écrit; mais écrire est une chose qui me devient de jour en jour plus pénible. Enfin donc mille amitiés à tout ce qui vous entoure, à M. Carissan, et à vos chères petites nièces que j'embrasse. Souvenirs à Jeanne, Jeannette,

1. Il s'agit de l'institution dont nous avons déjà parlé, et qui était une des œuvres de la Congrégation.

Peggy. Priez pour moi comme pour le plus tendre et le plus dévoué de vos amis.

65-66-67. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Genève, 18 mai. Gênes, 12 juin. Rome, 28 juin 1824.

. . . . [1]

68. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

Rome, ce 13 juillet 1824.

Cette lettre, mon excellente amie, vous sera remise par M. Wiseman[2], jeune ecclésiastique anglais, et qu'à ce titre, je n'ai pas besoin de vous recommander. Il ne passera que peu de temps à Paris, où il va voir sa mère. Je vous prie de le mettre en relation avec nos bons missionnaires, à qui j'offre compliments et amitiés bien sincères. J'ignore combien de temps encore je resterai dans ce pays-ci. On m'a fait le meilleur accueil, et l'on me presse d'y séjourner plus que je n'en avais le dessein; mais j'ai un grand désir de me retrouver dans notre chère France. J'ai vu deux fois le Saint-Père[3], qui m'a reçu avec une extrême bonté. Grâce à Dieu, sa santé est maintenant assez bonne, et si l'hiver ne ramène pas les accidents qui ont donné pour lui de si vives inquiétudes, l'Église peut espérer de le conserver encore longtemps. Il faut prier pour sa santé, car c'est un bon et digne Pape, et un homme d'un grand mérite. Je ne vous dirai rien de Rome; ce sera le sujet de nos conversations à mon retour. Nous avons une

1. Continuation des récits de voyages, remarquables à bien des titres, mais surtout par le désenchantement qu'ils expriment. Lamennais voit beaucoup et ne s'éprend de rien, si ce n'est du peuple italien, qu'il préfère, dit-il, au peuple anglais. Ce goût, cette préférence, il y est resté fidèle jusqu'au dernier jour.

2. Sans en avoir la complète certitude, nous tenons pour très-probable qu'il s'agit ici de l'entreprenant cardinal qui s'est mis à la tête du mouvement catholique en Angleterre. Son roman intitulé *Fabiola* y a obtenu récemment un certain succès.

3. Léon XII, élu en 1823. Il devait régner cinq ans encore.

chaleur étouffante; aussi le peuple fait-il ici de la nuit le jour et du jour la nuit. Je vous avertis que la cuisine italienne est détestable pour nous autres Français. J'ai envie de retrouver un bon bouillon, un bon bouilli et un bon rôti. Voilà un propos bien édifiant dans la capitale du monde chrétien. Oh! que je reverrai avec plaisir le numéro 54 de la rue des Postes! cela viendra, j'espère. En attendant, priez pour moi, comme je prie pour vous, pour ma bonne Ninette, ma bonne Angélique, ma bonne Villiers, et pour nos chers petits enfants que j'embrasse de tout mon cœur. Mille amitiés bien tendres à M. Carissan; souvenirs à Jeanne, Jeannette, Peggy. Adieu, très-chères amies; aucunes distances ne séparent mon cœur de vous.

69-70-71-72. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Rome, 24 juillet, 24 août. Paris, 17 octobre 1824. La Chenaie, 15 janvier 1825.

. . . .

73. — A M. BERRYER.

A la Chenaie, le 22 janvier 1825.

Vous avez su par M. de Vitrolles mon arrivée, mon cher ami. J'avais besoin, grand besoin du repos que je trouve ici. J'espère cependant n'y pas perdre tout à fait mon temps. J'achève une petite brochure sur la loi du sacrilége[1], et je pense que je pourrai l'envoyer à Paris dans trois ou quatre jours. Et vous, cher, que faites-vous? Comment va votre santé, celle de Mme Berryer, celle d'Arthur? J'offre à la mère

1. Présentée à la Chambre des Pairs le 5 avril 1824, discutée le 30 et jours suivants, votée le 1er mai par 136 voix sur 147, portée à la Chambre des Députés le 8 mai; la discussion en fut ajournée par le ministère, qui craignait d'y trouver une opposition trop forte. Un projet nouveau fut présenté à la Chambre des Pairs le 4 janvier 1825, voté le 18 février à une faible majorité, porté le 17 mars à la Chambre des Députés, et enfin voté définitivement le 15 avril par 210 voix contre 95.

mes vœux, mes hommages, et j'embrasse le fils tendrement. Que nous serions bien ici, loin du tumulte et de l'ennui de ce monde au milieu duquel vous vivez! Qu'il serait doux de philosopher ensemble, et de voir de loin ces tempêtes et ces naufrages de la politique dont le spectacle est trop près de vous! *Dulce, mari magno.* Mais les affaires, mais le devoir vous retiennent là où vous êtes. Je vous plains de ce travail, je voudrais l'alléger, et je contribue pour ma bonne part à en aggraver le fardeau. Voilà que je me vois encore obligé de recourir à votre amitié infatigable pour terminer quelques détails embarrassants de ma triste affaire.....

Mille et mille pardons, cher ami; une fois cette affaire Cosson finie, je vous importunerai bien moins souvent. Je suis honteux d'abuser de vos bontés à ce point; il faut, pour ne pas m'accuser d'une extrême indiscrétion, que vous m'aimiez un peu comme je vous aime.

74. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

La Chenaie, 4 février 1825.

. . . .

75. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

A la Chenaie, le 14 février 1825.

Vous trouvez donc, mes bonnes amies, que je suis quitte envers les personnages que vous me nommez? Eh bien! à la bonne heure, c'est toujours cela. Il reste assez, quoi qu'on fasse, de dettes de ce genre au bout de l'an, et ce n'est pas chose facile que de tout acquitter. J'y ferai de mon mieux, c'est tout ce que je puis promettre, et après tout cela, tant pis pour ceux qui ne seront pas contents. Mandez-moi tout ce que vous entendrez dire, sûr ou non; cela sert toujours. La voie par laquelle vous m'avez écrit est la meilleure, de toutes les façons. Continuez, mes chères sœurs, et qu'il ne se passe point de semaine que je ne reçoive de la rue des Postes un

bulletin circonstancié. Je ne promets pas de répondre avec une exactitude parfaite, à cause de mes occupations, mais le cœur rendra grâce, et c'est l'essentiel.

J'ai fait la même réflexion que vous au sujet du pauvre abbé Le Tourneur. Son avenir m'inquiète. Viendra-t-il ici? Restera-t-il là? Peut-être ni l'un ni l'autre. Il a de vieilles habitudes à Paris, et je crois qu'il préférera ce séjour à tous les autres. Mais encore pourtant faut-il vivre. Je prie Dieu qu'il l'éclaire et qu'il veille sur lui.

Si vous connaissez quelques âmes chrétiennes, quelques braves gens qui fussent en état de concourir à une œuvre dont résulterait. je crois. la gloire de Dieu, je sais bien leur affaire. Il ne s'agit que de 25,000 fr. On les cherche : les trouvera-t-on? Je ne voudrais pas en répondre, mais je ne veux pas non plus en désespérer. Mille choses à Angélique et à Constance quand vous leur écrirez. Amitiés à M. Carissan et à Mlle Dufau. J'embrasse ma chère petite Hélène. Souvenirs à tous vos bons domestiques. M. Gerbet s'arrange très-bien de la Chenaie, et la Chenaie s'arrange à merveille de M. Gerbet [1]. Présentez mes compliments au bon M. Rey. Le printemps a envoyé devant lui quelques beaux jours vous visiter. Je désire qu'ils aient mis chez vous une carte en passant, car, hélas! ils ne font que passer. J'offre mes hommages à Mme Dufresne, et pour vous, mes bonnes amies, je vous embrasse aussi tendrement que le permettra M. Fauvel.

76. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS D'ESPINOUSE [2].

A la Chenaie, le 16 février 1825.

Votre amitié, monsieur le marquis, vous a fait illusion sur le faible mérite de mes deux brochures; et, voyez, j'en suis

1. M. Gerbet (Olympe-Philippe), né en 1798, ci-devant vicaire généra de Paris et d'Amiens, nommé évêque de Perpignan par décret du 19 décembre 1853.

2. Nous devons à l'obligeance de M. le marquis de Coriolis une note biographique dont nous plaçons ici l'extrait :

« Charles-Louis-Alexandre, marquis de Coriolis d'Espinouse, était issu

plus flatté encore que s'il y avait moins de faveur dans le jugement que vous en portez, car je tiens par-dessus tout à cette estime du cœur qui est si honorable, quand c'est le vôtre qui l'accorde.

Je trouve que la Chambre des Pairs va, chaque jour, se surpassant elle-même ; on ne sait où elle s'arrêtera. Que dites-vous de l'heureuse idée de la Commission du sacrilége, qui, pour être bien sûre que justice ne s'y trompera pas,

d'une des plus anciennes familles de Provence, originaire d'Italie. Il naquit à Marseille le 19 septembre 1770, et fut élevé à Juilly.

« Ses goûts littéraires l'avaient rapproché de Jacques Delille, dont il fut longtemps l'ami et, en quelque sorte, le disciple poétique. Plusieurs écrits de lui furent insérés, sous l'Empire, dans divers recueils littéraires. L'un d'eux, la *Messe de Minuit*, parut dans le *Mercure*, et fut reproduit dans le *Journal des Débats.*

« A la Restauration, il s'enrôla parmi les défenseurs du système politique inauguré par la rentrée dés Bourbons, et se fit remarquer par l'ardeur de son dévoûment. Ses relations avec l'abbé de Lamennais se formèrent au *Conservateur*, où ils défendaient les mêmes idées, où ils avaient des amis communs. De là une liaison étroite que ni le temps, ni les événements n'ont jamais atteinte. »

M. le marquis de Coriolis est mort dans la nuit du 7 au 8 janvier 1841. Voici la lettre que Lamennais écrivit en cette occasion au fils de son vieil ami :

A M. LE COMTE DE CORIOLIS D'ESPINOUSE.

Sainte-Pélagie, 19 janvier 1841.

J'étais loin de m'attendre, Monsieur, au funeste évènement qu'un billet de M. de Vitrolles m'annonça, il y a quelques jours, dans ma prison. Si j'avais pu concevoir une crainte de ce genre, j'aurais certainement essayé, malgré les embarras de mon procès, de revoir encore une fois l'ami si constant et si bon que je ne cesserai jamais de regretter. Croyez, Monsieur, que personne ne s'associe plus vivement que moi à votre douleur. Plus vous avez vu longtemps, et de près, celui qui en est l'objet, plus elle doit être profonde. Ses aimables et solides qualités ne sauraient s'effacer de la mémoire d'aucun de ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, et je compterai toujours parmi les circonstances les plus heureuses de ma vie, qui n'en offre pas beaucoup de semblables, les douces relations qui, pendant vingt ans, ont subsisté, sans nuages, entre M. votre père et moi. Ce sont des pertes qui ne se réparent point. Mais si elles augmentent la tristesse du vieil âge, elles font aussi qu'on en prévoit le terme avec une espérance pleine de joie.

Veuillez, vous et M. votre frère, recevoir, Monsieur, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

F. Lamennais.

ne reconnaît de profanations que celles qui auront été commises en présence du public, sans doute par celui qui, — n'ayant pas de père, — serait pourtant bien aise d'expérimenter ce que c'est que le supplice des parricides. On lui indique charitablement les moyens à prendre pour s'en passer la fantaisie. Il fera sonner les cloches, il assemblera voisins et voisines, convoquera même, pour plus de sûreté, les notables du lieu et les autorités dites *constituées;* puis, quand tout le monde sera bien attentif, il se mettra en devoir de forcer le tabernacle et de profaner les saintes hosties, en disant à ceux qui seront là : « Regardez bien, vous autres, afin que je ne perde pas mon temps, et que vous puissiez légalement déposer du fait. »

Si, après cela, il avait le malheur d'être privé de la potence, il n'y aurait pas au moins de sa faute, car il serait parfaitement en règle, au jugement de M. de Breteuil. Pour ceux qui refuseront de prendre toutes ces précautions, difficiles à la vérité, mais nécessaires, la Chambre prononce contre eux la peine..... du remords.

Imaginez-vous, monsieur le marquis, quatre cents..... — je ne sais que dire, le mot me manque pour désigner cette espèce d'êtres, — qui écoutent gravement des choses de cette force, et délibèrent, et votent, et croient sérieusement faire une loi.

Mon frère, qui est à Paris pour quelques jours, aura été fort empressé d'avoir l'honneur de vous voir. Je ne sais, moi, quand j'aurai ce plaisir, et pourtant il serait bien doux de causer avec vous une heure ou deux. Les sujets ne manqueraient pas; il n'y en a que trop d'un certain genre. Je m'attends à ouïr de belles choses de la part de nos députés. Si vous savez ce qu'est devenu le bon sens, faites-moi la grâce de me le mander.

Vous voyez assez souvent Mme la marquise de Talaru; oserais-je vous prier de lui offrir mes respectueux hommages? Elle est du nombre, chaque jour plus petit, de ceux qui voient et qui entendent. Je vous quitte à regret, monsieur; veuillez quelquefois penser à moi comme à l'une des personnes du monde qui vous respectent et vous aiment le plus.

77. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

La Chenaie, 21 mars 1825.

. . . . [1]

78. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 13 mars 1825.

Il est tout naturel qu'on vous néglige, monsieur le marquis, quand on accueille messieurs tels et tels; il en est *plus de trois* que je pourrais nommer, et, pourtant, je ne sais pas le nom de tous; il s'en faut, grâce à Dieu.

Moquons-nous de notre siècle, monsieur, et rions-en, toutes les fois qu'il voudra bien nous le permettre, en n'excitant pas l'horreur. On ne sait trop à quoi s'en tenir à cet égard avec nos députés; ils penchent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en cherchant leur juste milieu, qui n'est pas le milieu de la justice. Je ne crois pas que, depuis le commencement du monde, on ait rien vu, rien entendu de semblable à ce que nous entendons et à ce que nous voyons. Il faudrait remonter plus haut que Petit-Jean pour trouver un terme de comparaison. Cependant M. de Villèle, avec sa loi d'indemnités, ne ressemble pas mal au serpent montrant à Ève la pomme fatale; et, comme il ne manque pas de fils d'Ève dans la Chambre, la pomme de M. de Villèle leur paraît aussi quelque chose de *bonum ad visendum, et pulchrum oculis,*

1. Lamennais s'explique sur l'accueil fait à ses deux derniers écrits : 1° *Du projet de loi sur le Sacrilège*, Paris, au bureau du *Mémorial catholique ;* in-8° de 19 pages réimprimé, en 1826, dans les *Nouveaux Mélanges*. 2° *Du projet de loi sur les Congrégations religieuses de femmes*, présenté à la Chambre des pairs, le 4 janvier 1825; in-8° de 30 pages, publié de même, et réimprimé, en 1826, dans le même recueil. — « ...Le duc de Brissac me conta, mercredi dernier, que, dînant chez le Garde des sceaux, celui-ci ne l'entretint, tout le temps du dîner, que de votre brochure, qui lui tient fort au cœur. Après cela, voulez-vous savoir ce qu'on en dit dans le grand monde ? On dit que « vous avez raison, mais que c'est trop fort. » Je m'y attendais, et vous vous y attendiez. Laissez-les dire, et dites. » — *M. de Coriolis à Lamennais*, 4 février 1825.

aspectuque delectabile. Après cela, le reste vient de soi-même : *Et tulit de fructu illius, et comedit : deditque viro suo* (la Chambre des pairs) *qui comedit.* Avouez, Monsieur, qu'en ce triste monde la fin répond bien au commencement.

Mon frère a vivement senti le plaisir de passer avec vous quelques moments toujours trop courts. Ces moments-là sont loin de moi, et, plus ils s'éloignent, plus je les regrette. Il existe aujourd'hui si peu de gens qui aient une langue commune ! Ce n'est cependant pas la confusion de Babel : il y a la différence de la division à la destruction.

Quoiqu'on ne sache plus que croire aujourd'hui, croyez, monsieur le marquis, que vous avez au fond de la Bretagne quelqu'un qui vous est, et à jamais, bien tendrement dévoué.

80. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

La Chenaie, le 21 mars 1825.

. . . . [1]

81. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 28 mars 1825.

Il est bien vrai, monsieur le marquis, que lorsque vous m'avez fait l'honneur de me marquer un attachement qui m'est si doux et dont je suis si fier, ce n'était pas la faveur publique qui vous entraînait. Je ne crois pas qu'homme ait été plus en butte aux injures et aux criailleries que je le suis depuis quelque temps, et tout cela pour avoir eu raison contre deux prélats en crédit qui, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand avantage de la Religion, avaient jugé à propos de faire publiquement une demi-abjuration du christianisme. J'éprouve tous les jours une chose que j'aurais crue

1. Consolations à l'occasion de la mort de Mme de Vitrolles (mère).

impossible, c'est un accroissement de mépris pour les hommes de ce temps. Je n'aurais jamais pensé que la nature humaine pût descendre si bas; elle a passé mes conjectures et mes espérances. J'ai beau chercher dans ma mémoire, je ne trouve rien à comparer, même de loin, au spectacle que nous offre la Chambre des députés. Cela est certainement nouveau sous le soleil. Jamais on n'avait vu une dégradation si burlesque et une corruption si bête. Je défie l'avenir de croire au *Moniteur* de cette année; il n'y a point de caractère officiel qui puisse rendre vraisemblable une bassesse pareille et un pareil idiotisme. Bon Dieu, où allons-nous? et qu'y a-t-il au bout de ce chemin-là? Je le dirais bien peut-être, mais vous le savez mieux que moi.

J'écris aux rédacteurs du *Mémorial* pour leur annoncer que vous voulez bien permettre qu'on réimprime dans leur recueil votre bel article sur l'indécent usage que des laïques prononcent des discours aux inhumations [1]. J'ai envoyé quelques lignes pour joindre à vos réflexions. Force m'a bien été d'être court, car vous n'avez laissé rien à dire.

Mon frère est extrêmement touché de votre souvenir; il me charge de vous prier d'agréer ses hommages. Recevez aussi les miens, et l'assurance d'une amitié qui ne s'affaiblira jamais.

82. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

A la Chenaie, le 28 mars 1825.

Je ne veux pas, mon excellente amie, perdre un moment pour vous remercier de votre bonne et aimable lettre. Ce que vous me dites de votre santé à toutes m'intéresse plus qu'aucune chose; après cela j'ai été enchanté des détails et des faits que vous m'apprenez. Je savais déjà bien qu'il fallait à

1. ...Vous devriez bien, non pour moi, mais pour la bonne cause, dérober un quart d'heure à vos travaux pour écrire quelques lignes qui précéderaient l'insertion, dans le *Mémorial*, de cet ancien article du *Conservateur* dont vous avez pris note, sur les Discours prononcés aux inhumations par les séculiers. — On a dernièrement débité d'étranges choses aux obsèques d'une madame Dufrénoy. — *M. de Coriolis à Lamennais*, Paris, 16 mars 1825.

présent une espèce de courage pour m'avouer ; mais, comme je n'écris pas pour plaire aux hommes, peu m'importe ce qu'ils peuvent penser et dire de moi. Il y aura bien du malheur si je ne leur fournis pas, avant la fin de l'année [1], quelque nouveau motif de me déserter encore davantage. C'est à peu près la seule consolation de ce monde. Quand les hommes vous maudissent, c'est alors que Dieu vous bénit. Je n'attends ni ne veux rien sur la terre ; ainsi, l'on ne peut rien contre moi. Il y a un lieu où leur haine ne saurait m'atteindre, et c'est le seul où je désire aller.

Je crois comme vous que l'abbé Le Tourneur ne restera pas longtemps à S. Il lui faut Paris. Pour moi, je n'aime que nos champs, et nos eaux, et nos forêts. Je les aimerais beaucoup plus encore, si l'on vous y voyait quelquefois. L'idée dont vous me faites part [2], et dont vous m'aviez déjà parlé, me plairait extrêmement : mais, comme je vous l'ai dit, pour que cela fût possible, il ne faudrait pas qu'on cherchât une grande fortune. Il y a, pour notre province, de l'aisance, et voilà tout. Du reste, rien ne pourrait me faire plus de plaisir. Ce serait pour nous comme un nouveau lien, et, quoique je ne puisse vous aimer davantage, tout ce qui rapproche encore plus est doux.

Mon frère est sur son lit avec, soit une foulure, soit un petit accès de goutte au pied, nous ne savons lequel des deux : mais nous espérons que cela n'aura pas de suite. Les deux frères disent mille choses tendres aux deux sœurs. J'embrasse ma petite Hélène. Ne m'oubliez ni auprès de Mlle Dufau, ni du bon M. Carissan, ni de Jeanne, Jeannette, Peggy *et tutti quanti*. L'abbé G. [3] paraît se plaire ici. Voilà le beau temps qui commence ; s'il continue, cela ira bien. Adieu, aimez-moi et priez pour moi.

1. Allusion très-claire à la publication du livre intitulé : *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*, dans lequel Lamennais attaquait la Déclaration de 1682, d'où, selon lui, résultait un schisme vainement désavoué par les gallicans. Cet ouvrage, on le verra, fut déféré aux tribunaux.

2. Un projet d'alliance, bien évidemment, entre deux personnes apparentées, l'une à Lamennais, l'autre à Mlle de Lucinière.

3. L'abbé Gerbet.

83. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 30 avril 1825.

Tout ce qui se fait, tout ce qui se dit et tout ce qu'on ne dit pas, est, monsieur le marquis, si étonnamment admirable, qu'il semble qu'on ait juré de nous tenir dans une extase continuelle. M. le préfet de l'Oise ajouterait « *et homogène*[1] », car sa nature ne varie pas plus que le symbole : c'est comme qui dirait la vision béatifique constitutionnelle. Avec tout cela, on se lasse de ce ciel, et, — pour user d'une locution familière à M. l'évêque d'Hermopolis,—*je ne suis pas de ceux* qui en sont le moins fatigués; j'aimerais autant autre chose, à présent. Mais, patience : cette autre chose viendra, et ne viendra que trop tôt. Tout se prépare pour un changement de scène, et, pour moi, je crois toucher à la catastrophe de ce drame terrible, lorsque j'entends un député, parfait honnête homme, plein de religion, M. de la Boëssière, enfin, confier à la Chambre qu'après avoir combattu pendant vingt ans contre la révolution armée, il vote en faveur d'une loi qui consacre les plus effroyables crimes de cette révolution..... *pour rendre hommage au cœur du roi*. N'est-ce pas là un hommage touchant, et dont le roi a dû être flatté ? Ce serait, en vérité, un beau mot à mettre en musique dans un opéra dédié au vicomte de La Rochefoucauld. Du reste, il y a partout inquiétude, dégoût, mépris, indignation. Le mécontentement croît de jour en jour, les esprits s'aigrissent, les têtes s'échauffent : il y a de l'orage dans l'avenir. Oh ! qu'on serait heureux de pouvoir se faire, loin de l'Europe, dans une contrée paisible, s'il y en a, une petite solitude, sous un doux climat, où il fût permis, à l'abri des révolutions qui menacent le monde, de réaliser chrétiennement le souhait d'Horace :

1. ...Aux portes de la ville du Roi Très-Chrétien, un magistrat qualifie ses administrés catholiques de « population de culte homogène, » et le ministre répète gravement dans son arrêté les termes de l'avis de M. le préfet; et le préfet, pourtant, ne se montre pas favorable « aux faibles fractions d'une population dissidente. » — *Stupete, gentes !* — *M. de Coriolis à Lamennais*, 20 avril 1825.

« Quandòque licebit
Nunc veterum libris, nunc somno, et inertibus horis
Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ? »

Quel dommage que ce ne soit qu'un rêve! Ce qui n'en est pas un, c'est le plaisir que j'aurai de vous voir bientôt. Mes affaires m'obligeront à me rendre à Paris dans une quinzaine de jours, et je serai encore une fois votre voisin, circonstance qui diminue beaucoup l'espèce de contrariété que j'éprouve de ce voyage.

Mon frère vous remercie de votre souvenir, et vous prie d'agréer ses sincères hommages. Votre nom est souvent prononcé dans notre retraite; c'est une de nos consolations au milieu de tout ce que vous savez. Que dirait aujourd'hui ce pauvre chevalier d'Harmensen? Quel sujet pour son éloquence si originale et si gaie! *Il était de ceux* qui voient et prévoient, et c'est pourquoi tant d'autres pouvaient dire : *Nous ne sommes pas de ceux* qui le comprennent.

Respect, amitié et dévouement inaltérables.

84-85. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Paris, 1825, avril ou mai. A la Chenaie, le 25 juin 1825.

. . . .

86. — A M. BERRYER.

A la Chenaie, le 26 juin 1825.

Je ne saurais, cher ami, me refuser le plaisir de vous griffonner deux mots en arrivant. Cela ne vaut certainement pas cinq minutes de conversation; mais, faute de mieux, cela console toujours. J'avais réellement besoin du repos que je trouve ici : l'agitation du lieu où vous êtes vous ôte en partie le sentiment de la fatigue, qui n'en est pas moins réelle. Tout, à Paris, ou presque tout, est tromperie et illusion.

J'ai vu un moment mon frère à Rennes; il vous dit mille choses tendres. Ses établissements prospèrent d'une manière

admirable. Que de choses on ferait encore si on savait et si on voulait !

Mon beau-frère, que j'ai précédé ici, aura été vous voir avant son départ. Il vous aura parlé de ce triste et interminable compte. Si, en attendant qu'il puisse vous remettre ses Observations, il vous était possible de finir avec M. Nicole ce qui regarde la *Bibliothèque des Dames Chrétiennes*, vous me rendriez un grand service ; car il m'importe de faire imprimer mon *Imitation* in-32, et je voudrais bien aussi publier un deuxième volume de *Mélanges* où je compte insérer les diverses préfaces que j'ai fournies à M. de S.-V., et peut-être le *Dialogue sur les Dangers du monde dans le premier âge.*

Mille hommages respectueux à Mme Berryer.

J'embrasse notre cher petit Arthur. Tout à vous, très-cher, du fond du cœur.

87. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, ce 3 juillet 1825.

J'éprouve le besoin, monsieur le marquis, de vous remercier des prophétiques vers que l'Apôtre des Francs vous a inspirés [1]. Il n'est pas, certes, donné à tout le monde de parler avec un pareil talent ; mais si tout le monde, du moins, voulait parler avec une pareille franchise, nous ne serions pas où nous en sommes, et l'on entreverrait encore quelques espérances dans l'avenir. Au reste, les provinces commencent à être terriblement désabusées, et nos grands hommes y deviennent plus petits de jour en jour. Elles suivent tout naturellement le conseil que saint Remy donnait à Clovis, « elles brisent ce qu'elles adorèrent, » et c'est leur manière de se convertir. L'esprit de pénitence s'est même tellement répandu parmi le peuple, qu'il s'est mis à soupirer ses regrets et ses

1. Allusion à un poëme de M. de Coriolis, intitulé : *Le Songe de Clovis*. La suite de la Lettre explique suffisamment le sens général de cette conception poétique.

douleurs dans une sorte de complainte, dont je n'ai retenu que ces trois couplets :

Or, écoutez, petits et grands,
Écoutez tous la triste histoire
De deux chevaliers d'écritoire
Qui, pour leurs méfaits imprudents,
Furent pendus en même temps.

L'un de naissance était Gascon [1]
Et très-versé dans le grimoire
Qui l'a mis si bas dans la gloire,
Ainsi que l'avocat breton [2],
Son agréable compagnon.

Venus, hélas! et peu gaîment,
Venus au pied de la potence,
Le greffier leur lut la sentence;
Après quoi, d'un cœur pénitent,
Ils montèrent en s'embrassant.

Je trouve quelque chose de fort touchant dans cette fraternité de potence; mais le peuple a un sentiment si vrai, toutes les fois qu'on ne gâte pas son goût naturel! Mon frère vous offre ses hommages; il a été ravi de vos beaux vers. Je ne vous parlerai point de mon tendre et inaltérable attachement; ce serait, désormais, chose superflue.

88. — AU MÊME.

A la Chenaie, le 17 juillet 1825.

Mille grâces, monsieur le marquis, et de vos vers et de votre prose; ce ne sont, en aucun sens, ni de la prose ni des vers de ce temps-ci, mais comme on en faisait, il y a quelque cinquante ans, ou plus anciennement encore, sous ce vieux roi nommé Louis XIV, à cette grande époque de « ténèbres » ; et vous êtes un *obscurant,* si vous le voulez bien. Mme de Chastellus est aussi une obscurante, et Mme de Rohan, et Mme d'Escars, et Mme de la Trémouille, malgré son gallicanisme, qui ne

1. M. de Villèle.
2. M. de Corbière.

lui sera pas compté seulement pour une petite chandelle; et voilà ce qu'on gagne à pactiser. C'est ce que vous n'avez pas fait avec M. l'abbé Feletz [1], qui a fait un pacte, je ne sais avec qui, *contre le sens commun*, et qui le tient en honnête homme.

Un de mes amis a rhabillé un ancien couplet sur les *Cinq-Cents*, et le voici tout prêt à être chanté sur l'air : *Oui, mon père, je te le jure*, par les dames qui ont la voix juste, comme elles l'ont pour la plupart, et un caractère indépendant, comme elles l'ont toutes, à ce que j'imagine :

> Près du jardin des Tuileries
> Est un chantier fort apparent,
> Où quatre cents bûches pourries
> Sont à vendre dans ce moment.
> Le vendeur dit à qui l'aborde :
> — Qui veut des bûches à bas prix?
> Mais, bien entendu, mes amis,
> On ne les livre qu'à la corde.

Je suis tout à fait de votre avis au sujet du *Mémorial*. Il faudrait qu'il prît un nouvel essor. Un des propriétaires doit venir passer quelque temps avec moi dans le mois d'août; je ferai de mon mieux pour l'engager, lui et les autres, à entrer dans vos vues, qui sont excellentes. Je n'ai que le droit de conseil, mais on veut bien avoir confiance en moi. Le commencement de l'année prochaine me paraît l'époque convenable pour opérer le changement que vous désirez. On pourrait alors essayer de paraître une fois la semaine. J'espère qu'on aura eu assez de goût et d'esprit pour citer quelques-uns de vos beaux vers. Cependant rien, en ce genre, ne va comme il devrait aller, parce que personne ne se mêle assidûment de la direction.

Je ne négligerai rien pour faire sentir les inconvénients qui résultent de cette espèce d'abandon dans lequel on laisse,

1. Rédacteur littéraire du *Journal des Débats*. — « J'ai eu l'autre jour avec M. Feletz une conversation, et presque une altercation assez vive, à votre sujet, chez Mme de Vence. Il y avait beaucoup de monde, etc., etc. » —*M. de Coriolis à Lamennais*, 8 juillet 1825.

sous ce rapport, le *Mémorial*. Les deux frères vous offrent l'hommage du plus tendre attachement.

89. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

A la Chenaie, le 17 juillet 1825.

. . . .

90. — A M. BERRYER.

A la Chenaie, le 27 juillet 1825.

Mon cher ami, je prépare en ce moment un volume de *Mélanges* dans lequel je voudrais faire entrer trois ou quatre petites préfaces de la *Bibliothèque des Dames Chrétiennes*. Dites-moi si je le puis sans inconvénients. Je ne vois pas ce qui m'en empêcherait. J'ai sous les yeux un petit volume de *Prières* pour lequel M. de Saint-Victor a disposé et de mon nom et de mes travaux, sans même m'en prévenir. J'étais, dans ce temps-là, sa propriété. Ne pourrais-je pas redevenir la mienne ?

Nous avons une sécheresse désolante. Adieu mes arbres si chéris, si soignés, si bien plantés ! Je n'ai pas vu de chaleurs plus fortes en Italie. Le thermomètre de Réaumur a monté au soleil à 42 degrés. Les 3 p. 100 sont moins malheureux ; ils en sont toujours à la température de glace fondante [1]. Je vous déclare que je désespère de plus en plus de la société, mais ce n'est pas à cause de cela. Je serais fort curieux de

1. Immédiatement après avoir fait voter un milliard d'indemnité aux émigrés, M. de Villèle proposa sa loi sur la dette publique et l'amortissement. Elle devait donner au gouvernement les moyens de supporter l'accroissement de la dette publique résultant de l'indemnité, sans affecter le crédit ni accroître les impôts. La principale disposition de cette loi concentrait sur le nouveau fonds à 3 0/0 toutes les ressources de la caisse d'amortissement. Par une autre clause, le ministre revenait indirectement à sa conversion des rentes, rejetée par la Chambre des Pairs ; seulement, il la sollicitait des rentiers au lieu de la leur imposer, et leur *offrait* du

connaître l'état des esprits à Paris. Vont-ils ? viennent-ils ? ou sont-ils comme les 3 p. 100 qui ne viennent ni ne vont ? Dites-m'en quelque chose, je vous prie.

Mille hommages à Mme Berryer. J'embrasse Arthur, et vous aussi, mon très-cher, si vous le permettez.

91. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

A la Chenaie, le 10 août 1825.

. . . .

92. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 18 août 1825.

Oui certes, monsieur le marquis, je garde les lettres que vous me faites l'amitié de m'écrire ; je les garde pour qu'on sache un jour qu'en France, en 1825, il y avait encore de l'esprit, de la raison piquante, des sentiments élevés, et tout ce que M. de Villèle serait fort embarrassé de faire coter à la Bourse. Ne le plaignez-vous pas de l'insurrection qui a éclaté parmi ses sujets [1] à l'occasion de ces tristes et malencontreux *trois pour cent*, qui devaient, disait-il, ravir tout le monde, lui d'abord, et ensuite ces benêts de rentiers auxquels il n'a jamais pu faire comprendre qu'avec quatre francs de revenu ils seraient bien plus riches qu'avec cinq. Mêlez-vous, après cela, de persuader les hommes; il y a de quoi se dégoûter du raisonnement, et ce serait, selon ma doctrine, une belle occasion de revenir au sens commun. Je doute fort que ce soit l'avis de *messieurs nos ministres*, comme les appelle respectueusement une vieille femme de ma connaissance.

3 0/0 à 75 fr. Cette offre avait, en ce moment-là, peu de succès. Cinq mois après le vote de la loi, contrairement aux prévisions ministérielles, le 3 0/0 avait baissé de 4 fr. — V. l'*Histoire des deux Restaurations*, 3e édit., t. VII, p. 121 et suivantes.

1. M. Dudon et plusieurs autres membres du parti ministériel avaient parlé contre la loi d'amortissement.

Vous avez vu, dans les *Débats*, comme il a plu à M. de Corbière de retrancher 4,600 fr. que l'Académie des Inscriptions employait, chaque année, en distribution de médailles aux personnes qui s'occupent avec le plus de succès de l'étude, aujourd'hui si négligée, de nos antiquités nationales. Cet homme, — pardon, je veux dire M. de Corbière, — a des idées qui ne sont qu'à lui, et, comme ses manières ressemblent beaucoup à ses idées, je proposerais de le surnommer *Diogène-Vandale*.

J'attends impatiemment le petit dialogue que M. de Salinis doit m'apporter de votre part [1], et je vous remercie d'avance du plaisir que j'aurai à le lire avec deux ou trois personnes faites pour le goûter et capables de l'apprécier. Quant à l'idée d'envoyer à Rome la Prophétie que vous appelez votre *Songe* [2], elle me paraît excellente; mais le mieux serait, sans contredit, que vous l'adressassiez directement au pape, avec une lettre, par l'entremise du nonce. Cela ne souffre aucune difficulté, et le saint père sera certainement touché de cet hommage dont il est digne. En allant me jeter à ses pieds, j'ai passé par votre patrie, cette ancienne Corioles, aujourd'hui nommée Bolsène. Située sur le bord du lac qui porte le même nom, la position en est charmante. On aperçoit dans ce lac deux îles, et l'une d'elles rappelle un grand crime, l'assassinat de la reine Amalasonte, que son mari Théodat fit étrangler pour régner plus à l'aise. Il faut que le pouvoir ait toujours eu bien de l'attrait. Le souvenir de cette scène horrible, dans un des lieux les plus riants que la nature ait formés, produit une impression profonde. Du reste, Corioles n'est plus qu'un misérable bourg. Nulles traces de son antique splendeur : *Etiam periêre ruinæ*. Si les Volsques revenaient au monde, ils pourraient dire comme nous : *Adieu paniers, vendanges sont faites!* ils ne retrouveraient pas même des

1. *Psycon et Chrysès*. — « ...Je voulais vous envoyer un petit dialogue en vers que j'ai lu à ces dames, et où l'on a trouvé une peinture assez naïve de ces Philintes qui nous taxent de tartuferie. Je l'ai donné à Michaud, qui croira avoir emporté Ptolémaïs s'il le fait admettre par la *Quotidienne*. » — *M. de Coriolis à Lamennais*, 12 août 1825.

2. Le *Songe de Clovis*, mentionné déjà.

trois pour cent. Ce que vous retrouverez toujours pendant que je vivrai, c'est une amitié inaltérable, et un dévouement pareil en tout à cette amitié.

93. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

A la Chenaie, le 18 août 1825.

Que voulez-vous, ma bonne chère amie, que je fasse de mes meubles, si je ne les fais pas venir ici ? Ils pourriront à Paris, et d'ailleurs nous en manquons à la Chenaie. Il vaut mieux se résigner à une dépense de cent écus que de tout perdre. Voici donc mon dernier mot. Envoyez tout, à l'exception des objets suivants, que je vous prie de faire vendre le mieux possible [1]....

Vous avez raison de regretter les champs, les bois, les prairies, les eaux. Quand on a une fois goûté de cette douce vie de la campagne, on ne peut plus supporter Paris. Otez-en un petit nombre de personnes que j'aime, mon plus grand bonheur serait de penser que je ne le reverrai jamais. Mais, quoi que l'imagination et la raison vous disent là-dessus, le goût des cités l'emportera toujours, et vous vivrez et mourrez *rat de ville;* c'est moi qui vous le prédis. Je suis fier de l'amitié que Mlle de Tremereuc a pour la Chenaie; je voudrais bien vous y voir aussi, et Mlle de Villiers, mais on ne vous attrape pas aisément de si loin. Mon frère est à Ploërmel en retraite avec ses Petits-Frères; c'est une fraternité de 135 membres. De sœurs, il n'en est pas question. Ne seriez-vous pas tentée de remplir ce vide?

Que dites-vous de la bonne petite température, et douce, et bénigne, que nous avons eue pendant un mois ? Voilà le temps qu'il me faut; c'est alors que je jouis, que je suis content, que je me moque de ceux qui disent : « J'étouffe, je me meurs, je n'en puis plus. » J'ai eu pourtant mes tribulations

1. Suit une liste de meubles, et des recommandations que leur insignifiance nous fait retrancher.

par suite de la sécheresse. Beaucoup de mes jeunes arbres ont passé ce Styx par lequel vous jurez si doctement. Du reste, le mal est moins grand qu'on ne l'avait craint. Nous aurons une assez bonne récolte de blé noir; ce qui fait que nous pourrons dire, encore cette année : *A la galette chaude!* et le reste que vous savez certainement[1]. Me voilà au bout de mon papier, et non de mes commissions. Pour abréger, et la place manquant pour un plus ample détail, j'embrasse à tort et à travers tout le nº 54. *Dixi.*

94. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

A la Chenaie, le 31 août 1825.

. . . .

95. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 10 septembre 1825.

Vous avez bien raison, monsieur le marquis, et nous vivons dans un drôle de temps. Après la reconnaissance touchante de S. M. Catholique, qui fait couper le cou à ceux qui l'ont replacée sur le trône, viennent les *noires* amitiés de M. de Villèle, qui a l'air de se ménager, aux dépens de la France et des colons, une retraite à Haïti[2]. Ce sont les *trois pour cent* de la morale et de la politique. Je ne doute pas que la Religion n'ait aussi les siens, et l'on peut s'en rapporter à monseigneur d'Hermopolis. La session prochaine sera une des

1. Il y a là-dessous une allusion toute bretonne — bretonne et normande sans doute — qui nous échappe, et que bien des lecteurs seront à même d'expliquer.

2. ... « Où trouver un bonnet d'âne pour ce ministère qui se laisse traîner à la remorque par ces *hérétiques d'Anglais*, comme disait Buonaparte, et cela au nom du Roi Très-Chrétien ; qui souffre qu'ils règnent chez le Roi Très-Fidèle, et qui vend les blancs d'Europe aux noirs de Saint-Domingue, moyennant 150 millions pour le paiement desquels M. de Villèle a sans doute des huissiers à faire marcher, s'il n'est pas fait honneur à l'échéance de fin décembre. » — *M. de Coriolis à Lamennais*, 29 août 1825.

scènes les plus curieuses de cette grande parade qu'on appelle le *représentatif*. Et, à propos de cela, dites donc, je vous prie à Mme de la Trémouille, que le gallicanisme n'est que le *représentatif* dans l'Église. Avec autant d'esprit qu'elle en a, et de bon esprit, la question sera jugée pour elle. J'en dirai pourtant quelqu'autre chose encore dans la seconde partie de ma brochure[1], car tout le monde ne saurait être frappé des mêmes raisons. Mon chagrin est que ce travail n'avance pas comme je le voudrais. On n'est guère en état d'écrire quand on souffre, et avec une disposition habituelle à l'évanouissement. Quant à la nouvelle attaque de M. de Feletz dans les *Débats*, le *Mémorial* s'est chargé d'y répondre. Je serai charmé d'y lire vôtre chapitre sur l'*Hypocrisie*, et l'abbé de Salinis, qui vous offre ses hommages, aura l'honneur de vous voir à son retour à Paris, et de vous rappeler nos espérances. Le *Dialogue de Psycon et de Chrysès*[2] est plein de sel et d'une raison fine et piquante. C'est encore vous. Peignez nos mœurs, monsieur le marquis, nos opinions et les effets de nos opinions, nos travers, nos ridicules, nos inepties, nos bassesses : il y a là de quoi tenter un talent tel que le vôtre. Je craindrais seulement qu'on vous accusât de défendre votre cause personnelle, en vengeant le bon sens et le bon goût; mais où ne se trouve-t-il pas des inconvénients?

Si je voulais faire un jeu de mots, je dirais que M. de Ch.......... se *débat*[3]. A force d'esprit, il est parvenu à jouer le rôle de l'homme qui en aurait le moins; et, par malheur, il le joue en maître. Des opinions fausses l'ont conduit dans une position fausse; et, pour en sortir, il fausse encore ses opinions. Cela me paraît un cercle terriblement vicieux. Depuis quatre ans, je n'ai pas eu à me louer de

1. *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil.* La première partie avait paru en 1825; la seconde fut publiée en 1826. Cet ouvrage, dans la dernière édition des *Œuvres complètes* de Lamennais (publiées par l'éditeur Pagnerre), porte ce titre nouveau : *Du Catholicisme dans ses rapports avec la société politique.*

2. Composé, nous l'avons dit, par M. de Coriolis.

3. M. de Chateaubriand, qui écrivait alors dans les *Débats*.

M. de Ch.........; mais j'avoue que je ne saurais me défendre d'une grande pitié, en voyant M. Fiév..[1] tendre d'en-haut la main à l'auteur du *Génie du Christianisme*. Oh! qu'un peu d'orgueil serait souvent utile à la vanité! Voilà un mois que mon frère voyage pour visiter ses établissements qui s'accroissent d'année en année. Il sera aussi sensible à votre souvenir que je le suis moi-même à l'affection que vous voulez bien m'accorder. Adieu, monsieur le marquis: je ne vous redirai point avec quelle tendre estime je vous suis dévoué.

96. — A M. BERRYER.

A la Chenaie, le 18 septembre 1825.

Si je ne vous ai pas écrit, mon cher ami, c'est qu'outre mille occupations, j'ai été extrêmement faible et souffrant. Je ne sais d'où cela vient, mais il ne se passe guère de jour où je n'aie des espèces d'évanouissements. Cela finira, mais vous concevez que je n'ai pu guère m'occuper d'une affaire qui me fait beaucoup de mal toutes les fois que je suis forcé d'y penser.

J'ai écrit deux fois à notre ami[2], et je n'en ai point de réponse. Cela m'afflige, car ce silence n'est pas dans son caractère. Je conçois bien peu de chose à son état. Jouissez de la campagne, mon cher ami, pendant les beaux jours qui nous restent, et, en vous promenant sous vos ombrages, songez qu'on pense à vous et qu'on vous aime sous d'autres ombrages lointains. Hélas! comment ne vous aimerait-on pas? Vous êtes si bon, cher. Mon pauvre cœur se repose dans le vôtre, et là, il sent que tout n'est pas tristesse et douleur sur la terre. Aimez-moi aussi, cher, et dites-le-moi; cette douce parole va bien avant; elle ranime mon âme qui plie quelquefois sous le poids de tout ce qui la presse.

Mille tendres hommages à M[me] Berryer. J'embrasse notre

1. Fiévée, rédacteur politique du *Journal des Débats*.
2. M. de Vitrolles.

cher petit Arthur, et son père, s'il me le permet. Mon frère vous offre une amitié inaltérable comme la mienne.

97. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

A la Chenaie, le 30 septembre 1825.

. . . .

98. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 12 octobre 1825.

Il faut être équitable envers messieurs des *Débats;* il leur serait assez difficile de trouver une transition de leur prose à vos vers; et je conçois qu'ils y rêvent longtemps. Vous savez mieux que moi qu'aujourd'hui justice, raison, goût, bon sens, tout est subordonné aux intérêts de coteries ou de factions; et, si le divin Homère se présentait pour la première fois avec son *Iliade*, avant de juger le poëme et d'en parler on s'informerait d'abord si l'auteur est libéral, doctrinaire, politique ou ministériel. Votre Prophétie [1] est, pour certaines gens, ce que serait une bulle du pape pour l'archevêque de Cantorbéry. A coup sûr, il n'y verrait *qu'une idée particulière* opposée à ses idées particulières; et voilà justement où vous en êtes avec les *Débats*, qui, s'ils avaient la force en main, porteraient peut-être l'esprit de conséquence aussi loin que les Espagnols; rien ne m'étonnerait de pareilles gens. Car enfin, Monsieur, n'oubliez pas que vous êtes, suivant eux, un révolutionnaire, puisqu'il *n'y a plus rien de révolutionnaire en Europe que les entreprises du despotisme*, ainsi que nous l'apprenait dernièrement M. Fiévée. Or, je vous soupçonne fort de favoriser ces entreprises du despotisme, et vous aurez bien de la peine à sortir net du procès qu'on vous en fera. Mais, de grâce, voyez le progrès : que

1. On sait qu'il faut entendre par là le poëme de M. de Coriolis, *le Songe de Clovis,* dont il a été déjà question plus d'une fois, et dont le *Journal des Débats* ajournait sans doute le compte rendu.

de pareilles choses soient dites, en 1825, sous la bannière de M. de Ch........... !

Et cette année 1825 n'est pas encore finie ; nous en entendrons bien d'autres, si je ne me trompe. Les esprits se précipitent et précipitent la société dans un abîme dont nul ne connaît le fond. Je défie tous les partis de dire ce qu'ils veulent ; les imbéciles seuls l'essaieraient. On travaille aveuglément à détruire, et puis c'est tout. Le succès en ce genre a été si grand qu'il ne reste pas même d'éléments pour reconstruire après le bouleversement inévitable qui nous menace dans un avenir prochain. Maintenant, tous les efforts se réunissent contre la Religion ; elle est le seul ennemi qu'on craigne. Il n'est pas jusqu'à M. de Montlosier qui ne reproche à ces pauvres ministres « l'influence qu'ils ont, dit-il, laissé prendre au clergé. » Les bras tombent de surprise ; mais, enfin, voilà ce qui s'imprime ; voilà le canevas sur lequel une demi-douzaine de journaux et des *brochuriers* sans nombre brodent chaque jour leurs impertinences, leurs sottises et leurs impiétés. On pousse de toutes parts à une rupture avec Rome et à l'établissement d'une Église nationale, d'une Église représentative, qui ne représenterait que la folie, les funestes opinions, le doute pratique, la bassesse et la lâcheté des temps actuels. On poursuit l'ordre jusque dans le sein de Dieu même. Certes, jamais le monde n'avait rien vu de semblable, et nous verrons mieux encore ; ce n'est là que le commencement.

Ma santé est si mauvaise que je n'ai pu encore reprendre mon travail. Ménagez la vôtre, monsieur le marquis ; elle est précieuse aux gens de bien, précieuse à tous vos amis, et à nul autre plus particulièrement qu'à votre dévoué,

F. L.

99. — A M. BERRYER.

A la Chenaie, le 13 octobre 1825.

Notre ami [1] me paraît mieux ; il m'a écrit une fort bonne lettre. Il a beaucoup d'ouvriers, ce qui le distrait. Il voit,

1. M. de Vitrolles.

d'ailleurs, ce que vous voyez, ce que tout le monde voit, que tout s'en va . et. seulement, il espère qu'à la longue tout s'arrangera matériellement. Je ne pense pas comme lui sur ce point; vous savez mes raisons. Le problème est de trouver le moyen que la société vive sans vie. Je m'étonne toujours qu'il y ait des gens qui s'offrent à le résoudre. De quoi, cependant, peut-on s'étonner? Ne voilà-t-il pas M. Fiévée qui assure gravement « qu'il n'y a plus rien en Europe de révolutionnaire que les entreprises du despotisme ; » et M. de Montlosier qui reproche aux ministres « l'influence qu'ils ont laissé prendre au clergé ». Après cela, soyez surpris de quelque chose. La conséquence, du reste, est claire, et aussi ne manque-t-on pas de la tirer. Pour combattre « le despotisme » et ses entreprises, il faut obtenir de nouvelles garanties à « la liberté », c'est-à-dire *démocratiser* la démocratie. Pour réduire l'influence du clergé, il faut imiter le roi de Hollande, et abattre tout ce qui reste de catholicisme en France. On est dans la voie; tout ira bien.

Mais expliquez-moi donc, de grâce, la *Quotidienne*. Que veut-elle? quelle est sa pensée? en a-t-elle une? à qui parle-t-elle? et qui peut comprendre que le roi soit maître de faire des ministres que le roi n'est pas maître de soutenir? Est-ce qu'elle se flatte d'agir, avec ces pauvretés, sur l'opinion publique? Entendez-vous mieux cette *invention du système républicain représentatif, qui doit nous conduire à la monarchie constitutionnelle, à moins qu'il ne nous mène à l'anarchie dont il contient le germe*. Nous ne sommes donc pas encore à la monarchie constitutionnelle, à la *monarchie selon la Charte*, mais nous vivons sous *un système républicain représentatif*, en attendant une pleine anarchie, dont on nous avertit que le germe existe dans nos institutions. Et personne ne relève des aveux qui mettent à nu l'état des choses et l'inexprimable ineptie des hommes; je dis des hommes que nous reverrons, demain peut-être, à la tête des affaires! Enfin, Dieu soit béni! il n'arrivera jamais que ce qu'il permettra. Il ne permet pas que je me porte bien, au contraire; mais il permet certainement que je vous aime de tout mon cœur, et ainsi fais-je.

100. — AU MÊME.

A la Chenaie, le 3 novembre 1825.

Il est bien vrai, mon cher ami, qu'on n'eut jamais plus besoin de se consoler mutuellement, et je remercie Dieu qui me prête l'appui de votre affection, si douce à mon cœur à demi brisé. Ce que je vois, ce que je prévois, tout me consterne. Le tableau que vous faites de notre état est aussi vrai qu'effrayant. Bon Dieu! quel avenir! De jour en jour il devient plus sombre. Les esprits ne connaissent plus de bornes non plus que les espérances du crime. Le langage même, au moins celui du *Constitutionnel*, semble renouvelé de 93. On appelle hautement, et l'on annonce sans hésiter, la dernière catastrophe, l'abolition finale de la Religion et de la société. Les uns nous offrent pour modèle la révolution de l'Amérique espagnole; les autres vont encore plus loin. Un nouveau journal [1], misérable à la vérité sous tous les rapports, engage à s'unir pour faire disparaître *tout ce qui reste des idées vagues et mystiques*, et prédit à nos neveux qu'ils seront gouvernés par *les supériorités scientifiques et industrielles*; c'est là qu'on doit tendre, à son avis. La *France catholique* provoque au schisme avec une fureur dont il n'existait pas encore d'exemple. Plus modérés dans l'expression, les *Débats* ne valent pas mieux au fond. Et voilà l'unique puissance dans notre malheureux pays! Vous espérez encore, dites-vous; c'est un bonheur que je n'ai pas; mais je conviens que, jusqu'au bout, on doit faire tout ce qu'il est possible, et que nul motif ne peut dispenser du combat. Vous savez mieux que personne ce que j'ai toujours pensé là-dessus, et que ce n'est pas ma faute si on a perdu un temps qu'on aurait pu rendre si précieux. Aujourd'hui, que faire? à qui

1. On verra plus loin qu'il s'agit du *Producteur*, organe des idées qu'on n'appelait pas encore « socialistes ». Auguste Comte y a publié quelques-uns de ses curieux travaux.

s'unir? à qui s'adresser? Y a-t-il encore des cœurs qui battent, des hommes qui ne soient pas morts à l'amour du bien et de la vérité? Voyez, cherchez : pour moi, je suis prêt. S'il y a encore des âmes élevées, qu'elles se rapprochent, qu'elles s'entendent, qu'elles se liguent pour sauver au moins l'honneur. Dans le déclin de mes forces, peut-être en retrouverai-je quelque reste pour le consacrer à la sainte cause que je voudrais défendre jusqu'à mon dernier soupir.

Adieu, cher; écrivez-moi : vos lettres me font tant de bien! Je n'en ai point reçu de notre ami [1] depuis environ un mois. L'attend-on bientôt à Paris? J'espère qu'il y reviendra moins accablé de la douleur qui le lui a fait quitter. Faites-moi le plaisir de rappeler à M. Michaud qu'il m'a promis un exemplaire de la dernière édition de sa belle *Histoire des Croisades*. J'attache beaucoup de prix à le tenir de lui. S'il avait la bonté de le faire remettre au bureau du *Mémorial*, on me le ferait passer de là. Adieu, encore une fois. Mille tendresses.

101. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

A la Chenaie, le 12 novembre 1825.

Je vous écris, mes bonnes chères amies, du coin de mon feu, que je ne quitte guère et où je me trouve fort bien. On nous annonce un rude hiver; c'est le bénéfice de ce beau climat dont nous sommes si fiers; nous lui avons l'obligation grande de mourir de froid six ou sept mois de l'année. De soleil, il n'en est question qu'un jour sur huit tout au plus, et encore le prendrait-on pour une lune endimanchée. Je m'en tiens à mes tisons, et autant en ferez-vous, si vous m'en croyez. L'abbé Botrel, qui s'en est enquis, n'a ni vent ni nouvelle de cette fameuse armoire des Bernardins où devait se trouver la garniture de mon lavabo. Je suis heureux, en vérité, d'avoir retrouvé quelques meubles. Le loyer m'en coûte 600 fr., y compris la calèche que M. l'abbé Lowen-

1. M. de Vitrolles; — ceci soit dit, maintenant, une fois pour toutes.

bruck trouva bon, dans ses goguettes, de mettre en cannelle. Je ne suis pas payé, vraiment, pour être dévot à saint Joseph. Comme je ne vais point à Saint-Malo, je vois fort rarement mes petites nièces, et même leur père. Je crois Lise mieux; elle n'a besoin que de se fortifier. Toute la famille doit aller habiter Trémigon l'an prochain. On dit la maison jolie; je ne l'ai point vue. Ma chambre est pour moi le monde, et encore me semble-t-il bien grand. Ne vous imaginez cependant pas que je sois fort occupé; au contraire, je ne fais rien. Soit les nerfs, soit autre chose, je suis faible, je souffre, et ne saurais travailler. Constant dans mes goûts, ma distraction est de semer et de planter des arbres. D'autres en jouiront; mais, au bout du compte, ce m'est déjà quelque plaisir que de les voir chaque année croître un peu et venir à mesure que je m'en vais. La Chenaie, dans un demi-siècle, sera un fort joli lieu si l'on ne gâte point mes préparatifs.

Voilà M. de la Bellière qui entre; je vous quitte pour le recevoir. Adieu; vous savez tout ce que je vous suis.

102. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 13 novembre 1825.

Ce que vous me dites de vos voyages, monsieur le marquis, s'appliquerait parfaitement au *Château* par excellence[1], que tant de gens aussi prennent pour une auberge, et c'est à qui pourra y descendre; *descendre* est le mot. Tant y a que chacun dit des occupants actuels qu'ils ne se relèveront jamais. Mais qui se lève et se relève, c'est bien M. de Ch........... Miséricorde! quel homme, malgré la privation de *place d'honneurs et de fortune*[2], dans laquelle il languit si pitoya-

1. Le Château; — sous la Restauration, le palais des Tuileries était ainsi désigné. Le même mot signifiait l'entourage, le conseil intime du monarque.

2. ..... « Qu'aurait-il (Châteaubriand) à perdre avec la République? Comme il le dit, il est *sans place*, *sans honneurs*, *sans fortune*..., ce qui est incontestable, car il n'a de place que la pairie et le ministère d'État, d'honneurs que les Ordres du roi, la croix de Saint-Louis, la Légion, et, Dieu

blement! Le roi et lui, lui et le roi, voilà toute l'histoire de France. *Vous autres Français*, vous ne saviez pas cela, mais il vous l'apprend. Vous voudrez bien aussi vous souvenir que la bonté *est une vertu qui semble avoir été faite exprès* pour Charles X, quoique lui, Ch..........., soit persécuté par Charles X, qui ne lui a pas encore accordé de *trève*. Patience pourtant, cela viendra, et le grand homme se verra dans la gloire de Niquée, à moins cependant qu'on ne soit résolu d'en finir de la monarchie. Il promet probablement de la protéger jusqu'au bout, et il faut lui en savoir gré, car, du reste, il s'accommoderait parfaitement de la République, « à laquelle nous courons », dit-il avec trop de raison, bien qu'il ne soit pas tout à fait exact qu'il soit le premier à le dire.

Le monde, chère Agnès, est une étrange chose.

Autre auberge, l'Académie, où il ne tiendra qu'à vous, Monsieur, de surprendre M. le duc de Montmorenci au débotté. Ce n'est pas précisément, dit-on, « un talent littéraire », mais c'est un « talent de tribune »; il y est clair et même élégant, ainsi qu'en conversation. Lui et les siens disposant d'ailleurs de plusieurs lits aux Incurables, on ne saurait s'empêcher d'avouer que c'est une acquisition précieuse pour l'Académie. Je serais curieux de savoir s'il est vrai que M. de Corbière se soit mis sur les rangs. Ce serait pousser bien loin les prévoyances de la paresse. Il y aurait le discours, à la vérité; mais c'est une fois pour toutes. Et puis, n'y a-t-il pas M. Godiche[1]?

On raconte des merveilles des trois « Ourika mâles » qui nous sont arrivés d'Haïti[2]. La sensibilité exquise qu'ils ont montrée à l'occasion de M. Grégoire[3] et pour M. Grégoire

me pardonne, la Toison-d'Or, etc., etc. A l'égard de la fortune, les traitements ordinaires et extraordinaires..... » — *M. de Coriolis à Lamennais*, 8 novembre 1825.

1. Secrétaire particulier de M. de Corbière, dont le nom malheureux défrayait alors tous les faiseurs d'épigrammes.

2. Envoyés haïtiens qui venaient négocier l'emprunt. Allusion au roman de Mme de Duras.

3 Grégoire, ancien évêque constitutionnel de Blois, conventionnel, ayant

mériterait seule l'indépendance dont les a gratifiés M. de Villèle[1]. On aime que les hommes d'État apprécient les choses du cœur. Je ne suis pas, à beaucoup près, aussi satisfait de M. Laffitte; c'est réellement un rude prêteur. Il n'a été sensible que jusqu'à 76, ce qui n'a pas peu déconcerté les Ourika, qui avaient fixé leur minimum à 90. Ils prétendent, les bonnes gens, que le banquier libéral traite avec eux de Turc à Maure; mais ils se trompent. M. Laffitte n'est pas Turc; je le soupçonnerais plutôt d'être Grec.

Ceci me ramène à la politique, j'entends la haute politique. Savez-vous, Monsieur, qui sera roi bientôt? les savants, les artistes et les industriels. Ne vous moquez pas, je le tiens de bonne part; cela est même presque officiel, puisque je l'ai lu dans le *Producteur,* journal nouveau, qui paraît à la Bourse tous les samedis.

Il fait, de plus, un appel aux gens bien pensants, afin qu'ils s'entendent pour *détruire tout ce qui reste des idées vagues et mystiques,* c'est-à-dire *ce monarchisme dont la France ne veut plus,* comme nous l'assure feu le *Génie du Christianisme.* Que dirait aujourd'hui celui qui disait : *Nos neveux verront un beau tapage?*

Sérieusement, nous allons Dieu sait où, et nous allons vite. La société ressemble à ces chars qu'une force invisible et prodigieuse emporte dans des chemins de fer. Peut-être n'y a-t-il plus qu'à la laisser aller, puisque ce mouvement amuse et les rois et les peuples. Je conviens, cependant, qu'un bon journal pourrait encore faire quelque bien; mais où est-il, ce journal? et où sont ceux qui consentiront à

non pas voté, comme on l'a dit, mais publiquement approuvé la condamnation de Louis XVI, depuis sénateur et comte de l'Empire; resté fidèle, malgré tout, à ses doctrines émancipatrices et philanthropiques. Son élection comme député de l'Isère, en 1819, attaquée par MM. Lainé et La Bourdonnaie, défendue par Benjamin Constant et Manuel, devint l'occasion d'une des premières grandes luttes parlementaires qui signalèrent les débuts de la réaction libérale. Grégoire était un des abolitionistes les plus zélés et les plus actifs.

1. L'indépendance de la République d'Haïti avait été reconnue de fait par M. de Villèle, en 1825 (ordonnance du 17 avril). Elle fut consacrée par une loi que les deux Chambres votèrent les 20 mars et 25 avril 1826.

s'unir pour une pareille guerre? Chacun cherche sa *place*, ses honneurs, sa fortune, et voilà tout. Et puis, que dire à des gens qui aujourd'hui, en France, s'évertuent pour être..... ducs? J'aimerais autant celui qui solliciterait une place de cocher dans une entreprise de voitures à vapeur. Que d'hommes pourtant en sont là!

Je me plais tellement dans ma solitude, que j'ignore tout à fait quand je la quitterai pour retourner à Paris.

Le plaisir de vous y voir serait bien propre à me déterminer; c'est une véritable consolation, et la seule à peu près qui nous reste, de causer de ce que nous voyons et de ce que nous prévoyons. C'en serait encore pour moi une bien douce que de vous répéter de vive voix combien je vous suis tendrement dévoué.

103. — A M. BERRYER.

A la Chenaie, le 18 novembre 1825.

J'ai lu enfin, mon cher ami, ce curieux manifeste. Il n'est pas effrayant, mais il est instructif. On me mande qu'il est de***, mais cela ne se peut; je le crois de Bertin. Sans doute ce sont là, et d'un bout à l'autre, d'énormes stupidités. Il ne faut pas croire, pourtant, qu'elles paraissent telles aux hommes de ce temps-ci. Rien n'est trop fort et rien n'est trop sot pour le public qu'on nous a fait; et c'est là ce qui doit faire trembler pour l'avenir. J'ai vu, en Angleterre, l'effet de ces conspirations générales contre la vérité. A l'aide d'un système d'impostures suivi, on parvient à vicier l'intelligence de tout un peuple, à l'abuser sur les faits les mieux connus et les plus palpables, à le séparer totalement de la raison humaine sur certains points, et je ne serais nullement surpris qu'on en vînt là dans le royaume constitutionnel du Roi Très-Chrétien. A cela nous ne pouvons rien, puisque tous ceux qui devraient parler se taisent. Dieu en décidera dans sa justice, ou dans sa miséricorde. Mais ce que je remarque toujours avec une admiration nouvelle, c'est la puissance de la vérité qui, sans autre appui qu'elle-même, jette, sitôt qu'elle se

montre, ses ennemis dans la rage et dans l'effroi. Ils sentent que la mort est là pour eux; ils ne savent pas le moment, voilà tout. Rappelez-vous là-dessus ce que tant de fois nous avons dit ensemble, comment on perd toute espèce de force en la cherchant où elle n'est pas; quel ascendant prendraient des hommes qui, laissant de côté toute considération humaine, se consacreraient tout entiers à la défense des éternelles maximes du vrai. Mais il en est d'un pareil accord comme du festin de l'Évangile: les conviés ont tous les meilleures excuses pour ne s'y point rendre, et il faut qu'on s'en aille sur les chemins et les places publiques recueillir les pauvres et les estropiés. Il serait digne de vous de tenter un nouvel effort; nous ne vaincrons pas, peut-être, mais nous combattrons, mais nous laisserons après nous un nom honoré et une mémoire pure: mais, avant de mourir, nous déposerons en terre le feu sacré, et d'autres l'en tireront un jour. Voyez, essayez, cherchez. J'ai depuis longtemps un projet; mais, pour l'exécuter, il faudrait 12 ou 15,000 fr. par an, et je n'en ai pas le premier sou. Voilà l'homme qui remue, dit-on, une partie de l'Europe. Au moins conviendra-t-on que ce n'est pas à son profit. Je voudrais aller vous rejoindre, causer avec vous, parler de nos craintes, plus, hélas! que de nos espérances. Une chose m'en empêche, outre ma santé toujours faible et chancelante, j'ai à cœur de faire la seconde partie de ma brochure. J'y traiterai plus d'une question importante aujourd'hui; et, comme je dirai la vérité sans aucuns ménagements, il y aura certainement de beaux cris. Tout ce que je demande à Dieu dans cette vie, c'est qu'il me soutienne dans cette lutte entreprise pour sa gloire, et où je me suis engagé presque seul. Les journaux me déchirent journellement, à deux exceptions près, et ce sont des exceptions de silence. N'importe : j'irai jusqu'au bout, et peut-être ce bout n'est-il pas bien loin.

Je suis sans nouvelle de notre ami; savez-vous quand il revient?

Adieu, mon cher ami; écrivez-moi. J'essaierais en vain de vous dire combien votre amitié m'est bonne et douce. La mienne, vous le savez, est à vous pour jamais.

104. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

La Chenaie, 5 janvier 1826.

. . . .[1]

105. — A M. BERRYER.

A la Chenaie, le 7 décembre 1825.

Eh bien, cher, que dites-vous du jugement de la Cour royale dans l'affaire du *Constitutionnel*[2] ? Cela va-t-il ? avançons-nous ? Calomnier, diffamer le clergé, dire qu'on ne peut prier dans nos églises sans scandale, engager à passer dans le protestantisme, ce n'est pas attaquer la religion de l'État. Cela, je le crois, puisqu'il n'en a pas; mais ce n'est point attaquer la religion catholique, voilà ce qui est fort. Ceux qui l'attaquent, ce sont les défenseurs de sa doctrine, les pauvres gens qui croient au Pape, les « ultramontains, » comme on les appelle. Pour eux les amendes, pour eux les prisons. Il est assez probable que vous viendrez m'y voir dans deux ou trois mois. Nous y causerons ensemble de la liberté de la presse, de la liberté des opinions, et de toutes les libertés qui abondent en France. Et remarquez que ces gens qui nous citent à tout propos devant la raison, qui nous accusent de l'anéantir, ne trouvent rien de mieux à faire, dès que nous ouvrons la bouche pour raisonner contre eux, que de nous

1. Prédit la chute du ministère, qui sera renversé « par le parti démocratique royaliste, c'est-à-dire par le parti qui veut, sous le nom du Roi, la République et ses conséquences. »

2. Ce procès de tendance, où le délit résultait, selon le ministère public, de trente-deux articles publiés du 2 mai au 25 juillet précédents, fut jugé au milieu d'une affluence énorme. M. Bellart avait dressé le réquisitoire; M. de Bröe, membre de la Congrégation, portait la parole, et son zèle était stimulé par la présence d'un des deux chefs de ce corps alors si redoutable, M. Matthieu de Montmorenci. Me Dupin défendait la feuille incriminée. L'arrêt, prononcé le 3 décembre, mentionnait comme garanties des libertés publiques, en même temps que la Charte constitutionnelle, la Déclaration de 1682; « déclaration, disait-il, toujours reconnue et proclamée loi de l'État. » Il refusait de prononcer la suspension du journal, requise par les agents du pouvoir. Cet arrêt fut couvert de *bravos* et de *vivats*.

déférer aux tribunaux. Quelle basse, quelle odieuse hypocrisie! Mais les voilà. Est-ce donc qu'aucune voix ne s'élèvera pour faire sentir ce contraste? Est-ce qu'on se laissera conduire là où nous mène une horde de sauvages armés des débris de la civilisation? Pauvre, pauvre siècle! Enfin nous voyons le commencement de ce schisme que je prévoyais: car ne pensez pas qu'on en reste là. Vont venir les mesures d'administration, les promesses d'enseigner, les formulaires civils, et à leur suite les vexations, les persécutions, provoquées plus hautement et plus hardiment que jamais par le parti qui domine déjà, et en faveur duquel la magistrature se déclare. Mais que les malheureux qui nous conduisent, ou nous laissent conduire dans l'abîme, ne s'y trompent pas; ils y tomberont, et des premiers. Les dates se suivent, et très-certainement 1682 amènera 1688. De proche en proche, chacun recevra son salaire; *et tempus omnis rei tunc erit.* En attendant, le Peuple souverain décerne à ses représentants des récompenses nationales [1]. Et l'on parle du Roi! et les tribunaux s'occupent à défendre contre le Pape sa souveraineté! Est-ce que je rêve, mon ami? Si cela était, de grâce, dites-le-moi; mais il me semble que ce sont là des faits, et des faits récents. Souvent j'ai l'idée de m'en aller. Où? N'importe; en Turquie, par exemple: il y a encore là un peu de liberté, un peu de bon sens; on ne vous coupe pas la langue avant de vous couper la tête. Cependant je ne puis; quelque chose me retient. Adieu, écrivez-moi; j'ai besoin de vos lettres et de votre amitié.

106. — AU MÊME.

14 décembre 1825.

Vous aviez deviné, mon cher ami, le besoin que j'aurais de votre lettre; ainsi, je vous remercie doublement, et de la lettre, et du sentiment qui vous l'a fait écrire. Je ne puis rien vous dire encore du voyage que vous m'engagez à faire,

1. Allusion à la souscription ouverte, le 30 novembre précédent, au profit des enfants du général Foy.

parce qu'il faut qu'auparavant je sache de mon beau-frère s'il voudrait lui-même aller à Paris, ce qui serait le mieux. Ayant refait les comptes, il les expliquerait mieux que personne. Mais c'est assez, pour aujourd'hui, vous parler de cette triste affaire. Je reviens au voyage. Je désire vivement finir ma seconde partie avant de quitter ma Bretagne.

Je crois ce travail très-important dans les circonstances présentes. Or, il me faut deux mois pour l'achever. J'ai fait à la hâte quelques réflexions sur les deux jugements[1]. Cela m'a paru nécessaire. Elles seront publiées très-peu de jours après que vous aurez reçu cette lettre. Au point où en sont les choses, il faut s'expliquer nettement; les ménagements ne serviraient de rien; les ennemis eux-mêmes n'en gardent plus aucuns. Puisqu'on commence la persécution, parlons en persécutés, avec la hardiesse de la foi, qui se rit *de ceux qui ne peuvent tuer que le corps*. Ayons tout le courage de la vérité. Que peut-on nous faire? Si on nous ôte à elle en ce monde, elle se rendra elle-même à nous dans l'autre; voilà tout. Et puis, même humainement parlant, plus vous osez, moins on ose contre vous. La vaillance de l'un n'est presque jamais que la couardise de l'autre. J'espère, avec l'aide de Dieu, n'être pas couard. Adieu, cher; embrassez pour moi notre ami à son arrivée, et demandez à votre cœur ce que vous dit le mien.

107. — AU MÊME.

A la Chenaie, le 19 décembre 1825.

Votre article, mon bon ami, sur les libertés gallicanes, est excellent. Il était bien nécessaire après les extravagantes lettres de l'abbé Fayet. Vous aurez vu que, sans nous entendre, nous avons traité la question dans le même sens, ce qui me fait grand plaisir. Je crois qu'ils y regarderont à deux

1. *Quelques réflexions sur le procès du* CONSTITUTIONNEL *et du* COURRIER, Paris, au bureau du *Mémorial catholique*. Cette brochure, de 45 pages in-8°, a été réimprimée, en 1835, dans les *Troisièmes Mélanges* de Lamennais, qui forment le tome X de ses *Œuvres complètes* (in-8°, 1836-37, Cailleux).

fois désormais, avant de venir nous redire que la Déclaration[1] est une loi de l'État. Je vous emprunterai quelques citations dans mon second écrit, où je discute même le premier article, aussi pernicieux que les autres. J'en montre clairement, à ce que je crois, l'origine et les conséquences. Nos ennemis crieront, insulteront, calomnieront; mais ce qui sera dit, sera dit. Ces hommes-là sont prodigieusement remarquables sous deux rapports. Ils ne raisonnent jamais avec un peu de suite contre nous; ils divaguent, prêtent des intentions, inventent des sottises pour les réfuter, et puis mentent avec une audace et une persévérance dont je ne connais aucun exemple avant eux. Les *Débats*, surtout, ajoutant l'hypocrisie à toutes les vertus du *Constitutionnel*, me paraissent offrir le dernier degré de la perversité.

Adieu, cher; aimez-moi comme je vous aime.

108. — AU MÊME.

22 décembre 1825.

Il n'est plus temps, mon bon ami, de profiter de vos conseils pour ma petite brochure; mais ce que je fais en ce moment ne paraîtra pas sans, auparavant, vous avoir été soumis. Le sujet est très-vaste, et il ne faut pas que l'ouvrage soit long; c'est ce qui m'empêche d'aller plus vite. Je crois que je présente plusieurs grandes questions sous un jour nouveau et assez frappant. Vous en jugerez. La *Déclaration* de Frayssinous explique la lettre de l'abbé Fayet. Quel temps, et quels hommes!

Mais voyez, cher, comme la Providence se plaît à déconcerter, jour par jour, les spéculations de nos grands politiques, et à démentir leurs assertions et leurs prédictions. Cette Angleterre si riche, si puissante, si affermie sur son sac de laine et ses balles de coton, la voilà menacée, en quelques heures, d'une culbute presque complète, par une simple frayeur de Bourse, et au sein même de la plus grande pros-

1. La Déclaration du clergé de France, en 1682.

périté commerciale. Cet exemple est-il frappant? D'un autre côté, la mort d'Alexandre[1] changera probablement toute la politique européenne. Et qu'arriverait-il si, comme il paraît qu'on peut le craindre, il y avait une guerre de succession?

Si vous lisez les journaux qui se piquent de doctrine, le *Globe*, le *Producteur*, etc., vous y trouverez d'autres indices, plus marqués encore et *plus certains*, d'une révolution universelle. Je la crois de plus en plus absolument inévitable. Sera-ce la dernière? A mon avis, c'est l'unique question qu'on puisse faire raisonnablement.

Mais, comme vous le dites, il faudrait causer. Que peut-on dire dans une lettre sur tout cela? Je m'en vais continuer mon travail pour vous aller joindre le plus tôt possible.

Combattons toujours, quel que soit le succès. Si notre drapeau ne flotte pas au sommet de la société régénérée, il flottera sur les débris du monde. Tout à vous, cher, bien, bien tendrement.

1. Le Tzar, mort inopinément, le 1er décembre 1825, à quatre cents lieues de sa capitale. Il n'avait que quarante-huit ans. On crut, dans le temps, à un assassinat ou à un empoisonnement. L'histoire a définitivement repoussé ces vagues rumeurs.

LIVRE DEUXIÈME

1825-1827

109. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

A la Chenaie, 25 novembre 1825.

. . . . [1]

110. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 6 janvier 1826.

Vous peignez admirablement, monsieur le marquis, cette caricature de société à laquelle chaque jour ajoute quelque trait hideux ou comique. C'est, en grand, le chariot de Thespis, avec cette différence que les acteurs aspirent au moment

1. Critique amère des opinions de M. de Chateaubriand. A propos de cette lettre et de quelques autres qui précèdent ou vont suivre, l'Éditeur doit déclarer que, s'il n'a point effacé la trace des préventions passagères que Lamennais conçut, à un moment donné, contre son illustre collaborateur, redevenu plus tard son ami, c'est qu'aucune intention de ce genre ne lui a été manifestée expressément. Des témoins dignes de foi disent, il est vrai, que ce désir a été exprimé devant eux. L'Éditeur ne conteste pas le fait ; mais il a dû se demander s'il pouvait ainsi recevoir ses instructions de seconde main. Sa conscience lui a répondu que non. S'il s'est trompé, la responsabilité de son erreur, — très-lourde responsabilité, il le reconnait volontiers, — doit peser uniquement sur lui.

où, au lieu de lie de vin, ils pourront se barbouiller de sang. Quel avenir, et comme il approche! Que d'espace parcouru dans une seule année! Mais on ne s'aperçoit pas du chemin qu'on fait, parce qu'on est porté par la foule. J'aime beaucoup ces braves gens qui essaient de se rassurer en se disant l'un à l'autre : *J'ai peur*. Encore si c'était d'eux-mêmes, je le comprendrais en un certain sens. Cela vaut, en son genre, le *je sens bien que je me perds*[1]. Il se croyait sûrement Charles X quand il a dit cela.

Au reste, voici, monsieur, ce que je vous rends pour ce que vous m'avez appris, et j'appelle cela se prêter le siècle. Vous avez vu la dénonciation de M. Würtz par M. Dupin; vous avez vu la réponse consolante et satisfaisante que lui fit M. le président Séguier, qui promit solennellement un réquisitoire contre le prêtre ultramontain. Point de réquisitoire cependant, mais pourquoi? Vous ne le devinerez pas en mille ans. Parce que l'autorité diocésaine a pris les devants, parce qu'elle a interdit la prédication à l'un des plus dignes prêtres de France, parce qu'elle lui a ôté le pauvre vicariat dont il vivait. J'ai sous les yeux une lettre de ce vénérable vieillard. En voici quelques phrases : « Je n'aurai pas, je crois, le bonheur de comparaître devant les juges pour faire ma profession de foi. Une cause comme celle-là vaut bien la peine qu'on aille en prison; que dis-je? que l'on affronte la mort, si cela est nécessaire. Je n'ai point menti dans ce que j'ai hardiment et ingénument déclaré. Souffrir et mourir pour la cause de Jésus-Christ et de son Église, voilà tous mes moyens de défense. » Qu'est-ce qui sera beau, qu'est-ce qui sera sublime, si cela ne l'est pas? M. de Châteaubriand nous parle du pacha d'Égypte; je le défie bien de surpasser en basses atrocités nos pachas de France. Enfin, ils se sont résolus à ouvrir la session. Ils ont, à leur manière, le courage des conquérants du nouveau monde, qui bravaient tout pour

1. M. de Châteaubriand dit l'autre jour à Michaud : « Je sens bien que je me perds. » A quoi l'autre a répondu ingénument : « Eh! qui vous y force? » Le gnôme n'a rien répliqué. — *M. de Coriolis à Lamennais*, 18 décembre 1825.

de l'argent. Leurs paroles seront curieuses, et aussi celles qu'ils entendront. Mais, bien qu'il y ait peu de spectacles aussi instructifs que celui-là, on ne peut se défendre d'une douleur profonde en songeant à tout ce qu'il suppose et à tout ce qui le suivra. Si je n'étais retenu par le devoir, je me hâterais de sortir de France, non pour trouver ailleurs un abri contre les dangers qui nous menacent, mais pour chercher quelque diversion aux sentiments qui fatiguent l'âme dans notre malheureux pays. Dieu me fait la grâce de ne rien craindre pour moi. Que peuvent-ils me faire? que peuvent-ils m'ôter? Ma fortune? Je n'en ai point. La vie? C'est la chose de ce monde à quoi je tiens le moins. Cependant, les maux que je prévois, ces maux qui pèseront sur tant d'innocents, cette tempête de crimes dont l'avenir est noir, tout cela me serre le cœur et altère ma santé. Conservez la vôtre, monsieur le marquis; elle est précieuse à la bonne cause, et précieuse à ceux qui vous aiment aussi tendrement que moi.

111. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT-PILSACH[1].

A la Chenaie, le 11 janvier 1826.

Noël et Vienne, quel triste assemblage! Et pourtant, comme vous le remarquez, vous auriez pu, partant plus tôt, rencontrer en route ces terribles inondations. Patience donc, et confiance en la Providence qui vous conduit. Pour moi, je m'abandonne à elle sans faire aucun projet, même pour le lendemain. Je ne vois qu'une chose claire en ce moment, c'est

1. M. le comte de Senfft-Pilsach, diplomate autrichien et fervent catholique, était, en 1826, ambassadeur de l'empire auprès de la cour de Savoie. Plus tard, on le verra, il fut nommé à Florence; le but final de son ambition était de représenter l'empereur auprès du Pape. Fort lié avec plusieurs des membres du Sacré-Collége, il était pour Lamennais un intermédiaire, un porte-paroles, tel qu'il en eût difficilement trouvé un meilleur. Outre cette considération, des rapports de cœur les unissaient, rapports cimentés par l'affection pieuse et tendre que portaient à Lamennais la comtesse de Senfft et sa fille, désignée dans cette correspondance sous le nom de « la comtesse Louise. »

le devoir de combattre pour Dieu et pour son Église, contre lesquels toutes les puissances de l'enfer sont déchaînées. Je travaille à ma seconde partie, et j'espère l'achever dans six semaines: elle sera presque double en longueur de la première, et ma faible santé n'abrége pas le travail. Croyez, croyez bien au désir que j'ai de vous voir; mais tant que les choses seront dans cet état, la conscience ne me permet pas de quitter. Je vous envoie l'extrait d'une lettre de l'abbé Würtz; vous admirerez la foi et le courage de ce digne prêtre. Mais ce que vous n'admirerez pas, ce qui vous fera, comme à moi, une peine extrême, c'est la lâcheté de Mgr d'Amasie[1], qui interdit la prédication. qui ôte sa pauvre place de vicaire à un des plus vénérables ecclésiastiques de France, parce qu'il a déplu, en faisant son devoir, aux ennemis de la Religion, et à un gouvernement qui n'est pas moins dangereux pour elle. Je sais bien qu'on lui aura dit : « Sévissez vous-même, ou M. Würtz paraîtra devant les tribunaux. » Dans un pareil cas, c'était un triomphe. Et qu'est-ce qu'un évêque qui se charge des vengeances de l'impiété, afin que tout se passe en famille? Du temps des empereurs, il aurait coupé la tête aux chrétiens pour éviter le scandale du martyre. Et voilà pourtant où nous en sommes, voilà le pays où il faut rester! et ce qu'on voit n'est rien près de ce qu'on verra.

Nous sommes, comme vous, dans l'incertitude de ce que fera Constantin[1]. Cet événement est sans doute de la plus haute importance pour l'Europe. Cependant, aujourd'hui, tout dépend dans le monde de quelque chose de plus haut que tous les conseils humains. On ne doit pas s'imaginer qu'on arrêtera le mouvement qui emporte les peuples. La société renaîtra-t-elle? Je l'ignore; mais je sais qu'elle ne peut

1. L'archevêque *in partibus* d'Amasie, M. de Pins, administrait le diocèse de Lyon, dont le cardinal Fesch, retiré à Rome, était encore titulaire. Il fut, le 6 novembre 1827, de la fameuse *fournée* de pairs à l'aide de laquelle M. de Villèle crut pouvoir s'assurer une majorité stable, et se consolider dans sa position ministérielle. On sait comment lui réussit cet expédient *in extremis*.

2. Chacun sait que le prince Constantin, successeur d'Alexandre au trône des tzars, fit passer la couronne sur la tête de l'empereur Nicolas.

renaître qu'après un bouleversement complet et universel. Nulle combinaison politique ne saurait atteindre les esprits. Or, c'est là qu'est le mal, et, jusqu'à présent, on n'a rien fait pour y remédier. Là où l'on pourrait quelque chose, et même beaucoup[1], on ne sait rien, on ne prévoit rien, et l'on ne veut rien. C'est le siége de la peur et de la faiblesse, au point même de m'étonner. Cela ne m'empêchera pas de lutter jusqu'au bout. Je tiendrai ferme dans mes Thermopyles. Le reste ne me regarde pas.

Si vous lisez les *Débats*, vous verrez qu'ils ne sont qu'un second tirage du *Constitutionnel*. M. de Chât......... disait dernièrement à Michaud : « Je sens bien que je me perds. » A quoi celui-ci répliqua ingénument : « Qui est-ce qui vous y force? »

De tous les magistrats, celui qui a été le plus violent dans l'affaire des journaux[2], et que les autres, à cause de cela, chargèrent de la rédaction de l'arrêt, c'est le président Cassini, qui communie, dit-on, tous les dimanches.

Adieu, adieu; mille et mille tendresses à M. de Senfft et à la comtesse Louise. Hommages respectueux et amitiés de la part de mon frère et de l'abbé Gerb. J'ai fait dire qu'on vous envoyât désormais le *Mémorial* par Turin. Vous recevrez aussi par la même voie ma dernière petite brochure. Le ministère est abhorré à Paris; il y a plus d'indifférence en province. C'est maintenant, à mon avis, une bien petite question que celle des ministres, et, sous ce rapport, *je suis de la province*. Je n'en serai jamais quand il s'agira de vous et de tout ce qui vous touche.

112. — A M. BERRYER.

A la Chenaie, le 16 janvier 1826.

. . . .

Je compte toujours vous aller voir à la fin de février ou

1. A mots couverts, c'est de Rome que Lamennais parle ainsi.
2. Le *Constitutionnel* et le *Courrier*.

au commencement de mars. Vous aurez vu, dans l'intervalle, l'ouverture de la session; tout le monde se demande ce qu'elle produira, et moi je réponds : *rien*, parce qu'il est impossible qu'il sorte rien de là. Je crains seulement des lois prétendues favorables à la Religion, et qui la mettraient dans un état pire que celui où elle est maintenant; par exemple, une loi sur la presse, une loi sur le mariage, etc.

Je m'étonne que l'on demande tant le renvoi des ministres, puisqu'il faut bien qu'on aille jusqu'au bout, et que les dernières conséquences du désordre actuel se réalisent : *Quod facis, fac citiùs;* et qui fait plus vite qu'eux? Vous devez être de plus en plus frappé de l'abrutissement des esprits. Non-seulement on ne veut rien entendre, mais on est incapable de rien entendre sur rien. Cela fait grande pitié, mais cela fait peur aussi, non pour soi, mais pour l'avenir du monde.

Les *Débats* poussent tant qu'ils peuvent, en politique à la république fédérative, et au schisme en religion. La question américaine et la question russe compliquent toutes les autres questions; et, ce qu'on n'avait jamais vu, les deux forces qui remuent l'Europe, et qui agissent sur elle en sens contraire, sont toutes deux hors des gouvernements; d'où suit, quoi qu'il arrive, l'insurmontable nécessité d'un changement total dans les gouvernements. Il faut qu'ils soient détruits ou qu'ils se régénèrent, et ils ne peuvent se régénérer qu'après la destruction. Vous direz que cette perspective n'est guère consolante, et je serai de votre avis; mais ce n'est pas un motif pour s'abuser sur l'état des choses.

Mille tendresses à notre ami. J'ai reçu son excellente lettre, et j'y répondrai bientôt. Il me tarde de vous embrasser l'un et l'autre. Adieu, cher.

113. — A M. LE COMTE DE SENFFT-PILSACH.

A la Chenaie, le 22 janvier 1826.

J'ai reçu, mon bon ami, votre excellente lettre du 5 janvier, celle de Mme de Senfft, du 8, et le petit billet de la com-

tesse Louise. Je vous ai suivi constamment de l'esprit et du cœur pendant votre voyage, que je suppose être en ce moment bien près de son terme. Vous avez dû éprouver un froid très-vif et beaucoup de fatigue. Ce n'est pas peu de chose que de venir de Vienne à Turin en cette saison. Je vous demande en grâce de prendre soin de vous, et de ne pas suivre indiscrètement votre zèle à l'égard du maigre et du jeûne, qui vous ont déjà fait tant de mal. En ménageant vos forces, vous ferez, je crois, ce que le bon Dieu demande de vous. Les miennes sont si épuisées que je ne pourrai pas finir mon travail avant le 15 ou le 20 février. Il me faudra ensuite séjourner à Paris environ six semaines. Il me sera donc impossible d'aller vous voir avant le mois d'avril. Mais, à moins d'événements extraordinaires, comptez sur moi et sur l'abbé G. pour cette époque. Nous serons, l'un et l'autre, bien heureux de nous retrouver près de vous. J'ai hâte de causer de mille choses qu'on ne saurait écrire : une lettre est si courte ! Une fois à Turin, vous recevrez exactement les journaux, d'après lesquels il vous sera facile de juger de notre état. Il s'aggrave chaque jour de telle manière, que l'alarme gagne les moins prévoyants. J'ai vu toute la révolution, mais je n'ai rien vu qui ressemble au spectacle que nous avons sous les yeux. C'est comme une espèce de renversement prodigieux du sens humain, et le mouvement des passions n'est pas moindre que le désordre des esprits. La société ressemble à la mer au commencement d'une violente tempête. On entend des bruits étranges, les vagues courent et se brisent les unes sur les autres, le ciel est teint d'une couleur livide; les êtres vivants fuient; ils pressentent qu'il y a danger de mort là dedans. Je vous avoue que, pour mon compte, j'aimerais mieux la crise que cette attente de la crise. *Quod facis, fac citiùs.* Les journaux littéraires ne sont pas moins remarquables que les autres. Il faut lire le *Globe*, le *Producteur*, la *France catholique*, pour avoir une idée de ce qu'on appelle aujourd'hui des doctrines. Il y avait mille fois plus d'accord et plus de raison dans cette philosophie de l'enfer, si admirablement peinte par le poëte.

Others apart sat on a hill retir'd,
In thoughts more elevate, and reason'd high
Of Providence, fore-knowledge, will, and fate,
Fix'd fate, free will, fore-knowledge absolute,
And found no end, in wand' ring mazes lost!
Of good and evil much they argued there,
Of happiness and final misery,
Passion and apathy, and glory and shame
Vain wisdom all, and false philosophy [1].

Les philosophes du Pandæmonium se perdaient, comme les nôtres, dans les ténèbres; mais ces ténèbres, ce n'étaient pas eux qui les avaient faites, et l'on ne voit pas qu'elles fussent pour eux un sujet de vanité. Nos politiques continuent de s'occuper beaucoup de la Russie. Ils s'épuisent en conjectures sur le passé, le présent et l'avenir.

And *find* no end, in wand' ring mazes lost [2].

M. de Ch......... nous donne articles sur articles; cela n'a point de fin. Il ne peut se détacher de la diplomatie. On ne conçoit pas, et lui moins que personne, que l'Europe se passe de ses talents. Il lui annonce qu'elle s'en trouvera mal, et qu'elle périra par *la conspiration des absolutistes.*

M. Fiévée et M. Hoffmann [3] prophétisent de leur côté, mais d'une manière moins sinistre.

M. Fiévée surtout est presque sûr que « la spiritualité triomphera; » et la raison en est qu'aujourd'hui tout le monde sait tout, de sorte qu'on ne peut plus tromper personne.

Adieu, mon excellent ami. Je me réjouis de l'idée de vous

1. *Milton's Paradise Lost.* — D'autres, à l'écart, assis sur une hauteur solitaire, — En des pensers plus hauts raisonnaient à perte de vue — De la Providence, de la prescience, de l'arbitre, du destin, — Destin préfixe, arbitre libre, prescience absolue, — Et ne trouvaient point d'issue, perdus en de vagues labyrinthes! — Du bien et du mal, ils argumentaient fort en ce lieu, — Du bonheur final et de la misère finale, — De la passion et de l'apathie, de la gloire et de la honte; — Tout cela, vaine sagesse, et fantôme trompeur de philosophie.

2. Et perdus en de confus labyrinthes, n'en trouvent pas le terme, ou l'issue.

3. Tous les deux rédacteurs du *Journal des Débats.*

revoir, vous et M[me] de Senfft, et la comtesse Louise. Mon frère vous dit mille tendresses. L'abbé G. y joint ses hommages. Adieu, adieu.

114. — A M. BERRYER.

A la Chenaie, le 30 janvier 1826.

Je serai près de vous, cher ami, entre le 15 et le 20 février. J'étrangle un peu la fin de mon travail, pour n'être pas, s'il est possible, étranglé moi-même par qui vous savez. Cette triste affaire m'a bien vieilli, et je crains beaucoup d'avoir encore à en souffrir longtemps. Croyez que je sens ce que vous faites pour moi, et que tout cela descend dans mon cœur pour n'en jamais sortir. Mon repos, si je l'obtiens, m'en sera plus doux quand je vous le devrai. Je vous prie de voir si vous avez chez vous le livre de factures, et de le faire remettre à M. Lasneau, à qui mon beau-frère a indiqué des vérifications à faire, utiles pour les comptes.

Je ne puis vous exprimer combien j'ai de peine à m'arracher de ma solitude, sans même savoir quand j'y rentrerai, car je n'ai pu me dispenser de promettre à l'excellent comte de Senfft et à sa famille de les aller voir, au printemps, à Turin. Cette idée de passer les Alpes me tourmente, moi qui ne peux sans effort quitter le coin de mon feu. Mais je le dois, et je le ferai.

Vous lisez en ce moment le discours d'ouverture. On ouvre toujours et l'on ne ferme jamais. Il y a des points délicats à toucher dans ce discours; mais les oreilles sont bien préparées. Que ne suis-je riche? je les familiariserais avec la vérité même. Je suis curieux de savoir ce qu'on imaginera sur la liberté de la presse, car on dit qu'il en sera question. Je n'ai vu encore cet important sujet bien traité nulle part. Ou l'on se trompe dans les principes, ou l'on se trompe dans l'application. Vous devez trouver, mon ami, qu'en général nos chers contemporains ne sont pas prodigieusement remar-

quables par la force de tête. Ils ont tant d'autres qualités! C'est comme les Chambres : on voudrait qu'elles fissent deux choses à la fois, penser et parler, par exemple; il n'y a point de « spiritualité » qui y tînt. A propos de spiritualité, dites-moi donc ce que devient celle de M. de B.[1]. Non; de ma vie je n'ai rien lu de si extraordinaire, de si merveilleux en son genre, que son article sur la propriété littéraire inséré dans la *Quotidienne.* C'est à pleurer, quand on songe à ce qu'était cette raison et à ce qu'elle est devenue. Pauvre humanité! et que cela fait faire de tristes retours sur soi-même!

Je vous remercie mille fois du service que vous avez rendu au digne homme que je vous avais recommandé. J'espère qu'il aura le dessus des odieuses persécutions dirigées contre lui. Les détails, que je vous conterai, forment une complication d'horreurs à peine croyables, même en ce temps-ci. J'aurais une multitude de choses à vous dire; je les réserve pour mon arrivée. Le motif que vous savez m'empêche d'écrire à mes amis : que leur dirais-je? on ne peut plus causer par lettres. Voilà ce qui fait que je n'ai point écrit à la personne qui nous est si chère à l'un et à l'autre [2]; veuillez le lui dire, et qu'il y a de la délicatesse dans mon silence.

Adieu, cher, et à bientôt. Aimez-moi comme je vous aime, et aussi longtemps que je vous aimerai. Tout ce qui finit me déplaît.

115. — A M. LE COMTE DE SENFFT-PILSACH.

Paris, le 18 février 1826.

Je ne vous écrirai que deux mots, mon excellent ami, pour vous remercier, et Mme de Senfft, et la comtesse Louise, de votre souvenir si constant et de toutes vos bontés. Dans une quinzaine de jours vous aurez de mes nouvelles. Je suis en ce moment accablé de visites, de courses à faire et d'occu-

1. Évidemment, c'est de M. de Bonald qu'il est ici question.
2. M. de Vitrolles.

pations. J'ai appris par le Nonce votre arrivée à Turin; il me tarde de la savoir par vous. Si vous m'avez écrit en Bretagne, vos lettres me seront renvoyées. Vous ne doutez pas que je n'aie mille et mille choses à vous dire, et vous devinerez facilement pourquoi je ne vous les dis pas. Je vais faire paraître la deuxième partie de mon petit ouvrage sur la *Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*. J'y traite de graves questions avec franchise et avec candeur. Cela formera environ 200 pages. Du reste, il y a un désordre profond dans les esprits : on ne s'entend sur rien ; la société des intelligences est dissoute. D'un autre côté, le clergé s'améliore, et c'est une espérance, moins cependant pour la politique que pour la Religion. Les bonnes doctrines ont fait l'an dernier des progrès remarquables; j'attends encore mieux de celle-ci. Le clergé *séculier*, et principalement le jeune clergé, est en général excellent. Il aime ce qui est vrai, mais il était temps de le lui dire. Vous ai-je mandé que Charles était entré au séminaire de Rennes? Je suis très-content de lui. Les six mois qu'il a passés à la Chenaie lui ont fait beaucoup de bien. Depuis que je suis ici, je crois être à Charenton, et pis que cela. Mme la comtesse Riccini est à Turin; je pense que vous la voyez. Veuillez lui dire que j'ai reçu sa lettre, que je l'en remercie de tout mon cœur, que je lui répondrai incessamment, et que je la prie d'agréer, en attendant, mes tendres et respectueux hommages.

A quinze jours. Vous ne serez pas, je crois, tout à fait mécontent de moi; vous verrez que je suis un homme vrai et sans dissimulation. Adieu, adieu, vous tous qui m'aimez. C'est mon cœur que je mets ici. Adieu, je suis tout à vous.

116. — AU MÊME.

Paris, 26 février 1826.

Voilà près de quinze jours, mon excellent ami, que je n'ai pu vous écrire, ni à Mme de Senfft, ni à la comtesse Louise, quoique j'aie reçu de vous tous plusieurs lettres charmantes,

et pleines d'une amitié que mon cœur vous rend bien. Il faut vous dire, d'abord, qu'outre mille embarras d'affaires, de visites, etc., j'éprouve une sorte d'indisposition qui me rend incapable de tout travail. C'est une angoisse habituelle qui indique, je crois, une affection au cœur; car le siége fixe de mon mal est là. Je dors peu et mal, et je suis très-faible. Avec cela, point de repos d'esprit. Je songe sans cesse à tout ce qu'il y aurait à faire, et mon impuissance me tourmente. Que voulez-vous? il faut cependant prendre patience et garder sa paix. Cela ne laisse pas d'être quelquefois difficile en ce temps-ci. J'achevai, hiér au soir, de corriger la dernière épreuve de l'ouvrage dont je vous ai parlé. Il paraîtra dans quelques jours, et vous le recevrez presque aussitôt que cette lettre. On l'attend ici avec impatience, et j'espère qu'il fera quelque bien. Il fera du moins assez de bruit. La question est de savoir si l'on m'attaquera. Cela dépendra du côté où inclinera la peur du moment. Pour moi, je suis bien tranquille, et plus qu'eux, très-sûrement. Fr.[1] et son conseil avaient imaginé de se servir du N.[2] pour m'empêcher d'écrire. Cela m'a paru plaisant. Ils ont ensuite tâché de m'intimider par le procès dont le bon M. Waille a été l'honorable victime[3]. Ce second moyen ne leur a pas mieux réussi, comme vous pouvez croire. Nous verrons la suite prochainement. Du reste, je ne puis, dans cette position, vous dire au juste quelle sera l'époque de mon départ. Je désire que ce soit en avril, mais je n'en suis pas sûr. Je ferai le voyage seul. L'abbé G., qui vous offre ses hommages, restera ici pour quelques affaires dont je vous entretiendrai, et qu'on ne peut abandonner jusqu'à mon retour. Il y a beaucoup de bien à faire, mais aussi de grands obstacles; je dis beaucoup de bien dans l'ordre de la Religion, car pour les sociétés politiques, c'est fini. Le jeune clergé s'anime et s'éclaire. Il entre de cœur dans toutes les bonnes doctrines. J'espère qu'il sauvera la foi dans notre

1. L'évêque d'Hermopolis, M. Frayssinous.

2. Le Nonce du Pape.

3. M. Waille, éditeur du *Mémorial catholique*, venait d'être condamné à un mois de prison, comme éditeur responsable d'un pamphlet ultramontain intitulé : *Lettres à Satan*.

malheureuse France. Nous avons, sous ce rapport, gagné beaucoup depuis un an. C'est cette espérance qui me soutient, et qui m'arrête ici. J'y vois un grand devoir à remplir. Que le bon Dieu bénisse mes faibles efforts! Assurément c'est lui qui fait tout, car on ne trouve guère d'appui nulle part. On est bien faible *là* où l'on devrait être si fort[1]! J'ai appris avec une grande joie la nomination de Mgr Lambruschini. Il pourra rendre à l'Église d'éminents services. Quant aux hommes que l'empereur s'est décidé à rétablir dans ses États[2], leur présence, comme vous le dites avec une justesse parfaite, sera utile pour constater un changement de maximes et de système ; mais je suis loin d'attendre d'eux tout ce qu'on s'en était promis. Ils déclinent ici tous les jours dans l'opinion de ceux qui leur étaient le plus dévoués; et c'est qu'ils ne gagnent pas à être connus. J'ai aujourd'hui un sentiment très-arrêté sur le Corps, et ce sentiment, je vous l'avoue, ne lui est pas favorable.

J'aurais mille et mille choses à vous dire encore, mais je suis obligé de finir. Je n'ai pu écrire ces deux pages sans avoir un évanouissement.

Adieu, mille respects et mille tendresses.

Permettez que je joigne ici une lettre pour le P. Ventura.

117. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT-PILSACH.

Paris, le 12 mars 1826.

Je ressens toutes vos peines, Madame, et je prie le bon Dieu de les alléger. Hélas! combien il faut que cette vie soit dangereuse, puisque la Providence est si attentive à reporter notre pensée et nos désirs vers une existence meilleure! Cet autre état, ce beau ciel qui chaque jour s'entr'ouvre à nos regards, doit être ici-bas notre consolation. Tout le reste est

1. A Rome.
2. Il s'agit évidemment de l'Institut des Jésuites, autorisés, peu auparavant, à rentrer en Autriche.

du temps, tout le reste passera; mais la félicité qui nous est promise ne passera point, et cela doit suffire à notre paix. *Je m'en vais devant, pour vous préparer une demeure :* et puis, un peu après, nous nous en irons occuper cette demeure; car nous n'en avons point sur la terre. Nous attendons que notre Maître revienne nous appeler. Qu'importe jusque-là ce qui nous arrive, ce qu'on nous fait, ce qu'on nous dit? Ne saurions-nous, près de l'éternité, prendre patience un petit moment? — *adhùc modicum*, dit Jésus. N'espérons rien des hommes, n'en souhaitons rien, et rien ne nous troublera.

Vous avez dû recevoir une lettre que je vous ai écrite par une occasion particulière. Je vous y parlais de ma santé fort mauvaise alors; elle est un peu meilleure en ce moment. La maladie dont j'ai en moi le germe n'est pas assez avancée pour être inquiétante. Ce qui me contrarie le plus en ce moment, c'est mon affaire avec M. de Saint-V. Je suis venu ici pour la terminer; voilà un mois que j'y suis. et les choses en sont au même point que le premier jour. Je crains beaucoup, en outre, qu'il faille nécessairement recourir à un tiers arbitre. Alors nouveaux délais, et des embarras sans fin. Ce n'est pas ici le lieu du repos.

Je vous ai fait adresser la seconde partie de mon ouvrage sur *la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*. J'ai tâché de dire la vérité, et toute la vérité. Jusqu'à présent on ne m'a point répondu, et je doute fort qu'on me réponde, car je ne vois pas ce qu'on dirait. *Le Constitutionnel* et *les Débats* se sont tus. *La Quotidienne* et *le Drapeau blanc* seuls ont donné des extraits de cet écrit, qui, à ce qu'on m'assure, produit généralement de l'impression sur les esprits. La cour royale a délibéré sur la question de savoir si on le déférerait. Il paraît certain que la cour s'est décidée pour la négative : ainsi je n'aurai pas encore cette fois le bonheur de confesser Dieu devant les tribunaux, et de souffrir pour sa cause. L'évêque d'H.[1] est très-affecté; je le plains de tout mon cœur, et je contemple en lui, avec

1. D'Hermopolis.

une sorte d'effroi, toutes les suites de la faiblesse. Il est entouré de flatteurs qui le tranquillisent et qui le perdent. Mon Dieu! que la condition des hommes en pouvoir est triste! Nul ne saurait se répondre qu'à leur place, il ne serait point entraîné comme eux, et doit croire qu'il le serait, tant la pente est rapide.

Nous ne sommes que misère; et *c'est pourquoi,* dit le Sauveur, *veillez et priez, afin que vous n'entriez point en tentation!*

J'espère que votre première lettre m'apportera de meilleures nouvelles de votre santé. J'engage la comtesse Louise à prendre grand soin de la sienne, et j'engage aussi mon cher et bien-aimé comte à se ménager. Qu'il prenne garde surtout à ne pas fatiguer son estomac par le jeûne, qui lui est tout à fait contraire. Courage! Dieu aidera. Daignez toujours aimer un peu celui qui ne cessera de vous être bien tendrement dévoué.

118. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Paris, le 17 mars 1826.

Je suis, monsieur le marquis, fort en retard avec vous; la cause en est que mes maux ordinaires ne furent jamais moins en retard avec moi. Si à des souffrances habituelles vous joignez des occupations aussi tristes que nombreuses, vous vous expliquerez facilement le silence pour lequel je vous dois des excuses, et dont vous devez me plaindre aussi de toutes les manières et dans tous les sens. Nos chers députés courent peu de risque d'éprouver un regret semblable. La parole, cette session, ne leur a pas manqué pour l'amusement de leurs commettants. En ont-ils dit? Et qu'en dites-vous? quelle raison! quelle éloquence! quelle admirable manifestation des trésors cachés que recélaient nos départements! Écoutez, lisez, et n'oubliez pas que « le style est tout l'homme ; » et puis j'adopte pleinement vos conclusions ,

que vous ferez bien pourtant de ne pas rendre trop publiques, car voici ce qui vous arriverait. Le comité d'enquête établi sur la demande de l'honorable M. de la Boëssière, vous traduirait par-devant la Chambre; la Chambre où il y a des gens d'une grande délicatesse de goût, et dès lors très-difficiles sur les jugements qu'on porte d'eux, vous inviterait, avec cette politesse légale qui la distingue, à faire une retraite de quelques mois dans une maison soumise à la discipline de M. le garde des sceaux, qui vous laisserait le choix entre des distractions toutes plus agréables les unes que les autres, par égard pour les lettres, que lui avait sans doute recommandées son collègue, M. de Corbière. Voilà jusqu'à présent la fin de la discussion, le dernier effort de *l'amour* qui anime M. de Peyronnet[1]; il « aime » tant les écrivains qu'il leur promet à tous ce qu'il a tenu, sans l'avoir promis, à M. Magalon[2]. Ne trouvez-vous pas qu'il est cruel de quitter un pays où l'on entend, où l'on voit de si belles choses? C'est mon sort, cependant. Je m'en vais en Bretagne pour y passer quinze à dix-huit mois. Là, plus de vie, plus de discours : *les jardins parlent peu :* nulle autre société que Bossuet, Fénelon, Pascal et autres pareils misérables, vrai gibier de police correctionnelle. Que deviendra, je vous en prie, au milieu de ces gens-là, ma *civilisation* individuelle? car je n'aurai pas même de journaux pour me soutenir à la hauteur du siècle et de ses modèles, dont j'ai l'honneur, pour

1. La loi contre la presse fut baptisée *la loi de justice et d'amour.* « Cette dénomination, qui est restée, dit Vaulabelle, était la paraphrase de plusieurs passages d'un article attribué à M. de Peyronnet, et dans lequel les prescriptions du projet de loi étaient qualifiées de mesures « justes, utiles, favorables, et douces. » — *Hist. des Deux Restaurations*, 3e édition, t. VII, p. 271, à la note.

2. Magalon, rédacteur de l'*Album*, condamné, pour simple délit de presse, à treize mois de prison et 2,000 francs d'amende, fut conduit à la maison centrale de détention (Poissy) à pied, les mains liées, et attaché à un ancien forçat, ivre, malade de la gale, et qui, tout le long du chemin, criait : *Vivent les galériens ! honneur aux galériens!* Une fois emprisonné, Magalon fut soumis au régime des autres détenus, contraint de revêtir leur costume, de tresser des chapeaux de paille, de manger à la gamelle, etc. — *Ibid.*, t. VI, p. 462.

ma quote-part, d'être le représenté. Enfin, enfin, il faut prendre la chose chrétiennement.

J'ai vu, il y a peu de jours, Mme la marquise de Talaru; elle lutte contre ses infirmités avec un rare courage, et contre toutes les sottises qui se disent et qui se font, avec un rare esprit. Cette dernière guerre est peut-être plus fatigante que l'autre, car il n'y a pas un moment de trêve. Je suis bien aise, au reste, de vous dire qu'au fond les choses vont à merveille, qu'il n'y eut jamais de ministère aussi parfait que le nôtre, et qu'il n'y en aura jamais; ceci est positif; tout ce qui approche de la cour l'affirme expressément, et le croit peut-être : pourquoi pas? Je vous conseille pourtant de croire encore plus, monsieur le marquis, au tendre attachement que je vous ai voué.

119. — A M. LE COMTE DE SENFFT-PILSACH.

Paris, le 18 mars 1826.

Je reçois, mon excellent et bien cher ami, votre lettre du 11 mars. Vous avez bien raison de dire que mon cœur me presse de me rendre près de vous. J'aspire au moment de vous embrasser, et néanmoins je ne puis encore vous mander positivement l'époque de mon départ. En premier lieu, il est, depuis quelques jours, grandement question de m'attaquer. Ni la cour royale, ni le ministère, même, n'inclinaient à prendre ce parti; il n'est pas encore certain qu'on le prendra, mais quelques évêques y poussent fortement. Cela vous surprendra peu, et cela ne me surprend point du tout. On parle aussi d'une réponse, ou d'une espèce de Déclaration qu'ils s'occupent de rédiger. Il faut que je voie la fin de tout cela. En second lieu, mon arbitrage me retient encore ici. Berryer prétend que ma présence est absolument nécessaire, et vous savez combien cette affaire est importante pour ma tranquillité future. Mandez-moi combien de temps vous passerez à Gênes, et à quelle époque Mgr L.[1] en partira. Je vous

1. Mgr Lambruschini, selon toute apparence.

prie aussi de lui faire agréer mon tendre respect. Il est bien essentiel de lui faire sentir la nécessité d'une décision finale, que toute la France attend. Jamais les circonstances ne furent plus favorables. On s'étonne du silence de R.[1], et personne ne peut savoir ce que deviendrait cet étonnement, s'il se prolongeait. Il y a des moments qu'il faut saisir, et qui ne se représentent pas. Une autre chose qu'il n'est pas moins important de concevoir, et qui tient à l'état des esprits et de la société, c'est que si l'on parle, on doit parler très-franchement et très-fortément.

La moindre hésitation, le moindre *ombrage* réduirait presque à rien l'effet du jugement prononcé. Le courage de la vérité et de l'autorité, la confiance dans leur force, est aujourd'hui la politique la plus sûre et la seule vraie prudence. Paraître craindre, c'est être vaincu. Voilà ce qu'on ne se persuadera jamais assez. De plus, si l'on ne va pas droit au fait, on continuera de disputer éternellement. Les distinctions, les subtilités perpétueront la querelle, et finiront par jeter du ridicule sur le fonds même de la doctrine. Je voudrais que ce fût la Déclaration même [2], dans sa forme et teneur, qu'on jugeât. Veuillez communiquer, en les commentant, ces réflexions à Mgr L. Dieu veuille qu'on ne se laisse pas gagner par le temps!

Quant aux J.......[3], je les respecte tous individuellement, et personne plus que moi ne rend justice à leurs vertus particulières. L'opinion que j'ai du Corps est indépendante du plus ou moins d'esprit et de talent de ses membres. Elle repose sur la pensée même qui a présidé à son institution, et sur les conséquences nécessaires qui en résultent. La Constitution de l'Ordre me paraît essentiellement vicieuse, et l'Ordre même plus nuisible qu'utile à la Religion, toute compensation faite entre le bien et le mal. Il y a là quelque chose contre nature, et d'opposé au véritable esprit du christianisme. Au reste, mon cher ami, nous en causerons.

1. Initiale transparente. C'est de Rome qu'il est question.
2. La Déclaration de 1682.
3. Les Jésuites.

L'abbé G. vous offre sa reconnaissance et ses hommages. Il est nécessaire qu'il reste ici, pour quelque chose d'essentiel, dont je ne puis vous entretenir par lettres, et qui exigera aussi ma présence un peu plus tard. Adieu, cher ami, parlez-moi de votre santé, de celle de Mme de S. et de la comtesse Louise. Vous savez tous avec quelle tendresse je vous suis et vous serai toujours dévoué.

120. — AU MÊME.

Paris, le 18 mars.

Cette lettre vous parviendra un peu tard, mon cher et respectable ami, mais enfin elle vous parviendra. Je la confie à un jeune homme qui va voyager en Italie, et qui doit s'arrêter six ou sept jours à Lyon. Vous m'avez écrit, le 6 mars, quelques lignes qui m'ont fait grand plaisir.

Vous avez raison d'attendre du bien de la mission de Mgr L. Cependant, je crois que vous en concevez un peu trop d'espérance. Il n'arrêtera rien, et ne suspendra rien. Son influence sur le gouvernement sera nulle ; on se moquera de ses paroles ; on se défiera de ses conseils, s'il lui est permis d'en donner ; et, quand on les écouterait, ils ne retarderaient pas l'avenir d'un moment. Cet avenir est tout entier dans l'état moral des peuples, état qui n'est lui-même que le développement naturel et progressif de doctrines qui remontent bien haut dans le passé. Il faudrait que le Pouvoir, pour se sauver, changeât sa propre essence, chose impossible, et qu'en tout cas il ne comprendra jamais. Ce qui est vicieux radicalement ne se réforme jamais soi-même ; et je ne parle pas ici des *formes* du Pouvoir, seule question qui occupe aujourd'hui les esprits, peut-être parce qu'il n'y en a pas de plus vaine. La société se meurt ; on se dispute, on se bat pour savoir de quelle manière on habillera le moribond, car il est bien clair que la maladie est dans son habit ; les sages ne cessent de le dire d'un bout de l'Europe à l'autre. Mon ami, à quoi sert de

se tromper? Nous sommes au commencement d'une immense révolution, qui se terminera par la mort ou la renaissance des peuples, mais qui durera, quoi qu'il arrive, aussi longtemps qu'il restera quelque débris apercevable du grand cadavre dont la dissolution a commencé en 1789.

Pour revenir au N.[1], le bien qu'on peut attendre de lui est de faire connaître l'état réel des choses en ce pays d'où tout part et d'où tout aboutit comme à son centre[2]. Ceci est possible, ceci est facile, *si toutefois l'on prend les moyens nécessaires pour cela*. Il y a un voile à soulever. L'illusion serait complète pour celui qui croirait qu'on dit ce qu'on dit, qu'on fait ce qu'on fait, et que c'est là la France.

On assure de nouveau que M. Tharin[3] ne veut pas reprendre ses fonctions d'instituteur, et que l'évêque de Beauvais[4] lui succédera. Cela est fort égal en soi. Le cardinal de Latil s'emporte quand on dit que l'évêque de Strasbourg pourrait retourner dans son diocèse, dont il ne s'était pas démis entre les mains du Pape. Cela lui paraît être la violation de toutes les règles, attendu que *le Roi ne recule pas*.

S'il ne recule pas, ses ministres avancent. Si vous lisez l'*Étoile*, vous y aurez vu une belle déclaration de protestantisme fondamental, donnée comme la doctrine du pur catholicisme. Voilà où nous en sommes, voilà où nous mène le ministère d'Hermopolis, plus ardent que jamais dans la théorie et dans la pratique de ses maximes. Il y a eu dernièrement des révoltes dans quatre colléges. Savez-vous ce que disait le Grand-maître? Qu'il était étonné qu'il n'y en eût pas dans tous. Est-ce beaucoup mieux ailleurs? Jugez-en par les faits. Combien pensez-vous, par exemple, que parmi les jeunes gens qui sortent de Saint-Acheul, il y en ait qui « per-

1. Le Nonce Lambruschini.

2. La France.

3. Evêque de Strasbourg et le précepteur de M. le duc de Bordeaux. — Le gouverneur du prince était le duc de Rivière, remplacé plus tard par M. de Damas. L'abbé Tharin comptait, en 1826, parmi les plus fougueux défenseurs des Jésuites, dont il disait qu'ils étaient « appelés par la Providence à replacer la monarchie sur des fondements solides. »

4. M. l'abbé Feutrier, depuis ministre des cultes.

sévèrent », c'est-à-dire qui fassent leurs Pâques la première année? *Un sur trente.* Les vingt-neuf autres deviennent pires que tout ce qui sort des autres écoles. Il faudrait causer de tout cela pour remonter jusqu'à la source du mal. Ce que chaque jour apporte de lumière est merveilleux.

Mon frère, arrivé hier, me charge de vous offrir hommages, amitiés, respects les plus tendres. Pour moi, vous savez tout ce qu'il y a dans mon pauvre cœur pour vous.

121. — AU MÊME.

Paris, 1er avril 1826.

J'ai reçu, mon excellent ami, les charmantes lettres de Mme de Senfft et de la comtesse Louise, du 20 et du 26 mars. J'espérais, il y a quelques jours, pouvoir vous mander exactement l'époque de mon départ, et mon cœur se réjouissait dans la pensée de vous revoir bientôt. Mais voilà que Dieu me retient ici en m'y imposant de nouveaux devoirs. Le ministère, poussé par un certain nombre d'évêques et aussi par la peur que les révolutionnaires lui inspirent, s'est enfin décidé à me poursuivre. Je suis traduit pour le 20 avril devant le tribunal de police correctionnelle, ce qui me conduira plus tard à la cour royale. J'y comparaîtrai sans crainte, ou plutôt avec une grande joie, parce que c'est le prêtre qui s'y présentera pour y parler en prêtre. L'opinion générale de tous les partis est pour moi en cette occasion, quelle que soit la différence des doctrines. Cependant, une condamnation est presque inévitable. Je vais m'occuper d'un petit écrit, non pas pour ma défense, mais pour celle de la vérité. Après le jugement, il est probable que j'en publierai un autre qui, selon ce qui se sera passé, pourra avoir plus d'intérêt et plus d'importance. Les prélats, de leur côté, sont en train de faire une nouvelle Déclaration. L'archevêque de Reims est furieux, bien qu'il n'ait pas même lu mon ouvrage, non plus que beaucoup d'autres. Je ne sais quelle folie ils vont imaginer. Oh! combien il serait à désirer que Rome parlât! Un mot

d'elle tuerait à jamais les fausses doctrines qui nous menacent du schisme. Bien des gens n'hésitent que parce qu'elle se tait. La faiblesse et les préventions interprètent son silence dans le sens qui les flatte le plus, et rien ne finit faute d'un mot, d'un seul mot de l'autorité. Priez Dieu que cet état cesse, et qu'il inspire à notre excellent Pape ce qui sera le plus utile à l'Église de J.-C. Le temps presse plus qu'on ne croit; nous approchons d'une crise terrible. Le moment est venu, ou jamais, de la prévoir et de s'y préparer. Ce que vous voyez, ce que vous savez, vous donne les mêmes pressentiments; on les retrouve aujourd'hui partout; et nulle part on ne s'occupe des moyens de salut. Je voudrais causer avec vous de tout cela, mais la Providence ne le permet pas. Vous avez vos épreuves aussi. Que faire? porter notre croix avec patience et avec amour. Gardons bien notre paix au milieu de ces convulsions du monde. Élevons plus haut nos yeux et nos cœurs : *Sursùm corda!* Il semble que Dieu prenne à tâche de nous détacher de cette terre qu'il va briser. Il y a mille détails qui vous surprendraient, si quelque chose peut surprendre encore. On n'a pu obtenir de planter une croix à Versailles à la fin des exercices du jubilé, mais on y établit un prêche. La rage des impies est au comble, et leur règne sera sanglant, au moins pendant une certaine période. Le nombre des martyrs n'est pas complet : courage donc ! Je ne puis vous en dire davantage aujourd'hui, étant accablé d'occupations. Je ne vous écrirai point avant que mon écrit ne soit achevé. Ne soyez point surpris de mon silence. Adieu, adieu; à quoi bon vous redire combien mon cœur vous chérit?

122. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT-PILSACH.

Paris, 8 avril 1826.

Je reçois, Madame, votre très-bonne et très-aimable lettre du 2 avril; hier m'était parvenu le billet de M. de S. du 1er. Il est vrai que je ne vous ai pas écrit aussi souvent que je l'aurais désiré; il est vrai aussi que je ne sais plus quand ni

comment le voyage dont je m'étais flatté pourra se faire. Mais vous savez maintenant qu'en tout cela il n'y a certainement pas de ma faute. Le procès qu'on m'intente ira de la police correctionnelle à la cour royale, où je dois m'attendre à ma condamnation. Ce n'est pas ce qui m'inquiète; au contraire, je me réjouis de souffrir pour la cause que j'ai défendue, et cette persécution ne peut, je crois, qu'être utile à la vérité et à l'Église : mais enfin le devoir, la conscience, l'honneur, me retiennent ici jusqu'à la fin de cette affaire dont vous sentez toute l'importance, et je serai même forcé de rester encore après. Ceci n'est pas de l'homme, c'est de la Providence toute pure; je dois être là où elle me veut. Un grand combat commence; qui pourrait en prévoir les suites? Quelles qu'elles soient pour ce qui me concerne, je les accepte de tout mon cœur, et je ne fuirai ni le travail ni le danger. Vous me direz peut-être : « Pourquoi, du moins, ne pas écrire plus souvent? » Peu m'importe, sans doute, qu'on lise ce que j'écris à mes amis et ce qu'ils m'écrivent; je ne m'embarrasse guère que les gens de la poste soient en tiers dans toutes mes correspondances, puisque cela leur plaît ainsi : le motif du silence dont vous vous plaignez si obligeamment, ce sont mes occupations chaque jour plus nombreuses et ma détestable santé. Je ne saurais vous exprimer combien je suis faible et souffrant, et cet état s'aggrave par mille choses pénibles dont se compose le détail de ma vie. Cette semaine, par exemple, où j'aurais eu besoin de force et de repos pour un travail pressé, il m'a fallu passer deux nuits près d'une personne mourante, qu'il s'agissait de disposer à paraître devant Dieu, et de ramener d'assez loin aux pensées qui devaient l'occuper à ce moment terrible. Cela brise l'âme, épuise le corps. Et, après cela, que trouvai-je pour me remettre un peu? L'inquiétude que me donne une de mes nièces venue à Paris pour s'y faire traiter d'une sorte de marasme effrayant, des contradictions de mille autres genres, des embarras extrêmes qui renaissent incessamment de la malheureuse affaire que vous connaissez, enfin la croix toute nue et sans aucun adoucissement humain. Ayez donc, je vous prie, un peu d'indulgence. Vous savez bien, quand il

s'agit de vous et de ce qui vous est cher, que ce n'est jamais par le cœur que je puis avoir tort. Croyez tout, excepté que je puisse oublier ou négliger des amis qui ne cessent point de m'être présents, et qui sont une partie de ma vie même. Je ne sais ce que Dieu fera de moi ; je suis entre ses mains ; je n'ai aucune volonté, aucuns désirs, que de marcher sans crainte, sans espérances terrestres, dans la voie qu'il me tracera.

Quelque chose se prépare dans le monde, rien de plus évident. La société s'agite sur ses bases chancelantes ; nous touchons à des catastrophes. Tout ce qui a des yeux le voit clairement ; les peuples le pressentent ; il semble que le Pouvoir seul ne s'en doute pas. Un pareil état ne saurait être comparé à aucun autre. Soyez bien persuadée que tout est surhumain dans ce qui se passe aujourd'hui. Patience ! courage ! Je ne sais que cela, mais cela suffit.

Adieu, adieu ; il faut que je vous quitte, mais je suis toujours près de vous.

123. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Lundi....., 1826.

. . . . [1]

124. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Paris, le 24 avril 1826.

Je conçois combien est doux le repos que vous trouvez à Gênes après tant de fatigues, et ce m'est une vraie peine de le troubler. Pour moi, je ne suis pas dans la voie du repos ni près d'y entrer, selon l'apparence. Le 20 et le 21, j'ai comparu en police correctionnelle. Berryer a parlé admirablement. Écartant toujours la question de doctrine, sur laquelle il ne pouvait pas plus me défendre, comme il l'a dit, que la

1. Simple billet ; date incertaine quant au jour et au mois.

Cour[1] ne pouvait me juger, il a discuté la question légale, savoir, si la Déclaration de 1682 est loi de l'État : après quoi il a montré, avec la plus belle éloquence, qu'on ne tendait à rien moins, par ce procès, qu'à établir une Église nationale, et à préparer à la France un avenir semblable à celui que présente l'histoire d'Angleterre sous Henri VIII et ses successeurs. Son discours sera imprimé, et je vous l'enverrai. J'ai prononcé ensuite quelques mots, que tous les journaux n'ont pas bien rapportés ; les voici exactement :

« Messieurs, je n'ai rien à ajouter au discours que vous venez d'entendre. Seulement, je dirai quelques mots touchant les questions dogmatiques traitées dans mon écrit. Bien que la Cour n'en soit pas juge, comme elles ont néanmoins servi de prétexte au procès qui m'est intenté, je dois à ma conscience et au caractère sacré dont je suis revêtu, de déclarer devant le tribunal que je demeure inébranlablement attaché aux principes que j'ai soutenus, c'est-à-dire à l'enseignement invariable du chef de l'Église; que sa foi est ma foi, sa doctrine ma doctrine, et que, jusqu'à mon dernier soupir, je continuerai de la professer et de la défendre. »

L'arrêt[2], rendu le lendemain, est une des choses les plus extraordinaires qu'on ait jamais vues. Il n'y a qu'une voix

1. Il faut pardonner à l'inexpérience judiciaire de Lamennais ce titre de « Cour » qu'il défère au tribunal de première instance.

2. Lisons : le jugement. Même remarque que ci-dessus. Le tribunal s'attacha, ce semble, à rapetisser une cause que le ministère public et l'avocat de Lamennais avaient, au contraire, essayé de traiter conformément à son importance. Accusé « d'effacer les limites du pouvoir temporel et de la puissance spirituelle, de proclamer la suprématie et l'infaillibilité papales, de reconnaître au Souverain Pontife le droit de déposer les princes et de délier les peuples du serment de fidélité, » Lamennais, par l'organe de son défenseur, avait fait plaider l'incompétence absolue de la juridiction civile en matière spirituelle, et la nullité radicale de la Déclaration de 1682. Le jugement prononçait la saisie de l'ouvrage incriminé, plus une simple amende dont le chiffre même (30 francs) avait quelque chose de dérisoire. Voici, du reste, quelques-uns des considérants : « En ce qui touche la prévention d'attaque à la dignité du roi, à l'ordre de successibilité au trône, aux droits que le roi tient de sa naissance, etc., etc. : attendu que le caractère de l'abbé de Lamennais, ses opinions, ses sentiments religieux et monarchiques ne permettent pas même de supposer l'intention d'un pareil délit... Attendu, sur le premier chef de la plainte, que le livre de M. de Lamennais ne peut être lu et apprécié que par des personnes instruites et éclairées ; — enfin que le caractère de M. de Lamennais doit être pris en grande considération, etc., etc... »

unanime sur son étonnante absurdité. Il ne choque pas seulement le bon sens, mais encore toutes les opinions. Je crois, pour l'intérêt de la Religion et même de l'État, qui marche à sa destruction, devoir en appeler. Il faut enfin qu'on sache certainement sous quelles lois on vit. D'ailleurs, je dois à l'Église de combattre pour sa cause jusqu'au bout, quoi qu'il puisse m'arriver. Dieu me fait la grâce de ne rien craindre et d'être préparé à tout. J'ai annoncé un nouvel écrit; je m'en occuperai dès qu'il me sera possible de trouver un moment de loisir.

Les évêques écrivent de leur côté; ils écrivent des Déclarations de doctrine qu'on leur demande au nom du Roi, et qu'ils adressent au Roi. On ne ferait pas mieux en Angleterre. Si vous connaissez quelques-uns de nos dociles prélats, veuillez leur apprendre qu'il y a dans le monde une personne qu'on appelle le Pape, à qui, depuis saint Pierre, l'usage attribue quelque autorité dans l'Église catholique. Vous les surprendrez peut-être, mais sûrement vous leur rendrez un véritable service.

Un grand combat est engagé; nul n'en saurait prévoir les suites. Mais ce qui me console, ce qui me fortifie, c'est que la vérité triomphera. On tue les hommes, on ne la tue pas, et il est doux d'être tué pour elle. Malheur à qui la combat et à qui l'abandonne! mais malheur mille fois plus à qui la trahit! Le monde s'en va, les rois chancellent, leurs trônes vides ne tiennent plus à rien : eh bien, je m'attache à ce qui reste, à ce qui restera toujours, à ce qu'on ne vaincra jamais, à la croix de Jésus de Nazareth!

Je vais avertir au *Mémorial* que vous n'avez pas reçu les derniers cahiers. Ils vous seront envoyés sans retard. Le retard vient sans doute de l'absence du pauvre M. Waille, qui subit en ce moment son mois de prison[1]. Bientôt, si cela ne change, toutes les lettres des catholiques seront datées de la Force ou de Sainte-Pélagie.

L'abbé G. vous offre ses respects. J'attends mon frère très-prochainement. Mille tendres amitiés et mille hommages à

1. Voir la lettre 116, *à M. de Senfft-Pilsach.*

mon cher comte et à la comtesse Louise. J'ai vu ce matin l'excellente comtesse Potocka. Elle part, vers la Pentecôte, pour l'Ukraine. Ce départ la peine : elle laisse ses enfants à Paris.

J'ai été interrompu par le marquis de Montmorenci, qui me charge de vous dire de sa part tout ce qu'il voudrait vous dire lui-même. Il se propose d'avoir l'honneur de vous écrire très-prochainement.

125. — L'ABBÉ JEAN DE LAMENNAIS A M. DE SENFFT.

Paris, 4 mai 1826.

. . . . [1]

126. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Versailles, 10 mai 1826.

Me voici à Versailles depuis hier, mon excellent ami, parce qu'il faut bien que je m'occupe du nouvel ouvrage que j'ai annoncé, et qu'à Paris il m'est impossible de rien faire. Mahony nous a cédé l'appartement de son père pour cinq mois, je dis *nous*, parce que j'ai près de moi l'abbé Gerbet et l'abbé Rohrbacher. J'aurai ici du loisir et de la tranquillité, et lorsque mon beau-frère, que j'attends, sera venu, je pourrai le voir aussi souvent que mes affaires l'exigeront.

Les événements ont tout à fait dérangé des projets plus doux; je ne sais là-dessus, comme sur tout le reste, que me soumettre à la Providence. Que faire autre chose quand elle a parlé? Les circonstances sont graves; l'Église est en péril, et je ne puis quitter, le jour du combat. Je ne veux pas même songer au repos dont je jouirais près de vous dans le sein de l'amitié; je craindrais que l'obéissance au devoir qui

1. Lettre fort curieuse où l'abbé Jean s'efforce d'atténuer la Déclaration des évêques. Selon lui, les adhésions données à cette Déclaration ne sont rien moins que « pures et simples », comme on veut le faire croire.

m'est imposé ne fût moins agréable à Dieu, par le mélange de regrets humains. Ne demandons rien à la terre, car elle n'accorde rien qu'à ceux qui cèdent quelque chose du ciel. On a, comme vous savez, adressé la Déclaration à tous les évêques pour avoir leur adhésion. Très-peu l'ont donnée pleine et entière. Je signerais sans difficulté la lettre de Mgr de Janson. On se plaint de celle de l'évêque de Rennes; il paraît qu'il a tout renvoyé au jugement du Pape. L'archevêque de Bordeaux a répondu : « Laissez-moi mourir dans mon attachement aux vieilles erreurs de l'Église romaine. » Le clergé du second ordre est, en masse, extrêmement prononcé dans le sens catholique, de sorte que nous pouvons espérer d'être à l'abri, sinon du schisme, au moins des plus terribles conséquences du schisme. L'évêque de Chartres vient de publier un écrit contre moi, « attendu, m'écrit-il, qu'il n'a pu se dis« penser de prendre la défense de Frayssinous, *son intime « ami et son parent*. » Je n'ai pas encore lu cette brochure; j'y répondrai dans mon ouvrage. On dit qu'il en paraîtra une autre de l'abbé Affre [1], laquelle lui a été demandée par l'évêque d'Hermopolis, encore en sa qualité de *parent*. Les Quatre articles sont devenus une controverse de famille; car j'ai été attaqué aussi par Clausel de Coussergues (le conseiller de l'université) : celui-ci s'en est tenu aux injures. Je tâcherai de leur opposer à tous des raisons. Il est triste qu'on n'en finisse pas par une bonne décision, que tous les catholiques attendent, et s'étonnent d'attendre si longtemps. Jamais il ne se présenta d'occasion si favorable de fixer la foi des Fidèles et de les rattacher au centre d'unité par un lien plus étroit, aujourd'hui bien nécessaire. Ce serait une bien fausse prudence que celle qui, pour ne pas choquer les ennemis du christianisme, laisserait les esprits dans l'incertitude sur des points dont l'importance se fait chaque jour sentir davantage, et perpétuerait, en se taisant, de fâcheuses discussions qu'il est en ce moment aisé d'éteindre, et qui, si l'autorité en laisse subsister le germe, se réveilleront certainement plus tard avec un caractère plus dangereux.

1. Depuis archevêque de Paris.

Pendant que vous jouissez du printemps à Gènes, nous avons ici l'hiver dans toute sa beauté, froid, pluie, vent et jusqu'à de la neige. C'est le bénéfice du climat. J'espère que l'été au pied des montagnes fera beaucoup de bien à Mme de Senfft et à la comtesse Louise : dites-leur, je vous prie, avec quelle tendresse je pense à elles et à vous. Adieu, adieu, priez pour moi et aimez-moi toujours. L'abbé G. vous offre ses respectueux hommages; M. Robertson y joint les siens, par la dernière lettre que j'ai reçue de lui. Il est toujours à Londres.

127. — L'ABBÉ J. DE LAMENNAIS A M. DE VITROLLES.

Paris, 14 mai 1826.

. . . .

128. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Paris, 21 mai 1826.

Depuis ma dernière lettre, j'ai été très-souffrant d'un fort catarrhe, dont je ne suis pas encore remis. Je vous ai mandé, je crois, que j'étais allé m'établir à Versailles, chez Mahony, pour travailler un peu. Mes affaires m'ont forcé de revenir ici pour quelque temps. Il s'agit d'en finir enfin avec St V. Mon beau-frère est venu dans ce dessein, et je suis obligé d'être près de lui. Ma position n'est pas très-douce. Je n'ai ni repos de corps, ni repos d'esprit; des occupations immenses, et nulle espèce d'asile. Les courses me tuent dans cette triste ville. J'aurais besoin de tout mon temps pour soutenir la lutte où je suis engagé, et l'on m'enlève tout mon temps. D'un autre côté, vous savez ce que c'est que l'appui que peut trouver, parmi ceux même qui l'approuvent, parmi ceux même qu'il défend, un homme pauvre, sans nom, sans place, sans pouvoir. Bien m'en prend de ne rien demander aux hommes, et de ne vouloir rien d'eux. Aujourd'hui compter sur quelqu'un, ce serait un grand mécompte. Je compte sur Dieu, et cela me suffit. Avec lui je

me sens fort et plein d'ardeur pour continuer la guerre que j'ai entreprise dans l'intérêt de sa gloire. Je médite un ouvrage assez étendu où les questions que j'ai traitées reparaîtront sous un jour nouveau; ce sera comme une Théorie générale de la Société. Mais voilà qu'auparavant il faut que je réponde à l'évêque de Chartres qui, raisonnant à côté de ce que j'ai dit, et prenant des injures pour des arguments, n'a pas même essayé de me réfuter sur le fond des choses. Cette réponse ne se ferait pas attendre longtemps, si j'avais quelque loisir. Quant au plaidoyer de Berryer, vous l'aurez dès qu'il paraîtra. Malheureusement Berryer est fort occupé, et il retarde indéfiniment une publication qui aurait dû être prompte pour produire tout son effet. Vous verrez, dans le *Mémorial*, combien l'on trompe la France et l'Europe sur les prétendues adhésions des évêques, parmi lesquels il en est très-peu qui aient adhéré réellement et complétement. Presque tous ne se sont expliqués que sur le premier article, et la plupart encore en des termes que j'approuverais sans difficulté. Je citerai particulièrement l'évêque de Nancy. Celui de Versailles s'est borné à répondre « qu'il reconnaissait l'autorité civile du roi dans toute l'étendue de son royaume. » Les archevêques de Bordeaux et de Lyon, les évêques de Rennes, de Metz, de Nevers, de Langres et plusieurs autres ont refusé toute signature. On n'en parlera pas moins de « l'unanimité de l'épiscopat français. » Tout est imposture et déception. Du reste, les choses avancent rapidement. Il y a eu des troubles fort sérieux à Rouen, à l'occasion du jubilé et de la mission. L'abbé Lowenbruck a failli périr. Vous me demanderez ce qu'il faisait là : il fuyait une persécution qu'on lui a suscitée à Paris, et dont les moteurs sont à la cour. Tout le monde est alarmé, et personne ne se remue pour arrêter le mouvement qui nous emporte dans l'abîme, On dit que la censure sera rétablie immédiatement après la session[1]. Le ministère

1. La censure ne fut pas immédiatement rétablie; mais, dès le 29 décembre 1826, le lendemain même du vote de l'Adresse, M. de Peyronnet présenta sa fameuse loi « de justice et d'amour, » votée à la chambre des députés le 12 mars 1827, après un mois entier de débats, par 233 voix contre 134. Le 17 avril, effrayé des dispositions hostiles de la chambre des

croit par là prolonger son existence; je pense que cela hâtera bien plus tôt sa fin. Le mépris et la haine qu'il inspire sont au comble. Il ne subsiste que par la difficulté de mettre quelque chose entre lui et la crise qui se prépare. Cette crise sera sanglante; il y a du moins tout lieu de le craindre. Je me réjouis que vous soyez loin.

Mon frère part dans deux heures pour retourner en Bretagne; il vous offre respects et tendresses. Je vous quitte pour aller dîner avec lui rue des Postes. Adieu, adieu; ayez toujours pour moi un peu de cette bonté qui m'est si chère.

129. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, 14 juin 1826.

J'ai reçu par Lyon, mon excellent ami, votre lettre du 29 mai, et celles de Mme de Senfft de même date et du 5 juin. Je suis certainement très-touché de ce qu'elles contiennent. Il est consolant de savoir qu'on ne s'est pas mépris en cherchant à faire quelque bien. Si l'on savait combien les esprits sont préparés à ce qui finirait tout[1], combien ils le désirent, combien ils s'étonnent du silence et de l'indécision, je ne doute pas qu'on ne profitât d'une circonstance qui peut ne se représenter de longtemps, pour proscrire à jamais des erreurs funestes qui, presque éteintes en France, font d'année en année des progrès alarmants en Irlande et en Angleterre. Vous ne sauriez vous figurer à quel point le

pairs, M. de Peyronnet retira son projet de loi. Un immense cri de joie accueillit la défaite ministérielle. Suivit la revue de la garde nationale (29 avril 1827), où éclatèrent des manifestations hostiles qui exaspérèrent les ministres. Alors seulement ils rétablirent la censure (le 24 juin, quarante-huit heures après la clôture de la session). Ils avaient besoin du silence de la presse pour les mesures extrêmes auxquelles ils allaient demander la prolongation de leurs pouvoirs. Mais, en dépit de tout, les élections leur donnèrent tort, et l'administration congréganiste succomba.

1. Nous devons croire qu'il s'agit ici d'une décision solennelle, émanée du Souverain Pontife.

clergé, sauf un petit nombre d'exceptions, est heureusement disposé, et avec quelle chaleur de foi il s'attache à tout ce qui est véritablement catholique. Je crains fort qu'*on* ne soit mal, très-mal instruit de tout cela et de beaucoup d'autres choses. Les discours de l'évêque d'Herm. ont produit le meilleur effet; ils ont été jugés sur-le-champ par tout le monde : il est difficile qu'un homme soit plus bas dans l'opinion; aussi ne trouve-t-il d'appui et de défenseurs que dans sa famille. Les trois Clausel ont écrit; l'abbé Boyer, autre parent, écrit aussi, et son ouvrage va, dit-on, paraître. Mais ils luttent en vain contre la vérité, contre le sentiment universel, chaque jour plus prononcé, qui les accable. Quelle immense carrière l'Église a devant elle! Quel ascendant béni des peuples *on* pourrait prendre, si l'on voulait, sur un monde qui cherche, sans le savoir, une raison qui le conduise et une main qui le gouverne! Attendons en paix les moments de Dieu.

Mme de Senfft a bien raison quand elle m'engage à finir *à tout prix* mes affaires; mais je ne puis, par malheur, les finir à aucun prix. C'est là ce qui me désole. Tout est arrêté dans le monde commercial. Une crise est fort à craindre; on ne trouverait pas un seul écu à emprunter en ce moment. J'espérais et j'espère encore en finir prochainement avec M. de Saint-V. Mon beau-frère est ici pour cela. Mais un nouvel et triste incident est venu compliquer ma position. Les banquiers ont failli, et auparavant ils ont remis en circulation pour 100,000 francs de billets payés par moi, et qui restaient en dépôt entre leurs mains. J'ai l'espoir, à raison de quelques circonstances particulières, d'empêcher que ce vol ne soit consommé : mais je ne puis rien faire au milieu de ces inquiétudes et de ces soins qui prennent tout mon temps et usent ma santé. J'aspire à un peu de repos pour répondre à ce qu'on a écrit dernièrement contre moi, et pour m'occuper ensuite de l'ouvrage important que je médite sur le même sujet. Priez le bon Dieu pour moi; j'ai grand besoin de prières. Mille tendres respects à Mme de S. et à la comtesse Louise.

Tuissimus in Christo ex intimo corde.

130. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Paris, dimanche 18 juin 1826.

. . . . [1]

131. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Versailles, 27 juin 1826.

Je vous écris de Versailles où j'arrivai hier et d'où je repars aujourd'hui. Ce sont toujours mes tristes affaires qui me rappellent à Paris, sans qu'il me soit possible de prévoir le terme de ces tourments. Toute mon espérance est que, quand les choses auront pris une marche régulière, il me sera loisible d'en remettre la direction à une personne sûre, jusqu'à ce que je puisse me débarrasser tout à fait de ce fardeau. Je compte pour cela sur la Providence. Comme je n'ai d'autre désir que de retrouver ma liberté et le temps nécessaire pour mes travaux, en sacrifiant tout ce que je possède dans le monde, j'espère que le bon Dieu m'en fournira le moyen. J'ai été obligé de renoncer à ma *Défense*. Quelqu'un répondra à l'évêque de Chartres, et la vérité n'y perdra rien. Je me bornerai à une courte lettre dans le *Mémorial* prochain. Dès que j'aurai un peu de loisir et de tranquillité, j'en profiterai pour commencer l'ouvrage que j'ai promis sur les grandes questions religieuses et sociales. Ce sera comme une Théorie générale de la société. Si je peux aller cet automne en Bretagne et y passer l'hiver, comme je le crois, ce travail sera fort avancé.

Je vous ferai adresser quelques exemplaires du beau plaidoyer de Berryer et des *Aphorismata*[2]. Vous avez dû être content de l'*Avant-propos* de Mahony et des *Réflexions*

1. Simple billet.

2. *In quatuor articulos Declarationis anno* 1682 *editæ Aphorismata, ad juniores theologos. Auctore* F. D. L. M. *Parisiis*, in-8° de huit pages, 1826; aux bureaux du *Mémorial catholique*.

de Duplessis de Grénédan. Vous recevrez sous peu les *Lettres d'un anglican à une anglicane.* Nous ne nous endormons pas, comme vous voyez. Je ne puis assez vous dire combien le clergé est bon, zélé, avide de tout ce qui est vrai. On ne peut s'empêcher de reconnaître une action marquée de la Providence. Jamais, en France, les catholiques ne furent plus catholiques. Oh! si l'on était secondé! Si l'on savait *là* ce que l'on sait ici, ce qui frappe les yeux et l'esprit de tout le monde! Espérons, espérons! Le sens commun envahit tout, et c'est lui qui échauffe les âmes et redresse les préjugés. Il n'est plus guère repoussé que par ceux qui en effet sont, *par essence*, beaucoup trop isolés dans la société. Je les respecte individuellement; en masse, j'en fais bien peu de cas[1].

Mon frère court la Bretagne; il y a plus de six semaines que je n'ai reçu de ses nouvelles; il est extrêmement occupé.

L'évêque d'Orléans ne se console pas d'avoir donné sa signature, quoique avec beaucoup de restrictions[2]. On attend le consistoire, et les *chevau-légers*[3] plus impatiemment que personne. Son successeur est agréé. Qu'il vienne, qu'il vienne promptement!

Je prends bien part aux tracasseries qui vous surviennent dans le moment où un peu de repos vous serait si nécessaire. Au moins, faites en sorte qu'elles n'aient pas d'influence sur votre santé. J'ai bien de la joie d'apprendre que je suis à Turin. Hélas! rien ne ressemble plus à toutes les joies de la terre[4]. Cherchons-en donc ailleurs de plus vraies et de plus durables. Ici-bas, c'est le travail, la souffrance et le combat; courage donc, pauvres croisés, nous nous reposerons dans les murs de la Cité sainte!

1. Encore à l'adresse des Jésuites.

2. D'avoir signé la Déclaration demandée aux évêques et dont il a été question précédemment.

3. Probablement cette périphrase singulière désigne Mgr Lambruschini. L'ambiguité de la phrase permettrait cependant de croire qu'il s'agit du prédécesseur de Mgr Lambruschini.

4. Que le bruit mensonger du voyage fait à Turin.

132. — AU MÊME.

Versailles, le 8 juillet 1826.

J'écris à la fois à Mme de Senfft, à la comtesse Louise et à mon cher comte, qui tous trois ensemble ne font qu'un. Il y a peu de choses nouvelles à leur dire sur l'état de la France. Nous nous en allons tout doucement, sans résistance et sans bruit, sans regret apparent, comme un pauvre mort qu'on porte à son dernier gîte. Chaque jour le gouvernement perd quelque chose de ce qui lui restait d'autorité dans l'opinion. Il reste debout comme le tronc d'arbre qui n'a plus ni séve ni racines vivantes. Aussi les événements les plus extraordinaires, et les plus graves par leurs suites, se passent autour de nous, sans que nous ayons l'air d'y prendre seulement garde. Voyez le Portugal et sa constitution importée du Nouveau Monde[1], calculez-en les conséquences pour ce malheureux pays, pour l'Espagne bientôt après, ensuite pour la France et le reste de l'Europe, et tâchez d'expliquer notre inexplicable apathie. D'une autre part, considérez les actes du roi des Pays-Bas, le protocole d'acceptation de la bulle du Jubilé, cette tendre sollicitude d'un prince calviniste pour le maintien *des libertés de l'Église catholique romaine belge ;* rapprochez cela des Déclarations des évêques français et des évêques d'Irlande et d'Angleterre ; songez à ce qui peut et doit arriver en Portugal et en Espagne, quand les principes constitutionnels y auront prévalu, et voyez ce qui doit résulter de cette tendance universelle qui porte chaque église à

1. Après la mort du roi de Portugal, don Juan VI (10 mars), Don Pedro, son fils aîné, vice-empereur du Brésil, eut à décider la question de savoir s'il conserverait les deux couronnes qui constituaient l'héritage paternel. Il ne le jugea pas possible, et après avoir confirmé par un décret du 6 avril, dans les fonctions de régente, sa sœur l'infante dona Isabel-Maria, il octroya à ses sujets, le 29 du même mois, une charte constitutionnelle. L'art. 5 de cet acte consacrait la renonciation formelle de Don Pedro à la couronne de Portugal et statuait que la dynastie régnante se continuerait, pour ce royaume, dans la personne de dona Maria da Gloria, sa fille, en faveur de laquelle il abdiquait. Ces actes furent apportés à Lisbonne, le 2 juillet, par sir Charles Stuart, chargé d'affaires anglais auprès de la maison de Bragance, et dont l'influence avait eu, dit-on, un grand poids sur les résolutions de Don Pedro.

stipuler elle-même, sous la direction du gouvernement civil, ses *libertés* particulières. Que deviendra l'unité? Que deviendra l'influence du chef suprême[1] dont le pouvoir est nié fondamentalement par de tels actes? Il serait temps, grand temps d'y penser. Les esprits peuvent encore être arrêtés dans cette voie funeste; mais ce qu'on peut aujourd'hui, le pourra-t-on demain, le pourra-t-on dans quelques années? J'en doute fort. Tous les yeux sont fixés sur R.[2]. Les préjugés commentent son silence, et les passions l'expliquent à la faiblesse. Qu'elle continue de se taire, qui osera, qui pourra parler? Je vois, pour moi, un schisme effroyable germer au sein de l'Europe. Qu'on ne fasse rien pour le prévenir, cela étonne, je l'avoue. Peut-être faut-il qu'il arrive; peut-être est-ce une de ces épreuves réservées aux derniers temps.

La famille Clausel remue ciel et terre en faveur du gallicanisme dont Saint-Sulpice paraît devenir le centre. Leurs écrits, pleins d'injures et vides de raison, n'ont pas, jusqu'à présent, produit beaucoup d'effet; cependant il faut répondre; c'est ce qu'on fera. J'estime que les neuf dixièmes du clergé, au moins, sont profondément attachés aux vrais principes catholiques. Quel parti on pourrait tirer de cette disposition des esprits, pour affermir le dogme et ruiner les erreurs contraires! Un mot suffirait. Le dira-t-on?

Les J....., toujours les mêmes, tiennent à chacun son langage particulier. Avec eux, tout le monde a tort et tout le monde a raison. Vous ne signeriez pas les Quatre articles? — « Ni eux non plus assurément; hier encore le P. un tel disait qu'il se ferait plutôt couper le bras. » — Les signeriez-vous?... « Ah! c'est autre chose. Il y a aussi plusieurs de leurs P. qui trouvent qu'on s'échauffe trop là-dessus; on peut certainement apporter de fortes raisons pour et contre, et l'on a grand tort d'imaginer que la Compagnie se prononce sur cette question. » Cette politique serait très-gaie, si elle était moins affligeante.

J'ai dîné hier avec M. de Faverney, qui m'a beaucoup demandé de vos nouvelles. L'abbé G. vous offre son respect.

1. Le Pape.
2. Rome.

Il se fait un grand nombre de conversions parmi les Juifs et les protestants. Une famille entière de Berne, le mari, la femme, cinq enfants et une domestique, viennent, tout dernièrement, de rentrer dans l'Église catholique.

Mille hommages tendres et respectueux.

133. — AU MÊME.

Versailles, le 15 juillet 1826.

C'est toujours de Versailles que je vous écris. J'y viens de temps en temps pour vingt-quatre heures, après quoi il me faut retourner à la glèbe. Je suis plus qu'excédé de mes tristes affaires, qui ne finissent point et qui se compliquent successivement de mille incidents nouveaux. Voilà deux mois que mon beau-frère a quitté sa famille, malgré la maladie on ne peut plus inquiétante d'un de ses enfants, pour venir m'aider, et ni lui ni moi n'apercevons le terme de ces embarras et de ces discussions. Ce n'est pas ma fortune que je défends; j'en ai fait le sacrifice complet. Je ne désire autre chose que de payer mes dettes, et de recouvrer mon repos en perdant tout ce que j'ai; et c'est à quoi je ne vois pas jour encore de si tôt. Cela m'attriste et me tourmente malgré moi. Je sens la nécessité de combattre, d'exciter le zèle des uns, de soutenir celui des autres, de profiter de la disposition générale des esprits pour y faire pénétrer la vérité, pour les familiariser, au moins, avec des questions de la plus haute importance; et le temps et les forces me manquent absolument. On ne se fait pas d'idée à quel point la plupart des hommes sont paresseux, et de ce qu'il faut de soins, de sollicitations, de démarches, pour en tirer quelque chose; c'est une de mes désolations. Et puis il est bien juste que ceux qui travaillent vivent; autre difficulté. On ne trouve aucun secours pour le bien, et, sous ce rapport, je m'étonne encore de tout celui qui se fait. Il va paraître incessamment une demi-douzaine de bons écrits : une *Lettre au Mémorial* sur les questions présentes, des *Lettres de deux ultramontains*.

des *Lettres d'un anglican à une anglicane,* une *Réponse à l'évêque de Chartres*, une réimpression de *la Harangue du cardinal Duperron*, avec une préface et des notes. C'est plus qu'on ne pouvait espérer, et l'on n'en restera pas là. Mais que de travail pour mettre les esprits et les plumes en mouvement! De l'autre côté personne ne parle, excepté la seule famille de M. l'évêque d'Hermopolis. Jusqu'à présent elle s'est montrée beaucoup moins forte de raisons que prodigue d'injures. Cela devait être. Mais comme les injures fatiguent vite et que le public s'en dégoûte aisément, lorsqu'elles n'ont d'ailleurs rien de gai ni de spirituel, les gens du Rouergue ne tarderont pas à être forcés de se taire, ou bien il faudra que l'excessive faiblesse de leur cause et leur faiblesse personnelle paraissent à nu : ils n'ont à choisir qu'entre cela et le silence. Dans les deux cas leur rôle ne sera pas très-brillant. Le diocèse de Bordeaux vient de perdre son vénérable archevêque. On parle de l'évêque de Luçon pour lui succéder; quant à moi, tout ce que je sais, c'est qu'il ne le remplacera pas. Plaignez notre pauvre Église, elle est destinée à de grands maux. Grâce à Dieu, les bonnes doctrines se propagent et s'affermissent tous les jours. Voilà notre unique espérance de salut. Vous avez aussi vos chagrins et vos contrariétés, là où vous êtes. Où n'y en a-t-il pas? *Onus grave super filios Adam!* Ce qui écrase le plus, ce n'est pas ce qui tient aux grands intérêts de la société, les travaux d'un certain ordre, la guerre contre l'erreur, la lutte contre le monde et les puissances du monde; mais les petites choses de la terre, les bassesses des hommes, les soins de la vie. Patience, cependant, et courage jusqu'au bout. Adieu, adieu. Votre si bonne amitié est une de mes consolations, et la plus douce.

134. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Paris, mardi matin..... 1826.

. . . . [1]

1. Simple billet

135. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Versailles, 9 août 1826.

Après trois semaines de séjour à Paris, je suis venu me délasser ici pendant deux jours; et c'est me délasser bien agréablement que de m'entretenir avec vous, autant du moins qu'on peut s'entretenir par lettres. Je remercie la comtesse Louise de son joli cadeau, et plus encore de son souvenir. Vous recevrez bientôt une très-belle lithographie d'un magnifique portrait peint dernièrement par Paulin Guérin, et où il n'y a rien à redire que le sujet [1]. On assure que la ressemblance est parfaite. En attendant vous aurez, si vous n'avez déjà, plusieurs petites brochures sur les questions religieuses qui continuent d'occuper les esprits en France. On trouve, en général, que les gallicans ne sont forts ni de raison, ni d'esprit, ni de bonne foi. Leur unique force c'est le pouvoir, et les moyens de corruption que le pouvoir donne. Ils usent de ces moyens très-largement, ils séduisent, ils intimident, et personne ne saurait prévoir ce qu'à l'aide de ce genre d'action on peut obtenir des hommes dans un temps donné. Les meilleures dispositions peuvent s'altérer et changer tout à fait dans un temps beaucoup plus court qu'on ne pense. A l'époque où nous sommes les opinions ne tiennent à rien, et c'est pourquoi il est d'une souveraine importance de ne pas laisser les vérités fondamentales d'un certain ordre dans le domaine de l'opinion. Les esprits maintenant sont bien préparés, mais je ne répondrais pas d'eux pour trois ans, vu surtout l'influence qu'exerceront désormais tous les évêques nouveaux, choisis à dessein pour concourir au but que se proposent ceux qui nomment. Il y a, dans les choses humaines, des occasions qui ne se retrouvent jamais. Puisse-t-*on* s'en bien convaincre et se décider ensuite avec le courage de la foi! J'ai reçu la lettre

1. Il s'agit ici du portrait de Lamennais lui-même. Ce portrait fort connu donne, bien que très-ressemblant d'ailleurs, une fausse idée de la taille du modèle. Ce défaut est peut-être encore exagéré par la lithographie dont parle Lamennais, et qui a été très-souvent reproduite dans de plus petites proportions.

que vous m'annonciez de l'excellente comtesse R.[1] Je lui répondrai incessamment. Vous ne sauriez croire combien j'ai peu d'instants à moi, et à quel point je suis accablé de mes tristes affaires, sans que j'aperçoive encore dans l'avenir aucune espérance de repos. Dieu le veut ainsi. Heureusement la grande cause n'en souffre pas, ou en souffre peu. Les courts moments dont je puis disposer, je les consacre à des recherches relatives à l'ouvrage que je médite et qui s'étend dans mon esprit. J'étudie le Moyen âge si peu connu et si digne de l'être ; j'étudie la législation primitive de l'Orient, et j'y découvre, à chaque minute, des trésors de vérité qui me confondent d'étonnement; et cela dans des ordres très-divers. Je vois combien les idées de notre temps sont rétrécies en religion, en philosophie, en droit social, comparées aux idées antiques. On en est venu à un tel degré d'ignorance et d'aveuglement que l'on ne comprend même pas ce qu'on lit. Plaise à Dieu que je ne reste pas trop au-dessous de l'immense sujet que j'aurai à traiter!

J'espère que cette lettre vous trouvera plus avancés dans vos arrangements, et, au moins en grande partie, hors des tracas qui vous ont jusqu'ici rendu si pénible le séjour de Turin.

Il faut, pour moi, que je renonce à revoir la Bretagne cette année. Plusieurs raisons que je ne puis vous expliquer ici, me fixeront cet hiver à Paris, malgré toutes mes répugnances. C'est une complication de nécessités et de devoirs. Priez pour moi, priez pour la France, priez pour l'Église. Nous entrons dans des jours mauvais : mais les jours sont de la terre ; dans le ciel il n'y a que l'éternité.

136. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Paris....., 1826. Jeudi, 7 heures.

. . . . [2]

1. La comtesse Riccini.
2. Simple billet.

137. — L'ABBÉ GERBET A M. DE SENFFT.

Paris, 19 août 1826.

Monsieur le comte,

Je vous écris au nom de M. l'abbé Féli [1], à qui l'état de sa santé ne permet pas en ce moment de le faire. Mais avant d'entrer dans le détail des choses qu'il me charge de vous dire, je m'empresse de dissiper l'inquiétude que le début de ma lettre a dû vous donner. L'indisposition que M. Féli a éprouvée cette semaine est heureusement terminée. Seulement, il lui en reste une faiblesse qui passera bientôt elle-même, mais qui doit lui faire éviter la plus petite fatigue. Si son cœur était lui tout entier, vous écrire ne pourrait jamais être une fatigue pour lui : ses nerfs, aujourd'hui, en ont ordonné autrement. L'indisposition qu'il vient d'avoir ressemble à celle qu'il a ressentie cet hiver, et tient uniquement à ses affections nerveuses.

Il a reçu vos lettres, celles de Mme la comtesse de Senfft et de Mme la comtesse Louise, en particulier celle du 12 août, laquelle en contenait une autre qui a été ouverte.

Il va probablement faire un voyage d'un mois dans les Pyrénées avec l'abbé de Salinis [2], qui partira prochainement pour ce pays-là. Il est aussi très-possible que M. Cauchy fasse avec eux le même voyage pour sa santé. Je crois que M. Féli s'en trouvera bien, et, dans cette pensée, je supporterai plus aisément son absence.

Il vous prie de faire ses remerciements à Mme la comtesse de Riccini. L'état de la santé de M. Féli et son prochain voyage expliqueront à cette dame le retard de la réponse qu'il se propose de lui faire. Les brochures qui vous sont

1. Abréviation du nom de baptême qu'un ironique hasard avait donné à Lamennais.

2. L'abbé de Salinis était, à cette époque, avec l'abbé Martin de Noirlieu et l'abbé Fayet, un des trois missionnaires chargés de diriger la Société des Bonnes Études, qui recrutait des néophytes parmi les jeunes gens de province destinés à l'étude du droit et de la médecine. Voir ce que dit Vaulabelle (*Hist. des deux Restaurations*, 3e éd., tom. VII, p. 250-51) de leurs réunions hebdomadaires dans la crypte de Sainte-Geneviève. Deux des ecclésiastiques que nous venons de nommer sont successivement arrivés à l'épiscopat. Le troisième est chanoine de Saint-Denis.

envoyées de Paris vous auront fait connaître la marche des controverses actuelles. M. Féli a plus de courage que jamais, et il est persuadé que la vérité ne manquera pas de défenseurs.

Chargé d'être aujourd'hui l'interprète de M. Féli auprès de vous, monsieur le comte, et de Mmes les comtesses de Senfft, je profite de cette occasion pour joindre à l'expression de ses sentiments mes hommages respectueux. Je désirais depuis longtemps cette heureuse occasion, et je l'en apprécie davantage.

138. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Paris, .. août 1826. Lundi.

. . . . [1]

139. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Paris, 23 août 1826.

Vous avez reçu une lettre de l'abbé G. qui vous aura sûrement un peu inquiétée; j'étais cependant hors de tout danger lorsqu'il vous a écrit; mais j'ai été réellement fort mal. Je partirai samedi, 26 août, avec l'abbé de Salinis, pour les Pyrénées. Nous serons de retour à la fin de septembre, époque où ma présence ici sera absolument nécessaire. Ma maladie est maintenant parfaitement connue; c'est une irritation du cœur qui produit des étouffements, des évanouissements, et qui serait mortelle à un certain degré. De remède, il n'y en a d'autre qu'un repos d'âme que je n'aurai jamais. Du reste, le bon Dieu me fait la grâce d'être préparé à tout ce qu'il voudra.

Votre lettre du 17 août m'est arrivée hier; j'avais reçu, quelques jours auparavant, celle de la comtesse Louise; mais elle avait été ouverte; la poste n'est nullement sûre. Si vous lisez la *Quotidienne*, vous y aurez vu de singulières choses. Il n'y a pas de moyens qu'on n'emploie, à défaut de raisons, pour tromper et pour égarer, et l'on dédaigne trop

1. Simple billet; annonce le voyage des Pyrénées, ordonné par les médecins.

peut-être ces attaques indirectes, qui ne laissent pas de produire leur effet sur les faibles et les imbéciles. Il est temps qu'on s'occupe de fixer les esprits. Il serait dangereux de les laisser trop longtemps dans l'incertitude.

Je vous félicite des moments que vous avez passés avec l'archevêque, et je le félicite encore plus de ceux qu'il a passés avec vous. Pour moi, j'ignore complétement l'époque où le même bonheur me sera donné. Je suis entre les mains de la Providence, qui me crée chaque jour de nouveaux devoirs. Vous n'en connaissez qu'une partie. Il faudrait se voir pour parler des autres. Priez pour moi, priez pour que le peu de temps qui me reste, peut-être, à passer sur cette terre ne soit pas tout à fait stérile. C'est, il me semble, mon seul désir. Mille et mille tendresses à mon cher comte, à la comtesse Louise. Je ne puis encore vous écrire longuement; mais j'ai voulu que vous eussiez de mon écriture avant mon départ.

L'archevêque de Paris[1] a dû assister à la translation des reliques de saint François de Sales; de là il doit, dit-on, se rendre en Suisse pour l'anniversaire de la liberté, j'entends de la liberté de la Suisse. On lui en saura sûrement gré dans les Treize cantons, et ailleurs.

Veuillez être mon interprète près de Mme Ric[2]; parlez-lui de ma reconnaissance, de mes tendres et respectueux sentiments, et du regret que j'éprouve de ne pouvoir encore les lui exprimer moi-même.

Adieu, adieu ; je vais parcourir des lieux que vous avez vus, et, si la pensée, le souvenir des personnes chères a quelque réalité, vous y voyagerez de nouveau.

140-141. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Bordeaux et Tarbes, 29 août et 10 septembre 1826.

. . . . [3]

1. M. de Quelen.
2. Mme Riccini.
3. Détails du voyage à Saint-Sauveur.

142. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Saint-Sauveur, le 28 septembre 1826.

Je me proposais toujours de vous écrire depuis mon arrivée ici, et voici le premier jour où cela m'est possible. Vous avez dû cependant recevoir de mes nouvelles par M. Vuarin[1], à qui l'abbé de Salinis a écrit deux mots. Mon voyage a été une espèce d'agonie continuelle. A quelques lieues de Montauban, près de Moissac, on fut obligé de me descendre de voiture, et de m'étendre sur un lit dans une ferme. Puis, de séjour en séjour et de crise en crise, je suis enfin arrivé ici, où, à la suite de treize bains, j'ai éprouvé un mieux sensible, qui n'est pourtant pas encore, à beaucoup près, un rétablissement complet. Nous repartons demain pour Bordeaux, où nous nous rendrons à petites journées, et en nous arrêtant deux ou trois fois. J'espère être à Paris du 10 au 15 octobre. Le médecin, homme de mérite et point charlatan, insiste pour je revienne ici l'année prochaine, et que j'y passe au moins deux mois, juillet et août. Je prendrai mon parti d'après l'état de ma santé à cette époque. En attendant, je vais me retrouver avec l'abbé Gerb. et l'abbé Rohrbacher. Nous avons loué un appartement rue d'Enfer, en face de la grille du Luxembourg, nº 19. C'est là que je vous prie désormais de m'adresser vos lettres. Je voudrais bien causer avec vous plus longuement; mon cœur, mon esprit, en ont besoin, et cependant il faut s'arrêter. Quoique j'écrive debout, c'est un exercice que je ne puis soutenir que bien peu de minutes. Je crois que mes pauvres forces reviendront progressivement, et je ne le désire que pour les consacrer à Dieu et à son Église. Mille amitiés les plus tendres à la comtesse Louise. J'embrasse mon cher comte, de tout, de tout mon cœur. Que

1. Curé de Genève.

vous dirai-je encore? Ne savez-vous pas ce que je vous suis, et ce que vous êtes pour moi?

143. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Saint-Sauveur, le 28 septembre 1826.

. . . .[1]

144. — M. L'ABBÉ GERBET A M. DE SENFFT.

Paris, le 7 octobre 1826.

MONSIEUR LE COMTE,

Je viens de recevoir, par une lettre de l'abbé de Salinis, des nouvelles de M. Féli, qui suivent de près celles que j'ai eu l'honneur de vous transmettre mercredi dernier et les confirment. Notre cher voyageur se trouve toujours beaucoup mieux.

Ils étaient sur le point de quitter Saint-Sauveur, pour aller passer quelques jours à Louvie, maison de campagne d'un oncle de l'abbé de Salinis, dans une situation charmante, à l'entrée de la vallée d'Ossau. De là, ils iront à Morlaas, y séjourneront deux ou trois jours, puis s'achemineront vers Paris, mais non pas tout d'un trait, afin d'éviter la fatigue. Ils arriveront ici vers le 15 de ce mois. M. Féli trouvera son appartement tout prêt. Je m'installe aujourd'hui dans notre nouveau logement. La chambre de M. Féli, qui n'est pas sur le devant de la maison, et a vue sur un jardin, n'entend pas le bruit de cette rue d'Enfer. L'abbé Rohrbacher se réunit à nous.

Quelque bien que le voyage des Pyrénées ait pu faire à

1. Cette lettre, particulièrement précieuse pour l'Éditeur, renferme le touchant témoignage de la bienveillance que Lamennais lui accorda dès les premiers temps de leurs relations. Lamennais, s'intéressant assez à un enfant de treize ans pour offrir de diriger son éducation et de le prendre, au besoin, dans sa maison, le faisait à jamais son débiteur. C'est cette dette, et celle d'une longue amitié fidèlement conservée à cet enfant devenu homme, que l'Éditeur s'efforce d'acquitter aujourd'hui.

M. Féli, je crains encore pour lui, cet hiver, le séjour de Paris. Son projet est cependant d'y rester, pour travailler à l'ouvrage qu'il a annoncé. Mais si son médecin, le docteur Alain, qui a sa confiance, n'approuve pas ce projet, je rappellerai les droits de Turin, ou plutôt je n'aurai pas besoin de les rappeler, car ils sont toujours présents à sa pensée; mais enfin je ferai de mon mieux à cet égard. Nous nous consolerions un peu de son absence, en pensant qu'il serait si bien!

M. Waille, qui, vers la fin du mois d'août, a envoyé à Turin, à l'adresse de M. Croletti, inspecteur de l'administration centrale principale des gazettes, deux lettres de M. Féli, l'une pour Mme la comtesse de Riccini, l'autre pour le P. Ventura, désirerait savoir si elles sont parvenues à M. Croletti, pour en donner avis à M. Féli, à son arrivée.

L'abbé Rohrbacher me charge, monsieur le comte, de vous présenter ses respects, ainsi qu'à Mmes les comtesses de Senfft. J'y joins ceux du troisième ermite.

145. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Paris, le 21 octobre 1826.

Combien je suis touché des témoignages si tendres de bonté que je reçois de vous! J'ai trouvé ici en arrivant votre lettre du 14, celle de la comtesse Louise du 10, et l'on me remit hier en main propre, et très-intacte, celle de mon cher comte, aussi du 14. Oh! si vous saviez combien j'aspire au moment où je vous reverrai tous! ce sera une des plus douces joies de ma vie. Sur *le reste*, je ne puis que me résigner à la volonté de la Providence. Elle a ses desseins, que j'adore sans les comprendre : mon unique désir est de vivre et de mourir en défendant la grande cause de l'Église et de la société.

Quelque pénible qu'ait été mon voyage, il m'a du moins appris qu'aucun organe essentiel n'est attaqué, et que ma maladie est purement nerveuse. Elle n'offrirait de danger

réel que dans le cas où les graves accidents que j'ai éprouvés, se renouvelant, détermineraient dans l'économie des lésions et un désordre qui n'existent pas encore. Ainsi soyez sans inquiétude. Ce qui m'a fait beaucoup souffrir, c'était l'impuissance de supporter le mouvement de la voiture, ce qui m'a obligé de prendre à mon retour une chaise de poste à Bordeaux, afin de pouvoir m'arrêter à volonté. Cette raison, et quelques autres encore plus fortes que je vous expliquerai de vive voix, m'empêchent de me rendre aussitôt que je le voudrais à votre aimable invitation. Croyez qu'il ne dépend pas de moi de suivre en cela le mouvement de mon cœur, et que je suis retenu quelque temps encore par d'importants devoirs. Une heure de conversation éclairera tout. Jusque-là, croyez-moi, je vous prie, et surtout ne doutez pas de mon désir d'être près de vous.

On dit ici que le nouveau Nonce arrive à la fin de novembre. Il aura une grande et difficile mission; mais personne n'est en état de la remplir mieux que lui, et Dieu bénira sans doute ses vertus et ses intentions excellentes.

Les scènes de Rouen viennent de se renouveler à la mission de Brest[1]. Plusieurs personnes ont été grièvement blessées. Nous attendons l'issue de cette nouvelle tentative en faveur de la *liberté des cultes*. Du reste, rien de changé dans notre état. La société sommeille en attendant une crise; mais ce sommeil fiévreux est agité par des rêves pénibles.

Adieu, adieu, je ne puis encore écrire que peu de temps. L'abbé G. vous prie d'agréer ses respectueux hommages. Je suis à vous du fond de mon cœur.

1. Ces troubles commencèrent, le 15 octobre, à l'occasion d'une représentation de *Tartufe*, réclamée par le public, et différée par l'autorité, à cause de la présence d'une compagnie de missionnaires, dirigée par l'abbé Guyon. A la suite de violentes rixes, le théâtre fut fermé. La lutte alors menaça de s'engager dans les églises mêmes où prêchaient les missionnaires. « Vainement, dit Vaulabelle, les habitants les plus notables sollicitèrent l'abbé Guyon de quitter la ville. Fort de l'appui des autorités de tous les ordres, il déclare qu'il ne sortira de Brest qu'après avoir achevé la mission. Elle se termine enfin, et, le 24 octobre, les missionnaires s'éloignent sous la protection d'une forte escorte de dragons. » — *Hist. des Deux Restaurations*, 3e éd., tome VII, p. 256-57.

146. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, 25 octobre 1826.

J'ai répondu sur-le-champ par la poste, mon excellent et bien cher ami, à votre lettre du 14, et je profite d'une occasion qu'on dit sûre pour vous écrire quelques mots fort à la hâte, car on me presse extrêmement.

Je n'ai rien su que par vous touchant la chose dont il était question dans votre dernière lettre[1]. Personne non plus n'en est instruit ici, à ce que je crois. Je vous avoue qu'elle me paraît, quoi qu'en puisse penser votre amitié, bien peu vraisemblable en elle-même. Si néanmoins cela était entré dans les desseins de Dieu, il m'importerait fort de le savoir avec quelque certitude, par mille et mille raisons que je ne puis déduire ici. Veuillez donc me mander, d'une manière générale, le degré de croyance que vous y attachez vous-même, d'après la nature et la source des informations que vous avez reçues.

Je ne sais si vous avez lu les dernières brochures de Clausel, le conseiller. C'est le dernier degré de la fureur, à ce qu'on m'a dit, car pour moi je n'ai pas eu le temps d'y jeter les yeux. Les injures de ces gens-là ne nuisent qu'à eux-mêmes; tout le monde sent qu'ils outragent parce qu'ils ne peuvent répondre. Mais le pouvoir qu'ils ont en main, la crainte qu'ils inspirent, l'argent et les places qu'ils distribuent, leur donnent une influence d'autant plus dangereuse qu'elle n'a presque aucun contre-poids. Les persécutions particulières se multiplient tous les jours, en même temps qu'on cherche à corrompre, par des mesures générales, l'enseignement des collèges et des séminaires. La rage est poussée

1. Nous supposons qu'il s'agit de la promotion projetée de Lamennais au cardinalat. Ceci, pourtant, n'est qu'une induction, tirée des termes mêmes de la lettre qui passe sous nos yeux. Nous la soumettons au lecteur, sans prétendre lui faire partager nos idées à cet égard.

à un tel point dans le ministère des affaires ecclésiastiques, que toute œuvre pieuse y fait ombrage, qu'on intrigue même déjà contre la Société catholique des Bons-Livres, et qu'on fait tout au monde pour la détruire comme ultramontaine. L'évêque d'Hermopolis, sous des dehors froids, se prête avec ardeur au mal qu'on lui conseille, et prend avec les évêques qui ne secondent pas ses vues un ton d'autorité violente qu'à peine se permettrait un Patriarche institué. Il commence aussi à attaquer directement les J....... : il vient de porter un coup funeste à leur collége de Dôle, en leur défendant d'y recevoir des externes : ils en avaient 250.

D'un autre côté, vous avez vu ce qui s'est passé à la mission de Brest; on craint également pour celle de Lyon. Le gouvernement souffre tout; l'esprit de l'armée se détériore chaque jour, et M. de V.[1] vient de donner un nouveau et grand triomphe à la Révolution en reconnaissant les républiques de l'Amérique espagnole. C'est le résultat du voyage de M. Canning à Paris. Il n'est que trop aisé de voir quel avenir sortira d'un pareil présent. Adieu, cher et très-cher ami. Mille tendresses respectueuses à Mme de Senfft et à la comtesse Louise. Oh! qu'il me tarde de vous revoir tous!

147. — AU MÊME.

Paris, 5 novembre 1826.

J'ai reçu avant-hier les lettres que vous avez remises à Mah.[2], et hier celle de Mme de Senfft, du 30 octobre. Vous dire quel plaisir elles m'ont fait, c'est impossible; mais j'espère que vous le sentez. C'est comme le son lointain de vos voix. Il me réjouit, parce que c'est quelque chose de vous, et il m'afflige, parce que ce n'est pas vous entièrement. Ah! quand reviendront ces heures de douce causerie et d'aimable épanchement où nos cœurs s'ouvraient sans gêne et sans ré-

1. M. de Villèle.
2. M. O'Mahony, qui revenait d'Italie.

serve ! Qu'il y a loin de l'écriture à la parole vivante ! Et encore cette écriture est-elle craintive, embarrassée. Agrippine, *invisible* et *présente,* est toujours là derrière le rideau[1]. Je ne saurais trop vous répéter que j'ai un désir extrême de vous revoir. Soyez sûrs, bien sûrs que j'aspire trop à ce moment pour le laisser échapper, pour ne pas le saisir aussitôt qu'il se présentera. Mais je ne puis encore, quoique mieux, supporter la voiture ; et puis des devoirs, des devoirs importants exigent ma présence ici. Ce n'est rien d'agréable qui m'y retient ; chaque quart d'heure est une souffrance ; elles m'arrivent de tous côtés. J'en bénis Dieu, car quelle raison de rester en ce monde si l'on n'y souffrait pas? *Oportuit Christum pati :* — voilà notre leçon et notre modèle. Hélas ! vous le savez autant que personne, et c'est aussi une de mes croix de penser combien les vôtres sont quelquefois pesantes.

Je n'ai pu encore causer que peu d'instants avec M.[2]. Il revient engraissé et ravi de son voyage ; je le crois bien, il vous a vus. Pendant qu'il courait le pays, la France courait aussi, mais dans un autre chemin. Elle s'enfonce, elle, de plus en plus dans la voie des révolutions. Comme vous en savez là-dessus autant que moi, je vous ferai grâce des détails. On dit qu'il sera grandement question à la Chambre des pairs des sujets traités par M. de Montlosier[3]. Viendra ensuite une loi sur la presse, qui ne passera pas sans de vives contestations, quelle qu'elle soit. On s'occupe aussi d'organiser au conseil d'État un comité ecclésiastique du contentieux. On

1. Il y a ici, ce nous semble, un *lapsus* de mémoire. C'est Néron qui assiste, invisible et présent, à l'entretien de Junie et de Britannicus. Au surplus, l'allusion est claire ; il s'agit de la police et du Cabinet noir.

2. M. O'Mahony.

3. Dans son fameux *Mémoire à consulter sur un système religieux et politique tendant à renverser la Religion, la Société et le Trône.* Cette virulente dénonciation des menées congreganistes avait sa garantie dans l'honnêteté incontestée de l'auteur et dans son passé politique. Ancien membre de la droite dans l'Assemblée constituante, ancien émigré, auteur de livres empreints du royalisme le plus exalté, le comte de Montlosier ne pouvait être récusé comme *suspect.* On essaya de le faire passer pour fou ; mais cette tactique eut beaucoup moins de succès que son livre.

assure que l'abbé Fayet, l'abbé Affre, neveu de M. Boyer et de M. Frayssinous, et l'abbé de Bully, ancien grand vicaire de M. Beaulieu, sont nommés maîtres des requêtes. On ajoute que M. Affre doit sa nomination à un beau livre sur les Libertés gallicanes, qu'il a composé par ordre de l'évêque d'Hermopolis, et qui paraîtra bientôt. L'administration ecclésiastique est très-active dans ce sens. Les détails seraient trop longs, et il y en a qui vous étonneraient. Supposez tout, et vous approcherez du vrai. D'un autre côté, les journaux continuent journellement d'échauffer les esprits, de remuer les passions et de préparer des violences qui désormais ne sauraient tarder longtemps à éclater. On veut 1688, et on l'aura; mais de 88 à 93 la distance est courte, et on y arrivera aussi. Dieu par-dessus tout! Il l'a dit : *Non prævalebunt*. On rit de tant d'extravagance, et l'on pleure de tant de crimes.

Notre bon évêque de Rennes est tombé malade de fatigue, au moment même où le Jubilé allait ouvrir. Il va mieux, mais de longtemps il ne pourra s'occuper d'affaires : c'est un surcroît de travail pour mon pauvre frère.

Quant à l'évêque de Saint-Brieuc, sa maladie est d'une autre nature; il lui est venu à l'esprit de donner, dans son école ecclésiastique de Plouguernevel, un *jubilé* à sa manière. Qu'il écrive une comédie, cela se conçoit; sur le mot, on imaginera qu'il compose ses Mémoires; mais qu'il la joue, c'est un peu plus fort. Il en a pourtant donné le plaisir aux habitants de Plouguernevel, pour qui ce spectacle était très-nouveau de toutes façons. Malheureusement pour Sa Grandeur, elle avait confié à l'un de ses valets de chambre un rôle dont l'infortuné n'a jamais pu sortir; ce qui, du reste, n'a fait qu'ajouter à l'*hilarité* publique, comme on dit constitutionnellement. Je voudrais qu'on fît imprimer cette œuvre comique à la suite de celle du 13 avril [1], ou avant, si on l'aimait mieux.

Mille et mille tendresses.

1. Date de la Déclaration demandée aux évêques, et qu'avait sans doute signée le malheureux prélat dont il est ici question.

148. — AU MÊME.

Paris, 15 novembre 1826.

Vos lettres à tous, si bonnes, si aimables, si tendres, font ma seule joie, et, après Dieu, ma seule consolation. Ce qui se passe à R.[1] achève de me prouver que là aussi les deux partis sont maintenant en présence. Tant mieux, le dénouement en sera moins éloigné.

Le Pape est instruit; il a une grande âme; l'Esprit-Saint ne l'abandonnera pas. Il fera ce que la Providence lui inspirera pour l'accomplissement de ses desseins sur la société et sur l'Église. Croyons, et ne nous laissons point ébranler. Je suis prodigieusement faible par nature, mais le bon Dieu me donne le courage dont nous avons besoin en ces tristes circonstances, et j'ai la confiance qu'il me le conservera.

Le mal fait ici des progrès rapides. Vous avez vu la destitution de Laurentie, comme prévenu d'ultramontanisme. Le même genre de persécution s'exerce plus obscurément dans les provinces. L'archevêque de Reims se distingue surtout dans cette guerre contre le Saint-Siége et ses fidèles sujets. Les Fr.[2], les Cl.[3], et ce qui les entoure, sont pleins d'une rage qu'on ne saurait peindre. Rien désormais ne les arrêtera. Tout le reste, ministère, Chambre, magistrature, journaux, pousse de son mieux au schisme; l'Église nationale est dans toutes les têtes, sans excepter celles du faubourg Saint-Germain. La force de résistance est uniquement dans les provinces; dans le clergé, excellent en masse; dans le peuple, attaché profondément à la foi catholique, à l'Église et à son chef. Si quelques esprits hésitent encore sur des questions importantes, c'est qu'on a l'art de leur faire croire que le Pape approuve le gallicanisme actuel et blâme ceux qui le combattent. On les détache du Pape par l'autorité du Pape.

1. A Rome.
2. Frayssinous.
3. Clausel.

Vous recevrez encore bientôt quelques nouveaux écrits, ainsi que l'ouvrage de l'abbé Gerbet[1], dont le *Mémorial* a donné précédemment un chapitre. Cet ouvrage théologico-philosophique est excellent et fera beaucoup de bien.

On fait signer, dans le ressort de toutes les cours royales, des pétitions contre les Jésuites. M. de Villèle a retiré ses neveux de Saint-Acheul. Nous verrons un beau bruit incessamment.

Je ne puis que vous redire combien je désirerais être près de vous. Ce n'est, croyez-moi, rien d'agréable qui me retient ici. Ma vie est une vie de souffrance, d'inquiétude et de travail. Le motif principal et presque unique qui me décide à rester ne saurait être écrit; mais croyez qu'il est ou peut être d'une extrême importance.

149-150. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Paris, ... 1826.

. . . . [2]

151. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, 21 novembre 1826.

Comme je présume que vous ne recevez pas le *Journal du Commerce*, je vous envoie l'article *Paris* du numéro de ce jour. Vous serez, je crois, bien aise de le lire; il m'a paru extrêmement curieux. Je me persuade difficilement qu'on sache bien ce qui se passe ici: l'ensemble en est très-compliqué, et il faut être, en quelque sorte, au milieu du mouvement pour le bien juger, pour connaître et sa force et sa direction, et le progrès vers le point où l'on doit arriver dé-

1. Quelques recherches bibliographiques, un peu sommaires à la vérité, ne nous ont fait découvrir qu'un seul ouvrage de l'abbé Ph. Gerbet; il est intitulé : *Considerations sur le dogme générateur de la piété catholique*, in-8° de 19 feuilles, publié chez Belin-Mandar et Devaux.

2. Billets; dates incertaines.

finitivement, A propos de l'*Evangile Touquet, le Globe* nous dit aujourd'hui des choses fort remarquables[1].

On assure que la bulle du Pape sur la petite Église[2], est ar-

1. Voici l'article du *Globe*, du moins ce qu'en transmet Lamennais :

« On veut en vain se le dissimuler, la révolution française et après elle la Charte, *qui n'en est souvent que la traduction légale*, ont complétement changé le principe fondamental de la société. Jusque-là toute croyance était réglée par le sacerdoce; c'est lui qui faisait la vérité ou l'erreur; la loi morale même venait de lui, et il l'imposait, telle qu'il la concevait, à la loi politique. En vain les dissidents de tous les âges avaient tenté l'affranchissement; il a fallu la philosophie du XVIII[e] siècle, ses longs et patients combats, et enfin la terrible ruine qui les a suivis. La vérité, telle que le catholicisme, telle même que le jansénisme l'avait proclamée, a cessé d'être la vérité universelle. Travaillées de tous les doutes, en présence de mille religions diverses, de mille systèmes contradictoires, cherchant sans tutelle et sans prêtre la solution *du grand problème de Dieu*, de la nature et de l'homme, *les intelligences se sont proclamées souveraines chacune de leur côté*. Qu'il y ait heur ou malheur à cette émancipation audacieuse, qu'il y ait faiblesse ou force dans cette *anarchie des esprits*, il n'importe; *elle est aujourd'hui notre premier désir, notre premier bien*, notre vie ; et voilà pourquoi la loi, cette expression variable de la nécessité, a constaté et consacré l'anarchie. Par elle, toute *opinion*, ce qui est bien plus général qu'un *culte*, toute opinion a été déclarée libre et autorisée à se proclamer. *Ainsi sont tombés sous la juridiction de chacun toutes les révélations, tous les sacerdoces, tous les livres saints.* Si l'État a reconnu des mystères, des livres et un culte, c'est pour ainsi dire un choix privé qu'il a fait; il a parlé pour une collection d'hommes qui aimaient et révéraient ce culte, ces livres, ces mystères; mais il ne leur a point donné le caractère de la vérité légale et obligatoire, il ne les a point soustraits à la discussion. Sous notre législation, l'Évangile, comme la loi de Moïse, comme les Védas, comme le Coran, est le domaine de tous. Divine ou humaine, cette pensée, dès là qu'elle est écrite ou prêchée, est mon bien; j'en prends ce que je veux, j'en retranche ce que je veux, seulement avec respect et sans dérision, parce qu'il y a à côté de moi des citoyens, mes frères, qu'il m'est défendu de blesser, comme il leur est défendu de m'outrager. De tout cela il n'y a que deux juges suprêmes : Dieu, qui me récompensera ou me punira dans l'avenir; l'opinion publique, qui me blâme ou m'approuve dans le présent. »

2. La petite Église, dont les ministres étaient aussi appelés *anticoncordataires*, — on les désignait encore sous le nom de *Louisets*, — se composait d'ecclésiastiques qui n'avaient jamais prêté aucun serment à l'autorité séculière, se déclaraient absolument indépendants, et ne reconnaissaient aucune des lois qui ont abrogé ou réduit les anciens priviléges du clergé. Quelques-uns d'entre eux et de leurs adeptes avaient subi des condamnations, et l'un des principaux apôtres de ce culte, nommé Fleuriel, remarquable par l'étrangeté de ses discours et de ses actes, fut enfermé comme fou dans une maison de santé.

rêtée au conseil d'État; on y trouve des choses qui ne s'accordent pas avec les maximes gallicanes. Ainsi voilà la France soustraite administrativement à l'autorité du Saint-Siége, en matière purement spirituelle. Nous ne serons instruits qu'avec permission du conseil d'État et nous ne croirons que ce qu'il leur plaira. Ils jugent en dernier ressort les jugements du Pape et fixent la doctrine. Je supprime toute réflexion.

Il me tarde bien que votre position soit fixée selon vos désirs; il n'y aurait pas de comparaison, et tout vous appelle *là*[1]. Dites-moi, au moins, ce que vous présumez sur la probabilité de la chose, et sur l'époque.

Voudriez-vous bien vous charger de mon compliment au comte de M. sur la naissance de son fils? Personne ne partage plus sincèrement que moi sa joie. Ma santé est mauvaise, je souffre beaucoup, et le moment approche cependant où un peu de force sera nécessaire. *Deus providebit*. Mille tendresses.

152 A 156. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Paris, octobre et novembre 1826.

. . . . [2]

157. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Paris, 26 novembre 1826.

J'ai reçu exactement les lettres dont vous me recommandez de vous annoncer la réception, et je vous remercie beaucoup des détails qu'elles contiennent. On avait imprimé dans le *Mémorial* de novembre la pièce que M. de S. m'a envoyée, et l'on y avait joint un petit avertissement selon ses vues. D'après sa seconde lettre, arrivée heureusement à temps, on a supprimé le tout. Quoique j'en conçoive très-bien les motifs, je n'approuve point l'espèce d'impatience dont vous me citez des exemples fâcheux. On peut sans doute avoir un avis, mais le jugement appartient à d'autres, sans quoi point

1. A Rome.
2. Billets d'affaires. Un seul a le 23 novembre pour date certaine.

de gouvernement. D'ailleurs tout va si vite que le dénouement ne saurait désormais être éloigné. Il paraît certain qu'il a été tenu dernièrement un conseil privé dans lequel M. de Corbière a attaqué violemment les missions, « qui portent, a-t-il dit, le trouble et le désordre dans toute la France, et qu'il faut soutenir avec des soldats, humiliés d'être en quelque sorte les auxiliaires des prêtres. » M. de Clermont-Tonnerre a dû parler dans le sens opposé [1]. Il n'en a pas moins été rédigé une ordonnance qui défend toutes autres missions que les missions diocésaines, et encore faut-il qu'elles soient préalablement demandées par les autorités civiles. On assure que cette ordonnance, signée du roi, est en dépôt dans le portefeuille d'un ministre, et qu'on attend, pour la publier, le moment qui sera jugé le plus opportun.

D'un autre côté, le ministère des affaires ecclésiastiques et l'Université agissent de leur mieux dans le même sens. Le diocèse de Nevers est au nombre de ceux qui souffrent le plus, faute de prêtres. L'évêque a demandé la permission d'ériger une seconde école ecclésiastique, indispensable pour en former proportionnellement aux besoins; mais, par malheur, il avait refusé de mettre son nom au bas de l'acte du 13 avril [2]. En conséquence, refus de M. d'Hermopolis d'acquiescer à sa demande, et, parce qu'il s'avise d'avoir en religion la même doctrine que le Pape, il faudra que le pauvre peuple se passe d'instruction, de sacrements et de tous moyens de salut. Voilà le zèle des gallicans! il est exemplaire, comme vous voyez. Les journaux vous auront appris le scandale que vient

1. La trace de ces dissentiments, que la question religieuse faisait éclater au sein du parti royaliste, n'est nulle part plus évidente que dans l'attaque portée à la tribune par M. Agier contre l'Association pour la Propagation de la Foi (15 mai 1826). Il y est dit, entre autres choses : « Par son esprit inquisitorial, elle éloigne de la Religion et *aliène les cœurs au roi*... Elle ne craint pas d'attaquer les dévouements les plus absolus, de nier, de chercher à flétrir les services les plus incontestables... Et, le pire de tous les malheurs, *c'est elle, elle seule, qui a divisé les royalistes !...* » M. Agier était magistrat, et un des membres les plus ardents du côté droit.

2. L'acte d'adhésion aux doctrines gallicanes, sollicité, nous l'avons dit plus haut, de l'épiscopat français, et qui avait reçu la publicité officielle du *Moniteur*.

de donner un vicaire de N.-D., qui avait été missionnaire pendant quelque temps. Cet homme, repris, et même, dit-on, suspendu par l'archevêque, à cause des désordres de sa conduite, vient de déclarer qu'il se faisait protestant ; mais le malheureux proteste contre les mœurs plus encore que contre la foi, ce qui n'empêche pas les journaux impies, et *le Courrier* particulièrement, de triompher de son apostasie.

Je me borne à vous raconter quelques faits; mais que de choses j'aurais à vous dire sur notre position sociale considérée dans son ensemble! Un jour viendra, j'espère, où nous pourrons en causer à loisir. Ma santé est toujours bien faible; je souffre constamment. Mes affaires me tracassent et ne finissent point. Pour me consoler, je reçois de temps en temps des volumes d'outrages de la part des personnes qui, pour prix de la confiance aveugle que j'ai eue en elles, m'ont trompé et ruiné. Voilà où j'en suis. Les moments que me laissent les affaires, les souffrances et les fâcheux, je les emploie à rassembler les matériaux de l'ouvrage que j'ai annoncé. Vous avez reçu celui de l'abbé Gerbet, et vous en aurez été contents. Il doit produire une vive impression sur l'esprit des vrais catholiques. Mandez-moi le jugement qu'on en portera là où vous êtes. Malgré les moyens de violence qu'on emploie contre elle, la vérité gagne tous les jours, et plus vite que je ne l'espérais. Voilà un mot pour le P. V.[1] que je vous prie d'avoir la bonté de lui faire parvenir. Mille hommages et mille tendresses.

158. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, 4 décembre 1826.

Votre dernière lettre est du 26 novembre. J'ai reçu exactement les autres, et je crois vous l'avoir déjà mandé. Armez-vous de courage contre les peines; vous en aurez jusqu'au bout; vivre, c'est souffrir, et toute notre paix en cette misérable vie, dit l'*Imitation*, consiste bien plus à supporter

1. Le père Ventura.

humblement les tribulations qu'à n'en point sentir. J'aurais grand besoin pourtant de vous savoir tous heureux; ce serait une douce consolation à mes propres chagrins. Les gens qui m'ont trompé sont plus que jamais déchaînés contre moi. Jamais je n'eusse imaginé qu'il pût exister de pareils hommes. Cela brise l'âme et altère la santé. Mes spasmes m'ont repris avec les douleurs de cœur. J'espère, néanmoins, que cet état n'aura pas de suites fâcheuses.

Voici quelques faits qui vous donneront une idée de notre position. On avait menacé Mah.[1], s'il parlait de la destitution de Laurentie, de destituer de plus l'abbé de Salinis[2]. Rien de nouveau et d'étrange en cela; il y avait des *précédents;* mais, ce qui n'avait pas d'exemple, on a menacé son confesseur, vicaire de Saint-Louis à Versailles, de lui ôter aussi sa place s'il continuait de le confesser; et le voilà obligé de se choisir un confesseur à Paris, pour ne pas compromettre ceux de la ville qu'il habite. Par ce trait jugez du reste.

L'archevêque de Reims[3] déclare publiquement aux ordinations que quiconque professera les mêmes doctrines que le Pape sera exclu des Ordres, et que partout où il ira on s'y prendra de manière à ce qu'il meure de faim. Le même archevêque a recommandé très-expressément à son clergé de ne coopérer en rien à l'œuvre de la Propagation de la Foi, parce que « c'est procurer de l'argent aux ultramontains.» Il s'est prononcé également, et sous le même prétexte, contre la Société catholique des Bons Livres. Outre *la rabbia Gallicana*, on présume qu'il croit par là favoriser son entrée au ministère, dont il a été grandement question dans un certain monde. Je n'ai pas besoin de vous dire que de toutes les chimères c'est la plus absurde.

Les missionnaires s'attendent à être bientôt supprimés; il est certain qu'il a été résolu quelque chose contre eux dans le conseil. Les J....... viendront après.

1. M. O'Mahony, rédacteur du *Mémorial catholique*.

2. Sans doute comme professeur de théologie. M. de Salinis, aujourd'hui archevêque d'Auch, a rempli ces fonctions à la Faculté de Bordeaux.

3. Le cardinal de Latil, pair de France depuis l'année 1822.

La magistrature veut un protestantisme dont elle fera les dogmes et la discipline : des magistrats influents me l'ont avoué nettement. De concession en concession, le ministère, croyant sauver je ne sais quoi, en viendra à l'Église nationale, et déjà nous y touchons. Puis on renversera ce fantôme comme une fraction du *parti-prêtre;* puis l'anarchie la plus absolue, la liberté du *Globe* et de M. Guizot. J'aurais mille choses à vous dire là-dessus, mais je ne puis ni n'ose les écrire. Tout est clair aujourd'hui, mais les yeux sont fermés.

Vous aurez sans doute été contents de l'ouvrage de l'abbé Gerbet. J'en attends beaucoup de bien. La vérité, au reste, pénètre peu à peu dans les masses, et même à leur insu. Sous ce rapport, les progrès sont plus rapides que je ne l'espérais. C'est plus haut qu'est l'aveuglement. On nous prépare une sotte loi sur la presse ; on ne voit pas qu'il est impossible d'en faire une bonne. Celle dont on nous menace ne profitera à personne, pas même aux ministres, et elle sera funeste pour la Religion.

Mon frère me charge de vous offrir ses plus tendres respects. Le jubilé fait des merveilles à Rennes. L'abbé Le Tourneur prêche. Le pauvre évêque est toujours malade.

On dit que M. Busson est nommé confesseur de Mademoiselle. Je ne l'ai pas vu depuis votre départ. Je l'aime et l'estime beaucoup, mais nos idées s'accordent rarement.

Quant au précepteur[1], il est encore au-dessous de ce que je m'imaginais. Vous connaissez sa figure pointue; je disais l'autre jour que toutes ses idées avaient l'air de lui sortir par le bout du nez. Par suite d'une noire intrigue, l'abbé Martin garde sa place d'aumônier de l'École polytechnique, malgré une ordonnance signée qui lui donnait un successeur. Ainsi voilà une école entièrement abandonnée. Le Grand-Aumônier a fait des représentations au roi; il lui a parlé des progrès de l'impiété parmi ces jeunes gens, progrès tels que cette année il n'y a eu que vingt-cinq pâques. Le roi a répondu que

1. Il nous semble qu'il s'agit ici du fougueux évêque de Strasbourg Mgr Tharin, précepteur du duc de Bordeaux.

« c'était vrai, mais qu'on lui avait expliqué cela, et qu'il n'y avait pas de mal. »

Je désire que ma petite gazette vous intéresse. Voilà une lettre que je vous prie d'acheminer. Ah! combien je désire vous revoir!

159-160. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Paris, 8 et .. décembre 1826.

. . . . [1]

161. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, 14 décembre 1826.

Veuillez lire la lettre incluse et l'acheminer ensuite à sa destination. Vous devinerez aisément à qui elle s'adresse. *On* ne se représente en aucune manière notre position réelle; *on* manque totalement de cette espèce de tact qui fait juger des impressions que telle ou telle démarche, telle ou telle parole, doit faire sur les esprits; et pourtant c'est tout. L'épaississement est tel, à cet égard, que je suis tenté d'y voir quelque chose de surnaturel.

Il est certain que le roi a signé une ordonnance pour supprimer les colléges des Jésuites. Il est dit dans les considérants que « les maisons qu'ils occupent sont censées être de petits séminaires, et que néanmoins on y élève des enfants pour tous les états; qu'ils empiètent ainsi sur les droits de l'Université, qui suffit surabondamment à l'éducation ordinaire. » L'ordonnance aurait été publiée sans délai, n'eût été l'opposition du baron Capelle, qui a parlé très-fortement dans le sens contraire. Ce que je vous ai mandé au sujet des missions est également vrai. Au milieu de ces événements,

1. Lettres d'affaires. M. de Vitrolles s'était chargé de procurer à Lamennais les moyens de liquider la position pécuniaire de ce dernier. Il s'en occupait activement, et M. de la Bouillerie, intendant de la liste civile, avait entamé avec lui une négociation dans ce but. C'est à ceci qu'ont trait les lettres 159 et 160, précieuses à titre de documents biographiques.

on ne sait que dire ni que faire. Pas un mot qui puisse guider, pas même une insinuation. Jamais le monde ne vit rien de semblable. Heureusement cela ne saurait durer. Je continue d'être fort souffrant ; les spasmes reparaissent toutes les fois qu'à l'extrême fatigue habituelle se joint quelque inquiétude, quelque peine nouvelle un peu vive, et il s'en présente souvent.

Vous verrez, dans le *Mémorial* de ce mois, un document curieux sur la Belgique. Le gouvernement hollandais se joue du Saint-Siége, et il a l'extrême naïveté d'en avertir ses sujets catholiques. Quand est-ce donc que l'on comprendra qu'il est temps enfin de changer de marche? Il est vrai que, comme tout se tient, c'est un vaste ensemble à combiner. Que Dieu éclaire et fortifie ceux de qui l'avenir dépend !

Mon frère me charge de vous offrir ses plus tendres respects. Son évêque est toujours malade, et cela nous inquiète beaucoup. S'il venait à manquer, ce serait une perte irréparable.

Le Portugal occupe en ce moment les esprits[1]. Il paraît constant que les royalistes triompheraient sans aucun doute, si l'Angleterre ne mettait tout le poids de son épée du côté de la Révolution.

C'est uniquement ce qui rend encore la question indécise.

Adieu, adieu, priez pour nous. Je vous manderai tout ce qui se passera d'intéressant.

1. Le 15 novembre 1826, deux corps de réfugiés portugais (royalistes anti-constitutionnels), organisés en Espagne avec le concours indirect de Ferdinand VII, entrèrent en Portugal par les deux extrémités du royaume, la province de Tras-os-Montes et les Algarves. Ils s'emparèrent d'abord de quelques villes ouvertes et parurent avoir quelque chance de succès. Mais, la régente ayant imploré le secours de la Grande-Bretagne, Canning prit aussitôt les mesures les plus énergiques, et quinze à dix-huit régiments anglais, préparés à l'avance, s'embarquèrent immédiatement pour aller défendre en Portugal, non pas seulement le régime constitutionnel, mais l'influence acquise par l'Angleterre et les relations commerciales fort avantageuses que cette influence avait permis d'établir. Le contraste entre la guerre de Portugal faite par Canning, et la guerre d'Espagne décidée par M. de Villèle sous la pression du parti religieux, a été relevé, depuis lors, avec amertume, par plus d'un historien. — V. l'*Hist. des deux Restaurations,* t. VII, p. 262, 3e éd.

162. — AU MÊME.

Paris, 18 décembre 1826.

Je suis charmé, mon cher et respectable ami, du jugement que vous portez sur l'ouvrage de l'abbé G. J'en attends beaucoup de bien. Il me semble impossible qu'on n'ouvre pas enfin les yeux sur le danger d'une philosophie destructive de la foi, et dont on fait la base de l'enseignement catholique, quoiqu'elle soit la négation même de son principe fondamental. Je crois que, dans un autre temps, l'autorité se serait hâtée davantage de prendre connaissance d'une question si importante, et de retirer l'École des voies protestantes où elle s'est imprudemment engagée. Cela viendra ; mais auparavant que de maux auront été faits ! Ce n'est plus la pensée qui préside au gouvernement du monde ; on ne sait rien voir ni rien prévoir. Les événements agissent seuls, et la société est uniquement soumise à cette puissance aveugle et nécessaire qu'on appelle la force des choses : l'intelligence a abdiqué.

On s'échauffe ici de plus en plus sur la question du Portugal ; grande question, en effet, et qui aura de graves conséquences, de quelque manière qu'elle soit résolue. Notre ministère est divisé : quatre d'un côté, quatre de l'autre ; M. de Villèle, M. de Chabrol, M. de Corbière, M. de Doudeauville, soutiennent la politique anglaise, et il est à présumer qu'ils l'emporteront. Les libéraux les appuient avec chaleur ; ils vont même jusqu'à hasarder des prédictions sinistres, dans le cas où le roi ne se prononcerait pas en faveur de la révolution dans la Péninsule. Ils répondent à l'appel de M. Canning. On ne sait comment la session se passera. Les députés désertent la Chambre. Il lui a fallu s'assembler trois fois pour être en état de délibérer; on ne pouvait atteindre au nombre voulu. C'est le commencement d'une sorte de décomposition amenée par l'indifférence, la lassitude et le dégoût. Les pairs, moins ennuyés de leur position, à ce qu'il paraît, se préparent à pousser vivement le ministère qui a sur eux un peu moins d'influence. On ne saurait dire encore ce qui résultera de tout cela.

Pour moi, je suis comme l'Europe, malade et souffrant. Je ne sors point de ma chambre, ne pouvant ni marcher longtemps ni aller en voiture. Ce que mes tristes affaires m'ont donné de tourment ne saurait se peindre. J'ai l'espoir de retrouver, par un arrangement prochain, une situation plus supportable. Je ne serai pourtant pas encore entièrement débarrassé, quoique je fasse le sacrifice de toute ma fortune. Il n'y a de paix que dans le tombeau.

Je vous embrasse, mon bon ami, de toute la tendresse de mon cœur.

163. — A M. LE BARON DE VITROLLES.

Paris, 19 décembre 1826.

. . . . [1]

164. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, le 22 décembre 1826.

M. de Haller m'envoie à l'instant les lettres dont vous l'aviez chargé pour moi. Si nous avions été brouillés, il aurait pris un sûr moyen de me raccommoder avec lui. Mon cœur, habituellement si serré et si triste, s'épanouit à la seule vue de vos écritures. Oh! oui, je vous aime; je vous aime comme personne ne vous aima jamais. Puisse, puisse le bon Dieu nous réunir ici-bas, et ensuite dans cette belle éternité, qui doit nous être sans cesse présente, et où toutes nos douleurs seront consolées! — *Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua, venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos.*

Je vous ai déjà dit ce qui me retient ici : le devoir, un devoir rigoureux. Je suis honteux de le dire, — mais je ne crois pas y mettre d'amour-propre, — par le pur effet des circonstances je me trouve être le centre de ceux qui aiment et défendent la Religion dans ce pays. Moi parti, tout se dissou-

1. Simple billet relatif à l'affaire dont nous avons dit que M. de Vitrolles s'occupait avec zèle pour le compte de Lamennais.

drait. Je travaille à ce que le bien que j'ai eu le désir de faire me survive, et j'ai l'espoir d'y réussir, malgré d'innombrables obstacles. Si j'abandonnais l'œuvre, elle tomberait à l'instant. N'en répondrais-je pas alors devant Dieu? Il y a beaucoup d'éléments du bien, mais ils sont épars et faibles; c'est comme un germe qu'il faut cultiver soigneusement pour qu'il se développe. Je donnerais tout au monde pour en causer deux heures avec vous. Il faut que je vous parle maintenant de notre état religieux et de notre état politique.

Sur le premier point, le gouvernement est disposé à faire tout ce que les révolutionnaires demanderont, pourvu qu'ils ne le poussent pas trop vite. On a défendu à tous les employés civils et militaires de Lyon d'assister à la plantation de la croix, ce qui fait qu'elle n'a pas eu lieu. Les préfets sont chargés de surveiller strictement le clergé, et d'envoyer des notes sur tous les prêtres. C'est une mesure préparatoire. On n'est pas décidé encore à agir contre les missions, malgré ce qui avait très-certainement été résolu dans le conseil. Pour les J......., leur sort est fixé; l'exécution seule embarrasse. L'évêque d'Hermopolis demandait dernièrement à l'évêque d'Amiens[1] quelle serait sa conduite dans le cas où l'on dissoudrait Saint-Acheul. Le prélat répondit « qu'il suivrait l'exemple des autres évêques. » Cela n'est pas trop effrayant pour l'administration. D'un autre côté, les J....... s'aliènent peu à peu tous leurs partisans, et particulièrement le clergé, par leur extrême faiblesse, leurs petites ruses, leur dissimulation visible, leur séparation absolue de tout ce qui n'est pas eux, etc., etc., etc.; de sorte qu'on les regrettera généralement très-peu. Ils succomberont sans aucun doute, et ils succomberont sans honneur. Ces chutes-là sont mortelles pour les Corps. L'opinion presque universelle est que c'est un Ordre fini, et qui n'a rien en soi qui réponde à l'état et aux besoins actuels de la société.

Quant au clergé séculier, la masse est excellente; il est dif-

1. M. de Chabons, évêque d'Amiens. Il avait été fait pair en 1824, en même temps que M. le comte de Villèle, archevêque de Bourges, et M. Salmon du Châtellier, évêque d'Évreux.

ficile de s'imaginer à quel point toutes les doctrines catholiques ont pénétré dans les esprits depuis un an. Plus j'y pense, plus j'y vois quelque chose de merveilleux. Le nombre des prêtres dévoués paraît le double de ce qu'il était jadis, et chaque jour la vérité fait des progrès. Mais voici le revers de la médaille. Le ministère ecclésiastique travaille avec ardeur à corrompre toutes les sources de l'enseignement. Il menace, destitue les uns, séduit les autres, et ce système, à la longue, doit amener des conséquences fâcheuses, surtout lorsque l'épiscopat, déjà si faible, aura été constitué selon les vues du gouvernement. Deux évêques viennent d'être nommés : l'un, M. Savy, était proviseur du collége de Toulouse, établissement détestable ; l'autre, M. de Villeneuve, vivait plus en laïque qu'en prêtre, se promenant à Paris en pantalons, etc. Toutes les places sont données à des gens de cette espèce.

Un autre mal très-grand, c'est Saint-Sulpice, où l'on élève des jeunes gens de tous les diocèses. Le gallicanisme y domine, et de là il donne la main à tous ses partisans dans les provinces.

Mme de S. m'engage à voir le C. Bli [1]. Il faudrait pour cela le rencontrer, et je ne vais nulle part. Notre position, d'ailleurs, est très-singulière. On flatte les ennemis; tous les égards, toutes les caresses sont pour eux. Vous sentez à combien de réserve une politique si sage et si élevée nous oblige. Et puis, pour conserver la seule force que nous ayons, il y a une chose dont nous ne devons jamais faire le sacrifice, la dignité du courage et de l'abnégation. La lâcheté, l'aveuglement, l'esprit de vertige est partout aujourd'hui, et c'est là le symptôme le plus marqué d'un avenir terrible.

Je viens à la politique. Il n'est question en ce moment que du Portugal. Le conseil, comme je vous l'ai mandé, était divisé. M. de Villèle l'a emporté, et cela devait être. Le baron de Damas [2] a été chargé d'annoncer à l'Europe que l'An-

1. Le cardinal Bernetti, alors à Paris.

2. Le baron de Damas, d'abord ministre de la guerre, avait, depuis deux ans, cédé ce portefeuille au marquis de Clermont-Tonnerre, ministre de la marine. Il était devenu ministre des affaires étrangères. Il annonça effectivement aux Chambres que la France, mécontente de n'avoir pas été écoutée

gleterre usait de son droit et remplissait strictement son devoir, en portant la révolution dans le Portugal; que l'Espagne, menacée dans son existence, n'avait pas la moindre raison de se plaindre ni de s'inquiéter; que la France le lui avait bien dit, et qu'elle s'entendrait avec l'Angleterre pour le lui faire sérieusement comprendre, s'il n'y avait pas moyen de la persuader autrement. Le parti révolutionnaire pousse des cris de joie; il porte aux nues M. Canning, et même M. de Villèle. C'est, en effet, le plus grand triomphe qu'on lui ait ménagé depuis longtemps. Le marquis de Chaves[1] succombera, je n'en doute pas; les Anglais seront à Lisbonne avant lui; ils affermiront les Cortès, jetteront en Espagne les réfugiés qui se rendent en foule sur leur flotte, et la grande tragédie commencera. La Chambre des pairs est, en général, prononcée pour la politique anglaise et ministérielle. La Chambre des députés n'a d'autre politique que d'obéir. Sa servilité augmente chaque année, quels que soient les mécontentements individuels. La magistrature s'anime de plus en plus contre le clergé, pour se donner de l'importance. Elle veut le protestantisme; des magistrats me l'ont avoué franchement. Il vient de paraître un ouvrage analogue à celui de M. de Montlosier, où, par le fait, on demande l'abolition pleine et entière de la religion catholique. L'auteur est M. Cottu. Les journaux du libéralisme en ont fait grand bruit.

On ne saurait prévoir encore le sort de la loi sur la presse. Le résultat, si elle passe, sera désastreux pour la Religion. Des imbéciles l'ont sollicitée; il ne sera pas étonnant que d'autres imbéciles la votent. Au milieu de cet immense désordre, la nation fatiguée tombe dans une indifférence complète. Personne ne tient au gouvernement; on le verrait

par l'Espagne, à qui elle avait démontré les dangers d'une intervention dans les affaires du Portugal, venait de rappeler de Madrid M. de Moustiers, son représentant.

1. Le comte d'Amarante, depuis marquis de Chaves, principal promoteur de la conspiration du 3 février 1823, qu'il avait organisée de concert avec la fameuse Charlotte, femme de Jean VI et sœur aînée de Ferdinand VII. Il était encore, en 1826, à la tête du mouvement contre-révolutionnaire.

tomber, les uns avec joie, les autres sans aucun regret. Nul n'étendrait seulement la main pour le soutenir. Parmi les libéraux honnêtes, et il y en a beaucoup de cette espèce dans les provinces religieuses, il règne une disposition d'esprit qui serait fort heureuse en un autre temps. Ils ne voient rien à quoi se rattacher, ni doctrines, ni intérêts, et cela les rapproche de l'Église, qui offre seule cette stabilité qu'ils n'aperçoivent nulle part ailleurs. L'essentiel serait de leur montrer que le christianisme est compatible avec tous les désirs sages; qu'il ne livre pas les peuples au pouvoir comme de vils troupeaux; qu'il protége et maintient tous les droits; qu'en lui seul est la garantie de toutes les libertés légitimes. Ces hommes-là repoussent avec horreur le servile gallicanisme. Ils prêteraient une grande force à l'ordre public, un puissant appui à l'Église, si *ceux qui doivent parler* croyaient à ce devoir et le remplissaient dans toute son étendue. Le monde a changé; il cherche un maître : il est orphelin, il cherche un père. Le trouvera-t-il? Voilà la question [1].

Je ferai votre commission à Mahony. Nous ne le voyons guère, attendu qu'il ne quitte guère Versailles; mais on va lui écrire de ma part pour l'engager à venir.

Oserai-je vous offrir, au commencement de l'année qui va s'ouvrir, une petite médaille qu'on vient de frapper ici [2]? On dit qu'il y a de la ressemblance, et vous voulez bien aimer un peu l'original. Mille vœux et mille tendresses.

165. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Paris, 24 décembre 1826.

Je pense que cette lettre pourra partir par le courrier qui vous en porte une autre très-longue en réponse à celles que

1. Est-il besoin d'appeler l'attention du lecteur sur ce curieux et admirable passage? Est-il nécessaire de faire remarquer qu'il explique et justifie, mieux qu'aucune apologie, ces « variations » tant reprochées à l'éloquent défenseur du catholicisme, devenu, en fin de compte, un des apôtres de la foi démocratique?

2. Cette médaille était frappée à l'effigie de Lamennais.

vous m'avez écrites par M. de H.[1]. Je viens d'apprendre que le diocèse de Lyon est en proie à un schisme, qui ne fait pas encore beaucoup de bruit, mais dont les suites pourraient devenir très-graves. Un ancien grand vicaire du cardinal Fesch, M. Bochard, fort lié avec M. l'archevêque de Paris, qui avait voulu en faire un évêque, soutient que l'Administrateur[2] n'a aucuns pouvoirs, que sa nomination renverse toutes les libertés de l'Église gallicane, et que le titulaire est seul investi d'une autorité légitime. M. Bochard a pour lui presque tous les jeunes gens qu'il a élevés et qu'il avait enrégimentés, sous le nom d'*oblats*, dans une espèce de société secrète. Un assez grand nombre de curés s'adressent à lui pour leurs pouvoirs, et d'autres, mieux pensants, en prennent des deux côtés, « pour plus grande sûreté », à ce qu'ils disent. Un autre motif, qu'ils ne dissimulent pas, les engage à ces ménagements. C'est que « l'ordre actuel touche à sa fin, et que le petit Napoléon ne tardera pas à régner. Dans ce cas-là, il est prudent de ne pas se mettre mal avec son oncle. » Vous voyez d'un coup d'œil où tout cela peut aller. Faites en sorte, je vous prie, qu'*on* soit averti. Encore un coup, je ne puis me persuader qu'*on* sache ce qui se passe en France.

Le parti répand, sur ce qui me concerne, une multitude de faux bruits. Le Nonce a dû me tancer sévèrement de la part du Pape. L'évêque nouvellement démis de Verdun a dit le tenir du Nonce lui-même, et ce conte est répandu dans toute l'Alsace et la Franche-Comté. Aujourd'hui on dit ici que le nouveau Nonce a l'ordre exprès de ne me pas voir, etc., etc.

La comtesse Louise me demande si je vois quelquefois la comtesse Potocka. Je la croyais en Pologne depuis environ six mois, et je serais fort surpris qu'elle fût encore ici. Je vais m'en informer. A propos de la Pologne, il est bon de

1. M. de Haller, ainsi qu'on a pu le voir.

2. Nous avons déjà dit que le diocèse de Lyon, en l'absence du cardinal Fesch, archevêque titulaire, était administré par l'archevêque *in partibus* d'Amasie, M. de Pins, qui allait être promu, en 1827, à la dignité de pair de France.

savoir que le jeune clergé y penche pour les idées gallicanes. C'est encore là un point sur lequel il importe d'avoir les yeux ouverts. Du reste, je suis triste et souffrant. Michel-Ange a peint ce que j'éprouve :

> .... Il ben, per durar poco,
> L'alma, non men che 'l mal, m'aggrava e preme[1].

Dieu, Dieu, et Dieu seul; oh! oui, Dieu seul! Aimons-nous en lui, pour, en lui aussi, nous retrouver éternellement.

166. — A LA MÊME.

Paris, 1er janvier 1827.

Ce premier jour d'une nouvelle année ne passera point sans que ma pauvre tête fatiguée n'essaie de trouver quelques paroles, bien faibles sans doute, pour vous exprimer les vœux et les sentiments d'un cœur qui ne cessera jamais d'être à vous. Je ne demande ni pour moi, ni pour ceux que j'aime, ce qu'on ne rencontre point sur la terre, le bonheur véritable et jamais troublé qui nous est promis plus haut; mais que Dieu nous mesure l'épreuve, dans sa paternelle bonté, et nous donne la force et le courage de la supporter en vrais chrétiens. Nous approchons des jours mauvais, des jours que Job a déplorés dans sa douleur toute prophétique, et dont son âme ne pouvait soutenir le poids; mais au bout est le repos, la joie, la gloire! Encore un peu de temps, comme il est dit dans l'Évangile, et puis nous entendrons la voix de l'Époux : *Venio citò. — Amen; veni, Domine Jesu!* Ma grande, mon unique consolation est de méditer ces douces paroles d'espérance et de paix. J'ai tant souffert des hommes, depuis un an surtout, que le monde m'est devenu comme une perpétuelle apparition de l'enfer.

1. Non moins que le mal, le bien, par son peu de durée, fatigue et oppresse mon âme.

Et voyez quel avenir se déroule devant nous. La lâcheté de notre gouvernement qui s'est mis aux pieds de l'Angleterre, son alliance avouée et publique avec le parti antisocial, peut le conduire en peu de temps jusqu'à tourner ses armes contre l'Espagne, ou au moins à la forcer de subir une nouvelle révolution ! Cependant l'Europe reste muette ; il semble qu'il ne s'agisse pas d'elle en tout cela. Qui ne reconnaîtrait dans cette apathie le symptôme d'une dissolution générale ? Au fond, nulle part les trônes n'ont de base. Les souverains, en se déclarant les arbitres et les maîtres du droit, et en proclamant, sous ce rapport, leur indépendance absolue, ont délié leurs sujets du serment de fidélité, et l'on n'aperçoit partout que le combat du despotisme et de l'anarchie. Le projet de loi sur la presse que nos ministres viennent de présenter [1] est un exemple, peut-être unique, d'hypocrisie et de tyrannie. L'Empire et la Convention seraient aujourd'hui moins intolérables que la vile oppression qu'on fait peser sur la société. Du reste, cette grande et vaste question de la presse ne saurait être traitée dans une lettre, tant elle renferme d'autres questions.

Le parti gallican continue d'employer, pour faire triompher sa cause, tous les moyens que fournit le pouvoir. Il menace. il punit, il corrompt. Je ne sais ce qui en résultera, si l'autorité continue de dormir. L'évêque d'Hermopolis disait dernièrement, en parlant du séminaire hautement catholique de Besançon, « qu'il ne tiendrait qu'à lui de le faire fermer. » Il a proposé aux Jésuites de renoncer à la dépendance de leur général et de se soumettre, au moins extérieurement, au régime de l'Université, et qu'à ces conditions on les protégerait. Toutes les places sont données à des gens du parti, afin, sans doute, quand le moment sera venu, d'avoir le cadre complet d'une Église nationale. M. de Trevern, nommé à

1. Ce projet de loi fut présenté le 29 décembre 1826, immédiatement après le vote de l'adresse, par M. de Peyronnet, que stimulait de tous côtés le parti religieux. On voit si Lamennais s'associait aux aveugles rancunes de ce parti, et comment il jugeait la « loi de justice et d'amour. » Ni M. Royer-Collard ni M. Casimir Périer ne la qualifièrent aussi durement qu'il le fait ici.

Strasbourg, débute en annonçant son intention d'abolir dans ce diocèse le rite romain. Et l'on dit : « Attendons, laissons « faire ; prenons garde d'irriter, cela se calmera. » — Avant beaucoup d'années, on saura ce que c'est que ce calme.

D'un autre côté, les maximes de schisme se propagent à l'étranger. Je vous ai déjà mandé qu'elles se répandaient en Pologne. Elles font encore des progrès plus alarmants en Irlande et en Angleterre. Tout récemment, dans une assemblée de catholiques du Connaught, on a professé ouvertement l'indifférence des religions. Un mot arrêterait le torrent de l'erreur; *on* le sait, mais *on* craint les souverains. Croyons cependant que Dieu, qui conduit les hommes et les choses, en sait plus que nous. Il y aurait trop à gémir si les apparences ne nous trompaient pas.

Adieu, adieu. Que la bénédiction d'en haut soit sur vous maintenant et toujours!

Je réclame vos bontés pour faire passer les lettres incluses. M. Adolphe Boyer est un jeune homme employé, je crois, à la secrétairerie d'État pour les affaires étrangères. Il paraît animé des plus nobles sentiments. Si vous savez quelque chose de lui, veuillez m'en faire part.

167. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Paris, 21 janvier 1827.

Je me plains de votre absence, monsieur le marquis, mais je ne vous plains nullement de n'avoir pas sous les yeux le spectacle de toutes les passions, de toutes les folies, de toute les bassesses qu'offre en ce moment la capitale des descendants de Hugues Capet. Je vous ai vu gémir, je vous ai vu sourire, je vous ai vu hausser les épaules, et avec grande raison; que feriez-vous aujourd'hui? et reste-t-il quelque moyen d'exprimer ce qu'on sent à l'aspect d'une dégradation si honteuse et si sotte? Les trois pouvoirs de l'État, comme on les appelle, semblent être une émanation directe de la Force, de Sainte-Pélagie et de Charenton. Il y a de tout cela

dans nos gens, avec une fierté niaise, un contentement d'eux-mêmes très-curieux à contempler. Le résultat de leurs œuvres est une guerre imminente, une persécution près de commencer, et je ne sais quelle fermentation des esprits qui prend chaque jour un caractère plus alarmant. Préparez-vous à tout, car désormais tout est possible, *et adesse festinant tempora*. Tout pesé, j'en ai peu de regret; l'agonie est pour moi ce qu'il y a de pire, et je dirais volontiers à la Révolution, comme le Christ à Judas : *Quod facis, fac citiùs*. Le roi pense autrement; chacun son goût. Trop courtois pour exiger de la Révolution qu'elle reste en repos et qu'elle l'y laisse, il lui suffit qu'elle n'aille pas trop vite. « Doucement, madame, doucement! » Voilà toute sa politique, sa sagesse et son désir, qui certes n'est pas *ultrà*.

La décision des pairs sur l'adresse de M. de Montlosier [1] sera l'arrêt de mort des Jésuites. L'heure de l'exécution est seule incertaine encore. Puis viendront les missionnaires, puis « le parti prêtre » en masse, puis, puis... tout ce que vous devinez.

L'Espagne et le Portugal embarrassent fort M. de Villèle, et je le crois moins tranquille qu'il ne nous recommande de l'être. Le centre seul est imperturbable; c'est l'optimisme incarné. A chaque destruction nouvelle, ils disent comme le Tout-Puissant lorsqu'il créait le monde : Cela est bien! *Vidit quod hoc esset bonum*. Et voilà comme la fin ressemble au commencement.

1. Après avoir, le 1er mars 1826, publié son fameux *Mémoire à consulter*, M. de Montlosier, le 16 juillet, déposait au greffe de la Cour royale de Paris la *Dénonciation* formelle qu'il avait annoncée contre les Jésuites et leur réintégration illégale sur le territoire français. La Cour, par un arrêt du 18 août, — arrêt dont les considérants étaient hostiles à la fameuse Société, — se déclara néanmoins incompétente. Fort de cet arrêt, M. de Montlosier se décida à solliciter l'intervention du pouvoir politique. Il adressa sa *Dénonciation* à la Chambre des pairs. Le 18 et le 19 janvier 1826, s'engagea un vif débat sur le rapport de la commission nommée pour l'examiner. Ce rapport concluait au renvoi de la *Dénonciation* au président du conseil, « pour la partie relative à l'établissement, en France, d'un ordre monastique non autorisé par le roi. » M. de Bonald, le duc de Fitz-James, le cardinal de La Fare, l'évêque d'Hermopolis, combattirent en vain ce renvoi. Les conclusions du rapport furent adoptées à la majorité de 113 voix contre 73.

Je n'ai pas revu, comme on vous l'a dit, le commencement de ma santé. Je suis toujours faible et souffrant. Ne m'imitez pas, monsieur, c'est le vœu que je forme pour vous, et que j'étends à toutes les personnes qui vous sont chères. Veuillez en faire agréer l'expression à Mme la marquise de Coriolis et à Mme la vicomtesse de Maccarthy. Mille amitiés, mille respects.

168. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, 22 janvier 1827.

J'ai reçu toutes vos lettres si bonnes, si aimables, si tendres, jusqu'à celle de Mme la comtesse de Senfft, du 14 janvier. Je suis fort en retard dans mes réponses, à cause de je ne sais combien de misères qui se sont succédées sans interruption : des souffrances continuelles, des affaires multipliées; et puis il m'a fallu changer de chambre, et celle que j'occupe maintenant est tellement glaciale et glacée que plusieurs jours se sont passés avant que mes doigts pussent tenir une plume. Je commence depuis hier à me réchauffer un peu, et je profite de ce moment pour reprendre ma narration.

Presque tout le monde ici s'accorde à regarder la guerre comme inévitable. Si elle a lieu, elle sera le fruit de la lâcheté de M. de Villèle, car l'Angleterre ne la voulait pas, et jamais elle ne se serait avancée comme elle l'a fait, si la France n'avait promis, pour elle-même et pour l'Espagne, plus qu'elle ne peut tenir aujourd'hui. L'énergie que déploie la nation espagnole, la prévoyance et le bon sens qui déterminent ses résolutions sages et hardies, sont bien remarquables dans le temps présent. La France, avec un milliard d'impôts, ne pourrait, sans emprunts, soutenir la plus petite guerre. L'Espagne désorganisée, privée de gouvernement, d'administration, de finances, fera, s'il le faut, une guerre de dix ans; la foi, l'honneur, lui tiennent lieu de tout, et elle les oppose sans hésiter à la puissance de l'Angleterre,

qui tremble des suites d'une pareille lutte. Est-ce assez frappant? La décision de la Chambre des pairs sur la pétition de M. de Montlosier présage la chute prochaine des Jésuites. Ils ne résisteront point à l'entraînement des choses, et c'est ce qu'ils ne comprennent pas. Ils n'ont rien fait, absolument rien de ce qui pouvait leur donner de la force. Il n'y a pas d'exemple d'une nullité pareille; leurs plus chauds amis en conviennent franchement, et s'étonnent de ce qui pourtant n'est pas difficile à expliquer. Je crois cette Société finie. Ses connivences avec les gallicans, avec les persécuteurs de l'Église, mille autres faits que je ne puis raconter, m'ont éclairé sur elle, sur les vices inhérents à son organisation, et qui l'empêcheront toujours d'opérer le bien que beaucoup de gens, et moi le premier, s'en étaient promis. A tout prendre, elle a fait plus de mal que de bien en France. Ses gaucheries, ses intrigues, ses petites finesses, ses petites menées sourdes, ont fait un tort infini à la Religion, à laquelle sa cause est intimément liée aux yeux du public. Rien de plus respectable, de plus exemplaire que les individus; on ne peut ni les trop louer, ni les estimer trop : mais plus je considère le Corps dans son ensemble, plus je suis persuadé que les inconvénients en passent les avantages.

Le ministère ecclésiastique continue de poursuivre les professeurs des séminaires et des colléges qui s'avisent d'être catholiques romains. Il profite pour cela de la faiblesse de certains évêques. Il vient de faire renvoyer du séminaire de Cahors, à cause de ses bonnes doctrines, un lazariste plein de mérite, nommé M. Brioude.

Vous avez entendu parler de cette croix lumineuse qui a tout à coup paru dans le ciel, au moment même où se faisait la plantation de la croix, à la fin d'une mission près de Poitiers [1]. Des procès-verbaux de cet événement extraordi-

1. Le dimanche, 17 décembre 1826, à Migné, au moment où se terminait une station du jubilé par l'érection d'une croix, — et justement lorsqu'un des prédicateurs rappelait aux fidèles la croix que virent autrefois Constantin et son fils en marchant contre Maxence, — « on vit, disent les procès-verbaux, une croix lumineuse à cent pieds du sol... Sa longueur paraissait être de quatre-vingts pieds... ses proportions étaient très-régulières et ses

naire ont été envoyés par le préfet au ministère, qui s'est bien gardé de les publier. M. le Dauphin a paru surpris que Dieu montrât si peu de prudence dans ce moment-ci : — « Cependant, a-t-il ajouté, il est bien le maître. »

Encore un trait pour la comtesse Louise. Le graveur de ma médaille me racontait que son père lui avait fait faire *sa première communion deux fois*. — « C'est une fois de plus que de coutume, lui dis-je. — Oui, reprit-il ; mais, comme c'était pendant la révolution, il me fit recommencer deux ans après. »

Le frère de Mme la duchesse d'Anhalt m'a fait l'honneur de venir me voir hier. C'est un esprit très-distingué et une âme bien droite. Il m'a dit que c'était l'*Essai* qui l'avait converti.

Je vous quitte, car mes doigts sont tout engourdis par le froid. Si l'on n'avait besoin que du cœur pour écrire, ce serait bien plus doux ; mais je ne finirais jamais. Je compte sur vos bontés pour acheminer les lettres ci-jointes[1].

contours déterminés avec la plus grande netteté sur un ciel sans nuages. Le phénomène dura, sans altération, durant une demi-heure, et la croix disparut seulement lorsque la procession rentra dans l'église. »

Un rapport, en date du 22 décembre, signé de trois ecclésiastiques, du maire de Migné et de son adjoint, de deux membres de la fabrique, d'un maréchal-des-logis de gendarmerie, d'un ancien adjudant sous-officier, et de *quarante et un* autres témoins, établit que les choses se sont ainsi passées devant deux à trois mille spectateurs. — « Il y a des miracles tant qu'on y croit, a dit quelque part Lamennais. Dès qu'on cesse d'y croire, il n'y en a plus. »

1. La lettre suivante de M. l'abbé Gerbet, nous paraît curieuse, à plus d'un titre :

L'ABBÉ GERBET A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, 10 février 1827.

Monsieur le comte,

M. Féli se proposait de vous écrire aujourd'hui : une migraine l'en empêche. Il me charge de vous donner de ses nouvelles, en attendant qu'il réponde aux lettres qui doivent lui parvenir par occasion particulière : ce qu'il fera sitôt qu'il les aura reçues.

Depuis environ trois semaines, ses amis ont remarqué une amélioration très-sensible dans sa santé. Il se porte décidément beaucoup mieux, et a repris de la gaieté. Nous attendons M. l'abbé Jean dans la première ou la seconde semaine du carême.

Monseigneur Lambruschini est arrivé à Paris avant hier. Rien de nouveau ici :

169. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Paris, 14 février 1827.

Je suis bien en retard avec vous, et sans qu'il y ait de ma faute. Le froid m'a fait beaucoup de mal, et dans un moment où j'étais accablé d'affaires. Puis j'attendais les lettres que vous m'aviez annoncées. Je les ai reçues enfin dimanche dernier, c'est-à-dire il y a trois jours. Maintenant, j'ai tant de choses à vous dire que je ne sais par où commencer. Avant tout, cependant, il faut que je vous répète combien je suis heureux de votre si douce et si excellente amitié. Vous êtes bien certainement mon appui, ma consolation sur cette triste terre; c'est vers vous que mon cœur se tourne pour trouver un peu de repos, car vous êtes du petit nombre de ceux qui savent aimer.

Je ne conçois absolument rien aux errantes destinées de ma lettre du 1er janvier. Elle avait été remise à la même personne par qui celle-ci vous parviendra. Je n'emploie nulle autre voie, quand je ne vous écris point par la poste. Peut-être l'aura-t-on confiée à quelque voyageur.

J'ai été trois fois chez le Nonce, et je n'ai pu que ce matin avoir avec lui une courte conversation. Je l'ai trouvé tel que vous me l'annoncez : aussi j'espère beaucoup que Dieu bénira sa mission. Il en sent les difficultés; peut-être même se les exagère-t-il un peu. Mais cet excès, si c'en est un, est très-préférable à l'excès contraire. Il a été, comme toujours, parfait pour moi. Ce qu'il m'a dit fortifie l'opinion dont

nous sommes toujours en Éolie; tous les vents soufflent à la fois. Le *Quos ego* n'est plus. Depuis quelque temps on répand parmi le peuple les bruits les plus absurdes. On lui fait croire que le roi est prêtre, évêque, *moine in partibus*, jésuite, qu'il dit la messe dans ses appartements : on fait des caricatures analogues. Au milieu des tristes scènes dont nous sommes témoins, c'est pour M. Féli une bienheureuse distraction que sa correspondance avec Turin. Je suis heureux moi-même qu'il m'y associe de temps en temps, et fournisse ainsi une échappée à mes hommages.

P. S. J'ai oublié de vous dire en commençant que M. Féli a arrangé ses affaires, de manière à n'avoir plus à porter le poids de cette montagne *classique*.

vous me parlez[1]. Je vous avoue que je suis très-loin de trouver en moi-même le courage de m'en réjouir. Fermer les yeux et attendre en paix ce que Dieu décidera, voilà où j'en suis.

Priez, priez pour un pauvre prêtre que tout rappelle au sentiment de son insuffisance, et qui peut avoir, dans cet état, une grande et importante détermination à prendre.

J'ai présenté d'abord au Nonce, sur l'état de la société, des vues générales qu'il m'a paru saisir et approuver. Ce n'eût pas été la marche à suivre avec un autre. Et pourtant, impossible sans cela de s'entendre sur tout le reste, et de comprendre quelque chose, et à ce qui se passe, et au plan qu'il faudra bien tôt ou tard adopter pour sauver les débris de l'ordre du naufrage universel. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'à présent tout est clair. Je fais chaque jour quelque essai de la vérité sur des hommes de toutes les opinions, et j'aperçois dans les esprits une disposition qui m'étonne à la reconnaître dans toute sa rigueur. Les obstacles qu'elle rencontre dans la pratique viennent du dehors. et avec le temps ils disparaîtront. Il est vrai qu'il y aura auparavant de grandes catastrophes. Il est nécessaire de se le dire d'avance pour n'en être pas abattu, et pour en tirer les avantages que Dieu cache au fond de toutes les calamités. Les bons sont en retard, très en retard, et c'est là le plus fâcheux de nos maux. Ils se sont engourdis dans un repos factice. Les événements qui s'approchent peuvent seuls les éclaircir pleinement et les réveiller.

Je dis les événements qui s'approchent, car tout le monde ici pressent une crise. Je ne la crois cependant pas tout à fait immédiate, parce qu'il y a faiblesse aussi de l'autre côté. Elle naîtra des choses. bien plus qu'elle ne sera amenée par les efforts et la volonté active des hommes. Ce ne sera point une conspiration, mais une dissolution. Le ministère a perdu la tête ; il ne fait plus que des sottises, sottises inouïes, sottises gratuites et absolument incompréhensibles. Je voudrais

1. Encore une allusion, ce nous semble, au cardinalat que la cour de Rome projetait d'offrir à Lamennais.

causer avec vous de tout cela. Qu'est-ce qu'une lettre? une espèce d'énigme quand il s'agit d'objets si étendus, si compliqués; et voilà ce qui me désole en vous écrivant. Je n'ose vous parler du Portugal ni de l'Espagne, sur lesquels il y a tant à dire. Que fait dom Miguel? etc., etc. Après tout, je m'explique mille circonstances inexplicables, en méditant sur les hautes questions de la Providence et de l'avenir considéré dans les lois immuables qui gouvernent le monde.

L'intérêt que vous avez la bonté de prendre à ce qui me regarde m'autorise à vous annoncer qu'enfin j'ai réussi à me débarrasser de la Librairie Classique. Elle est entre les mains de fort honnêtes gens. Il me reste à terminer avec les banquiers et MM. *** et de ***..... Ce sont encore trois cruelles épines; mais le plus difficile est fait, et le reste le sera, j'espère, prochainement. Je perds à peu près tout ce que je possédais, et je le perds sans regret si je dois recouvrer quelque tranquillité. Il me tarde au moins autant de savoir la vôtre assurée, au degré où elle peut l'être en ce monde, par le déplacement dont nous nous sommes entretenus tant de fois. Espérons, espérons! Dieu veille sur vous.

170. — A LA MÊME.

Paris, 18 février 1827.

J'adresse cette lettre à M. Vuarin [1], qui trouvera certainement le moyen de vous la faire parvenir. L'affaire d'A. [2] commence à s'apaiser un peu. Je ne vous cache point qu'elle a produit un très-fâcheux effet. La nation s'est crue blessée, et ce sentiment subsiste surtout dans l'armée.

Au dernier bal de l'am., il n'y avait pas un militaire, pas un pair, personne enfin, excepté les ministres, à Frayssinous près; mais le garde-des-sceaux n'a pas manqué de

1. Curé de Genève.

2. L'ambassadeur d'Autriche, le comte Appony, avait donné ordre de ne pas annoncer chez lui, sous leur dénomination nobiliaire, les maréchaux de l'Empire investis de titres empruntés aux pays relevant de l'Autriche.

venir y étaler sa simarre. Sans la diversion des lois discutées dans les Chambres, l'émotion eût été encore plus profonde et plus forte. Je croirais imprudent et dangereux de la réveiller.

On croit que la loi sur la presse passera, avec des amendements, à la Chambre des députés. Il est probable qu'elle rencontrera une opposition plus vive à celle des pairs. Dans tous les cas, son seul effet sera d'agiter, d'aigrir les esprits, de donner aux factions une nouvelle activité, et de préparer l'oppression de l'Église.

Le bruit avait couru d'une nouvelle création de pairs; je n'ai jamais pensé qu'elle eût lieu pendant la session. Voici, à ce sujet, une anecdote assez plaisante. Le maréchal Oudinot faisait dernièrement sa cour au Château. Le roi lui dit : « Eh « bien, monsieur le maréchal, comment vont les choses? Que « dit-on dans le public? — Sire, des choses bien singulières, et « que je n'oserais répéter à V. M. — Pourquoi donc? Dites, « dites toujours. — Sire, c'est impossible. Cependant, puis- « que vous le voulez, je vous dirai donc ce qu'on dit, comme « on le dit, sans y mettre du mien. On dit que V. M. veut « faire une *fournée* de pairs, qu'il y en aura cent, et, dans le « nombre, quarante-quatre *calotins*. — C'est faux, je n'y ai « jamais pensé. — V. M. m'autorise-t-elle à le dire? — Non- « seulement je vous y autorise, monsieur le maréchal, mais « je vous l'ordonne. »

Le fait est qu'on a beaucoup parlé de l'introduction d'un grand nombre d'évêques, de tous même, dans la Chambre haute. Plusieurs d'entre eux le désirent vivement et le demandent avec instance. Ils ne voient pas, j'aime à le croire du moins, que ce serait, sous mille rapports, la plus grande des calamités pour la Religion. Le jour où le corps épiscopal entrera comme tel dans le gouvernement, l'Église nationale sera constituée. Le pape n'a pas voulu recevoir la démission des évêques de Strasbourg et de Verdun. Il est vrai qu'ils n'avaient pas même pris la peine de lui écrire. Le souverain Pontife a été prié par les bureaux de l'administration d'instituer les évêques nommés par le roi aux siéges *vacants par*

démission. On a fort à cœur, dans ce pays-ci, de ne pas fatiguer Sa Sainteté.

Autre petite anecdote qui n'est que drôle. Le prince de Talleyrand, rétabli de son soufflet[1], lisait la liste des personnes qui s'étaient écrites chez lui. Il y voit que M. Delavau est venu *le troisième jour* après la scène de Saint-Denis. — « Ah! dit-il, M. Delavau!.... Il n'est pas curieux..., pour un « préfet de police. »

Déraison, désordre, mécontentement, prévoyances sinistres, tel est notre état. Cependant je vous répète que je ne pense pas que la catastrophe soit immédiate. On dit : « Cela ne peut pas aller; » on se demande ce qu'il y aura après, et l'on attend avec une profonde indifférence la crise inévitable tôt ou tard. La société est en ce moment plus idiote que frénétique; elle tient cela de son gouvernement, et c'est à peu près l'unique action qu'exerce ce dernier.

J'aurais mille choses plus graves à vous dire, mais *dire* est malheureusement le mot propre. Mille vœux, mille tendresses et mille respects.

171. — A LA MÊME.

Paris, 24 février 1827.

Votre dernière lettre me tranquillise un peu sur la comtesse Louise, dont j'étais extrêmement inquiet.

Mon Dieu, que ces épreuves sont cruelles pour nous tous! Mais aussi que la récompense sera grande, si l'acceptation est entière, douce, résignée, parfaite; j'entends parfaite par le fond secret de la volonté, ce qui n'empêche certainement pas la nature de pâtir. Et c'est à cette pauvre nature que je me joins pour craindre, espérer, souffrir avec vous. Je suis malade aussi; mais qu'est-ce que cela? Je ne le compterais pour quelque chose que si cela pouvait être en diminution de votre part.

1. Le soufflet qu'il avait reçu de M. de Maubreuil, en sortant de la basilique de St-Denis.

Je vous ai écrit, il y a quelques jours, par la voie de Genève; car j'ai peur un peu d'abuser de l'autre. Je vous parlais de l'affaire d'A-y[1]. Il n'en est plus guère question maintenant, et si on ne la réveille pas maladroitement, ce sera chose à peu près finie. La révolution ne tient guère à ces titres *féodaux*, et la cour encore moins; mais il faudrait prendre garde de blesser, par des gaucheries, l'orgueil de la nation et celui de l'armée. C'est ce qui a eu lieu. Heureusement d'autres discussions ont fait à peu près oublier celle-là.

On parle diversement du voyage de M. Tharin. Les uns prétendent qu'il est parti brouillé avec le Dauphin; d'autres le nient très-expressément. Je crois que la vérité est entre les deux. Le fait est que le prélat ne veut plus à présent se démettre de son évêché, et j'ai bien de la peine à me persuader, surtout d'après des faits antérieurs, que sa santé soit la seule cause qui le fasse hésiter à continuer ses fonctions à la cour. Dans le cas où il se retirerait, on nomme l'évêque de Beauvais pour son successeur. Cela ne vous étonnerait point, ni moi non plus. M. le Dauphin serait content, et le libéralisme aussi.

Je n'ai pas revu Mgr L.[2] depuis ma dernière lettre. Il est dans tous les embarras d'un premier établissement, et je veux éviter jusqu'à l'apparence de l'indiscrétion. Il sait que je suis à ses ordres; cela suffit.

M***** épouse demain une demoiselle de F*******, dont la famille habite près de Laigle. Ce mariage s'est conclu assez brusquement.

Comprenez-vous ce second *oui* prononcé au milieu de tant de souvenirs, et ce partage du cœur entre ce qui est là vivant et ce qui dort dans la tombe? Oh! l'étrange chose que l'homme!

A propos d'*homme*, je ne sais comment il me vient à l'esprit de vous parler de M. de Bonald; la transition est brusque. On dit donc que le pauvre *homme* s'affaiblit extrêmement, —

1. Voir la lettre précédente.
2. Lambruschini.

non pas de corps, il est bien portant, — mais c'est l'esprit qui se matérialise, et cela fait peine. Quand l'âme plie, tout s'écroule. Chose admirable, que la vigueur de la conscience soit aussi la vigueur du génie! Il y a une image de cela, même dans le mal. J'entends dire que la frénésie des plaisirs n'a jamais été portée si loin qu'elle l'est dans ce moment à Paris. Le fils d'un banquier hollandais nommé Hope, jeune homme de 25 ans, maladif, cacochyme, s'est mis dans la tête de dépenser 120,000 fr. dans une soirée. Si ce n'est pas là un crime nouveau, c'est au moins un crime rare.

J'oubliais de vous dire que le Nonce a déclaré qu'il n'assisterait à aucun spectacle ni à aucun bal de la cour. Son prédécesseur lui a fait là-dessus des représentations inutiles.

Adieu. J'espère recevoir bientôt des nouvelles entièrement consolantes de la santé de la comtesse Louise.

172. — A LA MÊME.

Paris, 6 mars 1827.

Vous voyez dans les journaux ce qui se passe ici, les scènes représentatives, les discours des ministres, des députés, toutes ces incroyables extravagances. Je ne trouve personne qui n'en soit frappé, et dont la pensée ne se reporte tout droit à Charenton.

Le dégoût est au comble. En province, l'irritation succède à l'indifférence. Jamais, en aucun pays, le pouvoir n'a inspiré tant de haine et tant de mépris. Avec cela, je ne ne crois pas que la crise qu'on prévoit soit immédiate. Tout s'en va naturellement, sans conspiration proprement dite, par un mouvement de descente continu.

Le ministère reste en équilibre, et la royauté aussi, parce qu'on ne sait qui mettre à la place, et qu'il n'y a pas dix personnes qui s'entendent là-dessus. Il n'y a encore que des spectateurs de la révolution qui se prépare : on regarde ce que cela deviendra, on trouve que cela est un peu long, sans que personne, néanmoins, veuille se charger d'en finir. La

monarchie est condamnée, le jugement est rendu ; mais l'on attend le bourreau.

La personne à laquelle vous prenez intérêt[1] réussit à merveille ; elle ne trompera, j'espère, ni vos vœux ni vos prévoyances. Il y a des intentions si pures, que Dieu ne manque jamais de les bénir.

D. Antoine est ici depuis deux ou trois semaines, toujours bon, toujours aimable, fin, spirituel, toujours lui-même. Il racontait, l'autre jour, un entretien qu'il a eu avec le grand faiseur, ou défaiseur, ce qu'il traduisait, en lui parlant, par « un *grand ministre comme vous.* » Là-dessus quelqu'un lui fit observer que ce mot-là, dans une bouche toute sincère, était aussi un peu fort. — *Que voulez-vous*, dit D. Antoine, *un pauvre trappiste, un pauvre moine barbare n'est pas obligé d'avoir le compas dans l'œil.* Autre mot qui m'a paru plaisant : Il y a quelques mois, lorsque la *Quotidienne* était encore flottante, je ne sais quel article s'y était glissé qui déplut beaucoup au ministère. Le lendemain, Piet rencontre Michaud, et, du plus loin qu'il l'aperçoit, levant ses longs bras : — *Ah!* dit-il, *vous voilà, grand coupable! — Pas si coupable*, répond Michaud, *que vous êtes innocent.*

Adieu, adieu ; j'ai passé hier deux heures bien agréables avec la comtesse Potocka. Son fils aîné, quoique mieux, est toujours au régime du lait, et a bien de la peine à reprendre des forces.

Un petit journal, en rapportant la belle sentence de M. de la Boëssière : *Je voterai tout ce qu'on me demandera*, ajoutait : *Et je mangerai tout ce qu'on me servira.*

Je finis par mon vœu de tous les instants, c'est que Dieu vous délivre de T.[2] et nous éloigne encore davantage.

1. Sans doute le nonce du pape, Mgr Lambruschini.

2. De Turin, où M. de Senfft représentait l'empereur d'Autriche. Il était question de l'envoyer à Rome.

173. — A LA MÊME.

Paris, 27 mars 1827.

J'ai reçu vos aimables et excellentes lettres du 11, et, quelques jours après, celles du 17. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis touché des souffrances de la comtesse Louise et de celles que, par contre-coup, vous en éprouvez vous-mêmes. Prenez, prenez courage, ces cruelles épreuves finiront. Peu à peu la santé qui nous est si chère se raffermira, et le mérite de la patience restera tout entier. Mais gardez-vous de laisser user vos forces à l'inquiétude ; je supplie mon cher comte de se ménager, et de ne pas traiter légèrement l'indisposition qui l'avait tant affaibli avant votre départ de France. Je crains le carême pour lui ; il a besoin d'une nourriture abondante et substantielle ; le jeûne surtout lui est absolument contraire ; il faut qu'il se règle là-dessus, la conscience lui en fait un devoir, et manger ce sera se mortifier.

J'ai peine à revenir de ce que vous me mandez du P. de Can.[1]. Sur qui donc compter ? Le fond de cela tient, je crois, à je ne sais quelle *rancore* italienne, qui cherche à se satisfaire par tous les moyens, et pour qui *qualsivoglia vendetta è dolce e buona*. Chaque peuple a son caractère et ses vices propres. Dante est plein de ce sentiment ; son *Enfer* n'est qu'une grande vengeance. Mais, quand on n'est pas Dante, il vaudrait mieux, à ne parler même que littérairement, oublier et pardonner. Ce qui me fâcherait le plus dans les folies de cet homme, c'est qu'elles pussent nuire à votre déplacement ; car rien ne saurait ébranler mon désir de vous voir ailleurs, c'est-à-dire *là*[2].

1. N'ayant pas à notre disposition les lettres de Mme de Senfft, il nous a été impossible de deviner le nom ainsi abrégé, par conséquent de savoir à quelle déception diplomatique ou privée se rapportent les lignes suivantes.

2. A Rome, cela s'entend de reste.

Il n'est bruit ici que du successeur qu'on donnera à l'évêque de Versailles. L'évêque de Nancy était porté par les vœux des personnes pieuses, mais il paraît exclu formellement. On nomme l'évêque d'Évreux, l'évêque de Périgueux, celui de Châlons-sur-Marne, l'abbé de Rohan ou « l'abbé Chabot, » comme disent les Rohan-Rohan, l'évêque de Beauvais, et enfin, devinez qui? *l'abbé de la Chapelle!* Je ne sais pas qui le sacrera, mais je sais bien, et vous savez aussi, qui ne le sacrera pas.

Il y a un homme en France que Mgr de P. n'appelle jamais que *l'homme de la colère de Dieu*. Cet homme a aujourd'hui de grandes chances pour parvenir [1].

Une autre affaire qui occupe beaucoup, c'est celle de M. Thar. [2]. Il paraît certain qu'il ne veut pas revenir à la cour, et, en conséquence, il refuse de donner de nouveau sa démission. Là-dessus grande colère de l'archevêque de Reims et de l'évêque d'Hermopolis. « Le roi, disent-ils, ne peut pas reculer. » Défense donc à notre ambassadeur à R. de céder sur ce point. Mais si le roi, recevant la démission d'un évêque et nommant à son siége, sans que Rome soit même avertie, ne *peut* plus souffrir, après cela, qu'on dérange ce qu'il lui a plu d'arranger, si l'institution canonique n'est qu'une formalité obligée de la part du pape, en quoi diffère donc l'Église gallicane de l'Église d'Henri VIII? Enfin, voilà où nous en sommes. Qu'on le veuille ou non, il faudra bien, avant peu de temps, prendre un parti.

Depuis qu'il est question de la loi sur la presse, il part chaque jour des imprimeurs et des libraires pour la Belgique, où on les reçoit à bras ouverts. Ils vont faire là le commerce des contrefaçons et des petits formats, dont la contrebande inondera la France. Voilà ce que nous aurons gagné.

Mon frère, qui est ici depuis huit jours, vous offre respects et amitiés. Ses établissements vont à merveille, malgré toutes les difficultés. L'évêque de Rennes est mieux. Dieu

1. Ne serait-il pas question, ici, de l'archevêque de Malines et de M. de Châteaubriand? Ceci n'est pourtant qu'une conjecture fort hasardée.
2. M. Tharin.

nous le conserve! Qu'il me conserve aussi votre si douce amitié!

174. — A LA MÊME.

Paris, le 14 avril 1827.

. . . .

Mon frère vous fait part, dans la lettre qui accompagne celle-ci [1], du projet conçu par quelques prélats d'une condamnation du *sens commun*. On cherche à y préparer les esprits par des brochures et par des mandements. C'est le moyen qu'a imaginé la faction gallicane pour attaquer, sans trop se commettre, les défenseurs du Saint-Siége et de ses doctrines, que l'évêque de Dijon appelle *des doctrines diverses et étrangères*. Voilà où en sont déjà quelques évêques en France. Il me semble que cela devrait faire faire des réflexions sérieuses. Je vois tout s'apprêter pour un grand combat. Le parti anti-romain s'organise et s'empare peu à peu de l'épiscopat. Si on le laisse user tranquillement du pouvoir qui est entre ses mains pour arriver au but qu'il se propose d'atteindre, s'il ne

1. Voici la lettre de l'abbé Jean de Lamennais. Après l'avoir lue, on ne nous demandera pas pourquoi nous la citons.

A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, le 9 avril 1827.

MON TRÈS-CHER ET RESPECTABLE AMI,

Une occasion de vous écrire se présente : je la saisis avec empressement, car j'ai besoin de vous dire combien nous souffrons de vous savoir toujours souffrant : les dernières nouvelles de Mme de Senfft nous ont profondément attristés, et il nous tarde bien d'en recevoir de plus consolantes : Ah! que ne sommes-nous plus près de vous!

Je suis venu ici pour chercher mon frère et l'emmener en Bretagne : quoique sa santé soit meilleure, je n'ai pas voulu qu'il s'exposât à voyager seul, ni qu'il fît la route tout d'un trait : nous ne prenons donc la malle-poste que pour jusqu'à Mayenne : là, nous trouverons ma voiture et mes chevaux qui nous conduiront jusqu'à la Chenaie à petites journées, et nous coucherons tous les soirs. Moyennant ces précautions, j'ai tout lieu d'espérer que Féli n'éprouvera aucun accident. A la Chenaie, seul au milieu de ses bois et de ses livres, il jouira de quelque repos, et il en a grand besoin après tant de secousses douloureuses. Hélas! il n'en goûtera jamais un parfait. Dieu

trouve aucun obstacle aux projets qu'il ne craint pas d'avouer, on verra le schisme éclater au moment même où le clergé est plus catholique peut-être qu'il ne le fut à aucune époque de la monarchie; car les bonnes doctrines, en tout genre, se répandent de jour en jour avec une rapidité qui m'étonne. Mais les pervers et les ambitieux, armés de la force et de l'autorité, triompheront à la fin de la conscience des masses.

M. de Trevern va définitivement à Strasbourg; j'ignore les détails de cette affaire. Le résultat surprend tout le monde. Certaines gens y attachaient une grande importance, et se vantent de cette translation comme d'une victoire due à leur fermeté. On ne dit point si M. Tharin reprendra ses fonctions de précepteur. Peu importe, au fond. La France est jugée; il faudra qu'elle subisse son supplice. Il n'est personne, même parmi les plus ministériels, qui n'attende une catastrophe. *Cela ne peut pas durer;* voilà le mot qui est dans toutes les bouches; et je ne sais, en vérité, si l'on trouverait quelqu'un qui désire que *cela* dure. Vous ne vous représentez pas à quel point on est las de ce que nous avons. Le mépris et le dégoût sont au comble. Tirez notre horoscope d'après cela.

J'ai revu le N. et j'en ai été on ne peut pas plus content. Prions Dieu; il n'y a de paix et d'espérance qu'en lui.

Adieu, adieu; je tombe de fatigue. La pensée me manque,

l'a fait soldat; sa vie est un grand combat contre tous les ennemis de la vérité, dont la haine est infatigable. Ils préparent, dit-on, une attaque nouvelle, non plus contre l'ultramontanisme, du moins d'une manière directe, mais contre le *sens commun*, que quelques prélats ont pris en une singulière aversion. Au reste, il est bien clair que ce n'est pas de cette doctrine purement philosophique qu'on s'effraie sérieusement, mais qu'on voudrait flétrir le défenseur du Saint-Siége, afin de diminuer son autorité toujours croissante sur les esprits, et de mettre obstacle aux témoignages de haute bienveillance qu'il pourrait recevoir d'ailleurs. Quels hommes, et quel siècle!

Si vous reveniez à Paris, vous seriez surpris du changement qui s'est opéré dans les esprits depuis votre départ : on n'en trouve pas deux qui soient d'accord ni qui s'entendent : c'est vraiment quelque chose de prodigieux, et l'indice le plus certain d'une inévitable et complète dissolution de la société.

Adieu, mon très-cher et respectable ami : conservez-moi toujours, je vous en prie, une place dans votre souvenir et dans votre cœur. Je demande la même grâce à Mme de Senfft, et à Mme Louise, et je suis, pour la vie,

Votre tout dévoué,

JEAN.

et je n'ai plus à mettre ici que mon cœur, qui vous sera toujours, toujours, si tendrement dévoué[1].

175. — A LA MÊME.

A la Chenaie, le 2 mai 1827.

Me voici depuis quelques jours dans ma solitude, attendant de vos nouvelles avec impatience; car, d'après les dernières que j'ai reçues, vous étiez encore tous bien souffrants. Mon frère est à Redon, prêchant et confessant avec ses missionnaires, à l'occasion du jubilé. Je ne le reverrai qu'au mois de juin, et pour peu de temps. L'abbé G. est à Paris, où sa présence est nécessaire; de sorte que je suis entièrement seul. Heureusement que je m'accommode très-aisément de ce genre de vie. Je me suis remis, pour me distraire, à l'étude de l'italien : cela fait diversion à mon travail. Ce que je re-

1. Encore une lettre dont l'insertion nous paraît utile.

L'ABBÉ GERBET A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, 1er mai 1827.

Monsieur le comte,

Je vois, par les lettres qui arrivent de Gênes à l'adresse de l'abbé de La Mennais à Paris, que vous n'êtes pas encore informé de son retour en Bretagne; et vous pourriez être inquiet de ne pas recevoir de réponse aussi tôt que d'ordinaire. Il est parti d'ici, avec l'abbé Jean, le lundi de Pâques, en assez bon état. Avant de rentrer à la Chenaie, il devait passer quelques jours à la campagne de M. Blaize. C'est de là que j'ai reçu dernièrement une lettre de lui, qui m'annonce qu'il a bien supporté le voyage, à la fatigue près : il devait se rendre incessamment à la Chenaie. Je lui ai adressé les lettres arrivées ici.

Nous avons changé de logement quelques jours avant son départ. Le nouvel appartement, qui a moins de bruit, très-bon air et très-belle vue, est plus de son goût. Mais la Chenaie vaut toujours mieux pour sa santé et ses travaux. J'irai le retrouver au mois de juillet.

Les journaux, que vous recevrez en même temps que cette lettre, vous apprendront le licenciement de la garde nationale de Paris. Cette mesure était nécessaire, puisqu'il n'y a plus de gouvernement dès que les corps armés se mettent à dicter des conditions; mais elle ne fera qu'augmenter le mal, si elle n'est pas soutenue par une conduite ferme et constante.

L'abbé de Clausel vient de lancer un *Nouveau coup d'œil* contre nous. Le *Mémorial* de mai contiendra une réponse d'O'Mahony.

Daignez, monsieur le comte, faire agréer à ces dames, et agréez vous-même l'hommage de mon plus profond respect.

grette, c'est de n'avoir personne avec qui parler cette langue. J'avais cherché à Paris un jeune Italien qui eût pu me servir de secrétaire, et avec qui j'aurais causé; mais je n'ai point trouvé ce qu'il m'aurait fallu. Les Italiens ne sont pas voyageurs comme les Anglais; il est rare que les bons sujets sortent de leur pays pour aller vivre à l'étranger. Je suis donc réduit aux livres, qui suffisent à tout, excepté que, bien qu'ils parlent mieux que personne, il n'est pas possible de prendre avec eux l'habitude de parler.

Voilà trois semaines que je n'ai lu de journaux, de sorte que j'ignore entièrement ce qui se passe; mais on me mande en gros que tout va comme de coutume, c'est-à-dire de mal en pis. Il y a longtemps que je suis persuadé qu'une révolution générale est inévitable, et que tous les efforts des gens de bien doivent être dirigés vers l'avenir. Il faut, d'avance, poser les bases d'une nouvelle société; la vieille est pourrie, elle est morte; on ne la ressuscitera pas. C'est folie de compter sur les gouvernements, qui ne sont plus des gouvernements, qui ne peuvent plus le redevenir. Il s'agit de faire des peuples, ce qui sera toujours possible, jusqu'au temps marqué de Dieu pour la consommation des choses. L'Église a une grande mission, et elle la remplira : mais le moment ne paraît pas encore venu; il ne saurait cependant être loin. Combien je souhaiterais être à même de vous exposer mes idées là-dessus, et de connaître les vôtres! Prenons patience, nous nous reverrons. Dieu, par des voies que nous ne connaissons pas, amène tout à ses fins : *disponit omnia suaviter, et attingit à fine ad finem fortiter.*

Mille respects et mille tendresses.

176. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

A la Chenaie, le 5 mai 1827.

J'ai écrit, il y a quelques jours, mon cher ami, à Mme de Senfft, pour vous annoncer mon arrivée ici, et pour vous dire avec combien d'impatience j'attendais de vos nouvelles. Je ne serai tout à fait tranquille sur la santé de la comtesse

Louise, sur celle de Mme de Senfft, sur la vôtre, que lorsque vous m'aurez rassuré par des détails plus satisfaisants que les derniers. Pour moi, je sens que mes forces ont extrêmement diminué depuis un an, et mon travail ne diminue point.

J'ai passé l'été et l'hiver dernier à transcrire des notes, et je vois que j'en ai pour longtemps encore de cette fastidieuse et fatigante occupation. C'est pourquoi je me décide à chercher quelque aide, et c'est à vous que je m'adresse pour cela. Ayant à peu près dix-huit mois à passer ici seul, je serais bien aise de trouver quelque distraction utile dans la société du secrétaire dont j'ai besoin; et, comme cette distraction ne pourrait être celle qui résulte de la communication des idées sur les sujets qui m'intéressent, j'ai pensé que je n'en trouverais pas de meilleure ni de plus commode qu'en la cherchant dans l'étude d'une langue que je n'ai pas l'habitude de parler. Si donc vous pouviez me procurer un Italien, vous me rendriez un vrai service. Je crois qu'on parle à Modène un langage pur; et dans ce cas il vous serait facile de vous informer si l'on y trouverait ce que je désire. Il me faudrait un tout jeune homme, finissant ses humanités, pour plusieurs raisons : et parce qu'il n'en serait pas encore à prendre un état, et parce que je ne pourrais pas offrir les avantages qu'un autre demanderait avec justice. Voici quelles seraient mes conditions : le logis, la table, le blanchissage et 600 fr. par an. Je payerais en outre les frais de voyage pour venir et ceux de retour, lorsque ce jeune homme retournerait dans son pays. Il aurait appris au moins le français, et c'est une chose à considérer. Je voudrais qu'il fût pieux, de mœurs douces, et qu'il sût écrire lisiblement. Si cette affaire s'arrangeait, je vous prierais d'avancer les frais de voyage jusqu'à Paris, où il arriverait avec une lettre de vous pour l'abbé Gerbet (rue de l'Est, nº 5), ou en son absence pour l'abbé de Salinis. Ils l'hébergeraient et le feraient ensuite partir pour la Chenaie; ou même ils l'y amèneraient, car ils doivent l'un et l'autre y venir dans le courant de l'été. Je n'exige pas qu'il parle le français; il me conviendrait même beaucoup mieux qu'il ne le sût pas du

tout. Du reste je vous demande d'être nommé le moins possible.

Vous voyez, mon cher comte, j'abuse de votre amitié, mais vous êtes si bon que vous me pardonnerez. Il s'agit d'ailleurs d'avancer des travaux que je crois importants, et de soutenir un peu ma santé qu'altère une solitude trop absolue. *Tuissimus in Christo.*

177. — A MADAME LA COMTESSE DE SENFFT.

A la Chenaie, le 5 mai 1827.

La lettre incluse à M. de S. était pliée et cachetée, lorsque votre lettre du 5 avril, et celle de la comtesse Louise, du 17, me sont arrivées. Combien je suis triste de vos peines! Combien je souffre de vos souffrances! Au nom de Dieu, prenez sur vous, ne vous laissez point aller à un découragement qui abattrait tout à fait vos forces. Il viendra un meilleur temps, et après tout ne faut-il pas supporter la vie telle que la Providence nous la donne? Elle est dure pour tous les enfants d'Adam, mais songeons à la récompense, à cette autre vie qui nous est montrée là, devant nous, tout près, et néanmoins dans la gloire même de Dieu. Je supplie M. de Senfft de prendre soin de sa santé si précieuse et si chère. Si le service que je lui demande devait lui causer le moindre embarras, je le prie en grâce d'oublier complétement que je lui aie écrit. Je pense à vous sans cesse dans ma tranquille solitude : je vous porte tous les jours au saint autel, là où tous les regrets s'adoucissent et viennent se perdre dans une éternelle espérance. J'ignore quand je vous reverrai sur la terre, mais je ne doute point que je vous reverrai. Croyez-le aussi, ce sera pour moi une assurance de plus de votre si douce amitié. J'aurais voulu passer ma vie près de vous. La Providence en a disposé autrement elle me crée ici des devoirs qu'il faut que j'essaie de remplir, et je m'attends à de nouvelles épreuves. *Paratum cor meum!* du moins je tâche de le préparer.

Voici quelques anecdotes que l'on m'écrit de Paris.

« ....A la revue qui a eu lieu, le 16 avril, au champ de Mars, le roi a été singulièrement affecté de l'accueil un peu morne qu'on lui a fait. Rentré aux Tuileries, il a fait appeler M. le Dauphin, et lui a témoigné sa surprise et sa peine de n'être pas aimé de son peuple. M. le Dauphin lui a répondu que le peuple l'aimait, mais qu'il était mécontent de la loi sur la presse. Le roi a mandé les ministres. M. de Vil. a déclaré que, dès le principe, il n'avait pas goûté ce projet; M. de Peyronnet a assuré qu'il triompherait à la Chambre des pairs; Corbière a ricané. Bref, le roi a ordonné le retrait[1].

« .....Un officier de la garde, dont le régiment a été en garnison à Rouen, me disait dernièrement qu'à leur arrivée dans cette ville, le corps des officiers fit sa première visite à M. le cardinal, qui leur adressa des questions militaires sur le nombre de leurs soldats, les jours de marche, etc.; et qu'au sortir du palais épiscopal ils se rendirent chez le lieutenant général commandant la division, qui leur parla de l'état du diocèse, en gémissant sur le manque de prêtres!

« ....Une thèse vient dernièrement d'être soutenue en Sorbonne sous la présidence du cardinal de Clermont-Tonnerre. La séance a été ouverte par un discours latin du cardinal, dont la voix très-basse s'est élevée à la fin du discours pour *déclarer* « qu'on défendrait toujours en Sorbonne les droits « du roi, et qu'il fallait commencer la thèse par là. » En conséquence, M. Fontanelle, pour fournir au candidat l'occasion de défendre les droits du roi, a présenté des objections contre la doctrine du premier article de la Déclaration de 1682. Il paraît qu'il n'a pas mal argumenté, car le pauvre soutenant a été obligé de dire que « le droit de décider les « questions de justice sociale ferait partie, sans aucun doute,

1. La loi sur la presse avait été retirée le 17 avril. Le 16 avril, l'histoire ne mentionne aucune revue, mais seulement un service exceptionnel de la garde nationale aux Tuileries, à l'occasion de la fête du roi. L'accueil des gardes nationaux fut très-chaleureux. Il émut le roi, et certains officiers profitèrent de l'occasion pour obtenir la revue qui fut passée treize jours après, contrairement au vœu des ministres. On sait quelles en furent les graves conséquences. Ceci rappelé, concluons que le vrai motif du retrait de la loi sur la presse fut la réserve menaçante avec laquelle la Chambre des pairs avait accueilli le projet ministériel.

« du pouvoir de l'Église, *si Jésus-Christ n'y avait pas ex-*
« *pressément renoncé entre les mains de Pilate.....* »

Écrivez-moi souvent, je vous prie. J'ai plus besoin de vos lettres que vous ne pouvez croire. Vous aurez vu à Gênes le cardinal Macchi. Il se proposait d'y séjourner quelque temps. La vie de Rome ne lui sourit pas, ce qui fait qu'il ne sourit pas à Rome. Paris lui convenait, et il le regrette, c'est tout simple. Il a toujours été fort bien pour moi.

178. — A LA MÊME.

A la Chenaie, le 21 mai 1827.

J'ai vos deux lettres du 30 avril et du 5 mai. La cadette, plus agile, a rejoint l'aînée, de sorte qu'elles sont arrivées en se donnant la main. Hélas! elles m'apportaient de bien tristes nouvelles, puisque la comtesse Louise est toujours souffrante, et vous aussi, et mon cher comte aussi par conséquent. Certes, le bon Dieu vous éprouve avec bien de l'amour : car tout cela est de l'amour, tout cela est le présage d'une belle, d'une magnifique récompense. Encore un peu de temps, et ces peines de la terre se transformeront dans le ciel en une joie inénarrable. Courage donc, point d'abattement, mais un vif élan de l'âme vers le prix qui vous est proposé et vers Celui qui vous le prépare.

Me voilà enfin un peu au fait de votre itinéraire; vous allez à Oleggio. J'espère dans le voyage, j'espère dans les bains, j'espère dans les eaux, j'espère surtout dans la Providence qui vous conduira, qui veillera sur vous pendant votre séjour, et qui vous ramènera plus forts, plus calmes, avec plus de tout ce qu'il faut pour accomplir en paix ce long et triste pèlerinage. J'ignore entièrement ce qu'elle fera de moi, cette tendre mère qui sait mieux que nous ce qui nous est bon. Je n'ai, ce me semble, aucuns désirs, si ce n'est de vous voir et puis de rentrer dans ma solitude. Je doute fort qu'il entre dans ses vues que j'aille *là*[1]; mais je voudrais toujours

1. A Rome.

que vous y fussiez, et je suis très-loin de croire que ce soit une chose manquée à tout jamais. Cela me paraît si naturel, si convenable en soi, si parfaitement dans le cours du bon sens le plus simple, qu'il me paraît difficile qu'on n'y revienne pas. C'est une affaire à ménager, de manière à être toujours là pour saisir l'occasion qui se présentera tôt ou tard.

Vous avez donc près de vous le bon abbé L.[1]. Il a grand besoin de se rasseoir. Je n'ai pas vu les prospectus dont vous me parlez, mais je ne suis pas très-étonné que son nom ne se trouve pas dans l'organisation nouvelle. Il régnait un tel désordre dans son administration, qu'il a fallu des efforts infinis pour le sauver d'un éclat, et tout n'est pas encore arrangé; il n'est pas encore à l'abri personnellement, s'il reparaissait à Paris.

Au milieu de ce désordre, plus déplorable que je ne puis vous le dire, sont venus les ennemis, sont venus les fripons. Ce qu'il a de mieux à faire, désormais, est de rester en repos; mais le pourra-t-il? Il y a environ un an qu'il signa un traité avec M. de Vitrolles pour établir dans ses terres, près de Gap, une espèce de colonie religieuse, qui aurait cultivé, amélioré, etc. Les hommes, peu à peu, arrivent. L'abbé L. voyage pour étudier ceci, pour étudier cela, touche 5,000 fr. qui devaient être employés en achats de mulets, et qui ne l'ont point été; puis tout d'un coup, il y a trois mois, il écrit que sa tête n'y est plus, et il part sans en dire davantage. Le fait est que le pauvre garçon a eu réellement des accès de folie. Dans le temps dont je vous parle, n'ayant pas le sou, il achète près d'Arles une terre plus de 200,000 fr., laquelle en valait à peine les deux tiers. Il écrivait à mon frère qu'il avait plus de 300,000 fr. de rente, et que ses établissements (ceux de mon frère) s'en trouveraient bien. Il écrivait au curé de Bâle de faire dire des messes pour remercier Dieu qui venait de lui envoyer un million. Il n'y a point d'extravagances, il n'y a point d'inconséquences qu'il n'ait faites,

1. L'abbé de Lowenbruck, dont l'activité fébrile et les écarts d'imagination aboutirent à une maladie mentale tout à fait caractérisée, dont il mourut quelques années plus tard.

dans cet état d'égarement d'esprit. Je vous mande ceci, parce qu'il faut que vous sachiez tout, sans cela vous pourriez peut-être vous trouver engagés en des choses qui vous causeraient du désagrément. Du reste, le pauvre malheureux n'est qu'à plaindre. Son zèle et ses vertus méritent une grande estime. Seulement, il s'est perdu par entêtement et par présomption, n'ayant jamais voulu écouter personne, même le chef de la compagnie à laquelle il appartenait......
(*La fin de la lettre manque.*)

179. — A Mlle DE LUCINIÈRE[1].

28 mai 1827.

J'ai reçu la lettre de la bonne Villiers, qui m'a fait un grand, grand plaisir. Elle m'en annonçait une de vous, Mlle Ninette, et c'est de celle-ci qu'il est bien juste que je vous remercie directement. J'admire que, dans les embarras de la rougeole d'Antoinette et dans la joie de vos indemnités enfin liquidées, vous ayez trouvé le moment de vous souvenir de moi, et celui de me le dire, et de me donner de vos nouvelles à toutes, et d'autres nouvelles encore, et enfin de m'écrire quatre pages gaies, aimables, comme tout ce que vous écrivez. Je ne saurais trop vous en rendre grâces : voilà ce qui s'appelle de l'amitié. J'ai pourtant quelques petits scrupules, et d'abord la crainte qu'en suivant le mouvement de votre cœur sans assez consulter vos forces, vous ne vous soyez fatiguée hors de mesure ; et puis le temps que vous avez dérobé à votre broderie, et peut-être, hélas! à vos poules, à vos serins, à Mako lui-même..... Ces pensées me troublent un peu ; car enfin, chaque chose a son rang, et je suis loin de prétendre à de si grands sacrifices. Au moins, à présent, reposez-vous, respirez, prenez haleine ; je puis attendre désormais ; trop serait trop, aussi. Modérez cette bonté excessive

1. Réponse à une lettre que je devais écrire et que je n'avais pas écrite. (*Note de Mlle de Lucinière.*)

dont je serais peu digne, si je l'abandonnais à ses inspirations. Dites-moi, je vous supplie, — car une crainte en fait naître une autre, — dites-moi, n'aurais-je point été innocemment la cause malheureuse d'un de ces dérangements pénibles, que vous avez la discrétion d'appeler des douleurs d'estomac, mais qui sont bien plutôt des souffrances du cœur, qui vous saisissent toutes les fois qu'à table ou ailleurs vous venez à vous ressouvenir de vos amis absents? Que Dieu vous guérisse, et qu'il me pardonne si j'étais, moi pauvret, pour quelque chose dans ces maux cruels dont vous afflige, entre la soupe et le bouilli, votre extrême sensibilité!

J'espère qu'Antoinette est tout à fait rétablie de sa rougeole, et Adèle de sa longue indisposition.

Jeudi, jour de l'Ascension, j'eus encore une attaque de ma maladie. J'ai renoncé au maigre, suivant le conseil de M[lle] de Villiers. M[lle] de Tremereuc m'a mandé que je ne la verrais point à la Chenaie, ce qui me peine beaucoup; car en voilà encore pour deux ans, probablement.

J'attends mon frère le samedi de la semaine de la Pentecôte. Il ne sera que peu de jours ici. De Trémigon, point de nouvelles; mais je pense qu'on s'y porte bien. J'embrasse la bonne Villiers, votre excellent ami, ma petite Hélène, enfin tout le monde, et vous même aussi, *from all my heart.*

180. — A M[me] LA COMTESSE DE SENFFT.

A la Chenaie, le 28 mai 1827.

Cette lettre vous trouvera vraisemblablement à Oleggio, et je le désire, car j'espère beaucoup de ce séjour pour la santé de la comtesse Louise. Le 13 mai, votre départ était arrêté par les pluies. Je vous en crois débarrassée depuis quelques jours, attendu qu'elles nous sont arrivées en Bretagne, d'où nous serions bien aises qu'elles passassent en Albion, ne fût-ce que pour rafraîchir le cerveau de M. Canning, qui paraît en avoir besoin. Que cet homme parvienne à s'affermir ou que l'opposition le renverse, sa victoire mo-

mentanée présage avec certitude la victoire finale des whigs, ou plutôt des radicaux. Il ne s'agit que d'un peu plus ou d'un peu moins de temps. Les choses, au reste, vont partout de la même manière, et *les temps se hâtent d'arriver.* Je ne reçois que des lettres de désolation. Les yeux qui paraissaient le plus hermétiquement fermés, s'ouvrent, et si grands, si grands, que cela en est presque risible. C'est une espèce de peur idiote, qui ne sait ni ce qu'elle craint, ni pourquoi elle craint : aussi a-t-elle des effets tout à fait divers. Les uns se réfugient à l'abri de la Charte, les autres se blottissent sous le portefeuille de M. de Villèle ; ceux-ci blanchissent, ceux-là rougissent, quelques-uns deviennent de trois couleurs ; jamais on ne dit tant de sottises, jamais on n'en fit davantage, sans compter celles qu'on rêve et qu'on n'a pas le temps de placer. Je suis plus indulgent que vous ne l'êtes à l'égard de l'homme qui s'est retiré[1]. Vous ne vous représentez pas à quel point est porté le mépris du ministère, la haine et l'horreur qu'il inspire, et cela universellement. Il est naturel qu'on se lasse d'une pareille solidarité, surtout quand on a quelque chose, pas grand'chose si vous voulez, mais enfin quelque chose à perdre. Je doute beaucoup que V.[2] soit le successeur. L'héritage est scabreux à recueillir. Cependant s'il était offert, et, ce qui me paraît moins présumable, s'il était accepté, ne doutez pas un seul instant que l'abbé L.[3] n'aurait qu'à se louer des procédés et des sentiments qu'on aurait pour lui. Les torts graves qu'il a eus envers la personne dont il est question ne sont attribués qu'au dérangement trop réel de sa tête, et, malgré les embarras extrêmes qui en sont résultés, n'ont produit d'autre impression qu'une pitié pleine d'intérêt. Voilà en quel état j'ai laissé les choses. Mais, au nom même de l'attachement que vous avez pour ce pauvre abbé, et qu'il mé-

1. M. de Doudeauville, ministre de la Maison du Roi, qui, seul dans le conseil, avait osé voter contre le licenciement de la garde nationale, après la revue du 29 avril.

2. M. de Vitrolles, dont il était fort question, mais qui effectivement ne fut pas appelé au ministère.

3. L'abbé de Lowenbruck. Voir la lettre du 21 mai.

rite, détournez-le de toutes vos forces de tout ce qu'il pourrait lui passer par l'esprit d'entreprendre. Ce serait un nouvel abîme qu'il creuserait sous ses pieds. Tous ses amis, et mon frère plus qu'aucun autre, n'ont qu'une voix là-dessus.

Ce que vous me dites des Algériens et de l'insolence des Musulmans montre jusqu'où nous sommes descendus. La société voyage dans les Cercles de Dante. Elle cherche son chef, elle le trouvera.

> Ecco Dité...
> Lo'mperador del doloroso regno!.....
> S'ei fu sì bel, com'egli è ora brutto,
> E contra'l suo Fattore alzò le ciglia,
> Ben dee da lui procedere ogni lutto[1].

Voyez si l'histoire de la Royauté, depuis quelques siècles, ne se trouve pas tout entière dans ces derniers vers.

Et puisque me voilà dans l'italien, je suis charmé que vous jugiez facile de me trouver un *parlatore*. Mais les avantages que je puis offrir sont si faibles, que cela peut changer beaucoup l'affaire. J'avais oublié de vous dire aussi qu'il faudrait quelqu'un qui ne s'effrayât pas de la vie de la campagne, et d'une campagne fort solitaire. Mes forces ne reviennent pas encore. Le jour de l'Ascension, j'ai eu une nouvelle attaque de mon mal ordinaire. Je crois que j'ai une charte en moi. Vous en penserez ce que vous voudrez, attendu la liberté des opinions. J'attends avec impatience une lettre d'Oleggio.

181. — A Mme LA COMTESSE LOUISE DE SENFFT.

4 juin 1827.

Je veux aujourd'hui vous écrire un petit mot en particulier, d'abord pour vous rendre mille grâces de votre si

1. *Inferno*, c. XXXIV, v. 7, 10, 12 : — Voilà Dité..... L'Empereur du Royaume douloureux..... s'il fut aussi beau qu'il est maintenant hideux, après avoir élevé ses sourcils contre son créateur, bien doit de lui procéder tout deuil. (*Trad. Lamennais.*)

aimable souvenir du lendemain de l'Ascension, et puis pour vous dire à vous-même combien je suis tourmenté de vos souffrances continuelles. Hélas! que serait-ce que cette triste vie, si la foi, si l'espérance, si l'amour ne nous soutenaient! Il y a des moments où je suis près de succomber sous le fardeau. Mais vous avez plus de force que moi, parce que vous avez plus de vertu. Le bon Dieu vous mesure ses grâces en proportion de vos épreuves. Oh! profitez, profitez bien d'une si grande occasion de mérite. Ne laissez rien échapper, pas même la plus petite feuille de cette belle et riche couronne que les anges tressent pour vous dans le ciel. Les souffrances seront passagères; même ici-bas, elles ne dureront pas toujours, mais la récompense ne passera point. Patience donc et douceur au milieu de vos maux, qui ne sont pas seulement les vôtres, mais encore ceux de vos excellents parents, ceux de tous vos amis, parmi lesquels je vous supplie de permettre que je me compte, moi pauvret. Que je voudrais être près de vous pour partager les soins que vous prodigue la tendresse de vos proches, pour essayer de vous distraire, ne fût-ce que par quelqu'une de ces folies que vous pardonniez à ma jeunesse. Vous souvenez-vous comme nous avons ri? J'espère toujours que ce temps-là reviendra, et sûrement ce ne seront ni les choses risibles, ni les personnages ridicules qui manqueront à notre gaieté, quand le bon Dieu permettra que j'aie le bonheur de vous revoir. Cependant soignez-vous, soignez vos bons parents qui ne vivent que pour vous; adoucissez-leur, autant que vous le pourrez, la peine qu'ils ressentent de vos souffrances; et puis, tout doucement, tout doucement, avançant un pied, puis l'autre, nous atteindrons un meilleur avenir.

Je vous porte tous les jours au saint autel; priez aussi pour moi, ce sera grande charité, car il n'y a point de misère plus profonde que la mienne. Mille vœux et mille tendresses.

182. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

A la Chenaie, le 4 juin 1827.

. . . .

Si je voulais vous remercier de vos bontés comme je les sens, ce serait chose impossible. Au milieu de tant d'affaires, de tant d'inquiétudes, de tant de soins, trouver encore le temps de vous occuper de moi, avec un zèle si plein d'amitié, cela me touche mille fois plus que je ne puis vous l'exprimer. Oh! que ne puis-je vous donner au moins quelque petite marque de reconnaissance! Mais le bon Dieu m'en ôte le moyen, et je n'ai à vous offrir que mon pauvre cœur tout rempli de gratitude et de tendresse. Je tâcherai de rendre la vie de nos champs la moins ennuyeuse que je pourrai au bon jeune homme que vous m'annoncez. Il se reposera un peu à Paris, et ensuite il est possible qu'il fasse avec l'abbé Gerbet le reste du voyage.

Je ne résiste pas à la tentation de vous rappeler quelques passages de votre admirable lettre du 25 mai :

« Il est trop jeune encore pour sentir la nécessité de l'in-« dulgence. — Cette humeur vagabonde qui n'est pas seule-« ment maladie, mais pli fautif de l'esprit. — Ce marais « européen qui est tout près de redevenir fournaise. » Que tout cela est vrai et profondément observé! Mais le monde est plein de gens qui ne verront le soleil que quand il sera *noir comme un sac de crin*, et qui commenceront à entendre quand sonnera la trompette du Jugement dernier. Toutefois il y a une frayeur générale. On s'inquiète, et l'on ne sait pas de quoi. C'est comme la terreur d'un rêve. Pour calmer les esprits et les rassurer, on nous promet la censure immédiatement après le renvoi des Chambres. Cela est bien, tout est bien, car tout est surnaturel dans ce qui se passe sous nos yeux.

Mandez-moi, je vous prie, si la mort du roi de Saxe a quelque influence sur votre position. Le retour annoncé de don Pèdre en aura une grande sur les affaires du Portugal et

de la péninsule. Tout s'embrouille de plus en plus. L'Éole britannique se dispose à ouvrir ses outres, mais les tempêtes qui en sortiront, l'emporteront lui-même avec la Tyr nouvelle, et sa puissance et son orgueil. L'homme qui a été décrié *chez lui* par un autre [1], est admirable et se conduit admirablement. On ne juge pas mieux, on ne fait pas mieux. Dieu est avec lui. Qu'il soit aussi avec vous pour vous diriger, pour vous soutenir et vous consoler.

183. — A M. BERRYER.

Le 11 juin 1827.

. . . .

On me mande de tous côtés que la censure va être établie après la clôture de la session [2]. Je les crois bien capables de faire une pareille folie. En attendant voilà M. Peyronnet et M. Corbière décorés du cordon rouge; M. de Villèle avait déjà le bleu. Je ne vois plus rien à leur souhaiter que le bâton blanc.

Pourriez-vous m'apprendre ce qui se passera seulement d'ici à six mois? vous me feriez un extrême plaisir. Les difficultés qui naissent du mouvement général des choses s'accumulent tous les jours, sans compter celles qu'y joint l'habileté de l'administration. Encore deux ou trois finesses de M. de Villèle, et ses successeurs auront un bel écheveau à débrouiller. Je plains le malheureux roi, qui ne sait pas, ou qui ne veut pas. *Quos vult perdere Jupiter dementat.*

1. Encore une conjecture. Il nous semble qu'il est ici question de Mgr Lambruschini, desservi *chez lui*, c'est-à-dire à Rome, par quelque rival politique.

2. Lamennais était bien informé. La censure fut rétablie le 24 juin, quarante-huit heures après la clôture de la session. Une seconde ordonnance instituait un *Bureau de censure* et un *Comité de surveillance*. M. de Lourdoueix était président du premier; M. de Bonald, du second. MM. Bro et Caïx, professeurs d'histoire, nommés membres du bureau de censure, s'honorèrent par un refus. M. le baron Cuvier, nommé membre du comité de surveillance, ne paraît pas avoir décliné ces fonctions. Il était alors conseiller d'Etat.

Je remarque dans le peuple de ces pays-ci la plus profonde indifférence pour tout ce qui s'appelle monarchie. Il ne tient qu'à une seule chose, à sa religion et à ses prêtres, dont l'autorité, toute puissante sur lui, est également chérie et vénérée. Tant qu'on ne blessera pas, sous ce rapport, sa conscience et ses habitudes, il s'inquiétera aussi peu de tous les changements politiques que des révolutions de la Chine : mais si l'on attaquait la foi, l'Église et ses ministres, il y a, dans la seule Bretagne, trois cent mille hommes prêts à répandre la dernière goutte de leur sang pour les défendre.

Faites, je vous prie, agréer mes hommages à Mme Berryer. Mon frère qui est ici, pour quelques jours seulement, vous dit mille choses tendres; et moi, cher, je vous embrasse et vous serre sur mon cœur.

184. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 11 juin 1827.

Je n'ai point de vos nouvelles depuis le 25 mai, jour où vous m'annonciez votre départ pour Oleggio. J'espère apprendre bientôt que vous y êtes arrivés sans accident, et que la santé de la comtesse Louise se trouve bien et de l'air et des eaux. Je lui recommande l'exercice, les distractions, et je dirais la gaieté, si la gaieté dépendait de nous; mais on peut au moins toujours lutter contre les idées noires et contre cette tristesse qui vient quelquefois nous saisir, sans que nous sachions pourquoi ni elle non plus. Saint-Paul répète souvent cette parole : *Paix et joie dans le Saint-Esprit!* Ce n'est pas seulement un souhait dans la bouche de l'Apôtre; c'est encore un conseil, ce qui montre que la volonté y peut plus que nous ne serions portés à le croire.

Il vient de paraître une nouvelle brochure de l'abbé Clausel, plus violente que tout ce qu'il avait encore écrit jusqu'à présent; il y écume d'un bout à l'autre. Il attaque le *Mémorial* et particulièrement Laurentie; il m'attaque et prouve à sa façon que je suis hérétique, schismatique, enfin que sais-je? Mais ce n'est rien que cela. Il finit par se ruer sur la

Société Catholique, qu'il ne traite pas mieux que moi, la dénonçant à l'épiscopat comme la conspiration la plus dangereuse contre l'Église de France et contre le christianisme. Je crois très-réellement que cet homme est possédé. Du reste il a des partisans parmi les évêques, surtout parmi ceux de la Chambre des pairs, et je ne serais pas surpris que cet éclat ne fût concerté. Déjà M. de Latil avait recommandé à son clergé de ne prendre aucune part ni à la Société Catholique, ni à la Société de la Propagation de la Foi, « attendu que c'étaient des œuvres ultramontaines. » Ils en viendront à défendre de dire la messe, par la raison qu'on la dit à Rome. La Providence a permis que le jour même où paraissait le libelle de Clausel, la Société Catholique ait reçu un Bref et une lettre du Pape, qui loue, approuve, encourage cette œuvre si utile à la Religion, et accorde les indulgences les plus étendues à tous ceux qui y coopèrent d'une manière quelconque. Nous verrons s'il se trouvera des évêques qui osent faire des Mandements contre ce Bref. Je m'attends qu'il y en aura contre moi, à l'exemple de l'évêque de Saint-Brieuc et de celui de Dijon. Clausel les pousse fort à cela. Il dit que si le Pape loue l'auteur, c'est qu'il n'a pas lu ses livres, et qu'en tout cas le premier jugement appartient aux évêques du lieu où l'erreur a pris naissance. Voilà où en sont les choses; je vous tiendrai au courant de la suite. Ce qu'il y a de plus grave dans ces excès de la fureur et de la folie, c'est qu'on voit se préparer et s'organiser une guerre contre le Saint-Siége, guerre qui pourrait devenir extrêmement dangereuse, si on ne l'arrêtait pas à temps. Après tout, Dieu est là, et son esprit inspirera notre saint Pontife.

Je crois devoir vous transcrire ici ce que m'écrit une de nos dames de la rue des Postes. « J'ai reçu indirectement « des nouvelles du pauvre L. Il a acheté pour plus de trois « millions de terres et de châteaux dont les actes devaient « être signés à Paris au mois d'avril. Vous voyez que bien « décidément il est fou. Il prêcha cependant à merveille au « Pont-Saint-Esprit, il y a quelques semaines, puis il est, dit-« on, parti pour Turin. M. Rausan nous a raconté mille « folies de ce pauvre abbé. »

Vous avez vu, dans les journaux, les nominations à Bayeux et à Vannes. On envoie à Bayeux un sorbonniste forcené, et à Vannes un homme pieux, mais une vraie caricature. Ces choix sont désolants. Il semble qu'on prenne à tâche d'achever notre pauvre Église déjà si malade.

Mon frère qui est ici, malheureusement pour très-peu de jours, profite de cet instant pour vous écrire. Je ne le reverrai qu'en septembre, car je ne compte pas les deux jours qu'il doit me donner en juillet. Et vous, quand vous reverrai-je? Il faut attendre les moments de Dieu.

185. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

Paris, le 18 juin 1827.

Vous vous justifiez si bien, mon excellente amie, qu'il n'y a pas moyen de ne pas faire la paix; mais je vous déclare qu'elle ne tiendra pas, si je suis trop longtemps sans recevoir de vos nouvelles : il faut absolument que je sache comment vous vous portez toutes et tous. Je ne suis point tranquille sur la bonne Villiers, ni sur Adèle. J'espère qu'à l'arrivée d'Angélique, que mon frère aura le plaisir de voir ces jours-ci à Saint-Brieuc, vous vous partagerez la peine, le travail, le soin, comme vous voudrez l'appeler, de la correspondance avec la Chenaie. Je suis très-fâché du départ d'Antoinette; ce sera une grande privation pour vous. Mais, en vérité, tout le monde part. Mon frère pa hier aussi. Je ne le reverrai qu'au mois de septembre, car je ne compte pas deux jours qu'il m' promis en juillet. Ses établissements l'occupent tout entier, et, grâce à Dieu, ils vont à merveille. Voilà M. Frayssinous et ses amis qui attaquent la Société Catholique, la seule œuvre qu'on ait opposée à la propagation des mauvais livres, et l'une de celles qui faisait le plus de bien. Que dites-vous de cela? Ce zèle est-il selon votre cœur? Il y a des scandales que Dieu permet; mais que le châtiment en sera terrible! On vous aura conté tous les détails, qui font trembler pour l'avenir.

Ce que vous me mandez du pauvre L.[1] fait grand' pitié. Il est maintenant aux eaux avec la famille de S[2]. Ces braves gens ont de lui les soins les plus touchants, mais je doute qu'ils parviennent à guérir sa tête. Je ne connais que vous qui pourriez entreprendre, avec apparence de succès, la restauration de cette sagesse délabrée. Elle ressemble à ma santé qui ne se rétablit point. J'allai ces jours derniers avec mon frère à Ploudihen. En y arrivant, je me trouvai mal et très-mal. Les forces me manquent tout à fait. Cela me dérange bien pour mon travail. La volonté de Dieu! Voyez-vous comme mes bras s'étendent, s'étendent; c'est pour vous embrasser tous ensemble, y compris mon cher abbé Carissan et ma chère petite Hélène. Priez pour moi; je suis tout à vous du fond de mon cœur.

186. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

A la Chenaie, le 18 juin 1827.

Je suis véritablement désolé, mon excellent ami, de tous les embarras que vous occasionne la malheureuse prière que j'ai eu l'indiscrétion de vous faire. Je vous supplie de ne pas vous en tracasser davantage, et de n'y plus penser. à moins que ce que je vous ai demandé ne vous tombât, pour ainsi dire, sous la main.

La dernière brochure de l'abbé Clausel n'était que le prélude d'une violente persécution méditée depuis quelque temps contre la Société Catholique. Frayssinous l'a dénoncée dans le conseil des ministres. M. le Dauphin a dit « qu'elle et le *Mémorial* ce n'était qu'une même chose, et que celui-ci professait des doctrines très-inquiétantes. » On intrigue pour en détacher le duc de Rivière, et pour empêcher la publication du Bref par lequel le Pape accorde des indulgences à tous ceux qui coopèrent à cette œuvre pieuse. Nous verrons où aboutissent toutes ces fureurs.

1. L'abbé de Lowenbruck.
2. La famille de Senfft.

Dans une discussion qui a eu lieu au conseil d'Etat sur une question relative au clergé, l'abbé de la Chapelle a parlé d'une manière qui a scandalisé, devinez qui? — M. Cuvier! Celui-ci disait à ce sujet « qu'au conseil d'Etat il faisait abstraction du protestantisme qu'il professait, et se considérait uniquement comme chargé de décider des questions légales; que, lorsque ces questions touchaient à la Religion, il devait les décider conformément à ce principe, que la religion catholique est la religion de l'Etat, et que, quand il se plaçait à ce point de vue, il trouvait que j'avais raison. »

Un pair de France, qui connaît bien la Chambre dont il fait partie, manifestait dernièrement l'effroi que lui causaient les idées parlementaires qui y dominent, et qui ne sont, disait-il, que le préliminaire d'une rupture avec Rome.

L'évêque qu'on vient de nommer à Bayeux avait prêté le serment de 92. Il est vrai qu'il se rétracta, mais si le scandale est moindre, ce n'en est pas moins un scandale. Cet homme est d'ailleurs un partisan fougueux des doctrines anti-romaines. Voilà de tristes nouvelles, mais qui ne vous étonneront point. Ce qui me frappe le plus, ce sont les efforts d'un certain parti pour organiser tous les éléments épars de l'opposition au Saint-Siége, en appuyant cette opposition sur le gouvernement d'abord, et ensuite sur l'épiscopat qu'on reconstruit peu à peu selon ces vues. Si on laisse faire tranquillement, on pourrait dès aujourd'hui prédire avec exactitude l'époque du schisme. Il est à remarquer que, dans l'affaire de la Société Catholique, le *Constitutionnel* s'est trouvé tout naturellement l'auxiliaire de M. l'évêque d'Hermopolis.

Vous ne me parlez point, dans votre dernière lettre, de la santé de la comtesse Louise. Je prie tous les jours pour elle et pour vous tous; mais, hélas! mes pauvres prières sont bien peu efficaces.

Je me recommande instamment aux vôtres. Mes forces ne reviennent pas encore. Sur tout cela, comme sur tout le reste, la sainte volonté de Dieu! Je ne voudrais pas quitter la Chenaie avant d'avoir fini l'ouvrage dont je vous ai parlé, et le dernier volume de l'*Essai*, ce qui exigera plus de deux ans:

mais que peut-on se promettre en ce temps-ci? et sur quoi peut-on compter? Mille tendresses du fond du cœur.

187. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 25 juin 1827.

Double lettre, double joie : soyez donc remerciées de celles des 10 et 12 juin, qui me sont arrivées dans le même paquet. Le mieux qu'éprouve la comtesse Louise donne beaucoup d'espérance sur la suite du traitement. Je lui rends grâces de sa complaisance pour le médecin et pour les remèdes; c'est le moyen d'en finir une bonne fois de ces vilains maux de nerfs, qui fatiguent, qui attristent, et qui *désenchantent* la vie, comme l'a dit avec tant de naturel M. de Chateaubriand. D'ailleurs, sauf qu'on ne peut guère s'y remuer, ce n'est pas une chose si désagréable que d'être dans l'eau, lorsqu'elle n'est pas froide. J'ai connu une femme qui, par goût, y passa deux années entières; elle y mangeait, elle y buvait, elle y dormait, elle était presque devenue poisson. Enfin on la pêcha, — je ne sais si ce fut à la ligne, — mais elle regrettait toujours d'être redevenue habitante de la terre comme chacun de nous. Ceci a quelque apparence de singularité, et je ne le recommanderais pas à tout le monde; il convient de s'éprouver d'abord, et je crois qu'une heure par jour peut suffire pour le commencement.

Ce qui me déplaît d'Oleggio, ce sont ces tempêtes qu'on s'attendrait plutôt à trouver sur les côtes d'Écosse qu'au pied des montagnes d'Italie. Elles y seront arrivées avec quelque roman de Walter Scott, à moins pourtant qu'elles ne soient accompagnées de gros nuages épais, de teinte roussâtre et livide; alors je penserais qu'un diable gallican les aurait chargées de porter au delà des Alpes la dernière brochure de l'abbé Clausel. Le N.[1] a dit assez hautement « qu'il mériterait d'être interdit » (j'entends l'abbé, ne vous y trompez pas). Le

1. Le Nonce du Pape.

frère aîné[1] a écrit dans la *Quotidienne* pour le défendre. Il cite un passage extrait, dit-il, d'un écrit que M. Cottu vient de publier contre le ministère. J'ai lu cet écrit qu'on vient de m'envoyer, et le passage ne s'y trouve point. Ces gens-là semblent avoir horreur de la vérité. Du reste, il y a de la méchanceté, une méchanceté froide et profonde dans la lettre de Coussergues. L'abbé, avec sa frénésie, me paraît être le Marat du gallicanisme; mais j'ai bien peur que le député n'en fût le Robespierre au besoin. Ils ne laissent pas d'avoir des formules de respect pour le Pape. C'est là ce qui fait le plus de mal à l'âme en les lisant. Quand forcera-t-on ces hypocrites à se taire ou à jeter le masque?

Le pauvre L....[2] est donc courant par monts et par vaux? Voilà qu'il me vient une idée : ces tempêtes que je m'efforçais d'expliquer tout à l'heure ne seraient-elles point sorties de sa tête? Je ne veux pas dire qu'elle soit pleine de vent, mais je m'afflige qu'il ne sache pas y mettre un peu de plomb. C'est grand' pitié de nous, quand les jambes prennent le gouvernement de notre pauvre machine.

Je vous réitère toutes mes excuses de vous avoir embarrassés d'une recherche pareille à celle dont vous avez la bonté de vous occuper. Si j'avais réfléchi à la difficulté, je me serais moins hâté d'écrire; mais, en ce moment-là, c'était ma main qui, selon l'apparence, avait le gouvernement. On dit que les ministres vont laisser les esprits se reposer un peu de temps; et puis, quand on y pensera le moins, crac! une ordonnance qui dissout la Chambre et convoque les colléges électoraux. Avec les listes d'électeurs faites d'avance pour la nouvelle organisation du jury, tout sera bâclé dans huit ou dix jours; du moins ils s'en flattent, et d'enlever ainsi à la course une majorité selon leur cœur. Je ne répondrais pas du succès. J'aime mieux répondre de mon respect, de ma tendresse et de mon dévouement pour vous; cela est plus sûr.

1. M. Clausel de Coussergues, membre de la droite à la chambre des députés.

2. L'abbé de Lowenbruck.

188. — A LA MÊME.

Le 1er juillet 1827.

J'ai votre lettre du 19 mai, celle de M. de S..... du 24, par *Scouta*, celle de la comtesse Louise du 15 juin, et la vôtre du 17. Je vous remercie de tant de marques de bonté, et je ne sais comment y répondre. Vous savez si mon cœur les sent : que vous dirais-je de plus? Le comtesse Louise éprouvait un mieux soutenu qui me fait espérer une guérison complète avant la fin de la saison, mais vous avez été bien souffrante, et M. de Senfft aussi n'était pas très-bien. Je le supplie de garder les ménagements que sa santé exige plus impérieusement qu'il ne veut le croire quelquefois, et de ne pas s'affecter trop vivement de ce que, dans les temps où nous vivons, la vie offre de pénible. Il y aurait de quoi devenir fontaine, comme ce petit page dont parle Mme de Sévigné, et rivière, et fleuve, si l'on pleurait sur toutes les sottises, toutes les méchancetés, toutes les bassesses, tous les crimes et toutes les folies de nos chers contemporains. Rions-en plutôt, quand nous le pouvons, ne fût-ce que pour varier; et surtout voyons les desseins de Dieu, qui rit aussi lui, mais dans sa colère, *irridebit et subsannabit.* Il faut pourtant vous avouer que je suis triste aussi, et profondément triste. Je vois l'orage se grossir à chaque instant, et ce sera bien autre chose que les tempêtes d'Oleggio. Contre celles-ci on ferme les fenêtres; mais il n'y aura rien à fermer quand viendra l'ouragan révolutionnaire; il emportera tout comme une paille. Je lui livrerais, par transaction, sans beaucoup de regret, tout ce qui n'est que de la terre; il n'y a rien là à quoi je tienne autrement; et puisque, après tout, cela doit passer, je suis on ne peut plus disposé à dire : *Passe.* Ce sera même assez drôle à voir s'en aller. Imaginez la Charte roulée en cornet, et dans ce cornet, comme dans un ballon, tel et tel enlevé dans les airs. Ils veulent être Dieu, à la bonne heure; — eh bien, on leur dira : *Gloria in excelsis!*

Mais la Religion, que deviendra-t-elle? mais tant d'âmes

qui se seraient sauvées et qui se perdront! Voilà ce qui perce l'âme. Le schisme s'organise de jour en jour. Le Cl. [1] est poussé par le C. de L....[2]. Dans leur rage aveugle, je ne sais ce qu'ils ne voudraient pas détruire. A Reims, à Verdun, on exclut des ordres, on chasse du séminaire les jeunes gens suspects d'ultramontanisme, et qui refusent de signer une renonciation aux doctrines du Saint-Siége. Mêmes excès dans plusieurs autres diocèses. Où cela nous mène-t-il? Je vous ai parlé des nominations. Jugez de l'avenir, si on laisse aller.

Vous avez vu dans les journaux le rétablissement de la censure. La raison qu'en donne le *Moniteur*, c'est « qu'auparavant il n'y avait pas de discussion possible; on ne pouvait répondre aux ministres, » et c'est pourquoi il a fallu qu'ils rétablissent la liberté de la presse, qu'avait détruite la liberté d'imprimer. Je ne doute pas que cette raison ne soit extrêmement goûtée, et qu'on ne s'en aperçoive en temps et lieu. Vous pouvez vous faire une idée de la haine qu'inspirent ces gens-là par la mort du fils de Peyronnet, que le chagrin a tué, et par la démission du fils de Villèle, qui s'enfuit à Toulouse pour n'en être pas témoin de si près. J'ai entendu dire beaucoup de bien de ces deux pauvres jeunes gens, et, en conséquence. je les plains de tout mon cœur.

M. de Castelbajac vient aussi de perdre un de ses fils; cela m'a affligé à cause de nos anciennes liaisons. Bien que nous ne nous vissions plus depuis longtemps, j'ai écrit au père quelques mots de consolation. Voyez où nous en sommes : on ne peut plus se parler qu'à travers le tombeau.

La comtesse Marie Potocka m'a écrit une lettre charmante avant son départ pour la Pologne. Ce voyage lui coûte beaucoup, car elle laisse ses enfants à Paris : mais elle a tout le courage que donne une foi vive et une haute vertu.

Ne regrettez pas pour moi le jeune homme de Novarre; il y a grande apparence que nous nous serions peu convenu. J'aime la simplicité, un peu d'enfance même; et d'ailleurs ses vues de fortune qui se seraient trouvées si fort déconcer-

1. L'abbé Clausel.
2. Le cardinal de Latil.

tées, auraient rendu réciproquement notre position désagréable. Ainsi tout est pour le mieux.

Vous ne me dites pas si votre projet est de retourner à Oleggio. Je plains extrêmement le pauvre L.....[1], et d'autant plus que j'ai peu d'espoir que sa tête se raffermisse. Les bains n'y feront pas grand'chose. Oserai-je le dire ? son mal, c'est *lui* qu'il regarde trop, et qu'il admire trop.

189. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 9 juillet 1827.

Encore une fois mille et mille excuses, mon excellent ami, de tous les embarras que mon indiscrétion vous a occasionnés. Je renonce entièrement à l'idée que j'avais eue ; je ferai de mon mieux pour trouver quelque distraction dans les livres. La chose en question ne convenait nullement à M. de B....., comme je l'ai mandé à son frère. Des études de médecine commencées exigent d'être suivies sans interruption. Et puis, le tête-à-tête à la campagne peut devenir extrêmement pesant, s'il vient à s'y mêler de la gêne, et s'il n'existe pas au moins une certaine conformité de caractère et de goûts assez difficile à rencontrer. Ainsi, veuillez discontinuer vos recherches, et, en agréant ma reconnaissance, l'augmenter encore en vous chargeant de remercier pour moi Mme la comtesse Riccini et le bon abbé Baraldi. Ce que vous me dites de l'état de la jeunesse en Italie est bien affligeant. En France, au moins, il y a de la franchise, excepté depuis peu, et seulement parmi quelques aspirants aux emplois. L'hypocrisie est un vice anti-national. — Chère France ! elle est encore, à tout prendre, ce qu'il y a de mieux dans cette Europe si corrompue. Sans doute elle renferme beaucoup de mal, mais le mal y est moins mauvais qu'ailleurs, et c'est beaucoup. Nous avons encore de la naïveté et quelque grandeur dans tout ce que le gouvernement n'a pas avili par la servilité et la passion de l'or.

1. L'abbé de Lowenbruck.

Les journaux, depuis la censure[1], ne sont remplis que de choses insignifiantes. Je ne serais pas surpris que les ministres ne s'en félicitassent comme d'un succès. Leur aveuglement peut très-bien aller jusque là. Ce silence est pourtant ce qui annonce dans le présent le ressentiment le plus profond, et la plus terrible réaction dans l'avenir. On attendra six mois[2] pendant lesquels la haine s'accumule et s'aigrit. Il serait difficile de peindre tout ce qui fermente au fond des âmes. Chacun fait son article-Paris, et la parole, qu'on ne censure point, va bien au delà de toutes les limites où la presse, même libre, est, par mille raisons, contrainte de se renfermer. Je plains le roi, je plains l'État; mais cette douleur stérile ne sauvera ni l'un ni l'autre.

Je ne sais pas encore si le parti anti-catholique, qui se groupe autour de Fr.........[3] et du cardinal de L....[4], parviendra à renverser la Société des Bons Livres. Ils trouvent une grande résistance dans l'opinion. Tant de rage indigne. Ils sont surtout acharnés contre Laur.....[5] *Chi offende non perdona*[6].

L'abbé Perreau, l'abbé de Sal....[7], Cauchy et Laurentie ont offert leur démission au duc de Rivière[8]; je doute qu'il l'accepte. Ne regrettez pas qu'on ne vous ait point envoyé la dernière brochure de Clausel; c'est impossible à lire. Voici un mot curieux d'un Jésuite. Il disait donc que *l'ultramontanisme était un cadavre dont la putréfaction faisait beaucoup de mal.* D'autres parlent différemment, sans doute; mais, dans cet ordre où toutes les paroles sont dictées, il y a des paroles pour tout le monde. Je ne le connaissais pas il y a deux ans, et, — souffrez que je vous le dise, mon bon ami —, vous ne le connaissez pas encore. Je ne vois maintenant en France que

1. Rétablie par ordonnance du 24 juin 1827.
2. La censure fut abolie le 5 novembre 1827.
3. M. Frayssinous.
4 Le cardinal de Latil.
5. M. Laurentie.
6. Qui offense ne pardonne pas. En termes plus clairs : L'offenseur garde rancune à l'offensé.
7. M. de Salinis.
8. Comme professeurs de M. le duc de Bordeaux, dont M. le duc de Rivière était le gouverneur depuis la mort de M. Matthieu de Montmorency.

des gens qui se désabusent d'eux. Mais je ne sais pourquoi je vous dis ceci, qui vous contrariera peut-être ; pardon.

Voilà l'Espagne qui, à son tour, suscite de nouveaux embarras au Saint-Siége. Quelle fureur universelle de ne voir dans la religion qu'un auxiliaire de la politique ! — Eh ! sire, que V. M. reprenne ses colonies si elle le peut, que m'importe à moi chrétien ? Mais, si vous êtes chrétien aussi, souffrez que le Père commun veille au salut de ses enfants, et prépose des pasteurs aux troupeaux qui errent sans guide. Je ne sache pas que, pour aller au ciel, l'habitant du Mexique doive être absolument le sujet de V. M. ; mais je sais qu'il doit être enseigné, conduit par les ministres de Celui dont vous n'êtes vous-même que le sujet. — Quelle merveille, après tout ce qui se passe, que les peuples ne voient dans la Religion protégée par les souverains que des fers déguisés et une dérision suprême !

Je répondrai très-incessamment à la lettre de Mme de S...., du 24. Courage et patience, et Dieu au-dessus de tout.

190. — A M. BERRYER.

Le 13 juillet 1827.

M. Laborie m'a envoyé, mon cher ami, l'Éloge du duc d'Enghien par son fils. Je lui écris pour le remercier ; mais, ne sachant point son adresse, je vous envoie ma lettre, avec prière de la lui faire parvenir.

Dites donc à la *Quotidienne* de cesser cette espèce de petite controverse avec le *Moniteur*. A quoi cela revient-il qu'à affaiblir la cause qu'on ne peut pas défendre ? Qu'elle donne les nouvelles officielles, le prix des truffes, des pâtés d'Angoulême et de Périgueux ; le reste, chacun le dit et le pense : on peut s'en rapporter au public pour cela.

Il n'est bruit dans les provinces que de création de pairs et d'élections nouvelles. Je crois plus aux pairs qu'aux élections ; la chance me paraît trop hasardeuse pour qu'on y sacrifie une ou deux années à peu près certaines. Ce fade liquide qu'on appelle indifférence a tourné à l'aigre depuis

quelque temps. Et puis, les illusions, et générales et personnelles, se sont dissipées. Je ne connais de vrais ministériels en France que dans le Conseil du roi et dans la Chambre des députés. Sesmaisons et Dufougeray[1] ont écrit dans nos départements pour essayer de ramener un peu les esprits à leurs patrons, disant que « le sort de la monarchie était inséparablement lié à celui des ministres, etc. » Ces bêtises, auxquelles on aurait cru il y a deux ans, ont produit l'effet tout contraire à celui qu'on s'en promettait. On s'en moque et l'on s'en fâche; le bon sens sourit avec amertume, et les sots disent : *Nous prennent-ils donc pour des sots ?*

On vient de m'envoyer la dernière brochure de l'abbé Clausel. Je ne me serais jamais persuadé que la rage pût aller jusqu'à cet excès. Et voilà le confident, l'agent, le conseiller de Frayssinous!

Vous avez, mon ami, trop cru à quelques-unes de ces paroles qui ne coûtent rien à de pareilles gens. On vous a montré quelque chose de froid que vous avez pris pour de la modération, et c'était de la haine figée. Si vous saviez tout ce que cet homme, avec sa double autorité[2], fait dans les provinces, quelle activité pour le mal, quel zèle de persécution, « les bras vous en tomberaient des mains, » comme disait élégamment en chaire l'archevêque de Paris.

Je ne sais si M. de V........[3] est encore à Paris; il m'écrivait, il y a trois semaines, que vous veniez de lui dire que mes affaires allaient finir. Je le souhaite bien vivement. Il me semble que désormais l'affaire est entendue, et que les juges peuvent prononcer en parfaite connaissance de cause. Si les vacances venaient avant le jugement, cela me rejetterait bien loin.

Veuillez, mon ami, offrir mes hommages à Mme Berryer; adieu, cher.

1. M. Dufougeray, nous l'avons vu, était un des députés du département de l'Ille-et-Vilaine; M. le comte Humbert de Sesmaisons était député de la Loire-Inférieure. Il fut de la promotion de pairs qui eut lieu le 5 novembre 1827.

2. M. Frayssinous, prélat et ministre.

3. M. de Vitrolles.

191. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 13 juillet 1827.

Je ne sache point de plus grandes contradictions et de plus pénibles, dans le détail de la vie, que celles que vous éprouvez. Ce sont des angoisses de tous les moments et contre lesquelles on ne se sent pas le courage de lutter. J'en puis parler avec connaissance de cause, puisqu'elles ont achevé de ruiner ma santé et certainement abrégé mes jours. A présent même, quoique dépouillé complétement par des misérables, l'un desquels est presque ministre de la maison du roi[1], je ne suis pas encore tout à fait dégagé de leurs mains sales et crochues. Au nom de votre repos, ne négligez rien pour sortir d'un pareil état; ne regrettez aucun sacrifice, et ne renvoyez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui, car le temps complique ces sortes d'embarras et les rend inextricables. C'est un admirable trait de la Providence que le mieux qu'éprouve la comtesse Louise, qui vous devient ainsi un appui et une consolation inestimable. Mais ayez bien soin de votre santé, et que M. de S..... ménage aussi la sienne; c'est un grand devoir pour lui. Allons chaque jour avec les forces de chaque jour, pleins de confiance en Celui qui nous guide et qui ne nous abandonnera pas.

Il a paru un nouvel écrit de Clausel. Ce sont toujours les mêmes fureurs et la même rage de destruction, et les mêmes folies, et les mêmes mensonges. Il se moque du Pape et des Brefs où il approuve des ouvrages dans lesquels lui, Clausel, a montré plus de mille erreurs. Son principal objet est de provoquer la dissolution de la Société Catholique des Bons Livres. Il s'identifie avec les Jésuites, rapporte la Déclaration par laquelle ils s'engageaient, avant leur suppression, à soutenir et enseigner la doctrine des Quatre Articles, même quand leur général leur ordonnerait d'y renoncer; puis, nouvelle édition des Sept Propositions supposées extraites de

1. M. de la Bouillerie, intendant général de la liste civile.

mes livres et proscrites parmi eux. Là-dessus il exalte leur autorité et dit avec raison que si, dans tout cela, l'on supposait qu'ils n'ont pas été et ne sont pas de bonne foi, ce serait les supposer les plus infâmes de tous les hommes. Il y a eu un pacte entre eux et l'évêque d'Hermopolis. En vertu de ce pacte, ils ont livré la « défense secrète » de leur général, et se sont séparés de ce qu'on appelle « le parti ultramontain. » Tel est et tel fut toujours l'esprit de l'Ordre. Il les conduira très-certainement là où ils sont déjà arrivés une première fois. Leurs colléges sont pitoyables pour les études et très-dangereux sous les autres rapports. Presque tous les jeunes gens se perdent en sortant de chez eux.

On continue de dire que le ministère songe à créer des pairs et à dissoudre la Chambre, pour tenter des élections qui prolongeraient son règne.

Personne ne croit à ce résultat. La haine et le dégoût sont trop grands. L'irritation contre la censure est universelle. Les sots articles du *Moniteur* détachent plus de gens du gouvernement que ne pourraient en détacher trente journaux jacobins.

Le parti populaire prend partout des forces; aussi lui donne-t-on beau jeu. On en a fait le parti de la raison, de la justice et de l'honneur. Voyez la Grèce qu'on laisse périr, voyez le Portugal; chaque souverain ne songe qu'à soi, à ses intérêts propres, à sa personne. Cependant il y a autre chose dans le monde; l'avenir l'apprendra à ceux qui l'ignorent.

J'oubliais de vous dire que Clausel reproche pieusement à Mah...[1] d'avoir refusé un duel. Il a volé ce trait-là à un autre prêtre, à l'abbé Féletz. Enfin, vous voyez que nous avons aussi notre morale gallicane.

Mon genre de vie, seul à la campagne, est si monotone, il serait si difficile de trouver quelqu'un qui ne s'en fatiguât pas promptement, que j'ai tout à fait renoncé au projet dont je vous avais fait part. On se passe de ce qui manque : c'est un

1. M. O'Mahony, dont il a déjà été fréquemment question dans ces Lettres.

mal négatif; mais le tête-à-tête entre deux personnes qui ne se conviendraient pas, serait bien positivement la chose du monde la plus insupportable. Il vaut mieux n'en pas courir le risque.

Que devient le pauvre L...[1] ? Il lui faudrait une girafe avec ses longues jambes pour courir à sa fantaisie. Le roi a fait venir à Saint-Cloud celle dont lui a fait présent le pacha d'Égypte. La Cour a été enchantée, ce qui me donne une haute idée de l'animal.

On dit que M. de Brézé en est un peu jaloux[2].

1. L'abbé de Lowenbruck.

2. La correspondance de Lamennais subit ici une lacune qu'explique la grave maladie à laquelle il faillit succomber, en juillet - août 1827. Nous pensons qu'on ne lira pas sans intérêt les lettres de l'abbé Gerbet qui en rendent compte à la famille de Senfft.

L'ABBÉ GERBET A M. LE COMTE DE SENFFT.

A la Chenaie, 18 juillet 1827

MONSIEUR LE COMTE,

M. Féli, depuis sa dernière lettre, en a reçu deux de Mme la comtesse de Senfft dont il la remercie beaucoup, et auxquelles il répondrait en ce moment, si l'état de sa santé le lui permettait. Il garde le lit, et sort d'un accès de fièvre qui a duré dix-huit heures. C'est dimanche dernier qu'il a commencé à en ressentir les atteintes. Il est beaucoup mieux maintenant, mais, comme par suite de cette crise il pourra être pendant plusieurs jours trop faible pour écrire, il m'a chargé de vous en prévenir, afin que son silence ne vous surprenne pas. Du reste, il désire aussi que vous sachiez que cette crise momentanée n'est pas de nature à donner des alarmes.

Il a reçu dernièrement une lettre de Mme la comtesse Riccini. Il vous prie d'avoir la bonté de lui écrire, pour lui faire savoir qu'étant malade en ce moment, il ne pourra lui répondre aussi tôt qu'il l'aurait désiré, et qu'elle ne devra pas non plus être étonnée de son silence pendant quelque temps. Il a reçu dernièrement la nouvelle brochure de l'abbé Clausel, qui est la seconde contre la Société Catholique. Cette brochure est parvenue, sous le couvert du ministère des affaires ecclésiastiques, à M. le duc de Rivière, qui l'a renvoyée à M. Frayssinous, en lui écrivant qu'il ne pouvait croire qu'elle lui eût été adressée avec son autorisation, et que, pour le prévenir de cet abus de confiance, il lui renvoyait ce pamphlet sans l'avoir lu.

M. l'abbé Jean ne reviendra à la Chenaie que dans le mois de septembre; sa santé est bonne.

Permettez-moi, monsieur le comte, de terminer ce bulletin par l'expression de mon profond respect.

LE MÊME AU MÊME.

La Chenaie, 27 juillet 1827.

MONSIEUR LE COMTE,

Ma lettre de la semaine dernière vous annonçait la maladie de M. Féli, et au moment où je vous écrivais, son état n'était pas tel que je dusse vous alarmer : il ne le

192. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

25 septembre 1827.

Le ressuscité embrasse ses trois bonnes amies, et le cher M. Carissan, et ma petite Clara et ma petite Hélène, et dit

pensait pas. Mais depuis! Une fièvre bilieuse, avec les spasmes; d'abord tierce, puis continue, des évanouissements, et maintenant une effrayante faiblesse. Dès le commencement de la maladie, M. Blaize [1] est venu. M. l'abbé Jean est arrivé ces jours-ci : nous sommes dans une consternation mortelle. Je voudrais pouvoir croire que notre affection grossit encore à nos yeux le danger de son état : mais je ne le puis. Si je ne vous ai pas écrit plus tôt, c'est que j'attendais de jour en jour quelque mieux à vous annoncer. Ne croyez pas, cependant, que toute espérance soit perdue : non, non. J'avais foi en ce qui lui restait à faire pour accomplir sa mission, et je conserve encore cette foi : mille hommages. Je frémis à la pensée de la douleur que vous porte ma lettre.

P. S. de samedi matin 28. — Un changement notable dans l'état du cher malade nous a fait passer de la plus profonde tristesse à beaucoup d'espérance. Point ou presque point de fièvre : les forces reviennent. — Je vous écrirai par le prochain courrier, qui part de Dinan mardi.

Deux heures et demie de l'après-midi. — Un symptôme ardemment désiré vient de se manifester : M. l'abbé Jean pense que le cher malade est sauvé. Je suis bien porté à partager cette espérance. — Si j'avais le temps, je recommencerais ma lettre pour supprimer ce que j'ai écrit hier de trop alarmant : mais l'exprès qui doit la porter à Dinan n'a plus que le temps nécessaire pour y arriver avant le départ du courrier.

LE MÊME AU MÊME.

A la Chenaie, mardi 31, 3 heures de l'après-midi.

Le cher malade est beaucoup mieux, quoiqu'il ait eu, dimanche soir, une mauvaise crise. Depuis il y a une amélioration graduelle : son état devient plus satisfaisant sous tous les rapports. Nous avons plus que de l'espérance. Le courrier de jeudi portera un nouveau bulletin.

LE MÊME AU MÊME.

A la Chenaie, jeudi 2 août 1827, 2 heures de l'après-midi.

Le médecin, dont on est fort content, et qui est très-circonspect, a déclaré hier que le cher malade était hors de danger. La température d'aujourd'hui, qui est chaude et lourde, détermine de l'affaissement; mais il n'y a pas de fièvre. Les forces sont augmentées sensiblement depuis trois jours.

LE MÊME AU MÊME.

A la Chenaie, samedi 4 août.

Le dernier bulletin annonçait que le médecin avait déclaré que le cher malade était hors de danger. Cette heureuse assurance n'a fait que se confirmer de plus en

[1] Le beau-frère de Lamennais.

mille choses affectueuses aux domestiques du n° 54. Il voudrait savoir comment la bonne Villiers et Adèle se sont trouvées de leur voyage aux eaux. Pour lui, ses forces reviennent, malgré la rechute qu'il a éprouvée et dont il n'est plus question, grâce à de fortes doses de quinine. Sur cent mille malades, à peine un reviendrait-il d'où il est revenu. Sans pouls,

plus; la convalescence fait des progrès : il ne s'agit plus que de suivre un régime graduellement fortifiant; mais, comme les forces avaient été affaiblies au dernier degré, la convalescence peut être longue.

Jusqu'ici, occupé dans la chambre du cher malade, je n'ai pu donner que de courts bulletins : bientôt j'aurai le temps d'entrer dans des détails bien édifiants.

M. l'abbé Jean présente ses respects à M. le comte et Mmes les comtesses de Senfft : J'y joins les miens.

LE MÊME AU MÊME.

A la Chenaie, 9 août 1827.

Monsieur le Comte,

Je reçois votre lettre du 30 juillet. Vous avez dû recevoir, depuis ma triste lettre du 27, des bulletins de plus en plus satisfaisants sur l'état de l'abbé Féli. Le dernier vous a appris qu'il n'y avait plus de danger, et je vous en confirme aujourd'hui l'assurance.

La convalescence fait des progrès. Il prend de jour en jour une nourriture plus substantielle. Le médecin lui a dit aujourd'hui qu'il pourrait entendre la messe le jour de l'Assomption. La voix est déjà presque sa voix ordinaire. Il aime à causer de temps en temps, et je n'ai pas besoin de vous dire que ses amis de Turin ont été dans ses premières paroles. Il a été traité parfaitement par M. le docteur Bodinier, de Dinan, dont le zèle et l'habileté méritent beaucoup de reconnaissance. Après Dieu, c'est lui qui l'a sauvé.

Je me proposais de vous donner dans cette lettre l'historique de cette maladie si affreuse d'une part, et si admirable de l'autre. Je ne le puis pas encore aujourd'hui. Je l'ai veillé la nuit dernière, et ce soir je suis bien fatigué. Veuillez excuser ce retard en faveur de sa cause. Le commissionnaire part demain de grand matin. Pour achever de vous tranquilliser, j'ajoute que M. l'abbé Jean est parti de la Chenaie mercredi, pour aller terminer quelques affaires qui réclamaient sa présence. Cela seul vous rassurerait sur l'état du cher convalescent. Dans mes lettres *troublées*, j'ai omis les hommages de M. l'abbé Jean. — Mille respects.

LE MÊME AU MÊME.

A la Chenaie, 18 août 1827.

Monsieur le Comte,

M. Féli reçoit à l'instant une lettre de Mme la comtesse de Senfft, du 5 août, d'après laquelle il voit que vous n'aviez encore reçu aucune des lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire, depuis celle du 16 juillet. Je vous en ai écrit successivement quatre ou cinq au moins, dont la première était bien triste, mais a été promptement suivie de bulletins de plus en plus consolants. La dernière, qui était une réponse à celle que vous avez eu la bonté de m'écrire, vous confirmait l'annonce de l'heureuse convalescence de notre ami. C'est toujours de mieux en mieux; il com-

sans respiration pendant plusieurs minutes, quelques instants de plus c'était la mort. Elle l'eût délivré de bien des maux, mais le bon Dieu a voulu lui laisser le temps de la pénitence. Priez pour qu'elle soit sincère, entière et persévérante : j'embrasse bien tendrement toute la chère famille.

193. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 25 septembre 1827.

Me voici donc encore de ce monde : après avoir touché au port, une main puissante me repousse au milieu des flots, *iterùm jactatus in alto*. Hélas ! j'en avais pourtant assez de

mence à se promener un peu dans le jardin : les forces augmentent sensiblement ; il a repris de la gaieté : il mange, avec précaution et choix, mais avec un commencement d'appétit. On ne pouvait guère espérer une meilleure convalescence. — Il parle souvent de ses amis de Turin.

Je fais cette lettre à la hâte pour profiter du retour du médecin à Dinan, afin qu'elle parte par le courrier de ce soir. Je n'ai que le temps de vous redire ce que je disais dans une de mes dernières lettres, qu'une des premières recommandations de M. F. a été que je vous écrivisse de sa part. Son vif attachement pour vous s'est montré d'une manière bien touchante au moment de cette rentrée dans ce monde.

LE MÊME AU MÊME.

A la Chenaie, 8 septembre 1827.

MONSIEUR LE COMTE,

Depuis ma lettre de la dernière quinzaine d'août, nous avons eu à la Chenaie des choses tristes. Un des domestiques a été malade, et le domestique de confiance est mort. Cet événement a fait éprouver à notre ami une secousse qui m'avait bien effrayé. Deux accès de fièvre l'avaient repris : mais, Dieu soit béni de nouveau et toujours ! cela n'a pas de suite, et la convalescence redevient progressive : la fièvre a été coupée bien à propos. Je renais de toutes mes craintes toujours trop promptes. Je commencerai à vous donner des détails sur cette maladie qui a été pour nous la cause de tant d'angoisses. Je suis arrivé à la Chenaie la veille du jour où il est tombé malade. C'était d'abord une fièvre tierce bilieuse, compliquée ensuite avec une fièvre maligne qui a été la principale maladie. Je ne puis vous dire combien il a souffert de ses affreux spasmes, ni avec quelle admirable patience, ni ce que j'ai souffert moi-même, lorsqu'à deux différentes reprises il s'est évanoui dans mes bras; je le croyais mort. Je reviens à regret sur ces tristes souvenirs : je passe à de plus consolants, puisqu'ils se rapportent aux plus terribles moments.

Il avait demandé de bonne heure les derniers sacrements : le jour où il a reçu le Saint Viatique a été bien beau pour sa vive foi et sa sérénité. Du reste, tout a été simple : face à face de la mort, il a été, si je puis parler ainsi, sans façon avec elle. Il me disait de temps en temps des mots qui me déchiraient et me soutenaient tout ensemble.

« *Que serviraient,* disait-il, *les honneurs, les richesses, la réputation, quand on en*

la terre, et je ne la regrettais pas. En cet état, que dirai-je? que ferai-je? Je bénirai du fond de mon cœur la miséricorde immense de mon Dieu, qui a voulu m'accorder le temps de me mieux préparer à paraître devant lui. Ce doit être désormais l'unique pensée, l'occupation unique de ce qui me reste de vie. Hors de là tout est vanité : je le savais bien déjà, mais il me semble que je le sens plus vivement, et que la croix qu'il faut porter jusqu'à l'instant du sacrifice m'en devient plus chère.

Ma maladie s'annonça d'abord comme une fièvre bilieuse; mais au moment où cessait l'accès, commençait une autre petite fièvre dont je reconnus bientôt le caractère nerveux. J'en avertis le médecin, je l'assurai que c'était là la maladie principale; il n'y fit aucune attention, et le mal s'ac-

« *est là?* » Je lui répondis qu'aussi bien il n'en avait jamais fait grand cas : « *Mon* « *ami*, me dit-il, *j'ai envie de m'en aller : j'ai bien assez de la terre.* » Je me rappelle aussi qu'une nuit où il se trouvait mieux, je lui disais, pour le distraire, qu'il faisait un superbe clair de lune; il essaya de se soulever pour entrevoir à travers sa fenêtre cette belle nuit, et me dit en retombant : « *Pour ma paix, s'il plaisait à* « *Dieu, ce serait la dernière.* » Lorsque son cher frère fut arrivé (c'est lui qui l'a administré), il lui dit, après s'être entretenu quelques instants avec lui : « *Je te* « *lègue la plus belle chose du monde, la vérité à défendre.* » Une autre fois je lui demandais ce qu'il désirait boire : comme ses idées commençaient à se brouiller, il ne comprit pas bien ma question; mais, l'interprétant dans un sens analogue à sa pensée habituelle, il me répondit : « *On ne peut désirer autre chose que ce que Dieu* « *veut.* » Cette réponse, qui n'était pas une réponse, n'en était que plus belle; c'était comme un son que rendait son âme. Ceci me ramène aux plus cruels moments. Hélas! après le *post-scriptum* de ma triste lettre du 27-28 juillet, lequel vous avait un peu rassuré, quelle journée, le lendemain 29! Il faisait une chaleur étouffante : de six heures à onze heures, nous le crûmes à l'agonie. Son pauvre frère me pria de lui renouveler l'absolution des mourants. Le mieux commença à onze heures, et depuis lors nous sommes arrivés bientôt, d'espérance en espérance, aux heureuses nouvelles que je me suis empressé de vous transmettre. Dans ma prochaine lettre, j'ajouterai encore quelques détails sur les circonstances de cette maladie.

Venons aux projets de voyage. Je crois que ce n'est pas encore le moment de lui en parler. J'attendrai le retour de M. l'abbé Jean, qui doit être ici le 19. Je suis persuadé comme vous que rien ne serait plus utile à sa santé sous tous les rapports : il serait si bien auprès de vous! Mais, quoique je lui en aie dit déjà quelques mots, il m'a paru que ce projet, si bien d'accord avec ses sentiments, ne lui paraît pas compatible avec ses travaux. J'en conférerai prochainement avec M. l'abbé Jean, et nous agirons de concert. Du reste, il ne pourrait pas, vu sa faiblesse, entreprendre incessamment ce long voyage. Pour moi, ce me serait un double bonheur de l'accompagner à Turin : je suis plus sensible que je ne puis le dire à la bonté avec laquelle vous m'y invitez.

J'ai reçu de Paris des nouvelles qui me peinent, au sujet de la Société Catholique : mais la conduite de Laurentie est toujours admirable. Mille et mille hommages.

crut rapidement. Mon frère et mon beau-frère, qu'on avait demandés, étaient près de moi. Je reçus, avec pleine connaissance et beaucoup de consolation, mes derniers sacrements. Dieu m'a fait la grâce de n'avoir pas un moment de regret ni d'inquiétude, quoique je connusse et que je sentisse parfaitement mon état. Comme il devenait d'heure en heure plus alarmant, on se décida à faire venir un autre médecin de Dinan, et Dieu voulut qu'il eût la pensée, d'après ce qu'on lui mandait, d'apporter les choses nécessaires pour une opération dont le plus léger retard entraînait infailliblement la mort. Dieu voulut encore qu'il ne se trompât pas un seul moment sur la nature de la maladie et sur le traitement qu'elle exigeait; la moindre hésitation eût rendu tous les secours inutiles. Cependant, malgré ces secours, le mal faisait des progrès effrayants. Le dimanche 29 juillet, je fus jusqu'aux dernières extrémités de l'agonie. Sans pouls, sans respiration pendant plusieurs minutes, le médecin n'attendait que l'instant où j'allais passer. Néanmoins, pour ne négliger jusqu'au bout aucun moyen, il demande de l'alkali volatil; on en cherche, on en trouve dans mon armoire; il parvient à faire renaître un petit battement de cœur : ce fut le commencement de mon retour à la vie. Le danger dura encore plusieurs jours; il cessa tout à fait le jour de la fête de Saint-Pierre-aux-Liens. Mais la convalescence a été longue et pénible, contrariée par des spasmes, suspendue par une rechute que me causa la mort presque soudaine d'un domestique de confiance, près duquel je fus appelé au milieu de la nuit pour le confesser à la hâte. Maintenant il ne me manque que des forces, qui viendront progressivement. Mais c'est trop vous parler de moi. J'aurais dû vous dire d'abord combien je suis touché du mieux qu'éprouve la comtesse Louise. Si la guérison n'est pas absolument complète cette année, la saison prochaine l'achèvera, moyennant les soins et les ménagements indispensables pour conserver pendant l'hiver l'amélioration obtenue. J'aurais certainement un vif désir de me retrouver près de vous, de me reposer dans le sein de votre si douce amitié; mais je ne puis à présent songer à aucun voyage; je ne serais pas en état de le supporter. Et puis

il faut que j'emploie à la défense de l'Église le temps que Dieu peut-être ne m'a laissé que pour cela.

Ce que vous m'avez mandé de vos embarras me fait une peine extrême. Coupez, coupez dans le vif, et sauvez l'avenir par des sacrifices dans le présent. Je voudrais pourvoir d'abord au paiement régulier des intérêts, réserver ensuite une somme déterminée pour l'extinction successive des dettes par une sorte d'amortissement progressif, et m'astreindre rigoureusement à ne point dépasser dans les dépenses annuelles le reste des revenus. C'est un courage qu'il faut avoir pour éviter des angoisses sans fin et toujours croissantes. Malgré les apparences contraires, j'espère toujours qu'à la fin votre destinée, qui est d'être *là*[1], s'accomplira au moment peut-être où vous vous y attendrez le moins. Adieu, adieu, il faut finir, car ma pauvre tête se fatigue.

194. — M. DE CORIOLIS A LAMENNAIS.

Paris, le 8 août 1827.

Que Dieu soit béni mille fois, monsieur et vénérable ami, de ce qu'il vous a conservé au monde qui a si grand besoin de vous, à votre digne frère, et à des amis parmi lesquels je ne le cède à aucun dans le tendre attachement à votre personne, non plus que dans la vénération pour votre beau génie.

Je vous peindrais mal les angoisses où m'a jeté l'article du journal qui m'a appris en même temps votre danger et votre maladie. Ces inexprimables angoisses ont duré jusqu'au moment où l'on m'a pleinement rassuré sur vos jours au bureau du *Mémorial*. Depuis assez longtemps je me plaignais de votre silence, et malgré ce que m'avaient dit de votre santé et M. de Vitrolles et Mme de Talaru, j'étais fort éloigné, assurément, de soupçonner une excuse qui a pensé n'être que trop cruellement valable.

Au nom de Dieu, modérez votre ardeur pour le travail,

1. A Rome.

qui a peut-être causé cette maladie; et foulez aux pieds l'injustice des hommes, qui ne sont pas dignes de vous causer des chagrins. Je me sens trop ému, et incapable de vous en dire davantage aujourd'hui. De grâce, faites-moi donner des nouvelles de votre convalescence, et ne m'écrivez que lorsque vous le pourrez sans nulle fatigue. Mme de Coriolis et mon plus jeune fils, qui est auprès de moi, ont partagé toutes mes sollicitudes.

Faut-il vous répéter que c'est plus que jamais que je vous suis attaché, de tout mon cœur comme de toute ma raison?

195. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Le 25 septembre 1827.

Je profite avec empressement, monsieur le marquis, du retour de mes forces, pour vous remercier bien cordialement des témoignages d'amitié que j'ai reçus de vous pendant la maladie à laquelle je viens d'échapper. Ma tête est encore très-peu capable d'application, mais je n'ai besoin que de suivre le mouvement naturel de mon cœur pour vous parler de la tendre et respectueuse affection que je conserverai pour vous jusqu'à la fin d'une vie dont j'ai vu le terme de bien près. Des personnes qui m'entouraient, aucune ne croyait la guérison possible : il y a eu un moment où le médecin ne me donnait que quelques minutes de vie. Dieu cependant en avait disposé autrement, et mon heure n'était pas venue. Une rechute a rendu ma convalescence lente et pénible; mais les accidents ayant disparu peu à peu, elle suit maintenant son cours naturel. Pardon de vous tant parler de moi. Vous pardonnerez, j'espère, ces minces détails à un homme tout étonné de se retrouver en ce monde. Celui où j'ai été sur le point d'aborder valait mieux sans doute; mais puisque la Providence m'a voulu encore dans celui-ci, il faut se soumettre et bénir.

Oserais-je vous prier d'offrir mes respectueux hommages à Mme la marquise de Coriolis et à Mme la marquise de

Talaru ? J'ai été bien sensible à l'intérêt qu'a pris à moi monsieur votre fils. Vous savez, monsieur le marquis, avec quelle tendre affection je vous suis dévoué.

Vos lettres me parviendraient *sûrement* si vous aviez la complaisance de les faire remettre à M. J. M. Martin, rue de Bourbon, nº 2.

196. — A M. BERRYER.

Le 25 septembre 1827.

J'ai été bien longtemps sans pouvoir vous écrire, cher bon ami, et je ne puis encore me permettre que peu de lignes, tant ma pauvre tête est faible et se fatigue aisément. Il faut du temps pour revenir de si loin. Ma convalescence s'est d'abord compliquée de spasmes; et puis la mort presque soudaine d'un domestique auquel nous étions fort attachés, et qu'il m'a fallu confesser à la hâte au milieu de la nuit, m'a occasionné une rechute, qui heureusement n'a pas été de longue durée. De fortes doses de quinquina ont coupé successivement les deux fièvres qui s'entrelaçaient l'une dans l'autre, comme dans ma première maladie.

A présent les forces reviennent, et j'espère avant un mois pouvoir reprendre mon travail, avec discrétion pourtant.

J'ai éprouvé plus de tristesse que de joie de recommencer la vie; cependant je bénis de tout mon cœur la miséricorde de Dieu, qui a voulu me laisser du temps pour me mieux préparer à paraître devant lui. Oh ! combien nous devrions être attentifs à nous tenir toujours prêts, car nous ne savons pas quand nous serons appelés, et dans l'état où nous met la maladie, il est bien, bien difficile de se disposer convenablement à ce grand passage.

Veuillez remercier pour moi Mme Berryer de l'intérêt qu'elle a pris au danger que j'ai couru. J'embrasse mon petit Arthur.

Mon frère, qui est ici pour trois jours, vous dit mille choses tendres. Quant à moi, cher, je ne trouve point de mots pour vous dire ce que je sens pour vous.

197. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

A la Chenaie, le 30 septembre 1827.

Je vous ai écrit, pour la première fois, il y a quelques jours, et depuis j'ai reçu votre lettre du 14 et du 16. A toutes les peines dont surabonde cette vie de tristesse et de misère, je ne sais d'autre adoucissement qu'une pleine résignation à la volonté de Dieu. Il faut non-seulement se soumettre à ce qu'il veut, mais encore ne rien aimer, ne rien désirer autre chose. Nos désirs sont aveugles et incompatibles avec la paix. Et puis nous ne savons en aucune manière ce qui est bon pour nous. Ayons confiance en celui qui le sait.

Ne croyez pas qu'on puisse arrêter le mouvement qui emporte la société, ni se rendre maître de sa direction par aucun des moyens que fournit la politique. Ce mouvement est dans les esprits qui, préoccupés d'idées nouvelles, en partie fausses, vraies en partie, s'avancent vers un avenir aussi inconnu qu'inévitable. Jamais on ne relèvera l'ancien édifice, et, sous presque aucun rapport, il ne serait à souhaiter qu'on le relevât. Les États avaient renoncé depuis longtemps à tous les principes constitutifs de la société chrétienne, et même de toute société. L'Europe n'offrait plus, dans les relations établies entre les Puissances, qu'une grande association des forts contre les faibles, sans que la moindre idée de justice et de droit modifiât cette monstrueuse coalition. Les faibles ont brisé le joug, mais en adoptant la doctrine des forts, ce qui caractérise précisément la Révolution; le système de l'intérêt continue de dominer exclusivement; les hommes sont gouvernés, comme auparavant, par des volontés arbitraires; on a changé de despotisme, voilà tout; et ce sera tout jusqu'à ce que les doctrines sociales aient repris leur empire, ce qui ne saurait arriver bientôt, et n'arrivera peut-être jamais. Nous savons *qui* devrait de nouveau les annoncer au monde; mais combien les espérances qu'on pourrait avoir de ce côté, paraissent faibles et lointaines encore ! [1].

1. Le lecteur notera sans doute, comme nous, ces premiers symptômes de découragement, cet avant-goût de l'amertume future.

Les forces me reviennent peu à peu ; toutefois je ne puis soutenir qu'une très-courte application : le médecin me recommande la plus grande discrétion sur ce point. Il dit que la fatigue du cerveau ramènerait la fièvre. La comtesse Louise ne sera pas tenue à de moindres ménagements, si elle veut conserver, jusqu'à la saison prochaine des eaux, le fruit qu'elle a retiré de celle-ci. Mille tendres respects.

198. — A Mme LA COMTESSE LOUISE DE SENFFT.

Le 2 octobre 1827.

Je confie cette lettre et les vœux qui l'accompagnent, à la garde des Saints Anges, dont l'Église célèbre aujourd'hui la fête. Qu'ils vous environnent de leurs soins, et maintiennent le mieux que vous éprouvez jusqu'au printemps prochain, qui vous rendra une santé parfaite. La mienne s'affermit graduellement, et je m'éloigne, non sans tristesse, du port où je me suis vu si près d'aborder :

> Così di sù della gonfiata vela
> Vid'io le 'nsegne di quell' altra vita !
> Ed allor sospirai verso 'l mio fine [1].

Le moment n'était pas venu ; il faut encore marcher et parcourir ces régions arides avant d'y trouver un tombeau :

> E gran viaggio in questa poca vita [2] !

La Providence, qui le veut ainsi, sait mieux que nous ce qui nous est bon ; elle est pleine de tendresse pour ses pauvres enfants, et c'est pourquoi nous devons la bénir de tout, et adorer, sans les comprendre, ses décrets impénétrables.

Votre mépris de ce triste monde, ténébreux comme l'erreur, abject comme le crime stupide, n'est assurément que trop justifié par tout ce qui se passe sous nos yeux. Mais

1. Comme du sommet de la voile gonflée — je vis apparaître les indices de cette autre vie ; — et alors je soupirai après ma fin.
2. Grand voyage est en cette petite vie.

vous auriez tort de vous affecter à un certain point d'un mal désormais sans remède. Le mieux est d'en tirer une leçon utile pour notre avenir personnel :

> Poi che voi ed io più volte abbiam provato
> Come 'l nostro sperar torne fallace;
> Dentr' a quel sommo ben che mai non spiacc
> Levate 'l core a più felice stato [1].

Je ne compte plus rien sur la terre. Il y a eu une sentence prononcée contre les peuples et les rois; elle s'accomplit chaque jour, et notre destin est d'assister à cette terrible exécution où les criminels sont eux-mêmes les bourreaux. *Là*, d'où le salut aurait pu venir, on dort, ou l'on tremble [2]. Ce qui paraissait fort se montre tout d'un coup la faiblesse même. On disait du successeur : « — Il ne ressemblera pas à celui qu'il remplace, » mais voilà que les ordres viennent; on ne veut point changer de système : il faut plier, il faut flatter; puis la séduction des grandeurs dont l'éclat en impose, dont la faveur, qui n'est au fond qu'une profonde indifférence, éblouit et amollit; puis enfin une position personnelle à ménager : en voilà plus qu'il n'est nécessaire pour rejeter à la fin des temps les espérances de la Foi. Je ne puis vous dire combien je désirerais causer avec vous et de cela et de mille autres choses, combien surtout il me serait doux de tâcher d'adoucir, par tout ce que l'amitié a de plus vif et de plus tendre, les peines si multipliées de M. de Senfft. Dieu sait avec quel sentiment de bonheur je consacrerais à un ami si vrai, si dévoué, si admirable à tous égards, le reste de ma misérable vie! Mais je suis arrêté par des liens que nulle volonté humaine ne peut rompre. Je ne parle pas de ma santé qui ne supporterait pas encore le voyage, mais des devoirs rigoureux que la Providence m'impose. Persuadé qu'en me

1. Puisque vous et moi bien des fois avons éprouvé, — combien notre espoir se montre décevant, — en attendant ce bien suprême qui jamais n'est déplaisant, — élevez votre cœur vers une condition plus heureuse.

2. Encore un passage à souligner. Et n'oublions pas qu'en 1827, Lamennais était encore dans toute la ferveur du catholicisme. Son catholicisme, il est vrai, ne ressemblait en rien à celui que nous avons vu, que nous voyons.

tirant des bras de la Mort, où j'étais déjà comme endormi, elle n'a voulu que me donner le temps de rappeler à la société des vérités qu'elle oublie, je croirais commettre un crime et manquer directement à ce que Dieu exige de moi, si, pour ma satisfaction personnelle, ou même pour celle des amis qui me sont le plus chers, j'interrompais un seul instant le travail dont je suis chargé, quelque nuls que puissent d'ailleurs en être les résultats. J'espère être, sous peu de semaines, en état de m'y livrer; et ce lieu est le seul où il me soit possible de l'achever, à cause des livres que j'ai sous la main, et du loisir qu'on ne trouve que dans la solitude. Du reste, ne pensez pas que mon existence y soit fort douce; l'abbé G..... retourne à Paris, et l'état de mes affaires ne me permet pas même de conserver un domestique. Avec tout cela, je suis content, et j'espère que Dieu me fera la grâce de continuer de l'être tant que je serai dans l'ordre de ses volontés.

J'ai vu, dans un fort plat journal, une espèce d'analyse du roman de Manzoni. Je vous serais extrêmement redevable si vous aviez la complaisance de me le faire adresser au bureau du *Mémorial*. Ce que vous m'en dites me fait singulièrement désirer de le lire. Comme vous avez sans doute, de temps en temps, quelques demandes à faire à Paris, j'aurais soin que le prix de ces volumes fût remis à la personne que vous désignerez. Mille tendres respects.

199. — A M. BERRYER.

Le 8 octobre 1827.

. . . .

Je n'ai, depuis assez longtemps, aucunes nouvelles de M. de V.[1], et je ne sais maintenant où lui écrire. Il est au moins probable qu'il sera à Paris pour la fête du roi : ce sera pour moi le moment de le joindre. Savez-vous s'il pense toujours à son voyage d'Italie?

Mon cher, à propos de voyage, je suis bien affligé quand

1. M. de Vitrolles.

je pense que je ne vous reverrai pas, selon toute apparence, avant trois ans. Je ne veux point quitter la Chenaie que je n'aie fini les divers travaux qui m'y ont amené. Or mon ouvrage sur la Société ne pourra pas, à ce que je prévois, former moins de trois volumes. Il m'en reste un à faire pour achever l'*Essai*. Je serai fort heureux si je parviens à terminer tout cela dans trois années. Mais, puisque Dieu m'impose cette tâche, je dois la remplir sans retard, et profiter pour cela du temps qui m'est laissé. Ce serait folie à moi de compter sur un avenir un peu long. Les avertissements que j'ai reçus, deux ans de suite, à la même époque, sont à mes yeux comme un ordre d'en haut de ne pas perdre un seul instant. Il n'a été bruit ici, pendant quelque temps, que de la dissolution de la Chambre. Tous les partis s'en réjouissaient, excepté les ministériels, aujourd'hui bien peu nombreux; mais, comme le petit nombre n'aurait pas été cette fois celui des élus, il paraît que nous resterons tels que nous sommes jusqu'à la fin de la septennalité[1]. En attendant, il faut espérer que les affaires d'Espagne, de Portugal, de Grèce, de Turquie et d'Amérique, s'éclairciront un peu. Ne trouvez-vous pas extrêmement comique le prologue de la grande tragédie qui se prépare? Le froid mépris avec lequel Mahmoud traite les trois grandes puissances qui croyaient n'avoir qu'à parler pour le voir à leurs genoux; les menaces de celles-ci, puis leur silence et leur inaction; le parfait accord des cabinets sur un point unique, qui est de se laisser traiter comme le dernier valet rougirait de l'être; l'absence de toute force, de toute grandeur, de tout principe élevé, de tout sentiment moral, dans leur ignoble et sotte politique: tout cela est un grand spectacle et une grande leçon. Mais quoi! il faut soutenir *l'omnium* et le 3 pour 100. Je regrette que la *Quotidienne*, qui fait quelquefois des phrases sur la société matérielle de notre temps, fonde sur les maximes propres à cette société, sa manière d'envisager la question turque. Rien de plus facile que de rejeter l'islamisme en Asie; mais, un moment: prenons bien garde, le

1. La Chambre des députés fut dissoute le 6 novembre suivant.

commerce marseillais en pâtirait peut-être. Que ferait-on des draps de Carcassonne et des brocards de Lyon? Roi très-chrétien, réfléchissez-y. N'allez pas faire comme ces barbares qui s'en allaient en criant : *Dieu le veut!* Ceci est une immense question; consultez Barême!...

Je n'ai besoin, mon bon ami, de consulter personne pour savoir que je vous aime avec une tendresse qu'aucunes paroles ne peuvent exprimer. Faites agréer, je vous prie, mes hommages respectueux à Mme Berryer. J'embrasse le cher Arthur.

200. — M. DE CORIOLIS A LAMENNAIS.

Château de Fleury, le 30 septembre 1827.

C'est véritablement *le mort* qui *saisit le vif,* monsieur l'abbé, puisque je viens de trouver à Paris votre bonne lettre du 25 que des allées et venues continuelles m'ont empêché de prévenir; car si je ne vous ai pas écrit, je sais au moins que je devais vous écrire, en quoi je diffère du *Moniteur*, qui ne sait même pas que M. le duc de Bordeaux ne devait pas être reçu chevalier des Ordres.

Mais qui est-ce qui sait aujourd'hui ce qu'il doit ou ce qu'il veut? J'en serais fâché pour les princes chrétiens, si, par hasard, c'était le Grand-Turc. L'exemple de la fidélité au pouvoir donné par un prince infidèle n'est pas une des moindres singularités de notre époque. Celui qui a dit — je crois que c'est Rivarol — qu' « autrefois les Rois avaient leur couronne sur le front, et qu'ils l'ont aujourd'hui sur les yeux, » n'avait pas si grand tort. Mais laissons ces niais illustres pour ce qu'ils sont, et revenons à vous, pour qui ce n'est pas trop de moitié.

Les détails où vous entrez me font frissonner. J'ai cru vous voir perdu pour la chrétienté et pour vos amis, enfin dans un monde où l'on entend les séraphins et non les procureurs du Roi. Grâces à Dieu, il n'en est rien, car la souffrance est bonne, et vous êtes bon dans ce monde-ci. S'il était besoin de vous dire que mes transes ont été partagées par les miens, je

n'aurais qu'à vous transcrire ce passage de la dernière lettre de mon fils aîné, écrite de Cadix, où est son régiment :

« Votre lettre et les journaux m'ont fait grand plaisir en me rassurant sur la santé de votre illustre ami, cet homme que je regarde comme étant incontestablement le premier écrivain de l'époque ; ils ne m'ont pas profondément affligé en me confirmant le décès de Georges Canning. J'étais tout consolé par anticipation, et les *Débats* n'ont pas pu parvenir à me faire partager leur douleur, pas plus que Mᵉ Dupin à m'empêcher de hausser les épaules de sa pitoyable proposition de médaille [1]. Si la grande ombre du chevalier d'Harmensen revenait, ne pensez-vous pas qu'elle réclamerait une potence ? »

Je ne suis pas fâché que vous sachiez que mes sentiments pour vous ne meurent pas avec moi, Je n'ai pas d'expressions pour vous peindre ce que j'ai ressenti en reconnaissant votre jolie écriture, sans la plus légère altération. Vous écrivez comme vous concevez, nettement. Aucun des miens ne veut être oublié. Mon jeune fils, en vacances, est bien glorieux de votre souvenir : et moi, monsieur l'abbé, je vous embrasse avec une tendresse qui ne saurait être égalée que par ma vénération.

201. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Le 13 octobre 1827.

J'essaierais, monsieur le marquis, de vous exprimer combien je suis sensible à votre bonne et tendre amitié, s'il y avait des paroles pour rendre ce qui se passe au fond du cœur, et si je n'avais d'ailleurs la présomption de croire que vous savez tout ce que je vous dirais. J'ai besoin, je vous l'avoue, de trouver des âmes telles que la vôtre, pour me consoler d'être encore de ce monde si triste et si méchant, de ce monde où, comme le dit avec tant de vérité le poëte italien, il n'y a de durable que les pleurs.

Ahi, null'altro che pianto al mondo dura !

L'intérêt que Mᵐᵉ la marquise de Coriolis et MM. vos fils

1. A frapper, sans doute, en l'honneur de Canning.

ont bien voulu prendre à ma maladie, me touche aussi infiniment; c'est à vous que je le dois tout entier, et il ne m'en est que plus cher. Veuillez, je vous prie, être près de chacun l'interprète de mes sentiments. J'ai été frappé du passage de la lettre de M. votre fils; ce n'est pas là le style ni la pensée d'un homme de son âge. Je me réjouis de voir que, de plus d'une manière, vous vous survivrez. Et ce cher enfant sur qui j'ai appelé d'un si grand cœur les bénédictions du ciel, ce sera encore vous, je l'espère. Je le bénis de nouveau, et l'embrasse tendrement.

Il y a longtemps que la politique n'avait été si muette. Les ministres ont fait comme ces maîtres d'école qui, pris en faute par leurs écoliers et ne sachant que répondre, s'en tirent par un *taisez-vous!* appuyé d'une bonne législation pénale, dernière raison du sot en pouvoir, et la meilleure. Malgré le mécontentement général que le gouvernement inspire, il n'est pas haï d'une haine violente, mais il est profondément méprisé, ce qui est bien pis. On a fait voyager ces pauvres princes[1], on a cru qu'en se montrant ils produiraient un grand effet, et peut-être sont-ils eux-mêmes charmés des résultats de leurs voyages. Ils ne savent pas que tout ce qu'ils ont vu n'était qu'un spectacle commandé. Chaque acteur a joué son rôle, et la pièce, en vérité, a paru passablement froide. Bien fou qui s'imagine qu'en France il reste encore de vieilles illusions dans la masse du peuple.

Il a tout juste pour la royauté les mêmes sentiments que pour M. le maire et M. le préfet. Jamais on ne vit d'amour plus tranquille. Peu importe aux rois, me dira-t-on. Je le sais bien : — mais aussi peu importe aux peuples, et, quand on en est là, on se sépare aisément. Or, qui gagne ou perd le

1. Le voyage de Charles X eut lieu du 3 au 20 septembre. Il visita successivement, dans ces dix-sept jours, Soissons, Laon, Saint-Quentin, Cambrai, Valenciennes, Douai, Lille; assista, durant cinq jours, aux manœuvres du camp de Saint-Omer, et revint à Saint-Cloud par Arras, Amiens, et Beauvais. Ce voyage avait éveillé les craintes les plus vives. On y rattachait l'idée d'un coup d'État, qui abolirait la Charte et rétablirait l'ancien régime. Le manifeste serait daté du camp, et l'armée se mettrait aussitôt en marche sur Paris. L'événement prouva que Charles X n'avait rien prémédité de semblable.

plus à cette séparation? Les treize dernières années nous apprennent bien des choses là-dessus : il y a pourtant des gens à qui elles n'ont rien appris. Je ne prévois pas que j'aie sitôt le plaisir de vous revoir, monsieur le marquis; mais j'aurai toujours celui de vous aimer et de vous respecter comme un des hommes qui honorent le plus notre siècle.

202. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 15 octobre 1827.

Quel voyage que celui que vous avez fait d'Oleggio à Turin! Hélas! c'est une image trop fidèle et trop vraie de notre voyage sur la terre. Heureux encore lorsqu'on arrive! Je vous avoue que plus je vais, plus je me dégoûte de ce triste monde. Les peines de toute espèce se pressent autour de moi depuis deux mois, et j'en partage encore mieux les vôtres. Tâchons de ne voir en tout que la volonté de Dieu, qui nous éprouve pour notre bien; c'est la seule consolation d'ici-bas: les autres sont du ciel.

Quand vous me parlez d'aller vous rejoindre, tout mon cœur tressaille de joie; et puis, sa douleur augmente, car ce qu'il désirerait si vivement, la Providence le rend impossible.

On dit que M. de Villèle va se donner le mérite de révoquer la censure, établie seulement pour protéger le voyage du roi. On dit encore qu'il doit sacrifier M. de Peyronnet aux répugnances de la magistrature. Je ne crois aucune de ces deux nouvelles, et M. de Peyronnet, le plus élégant, le plus pimpant de nos ministres, n'est certainement pas un bouc que l'on conduise hors du camp et qu'on abandonne dans le désert, comme cela se pratiquait sous l'ancienne loi, qui n'était pas une loi constitutionnelle. Le successeur des « chevau-légers[1] » est devenu plus faible que son devancier. Ainsi va le

1. Il est évident que cette dénomination singulière s'applique au prédécesseur de Mgr Lambruschini, le nonce du Pape.

monde. Le bien, s'il y en a, n'est qu'une défaillance continuelle.

Il paraît que la cause de ces pauvres Grecs défaillit aussi, malgré la puissante protection des trois Hautes Puissances. Il est vrai qu'elles ont à franchir une terrible barrière pour les délivrer : — une balle de coton et deux pièces de drap.

Je conjure la comtesse Louise de se bien ménager pendant la mauvaise saison qui commence. Et vous aussi, Madame, et vous aussi, cher comte ; point d'abattement, point de ces tristesses qui usent sans fruit les ressorts de la vie. Courage, le terme n'est pas éloigné. Marchons vers lui, et ne nous traînons pas.

Je vais me retrouver seul ici, et cela ne me contrarie point. L'abbé G..... retourne à Paris où sa présence est nécessaire. Chacun a sa tâche, sa vocation. Celle de mon frère est de courir les chemins, et de semer sur son passage un bien qui germe et croît à vue d'œil. Je ne le vois que de loin à loin, et très-peu d'instants. Encore la sainte volonté de Dieu !

Je vous dirai que l'italien m'est à présent à peu près aussi familier que le français. Peut-être me remettrai-je à l'allemand. Ces sortes d'études désennuient après le travail.

Adieu, adieu. Que sainte Thérèse, dont je vais réciter l'office, nous obtienne à tous une portion de l'esprit qui l'animait. *Aut pati, aut mori :* c'est le mot le plus beau de l'amour céleste.

203. — A M. BERRYER.

Le 22 octobre 1827.

. . . .

Vous avez voulu, à tout prix, en finir de cette triste affaire et me rendre ma tranquillité ; je vous en remercie : mieux vaut, en effet, se laisser dépouiller par des misérables, que de subir les angoisses d'une discussion odieuse et dégoûtante. Croyez, cher, que jamais je n'oublierai ce que je vous dois, tous les soins, tous les ennuis, toutes les fatigues auxquelles s'est dévouée votre si bonne et si tendre amitié depuis trois ans. Où en serais-je, sans vous? Toutes ces bêtes

de proie m'auraient dévoré jusqu'aux os. Il m'est arrivé avec elles le contraire de Joseph. Ses frères ne rapportèrent que sa robe, et moi je n'ai perdu que la mienne. Puisse le compte qui reste à régler l'être promptement, et sans qu'il en résulte des difficultés nouvelles et un nouveau procès.

On avait dit ici que M. de Villèle allait révoquer l'ordonnance de censure, et sacrifier M. de Peyronnet aux répugnances des magistrats. Je n'ai cru ni l'un ni l'autre, et j'ai bien fait, à ce qu'il paraît. La Bretagne a possédé deux ou trois semaines M. de Corbière. Je suis fâché de dire qu'elle n'a pas ressenti un si grand bonheur comme elle le devait. Les cœurs se dessèchent tous les jours; on ne peut plus compter sur la reconnaissance. J'en admire d'autant plus le dévouement des hommes publics. Il faut que ces gens-là aient l'âme tout à fait romaine. Peut-être est-ce pour cela que de tant de côtés on crie à M. de Corbière : *Tu dors, Brutus*[1] *!* Il paraît que l'Europe ne dort pas, bien que tout ce que nous voyons ne ressemble pas mal à un rêve. On veut, et puis on ne veut pas; on menace d'agir, et on reste en repos[2]. Les trois Puissances alliées en faveur des Grecs jouent au plus fin entre elles et avec l'Autriche. Je crois voir le **, le*** et le****, avec des intérêts divers, cherchant à s'entendre pour me dépouiller, et se dépouiller aussi mutuellement, s'ils l'avaient pu[3]. Du petit au grand, le monde n'est que cela, et, un peu plus tôt ou un peu plus tard, la Grèce et la Turquie s'en tireront comme moi, ce qui me sera d'une grande consolation, comme vous pensez.

1. Double allusion à la paresse proverbiale et aux dehors peu élégants du collègue de M. de Villèle.

2. Un premier protocole relatif aux affaires de Grèce avait été signé le 4 avril 1827 ; — un traité formel, dont un article resté secret prévoyait le cas où il faudrait adopter, envers la Porte, des mesures coërcitives, fut signé le 6 juillet ; — la bataille de Navarin, conséquence imprévue de ce traité, n'eut lieu que le 18 octobre.

3. Les noms supprimés sont ceux des personnes engagées dans les malheureuses affaires où Lamennais perdait le plus clair de sa fortune. Il était inutile, pour le moins, de laisser sur ces noms le fâcheux reflet d'un ressentiment passager, puisque, d'ailleurs, il ne s'agit ici que d'intérêts purement privés.

Je vous prie de faire mes très-humbles compliments à M. de Damas; son rôle est brillant et digne de lui. Je ne lui connais qu'un rival, l'immortel Brunet.

Adieu, cher ; aimez-moi toujours comme je vous aime, et, si vous voulez me rendre heureux, écrivez-moi le plus que vous pourrez.

204. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 22 octobre 1827.

Il est bien vrai que la vie est triste, pleine de soucis, de mécomptes, d'inquiétudes, de douleurs; mais tout cela dure peu.

> Quel che l'anima nostra preme e'ngombra,
> Dianzi, adesso, ier, diman, mattino, e sera,
> Tutti in un punto passeran com'ombra[1].

Prenons donc patience encore quelques instants. Nous n'avons pas achevé de semer, que nous voudrions recueillir. Ce n'est pas là l'ordre de Dieu. Il faut que les pluies et les glaces de l'hiver, les chaleurs de l'été et ses orages passent sur ce grain à peine germé, et puis viendra le jour de la moisson, jour plein d'allégresse et de paix, jour des espérances satisfaites, des joies et du repos éternel. Jacob comptait pour bien peu de chose cent quarante ans de misère ; *pauci et mali*, disait-il. Et nous qui ne sommes encore, par comparaison, qu'au berceau, nous nous plaignons de la longueur et de la dureté de l'épreuve. Imaginons-la plus dure encore, dix fois, cent fois, mille fois; que sera-ce, près de la récompense? Le tout est de persévérer, et nous savons que Dieu donne sa grâce aux humbles, *humilibus dat gratiam*. Que nous faut-il de plus que cette promesse? Soyons fidèles aujourd'hui, demain, et le ciel nous est assuré. Bossuet, dans son oraison funèbre de la Princesse Palatine, dit qu'elle *fut*

1. Tout ce qui oppresse, tout ce qui surcharge notre âme, — Autrefois et Maintenant, Hier et Demain, Matin et Soir, — Tous, en un moment, passeront comme l'ombre.

douce avec la mort. Je voudrais que nous fussions « doux avec la vie »; mais cela, j'en conviens, est plus difficile.

Je suis charmé que vous ayez M. d'Olry près de vous. Il me semble que vous l'aviez connu, il y a quinze ou vingt ans, à Berne. Je n'oublierai jamais l'aimable hospitalité qu'il voulut bien me donner, sous les auspices de M. Vuarin, pendant mon voyage en Suisse. Où va-t-il maintenant, et qui le remplace près des Magnifiques Seigneurs[1]? Ce poste ne laisse pas d'être important, et il y a rendu de nombreux services avec un zèle dont la pureté et la vivacité me touchèrent extrêmement, lorsque j'en fus témoin. Je suis bien aise pour lui qu'il ait quitté ce triste pays; mais je regrette le bien qu'il y faisait, et qui sera difficilement continué par un autre.

Vous ai-je dit que l'abbé G..... retournait à Paris? Je le perdrai dans trois jours, et je vais de nouveau me trouver seul. Heureusement, ce genre de vie m'est assez familier. Avec des livres et un peu de travail, les vingt-quatre heures passent vite. Cela vaut mieux, sans comparaison, que la foule des importuns qui m'accablent à Paris. On m'annonce que plusieurs évêques, à l'exemple de celui de Dijon, doivent m'attaquer dans leurs Mandements de carême. Je verrai s'il y a lieu de répondre; je désire que non, car ces discussions détournent d'occupations plus utiles et produisent peu de fruit. On pourrait, d'un seul mot, les prévenir ou les arrêter; mais on ne veut pas. La peur fait qu'on se tourne du côté où l'on reçoit les coups. On en rirait si c'était moins triste[1]. Jamais la vérité n'eut moins d'appui en ce monde. Les uns l'abandonnent, les autres la renient. Je ne pense jamais sans un profond étonnement au mot de saint Pierre, en présence des Juifs persécuteurs de J.-C.: *Non novi hominem!* Et pourtant il lui fut dit: *Super te ædificabo ecclesiam meam.*

1. M. d'Olry était probablement accrédité auprès du Sénat de Genève, dont les membres se qualifiaient ainsi.

2. Plainte ambiguë, mais d'une ambiguïté transparente, quand on a lu tout ce qui précède.

Plaignons les hommes faibles ou aveugles, et vivons de la foi aux promesses. Malgré tout ce qu'on fait contre elles, les bonnes doctrines ne laissent pas de se propager et de s'affermir. Le temps est pour elles; mais par politique, je crois, parce qu'elles sont de l'éternité, et qu'il y retourne.

205. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

Le 26 octobre 1827.

On dit bien qu'il faut s'attendre à tout en ce monde. Sans cela, où en seriez-vous en voyant apparaître l'abbé Gerbet? Le voilà de nouveau dans la grande ville où nos affaires l'appellent. Je vous recommande de le bien recevoir, avec politesse et civilité. Pour moi, je ne sais quand je vous reverrai; au plus tôt dans trois ans, selon toute apparence. Jamais, depuis Kensington, nous n'avions été, à beaucoup près, séparés si longtemps. Enfin il faut vouloir ce que Dieu veut, et le temps, après tout, ne me paraît rien, depuis que j'en ai vu de si près le terme. Était-ce la peine de recommencer? Du reste, ma solitude me plaît, particulièrement l'hiver. Être tranquille dans sa chambre, c'est un grand bien. Plus je vais, plus les hommes me pèsent. Il n'y a que votre société, mes bonnes amies, qui m'ait toujours été douce, et encore aujourd'hui craindrais-je d'y rencontrer cette face blême et plate, vraie face de Gallican, à laquelle je préférerais toutes les *post-faces* imaginables, soit dit en passant, pour n'y plus revenir[1].

Ainsi donc Angélique vous quitte; je vous plains et je la plains. Mais pourquoi, Mademoiselle, vous en aller? dites-le moi, je vous prie. Est-ce qu'on ne vous aime plus assez? Est-ce qu'on est fatigué de vous? Est-ce qu'on vous fait mauvais visage? Parlez, expliquez-vous; qu'on sache au moins la raison, s'il y en a une, d'un parti si extraordinaire. Avez-vous consulté Clara? Il n'est pas bon de se décider seule, et cette grave personne a un jugement auquel je me fie beau-

1. Ceci nous a bien l'air de s'adresser à M. l'abbé Picot, dont il est souvent question dans les lettres de Mlle de Lucinière.

coup. Embrassez pour moi, je vous prie, non le jugement, mais la grave personne, et puis après Hélène, qui est grave aussi, ou qui le deviendra, pour peu que sa tante y tienne la main comme de coutume.

Je confie à vos soins, Mlle Ninette, notre bonne et chère Villiers, pendant la mauvaise saison qui va s'ouvrir. Empêchez-la de faire des folies ainsi qu'Adèle, et pour cela aidez-vous de l'autorité du père Carissan sur lequel, à votre tour, vous exercerez la vôtre; car il n'est pas toujours sage, non plus.

Et maintenant il faut que je vous dise adieu. Vous savez toutes et tous si mon cœur vous est dévoué. Ce n'est pas grand'chose, sans doute, mais enfin c'est cela. Mes souvenirs à vos bons domestiques. Priez Dieu pour moi.

206. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 1er novembre 1827.

Je vois, — dirai-je avec peine ou avec joie? — que le bon Dieu continue de vous éprouver. Il faut, n'en doutez pas, qu'il ait sur vous de grands desseins de miséricorde. La nature gémit, cela doit être; si elle ne souffrait pas, où serait le mérite? L'essentiel, c'est que le fonds de la volonté soit soumis. Je relis en ce moment les *Soirées de Saint-Pétersbourg;* il y a des choses vraiment admirables. Cependant je ne suis pas tout à fait de l'avis de l'auteur sur la distribution des biens et des maux ici-bas: le juste en souffre beaucoup qu'il éviterait s'il n'était pas juste. Il faut ici lier les deux mondes. et alors on dira avec raison que ces maux évitables, et voulus pour rester fidèles, ne sont pas des maux, mais des grâces : en est-il de plus grande que le sacrifice?

Ce n'est pas le cinquième volume de l'*Essai* qui m'occupe en ce moment, mais un ouvrage sur la Société, qui formera, je crois, trois volumes. Les questions que j'ai déjà traitées y reparaîtront sous un point de vue nouveau et plus étendu. Cet ouvrage, tel que je le conçois, exige de très-grandes

recherches, achevées en partie. Je voudrais rechercher, selon la méthode que j'ai appliquée aux dogmes de la Religion, les lois essentielles et constitutives de l'ordre social. Je crains bien qu'un si grand sujet ne soit au-dessus de mes forces; cependant, comme je n'entreprends de le traiter que pour accomplir ce que je crois mon devoir, et uniquement pour la gloire de Dieu, j'espère qu'il daignera m'aider. Mais voilà que j'éprouve un contre-temps auquel j'étais loin de m'attendre. Le jugement arbitral statue que, pour indemnité de mes travaux à la *Bibliothèque des Dames chrétiennes*, M. de Saint-V.... deviendra à peu près seul propriétaire des ouvrages que j'ai fournis à cette collection. Cela m'oblige, afin de sauver une partie de ma propriété, nécessaire pour éteindre mes dettes, à des travaux qui me prendront environ trois mois. Vous jugez combien cela me dérange, et combien tant de mécomptes successifs jettent de noir dans l'esprit et dégoûtent des hommes. Toutefois il faut tâcher que la paix n'en soit pas troublée. Une autre source d'afflictions, c'est la faiblesse, plus déplorable qu'on ne saurait le dire, de R..., et de tout ce qui tient à R.... Il est bien vrai qu'il faut n'espérer qu'en Dieu, et ne compter que sur lui. Il paraît que M. de Villèle compte sur les électeurs, car on assure que nous allons avoir des élections nouvelles. En ce cas, la censure cesserait de droit après l'ordonnance qui dissoudra la Chambre des députés. Violera-t-on la loi pour la conserver? Quelques-uns le pensent. Quant à moi, je crois tout possible dans ce siècle de boue, qui nous mène droit à un siècle de sang. On parle aussi d'une nomination de 40 à 50 pairs. Vous voyez tout d'un coup le mouvement de toutes les ambitions, et que de paroles pour promettre de se taire. Cette odieuse orgie des désirs a son côté plaisant.

Je remercie la comtesse Louise de ses charmantes lettres. Mon Dieu, combien j'aspire au moment où sa santé lui donnera enfin un peu de repos! Je supplie mon cher comte de prendre soin de la sienne. Et vous aussi, madame la comtesse, n'allez pas laisser prendre à cette triste goutte trop d'empire sur vous. Traitez-la en reine, j'entends en reine de ce temps-ci; elle sera bien opiniâtre si elle y tient.

207. — A M. BERRYER.

Le 11 novembre 1827.

En voilà-t-il, mon cher ami? Est-ce assez pour une fois? soixante-quinze seigneuries nouvelles[1] ! J'ai le bonheur d'en connaître assez particulièrement quelques-unes[2], et je répondrais d'elles corps pour corps : âme pour âme, c'est une autre affaire. Ce qui m'afflige là dedans, au milieu de la joie publique qui sera grande sans doute, c'est l'oubli où le roi laisse des services tels que ceux de notre ami[3]. Je m'y attendais, et je le lui ai dit, mais cela ne me console pas. Du reste je pense qu'il saura se mettre, ou plutôt rester au-dessus de l'ingratitude qui fut de tous temps, comme le marque Machiavel, « la vertu favorite des princes. » Et puis que perd-il? J'avoue qu'en ce genre, je ne connais ni le désir ni le regret.

Enfin nos bien-aimés ministres donnent huit jours à la France pour trouver 400 hommes en état de gouverner. Cela fait honneur au pays. Je doute qu'il y en ait un second où l'on osât seulement supposer que les législateurs y fussent aussi communs et la réflexion aussi prompte[4]. Nous verrons le résultat; j'en suis curieux. Il n'y a pas d'ailleurs à craindre pour la Royauté, comme je viens de l'apprendre en lisant la brochure de M. de Bonald sur *l'Opposition et la liberté de la presse*. Tout serait à merveille, si l'on ne donnait pas de «distractions» aux ministres. Mais comment voulez-vous qu'ils

1. Allusion à l'ordonnance du 5 novembre précédent, véritable coup d'État parlementaire à l'aide duquel M. de Villèle, introduisant soudainement soixante et *seize* membres nouveaux sur les bancs de la pairie héréditaire, prétendait changer la composition et les tendances politiques de cette assemblée.

2. Les archevêques de Tours, d'Alby, d'Auch, d'Avignon et d'Amasie ouvraient la liste des nouveaux pairs et venaient fortifier ce qu'on appelait ironiquement « le Banc des Évêques. » La congrégation y était représentée par MM. de Rougé, de Maquillé, Chifflet, H. de Sesmaisons, de la Bouillerie, etc., etc.

3. M. de Vitrolles.

4. L'ordonnance de dissolution, publiée le 6 novembre par le *Moniteur*, fixait les élections au 17. Le délai était de dix jours pour Paris, de cinq, tout au plus, pour les départements les plus éloignés.

conservent « leur présence d'esprit, » tant qu'on les fatiguera de droite et de gauche par mille propos qui étourdiraient des têtes encore plus fortes, s'il est possible ? N'en déplaise au noble Pair, je ne crois pas du tout que ce soit « la présence d'esprit » qui manque à nos ministres; mais c'est déjà beaucoup d'avoir avoué qu'il leur manque quelque chose. Du reste leur apologie ne porte pas bonheur, et pour sa réputation, s'il y tient, l'apologiste aurait mieux fait de continuer à dormir son sommeil. Son livre, car c'en est un presque, contient pourtant quelques traits assez fins qui n'auront pas réjoui M. de Chateaubriand. Cette petite guerre est bien misérable. En somme, nous nous apetissons furieusement. Il en résulte qu'on ne peut plus se fâcher contre cette pauvre société idiote, qui s'en va à la Morgue en passant par la Salpêtrière. J'ai vu hier mon frère un moment, c'est-à-dire trois ou quatre heures. Nous avons parlé de vous, cher, et je suis chargé de vous le dire, en vous laissant deviner ce qui a été dit. Ce ne sera pas difficile à votre cœur si aimant et si digne d'être aimé.

J'ai été obligé de suspendre le travail dont vous avez connaissance, pour arranger les petits ouvrages de piété dont le jugement me laisse la disposition. Cela me prendra plusieurs mois que je regrette. Je travaille maintenant à de nouvelles *Réflexions* pour l'*Imitation* in-32 que MM. Belin veulent imprimer. Je trouve toujours que ces *Réflexions* jurent par leur contraste avec l'inimitable naïveté du texte. Il en faut, cependant, puisqu'il y en a dans les autres éditions. On en aura donc, et tant pis pour ceux qui les ont voulues. Vous savez, cher, comment je suis à vous.

208. — M. DE CORIOLIS A LAMENNAIS.

Château de Verneuil, 27 octobre 1827

. . . .

...Mon Dieu, que vous avez énergiquement raison sur le compte de nos ministres! Il est bien vrai que ce n'est pas tant la haine qu'ils inspirent que le mépris, et le mépris le plus

profond ; mais soyez sûr, ami, qu'ils s'abonneraient à ce mépris pour toute la durée de leur vie ministérielle. Ils en savent assez, en effet, pour n'ignorer pas que ce mépris ne s'y prend pas si brusquement que la haine pour faire mourir les gens, et qu'il leur laisse le loisir de s'arranger là-dessus.

Vos réflexions ne sont pas moins justes sur le voyage de nos princes. Le spectacle, ainsi que vous dites, était commandé, et je suis sûr que Ciceri, Daguerre et Bouton n'eussent pas fait mieux que MM. les préfets et sous-préfets n'ont ouvré pour ce panorama ou diorama d'espèce nouvelle. Aussi l'illusion a-t-elle été complète. « C'était, disent les courtisans du voyage, l'ivresse de 1814. » Et puis, parlant de telle ou telle ville, ils ajoutent naïvement : « Oh ! ce préfet est fort adroit : il a bien tout su mettre en mouvement. » Hélas! ils oublient qu'en 1814 c'était tout le contraire, car le mouvement se faisait malgré les préfets, et les entraînait avec toute la France.

Au reste, que tout ce monde-là n'ait rien appris, cela ne nous apprend rien, ni à vous, ni à moi. On *dort son sommeil*, puis, tout d'un coup, viendra ce terrible *il faut* de saint Paul, si vivement rappelé par Bossuet. C'est ce que je disais l'autre soir au Nonce, qui me semble un homme de grand sens. Il est plein de vénération pour vous, et m'a particulièrement prié de ne pas l'oublier dans ma correspondance avec vous. Sa conversation m'a mis tellement à l'aise, que je lui ai lu votre lettre, dont il a été frappé : je ne crois pas avoir commis là une indiscrétion.

Ce même jour, une autre satisfaction m'était destinée à votre sujet. J'ai rencontré, chez une dame russe de beaucoup d'esprit, le « président du gouvernement grec, » comme on dit, enfin M. le comte de Capo-d'Istria. La conversation étant tombée sur les écrivains qui honorent le plus notre siècle, il m'a dit qu'il vous considérait, sans difficulté, comme le premier. Ce jugement n'a pas laissé de me causer du plaisir, venant de là; et le mieux est qu'il sortait de chez M. de Chateaubriand, *notre plus grand écrivain*, comme il a soin, quand il ne le dit pas lui-même, de se le faire dire chaque jour. Le pauvre homme! — « Nous avons bu des mêmes

eaux, » vous disait-il dans votre première entrevue. J'ai grand'peur que, plus tard, il n'ait mangé du lotos en abordant en Afrique, car, s'il se souvient de quelque chose, ce n'est certes pas de son pays[1].

Il semble certain, si quelque chose est certain avec des gens si incertains, qu'on est résolu à casser la Chambre élective, à cause des scrupules survenus à certains députés au sujet des cinq années de mandat. Ceci ne se passera pas sans une large émission de pairs, surtout ecclésiastiques. Puisse l'urne du scrutin s'en trouver mieux que les siéges épiscopaux! Il y a des gens qui trouvent moyen de gâter les meilleures choses!

. . . .

209. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 12 novembre 1827.

Il y a, monsieur le marquis, quoi que disent aucuns, de doux et d'heureux moments dans la vie, et c'est une réflexion qui me vient toujours chaque fois que je lis une de vos lettres: car, outre le plaisir qu'y trouve mon esprit, je suis touché et fier d'être un peu aimé de vous. Soyez sûr que je vous le rends bien, et qu'en ce sens-là j'ai beaucoup de *rancune*. Il paraît qu'il y en a d'une autre espèce entre M. de Bonald et M. de Chateaubriand. Tout le monde, en province, a reçu l'écrit du premier, dans lequel il prouve qu'il n'est pas léger, — je veux dire qu'il ne change pas légèrement d'opinion, — et même qu'il n'en change jamais, ce qui est encore plus sûr. Il y a aujourd'hui une louable émulation entre nos écrivains politiques, à qui ressemblera le plus à Dieu. Ils sont tous « infaillibles et immuables; » ce n'est déjà pas mal; cependant leur zèle va plus loin encore, et ils seraient surtout charmés d'être « tout-puissants. » Je remarque que l'illustre auteur de

1. En lisant cette appréciation passionnée, ainsi que quelques autres empreintes de la même hostilité, il ne faut pas perdre de vue l'animosité qu'inspirait au parti royaliste la *défection* de M. de Chateaubriand.

la *Législation primitive* [1], se familiarise de plus en plus avec la législation de la Charte, qui n'est pas primitive du tout. Quant au ministère, savez-vous pourquoi il n'est pas, — car il faut l'avouer. — absolument parfait? C'est qu'on lui donne des *distractions*, et qu'au milieu de tout le bruit qu'on fait, il est impossible qu'il ne perde pas quelquefois sa *présence d'esprit.* Or donc, pour la lui rendre, il faut obliger le public à se taire, au moins le public qui écrit; d'où la nécessité de la censure. Nous serons donc censurés, parce qu'il y a, nous dit-on, *absence d'esprit* chez ceux qui nous gouvernent; cela est consolant.

Et que dites-vous, monsieur, de ces soixante-quinze boules lancées à la fois dans la Chambre des pairs? Cela ne ressemble-t-il pas un peu à une conscription extraordinaire, à l'ouverture d'une campagne douteuse? La différence, c'est qu'on ne voit que gens désespérés de n'être pas conscrits. *O quantum est in rebus inane!* Je ne saurais concevoir cette rage de pairie qui, depuis quelque temps, a saisi toute la France. Cependant, si MM. les pairs sont, comme l'assure M. de Bonald, autant de *petits rois,* cela prouve au moins que le nombre des royalistes, même zélés, n'a pas diminué autant que certaines personnes le prétendent.

Il n'y a guère moins d'empressement pour se faire nommer à la Chambre démocratique, comme on l'appelle. Tout le monde veut en être; mais le ministère ne veut pas que tout le monde en soit, d'où il va résulter un combat dont j'attends l'issue avec une curiosité assez tranquille, car, quels que soient les députés, ils ne feront pas nos destins, et c'est ce que bien peu de gens savent ou veulent comprendre. Le sort du monde, encore incertain, se pèse dans une balance qui n'est pas entre les mains des hommes. Pour quiconque a des yeux, il est évident que la société est emportée par une force dont nulle puissance humaine n'a la direction. Elles ne sont toutes que des instruments aveugles, et c'est ce qui les sauve en partie de l'horreur qu'elles inspireraient, si elles avaient la moindre idée de ce qu'elles font et de ce qu'elles

1. M. de Bonald.

laissent faire. Les ténèbres sont sur la surface de l'abîme. Y aura-t-il un *fiat lux?* Dieu seul le sait.

Je suis ravi d'apprendre que vous êtes en relation avec le Nonce. Vous l'avez parfaitement jugé : c'est un homme d'un grand sens, d'un commerce sûr, d'un caractère fort doux, qui connaît bien l'état de l'Europe, et qui ferait beaucoup de bien, s'il était possible d'en faire aujourd'hui. Partout on est en attente, en crainte même (pour nommer tout crûment ce que M. de Maistre appelle la *froide déesse*), et personne n'ose ouvrir l'ère de la vérité. Cela est encore, sans doute, dans les desseins de Dieu. Quelque chose doit se faire qui n'est pas fait. Je baisse la tête et j'adore.

A quoi bon vous redire, monsieur le marquis, avec combien de respect et de tendresse je vous suis dévoué?

210. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 16 novembre 1827.

Je vois d'ici tous les chagrins, toutes les inquiétudes, toutes les tracasseries qui vous environnent, ou plutôt je les sens comme si j'étais là. Cela ne fait que redoubler mon désir de ce que vous avez cru possible un moment, et qui le redeviendra, j'espère[1]. Cependant, soumission parfaite là-dessus, ainsi que sur tout le reste. Si nous nous remuons trop dans la main de Dieu, il nous laisse tomber. Cela vaut bien la peine d'y prendre garde.

Je ne connais point M. Lacroix, mais je connais *è loginquo* M. l'abbé de Retz, et je ne suis pas encore revenu de l'étonnement que j'éprouvai en apprenant qu'on l'envoyait juger des procès à Rome. Il y a sans doute des grâces d'état, mais il faudra que la sienne soit forte. Enfin, il faut que notre pauvre France soit à peu près également bien représentée partout. Elle est en ce moment dans la crise très-vive des élections. Il est difficile d'en prévoir d'avance exactement le

1. La nomination de M. de Senfft à l'ambassade de Rome.

résultat ; toutefois, je pense que le ministère aura encore la majorité, quoique le contraire m'étonnât peu, à raison de la haine qu'il inspire. Ce n'est plus de la haine seulement, c'est de la rage ; et cette rage commence à s'adresser directement au trône même. Vous connaissez l'usage des spectacles *gratis* le jour de la fête du roi ; on ne manque pas de composer pour ce jour-là des pièces analogues à la circonstance. Elles ont été, cette année, sifflées outrageusement à tous les théâtres. Notre position n'a rien d'agréable. On ne peut attendre désormais, si le ministère tombe, qu'un ministère libéral, n'importe les noms qu'on lira dans l'ordonnance. Si le ministère actuel se soutient, il faudra qu'il multiplie les infamies et les violences, lesquelles amèneront bientôt une épouvantable catastrophe. On entend aujourd'hui les plus tranquilles et les plus honnêtes gens du monde dire avec un grand sang-froid : « Nous allons encore essayer une fois, et, si cela ne réussit pas, nous nous révolterons ; » comme ils diraient de leur cuisinier : « Je le chasserai, s'il brûle le rôt encore une fois. » Cela fait naître bien des réflexions.

Je voudrais pour beaucoup que l'on me donnât une réponse nette aux questions suivantes :

Pourquoi l'idée de renverser un gouvernement qui déplaît paraît-elle aussi simple aujourd'hui que celle de renvoyer un domestique dont on est mécontent?

Pourquoi n'y a-t-il pas maintenant l'ombre de déshonneur attaché à ce qu'on appelle « les crimes politiques », quand il ne s'y mêle pas d'atrocités individuelles? J'observe que, là où il existe un pouvoir bien reconnu et dont la légitimité ne peut souffrir le plus léger doute, — comme celui du Pape, par exemple, — il en est tout autrement. Qu'on s'avise quelque part de créer un anti-Pape, et l'on verra si la conscience catholique du monde entier hésite un seul instant. Il y a plus; les auteurs du schisme sauront très-parfaitement qu'ils n'ont pas fait un Pape. Je vois mille réponses que l'on se hâtera de faire à mes demandes; mais, dans toutes ces réponses, je ne vois pas une solution.

Il est évident qu'il n'y a plus de conscience européenne en politique, ou que les *données* fondamentales ont changé.

L'événement de Navarin[1] pourra changer bien d'autres choses. En attendant, il en fait dire de passablement singulières, et c'est encore nous, je veux dire notre gouvernement, qui en a la gloire.

Le *Moniteur* vient de nous apprendre que la destruction de la flotte turque était un bonheur tout particulier pour Mahmoud et pour Méhémet-Ali : pour Mahmoud, parce qu'il sentirait les douceurs de la paix ; pour Méhémet-Ali, parce qu'il pourrait s'occuper plus tranquillement de *civiliser* l'Égypte. Ses vaisseaux lui donnaient des *distractions,* comme les journaux en donnent à nos ministres. Ces réflexions sont officielles ; je jurerais même, s'il le fallait, qu'elles émanent directement du génie de M. de Damas. Après cela, dormons en paix.

On ne m'a rien mandé de Paris sur le pauvre L.........[2] ; je doute même qu'il y soit, du moins publiquement. Vous me feriez grand plaisir de m'apprendre que ses nouvelles folies n'ont pas eu de suites désagréables pour vous.

Oserai-je vous prier de témoigner au P. Grady combien je suis sensible à ses attentions obligeantes ? Je voudrais bien qu'il me fût possible de suivre son conseil, et il y a longtemps que je me le serais donné moi-même, si je ne croyais à un *ordre* opposé. Du reste, Dieu me fait la grâce de m'accommoder à merveille de ma vie d'ermite. Il n'y a que le cœur qui souffre de certaines séparations. Mais c'est le sacrifice ; il faut l'accomplir.

1. La *bataille* de Navarin commença le 20 octobre, dans l'après-midi, vers deux heures et demie ; à sept heures, la flotte turque était détruite. Les escadres coalisées ne perdirent que 140 morts, et pas même une chaloupe. Il y eut de plus 300 blessés. Trois vaisseaux de ligne, 16 frégates, 26 corvettes, 12 bricks et 5 brûlots détruits, plus 6,000 hommes tués, telles furent, dit-on, les pertes de la marine turque. D'après ce simple exposé, ne semble-t-il pas que l'affaire de Navarin, pas plus que celle de Sinope, ne mérite le nom de « bataille ? » L'histoire pourtant le lui conserve.

2. L'abbé de Lowenbruck.

211. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 19 novembre 1827.

Je reçois avec une joie que vous comprendrez, mon cher et respectable ami, votre lettre du 24 octobre. Il y a longtemps que je n'avais vu votre écriture, et entendu ces douces paroles qui sortent de votre cœur pour entrer dans le mien qu'elles consolent et qu'elles rafraîchissent. Toutefois le plaisir que j'ai éprouvé n'est pas entièrement exempt de peine, car il faut que je résiste à vos désirs et aux miens. J'ai consulté mon frère, qui passa hier ici quatre heures seulement, sur le voyage que je souhaiterais tant de faire. Il ne croit pas qu'il soit conforme à la volonté de Dieu que je quitte la Bretagne avant la fin de mon travail. Me voilà rejeté bien loin, si ce mot *loin* a un sens pour nous qui ne voyons pas tout sur la terre. Attendons le moment que la Providence fixera, et qu'elle a même déjà fixé dans ses adorables conseils, dont nous ignorons le secret. Complétement seul, et, je vous assure, sans aucun appui humain, Dieu me fait la grâce de vivre en paix, parce que je suis, ce me semble, où il veut que je sois, et comme il veut que je sois. C'est le seul bonheur d'ici-bas.

Les journaux vous ont instruit de la grande nouveauté qui occupe en ce moment la France. On ne connaît pas bien les raisons qui ont décidé le ministère à une démarche d'une telle conséquence; je suis porté à croire qu'il n'y gagnera rien personnellement. Le nombre de ses adversaires croîtra dans la Chambre, et, tandis qu'ils le combattront avec toute la force de l'opinion publique, cette même opinion rendra plus difficile la formation d'un centre aussi docile, ou plutôt aussi servile qu'on le veut. Le prix des voix montera. Il faudra multiplier les scandales et les violences, ce qui avancera, je le crains bien, l'inévitable catastrophe. La nomination des soixante-quinze pairs, dans laquelle tout le monde ne voit que le besoin de soixante-quinze boules, n'aura pas un résultat plus heu-

reux. D'ailleurs rien ne se fait aujourd'hui, et rien ne se soutient, par les institutions. Les événements sont déterminés par certaines idées, certaines passions qui fermentent dans les masses et qui emportent tout. On a envoyé *gratis* à toute la France une brochure de M. de Bonald sur *l'Opposition et la liberté de la presse*. C'est, en grande partie, une pauvre apologie personnelle, remarquable seulement par quelques traits spirituels dirigés contre M. de Chateaubriand, dont il fait ressortir, avec assez de finesse, les *invariables variations*. Au fond, cette petite guerre de deux amours-propres est misérable. Quant à l'opposition, on crie fort contre elle, comme vous le pensez bien, surtout par cette raison qu'elle donne des *distractions* aux ministres, et leur ôte *la présence d'esprit*. N'est-ce pas heureusement trouvé? Vient ensuite la presse. Le pauvre bon homme déclare qu'il a censuré, et qu'il censurera, ou qu'il ne pourra. Or il faut connaître toutes les bassesses, toutes les infamies (le mot n'est pas trop fort) de cette censure, pour concevoir combien une semblable déclaration a d'à-propos en ce moment. « Nul État, dit-il, ne peut subsister avec la liberté de la presse. » Y a-t-il aujourd'hui quelque chose qui puisse, qui doive subsister? Et ne serait-ce point là la vraie cause qui fait que certains gouvernements (et même presque tous) s'efforcent vainement de détruire une liberté plus forte qu'eux, parce qu'elle est vraiment — comme on le dit, mais dans un autre sens, — une *nécessité* de la société actuelle. Le pouvoir est partout révolutionnaire ou antichrétien par ses doctrines, et souvent encore par ses systèmes et ses habitudes d'administration. Or, que serait la censure en de pareilles mains? Il y a des vérités qui doivent s'établir et des erreurs qui doivent s'épuiser. La liberté de la presse est nécessaire pour ce double but. Elle fera beaucoup de mal sans doute, mais ce mal passager fait lui-même partie des desseins de la Providence, qui ne laisse pas, je m'imagine, d'avoir à châtier, et qui ne peut bâtir que sur un terrain débarrassé des décombres. La grande erreur de ceux qui partagent les opinions de M. de Bonald, et cette erreur est presque un crime, est d'accepter le mal qui existe et de le défendre, de peur que, si l'on y touchait, un mal encore

pire ne lui succédât. Cette idée en elle-même est aussi sensée que si quelqu'un avait formé, cent ans avant le Déluge, le projet très-politique d'arrêter le développement du péché originel. Dieu s'y prit autrement; il laissa faire les hommes, ordonna la construction de l'arche, — attendu qu'il n'y avait pas de police savante alors, — et le genre humain fut renouvelé. Adieu, cher et très-cher ami; j'ai une migraine qui m'empêche de vous en dire davantage maintenant. Je vous serre sur mon cœur.

212. — A M. BERRYER.

Le 30 novembre 1827.

Que je comprends bien, mon cher ami, ce mélange de dégoût et d'intérêt que vous éprouvez à l'égard de ce qui se passe! C'est un spectacle hideux sans doute, mais c'est un grand spectacle. Il m'est arrivé quelquefois, et toujours avec un serrement de cœur inexprimable, de voir des fous. Mais une société folle, tour à tour idiote et frénétique, et quelquefois l'un et l'autre ensemble, c'est bien autre chose. Les paroles manquent pour rendre l'impression qu'on en reçoit. Vous demandez si cette pauvre aliénée guérira? Je n'en sais rien. Toujours ne sera-ce pas avant que la maladie n'ait parcouru toutes ses périodes. Jusque-là il faut prendre patience, à peu près comme M. de Villèle attendant sa majorité. Il serait encore possible qu'elle lui fût donnée par les grands colléges [1]. Cependant ce sera, dans tous les cas, une

1. Ce fut pour agir sur ces *grands colléges* desquels seulement la majorité ministérielle pouvait sortir, que M. de Villèle suscita, dit-on, les fausses émeutes de la rue Saint-Denis et de la rue Saint-Martin, les 19 et 20 novembre 1827. Cette tactique n'était pas sans habileté, elle ne fut pas sans résultats : — « Effrayés par les relations des feuilles ministérielles, et voyant dans ces troubles les signes d'une nouvelle et prochaine révolution... les membres des grands colléges se portèrent en masse du côté du ministère. Ce secours inespéré ne sauvait pas le cabinet. L'opposition se trouvait moins forte, mais elle conservait encore une majorité d'environ soixante voix. » — Vaulabelle, *Histoire des deux Restaurations*, 3e édit., tome VII, page 331.

majorité si faible en nombre, et la force morale de l'opposition sera si grande, que le changement de ministère me paraît à peu près inévitable. Là-dessus vient la question : Qui est-ce qui le remplacera? Il n'importe, je vous assure; nommez qui vous voudrez, il est impossible que le système ne soit pas libéral au fond, et pour mon compte je préférerais qu'il le fût bien décidément, plutôt que de languir dans un sot milieu, plus nuisible que tout le reste à la vérité. Nous avons été, depuis cinq ans, plus loin dans le mal que durant les trente années précédentes. Je vois beaucoup de gens s'inquiéter pour les Bourbons : on n'a pas tort; je crois qu'ils auront la destinée des Stuarts. Mais ce n'est pas là, très-certainement, la première pensée de la Révolution. Elle a des vues bien autrement profondes, c'est le Catholicisme qu'elle veut détruire, uniquement lui; il n'y a pas d'autre question dans le monde. Aussi vous la verrez clairement au fond de toutes les questions qui vont naître. On remuera de nouveau cette bêtise terrible du gallicanisme, et ce sera sur cette doctrine que la lutte décisive s'engagera. On poussera peu à peu le roi, ou celui-ci ou son successeur, à des actes qui prépareront le schisme, s'ils ne sont pas le schisme même; et puis le moment où il refusera d'obéir à l'impulsion sera celui de sa chute. D'ailleurs il n'y a point aujourd'hui de pouvoir que les peuples puissent supporter longtemps. Le mariage seul unit irrévocablement : or, il n'existe plus de mariage en politique. La nation et le souverain vivent ensemble, voilà tout.

Il me tarde de voir l'ouverture de la session, car ce n'est que par ce qui se fera et se dira alors, qu'on pourra juger exactement de la position des partis, de leur force respective et de leurs projets, s'ils en ont d'arrêtés. Ce *si*-là n'est pas de trop, car les hommes qui paraissent conduire ont presque toujours beaucoup moins de part qu'on ne le croit aux événements; ils sont emportés eux-mêmes, et la vraie force qui fait l'avenir réside dans je ne sais quelles idées générales universellement répandues, et dont l'action peut être calculée comme, dans le monde matériel, celle des forces physiques. Mais en voilà bien assez sur ce triste sujet. Je dois vous dire

cependant que M. Bizieu du Lézard[1] est un homme de mérite, plein de conscience, qui ne se vendra point, qu'on n'achètera point, et qui siégera à droite. Plût à Dieu que toute la Chambre lui ressemblât.

Pour vous parler de moi, maintenant, j'en suis toujours à ces malheureuses *Réflexions*, après quoi viendra la *Journée du chrétien :* de sorte que je ne pourrai pas reprendre mon autre travail avant la fin de janvier, probablement. La volonté de Dieu. Du reste, je me porte bien, à la faiblesse près. Je me sens usé, mon cher ami ; qu'y voulez-vous faire ? Ma vie n'est pas douce ; elle n'est pas triste, non plus, au delà du moins de ce qu'on doit savoir supporter chrétiennement. Je passe mes jours tout seul, sans autre distraction que celle des livres. Et, à propos de livres, connaissez-vous les *Promessi Sposi* de Manzoni? C'est un ouvrage à lire; faites en sorte de vous le procurer. Il intéressera Mme Berryer, à qui je demande un souvenir en échange des vœux que je forme pour son parfait rétablissement. J'espère qu'Arthur travaille bien, et je l'embrasse *quand même.* Dites à ce cher enfant combien je désire qu'il soit un bon chrétien. Pour vous, cher, je vous presse sur mon cœur avec une tendresse qui ne saurait croître et qui ne s'affaiblira jamais.

213. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 30 novembre 1827.

La voilà, cette excellente et aimable lettre du 16, que j'attendais depuis quelques jours. Elle me ferait plus de plaisir encore si j'entrevoyais un terme à tant de chagrins, de tracasseries et d'inquiétudes. Mais ce ne serait plus cette vie, si nous étions débarrassés de ces misères. Disons-nous bien une fois que, sous une forme ou sous une autre, elles nous suivront jusqu'au bout, que c'est l'apanage de notre condition présente, que nous ne sommes ici-bas qu'à ce prix ; et puis,

1. M. Du Bizieu du Lézard venait d'être élu député par le collége de Dinan (Côtes-du-Nord).

remercions Dieu qui appelle ainsi nos regards et nos désirs en avant, et délie peu à peu nos liens, au lieu de les rompre.

Je ne sais si M. de Villèle est d'humeur à délier les siens, mais ils paraissent bien près d'être rompus, et par ses propres mains, ce qui est plus piquant. Vous avez vu les nominations et les calculs que font les journaux. Il est possible que les grands colléges rendent au ministère une telle quelle majorité. Cependant, le contraire est possible aussi ; et, dans tous les cas, il semble très-difficile que nos gens résistent à la force morale de l'opposition qu'ils ont créée eux-mêmes dans la Chambre. Ils voulaient rapprocher d'eux les royalistes au moyen de la peur, qui est une des puissances de ce temps-ci, et pour cela ils ont adroitement et savamment imaginé de recourir aux élections, comptant bien exclure les députés récalcitrants du côté droit, et fortifier le côté gauche en conservant le centre bien-aimé. Ils ont réussi à moitié, et au delà de leurs prévoyances. Les petits colléges leur ont envoyé 170 bons libéraux. M. de Villèle fait dire à ses journaux que c'est très-bien. Pour mon compte je trouve que c'est mieux, sans comparaison, que ce que nous avions; toutefois, il y a de la bonté à M. de Villèle d'en convenir. Le résultat prochain de ceci pourrait bien être une nouvelle dissolution de la Chambre, et, comme on dit, « un nouvel appel à l'opinion publique », qui est toujours prête à répondre ; mais je ne vois pas clairement ce qu'on gagne à la questionner. Au reste, il sera curieux, après une septennalité de quatre ans, d'en avoir une de deux, ou même d'un, peut-être. La plus triste chance pour la royauté est que le ministère tienne ; il en résulterait infailliblement quelque catastrophe violente. D'un autre côté, les cartes se brouillent de plus en plus entre les Puissances, dont jusqu'à présent la haute sagesse n'a imaginé rien de mieux que de mettre des bâtons dans les roues du temps. Elles se tuent à refouler les événements sur eux-mêmes, comme si l'on pouvait empêcher qu'il arrive *quelque chose* en ce monde, et que l'avenir sorte du présent. Elles accumulent la vapeur dans le récipient ; idée merveilleuse ! Quand la force d'expansion qui croît sans cesse surmontera celle de pression, nous verrons un beau tapage. Ce qu'on devrait d'abord se

dire, c'est que rien ne peut rester tel qu'il est. Le *statu quo* est aujourd'hui une des plus prodigieuses folies qui puissent monter dans une tête humaine. Mais qui devinera ce qui doit être, pour le préparer et y arriver sans de trop vives secousses?

Je vous fais mille remercîments des *Promessi Sposi*. Je viens d'achever le second volume avec un extrême intérêt. Il y a des parenthèses un peu longues, comme la sédition de Milan, décrite d'ailleurs avec tant de vérité. Tout compensé, je préfère Manzoni à Walter Scott. Il n'aura pourtant pas, à beaucoup près, la même vogue, car il est religieux et catholique jusqu'au fond de l'âme. On voit aussi qu'il y a en lui quelque chose des sentiments qui animaient les Italiens au moyen âge, alors que les Papes travaillaient avec tant d'ardeur et de constance à l'affranchissement de l'Italie. On avait, dans ce temps-là, des idées bien différentes de celles qui ont régné depuis sur les grandes questions sociales. Renaîtront-elles? Dieu le sait. Aujourd'hui on n'a aucune idée du tout; — c'est plus court.

L'auteur peint avec énergie les énormes abus de la féodalité, et à cet égard il ne fait que parler le langage des chroniques. Mais qu'on lise l'Histoire des Républiques pendant les XIVe, XVe et XVIe siècles, celle de Florence, par exemple; c'est un ruisseau de sang.

Il en faut revenir au mot de Montaigne : *Il n'y a point de pire bête à l'homme que l'homme.* Conclusion sur les *Promessi*; j'aime ce bon Manzoni autant que j'estime son rare talent. Son ouvrage est du nombre de ceux qui sont les plus propres à faire du bien dans l'état actuel des esprits.

M. de Trevern a défendu le *Mémorial* dans son diocèse, et il travaille à y abolir la liturgie romaine, toujours *pacifiquement*. On dit l'archevêque de Reims très-malade. Ce sera une place pour le duc-abbé, puisqu'il a quitté celle qu'il devait à la générosité de la comtesse Louise. Je vous donnerai des nouvelles de Mgr d'Herm..... quand vous m'en donnerez de don Abbondio [1]. En attendant, allons en paix! L'avenir est

1. Personnage des *Promessi Sposi*; type de cautèle doucereuse, et de nonchalant égoïsme.

noir sans doute; mais si la foudre est dans ce nuage épais et sinistre, la main de Dieu y est aussi pour la diriger.

214. — M. DE CORIOLIS A LAMENNAIS.

Paris, 17 novembre 1827.

Croiriez-vous, monsieur l'abbé, que cet écrit de M. de Bonald que tout le monde a reçu en province, je n'ai pas encore pu me le procurer à Paris? *Habent sua fata libelli.* Il essaie donc d'y prouver qu'il ne change pas légèrement d'opinion?... Où est le temps où il me disait : « Si mes ouvrages doivent passer à la postérité, je ne veux pas qu'on ait à me reprocher d'y trouver un mot en faveur de la Charte!... » Ce sont, ou mieux, c'étaient ses propres paroles, et, à ce triste sujet, je ne puis m'empêcher de me rappeler ce vers de Pope, si bien traduit par l'abbé Delille :

...Mais qui ne pleurerait, si c'était Addison!

. . . .

Il est certain que nos écrivains politiques ne se font pas faute des attributs du bon Dieu : *Infaillibilité*, *immutabilité*, voire, le cas échéant, la *toute-puissance*. Il y en a pourtant un quatrième, l'*éternité*, qui leur manque et manquera toujours. Je crois en découvrir la raison; c'est qu'ils sont trop impatients pour être éternels. Quand on est ministre, il ne serait peut-être pas mal d'avoir lu saint Augustin.

Souffrez que je vous redresse sur une faute d'addition.

Vous avez lu fort étourdiment la liste du *Moniteur*. C'est bien *soixante et seize* pairs dont nous sommes enrichis, et, en adoptant votre ingénieuse comparaison de conscription à l'entrée d'une campagne douteuse, cela fait justement des *pairs conscrits;* — passez-moi cette méchante pointe.

Sur cette liste, on voit figurer sans doute de fort beaux noms; il est seulement fâcheux que ceux qui les portent n'aient vu dans le pommeau de l'épée de leurs ancêtres qu'une boule de scrutin. Au reste, tout le monde crie, tant

élus qu'exclus: car il est des gens qui ne sont pas fâchés de joindre, à l'honneur de l'opposition, les honneurs de la soumission.

Tout se trouve dans les Fables de La Fontaine, et je vois force chiens qui ont porté à leur cou le dîner de leurs maîtres. Pour moi, je ne porte plus le dîner; je le regarde manger, je l'avoue, et jusqu'ici on ne peut m'accuser, que je sache, d'en avoir pris ma part. Je crois bien plutôt qu'on m'accuse de ne pas l'avoir prise.

De tout ceci, il y a quelqu'un surtout qui doit bien rire. C'est ce bon M. Decazes, contre qui nous avons fait un si furieux vacarme. Ce n'est qu'un petit garçon auprès de M. de Villèle.....

Je partage complétement votre indifférence sur le combat qui va se livrer à propos de la loi électorale. Ici les ministres ont pris leurs mesures, et ce ne sera pas un *combat fortuit*, comme à Navarin. Mais les conséquences n'en seront pas mieux prévues, car que *prévoit*-on quand on ne *voit* pas?

Il est trop vrai, « quelque chose doit se faire qui n'est pas fait; » et qui en pourrait douter à la vue de ce qu'on *défait* avec une constance si aveugle? Après la rage de pairie qui a gagné tout le monde, j'admire aussi avec vous la rage de députation. Il est vrai pourtant que cette dernière mène à l'autre, car si vous ne vous tenez pas pour content de vos soixante et seize pairs, je me tiens, moi, pour très-heureux de vous en annoncer vingt-quatre autres, qui font bien cent, Barême à la main. Ces vingt-quatre pairies seront le prix proposé aux présidents de colléges qui s'acquitteront le mieux de leur devoir électoral, lesquels ont mission d'en promettre autant, et aux mêmes conditions, aux élus qui s'acquitteront, comme devant, de leurs devoirs de bons et loyaux députés. *Qui potest capere, capiat.* — Aussi *prendra*-t-on.

. . . .

215. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 3 décembre 1827.

Je ne me serais pas douté, monsieur le marquis, qu'il fallût absolument venir en province pour lire M. de Bonald. Mais on nous a fait lire, ou tenté de nous faire lire bien autre chose. J'ai eu l'avantage, pendant quinze jours, de recevoir exactement la *Gazette de France*, sans parler de maints et maints pamphlets, spirituels comme le *Moniteur*, et solides comme les *trois pour cent*. Cette effusion de l'esprit ministériel a produit les apôtres que vous voyez. Je crois que M. de Villèle n'est pas à se mordre les doigts de sa confiance dans l'opinion publique, et vous ne pouviez choisir un meilleur moment pour lui renvoyer son: *Soyez tranquille*. A voir ce déluge d'écrits qui ont fatigué la poste durant les élections, ne serait-on pas tenté de dire que les ministres ont vidé leurs portefeuilles? Cela fera peut-être que, désormais, ils y tiendront moins. Cependant M. le Président du Conseil s'obstine à maintenir qu'il a et qu'il aura la majorité. Il y a là je ne sais quoi qui tient de l'impénitence finale. Je ne serais pas surpris qu'il fallût employer ce qu'à Milan, du temps de la peste, on appelait les *Monatti* [1], pour l'enlever de la rue de Rivoli. Cet homme est étonnant, mais moins que le Roi, je le dis avec peine. Comment peut-on risquer un trône pour un Gascon? Il finira, ce Gascon, par s'en aller à la Chambre des pairs avec M. le comte de Corbière, et M. le comte de Peyronnet, *è tutti quanti*, ce qui ajoutera au relief de ce qu'on appelle si délicatement « l'aristocratie du royaume. » Au reste, après avoir fait d'un seul coup soixante-seize aristocrates, il est bien permis de l'être aussi.

Tout cela fait pitié, sans doute, mais les suites font peur. La révolution triomphe; elle est dans tous les esprits, et la moitié de la France rêve de nouveaux bouleversements. Que

1. Souvenir du roman de Manzoni, qui met en scène quelques-uns de ces « ensevelisseurs. »

sera-ce, lorsque de la tribune, et peut-être de plus haut, elle échauffera des passions déjà si ardentes, et donnera le signal à ses armées impatientes d'agir. Les iniquités, les bassesses, l'ignoble despotisme d'une administration dégoûtante, ont fatigué, irrité les âmes au delà de ce qui se peut exprimer, et la haine monte jusqu'au trône, parce qu'on le croit le point d'appui des hommes que repousse la conscience publique. On n'ose calculer les conséquences d'un pareil état de choses. Le Pouvoir a perdu toute sa force morale; il n'est plus soutenu que par des intérêts purement matériels, et ces intérêts qui se lient aux siens, diminuent chaque jour, parce que, rien n'étant constitué au-dessous de lui, tout vient se résoudre en sommes d'argent, et que l'argent est, par sa nature, essentiellement démocratique. Le Roi lui-même n'est qu'un rentier, le plus riche de tous, si l'on veut; mais ce n'est pas ce qui rend sa position meilleure, car l'industrie, qui est extrêmement forte sur l'arithmétique, trouve qu'on pourrait, à beaucoup moins de frais, faire signer des ordonnances. Elle n'y voit que cela, et cette haute pensée n'est certainement pas hors de la portée du peuple. C'est « le gouvernement au meilleur marché » de M. de Lafayette. Nous verrons quel rôle va jouer, à la session prochaine, l'auteur que M. votre fils juge si bien [1]. Je ne crois pas que celui-là voulût des ministères *au meilleur marché*. Il paraît avoir fait le sien avec la Révolution. Dieu veuille qu'il lui tourne à honneur et à profit. Il se contenterait peut-être du dernier, et ce serait sagesse en ce moment, car il a bien à courir pour rattraper l'autre.

Je ne sais si, dans le moment actuel, notre ami [2] se résignera à prendre la route de Florence. C'est un exil doux,

1. Il s'agit d'un jugement porté par le fils de M. de Coriolis, jeune officier de 22 ans, alors en garnison à la Caraca (Ile de Léon) sur l'auteur du *Génie du christianisme*. Son père le citait dans un passage de la lettre précédente, que nous n'avons pas cru devoir reproduire. Il y est dit : Je ne trouve de *génie* que dans le titre du livre. — M. de Coriolis à Lamennais, 12 novembre 1827.

2. M. de Vitrolles, envoyé comme ministre plénipotentiaire près du Grand-Duc de Toscane. Il hésitait à accepter cette haute charge, qui effectivement, dans la pensée des ministres, était un moyen d'éloigner un concurrent toujours redouté.

mais c'est un exil. Je craindrais que l'ennui ne fût du voyage. La vie est extrêmement monotone en Italie. Ce pays ne convient guère qu'à deux sortes de gens : aux hommes passionnés pour les arts, et à ceux qui recherchent je ne sais quel calme et quelle tranquillité orientale, qui n'a jamais été dans le goût et les habitudes françaises. Le ciel y est admirable, mais on finit bientôt par dire, comme Lucinde : « Ma bonne, *j'ai tant vu le soleil!* » Et *post equitem sedet atra cura.* Après tout, si on y va, on en revient aussi, et c'est ce qui me fait moins craindre ce séjour pour notre ami.

Ce que je crains, monsieur le marquis, c'est que vous ne sachiez pas à quel point je vous suis tendrement et respectueusement dévoué. Je demande grâce pour les deux adverbes; ceux-là viennent du cœur.

216. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 7 décembre 1827.

Vous étiez triste le 27 novembre, et la comtesse Louise aussi, et mon cher comte aussi : pourquoi donc? Premièrement, la catastrophe n'est pas aussi imminente que vous paraissez le craindre ; il faut le temps à tout. Et puis, ne savons-nous pas depuis longtemps que la Révolution, comme toutes les choses de ce monde, doit avoir son développement complet? L'Europe, le monde sera renouvelé. Rien de ce qui a été, et qui n'appartient pas à l'essence même des choses, ne peut plus être désormais : il est inutile de le défendre ; de sorte que je ne vois guère que l'Église à qui l'on doive s'attacher de cœur, et pour qui l'on doive combattre. Ceci rentre tout à fait dans les belles idées de Mme de Senfft sur les questions que j'avais hasardé de lui soumettre. Il y a plus, c'est que tout ce qui a pouvoir en ce monde est ennemi à quelque degré de cette Église, laquelle néanmoins résistera seule aux commotions qui ébranlent tout le reste, et qui l'ébranlent elle-même, mais pour l'affermir plus solidement. Il faut se le dire une fois, car toute illusion est dangereuse, *il n'y a plus*

de société. Ce mouvement fiévreux des peuples n'est que la recherche inquiète de la vie qu'ils ont perdue. Ils étouffent, et se débattent pour respirer. Les masses sont moins coupables qu'on ne le croit. Le crime appartient à quelques scélérats profondément pervertis qui les égarent, égarés eux-mêmes et dominés par le *chef de ceux qui n'ont point de chef*, selon la sublime expression de Zoroastre, en parlant d'Ahrimane. Mais enfin la société renaîtra-t-elle? Je l'ignore; Dieu seul le sait. Mais ce qui me paraît au-dessus de toute espèce de doute, c'est qu'il reste encore beaucoup à détruire avant qu'aucune reconstruction devienne possible, et que la peste morale dont nous observons les progrès ne finira, comme celle de Milan, qu'après un violent orage : et ce ne seront pas des torrents d'eau qui laveront la terre pestiférée, mais des fleuves de sang. Voilà ce que je prévois, sans m'en effrayer, parce que toutes les conséquences nécessaires des lois divines font partie de l'ordre universel que nous admirerons un jour en Dieu même.

L'événement de Saint-Pétersbourg[1] me semble devoir hâter la guerre contre la Turquie. Du moins, si j'étais l'Empereur, je voudrais, à tout prix, occuper des troupes dont l'oisiveté serait si dangereuse pour moi. Je sais bien que cette guerre, désirée souvent et jamais voulue, offre d'immenses difficultés politiques. Cependant si les Souverains, — j'entends la Russie, la France et l'Autriche —, avaient la moindre notion de leurs véritables intérêts, dans un an la croix serait plantée sur le minaret de Sainte-Sophie. Peut-être le sera-t-elle aussi, mais avec des circonstances qui en feront probablement un signal

1. Cet événement, qui était (les lettres suivantes le disent explicitement) une conspiration militaire « dont les journaux ne parlèrent pas, » n'a laissé de trace dans aucun des livres que nous avons pu consulter à ce sujet. C'est au mois de décembre 1824, à l'avénement de l'empereur Nicolas, qu'éclata, dans les rangs de l'armée, la grande conspiration qui coûta la vie à Pestel, Ryleïef, Serge Mouravief, Bestouschef-Rumine, et Kahovski, lesquels furent exécutés au mois de juillet 1825. En novembre 1827, époque où s'achevait la guerre de Perse, et où allait éclater celle de Turquie, aucune insurrection militaire n'a eu lieu dont les historiens aient pris note. Y eut-il seulement conspiration secrète, secrètement étouffée? C'est ce que nous ne saurions dire et ce que laisse supposer la lettre de Lamennais.

de discorde, et je crains bien que la perte ne vienne d'où le salut aurait pu venir.

Si je ne me trompe, *Basse-Court* est un nom français. J'aime ce brave homme, puisqu'il a pu amuser un moment la comtesse Louise. Où je voudrais le voir et l'entendre, ce serait à la tribune. Il mériterait qu'on fît pour lui seul « un *représentatif.* »

Je vous ferai adresser de Paris les *Lettres sur la Chouannerie* de M. de Scépeaux. Je ne crois pas qu'on puisse rien lire de plus merveilleux et de plus touchant. C'est une Iliade chrétienne dont les héros sont un fraudeur de sel, un pauvre mendiant, quelques garçons de ferme, que la foi élève tout à coup à une hauteur qui laisse, à mon avis, bien loin en arrière tout ce que l'on connaît de grand, à cause de je ne sais quelle délicatesse d'humilité qui semble ne pas être de la terre. Il y a là quelque chose de plus beau, de plus naïf, de plus épique que la Vendée même.

Quant à la *Vie de Buonaparte*, par Walter Scott, je ne l'ai pas lue, et j'ai contre elle, je ne sais pourquoi, une sorte de prévention qui m'a empêché jusqu'à présent de chercher l'occasion de la lire. Il faudrait plus qu'un Tacite pour peindre ce César-Tibère. Et puis toutes les questions qui se rattachent aux événements de sa vie! Que peut savoir là-dessus, que peut comprendre un Anglais et un protestant?

Il m'est dernièrement tombé sous la main une autre Vie, celle d'Alfieri. Quel homme, bon Dieu, et quel orgueil! Je ne sache pas avoir encore rencontré de caractère qui me soit aussi antipathique. Il me semble que, sur tous les points, c'est le parfait contraste du comte de Maistre. Cet Alfieri détestait, de toute sa vilaine âme, la France et les Français. Ce n'est pas sur cette haine que je le juge ; — il était bien le maître de ses affections (je dis le maître en un sens); — mais on n'imagine pas jusqu'à quel excès de ridicule et d'extravagance ce sentiment l'entraîne quelquefois. Il assure bien que, pour rien au monde, il n'aurait voulu savoir notre langue, ce qui ne l'empêche pas de l'appeler : *codesta spiacevole e meschina lingua*. La langue de Racine et de La Fontaine, de Bossuet et de Fénelon! Et notez que son style n'est guère que du

français italianisé. Mais en voilà assez sur cet homme qui ne voulait ni des Rois ni de la Révolution. Que voulait-il donc? lui, Vittorio Alfieri. C'était là son genre humain et sa société. Une autre fois je vous parlerai de nos affaires intérieures. La chute du ministère paraît inévitable. M. de V., se roidit tant qu'il peut contre cette dure nécessité[1]. Il ne fera que rendre plus violente la secousse qui le renversera. On disait à Paris, il y a quelques jours, que Peyronnet, Frayssinous et Chabrol avaient remis leur démission. Je n'en crois rien, et je crois encore moins qu'on l'accepte en ce moment. Le roi est à plaindre; il fait grand' pitié.

C'était une houlette qu'il lui fallait, et il l'aura peut-être; mais il est triste, à son âge, de devenir berger.

217. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 19 décembre 1827.

Toujours de nouveaux chagrins, des tribulations nouvelles. Eh bien, remerciez-en le bon Dieu, car il n'a point de grâces plus précieuses; ce sont celles que, de toute éternité, il réservait à son fils. Jugeons des choses par leur rapport, non avec ce qui passe, mais avec ce qui ne finira jamais. Le pieux M. Boudon raconte qu'il a connu des personnes qui faisaient dire des messes d'actions de grâces pour la perte d'un procès et autres événements de ce genre, s'étonnant que Dieu les eût jugées dignes d'avoir part à sa croix. Ce trait m'a paru fort touchant. Et, dans la vérité, ce sont les éléments de notre foi; mais on croit plus qu'on ne sent, plus même qu'on ne veut sentir, et c'est le grand mal. Je prends

1. M. de Villèle avait d'abord paru décidé à accepter sa défaite et à s'y résigner; « mais bientôt, dit Vaulabelle, repoussant de toutes ses forces la perspective de sa mort politique, saisissant toutes les chances que pouvait lui présenter encore la division des partis, tendant la main aux hommes de toutes les opinions, M. de Villèle offrit le triste et commun spectacle d'une ambition qui, près de tomber du faîte de la puissance, propose toutes les concessions, promet tous les sacrifices, prie, menace, implore pour s'y maintenir. » *Hist. des Deux Restaurations*, 3e éd., tom. VII, page 333.

un plaisir extrême à voir cette vie passer comme l'oiseau qu'on entrevoit à peine, et qui ne laisse point de trace dans les airs. Et quand, après cela, j'arrête mes regards sur cette immense éternité, fixe, immobile, vaste comme mon cœur, inépuisable comme ses désirs, je voudrais, je voudrais m'élancer dans ses profondeurs. Mais, patience! allons jusqu'au bout; le bout n'est pas loin. Et puis le repos, la joie, l'éternelle vision de tout bien, *facie ad faciem!*

Ce misérable monde se détraque de tous côtés. La Turquie, le Portugal, l'Amérique, embrouillent tellement la politique européenne, que désormais on ne saurait, je crois, se promettre une longue paix. La Providence semble pousser aveuglément les Cabinets à des révolutions dont ils ne prévoient pas les conséquences immédiates, et quelquefois diamétralement opposées à ce qu'ils veulent. Voyez la France; elle craint au delà de tout l'envahissement de la Turquie, et, pour l'en garantir, elle brûle ses flottes, elle lui déclare en fait la guerre, de concert avec l'Angleterre et la Russie; avec l'Angleterre, qui redoute elle-même l'agrandissement du colosse du Nord, et qui attire ses armées sur le Danube, qui leur trace le chemin de Constantinople. C'est que l'Angleterre, la Russie, la France, ne sont que des instruments passifs de la seule puissance qui *sache,* et qui fait servir à ses desseins leur politique étroite et coupable. Elles pourraient délivrer l'Europe de l'opprobre du Croissant, et tirer de là de grands moyens pour raffermir la société qui chancelle. Mais point du tout : le Croissant, il est vrai, sera abattu par elles et malgré la plupart d'entre elles, mais il tombera sans que rien se relève autour de lui ; il tombera, et sur ses ruines viendront s'accumuler successivement d'autres ruines, jusqu'à ce que Dieu dise : Assez! et alors le monde renaîtra, si toutefois le monde doit renaître.

Ce qui ne renaîtra pas, c'est M. de Villèle. Les médecins en désespèrent, bien qu'il se cramponne, de toutes les forces de son corps et de son âme, à cette vie ministérielle qui lui échappe. Il est probable qu'il attendra l'ouverture des Chambres pour quitter, ou plutôt pour être emporté par les *Monatti* de la politique, comme les pestiférés de Milan. Je

voudrais qu'on écrivît la vie de cet homme, mais sa vie intérieure, si elle pouvait être connue. Ce qui se passe dans ce cœur-là, le mouvement de tant de passions diverses, ce désir effréné de pouvoir et d'argent, ce flux et reflux d'espérances, d'angoisses, ces projets conçus, abandonnés, repris, abandonnés encore, ces jours laborieux, ces nuits sans sommeil, ces craintes et ces joies également hideuses, ce travail continuel de dissimulation : — quel spectacle, et qu'il en sortirait d'instructions utiles! Ce serait là un bel ouvrage pour occuper les loisirs qu'on ne tardera pas à procurer à M. de Corbière.

Je viens de recevoir une lettre de l'abbé Gerbet, qui partait pour Versailles, où on le pressait de se rendre près du pauvre Mahony, dont la femme était dans un état très-alarmant à la suite d'une couche, heureuse pourtant, à ce qu'il semblait. Je suis fort inquiet, d'après ce que me mande l'abbé Gerbet. Vous serez instruite de l'événement, quel qu'il soit, dès que je le saurai moi-même. Mon Dieu! qu'est-ce que la vie? Ménagez-vous bien, je vous prie. Je tremble pour tous ceux que j'aime.

218. — A M. BERRYER.

Le 21 décembre 1827.

Dites-moi, mon cher ami, si l'on voulait se sauver, comme cet homme veut rester ministre, ne serait-ce pas comme si déjà l'on était dans le ciel? Mais on n'a cette volonté que pour l'enfer, l'enfer de ce monde et l'enfer de l'autre; car je maintiens qu'il n'y a pas là-bas, dans l'Empire ténébreux, de cachot semblable à ces hôtels si enviés, si désirés, à la porte desquels veillent tous les spectres qu'Énée vit à l'entrée des Royaumes sombres. — Pourquoi donc, M. le président, vous faire tant prier? Allons, un peu de raison… — Mais, au lieu de m'écouter, le voilà qui calcule : une voix, deux voix, dix voix, cinquante voix de minorité! La plume lui tombe des mains, sa tête s'abaisse sur sa poitrine; une grande pensée

l'absorbe. Puis il recommence à compter, son front s'épanouit; il a trouvé une combinaison nouvelle, une loi d'attraction inconnue jusqu'alors, qui fera graviter les Corps législatifs (ce ne sont pas des Corps célestes) autour de leur centre qui est lui : c'en est fait, le monde ministériel marchera. Il l'espère un jour, il l'espère deux jours; mais le troisième, adieu la loi, adieu l'attraction, adieu le monde, adieu tout! Et il dit : « — Au moins, sachez bien qu'après moi plus de soleil; je vous en avertis, ce sera tout au plus s'il vous reste la lune. » Et des milliers de voix de crier : «Vive la lune!... Nous aimons la lune!... Nous voulons la lune!... Qu'on nous donne la lune!... » Et je crois qu'il faudra bien, en effet, bon gré, mal gré, que le soleil lui fasse place, ce qui serait très-fâcheux, si nous n'étions pas en hiver. Voilà, mon bon ami, comme va la société, cette société dont j'ai mis dans ma tête d'écrire l'histoire. Au reste, j'ai bien des choses à faire auparavant. Je viens d'achever de nouvelles *Réflexions* pour l'*Imitation*. Je vais m'occuper d'une *Journée chrétienne*, et, après cela, j'essaierai d'ajouter deux ou trois petits *Dialogues* à celui que Saint-Victor vient de se hâter de réimprimer. Je n'ai pas d'autre moyen de sauver une partie de ce qui m'appartient si légitimement, de ce qui, à la lettre, est mon pain.

Et vous, cher, que faites-vous? que dites-vous? que pensez-vous? Vous amusez-vous un peu de ce qui se passe? Vous effrayez-vous de ce qui se passera?

Il faut, croyez-moi, en prendre son parti, ou plutôt il faut se souvenir que Dieu seul gouverne ce que les hommes croient gouverner. Je voudrais entendre Rubichon[1]. Dites-lui mille choses de ma part, et pressez-le de finir son intéressant ouvrage. Je le lui demande au nom d'un sot, au nom du genre humain.

Et, à présent, que vous dirai-je? Que j'appelle sur vous et sur les vôtres mille bénédictions du ciel pendant l'année qui

1. Écrivain paradoxal dont l'originalité un peu cherchée a eu, dans le temps, d'assez nombreux admirateurs. Comme Galiani, il traitait volontiers des sujets d'économie politique, et il aspirait, comme Galiani et Bastiat, à rendre amusante cette science alors peu goûtée.

va s'ouvrir; que je vous prie de m'aimer toujours un peu sous le règne de la lune comme sous le règne du soleil; de penser à moi de temps en temps, et de m'écrire le plus souvent qu'il vous sera possible. Voilà, cher, mes vœux pour vous, mes désirs pour moi; et puis je vous embrasse tendrement, bien tendrement, je vous assure.

219. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 28 décembre 1827.

Votre lettre m'a tout à la fois effrayé et rassuré sur l'accident arrivé à M. de Senfft. Grâce à Dieu, nous n'avons aucune suite fâcheuse à craindre. C'est une chose terrible que ces escaliers où l'on n'y voit point, et pourtant tous nos sages gouvernements d'Europe passent leur temps à les monter et à les descendre à qui mieux mieux; aussi bronchent-ils parfois, et pesamment : mais enfin c'est leur affaire, et, si cela leur plaît, pourquoi me fâcherais-je? Qu'est-ce que cela me fait, à moi? Il paraît que Mahmoud, à qui je croyais plus de tête, se dispose à céder aux trois Puissances. Cela n'empêche pas que la dernière heure de son empire ne soit venue. Les difficultés du partage peuvent encore lui laisser quelque ombre d'existence pendant quelque temps; mais la force des choses amènera bientôt sa dissolution inévitable. Bien d'autres événements se préparent. Toute la prudence des Cabinets, toute leur politique consiste à éluder les difficultés. Cependant elles restent, elles s'accumulent, et lorsque le temps viendra prochainement les résoudre toutes ensemble, on verra un beau tapage. Dans tout cela, M. de Villèle ne voit que son portefeuille sur lequel il a résolu de mourir. Il le serre entre ses mains tremblantes, et sans foi dans l'avenir, sans espérance, il s'acharne sur le pouvoir qui va lui échapper, et s'en repaît avec une sorte d'amour convulsif. Je n'ai point lu *Foscarini*. De qui est-ce [1]? La littérature italienne tend à prendre dans le

1. *Foscarini* est le chef-d'œuvre tragique du poëte Niccolini.

Nord une direction qui pourra la renouveler. Le Midi languit encore, mais le mouvement gagnera, et si, au lieu de s'en emparer, on essaie de l'arrêter par la force, il deviendra souverainement hostile et dangereux. Une des choses qui m'étonnent le plus, c'est l'impuissance où les gouvernements paraissent être partout de comprendre leurs vrais intérêts. J'ai voulu lire *Jacopo Ortiz*, dont l'auteur [1] vient de mourir près de Londres. Ce n'est qu'une copie de *Werther*, genre que je n'aime pas, et qui appartient fondamentalement à un système d'idées destructives. Monti préférait *le Purgatoire* aux deux autres parties du grand poëme de Dante. Les derniers chants du *Paradis* me paraissent encore supérieurs. C'est quelque chose de ravissant. Je vous recommande aussi Pétrarque; il est quelquefois obscur, recherché, alambiqué; mais le reste est d'une poésie merveilleusement belle et touchante. Je lis en ce moment Villani. Il a la simplicité de nos vieux Mémoires, mais il n'en a pas la grâce, l'esprit naïf et le charme. Il est singulier que la prose italienne n'ait jamais pu prendre, dans aucun ouvrage, un caractère original et marqué. Machiavel lui-même est terne, sans éloquence, sans force et sans imagination de style. Dans un tout autre genre, le P. Liguori, si estimé pour son élégance toscane, est encore plus faible. Je le trouve ennuyeux à périr. En parlant des prosateurs, j'oubliais Boccace; mais c'est qu'à peine peut-on le nommer, et son mérite, d'ailleurs, tient plus à la pureté du langage, et à une sorte de naturel dans le dialogue, — mais naturel vulgaire et commun, — qu'à aucune qualité élevée.

Vous ne me dites rien de votre santé, mais puisque vous êtes gaie, j'en conclus qu'elle est meilleure, et je vous conjure de bien ménager ce mieux-là. Pour moi, j'ai de nouveau perdu le sommeil, qui a été remplacé par une petite fièvre, laquelle m'agite une partie de la nuit. Qu'y faire? Prendre patience; voilà le meilleur remède. J'ai voulu dire la messe de minuit; à la troisième, je me trouvai mal, et je craignis bien de ne pouvoir l'achever. Heureusement j'en vins à bout, et cela n'a pas eu de suite.

1. Ugo Foscolo.

Recevez, je vous prie, tous les vœux que je forme pour votre bonheur à la fin de cette triste année. Je ne sais ce que sera la prochaine; probablement pire encore : mais elle peut être bien précieuse pour nous, si nous l'employons en vue de Dieu, et si elle sert à nous mériter le ciel. Tout est là dedans, et hors de là je ne vois pas même où placer un désir. Adieu, je vous porte tous les jours au saint autel, et je vous demande en retour quelque petite part dans vos prières.

LIVRE TROISIÈME

1828

220. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 5 janvier 1828.

Ce n'est pas une petite chose qu'un 7 transformé en 8, et il ne faut pas beaucoup de ces transformations-là pour amener le terme de la pauvre vie humaine, de sorte que je comprends la joie des hommes au commencement d'une nouvelle année : ils sont plus près de la délivrance. Je n'assure pas que ce soit précisément là l'idée qui les occupe ; mais on peut toujours le croire provisoirement, pour leur honneur.

Votre dernière lettre, écrite à deux fois, portait les dates du 12 et du 15. Le bon Dieu venait d'accorder à notre cher comte un succès qui le consolait un peu de tant de contradictions et de tant de chagrins que vous éprouvez depuis longtemps. J'en remercie la Providence. Ici tout va de mal en pis. Vous ne vous représentez pas les forces que la Révolution a prises sous le ministère dont les funérailles s'apprêtent. Elle parle tout haut, et elle annonce ses projets sans déguisement. Le protestantisme et le duc d'Orléans, voilà ce qu'elle veut ; mais elle se plaint de la lâcheté de celui-ci, ce qui fait que plusieurs tournent les yeux du côté du prince d'Orange, tandis que d'autres préféreraient un Président électif, à la façon des États-Unis. L'essentiel pour tous est l'abolition de la Religion catholique. On verra plus tard si j'ai eu raison, et si, en publiant mon dernier écrit, j'étais préoc-

cupé de vaines alarmes. Le temps n'est peut-être pas loin où il faudra parler de nouveau. J'attends, et, en attendant, je prie Dieu qu'il me donne les lumières et la force nécessaires. On dort toujours, et plus que jamais, *là* où l'on devrait veiller sans cesse. J'ai pris mon parti, depuis six mois, de ne plus essayer d'interrompre ce sommeil. Le caractère de cette époque est l'aveuglement et l'inaction de la peur. On s'abandonne les yeux fermés au fleuve qui emporte tout. Les plus longues prévoyances ne s'étendent pas au delà de quelques jours. On compte chaque soir ses baïonnettes, et l'on dit : « Je puis être tranquille jusqu'à demain, » sans songer qu'il faut des bras pour manier ces baïonnettes, des têtes pour conduire ces bras, et que c'est dans les têtes, dans les esprits, dans les intelligences qu'est la Révolution, et non pas ailleurs. Voilà pourquoi elle craint peu les arsenaux, qui deviendront les siens au moment décisif. Ses calculs sont très-justes, excepté sur un point. Elle fera, presque sans résistance, tous les changements politiques qui lui conviendront, parce que, dans cet ordre de choses, la vraie force, la force morale est de son côté ; mais ce qu'elle ignore profondément, parce qu'elle ne comprend pas la Foi, c'est que la Religion a aussi une force du même genre et bien plus puissante ; de sorte que, dans la lutte qu'elle engagera contre celle-ci, elle n'aura que la violence à opposer à des croyances indestructibles ; ce qui fait qu'elle sera vaincue par le Christianisme, par la même raison qu'elle vaincra de toute nécessité les gouvernements, aujourd'hui purement matériels, de notre triste Europe. Le prince qui envisagerait l'avenir sous ce point de vue, le seul vrai, aurait une belle mission à remplir. Mais Dieu ne veut pas.

Vous jugez bien que tout le monde attend le 5 février avec impatience. On ne sait encore si M. de Villèle se résoudra à affronter le commencement de la session nouvelle. Peut-être ne le sait-il pas lui-même. Corbière doit être à Rennes[1]. On le dit malade et décidé à renoncer aux affaires.

1. Les journaux annoncèrent, le 26 décembre, le départ de M. de Corbière pour la Bretagne. Ce départ fit croire que le ministère nouveau était

Il emportera de cruels souvenirs, s'il est susceptible de remords. L'Église n'avait pas eu, depuis ce qu'on appelle la Restauration, de persécuteur plus ardent et plus opiniâtre. Cependant Frayssinous lui a fait encore plus de mal. Il y a des destinées qui font frémir : celle de ce prélat est du nombre.

L'accord des puissances pour livrer le Portugal à l'Angleterre et don Miguel à la Révolution, serait quelque chose de prodigieux, si nous n'étions pas accoutumés à de pareils spectacles. Une force secrète et insurmontable pousse de tous côtés à la ruine. Il n'y a plus que deux choses à lire, le *Moniteur* et les Prophètes.

Vous ai-je dit que Mme O'Mahony était sauvée? On craignait pour elle une fièvre pernicieuse, qui tue quelquefois dès le premier accès. Sa famille, mandée en toute hâte, a versé près de Versailles. Le père a été très-maltraité, au point de donner de vives inquiétudes. Maintenant il n'y a plus qu'à se réjouir : tout le monde est guéri. Voilà un bel exemple pour la comtesse Louise. J'espère qu'elle en profitera le printemps prochain. C'est le dernier répit que je lui accorde.

Savez-vous ce qu'est devenu le pauvre abbé L.....[1]? Je n'ai pas entendu dire qu'il ait paru à Paris. J'y ai connu autrefois la marquise de P***, qui habite, je crois, les environs de Pignerol. Cette pauvre femme avait été fort malheureuse par ses fils. La connaissez-vous? et que dites-vous d'elle? Nous avons été, dans le temps, un peu trompés de compagnie.

Mille vœux et mille amitiés. Entrons courageusement dans l'année qui s'ouvre devant nous. Le chemin est mauvais, mais la Croix nous guidera : à sa suite, que pouvons-nous craindre?

constitué. Mais il y avait encore lutte, — d'une part entre M. de Chabrol, chargé de composer le nouveau cabinet, et Charles X, qui rayait obstinément des listes présentées à sa signature les noms des royalistes de l'opposition, tels que MM. de Chateaubriand et La Bourdonnaie ; — de l'autre, entre M. de Villèle, qui dirigeait les choix de M. de Chabrol, et les amis personnels du Roi, qu'il entendait bien écarter de toute combinaison ministérielle, afin de conserver sur le monarque une influence dont il attendait sans doute, pour l'avenir, sa résurrection politique.

1. L'abbé de Lowenbruck.

221. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 7 janvier 1828.

Je crois, monsieur le marquis, que vous devez être content de la persévérance de M. de Villèle, et pourtant il n'y a pas d'apparence que ce soit pour lui qu'il a été dit : *Qui perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.* Son jugement est prononcé, il est sans appel ; et voilà ce que toute la France ne peut parvenir à lui persuader : à moins cependant qu'il n'ait mis dans sa tête d'être solennellement exécuté par les Chambres, auquel cas il n'y aurait rien à dire ; il ne faut pas disputer des goûts.

Seulement, on pourrait s'étonner que le roi consente à cette fantaisie de son ministre; car, je vous demande un peu, quel bonheur pour la Royauté de s'entendre dire : « Il « vous plaît de garder M. de Villèle ; nous en sommes fâchés, « mais il nous plaît, à nous, de le renvoyer, et il s'en ira, « attendu que vous avez bien le droit de nous gouverner, « mais avec des gens de notre choix ; vous avez bien le droit « de prendre des conseils, mais à la condition toute simple « et toute naturelle qu'on ne vous conseillera que ce que « nous voudrons, car, en bons et fidèles sujets, nous avons « infiniment à cœur d'être toujours d'accord avec vous, ce « qui n'arrivera jamais plus sûrement que quand notre vo- « lonté sera la vôtre[1]. » On ne saurait nier que ce compliment

1. Ce passage ironique rappelle l'épigramme de Rochester sur les Communes du temps de Charles II. Le poëte suppose une pétition déposée par la Chambre aux pieds du monarque. Elle est ainsi conçue :

In all humility, we crave
Our soveraign may be our slave;
And humbly beg that he may be
Betray'd by us most loyally.
And if he please once to lay down
His scepter, dignity, and crown,
We'll make him, for the time to come
The greatest prince in Christendom.

En toute humilité nous aspirons — A faire de notre roi notre esclave ; — Et humblement lui demandons — De se laisser très-loyalement trahir :

ne soit très-constitutionnel ; mais si j'avais l'honneur de m'appeler Charles X, je n'en serais pas assez flatté pour faire naître l'occasion de le recevoir. Chacun a ses idées, et il est vrai que ce n'est pas trop la peine d'être délicats sur certaines choses; d'ailleurs, la Révolution est reine aussi. Elle le sera bientôt toute seule, si l'on en juge par ce qui se dit et par ce qui se fait. Nous approchons de grands événements. Je ne serais pas surpris que la guerre contre l'Église ne commençât dès cette saison ; du moins elle ne peut tarder beaucoup. On nous demandera des déclarations, des signatures, des serments, enfin que sais-je? le tout pour être refusé; après quoi on déclarera que la « Religion romaine » est incompatible avec la Charte et les libertés publiques, et l'on s'occupera de former un clergé national ou gallican. On lui livrera les évêchés, les églises, les presbytères, les séminaires, les écoles. Tout ce qu'il y a d'impie en France le soutiendra en le méprisant. Les prêtres *romains* ne laisseront pas de continuer leurs fonctions, parce qu'il ne leur est pas permis de les abandonner en conscience. On dira qu'ils détournent le peuple de l'obéissance aux lois, et l'on en fera de sanglantes contre eux. Voilà ce que nous sommes destinés à voir, et bien d'autres choses encore. Je ne parle pas des changements purement politiques, on les devine assez. Que nous ayons le duc d'Orléans, le prince d'Orange, ou un auguste Président, à la manière des États-Unis, la guerre extérieure est inévitable; pour la faire, il faudra de l'argent : où en prendra-t-on? Où on en trouvera. Je ne dis pas que l'on confisque, mais on empruntera, sans intérêts, à perpétuité. Vous trouvez peut-être, monsieur le marquis, mes prévoyances bien noires; je suis sûr cependant qu'elles ne diffèrent pas beau-

— Que s'il lui plaît une fois de déposer — Son sceptre, sa dignité, sa couronne, — Nous ferons de lui, pour le temps à venir, — Le plus grand prince de la Chrétienté.

A cette requête supposée, Rochester suppose aussi la réponse du Roi :

> Charles, at this time, having no need,
> Thanks you as much as if he did.

Charles, en ce moment, n'ayant besoin de rien, — Vous remercie tout comme s'il en était autrement

coup des vôtres. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les hommes raisonnables s'attendent à de nouvelles calamités. Il y a longtemps que, pour eux, l'époque seule est incertaine. Le mal a creusé en dessous pendant le ministère qui va finir; maintenant l'escarre tombe, et l'on aperçoit la plaie : de là l'étonnement des niais et la frayeur universelle. Mais ne croyez pas que cela dure. Qu'un homme de leur goût et de leur confiance, « un homme d'État, » comme nous en avons, vienne leur dire : « Soyez tranquilles ! » ils seront tranquilles autant que jamais.

Quelque chose qui arrive, j'espère, monsieur le marquis, que Dieu veillera sur vous et les vôtres, et c'est ce que je lui demande de tout mon cœur. Tous les vœux sont renfermés dans celui-là. Permettez-moi d'y joindre l'expression des sentiments d'amitié et de respect que je vous ai voués.

222. — A M. BERRYER.

Le 9 janvier 1828.

Eh bien, mon cher ami, voilà donc qui est à recommencer? M. de Villèle nous a donné sa monnaie, et la monarchie s'en contente[1]. Je doute qu'il en soit ainsi des Chambres; ce ne sera pas du moins pour longtemps, et il me paraît même presque impossible que le nouveau ministère ouvre la session tel qu'il est. Je ne lui vois qu'une seule chance de vie pendant une année: ce serait la division de l'extrême droite

1. Le 5 janvier seulement, le *Moniteur* publia la liste du ministère de transition qui, remanié dès le début de la session, devint le ministère Martignac. Il se composait de MM. Portalis (justice), La Ferronnays (affaires étrangères), de Caux (*administration* de la guerre), Martignac (intérieur), Roy (finances); — MM. de Chabrol (marine) et Frayssinous (cultes) demeurant en fonctions. MM. de Villèle, Corbière et Peyronnet, bien malgré eux et sur la demande formelle de quelques-uns de leurs successeurs, furent *déportés* à la Chambre des pairs. Tous les trois, ainsi que MM. de Damas et de Clermont-Tonnerre, reçurent, en outre, le titre de ministre d'État. — Dans cette combinaison, M. de Saint Cricq avait une place à part : la présidence du conseil supérieur du commerce et des colonies, avec le titre de ministre secrétaire d'État.

et de la gauche, pour envahir des places qu'on peut regarder comme vacantes. Ce serait de leur part une grande sottise, car il est clair qu'ils n'ont pas vaincu jusqu'à présent, et que M. de Villèle règne encore par la majorité du ministère qui lui appartient visiblement. Comptons : Chabrol, Frayssinous, de Caux, La Ferronnays, Martignac, Saint-Cricq ; six voix sur huit : c'est honnête, et Portalis lui-même s'arrangerait à l'occasion. Cette combinaison me semble folle, si les hommes ne sont pas corrompus jusqu'au dernier excès. Je ne comprends pas que Roy ait consenti à entrer dans cette galère. Aurait-il le projet d'en réformer l'équipage à son profit et au profit de son parti ? Dans tous les cas il se perdra, parce qu'infailliblement son libéralisme sera trouvé de trop bas aloi. Quant à Frayssinous, il convient fort qu'on le laisse où il est. C'est l'homme qu'il faut pour commencer avec avantage la guerre contre l'Église. Quand on en aura tiré ce parti, on crachera dessus, et son épitaphe sera faite. Je suis extrêmement curieux de l'ouverture de la session. Avec elle commencera l'ère de la décadence, car ce n'est rien que ce que nous avons vu jusqu'ici. Le mouvement désormais sera bien autrement rapide, et tant mieux. J'aime ce qui finit : *quod facis, fac citiùs*. Notre pauvre chevalier[1] disait un jour à Mme de T... : « — Madame la marquise, savez-vous ce que ce sera que le règne de.....? Ce sera de la boue. — Monsieur le chevalier, ce sera de la m..de, parce qu'il me semble qu'on doit s'en lasser plus vite. » Malgré tout son bon sens, l'oracle s'est trompé, ce qui n'empêche pas l'anecdote d'être fort jolie.

J'ai écrit deux fois à notre ami[2] : je n'en ai point de réponse. Je serais pourtant bien aise de savoir ce qu'il devient. Le voyage annoncé[3] ne me plaît ni pour moi ni pour lui ; pour moi, parce que je ne le voudrais pas si loin ; pour lui, parce qu'il se fera difficilement à une vie aussi monotone que celle de ce pays-là. Il est accoutumé à un tout autre monde. Le mien est aussi étroit qu'un monde puisse être. En hiver,

1. Le chevalier d'Harmensen.
2. M. de Vitrolles.
3. A Florence.

c'est ma chambre ; en été, il s'étend jusqu'aux murs du jardin. Tout cela me paraît encore bien grand ; il y a mieux, mais pas *sur* la terre. Je serais charmé, mon cher ami, de savoir si nos jugements et nos prévoyances s'accordent. Vous voyez les choses de plus près, et partant vous êtes à même d'observer des nuances qui m'échappent. Deux mots, donc, s'il vous plaît. Mais, avant tout, aimez-moi toujours aussi tendrement que je vous aime.

223. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 10 janvier 1828.

Que je vous remercie de votre aimable lettre du 26 décembre! Avec quelle vérité effrayante vous peignez « cette société « dont nous servons l'ombre, comme les esclaves et les ani« maux servaient les rois d'Égypte dans leurs pyramides! » Bossuet n'aurait pas mieux dit, et il ne savait pas qu'il n'était déjà lui-même qu'un de ces « esclaves dévoués au service de la mort. » Qu'a fait cet homme, avec tout son génie? Il prit la froide main du Pharaon de son temps, et la posa sur l'Église de France. Depuis lors cette Église est fière : elle dépendait de Rome, et maintenant elle relève des Pyramides.

Le Mazarin de la Révolution, M. de Villèle, a enfin pris son parti ; il s'est retiré, mais, comme son devancier, en laissant derrière lui des gens qui lui appartiennent ; de sorte que la question reste encore tout entière. Les Chambres s'y tromperont-elles? Je ne le crois pas. L'opposition sera aussi vive que jamais, et je doute fort que le ministère, tel qu'il est constitué, arrive à la fin de la session. On ne peut cependant rien assurer, tant la corruption est grande. Du reste, la combinaison imaginée par le ministre sortant est, de toutes celles qu'on pouvait prévoir, la plus défavorable aux Bourbons, car elle irritera contre eux l'opinion publique, dont ils ont l'air de se jouer. Dans les gouvernements tels que le nôtre, il faut ou dominer cette opinion, ou lui céder. Si on essaie de la tromper, elle devient furieuse, et tout est à

craindre alors, parce que la confiance est perdue, et qu'on a révolté ce qui reste d'honneur. Je trouve qu'on ne pouvait faire plus beau jeu aux révolutionnaires, et ils ne sont pas gens à n'en point profiter. On a eu pourtant plus d'égards pour eux que pour l'opposition de droite. Ceux-ci sont entièrement repoussés, et les autres ont au moins Portalis et Roy; mais le parti n'en sera pas dupe, et il n'en résultera qu'un nouvel opprobre imprimé à la Royauté, résolue jusqu'au bout à tout préférer à ses serviteurs, à ceux qui se sont sacrifiés pour elle. Si quelque chose m'étonne, dans les temps où nous vivons, ce n'est pas que les trônes tombent, c'est qu'ils tiennent vingt-quatre heures debout. L'Orient, dont les affaires semblent plus embrouillées que jamais, va encore augmenter les embarras intérieurs de chaque Puissance. Il est désormais impossible que la diplomatie dénoue les nœuds qu'elle a elle-même formés. Elle peut encore, à la rigueur, traîner en longueur la solution dernière, mais, un peu plus tôt ou un peu plus tard, cette solution est réservée à la force seule.

Je vous prie de fixer attentivement les yeux sur l'Angleterre. Son administration a toujours sans doute le même genre d'habileté; elle est, dans le monde politique, ce qu'un fripon adroit et hardi est dans la société. Mais voyez l'espèce d'impuissance où elle se trouve de former un ministère; l'ascendant qu'ont pris les whigs, et qu'ils conservent après la mort de leur plus ferme appui, Canning; les difficultés de finances dans lesquelles elle est engagée; rappelez-vous la dernière crise de son commerce, dont elle n'est pas encore sortie; calculez les effets d'une population démocratique toujours croissante, et que l'esprit qui règne en Europe détache de plus en plus des anciennes institutions; rassemblez tous ces faits, et dites-moi si ce ne sont pas autant de symptômes d'une décadence commencée. Ce pays, qui a fait et qui continue de faire tant de mal aux autres peuples, est menacé lui-même de calamités terribles. Quand la masse de la nation et l'aristocratie qui la gouverne viendront à se choquer, le bruit de cette grande ruine retentira jusqu'aux extrémités du monde. Malheur à ceux qui vivront alors!

Notre révolution aura été douce en comparaison de celle-là.

Je n'ai rien vu, jusqu'à présent, qui m'ait aidé à bien comprendre les troubles de la Catalogne [1], si difficiles à apaiser. Je voudrais voir l'Espagne de mes yeux. Je ne crois presque rien de ce qu'on en a écrit et de ce que j'en ai entendu dire. Ce peuple est lui, et, sans le bien connaître, je l'aime à cause de cela. Il manque de quelque chose, cela est clair, ou plutôt de quelqu'un. Que Dieu le garde! car l'Europe en aura encore besoin. Quant à don Miguel, il fait maintenant, à Londres, son cours de politique constitutionnelle. Ce prince-là ne courait pas risque de rester sans éducation : tout le monde a voulu l'élever.

On parle toujours de la guerre d'Alger. Cependant, nos gens disent que « cela demande réflexion, et que le Dey est plus fort qu'on ne pense. » Les voilà bien embarrassés; — qu'ils lui envoient une constitution!

Il est vrai que la main de Dieu s'est appesantie d'une manière effrayante sur ces malheureux Stuarts. Mais aussi que de crimes depuis Jacques Ier! Ils n'étaient pas féroces comme les Tudors. C'étaient de ces gens, comme on en connaît, qui

1. Les *agrariados* (mécontents) qui s'insurgèrent en 1827 dans les montagnes du Lampourdan, et qui, mal réprimés au début, avaient fini par tenir la campagne et assiéger des places comme Girone, étaient des débris de l'ancienne armée de la Foi, des partisans du *rey neto*, des ennemis de la Constitution. Ils se disaient armés pour rendre le Roi à la liberté, détruire l'influence des sociétés secrètes, exterminer les *negros*. Leurs drapeaux portaient le nom de don Carlos. Sur leurs bonnets ou chapeaux une potence était figurée. Plusieurs de leurs chefs, réduits à se rendre ou pris les armes à la main, furent pendus malgré la secrète connivence qu'ils s'étaient crus certains de trouver chez Ferdinand VII, qui vint les combattre en personne. Ainsi périrent Saperès (*El Caragol*), Raffi Y-Vidal, Ballester, et le fameux père Pugnal (Poignard). Ainsi périt aussi, mais seulement en 1828, au mois de février, le lieutenant-colonel Boshoms, le plus renommé d'entre eux, connu sous le surnom de Joseph des Étangs (*Jeps del Estangs*). On remarqua l'attitude de ce vieux défenseur de l'autel et du trône, qui mourut sans vouloir des secours de la religion, et maudissant les prêtres et les moines, dont il paraît qu'il avait à se plaindre. Il se croyait, bien certainement, il était peut-être, en effet, victime de quelque trahison cléricale. Les troubles de la Catalogne, en 1827 et en 1828, inaugurèrent ces insurrections *carlistes* qu'on a vues, durant tant d'années, agiter, désoler, appauvrir l'Espagne.

font le mal par bonté. L'excuse fut trouvée légère dans la balance où sont pesées toutes les œuvres humaines. De là Cromwell et Alfieri. Je remarque que l'égoïsme était le caractère de cette infortunée race, et le principe de sa faiblesse. Mais laissons-la dormir en paix : elle a payé sa dette. C'est aux rois de lire son histoire, pour en profiter, s'ils peuvent.

Je finis, aujourd'hui, en vous souhaitant courage et paix dans les épreuves qui se préparent.

224. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 16 janvier 1828.

Que j'ai eu de joie, mon cher et respectable ami, en revoyant votre écriture ! Il faudrait encore entendre votre voix, qui va si droit à mon cœur, et qui y descend si avant. Cela viendra, je l'espère. Attendons les moments de Dieu, et adorons toujours son aimable et sainte volonté, que nous comprenons si peu dans nos ténèbres de la terre. Je n'ai pas besoin de vous dire comment je réponds à vos vœux, et tout ce que je demande, pour vous et pour les vôtres, à Celui qui peut tout donner et qui n'aspire qu'à se donner lui-même. Vos réflexions sur le mot *gut*, de même racine que *gott*, et identique avec lui, sont frappantes. C'est ce qui est dit dans l'Évangile : *Nullus bonus, nisi Deus*. Nous n'avons pas, malheureusement, cette belle analogie dans notre langue, et je ne sais même d'où vient primitivement notre mot *bon;* mais il est *bon* de quelque part qu'il vienne. Vous le seriez aussi, mon cher ami, et même *bien bon,* si vous consentiez à ménager davantage votre santé. Vous vous excédez de soins et de travail. Ayez un peu pitié de nous, je vous prie. Votre vie n'est pas à vous seulement ; elle est celle de plusieurs autres. C'est pour eux que je vous demande de la conserver précieusement. Je crois que vous le devez en conscience.

Vous avez vu par les journaux que personne ne croit à la durée du ministère. Il ne paraît pas qu'il puisse même ouvrir la session sans se modifier. Mais comment? et de quel côté

chercherа-t-on la majorité? Je pense qu'on aura moins de répugnance pour la gauche que pour l'extrême droite; et alors nous irons grand train. Déjà l'on parle d'une réorganisation de l'instruction publique, par suite de laquelle les congrégations seraient exclues de l'enseignement. Viendront, après, bien d'autres mesures. On demandera au clergé des garanties, des souscriptions[1], des serments peut-être. Qui nous a conduits là? L'ancienne administration. Je persiste à ne pas juger M. de Villèle aussi favorablement que vous. Il voulait à toute force s'allier au parti libéral pour conserver sa place; il n'est point de démarches qu'il n'ait faites pour cela. On a refusé son alliance, et c'est alors qu'il s'est retiré en laissant derrière lui un ministère qui, dans sa majorité, n'est encore que lui-même. Il croyait, dites-vous, avoir raison; pour cela, il faut soutenir quelque chose, avoir des principes, une doctrine quelconque. Jamais il n'a tenu à rien. Tout son système était d'aller chaque jour, avec ceux qui pouvaient le soutenir chaque jour. Il gageait quiconque voulait se vendre, et levait, par la ruse et la corruption, des bandes de *masnadieri*[2] politiques, à l'aide desquels il faisait la loi et maintenait son pouvoir. Son habileté, qu'il croyait grande, et qui lui a réussi en effet pendant six ans, consistait à tromper tous les partis, à se jouer de la vérité comme de l'erreur. Il s'imaginait, ainsi que Buonaparte, qu'il fallait avilir les hommes pour se les attacher. Voyez que de réputations il a détruites, et des plus pures jusque-là. Il faut savoir gré à la France de n'avoir pu supporter une si basse oppression. Elle aurait, en se perpétuant, achevé d'anéantir tout ce qui reste d'honneur et de conscience. Aujourd'hui, ses créatures mêmes n'osent pas le défendre sous ce rapport; mais elles disent qu'au moins il a empêché beaucoup de mal. C'est ce qu'on dit de tous ceux qu'on ne peut louer d'aucun bien. Au temps du Déluge, on aurait dit que, sans eux, les eaux auraient surmonté les plus

1. *Souscriptions* ne doit pas s'entendre ici dans le sens qu'on attache le plus généralement à ce mot, mais dans celui de signatures apposées à telle ou telle déclaration de principes, auxquels on déclare *souscrire*.

2. *Masnadieri*, brigands, bandits. Les *masnadieri* sont aux *condottieri* ce que les pirates sont aux corsaires.

hautes montagnes, de cent coudées au lieu de quarante. Mais, de plus, cette prétention n'a pas le moindre fondement. Je ne parlerai point de la politique extérieure de cet homme : on la connaît. Au dedans, qu'a-t-il fait ? Il a écarté du trône presque tous ceux qui devaient l'entourer; il a divisé, subdivisé le parti qui l'avait élevé, de sorte que ce parti est maintenant sans force; il a poussé dans les rangs des révolutionnaires une masse effrayante d'hommes que sa fourberie et sa corruption révoltaient; il a rendu la royauté méprisable et odieuse, en se servant d'elle comme d'un instrument pour ses fins personnelles; il a favorisé le développement de toutes les idées et de toutes les passions antisociales, et cela de plusieurs manières : en les prêchant lui-même, dans le *Pilote*, par exemple; en étouffant, en persécutant les doctrines contraires; en faisant de sa religion gallicane un moyen de pouvoir et d'intrigue, ce qui a rassemblé autour de lui une race détestable d'imbéciles et d'hypocrites qui n'ont fourni que trop de prétextes aux déclamations contre l'Église; et c'est ici le plus grand des maux qu'a faits la dernière administration[1]. On ne s'imagine pas combien ces malheureux, à l'avidité desquels nulle bassesse ne répugnait, ont nui à la Religion catholique qu'ils déshonoraient. De toutes ces causes, il est résulté que le parti libéral a pris un immense ascendant, dont nous ne tarderons pas à ressentir l'effet. Quand les con-

1. Veut-on rapprocher du jugement porté par Lamennais celui que l'histoire semble avoir définitivement sanctionné ? La comparaison est facile : — « La carrière de M. de Villèle fut un continuel sacrifice de ses convictions à son amour dévorant pour le pouvoir... Opposé à la plupart des mesures qui ont marqué son administration, il en signalait l'imprudence ou le péril, menaçait d'y résister, puis les adoptait... La situation du parti royaliste, au début de son administration et au moment de sa chute, détermine sa mesure comme homme de gouvernement. En 1824, toute opposition avait, pour ainsi dire, disparu; Charles X était populaire, l'opinion monarchique compacte, le Trésor prospère, l'administration forte, les fonctionnaires redoutés; en 1827, l'opposition se trouvait plus nombreuse et plus puissante qu'à aucune autre époque, Charles X dépopularisé, l'opinion monarchique divisée, le Trésor en déficit, l'administration affaiblie, les fonctionnaires déconsidérés. M. de Villèle et ses collègues avaient fatigué tous les ressorts du pouvoir en les tendant outre mesure, etc., etc. » — Vaulabelle, *Histoire des Deux Restaurations*, 3e éd., tom. VII, pages 335-336.

séquences viendront, on ne manquera pas de dire : « Ce « n'était pas ainsi sous M. de Villèle. Ah! si M. de Villèle « était encore aux affaires! » J'entends; il a donné le poison et puis il est parti : il est clair que, s'il était là, le malade se porterait bien. Que j'aurais de choses, mon ami, à vous dire là-dessus! Que de réflexions fait naître l'état de la société! et qu'on s'aveugle encore sur cet état qu'on ne veut pas reconnaître! Un jour, j'espère, nous en causerons. Une lettre ne dit rien, et des volumes ne remplacent pas une soirée de conversation. Adieu, cher et bien cher ami; je suis tout à vous du fond de mon cœur.

Permettez que je joigne à cette feuille une lettre pour Mme la comtesse Riccini, qui m'a prié de lui écrire sous votre couvert. Comme je ne sais où elle est maintenant, j'ai laissé le bas de l'adresse en blanc. Veuillez mettre le nom de la ville.

225. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

Le 21 janvier 1828.

Je croyais, ma chère bonne amie, que vous m'aviez tout à fait oublié, comme tant d'autres; ainsi, votre lettre m'a fait un double plaisir. Quand votre vue ne vous permettra pas d'écrire, dictez à Adèle; mais ne me laissez pas si longtemps sans avoir de vos nouvelles. Je vois que vous avez eu aussi des malades; le nombre en a été grand partout cette année. Pour moi, je ne suis pas mal; cependant toujours faible, et des spasmes de temps en temps. Je suis plus usé que vous ne l'êtes, et ainsi tranquillisez-vous aussi longtemps que vous me verrez sur la terre. Mes tribulations n'y sont pas finies; il m'en vient chaque jour de nouvelles, ce qui fait que « je me restaure » comme la Monarchie. Il est sûr que de grands événements se préparent. Nous ne touchons pourtant pas à la crise. On commencera cette année à attaquer le clergé, et particulièrement en ce qui regarde l'éducation. Le reste viendra successivement, et plus ou moins vite selon les circonstances. *Oportet hæreses esse ;* vous entendez ce latin-là,

autant au moins que l'évêque d'Hermopolis. Le pauvre homme est bien à plaindre si sa conscience vit encore, et plus à plaindre si elle ne vit plus.

Angélique est toute occupée de la conversion du frère de sa belle-sœur. Je lui ai envoyé quelques petits traits pour faire lire au néophyte. Il a, d'abord et avant tout, consulté son estomac ; il paraît qu'il n'y a pas d'objection de ce côté, ce qui console infiniment Angélique, car la question du maigre l'inquiétait. Je lui mande qu'il me semble aussi que, d'après ce commencement, il y a beaucoup à espérer, et qu'il n'est rien que ne doive digérer un homme en état de digérer la morue. N'est-il pas vrai que ces Anglais sont drôles et plus que drôles, quand ils s'y mettent ?

Il y a tout à l'heure un an que je n'ai vu personne de Trémigon, excepté mon beau-frère qui, de loin en loin, passe ici comme une ombre. Ils sont maintenant à Saint-Malo, où la mort de Mme Blaize les a forcés d'aller. Quant à mon frère, il vient très-rarement. Je l'attends demain 22, et il partira le 23, pour ne revenir, je pense, qu'après Pâques.

Ainsi, c'est à moi de me faire compagnie de mon mieux. Je m'arrange, du reste, de cette solitude beaucoup plus que de la vie du monde, et si mes désirs s'accomplissent, je ne changerai pas de chambre désormais.

Mais qui peut prévoir son avenir, dans les temps où nous sommes ?

Je vous embrasse toutes bien tendrement, vous, la bonne Villiers, Adèle, ma petite Hélène, et notre cher M. Carissan.

Je vous souhaite tout ce que vous vous souhaitez vous-même, de la tranquillité au dehors, de la joie au dedans, et enfin le vrai bonheur, qui n'est pas de la terre. Quels que soient les événements politiques, vous n'avez rien à craindre personnellement, je vous l'ai dit bien des fois, et je vous le répète, pour que vous n'alliez pas vous jeter dans des frayeurs sans aucun fondement. Quant à ceux qui peuvent être atteints par la persécution, ils n'ont rien à craindre non plus, ils ont au contraire tout à espérer ; et ainsi ne vous troublez pas à leur sujet.

Savez-vous ce qu'est devenu le pauvre abbé L....? Il a

quitté l'Italie comme un fou, en annonçant qu'il allait défendre à Paris sa réputation, que ses procurateurs compromettaient.

Mille tendresses.

226. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 22 janvier 1828.

Hélas! ami, il y a des années bien pesantes. Que sera-ce donc que l'éternité pour ceux qui n'auront pas, comme nous, l'espérance? qui n'entendront jamais cette parole : *bon an?* à qui nulle créature ne pourra faire aucun souhait, et dont les regards, en parcourant un horizon infini, ne découvriront jamais, jamais, que la malédiction? Ah! ne nous plaignons point de ce qu'on appelle ici-bas des maux, et qui sont, au contraire, les plus grands des biens, s'ils servent à nous délivrer de cet effroyable avenir, qui sera celui de tant d'hommes que d'autres envient dans leur aveuglement. Que Dieu vous donne patience, et, au milieu des contradictions que vous éprouverez encore sans doute, qu'il vous fasse goûter le don de la Croix : *si scires donum Dei!* Voilà mes vœux pour vous ; je n'en forme pas d'autres pour moi-même, et, en vérité, il n'y a que cela de bon ; tout le reste est folie et vanité.

J'ai vu dans les journaux que M. de Vitrolles était en effet nommé ministre de France près du Grand-Duc ; mais je n'en sais pas d'autres nouvelles, car il y a assez longtemps que je n'ai reçu de lettres de lui. Il se proposait de passer l'hiver en Italie avec sa famille, et s'il n'a rien changé à ses dispositions, Mme et Mlle de Vitrolles devaient être déjà depuis quelque temps à Nice. Si elles passent par Turin, vous serez sûrement des premières personnes qu'elles s'empresseront de rechercher.

Si M. de Villèle était resté au ministère, il y aurait eu très-certainement une crise violente avant deux ans. Il n'est sorti qu'après des paroles très-dures que lui dit M. le Dauphin

dans le Conseil. Il voulait à toute force tenter l'événement de la session. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il laisse la France en état de révolution imminente. Il a consumé à son profit le peu de force qui restait à la Royauté. Ses successeurs feront-ils mieux? Non, sans doute, car on ne peut reculer. C'est comme dans Bossuet; il y a une voix qui dit : *Marche, marche!* On voudrait s'arrêter; *marche!* et l'on arrive ainsi nous ne savons que trop où. Il y a grande apparence que MM. de La Bourdonnaie, Delalot et Chateaubriand auront bientôt chacun un portefeuille sous le bras. Il vaudrait mieux avoir un peu de sens dans la tête. Mais alors que deviendrait *le représentatif*, et qui d..ble représenteraient-ils?

Je n'ai, je vous assure, aucune prévention particulière contre l'Autriche. D'où me viendrait-elle? Je trouve même qu'il y a de l'habileté dans son administration, mais de cette habileté anglaise qui consiste à combiner sagement des intérêts purement matériels. Quant à l'empereur, je respecte beaucoup ses vertus personnelles; c'est, je crois, tout ce que peut faire quelqu'un qui ne l'a jamais vu, qui ne le verra jamais, et qui n'a pas même avec lui cette espèce de rapport qui lie les sujets et le souverain.

Vous voudriez aussi que j'aimasse davantage les Jésuites. Il faudrait bien des pages pour vous développer ma pensée à leur sujet. J'estime beaucoup la plupart d'entre eux : ce sont de saintes gens, tout à fait propres à en sanctifier d'autres par la direction des consciences. Voilà le seul bien que je les croie désormais destinés à faire. Avant de les connaître, avant d'avoir examiné leurs Constitutions, en les comparant à leur histoire passée et présente, j'en avais une plus haute idée, cela est vrai ; j'étais de bonne foi alors, comme je suis de bonne foi aujourd'hui. Seulement, je sais maintenant plus de choses, et je pourrais dire le pourquoi de mon opinion, qui est partagée même par des Jésuites. J'évite tant que je peux de me passionner; je fais tous mes efforts pour voir les choses telles qu'elles sont, car j'aime la vérité par-dessus tout, et il n'y a qu'elle qui soit aimable. Si après cela je me trompe, Dieu me le pardonnera, je l'espère du moins. Il ne s'agit ici ni d'un penchant, ni d'une répu-

gnance. Je ne comprends pas même ces deux mots appliqués à un Corps : je regarde ce qu'il fait, ce qu'il peut faire, et d'après cela je fixe mon jugement; voilà tout. Cette méthode me paraît plus nécessaire que jamais, si l'on ne veut pas courir le risque de faire beaucoup de mal à l'Église, mais beaucoup. On a, depuis cent ans, examiné tout, pour tout détruire ; il faut qu'à leur tour, ceux qui vivent au milieu de ces ruines examinent tout pour tout réédifier. Du reste, mon sentiment n'est rien, et personne ne le sait mieux que moi; mais, pauvret, je suis bien forcé de m'en contenter tel qu'il est.

Je vous dirai, pour changer de discours, que nous avons l'hiver le plus extraordinaire que j'aie jamais vu, par les subites et perpétuelles variations du temps. Nous avons eu, ce mois-ci, plusieurs journées comme il y en a peu en mai; et puis, tout d'un coup, des tempêtes, des torrents de pluie, de tonnerre, avec des bouffées de neige et des gelées de quelques heures jetées à travers tout cela. On n'y comprend rien; c'est un vrai chaos.

Vous connaissez la pauvre Mme de Duras, auteur d'*Ourika* et autres petits ouvrages de ce genre; elle est mourante, à Nice, et probablement morte au moment où je vous écris. Sa maladie a été très-longue et très-pénible, de plus d'une manière, pour elle et pour ses amis. Elle avait des terreurs horribles de la mort, au point que sa raison en était aliénée. Il lui fallait quitter tant de choses ! Enfin, Dieu a eu pitié d'elle, et l'on me mande qu'elle a reçu ses derniers sacrements avec beaucoup de résignation. *Remitte mihi, ut refrigerer priusquàm abeam ; et ampliùs non ero.* Que ce mot est touchant! Et vous voyez que chaque jour il a son application. Mon Dieu ! comment se fait-il que l'on tienne à la terre? Il me semble que c'est le pendu qui ne veut pas qu'on lui coupe la corde. Mais les hommes sont faits comme cela.

Quoi qu'il en soit, je vous conjure de soigner votre santé, et de rester à la potence le plus longtemps possible, si ce n'est à cause de vous, par charité au moins pour les personnes qui vous sont dévouées comme je le suis.

Je reçois à l'instant des lettres de Paris qui ne sont nullement gaies. Elles confirment tout ce que je vous ai mandé depuis trois semaines. On s'effraie beaucoup, et même trop, car le moment de la crise n'est pas encore arrivé. Il y a ces mots dans une des lettres : « L'évêque d'Hermopolis répète dans son salon que l'abbé de La Mennais nous a conduits où nous sommes. Mais on n'écoute plus ce pauvre ministre ; décidément il est fini. » Il est grandement question de Royer-Collard pour le remplacer.

227. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 23 janvier 1828.

Je reçois à la fois votre lettre du 12, et celle de la comtesse Louise du 10. Vous veniez d'apprendre la chute de M. de Villèle, dont vous conceviez beaucoup d'inquiétudes. Les unes sont très-fondées, les autres ne se réaliseront pas. Ce n'est pas un changement, mais un développement. Le système restera le même au fond, sauf le progrès inévitable dans toutes les choses humaines, qui ne s'arrêtent jamais à un point fixe. D'après la dernière combinaison, La Bourdonnaie, Delalot, Chateaubriand et l'archevêque de Paris devaient entrer au ministère. On dit que Chateaubriand (qui a des engagements écrits avec les doctrinaires, lesquels engagements sont déposés entre les mains de Kératry) a refusé d'entrer dans une administration dont Royer-Collard ne serait pas membre. Quoi qu'il en soit, le ministère paraît décidé à attendre l'ouverture des Chambres pour se recomposer. Je crois, moi, qu'il y a toujours grande répugnance pour la droite, et, en outre, que le libéralisme est assez fort pour lui faire en partie la loi. D'après le parti qu'on a pris, ce sera la volonté toujours incertaine des assemblées délibérantes qui constituera le nouveau gouvernement. Tout ce qui se passe maintenant confirme, d'une manière bien frappante, tout ce que j'ai dit dans le premier chapitre de *la Religion considérée*, etc.

Quant à M. de Villèle, ce n'est pas de sa chute qu'il faut gémir, mais de son administration. Il a dissous le parti qui l'avait porté au pouvoir, et, persuadé que la corruption pouvait suppléer à tout, il a laissé à la Révolution l'empire des doctrines et toute la force qui s'attache à l'apparence même des sentiments généreux. Ce n'est pas parce qu'il est tombé qu'elle est forte, mais parce qu'il a régné. Nous voyons le fruit de ses œuvres, et il y a longtemps qu'il était visible. Nul homme, sans exception, n'a fait plus de mal à la société. Ne croyez pas que les autres ministres, depuis 1815, fussent traîtres; non, pas même De Cazes. Ils ont penché, plus ou moins, vers tels ou tels principes, voilà tout. Quand les doctrines opposées aux leurs ont triomphé, il leur a fallu céder le pouvoir à l'opinion momentanément la plus forte. M. de Villèle, en se moquant de toutes les opinions et en essayant de les tromper toutes, les a toutes mises contre lui. Dès lors il était clair que, malgré les fourberies et les violences employées dans les élections, la conscience publique le renverserait dès qu'elle aurait un moyen de se faire entendre, et c'est aussi ce qui est arrivé. Il faut que de grandes ténèbres aient obscurci ce petit esprit, pour qu'il n'ait pas prévu cet infaillible résultat de la dissolution de la Chambre. La Providence, peut-être, a permis cet aveuglement pour retarder la chute du trône; car il n'est point d'extrémités auxquelles les masses ne se fussent portées, si M. de Villèle était resté à la tête des Conseils du roi. Ne croyez rien de ce qu'on pourra vous dire de contraire à cela : c'est la vérité même.

Pour les Jés....., leur existence, dans aucune hypothèse, ne peut être longue. L'ancien ministère les aurait détruits, comme le nouveau les détruira. Mais, habitués par tradition à une politique souple, qui n'est pas aujourd'hui de l'habileté, il s'en faut bien, ils ont commis, dans un autre genre, la même faute que M. de Villèle : ils ont sacrifié l'honneur, les doctrines, la conscience, pour se faire tolérer d'un pouvoir qui se mourait. Cette alliance trop connue a augmenté la haine qu'on avait pour eux de toute celle qu'inspirait le ministère, en même temps qu'elle leur a valu le mépris des hommes droits; de sorte qu'avec leurs finesses, ils n'ont

réussi qu'à rendre leur chute plus certaine, et aussi honteuse qu'elle aurait pu être glorieuse et noble.

N'oubliez pas, je vous en conjure, qu'il n'y a aujourd'hui que deux doctrines dans le monde, fausses toutes deux, et par conséquent destructives toutes deux.

Partout où les royalistes voient un pouvoir *légal,* ils l'appellent légitime, et ils soutiennent qu'on lui doit une soumission absolue. Sa volonté, qui est la loi, n'a d'autre règle qu'elle-même ; Dieu seul peut lui en demander compte dans l'autre vie.

Les libéraux (et en cela ils ne sont que chrétiens) disent que le pouvoir ainsi conçu est le despotisme pur, et que, loin d'y reconnaître le vrai droit social, ils n'y voient que le renversement de tout droit.

J'écarte tout ce qui tient aux passions, dans l'ordre purement politique ; et les passions, d'ailleurs, cachent toujours un fond plus sérieux. Il résulte de tout ce qui vient d'être dit :

Que la doctrine des royalistes, dégradante et fausse, ôte toute force morale à leur parti ; que ce qu'ils veulent établir, ou rétablir, est impossible ; et qu'ils poussent les peuples à la République par une théorie de la Royauté que repousse la conscience du genre humain ;

Que l'opinion libérale (purement politique, je le répète,) a pour elle cette conscience universelle qui est la plus grande des forces ; mais, comme en rejetant le joug du pouvoir absolu *purement humain*, elle rejette en même temps sa limite et sa règle *divine*, elle est contrainte de chercher l'une et l'autre dans la combinaison des formes matérielles du Pouvoir, où il est impossible qu'elle les trouve jamais ; ce qui la condamne à détruire sans fin et sans cesse.

Voilà notre état véritable, et, de part et d'autre, le problème qu'on essaie de résoudre est celui-ci : *Constituer une société sans Dieu.* J'ose assurer qu'on ne peut rien comprendre au présent, ni rien prévoir de l'avenir, qu'en jugeant des choses d'après ces idées fondamentales. Je n'attache pas la plus légère importance aux questions qui ne regardent que les hommes, et ce sont celles qui remuent tous les es-

prits. On se partage entre Pierre et Paul, et moi je dis que Pierre et Paul, c'est tout un. Les hommes ne font jamais que ce qui est déterminé par des causes plus hautes ; il n'y a de différence que dans la manière de le faire. Ainsi donc, levons les yeux vers Celui qui est le seul sage, le seul puissant, et dont la volonté est seule efficace. Adorons ses décrets, soit de miséricorde, soit de vengeance, et gardons-nous des vaines illusions de la terre, qui ne laissent après elles que le regret, la crainte et l'abattement. *Sursum corda!*

228. — A M. BERRYER.

28 janvier 1828.

Nous ne voyons rien, mon cher ami, à quoi l'on n'ait dû s'attendre, et nous ne voyons que le commencement. Je vous l'ai dit bien des fois, et je ne le répéterai jamais assez. La grande affaire du libéralisme est moins de changer la dynastie que de changer la Religion. Ces deux choses, d'ailleurs, se lient intimement, et deviennent tour à tour but et moyen selon les circonstances. Je n'ai pas douté un seul instant que l'on ne commençât par attaquer l'éducation ecclésiastique pour aller ensuite plus loin. Vous me demandez ce que je pense de la déclaration de guerre à l'Église signée *Portalis*, et plus bas CHARLES[1]. Un petit commentaire sur le premier paragraphe de cette déclaration vous l'apprendra mieux, peut-être, que ne le ferait un discours suivi.

« La nécessité d'assurer dans toutes les écoles ecclésias-

1. Le 22 janvier, le *Moniteur* publia un rapport de M. Portalis, approuvé par le roi, et qui chargeait une commission de neuf membres « d'examiner les mesures que pouvait nécessiter l'exécution des lois du royaume dans l'enseignement des écoles ecclésiastiques secondaires. » Par cet acte significatif, les ministres avaient voulu donner « à la majorité de la Chambre un gage de leur résolution à la suivre dans la voie tracée par le dernier mouvement électoral. » Ainsi s'exprime à ce sujet M. de Vaulabelle, qui ajoute : « La légalité de l'existence des Jésuites en France, tel devait être en réalité l'objet soumis à l'examen de cette commission. » *Histoire des deux Restaurations*, 3e édition, tome VII, page 342.

tiques secondaires l'exécution des lois du royaume est généralement reconnue. »

Je me demande d'abord, en thèse générale de droit, ce qu'ont à faire les lois du royaume avec les écoles ecclésiastiques secondaires ou autres. Si l'État est catholique, il doit reconnaître avec tous les catholiques, comme point de foi, l'indépendance absolue de l'Église dans l'éducation de ses ministres, qui ne peut être soumise, sans une usurpation sacrilége, au législateur civil. Il n'a le droit d'y intervenir que pour réprimer les scandales publics, s'il en arrivait, de la même manière qu'il peut et doit empêcher les désordres qui auraient lieu dans les églises pendant la célébration du service divin.

Si l'État n'est pas catholique, sa prétention de régler, par des lois, l'éducation ecclésiastique, est encore plus énorme et plus alarmante. C'est un commencement de persécution, et le roi des Pays-Bas, qui l'a tenté dernièrement, a été obligé de reculer devant la juste opposition de ses sujets catholiques. En Angleterre, en Irlande même, l'éducation ecclésiastique est libre, et lorsqu'elle ne l'était pas, les catholiques de ces pays furent obligés de fonder en France, en Espagne, en Portugal, en Flandre, en Italie, des colléges sans lesquels la Religion n'eût pu se perpétuer parmi eux.

Mais à prendre notre législation telle qu'elle est, et pour ce qu'elle est, la phrase du ministre est une accusation générale contre le clergé, et particulièrement contre les évêques qu'elle suppose en état de contravention, et même de contravention *volontaire*, avec *les lois du royaume;* autrement il aurait suffi de les avertir, sans qu'il fût besoin d'un si grand éclat pour réformer les abus s'il en existait. Je dis *s'il en existait:* car, même en entrant dans les idées des adversaires, je doute qu'on pût citer une seule infraction réelle à ce que le ministre appelle « les lois du royaume. » Il n'y a pas infraction dans le nombre des écoles, puisqu'il n'en est pas une qui n'ait été autorisée par le pouvoir légal. Il n'y a pas infraction dans le choix des professeurs, car le choix en est laissé par les lois mêmes aux évêques. Il n'y a pas infraction dans le mode d'enseignement et dans la nature des choses ensei-

gnées, car les lois n'ont rien prescrit aux évêques sur ce point.

Donc la vraie pensée du ministre est celle-ci : — « Nous « vous accusons d'avoir violé les lois, afin d'avoir le prétexte « d'en faire une contre vous, parce que, dans notre projet « d'établir une Église dont nous soyons maîtres, il faut que « nous le soyons d'abord de son enseignement. » — C'est ce qui va devenir encore plus clair tout à l'heure. Poursuivons.

« Les mesures que cette nécessité commande ont besoin « d'être complètes et efficaces. »

Il est aisé de reconnaître ici le langage de la Révolution toutes les fois qu'il a été question de recourir à ce qu'elle appelait *une grande mesure*, c'est-à-dire de commettre quelque grand attentat.

« Elles doivent se coordonner avec notre législation poli- « tique et les maximes du droit public français. »

On ne voit pas nettement d'abord à quoi revient ici *notre législation politique;* mais, ce mot expliqué par tout ce qui a été dit et écrit depuis quelques années, et par les paroles qui suivent, il est visible qu'il ne s'agit pas seulement de lois réglementaires, mais d'un enseignement national pour une Église nationale, enseignement qui serait, comme de droit, prescrit et surveillé par l'autorité civile. *Les maximes du droit public français*, c'est-à-dire les Quatre Articles de 1682, serviront de base à cet enseignement en vertu d'une décision des Chambres, ou d'une ordonnance du roi, ce qui n'est pas autre chose que ce qui se fit, en Angleterre, sous Henri VIII.

Remarquons, cependant, qu'il n'est déjà plus question des écoles *secondaires*, les seules dont le ministre ait d'abord parlé. *Notre législation politique et les maximes du droit public français* n'ont, que je sache, qu'une faible connexion avec le rudiment. Pour en trouver l'application, il faut monter plus haut, jusqu'aux grands séminaires; et voilà la théologie placée dans le domaine des ordonnances et des lois. Sans cela, évidemment, « la mesure » ne serait pas complète; et, pour qu'elle soit efficace, il faudra deux choses : des signatures, promesses, ou serments exigés, et des disposi-

tions pénales pour y contraindre. On ira vite et loin par cette voie. Examinons un peu ce qui arrivera probablement.

Beaucoup de professeurs refuseront de signer; un plus grand nombre d'élèves refuseront d'écouter ceux qui signeront. On discutera de nouveau ces grandes questions, qui, déjà si claires, le deviendront encore davantage. On les considérera sous le rapport de la conscience. Il se formera contre la signature une opinion générale dans le clergé. La division sera si forte, et la chaleur si vive, que Rome ne pourra éviter de parler. De quel côté se rangera-t-elle? Cela n'est pas trop difficile à prévoir. Sa décision entraînera sur-le-champ l'immense majorité du clergé. Que fera alors le gouvernement? S'il cède, adieu ses maximes! Si, comme il est plus vraisemblable, il s'obstine, le voilà seul avec quelques prêtres schismatiques, et forcé, quoi qu'il en ait, de persécuter les autres, qui auront derrière eux vingt millions d'hommes, parmi lesquels il pourra bien s'en trouver quelques-uns aussi peu patients que les Vendéens, et que nos paysans de l'Ouest. Toujours sera-ce un schisme. Il y aura des évêques institués par le Pape, et des évêques institués par le Roi : un clergé constitutionnel, et un clergé catholique romain. Calculez les suites.

« Elles (les mesures *complètes et efficaces*) se rapportent « à la fois aux droits sacrés de la Religion, à ceux du trône, à « l'autorité paternelle et domestique, à la liberté religieuse « garantie par la Charte. »

Voilà bien le vague doctrinaire et révolutionnaire. Le premier droit de la Religion, c'est d'être libre, car Dieu l'a rendue indépendante de vous, et de tout pouvoir temporel. C'est donc une odieuse dérision que de nous parler de ses *droits sacrés*, quand vous les violez par cela seul que vous prétendez lui imposer des lois.

Ceux du trône : c'est-à-dire le Souverain affranchi de la loi divine, et dictant les siennes à l'Église dépositaire des commandements et de l'autorité de Dieu.

A l'autorité paternelle et domestique. Ceci est par trop bête. Les pères sont-ils forcés d'envoyer leurs enfants dans les écoles ecclésiastiques? Il n'y a qu'une chose à détruire,

si vous voulez rendre à l'autorité paternelle ses droits, c'est votre université.

A la liberté religieuse garantie par la Charte. La liberté religieuse, de qui? des protestants? Que leur importent nos écoles ecclésiastiques? Elles sont, je crois, terriblement *secondaires* pour eux. Des catholiques? C'est donc en vertu de la *liberté religieuse* que vous viendrez, — vous, gouvernement, — leur prescrire des articles de religion?

Au reste, mon ami, il faut attendre le résultat des méditations de ces neuf personnages si singulièrement rapprochés[1]. Il y a là des noms qui promettent. Je ne sais pas si vous savez que Mounier est protestant, de sorte que voilà un protestant appelé à réformer les écoles ecclésiastiques catholiques, et chargé de faire la leçon aux évêques sur leur enseignement. Les Jésuites, qu'on aura l'air de vouloir atteindre seuls, ne sont là qu'en nom. C'est à l'Église entière qu'on en veut. Et ne croyez pas qu'il y ait un moyen humain de prévenir les maux que nous prévoyons depuis longtemps. Le remède ne sortira que de l'excès du désordre; et c'est par là que, peu à peu, après beaucoup de temps, la vérité se fera jour dans les esprits. C'est l'ordre éternel du monde; nous ne le changerons point. J'aurais à vous dire encore une infinité de choses, mais cette lettre est déjà trop longue, et j'en ai aujourd'hui tant d'autres à écrire, que je n'ai pas même le temps de relire celle-ci. Adieu, cher; aimez-moi toujours, écrivez-moi souvent. Ces doux épanchements du cœur sont, après Dieu, la seule consolation que je puisse goûter en ces jours calamiteux. Tout à vous, et à jamais.

1. MM. de Quélen, archevêque de Paris; baron Séguier, vicomte Lainé, baron Mounier, pair de France; Feutrier, évêque de Beauvais; comte Alexis de Noailles; comte de La Bourdonnaie; Dupin aîné, député; de Courville, membre du conseil de l'Université. Comme on peut le remarquer, la majorité des commissaires était favorable plutôt qu'hostile à la compagnie de Jésus, ce qui n'empêcha pas les clameurs de la Congrégation, et discrédita cependant la mesure aux yeux du parti libéral.

229. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 28 janvier 1828.

Vous savez déjà que le ministère s'est résolu à tenter, tel qu'il est, l'ouverture de la session. Il ne paraît pas que l'on ait fait de propositions à La Bourdonnaie et Delalot; mais l'évêque d'Hermopolis fut député par ses confrères à Chateaubriand pour lui offrir le portefeuille de l'instruction publique. Sur le premier bruit de cette démarche, le pauvre homme, à ce qu'on me mande, était ivre de joie. Mais, quand il vit arriver don Abbondio[1], il s'imagina qu'il pouvait traiter avec le ministère comme Clovis avec les Gaulois; en conséquence, il demanda, comme condition *sine quâ non* de l'alliance qu'on lui proposait, un portefeuille pour Royer-Collard; quelques-uns disent un autre portefeuille pour le duc de Broglie; l'entrée dans le Conseil de Bertin de Vaux et de Salvandy; et enfin 500,000 francs par an pour les *Débats*. De pareilles exigences ont semblé excessives. On a rompu les négociations et pris le parti que vous connaissez, en se rapprochant toutefois du libéralisme, qui flatte et menace en même temps, et qui a lieu, en effet, de concevoir d'assez belles espérances. Les probabilités du moment sont que le ministère définitif se groupera autour de Portalis et de Roy. Toutefois, cela dépendra du partage des boules, dont la répartition proportionnelle ne saurait encore être prévue certainement. En attendant, chacun dit son mot, et la plaisanterie va son train. On demande de quelle couleur est le ministère, et on répond qu'il est *Caca-Dauphin*.

Le rapport de Portalis, et l'ordonnance rendue sur ce rapport, est une déclaration de guerre à l'Église et le commencement de la persécution. Je n'ai pas le temps de déduire ici comment cette mesure enveloppe les grands séminaires aussi bien que les petits, et comment elle serait illusoire pour la fin qu'on se propose et qu'on avoue, si l'on n'en vient à

1. Nous avons déjà vu que ce nom renferme une allusion à un personnage du roman de Manzoni : *I promessi sposi*.

exiger des promesses, des signatures, et à subordonner tout l'enseignement théologique à la volonté du pouvoir civil, de la même manière que sous Henri VIII. Nous devons nous attendre à tout, car on veut quelque chose de *complet* et *d'efficace*, comme le dit le sieur Portalis. Néanmoins, cela demandera du temps, et la crise n'est pas tout à fait si prochaine que quelques personnes qui, hier, étaient fort tranquilles, le craignent aujourd'hui. Après s'être refusé longtemps à voir le mal, on en est plus effrayé et hors de mesure lorsqu'on est forcé de dire : « Le voilà, pourtant! » La grande question est de savoir ce que feront les évêques. Malheureusement, il y a peu d'espérance de ce côté; il y en a peut-être encore moins *d'ailleurs*. Mais les événements forceront la main, ouvriront les bouches bâillonnées par la peur, et c'est ainsi que la foi se sauvera. Courage donc, et prière; quelle que soit la puissance des ennemis de Dieu, la sienne est encore plus grande. *Irridebit et subsannabit eos.*

On m'écrit : « Les ordonnances apparaissent de jour en « jour pour montrer au peuple une sorte d'abdication de la « royauté. On invoque la souveraineté populaire en créant « des commissions qui doivent décider ce qu'il convient de « faire sur chacune des questions où il serait le plus néces-« saire d'apporter l'autorité des volontés royales. Le roi, par « ses ministres, n'agit plus; il déclare qu'il ne sait désormais « que faire par lui-même. On nous annonce ainsi que le gou-« vernement royal, incapable de savoir, de vouloir, de pou-« voir, livre la société aux lumières, aux volontés, aux forces « des particuliers. »

Je viens d'éprouver encore une vive affliction. Nous avons perdu mon pauvre père; il avait quatre-vingt-six ans, et sa vie n'était plus qu'une lente agonie, supportée avec toute la patience de la foi et toute la vigueur d'âme d'un chrétien. Je le recommande à vos prières, quoique je le croie maintenant plus heureux que nous. Cette perte, après tant d'autres, pèse tristement sur mon cœur. *Siccine separat amara mors?*

Mais le jour de la réunion viendra. Dans le royaume de Jésus-Christ, les pleurs n'ont qu'un temps, et la joie seule est éternelle.

230. — M. DE CORIOLIS A LAMENNAIS.

Paris, 19 janvier 1828.

Si j'ai passé si longtemps sans vous écrire, vous savez apparemment pourquoi, monsieur l'abbé. Au cas que vous l'ignoriez, je m'en vais vous le dire. C'est que j'étais en travail d'un ministère. Aujourd'hui que couches et relevailles sont faites, je reviens à vous. Ne parlons plus de M. de Villèle qui, sans doute pour accomplir toute ma prédiction,

> . . . . . . S'en va grossir l'armée
> Des ministres qui, dans ce lieu,
> Sont responsables... devant Dieu.

Parlons de Mgr d'Hermopolis qui s'en va chez M. de Chateaubriand lui offrir le ministère de l'instruction publique. . . . . [1]

Piqué de ce mauvais succès d'une plate démarche, le ministère, à son tour, a fait le fier, et il se présentera vierge à cette *chambre chaste* qui ne voudra « plus de hallebarbes entre le pays et la couronne », mais qui, sur « les piques », ne se rendra peut-être pas si difficile... Vienne le mois prochain, et nous verrons un beau tapage, et nos tristes prévisions ne se vérifieront peut-être que trop.

En revanche, l'*Almanach catholique* nous prédit, pour le mois de mars, la mort de M. de Lafayette, et l'apparition du dernier volume de l'*Essai sur l'Indifférence.* Mgr le Nonce est charmé de vos lettres. Il voudrait vous voir ici. Il voudrait vous voir à la tête d'un journal politique et religieux à la portée du grand nombre, et tout propre à neutraliser le venin du mauvais. C'est ce qu'il me disait tout à l'heure.

1. On a déjà lu, dans la lettre à Mme de Senfft, datée du 28 janvier, le récit de cette démarche, répété à peu près dans les mêmes termes dont M. de Coriolis s'était servi. Nous ne le reproduirons pas. Nous devons seulement noter qu'en parlant des conditions faites par M. de Chateaubriand, M. de Coriolis emploie la formule dubitative : « Il a fait, *dit-on,* des conditions inconcevables... *On assure* qu'il demandait, etc., etc.

Mme de la Trémoille aussi est enchantée de votre correspondance, et bien d'autres à qui je me plais autant à la lire qu'elles se plaisent à l'entendre. Mme de la Trémoille a la plus grande envie de vous connaître. C'est une personne d'un esprit et d'un savoir peu communs chez une femme du grand monde. Je ne lui connais qu'une faiblesse, c'est celle d'avoir *peur des Jésuites.*

Vous voyez que *les Débats* ne crient pas *merci* pour M. de Villèle. Ils veulent qu'on y aille bon jeu, bon argent. M. Roy dit à qui veut l'entendre, qu'il trouve quantité de « nonvaleurs.» C'est ce que ses devanciers appelaient « être à jour.» Il n'y a que façon de s'entendre.

Ce que je veux que vous n'entendiez que dans le sens le plus explicite, c'est que mon tendre attachement et ma vénération profonde ne peuvent que s'accroître en vieillissant.

231. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 31 janvier 1828.

Je crains beaucoup, monsieur le marquis, que le ministère, fruit de vos couches, n'atteigne pas même l'adolescence, quoiqu'il s'imagine faire preuve de force en voulant marcher tout seul. Il est vrai qu'on ne mettait pas à un prix médiocre l'appui qu'il sollicitait, et c'eût été véritablement payer un peu cher « le bâton du voyageur [1]. » Les détails que vous me donnez sur ce marché proposé et rompu si singulièrement, ont quelque chose de merveilleux, même de nos jours : ce sont comme les Mille et une Nuits de la bêtise et de l'orgueil.

En attendant qu'il plaise aux Chambres de nous constituer un gouvernement, que, bien entendu, elles s'occuperont le lendemain de *déconstituer,* et le tout très-constitutionnellement, M. Portalis s'efforce d'apaiser la grosse faim du libéra-

1. Allusion aux conditions faites, ou censées faites, par l'auteur d'*Atala,* pour son entrée dans le nouveau ministère.

lisme, en lui jetant, avec les congrégations enseignantes et les écoles diocésaines, une bonne et solide espérance de schisme. Car, bien que le rapport du Garde-des-sceaux ne parle explicitement que des petits séminaires, ce sont surtout les grands qu'il menace sans les nommer, à moins qu'il n'ait su ce qu'il disait, ce qui peut, au reste, se supposer comme autre chose. Les « mesures complètes et efficaces, qui doivent se coordonner avec notre législation politique et les maximes du droit public français, » n'ont pas, que je sache, de rapport très-prochain avec les conjugaisons et la syntaxe. Mais si l'on avait en vue l'enseignement théologique, si les maximes du droit public français étaient par hasard les maximes de 1682, cela deviendrait plus clair, et peut-être serait-ce l'Église elle-même qu'il s'agirait de coordonner avec notre législation politique, ce qui serait en effet complet, après quoi *l'efficace* n'embarrasserait pas. Nous verrons le résultat des hautes pensées de la commission. Il s'y trouve des noms qui promettent. Quoi qu'il en soit, je regarde cette pancarte signée *Portalis*, et plus bas *Charles*, comme une déclaration de guerre au clergé. Il me paraît difficile qu'on rentre après cela dans l'état de paix. La Révolution n'abandonnera pas l'espoir qu'on lui a donné. Ce qu'elle veut avant tout, c'est ce que voulait aussi, un temps fut, M. de Mirabeau, « décatholiciser » la France. Elle n'y parviendra pas; mais elle parviendra, et avant peu d'années, à établir politiquement le schisme. Presque tout ce qui est aujourd'hui actif dans la nation le veut; mais derrière cette activité de parquet, de comptoir et de boutique, et même de salon, puisqu'il le faut dire, il y a plus de vingt millions de chrétiens, qui pourront devenir actifs à leur tour, quand on aura blessé leur conscience et qu'on tyrannisera leur foi!

Rassurez, monsieur le marquis, Mme de la Trémoille sur les Jésuites. Pour moi, ils ne « me font peur » que par leur insignifiance. C'est un Corps qui périt de faiblesse; il n'a de vie que dans le rudiment : ce qui fait qu'outre le reste, il serait cruel de le lui ôter.

Que Mme de la Trémoille daigne ouvrir les yeux, qu'elle cherche ce géant, elle ne verra qu'une ombre. Du reste, je

vous prie de lui dire combien je suis fier de sa bienveillance; je ne la mérite à aucun égard, et peut-être en suis-je encore, à cause de cela, plus flatté.

Oserai-je vous prier d'offrir mes respectueux hommages à madame la marquise de Coriolis, et de vous offrir à vous-même tout ce qu'il y a de plus tendre dans mon cœur qui vous est à jamais dévoué?

232. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 5 février 1828.

C'est aujourd'hui que le roi a ouvert la session, dont les résultats tiennent la France dans une si vive attente. Il n'a pas dû prononcer, sans quelque émotion, le discours insignifiant qu'on lui a prescrit, et sur lequel ses ministres mêmes ont eu tant de peine à s'accorder. Pour lui commence une série nouvelle d'embarras, d'amertumes, de dangers, dont le terme est aussi inconnu que le développement en sera probablement orageux, et que l'issue en paraît à craindre. La Révolution rajeunie et pleine de force, quoique divisée en deux partis, dont le plus modéré est le plus redoutable, parce qu'il a réduit le désordre en théorie; le royalisme dissous de telle sorte qu'on ne trouverait pas, parmi ceux dont il se composait il y a six ans, dix hommes ayant la même opinion; la pente générale des esprits vers de nouveaux essais politiques; la croyance universelle que quelque grand changement doit s'opérer; les hautes classes et la classe moyenne animées d'une haine égale contre l'Église; une administration sans consistance qui cherche de tous côtés de l'appui, et qui n'a trouvé jusqu'à présent que des individus à acheter; l'influence de la Royauté dévolue à M. le Dauphin; la confiance perdue, toutes les ambitions exaltées, tous les désirs en mouvement, sans une seule pensée de bien public au milieu de tout cela, au moins dans ceux en qui cette pensée pourrait être efficace : voilà notre état présent. Je ne crois pas, néanmoins, à une crise prochaine. La Révolution

est trop puissante; elle a des espérances trop solides, et, on peut le dire, trop de certitude de succès en laissant les choses suivre leur cours, pour compromettre sa position par des violences prématurées, et pour remettre ainsi en question un triomphe qu'elle a droit de regarder comme assuré. Son plus grand soin doit être aujourd'hui de retenir en de certaines bornes les esprits impétueux qui ne manquent pas parmi les siens; et c'est encore en cela que le centre gauche ou les doctrinaires la serviront merveilleusement. Sans jamais détourner l'œil de la boussole, ils gouvernent droit sur l'écueil, avec tout le sang-froid de la science, et c'est ce qui charme beaucoup de gens qui n'ont jamais vu de naufrage si régulier.

Que voulez-vous? le monde politique suit ses destinées; il « marche dans ses voies,» selon le langage de l'Écriture. Il faut s'élever au-dessus de la terre, et contempler de là ce grand spectacle, qui, en un sens, n'a rien d'humain. D'intérêt véritable et pris dans le fond de l'âme, je ne pense pas qu'on puisse en sentir, aux temps où nous vivons, pour quelque autre chose que l'Église. Elle sera sans doute, et bientôt, attaquée, persécutée. Après dix-huit siècles d'épreuve, l'orgueil ne se croit pas encore vaincu; il a même, en ce moment, un caractère particulier de confiance en lui-même qui excite un effroi profond et un indicible étonnement; et j'en conclus deux choses : que la guerre contre Dieu sera terrible, atroce, désespérée, et le châtiment, effroyable. *Non dormiet neque dormitet qui custodit Israel.*

Ne vous laissez point abattre par les peines de tout genre que la Providence vous envoie. Recevez-les de sa main avec le calme de la soumission, et l'allégresse de la foi. Fermez avec soin votre âme au trouble. Songez que c'est à vous aussi qu'il a été dit : *Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix.* Mais écoutez ce qui suit : *Non comme le monde la donne.* Les succès, les prospérités, voilà la paix du monde; la Croix, voilà celle de Dieu. Je suis aussi fort éprouvé, et à peu près comme vous. Les hommes qui m'ont déjà fait tant de mal, continuent de me poursuivre avec un acharnement qui m'afflige pour eux encore plus que pour moi. En vérité, ils sont bien à plaindre. Il faut prier pour eux.

J'ai été extrêmement touché de la lettre de Manzoni. J'en remercie la comtesse Louise. Il y a là un charme de douceur modeste et d'humilité naïve qui ravit. J'avais une grande estime pour l'auteur des *Promessi sposi*, mais j'aime de tout mon cœur l'auteur de la lettre.

Je lis à présent Guichardin, comme nous l'appelons. Je perds souvent haleine à le suivre dans ses interminables phrases; il a, d'ailleurs, de l'intérêt et un mérite réel. Ce qui m'étonne, c'est d'y retrouver à peu près toutes les idées protestantes et gallicanes, avec les erreurs historiques dont on est convenu de les appuyer, sur Rome, et sa puissance temporelle, et son ambition, et ses richesses prétendues immenses, fruit du pillage de la chrétienté. Bossuet et maître Dupin n'auraient pas mieux dit.

Adieu, je vous tiendrai instruits de tout ce qui pourra parvenir d'un peu intéressant dans ma solitude.

233. — A LA MÊME.

Le 11 février 1823.

J'ai reçu presque à la fois la lettre de la comtesse Louise, du 30 janvier, et la vôtre de même date, continuée le 2 février. La première m'a charmé par le retour des forces, et de la gaieté, et de tout ce qui promet une bonne et solide convalescence. La seconde m'afflige beaucoup. Vous êtes triste, souffrante, inquiète; vous succombez presque à tant de chagrins et de contradictions. Retranchez-en la prévoyance, le reste sera plus supportable. Au nom de Dieu, ne vous laissez point aller à une imagination, je dirai davantage, à une raison qui vous tue! Que voulez-vous faire à tout ce qui se fait? C'est le désordre, le bouleversement, le chaos, la fin du monde; eh! oui, tout ce que vous voudrez. Mais, encore un coup, que pouvons-nous y faire? Plions sous la main de la Providence, et tâchons d'user pour notre salut des maux mêmes qu'elle envoie ou qu'elle permet. Quant aux sots, moquez-vous-en, et ne leur laissez pas le pouvoir de trou-

bler votre repos. Jamais nous n'aurons la paix, si nous la faisons dépendre des hommes. Elle n'est que dans l'abandon sans réserve à Dieu.

Je ne plains, dans ce qui s'est passé, que la famille de Mme de Sainte-L..... Là, comme ailleurs, on a commis des fautes, et de grandes fautes; mais il y avait honneur, conscience et probité. Tout le reste, sans exception, n'était que de la boue.

Pour continuer ma gazette, je vous transcrirai ce qu'on m'écrit en date du 7 février :

« Puisque vous trouvez mes détails curieux, en voici d'autres que je vous puis certifier tout aussi conformes à la vérité. Il est très-vrai que M. de La Bourdonnaie, dans un conseil des ministres, où il a été appelé, et lequel a duré, m'a-t-il dit, quatorze heures, a refusé le portefeuille de la marine (que lui offrait de fort bonne grâce M. de Chabrol), si on ne donnait pas l'université à M. Delalot; mais on ne voulait plus de M. Delalot, *à cause,* disait-on, *de sa couleur religieuse qui faisait peur ;* car on a peur de tout et de tout le monde, et je pense, Dieu me pardonne, que La Bourdonnaie ne veut pas entrer au ministère sans Del..., de crainte seulement qu'il ne l'en fît sortir. Tout donc a été rompu, et l'on s'est rabattu sur M. de Vatimesnil, qu'on a jugé, et qui s'est effectivement montré, de meilleure composition. On avait proposé d'adjoindre Portal ; mais La Bourdonnaie a dit d'un ton sec et impérieux : « Je ne veux pas de M. Portal. » A quoi M. Roy a reparti, non moins sèchement : « C'est-à-dire que vous voulez nous chasser, et alors j'aime mieux sortir aujourd'hui que demain. » Portalis a dit de même, et tous deux ont offert leur démission qui n'a pas été acceptée. Le roi a montré beaucoup d'humeur de cette scène, dont je tiens les détails d'un des ministres présents.

« A l'égard de la commission nommée sur le rapport de M. Portalis, et où M. de Paris et M. de Beauvais se trouvent en compagnie de maître Dupin, on vous dit à l'oreille que c'est le morceau de pain jeté dans la triple gueule du Cerbère libéral pour l'apaiser. On convient sans embarras qu'on n'est pas un Hercule, sans quoi on s'y prendrait comme lui; qu'on

ne veut que gagner du temps. Enfin, si vous les pressez de questions, que vous leur demandiez, par exemple, ce qu'ils pensent sur la matière, ils vous répondront, comme dans la comédie : *Je n'en sais rien; c'est ma façon de penser.* Ou bien, comme feu M. Fox à un créancier qui lui demandait quand il le paierait : *Vous êtes bien curieux!* En attendant que les événements répondent pour eux, un archevêque et un gentilhomme auvergnats se chargent, avec bien d'autres, de les hâter, en poursuivant avec acharnement le *parti-prêtre.* Car c'est aujourd'hui à qui brûlera ses vaisseaux. Vous verrez le discours de la couronne. Il peut, je crois, se traduire ainsi : *J'aime bien papa le bon Dieu; j'aime bien maman la Révolution.* Aussi la « déclaration à maman » fait-elle pousser des cris de joie aux libéraux de toute farine. C'est en attendant les rugissements. Et les niais de salons de répéter d'un ton capable : « C'est un discours très-constitutionnel! » Serait-il écrit là-haut, qu'aujourd'hui encore, comme il y aura bientôt quarante ans, on sera sourd aux avertissements pour ne s'en rapporter qu'aux catastrophes? Votre espérance en R... est sans doute bien fondée, mais on est bien temporiseur en ce pays-là, et tout délai serait mortel. »

Je vous dirai, sur ces dernières paroles si vraies, qu'il n'est rien de plus curieux et de plus instructif à lire en ce moment que la correspondance de Fénelon, inédite en très-grande partie jusqu'à ce jour. On y voit qu'en *temporisant*, malgré les plus vives instances de l'archevêque de Cambrai, et de beaucoup d'autres, Rome manqua successivement toutes les occupations d'abattre le jansénisme. On lui annonçait, depuis des années, le schisme qui faillit se consommer sous le Régent, et qui éclata enfin avec la Révolution. En des circonstances analogues et bien plus alarmantes, dans un temps où tout marche beaucoup plus vite qu'alors, on revoit la même incertitude, la même faiblesse, la même peur, tant il est vrai qu'il n'y a d'expérience pour personne! Voici une phrase de Fénelon, dans une lettre à son correspondant de Rome, laquelle m'a frappé : « Tout ce qui avilit dans l'imagination de la multitude l'autorité du Saint-Siége

par une apparence de faiblesse, mène insensiblement les peuples au schisme : c'est par là que les personnes zélées se découragent, et que le parti croît en témérité ; plus on lui souffre, plus il entreprend : c'est la patience dont on a usé jusqu'ici qui lui a fait hasarder les démarches les plus irrégulières. »

C'est là une vérité si claire, que l'on ne conçoit pas qu'elle fasse si peu d'impression sur quelques esprits. J'ai dit et redit mainte fois la même chose ; on ne s'en est pas fâché ; voilà tout. Nous verrons l'avenir.

L'abbé Dum.... est un garçon tout à fait aimable, rempli de qualités solides, et dont je fais grand cas. Il a été fort mal d'une maladie dont on revient rarement, la phthisie du larynx. Grâce à Dieu, je le crois maintenant tout à fait hors de danger. Nous avons autrefois un peu ri de lui, mais cela n'empêche pas de sentir et de juger le fonds, qui est excellent. Je sais de lui plusieurs traits de fermeté et de désintéressement qui m'ont touché.

J'attends demain mon frère que je n'ai pas vu depuis trois mois. Il ne fera que passer, à son ordinaire.

On parle d'une alliance formée entre la gauche et le centre gauche. La pente générale est toute de ce côté ; cela doit être d'après les raisons que je vous écrivais l'autre jour, et cette disposition ira croissant. On pourrait beaucoup, dans l'autre sens, si on savait et si on voulait, mais on n'est pas près de savoir, et encore moins de vouloir. *La chocolata !* à la bonne heure ; mais après viendra le *vinum mixtum* [1].

234. — A LA MÊME.

Le 15 février 1828.

Ce qu'il y a de plus remarquable en ce moment, c'est la complète annulation du Pouvoir qui s'étudie à ne pas mon-

1. Le sens de cette allusion nous échappe. Sans doute elle avait trait à quelqu'une de ces anecdotes qui avaient fait l'innocente joie « des soirées de la rue du Bac. »

trer l'ombre même d'un désir ou d'une opinion; de sorte que voilà l'entière souveraineté des Chambres hautement reconnue par le Roi même, qui ne se permet pas de vouloir, de souhaiter même, jusqu'a ce qu'il sache ce qui leur plaira, tant l'ancien ministère a usé les dernières forces de la Royauté! Par suite de cet état singulier, la commission Portalis s'est ajournée indéfiniment. Mais l'archevêque a fait entendre qu'il était à propos que le P. Ronsin[1] s'éloignât. En conséquence, il va prêcher le carême à Périgueux, et l'archevêque reste maître dans la rue du Bac. Son but est de rejeter la question hors de son diocèse. Aussi, en vertu de ses conseils, commence-t-on à évacuer Montrouge. Il y a, comme vous voyez, bien de la perfidie d'un côté et bien de la lâcheté de l'autre.

Il semble, au reste, que le gouvernement cherche dans les lettres des particuliers l'opinion qu'il n'a pas. Jamais on n'a violé plus impudemment le secret des correspondances : un immense bureau établi à la division générale n'est occupé que de cela; créé par M. de Villèle, il est faux que M. Roy l'ait supprimé, comme on l'a dit.

Vous ne sauriez vous représenter à quel point les esprits, même dans le peuple, sont préoccupés d'une espèce de terreur vague, que tout ce qui appartenait à l'ancien ministère s'occupe d'augmenter, bien qu'elle n'affaiblisse nullement la haine générale qu'il inspirait. Il y a lieu de craindre, très-certainement; mais la plupart de ceux qui craignent ne savent pas pourquoi, de sorte qu'ils craignent trop et trop vite, car la crise n'est pas immédiate, et cette peur est une grande force pour la Révolution. Cela me persuade de plus en plus que la prévoyance est pourtant bonne à quelque chose, quand ce ne serait qu'à délivrer de ces terribles étonnements dont les conséquences sont si graves.

En France, le mal est à découvert, et c'est, à mon avis, un avantage; ailleurs, il est caché; il travaille sous terre. Il en résulte que les souverains, effrayés par leurs polices, ne savent que regarder en bas. De cette manière, on ne voit pas

1. Le père Ronsin était le Père provincial des Jésuites de France.

loin; et, comme le sol est miné sous eux, ils tremblent de lui imprimer, ou que d'autres lui impriment, le plus léger ébranlement. Ce système mène droit à la destruction, et pourtant il règne partout, et dans les deux ordres, spirituel et temporel. Jamais le pouvoir ne fut si passif, et cela vient de cette peur dont je parlais, et de ce qu'il ignore profondément comment il faudrait agir. Que j'aurais de choses à vous dire là-dessus! Cela viendra, j'espère.

J'ignorais que le P. Antoine fût en voyage. Je ne crois pas qu'il songe à quitter sa maison ou à former d'autres établissements. M. de Montlosier n'a pas encore attaqué les Trappistes. Vous savez qu'il écrit dans le *Constitutionnel,* dont les vieilles théories, au reste, sont tournées en dérision par l'école nouvelle des doctrinaires, qui fait chaque jour des progrès rapides, et qui finira par dominer seule, comme les Sociniens dans le protestantisme. Aussi Royer-Collard est-il devenu pour cette secte, qu'il a fondée, je ne dirai pas une espèce de dieu, car ni le mot ni l'idée n'est à l'usage de cette étrange classe d'hommes, mais comme un de ces législateurs d'autrefois, que des peuplades barbares environnaient d'une indéfinissable vénération.

D'une autre part, on publie des panégyriques de 93, où Danton, Robespierre, Marat sont élevés aux nues; où les plus infâmes horreurs d'une époque de sang ne sont pas seulement justifiées, mais présentées comme des titres glorieux à l'admiration de l'avenir. Voilà où nous en sommes, et voilà les idées qui pénètrent, plus qu'on ne croit, dans beaucoup d'esprits, surtout parmi la jeunesse. Et à ces affreuses doctrines qu'oppose-t-on? Rien. « Cela irriterait, » comme on dit.

Mon frère, qui a passé ici deux jours, vous offre ses tendres respects.

235. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS[1].

A la Chenaie, le 18 février 1828.

J'espère, monsieur le marquis, qu'au moment où je vous écris, vous êtes rassuré sur la santé de M[me] de Maccarthy. Ce me serait une grande joie de l'apprendre, car je prends un vif intérêt à tout ce qui peut vous toucher, vous et tous ceux qui vous appartiennent.

Les faits que vous avez eu la bonté de m'apprendre sont extrêmement curieux; ils aident beaucoup à juger des hommes et des choses du moment. D'après les premières discussions des Chambres, on voit déjà deux choses : que M. de La Bourdonnaie et ses amis défendent les maximes et les pratiques de l'administration comme si elle leur appartenait déjà; et que, lorsqu'ils y seront parvenus, ils se briseront sur les mêmes écueils que leurs devanciers.

C'est, à mon avis, une grande faute que de se faire le panégyriste du système constitutionnel, et d'en repousser les conséquences immédiates. Il en résulte qu'on perd la réputation d'homme de bonne foi, et qu'on irrite le bon sens public, que révoltent ces visibles et grossières inconséquences.

Royalistes et libéraux, tous, il y a trois mois, tonnaient contre les fraudes notoires qui ont amené illégalement plusieurs députés dans la Chambre. Aujourd'hui, voilà qu'on pallie ces fraudes, et que l'on conteste à la Chambre le droit qu'elle exerce en Angleterre de s'en informer; de sorte qu'il serait reconnu que l'administration peut, quand il lui plaît, renverser impunément l'ordre légal[2]. Si l'on croit par là forti-

1. La lettre à laquelle celle-ci répond, datée du 7 février 1828, est presque entièrement reproduite dans celle que Lamennais adressait à M[me] de Senfft, le 11 février suivant. Nous y remarquons, cependant, ces mots bons à noter, et qui ne figurent pas dans l'extrait donné à M[me] de Senfft : — « J'ai, au reste, communiqué vos réflexions à Mgr le Nonce... » Relire, maintenant, la lettre du 31 janvier 1828, où ces réflexions se trouvent.

2. Le début de la session de 1828 fut effectivement marqué par les dis-

fier le trône, on se trompe étrangement. Le parti révolutionnaire qui, les institutions étant données, a pour lui la raison, le droit, la justice, l'honneur, triomphe dans l'opinion, même lorsqu'il succombe dans la Chambre. Il n'y a point de plus mauvais parti et de danger plus grand que de rendre les lois dérisoires.

Vous avez raison de craindre que, dans les circonstances qui peuvent survenir, on ne temporise trop à Rome. Cependant, je suis plein de confiance dans les lumières supérieures et dans le grand caractère du Pape. Il se souviendra sans doute combien de fois, sous Louis XIV, on manqua l'occasion d'abattre le jansénisme, et comment, pour éviter de légers inconvénients, on finit par créer un péril immense. Fénelon l'avait bien prévu ; il ne cessait d'annoncer le schisme qui faillit éclater sous le Régent, et qui naquit enfin en 1791. La correspondance de ce prélat, bien au-dessus de Bossuet pour l'étendue de l'esprit et la profondeur des vues, est curieuse à lire sous ce rapport. En voici un passage qui m'a frappé [1] :

. . . .

Pour bien juger de l'avenir, il faut moins regarder les actes du pouvoir que le mouvement général des esprits. Bien des gens, habiles d'ailleurs, se trompent en jugeant d'après une autre règle. L'administration leur paraît modérée, parce qu'elle reste toujours en arrière des partis qui la poussent ; et ils se rassurent là-dessus. Mais elle n'en marche pas moins, pour marcher plus lentement. Jetez les yeux sur le passé, et vous vous effraierez du chemin qu'elle a déjà parcouru. La décision me paraît être la qualité la plus rare en ce monde ; aussi est-ce par elle seule que s'opère tout ce qui se fait de grand. Elle est la vraie force, ou au moins il n'y a pas de force sans elle.

Si vous ne saviez pas, monsieur le marquis, avec quelle

cussions les plus passionnées auxquelles donnaient lieu les réclamations arrivées de tous côtés contre les fraudes et les violences, à l'aide desquelles avaient été obtenues les nominations d'un grand nombre de partisans de l'ancien ministère (Villèle). On en trouve un intéressant résumé dans l'*Hist. des deux Restaurations*, 3e édit., tom. VII, p. 413 et suivantes.

1. Suit ici le passage déjà cité dans la lettre du 11 février précédent.

tendresse et quel respect je vous suis dévoué, j'essaierais de vous le dire, et les expressions pourraient bien me manquer, car je n'en sais point qui répondent à mes sentiments pour vous.

236. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 22 février 1828.

J'ai reconnu votre cœur, cher ami, dans ce que vous m'écrivez sur la mort de mon pauvre père, et Jean n'en sera pas moins touché que moi. Chaque jour je goûte davantage cette parole de l'Écriture : *Beati mortui qui in Domino moriuntur*. La vie devient de plus en plus pénible, et cependant il la faut porter, car c'est la croix, et ne pas se lasser de monter au Calvaire, là où il fut dit et où nous dirons : *Je remets mon âme entre vos mains : tout est consommé*. Que Dieu, en attendant, soit notre paix, et sa sainte volonté toute notre joie sur la terre.

J'ai mandé à Mme de Senfft ce que Frayssinous et l'archevêque avaient exigé des Jésuites. Ils ne sont plus que vingt à Montrouge, « pour se tenir dans les termes de la loi, » à ce qu'on dit. Les autres ont été envoyés à Fribourg. L'abbé de Rohan remplace le P. Ronsin, rue du Bac. Voilà, pour eux, les suites du traité auquel le *Mémorial* a fait allusion, et le prix d'une lâcheté sans excuse. Encore n'est-ce que le commencement. On a trouvé dans les archives du ministère ecclésiastique une déclaration faite en 1809 à Portalis par le P. Varin, dans laquelle il assurait (avec raison) que ni lui ni ses confrères n'étaient Jésuites, *qu'ils ne le seraient jamais; qu'ils avaient toujours enseigné et qu'ils enseigneraient toujours les maximes gallicanes*. Or, il se trouve que c'est le même P. Varin qui est venu, il y a deux ans, déclarer à Frayssinous *qu'ils étaient Jésuites, et qu'ils avaient toujours eu l'intention de l'être*. Jugez de l'effet que produisent ces belles *déclarations*, qui ne sont pas de 1682 ; elles seraient au moins plus franches.

La gauche ne s'est pas réunie au centre gauche, comme

on l'avait dit. Royer-Collard n'a pas voulu. On lui a dit : « Vous prétendez donc marcher tout seul? » Il a répondu : « C'est vrai, j'ai le défaut d'aller tout seul. » Cela divise et affaiblit le parti. Il y a même eu de grandes querelles entre eux dans leur réunion de la rue Grange-Batelière; ils sentent qu'il leur faudrait un chef, un nom; mais où le prendre? On n'a pas toujours sous la main un Mirabeau, ni même un Robespierre. Au reste, si l'indiscipline retarde leur triomphe, elle le rend peut-être plus certain, parce qu'il ne dépendra pas des combinaisons d'un seul homme, que d'autres hommes et les événements peuvent déconcerter, mais il sera le résultat de la force propre de l'opinion, à laquelle rien ne résiste, pour laquelle il n'y a point de mécomptes, qui va croissant lorsqu'on la ménage, et plus encore lorsqu'on essaie de l'opprimer.

Les royalistes, comme on les nomme aujourd'hui, sont fort en peine au milieu de tout cela. L'opposition de droite s'était acquis de la considération et de l'estime en attaquant l'infâme arbitraire et le vil despotisme de l'ancienne administration. C'était très-bien jusque-là. Toute la France non-payée applaudissait, par un sentiment de conscience et d'honneur, sans d'ailleurs se douter de quoi il s'agissait. Aujourd'hui, cette même droite s'est aperçue, d'un côté, que l'exécution loyale des lois nous menait droit de la République voilée à la République patente; et, d'un autre côté, que le pouvoir, qu'elle se croit près de saisir, lui échapperait à l'instant même, si elle ne conservait pas le despotisme administratif. C'est pourquoi, renonçant à ses principes d'hier, elle s'est mise à défendre le despotisme, à pallier ses fraudes, à excuser, à louer ses violences, dans les discussions qui ont eu lieu à propos de la vérification des pouvoirs. Je ne sache rien de plus malhabile; car bientôt toute la haine qu'inspirait l'ancien ministère retombera sur le nouveau et sur la droite qui le soutiendra, par une indigne contradiction avec ce qu'elle n'a cessé de dire depuis quatre ans[1]. L'influence

1. Cette prédiction, datée du mois de février, commençait à se réaliser dès le mois d'avril suivant, à l'occasion de la loi sur la presse.

libérale sur l'opinion s'en accroîtra démesurément, parce que la raison, le droit, la justice, seront visiblement de ce côté, et qu'on ne verra, de l'autre, qu'oppression morale, mauvaise foi, déception, mensonge. Il y a cent fois moins de danger à renverser violemment les lois, qu'à les rendre dérisoires, en protestant d'un grand respect pour elles. Cette hypocrisie irrite au plus haut degré, et ne se pardonne point.

La commission Portalis s'est ajournée à six mois[1], ses opérations devant dépendre des volontés que les Chambres manifesteront. Un peu plus tôt ou un plus tard, la persécution est inévitable, et je n'espère qu'en Dieu pour sauver la Foi dans notre malheureux pays. On dit qu'il y a *là* beaucoup de sagesse; je n'y vois que beaucoup de faiblesse et un aveuglement effrayant. On s'effraie de la moindre action, on tremble de remuer, on sacrifie l'avenir à la peur qu'on a de la plus légère résistance immédiate. « *E natura comune* « *degli uomini*, dit Guichardin, *temere prima i pericoli più* « *vicini, e stimare più che non conviene le cose presenti, e* « *tenere minor conto che non si debbe delle future, è lon-* « *tane, perche a quelle si possano sperare molti remedj dagli* « *accidenti, e dal tempo*[2]. » Un des inconvénients de ce fu-

1. Il y a erreur dans cette affirmation. La commission Portalis, autrement dite la commission des études ecclésiastiques, nommée le 22 janvier, présenta son rapport le 28 mai, après quatre mois de délibérations. A la majorité de cinq voix contre quatre, elle décidait que la direction des écoles secondaires ecclésiastiques, confiée par des évêques de France à des prêtres « suivant la règle de saint Ignace, » n'était pas contraire aux lois du royaume. Une grande irritation de l'opinion publique fut le résultat de cette imprudente bravade. Cette irritation se traduisit, dans la Chambre, par la reprise du projet de mettre en accusation les anciens ministres. Le cabinet Martignac se servit de cette menace parlementaire pour obtenir les ordonnances du 16 juin qui consacraient virtuellement l'illégalité de l'existence des Jésuites en France. Il ne fallut rien moins que l'offre d'une démission collective de tous les ministres pour arracher ces mesures aux scrupules religieux du monarque.

2. Il est ordinaire aux hommes de craindre en première ligne les périls les plus proches, d'attacher aux choses présentes plus d'importance qu'elles n'en méritent, moins, en revanche, aux chances de l'avenir, surtout éloigné, parce qu'à celles-ci on peut espérer bien des remèdes inattendus, fruits du hasard et du temps.

neste système est que les *agents*, n'ayant qu'une pensée, leur intérêt propre, ne s'occupent que de verser le sommeil dans les âmes déjà assoupies.

Adieu, cher ami, ménagez-vous, et n'entreprenez pas de faire le carême ; vous savez par expérience que votre santé ne le supporte pas.

Le bonhomme Rainneville a le projet de faire, avec son fils, le voyage d'Italie ; il devait même partir à la fin de ce mois ; mais son esprit est bien mobile : s'il passe les monts, vous le verrez sûrement.

237. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

Le 25 février 1828.

Je suis charmé, ma bonne amie, que vous soyez plus contente de votre vue. Ménagez-la, mais écrivez-moi pourtant ; ce n'est pas ce qui la fatiguera le plus. Ne craignez point de me donner plus de détails que moins : j'ignore souvent ce que vous supposez ce que je sais, et tout ce que vous dites m'intéresse. J'écrivis hier à Angélique. Je crois Clara mieux. Je soupçonne que l'ennui est son plus grand mal, et je l'ai dit à sa tante. Les choses que vous craignez n'arriveront pas aussi vite que beaucoup de gens se le persuadent maintenant. Il faut le temps à tout. Hier on était tranquille, et l'on tremble aujourd'hui ; cette peur excessive et cette sécurité sont également déraisonnables. Les Jésuites sont le type de l'une et de l'autre. Les voilà qui vont en Suisse. On dira que c'est qu'ils ont de l'argent ; car « point d'argent, point de « Suisse. »

Mon frère a passé, la semaine dernière, deux jours avec moi. Il y avait trois mois que je ne l'avais vu. Je vois encore moins souvent mon beau-frère, et point du tout ma sœur et ses enfants. Trémigon est trop loin pour moi, la Chenaie paraît trop éloignée pour elles. De sorte, donc, que je suis absolument ermite. Cette manière d'être ne me déplaît pas. Ma vie est très-réglée. Je travaille autant que mes forces me

le permettent, c'est-à-dire moins que je ne voudrais, quoique je perde peu de temps. Vous ne m'avez pas dit si René avait été reçu à l'examen, et je ne vous ai pas dit, de mon côté, que j'ai appris, pour mes deux francs, le mariage de Mlle Anaïs du Lesert. La famille a eu l'attention de m'envoyer, par la poste, une lettre de faire part. Il y a trois semaines de cela, et j'en jure encore entre mes dents.

Mais, avez-vous vu M. Formon à la tribune? Ce ne sera pas la journée la moins drôle de sa vie. Son client a perdu à peu près son procès. Il n'y a, certes, que justice. Le côté qu'on appelle *droit* est bien sans contredit ce qu'il y a de plus tortu dans le monde. Ils prennent déjà le sentier des autres, et, comme eux, ils finiront par tomber sous le pont aux ânes. Pourtant, qui le passera jamais, si ce n'est eux?

Je m'imagine que vous voyez assez souvent l'abbé Gerbet. Il vous aura dit comment je suis parrain. C'est lui qui m'a représenté, car tout s'est fait par procuration, — excepté l'enfant, par exemple.

J'embrasse tendrement ma bonne Villiers, ma petite Hélène, papa Carissan, et même Adèle, sauf le scandale. Pendant que je suis en train, je vous embrasse aussi, mais à condition que vous me tiendrez parole pour les *écritures*. On me mande que l'abbé de Rohan-Chabot remplace le P. Ronsin. Savez-vous ce qu'il en arrivera? On disait que c'était une congrégation de drôles; on dira que c'est une drôle de congrégation.

Ne m'oubliez pas près de vos bons domestiques.

Tout à vous bien tendrement.

238. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 2 mars 1828.

Je suis profondément peiné de l'état d'abattement et de tristesse où vous êtes. Pourquoi se décourager, se désoler, s'inquiéter outre mesure? Pourquoi charger son âme de tout le poids d'un avenir incertain? Jésus-Christ ne nous défend-il

pas d'étendre nos sollicitudes au delà du jour présent? C'est bien assez pour nos pauvres forces. Je ne dis point qu'il ne faille rien prévoir; mais que notre prévoyance soit calme et ne trouble pas notre paix. Dieu conduit toutes choses; nous sommes en sa main : où trouverons-nous le repos, si ce n'est là? Confions-nous en sa providence, et marchons d'un pas ferme dans les voies où elle nous conduit, assurés que « tout coopère pour le bien à ceux qui l'aiment. »

Vous ne sauriez croire à quel point je suis faible; le plus léger dérangement dans mes habitudes, quelques heures de conversation avec une personne qui viendra me voir, ce qui arrive rarement, en voilà assez pour me rendre malade plusieurs jours. Une promenade après dîner m'oblige à me jeter sur le lit en rentrant. Cela n'avance guère mes travaux, comme vous pensez bien. Mais qu'y faire? *Non sicut volo, sed sicut tu.— Ità, pater, quoniam sic fuit placitum ante te!*

Nos affaires intérieures continuent d'offrir la même incertitude. Toute puissance, toute influence du trône est anéantie. Les ministres attendent, pour prendre un parti et pour faire quelque chose, qu'une volonté quelconque se prononce dans la Chambre. Le royalisme est dissous, parce qu'il n'a pas un seul fragment de vérité où se rattacher. Les autres ont les institutions, dont ils demandent les conséquences et les développements, ce qui, logiquement, est tellement juste et raisonnable, qu'il n'y a rien de sensé à leur répondre. Aussi ne leur oppose-t-on que le despotisme administratif, et encore timidement, parce qu'on l'a combattu soi-même, et parce qu'on sait que la France l'a en horreur, à cause de l'énorme abus qu'on en a fait récemment. C'est ce sentiment universel, connu et partagé par quelques membres de la droite, qui les a fait s'allier avec le centre gauche pour la nomination des candidats à la présidence[1], et aussi probable-

1. La curieuse histoire de ce vote se résume ainsi : Toutes les fractions de la droite, y compris la réunion La Bourdonnaie, avaient donné 162 voix à M. Ravez; toutes celles de la gauche, justement autant à MM. Royer-Collard et Casimir Périer. La réunion Agier s'était comme annulée en ne portant aucun de ces trois noms. Les imprudentes bravades des membres de la droite et des journaux qu'ils inspiraient rapprochèrent, au second tour de

ment plusieurs principes communs. Une certaine force apparaissant momentanément de ce côté, le ministère s'y est jeté d'abord, et c'est ce qui a déterminé le choix de Royer-Collard, par lequel encore on a voulu donner une espèce de leçon et faire peur aux royalistes; pauvre politique qui n'aboutira qu'à fortifier le parti qu'on appelle constitutionnel, de toutes les combinaisons flottantes! Il est vrai de dire qu'il serait extrêmement difficile d'indiquer aujourd'hui des moyens réparateurs : le mal est trop avancé. Il ne reste rien à quoi se prendre. On voit maintenant à découvert l'abîme qu'a creusé la dernière administration. Même avant que ces gens-là fussent au pouvoir, j'avais toujours pensé qu'ils en finiraient de la Monarchie. Je ne me suis pas trompé. Seulement on peut employer plus ou moins de temps à régler ses funérailles. Chaque année, la nation active se recrute d'une génération enivrée des idées nouvelles; de sorte que le temps seul ferait, sans secousse, ce qui est dans les vœux des révolutionnaires, plus pressés. La cause générale de cet état de choses, c'est que le principe de vie de l'ancienne société ayant été détruit, et originairement par les souverains, il faut nécessairement que cette société meure.

Il paraît chaque jour moins probable qu'on parvienne à éviter la guerre d'Orient, quoique l'Angleterre recule devant les conséquences qu'elle peut amener pour ses intérêts. Cette politique des intérêts rend insolubles des questions qui se résoudraient en un quart d'heure par des idées plus élevées. Le matérialisme du siècle est surtout remarquable dans les gouvernements. Il y a une tendance contraire dans les peuples, et c'est ce qui les rend forts contre leurs chefs.

Je ne crois pas que, depuis que le monde est monde, il y ait eu un mouvement aussi prodigieux d'idées au milieu

scrutin, les vingt-cinq à trente membres de la réunion Agier et les chefs du parti libéral, qui n'hésitèrent pas à faire voter pour deux des candidats de cette réunion, MM. Delalot et Hyde de Neuville. Tous deux passèrent les premiers. M. Royer-Collard ne vint qu'en troisième sur la liste. Mais, comme on avait pu le prévoir, le côté droit, furieux de son échec, obtint du Roi que, contrairement à l'usage établi, le troisième candidat serait préféré aux deux premiers. En cette occasion, le côté droit fut aussi imprudent et aveugle que le côté gauche s'était montré habile et bien inspiré.

du silence de tout ce qui est institué pour parler. Chaque flot a sa voix dans cette vaste mer : le souverain de l'Océan se tait seul dans sa grotte[1].

Frayssinous a adressé à tous les évêques une longue liste de questions officielles sur leurs écoles ecclésiastiques. Il paraît que beaucoup ne répondent point, et que d'autres répondent pour se moquer du questionneur. Du reste, tout le monde est dans l'attente, et moi aussi; j'attends le Jugement dernier, comme le dénouement le plus naturel de ce que nous voyons.

Les « chevau-légers[2] » sont ferrés en velours; on ne les entend pas marcher. Jamais les anciens n'y ont rien fait : *Omnes quærunt quæ sua sunt*. Il y a *là* quelque chose d'incompréhensible.

Que le bon Dieu soit avec vous, et vous donne un peu de cette joie qui n'est pas de la terre, et que rien de la terre ne peut altérer.

239. — A LA MÊME.

Le 10 mars 1828.

Poursuivi encore en ce moment, avec une espèce de rage inexplicable, par l'homme qui m'a fait tant de mal, qui m'a enlevé toute ma fortune et qui a failli m'enlever la vie, pour prix d'une confiance entière et d'une multitude de services rendus, je sais par expérience combien les sentiments que vous éprouvez sont douloureux et quelquefois difficiles à surmonter. Cependant la Religion exige qu'on les combatte fortement, et qu'on ne néglige rien pour les vaincre; ce qui n'est pas l'ouvrage de la nature, mais l'œuvre de la grâce. « Aimez ceux qui vous haïssent; faites du bien à ceux qui

1. Nous ne doutons pas que nos lecteurs ne devinent aisément qui désigne Lamennais par ces mots : « Le souverain de l'Océan. » En revanche, il est assez piquant de penser que le chef de l'Église catholique se trouve ainsi assimilé à un des dieux de la fable païenne.

2. Désignation symbolique, nous l'avons déjà dit, d'un des membres du sacré Collége qui avait eu la Nonciature à Paris.

« vous persécutent, afin que vous soyez les enfants de votre « Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les « bons et sur les méchants, et tomber la pluie sur les justes « et sur les injustes. » Il ne demande point que nous ne sentions pas l'injustice, mais que nous la pardonnions sincèrement. « Remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons « à ceux qui nous doivent. » Et il a donné l'exemple sur la croix : *Pater, dimitte illis, nesciunt enim quid faciunt.* Hélas! il est bien vrai que les hommes d'iniquité ne savent ce qu'ils font; et c'est pourquoi leur sort sera terrible quand ils viendront à savoir ce qu'ils ont fait : *Pater, dimitte illis!*

Voilà le gouvernement fixé dans le centre gauche : c'est la mesure du chemin que nous avons fait sous la dernière administration. Vous voyez qu'il ne nous en reste pas prodigieusement à faire désormais pour arriver. Permettez-moi de vous demander une fois si mes prévoyances, qu'on taxait d'exagération, ne sont pas aujourd'hui complétement justifiées? On ne voyait pas le mal, on ne voulait pas le voir, parce qu'il se cachait sous des noms et sous des phrases; à présent on l'aperçoit, et la terreur est grande; mais la peur ne sauve pas. Il paraît que le côté gauche, dans sa réunion de la rue Grange-Batelière [1], a décidé de poursuivre la mise en accusation de l'ancien ministère. Il serait très-possible qu'ils la fissent prononcer, et il n'y aurait que justice, mais dans le sens opposé aux griefs qu'ils énonceront.

Comme je l'avais annoncé *là*, il y a bientôt quatre ans, Frayssinous se retire après avoir conduit la France au bord du schisme [2]. Le parti chante les louanges de son successeur. C'est en ce moment l'homme des *Débats*, du *Constitutionnel* et du *Courrier*. Je crois qu'ils ne se trompent guère

1. Les députés libéraux se réunissaient, rue Grange-Batelière, dans un cercle qui empruntait son nom à cette rue, et que les journaux congréganistes désignaient sous le titre de *Club des Jacobins*. (*Hist. des deux Restaurations*, 3e édit., t. VII, p. 343.)

2. MM. de Chabrol et Frayssinous étaient, seuls de l'ancien cabinet, restés dans le ministère Martignac. Seulement, on avait détaché l'instruction publique du portefeuille des affaires ecclésiastiques, et on l'avait érigée en département ministériel, qui fut confié, le 1er février, à M. de Vatimesnil. Les deux anciens collègues de M. de Villèle se trouvèrent, en face de la

dans les espérances qu'ils conçoivent de lui. Cependant il pourrait bien ne pas aller aussi vite que leurs désirs. Il y a dans les choses une résistance qui n'est pas dans les idées, sans quoi le monde ne subsisterait pas six mois.

La guerre paraît de plus en plus inévitable en Orient. Les Anglais, selon leur usage, vont commencer, s'ils peuvent, par s'emparer de Carabusa, ce qui leur donnera un troisième point inexpugnable dans la Méditerranée. On proteste toujours de la pureté d'intentions la plus édifiante, et du plus parfait désintéressement. Mais, quand on serait dupe de ce langage, qui ne voit que la guerre entraîne de toute nécessité la dissolution de l'empire ottoman? La Russie, l'Autriche et l'Angleterre s'en partageront les débris; et la France, comme toujours, en sera pour ses frais d'argent et de sottises.

On m'a envoyé, je ne sais d'où, un volume intitulé : *Opuscoli filosofici*, imprimé à Milan en 1827. Je serais curieux de savoir quel en est l'auteur. Je pense qu'il doit être connu du marquis d'Azeglio.

Les attaques des journaux contre le clergé ont redoublé depuis quelque temps; ils s'en sont pris aux Mandements des évêques pour le carême, et il est vrai que ces pauvres évêques, qui sont toujours où il faudrait qu'ils ne fussent pas, et ne sont jamais où il faudrait qu'ils fussent, se sont jetés à corps perdu dans les vagues et niaises déclamations accoutumées sur la *légitimité* qu'on attaque, et la Révolution, et l'impiété, et là-dessus des torrents de phrases où l'on cherche en vain un mot qui aille à la question : c'est donner beau jeu aux adversaires, et comme il perce toujours là dedans une pointe de ministérialisme, jugez du

Chambre renouvelée, dans la position la plus fausse. Ils le sentirent dès les débats engagés pour la vérification des pouvoirs, et n'osant affronter, le 3 mars, ceux qu'allait soulever la discussion de l'adresse, ils offrirent leur démission qui fut acceptée. M. Hyde de Neuville remplaça M. de Chabrol à la marine, et l'abbé Feutrier, évêque de Beauvais, prit la place de M. Frayssinous. Tous deux étaient de cette réunion Agier, petite fraction du parti royaliste qui, par suite du partage à peu près égal des voix royalistes et libérales, se trouvait disposer à son gré de la majorité, bien qu'elle ne comptât pas plus de vingt-cinq à trente membres.

parti qu'on en peut tirer, et qu'on ne manque pas d'en tirer effectivement. Pour dire la vérité sans détour, nous avons un épiscopat généralement vertueux, mais idiot; et ce qui n'est pas idiot est perverti. Ce n'est pas là notre moindre plaie, attendu surtout le défaut d'action et le silence absolu du chef. Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple d'un pareil abandon de soi, d'une pareille immobilité. Quand un malade n'est pas bien sur un côté, il se retourne : nous n'en sommes pas même là. Après tout, si les hommes paraissent endormis, Dieu veille : *Non dormiet, neque dormitet qui custodit Israel.*

240. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 11 mars 1828.

Voilà votre lettre du 1er mars, toute remplie de prévoyances sinistres, et qui n'ont cependant rien d'exagéré. On est, à Paris, dans une sorte de stupeur effrayante. Tout le monde voit le mal maintenant, et le voit avec terreur, car on ne découvre nulle part un point d'appui pour y résister. Les choses vont plus vite que je n'aurais cru, et je ne serais pas surpris qu'avant deux ans tout fût terminé. La souveraineté absolue est aujourd'hui publiquement dans la Chambre, qui, dans son Adresse, gourmande le roi, et menace la Religion. Le parti qui veut le schisme domine partout. Députés, pairs, journalistes, et presque toute la masse de la population influente et active se précipite dans cette voie où M. le Dauphin ne craindra pas d'entrer, si, auparavant, la Révolution ne s'arrange d'une autre manière. A la tête des affaires ecclésiastiques, un homme dont le parti se tient sûr, gallican comme les *Débats*, libéral comme le *Constitutionnel*, et d'autant plus dangereux, qu'entre ses autres qualités il est encore un sot, de sorte que rien ne l'arrêtera probablement : du reste, comme disait Brantôme, « d'une créance légère, et pas trop bon pour la balance de M. saint Michel. » Tout cela est peu rassurant, ou, pour mieux dire, tout cela doit exciter les plus sérieuses et les plus vives alarmes. Je compte cepen-

dant beaucoup sur la fermeté du clergé, pourvu que *la question soit claire*. On parle du mariage des prêtres, et cela est bon. Je voudrais qu'on proposât de leur faire prendre deux femmes.

Si les réélections donnent à la gauche une majorité complète, le mouvement deviendra d'une rapidité prodigieuse, En ce moment c'est un niais, une espèce d'imbécile, nommé Agier[1], qui dispose de cette majorité, avec quelques députés qui lui sont unis. C'est une des chances heureuses du « représentatif, » dont un des principaux mérites est de mettre en évidence « les supériorités sociales, » pour parler le langage des adeptes, et qui fait que nous sommes conduits par la supériorité-Agier et la supériorité-Feutrier, en attendant mieux, ou pis.

Pendant que la guerre se fait dans la Chambre, une autre guerre se prépare à l'extérieur; elle vient de nous être annoncée comme à peu près certaine par M. de La Ferronnays. Mais, pour nous consoler, il nous a promis que « la France, quoi qu'il arrive, conserverait sa dignité. » Cette guerre, qui aurait pu être un événement heureux pour l'Europe et un puissant moyen de stabilité, va devenir un brandon de discorde, et, tôt ou tard, une source d'autres guerres, dont la Révolution seule profitera. Mais, après tout, ne faut-il pas que ce qui est résolu là-haut s'accomplisse? Quel bras humain pourrait soutenir en l'air cette vieille société ruinée dans

1. M. Agier était un magistrat, membre très-ardent de la droite, mais qu'avait effrayé l'envahissement du pouvoir spirituel dans les affaires politiques. Il voyait dans cet envahissement continu et dans les résistances qu'il rencontrait, même parmi les hommes les plus dévoués à la monarchie, une condition fatale à l'union du parti royaliste. En 1828, il se trouvait, avec M. de La Bourdonnaie, à la tête des membres de ce parti qui avaient combattu et renversé M. de Villèle, agent trop docile de la Congrégation. On en comptait dans la nouvelle Chambre environ soixante et dix, qui se partageaient en deux fractions d'une importance numérique à peu prés égale. L'une se réunissait chez M. de La Bourdonnaie, l'autre dans le salon de M. Agier. Un avocat, M. Piet, continuait à réunir chez lui les députés congréganistes et les amis du ministère Villèle, au nombre de cent vingt-cinq à cent trente membres. Le reste de la Chambre appartenait à la gauche pure ou au centre gauche qui, réunis, comptaient cent soixante-dix membres environ.

ses bases? Elle tombera, et il ne nous reste qu'à savoir ce que Dieu voudra faire de ses débris.

Presque tout ce qui s'imprime est effroyable à lire. C'est un mélange confus de cris de joie et de rugissements de rage, de chants de triomphe et de mort. On dirait des têtes enivrées par la fumée de l'enfer. Il y a surtout une haine du christianisme et une haine de Dieu qui saisit l'âme d'épouvante, un froid orgueil qui rit en disant : « J'ai vaincu, » et qui a même pour le Roi des rois, enfin détrôné, des paroles de pitié et des supplications généreuses. Je ne sais, je ne sais que dire : *Patiens, quia æternus!*

241. — A MADAME LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 21 mars 1828.

Mille et mille grâces pour votre charmante lettre du 8; elle m'est arrivée au moment où mon frère arrivait lui-même ici, de sorte que le mot qui le concerne, et dont il a été fort touché, lui est parvenu sans délai et sans ricochet. Il vous offre à tous hommages et respects les plus tendres.

Je viens enfin de terminer différents travaux que la suite de mes affaires avec M. St-Vor avait rendus indispensables pour sauver quelques débris de mes petites propriétés littéraires. J'ai fait des Réflexions nouvelles pour l'*Imitation*, disposé une nouvelle *Journée du chrétien*, ajouté cinq chapitres au *Petit dialogue sur les dangers du monde*, de manière que, sous le titre de *Guide du premier âge*, les enfants auront un petit livre fait pour eux, et qui ne leur sera pas entièrement inutile, si j'en crois mon frère. Tout cela m'a bien détourné de mes autres occupations. J'avais le projet, avant de m'y remettre, de publier une brochure sur les Dangers présents de l'Église; mais Jean et moi nous pensons que le moment n'est pas encore venu de parler. Il faut laisser venir quelque acte du Pouvoir, qui oblige à repousser ses attaques, et qui rende la question claire pour tout le monde; ce qui ne tardera pas. En attendant, et comme il ne me sera pas possible

plus tard d'interrompre les travaux considérables que j'ai en vue, et pour lesquels j'ai rassemblé des matériaux immenses, je me suis décidé à profiter de cette espèce de liberté que j'ai en ce moment, pour satisfaire le désir que j'ai depuis si longtemps de vous revoir. Je me rendrai demain à Rennes avec mon frère, et de là à Paris, où je passerai quinze jours ou trois semaines; puis je prendrai la route de Turin, tout rempli de la joie de me rapprocher de vous. Nous passerons un mois ensemble, et je reviendrai ensuite à mes devoirs. Vous avez le temps de me répondre à Paris. Veuillez adresser vos lettres au bureau du *Mémorial*, rue Mazarine, nº 70.

A peine l'évêque de Beauvais avait-il fini de prêter son serment entre les mains du roi, qu'il courut à la Chambre s'asseoir au banc des ministres. A l'instant où il entrait, de Pradt court à lui, le félicite, lui prend la main, l'accable de caresses et d'amitiés, et les voilà pairs et compagnons devant trois à quatre cents députés qui étaient là. On dit que ce fut une scène plus comique qu'agréable pour l'évêque de Beauvais.

Dans le conseil du dimanche, 9 mars, le roi se montra si mécontent du « système déplorable[1], » qu'il annonça qu'il ne recevrait pas la députation; à quoi les ministres répondirent qu'alors force leur était de se retirer avec elle. Sur cette réponse, le roi se décida à recevoir Adresse et députation[2].

Ne soyez point surprise si je ne vous écris pas d'ici à

1. Expression insérée dans l'Adresse de la Chambre des députés.

2. Lamennais ne rapporte là, nous le croyons du moins, qu'une de ces vagues rumeurs écartées aujourd'hui par l'histoire. Voici ce qu'elle nous apprend : — « Contrairement à l'usage, le roi ne fit pas annoncer qu'il recevrait, le soir même, le bureau de l'Assemblée. Ce silence fit naître des suppositions sans nombre. Charles X refuserait d'accueillir l'Adresse, disaient les amis de l'ancienne Administration. Bientôt on assura que les ministres avaient donné leur démission; qu'ils étaient remplacés par MM. de Blacas, de Vitrolles, de Villèle, de La Bourdonnaie et Pardessus, et que le Roi venait de signer la dissolution de l'Assemblée. Ces rumeurs, suscitées, accréditées par la crainte où l'on était du retour de l'ancien président du conseil, encore tout puissant, disait-on, sur l'esprit du prince, se trouvèrent sans fondement. Charles X avait uniquement voulu préparer sa réponse, etc. » — Vaulabelle, *Hist. des deux Restaurations,* 3e édit., tom. VII, p. 423 et 424.

quelque temps, car je vais être excédé d'embarras de toute espèce, et de fatigue. A bientôt.

242. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Paris, 18 avril 1828.

Je ne puis vous exprimer, cher ami, avec quelle joie je vois s'approcher de jour en jour le moment où je vous embrasserai. J'ai reçu votre lettre du 5, avec celles de Mme de Senfft, et de la comtesse Louise, qui y étaient jointes. Il paraît que nous partirons le 25, et comme M. de V. doit s'arrêter un peu en route, nous n'arriverons à Vitrolles que vers la mi-mai. Cette circonstance m'empêchera d'aller vous rejoindre à Gênes, où je ne pourrai guère arriver qu'à l'époque même de votre retour à Turin, et après un voyage que je crains un peu, et que mes amis d'ici craignent encore plus pour moi, à cause de mon état de santé, qui est fort loin d'être brillant. Veuillez m'écrire *à Vitrolles, par Gap, Hautes-Alpes*. Je m'arrangerai pour arriver en même temps que vous à Turin. Mille raisons me forcent de ne pas perdre de temps, et mes devoirs exigeront assez prochainement ma présence en ce pays-ci. Les choses y sont toujours dans la même position : nullité complète du pouvoir, et développement de l'esprit et des passions démocratiques. La session est comme suspendue, et rien d'important ne se fera qu'après les réélections. La lettre dans laquelle M. de Pradt explique les motifs de sa démission donne une idée assez exacte des projets du parti dont il accuse la lenteur. Je n'imagine rien qui puisse en arrêter l'exécution ; et, en regardant encore la société de plus haut, si quelque chose me paraît clair, c'est que les conditions de l'existence sociale manquent totalement et qu'elles ne peuvent renaître, dans l'hypothèse d'une restauration future, qu'après plusieurs générations, et une suite de grandes catastrophes. Cela n'est guère consolant, je l'avoue; mais si c'est la vérité, comme je le crois, il faut se résigner, et ne pas se bercer d'illusions dangereuses et de vaines espérances. Il

reste encore, au milieu de la dissolution générale, un assez beau rôle pour les gens de bien, et une magnifique mission à remplir. Nous en causerons bientôt en détail. Je vous embrasse, très-cher ami, *ex intimo corde.* Mille respects et mille tendresses à Mme de S. et à la comtesse L.

243. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 25 avril 1828.

Nous devions partir le 20; mais voilà que M. de V. est retardé de deux ou trois jours par son ministre. Veuillez me mander le plus tôt possible *à Vitrolles, par Gap, Hautes-Alpes*, l'époque de votre arrivée à Turin, afin que je vous y rejoigne sans perdre un jour. Je désirerais vivement que ce ne fût pas plus tard que le commencement de juin; car des devoirs rigoureux ne tarderont pas à me rappeler ici. Mille circonstances peuvent avancer le moment décisif. La catastrophe ne tient presque à rien, et déjà la puissance est entre les mains des minorités violentes, ce qui est toujours le dernier symptôme de la maladie révolutionnaire. M. Laffitte, insulté chez lui par la démocratie industrielle, disait dernièrement : « La bête est démuselée. » Cela est vrai, et je ne vois pas qui pourrait la remuseler désormais. Dans un des collèges de Paris, un ex-conventionnel, vieillard à cheveux blancs, pérorant comme dans les beaux jours de sa gloire législative, disait : « Je déclare que tous ceux qui ne voteront pas pour le général Demarçay doivent être considérés comme les modérés de la Convention. » Et le général a été nommé. Je vous cite ces deux anecdotes comme un échantillon de ce qui se dit et de ce qui se fait, et ce n'est pas ce qu'il y a de plus alarmant. Le reste *ex vivâ voce.*

Mille et mille tendresses.

244. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

A Vitrolles, le 15 mai 1828.

Je trouve ici en arrivant, très-cher ami, plusieurs lettres de vous, de Mme de Senfft et de la comtesse Louise. Je trouverai bientôt mieux encore. Jugez de ma joie de vous revoir tous après une séparation si longue. J'ai soutenu assez bien la route, n'ayant éprouvé de spasmes qu'une seule fois, à Grenoble. J'en ai été quitte, d'ailleurs, pour un peu de fatigue et quelques légères indispositions. Mon départ d'ici est fixé au lundi après la fête de la Sainte-Trinité. Ainsi je serai à Pignerol le mercredi 4 juin. Avec quel plaisir je vous y embrasserai! Toutefois ne venez m'y rejoindre que dans le cas où cela ne vous gênerait nullement. Si vous étiez retenu à Turin, veuillez seulement m'écrire deux mots chez le bon évêque, où je me rendrai d'abord. M. de Vitrolles ne se mettra en route pour Florence qu'à la fin de juin ; il sera charmé de vous rencontrer à Turin et d'y causer avec vous, quoiqu'on ne puisse guère aujourd'hui se dire que des choses tristes. Tout s'arrange sur la terre pour nous faire aimer et désirer le ciel. *Sitivit anima mea!* Adieu, cher. très-cher ami. Je bénis de tout mon cœur l'adorable Providence qui nous réunit dans sa bonté.

245. — AU MÊME.

A Vitrolles, le 16 mai 1828.

Je reçois, cher ami, votre lettre du 10 mai qui m'annonce votre arrivée prochaine à Turin. Je vous annonçai hier la mienne ici, où je passerai une quinzaine de jours : ce sera le lundi, 2 juin, que je me remettrai en route pour vous aller joindre. Je serai, le mardi, à Briançon, et peut-être même à Fenestrelles ou à Pignerol; mais toujours, au plus tard, le mercredi. Comme j'ai encore le temps de recevoir ici une lettre de vous, veuillez me dire où et comment je vous trouverai à Fenestrelles, en cas que vous y veniez ; mais je vous

supplie de nouveau de ne pas faire ce voyage s'il vous dérangeait le moins du monde. Oh! qu'il me sera doux de vous revoir, cher ami! Mille respects et mille tendresses. — M. de Vitrolles veut que je vous offre ses hommages.

246. — AU MÊME.

Lyon, ce mardi 6 juillet 1828.

Mon voyage s'est passé très-heureusement. J'arrivai hier au soir chez l'archevêque, d'où je vous écris. Nous avons causé immédiatement des affaires de l'Église. Je l'ai trouvé dans les meilleures dispositions, et résolu à faire son devoir, quoi que puissent dire ceux qui penchent toujours vers des conseils de faiblesse [1]. S'il se trouve seulement trente évêques fermes, ils embarrasseront terriblement les persécuteurs. Au moment de la crise, le Dauphin dit au roi : « Il est temps de nous débarrasser enfin de ces gens-là. » Je saurai plus de détails à Paris, où j'arriverai samedi matin. Mon départ est fixé à mercredi au soir, à onze heures. J'ai reçu ici des lettres qui m'obligent à hâter le plus possible mon retour.

Le courrier de Turin a eu pour moi toutes les attentions imaginables : je vous prie de le dire au comte de Maistre. J'attends avec bien de l'impatience le dénouement de l'affaire qui l'intéresse, et qui n'intéresse pas moins tous les honnêtes gens.

Le curé de Genève [2] est ici depuis quelques jours; sa santé n'est pas bonne : je l'ai trouvé au lit; du reste, il est, comme toujours, plein de raison et de courage. M. Besson est attendu à chaque instant.

1. Il s'agit ici des deux ordonnances de juin : la première ôtant aux Jésuites la faculté de diriger des établissements d'instruction et d'y enseigner; la seconde limitant le nombre des petits séminaires aux besoins du sacerdoce, exigeant d'eux qu'ils revêtissent le costume ecclésiastique après deux années d'études, et soumettant à l'agrément du Roi la nomination des directeurs de ces établissements. Ces actes soulevèrent le parti religieux; il vit une confiscation, une spoliation, une insulte, une persécution dans

2. M. Vuarin.

Veuillez me faire savoir le résultat des nouvelles que vous attendiez : comptez sur le bon Dieu qui ne vous délaissera point, et marchez dans ses voies avec calme et patience. Il y a bien de la force dans la Foi, et bien du repos dans l'abandon à la divine Providence !

Ne m'oubliez pas, je vous prie, près du bon marquis d'Azeglio et de nos autres amis. Tout à vous du fond de mon cœur.

247. — L'ABBÉ JEAN DE LAMENNAIS A M. DE SENFFT.

Rennes, le 14 juillet 1828.

Très-cher et respectable ami,

Il me tarde bien de savoir l'arrivée de mon frère à Paris, car je crains que les fatigues du voyage ne ramènent cette vilaine petite fièvre nerveuse qui l'épuise ; mais, enfin, je me rassure un peu en pensant que vous ne l'auriez pas laissé partir s'il n'avait pas été entièrement rétabli : les consolations et les joies du cœur qu'il goûtait auprès de vous étaient pour lui le meilleur des remèdes.

Il y a tout lieu d'espérer que nos évêques refuseront unanimement de coopérer à l'exécution des deux ordonnances du 16 juin, et qu'ils prieront le Pape de les diriger par ses conseils et de les affermir par son autorité. Ce sera une belle et grande chose, dont les suites sont incalculables ; tous les petits séminaires seront détruits, mais l'unité sera conservée, et les principes catholiques ne recevront pas d'atteinte de la main de ceux qui en sont établis les gardiens et les défenseurs.

Le voyage de la duchesse de Berry dans le Morbihan y a ranimé à un très-haut point l'esprit royaliste ; c'était de l'en-

ces mesures, prises à regret et aussi restreintes que le gouvernement avait pu le faire. On cita Néron et Dioclétien à propos de Charles X et de M. Feutrier. On déclara que la monarchie légitime accordait à la Révolution ce que celle-ci n'avait jamais pu arracher à Buonaparte. L'épiscopat, sous la direction de MM. de Quélen et de Clermont-Tonnerre, n'hésita pas à protester par une déclaration solennelle, où les prélats invoquaient la liberté civile et religieuse inscrite dans la Charte, contre les ordonnances du 16 juin.

thousiasme; nos paysans couraient après sa voiture, les femmes portant à la main leurs sabots, les hommes jetant en l'air leurs chapeaux, et tous criaient : *Vive la Bourbonne!* S'il fallait se battre demain, trente mille hommes seraient sous les armes dans ce département seul.

Le bon P. Antoine voyage aussi ; nous l'avons vu la semaine dernière. O l'excellent homme ! il voudrait que l'on donnât au *Feutrier* le cordon bleu, « afin qu'il fût pendu avec. » — Qu'en dites-vous ? N'est-ce pas là savoir tout concilier, les désirs de monseigneur et ceux de beaucoup d'autres ?

J'en étais là lorsque j'apprends que F... [1] est arrivé à Paris le 12 au matin très-fatigué, mais du reste bien portant : me voilà tranquille et bien joyeux ; son projet est de passer à Rennes du 25 au 30 de ce mois ; par conséquent, je suis dispensé du voyage de Paris, ce qui m'arrange à merveille.

Waille, qui m'annonce ces nouvelles, me transmet l'excellente lettre que Mme Louise m'a fait l'honneur de m'écrire le 4 ; je lui rends mille grâces de son *compte rendu*, quoiqu'il soit si triste. Toutefois, malgré tout ce que nous voyons d'affligeant, je me flatte d'un meilleur avenir. Sans doute, l'Église va être livrée à de nouvelles épreuves ; elles seront douloureuses, elles seront sanglantes ; mais nous aurons la victoire : une crise violente pouvait seule nous sauver. *Portæ inferi non prævalebunt.* Ayons donc confiance et courage. N'est-il pas merveilleux de voir l'épiscopat français, que l'on croyait si faible, se lever comme un seul homme au moment du danger, tourner ses regards vers Rome, et dire comme le Prophète : *Levavi oculos meos in montes undè veniet auxilium mihi?* Il faut s'attendre à des défections, je le sais ; mais, enfin, si elles sont rares, comme j'ai tout lieu de le croire, elles ne serviront qu'à donner plus d'éclat à une démarche dont les conséquences seront si heureuses et pour la France, et pour l'Europe même. Qu'importe que quelques établissements soient renversés... leurs pierres crieront !

Adieu. J'offre mes hommages les plus respectueux et les plus tendres à toute la famille.

1. Féli, abréviation familière du nom de baptême de Lamennais.

248. — AU MÊME.

Paris, le 17 juillet 1828.

J'ai reçu, au moment où je partais de Lyon, mon cher ami, votre lettre du 6, et votre petit billet postérieur m'est parvenu depuis. Vous attendiez toujours votre nouveau secrétaire, et vous aviez le projet, si ce retard continuait, de vous rendre à Arona. Ainsi nous allons encore nous éloigner davantage; car, de mon côté, je repars, le 25, pour la Bretagne. La vie de ce pays-ci me fatigue extrêmement, et d'ailleurs il est nécessaire de parler dans les circonstances présentes; or à Paris cela me serait impossible. Il y a un commencement de résistance dans l'épiscopat; cependant la faiblesse y prédomine encore. Je n'entrerai point dans les détails, qui seraient trop longs, et en partie de nature à n'être pas confiés à la poste.

Je m'occupe de vos commissions. Je vis hier M. Maury, et je dois le revoir de nouveau. Ce n'est qu'après ce second entretien que je pourrai vous mander sur nos affaires quelque chose de positif.

Je suis fort embarrassé en ce qui touche M. Grivel, que je ne connais aucunement. J'essayerai néanmoins de trouver, s'il est possible, quelque moyen naturel de lui parler; mais cela me paraît très-difficile. Ces pauvres gens[1] ont cru jusqu'au bout qu'ils échapperaient à la persécution, et il y a très-peu de jours qu'ils rêvaient encore la révocation des ordonnances. Feutrier, abandonné des honnêtes gens, n'a autour de lui que des hommes perdus. Immédiatement après cette espèce de Cranmer, viennent les archevêques d'Alby et de Bordeaux, puis le duc de Rohan, le cardinal Isoard, et quelques autres. L'archevêque de Paris n'est rien moins que sûr[2].

1. Bien évidemment, les membres de la Compagnie de Jésus.

2. Ce fut pourtant M. de Quelen qui rédigea, du moins en grande partie, la Déclaration des Évêques, laquelle se terminait ainsi : » Ils ont examiné dans le secret du sanctuaire, en présence du Souverain-Juge, .. *ce*

L'Association Catholique prend un accroissement merveilleux. Je finis, pour ne pas manquer la poste. J'ai été interrompu plus de dix fois en écrivant ce peu de lignes.

Veuillez offrir hommages, amitiés, compliments, aux personnes que j'ai connues pendant mon séjour à Turin, et particulièrement à Rodolphe, au bon marquis d'Azeglio, à Rossi, etc. Mille tendresses.

249. — AU MÊME.

Paris, le 25 juillet 1828.

Je pars, mon bon ami, dans quelques heures pour Rennes. Je ne veux pas me mettre en route, sans que vous receviez quelques lignes de moi. Les trois semaines du séjour que j'ai fait à Paris m'ont épuisé presque entièrement, au point de m'évanouir dans le sommeil même. Le repos de la campagne me rétablira, j'espère, quoique ce repos, selon mes projets, ne doive pas être inoccupé. Je vous écrirai de la Chenaie, avec plus de détails, sur l'état de notre pauvre France. Les esprits sont fort effrayés sur l'avenir que nous prépare la Révolution, maîtresse désormais. On s'attend à bien des choses qui s'accompliront dans la session prochaine. En attendant, on poursuit la Religion jusque dans les prisons et les hôpitaux. On en a fermé l'entrée aux jeunes gens qui allaient instruire les malheureux prisonniers, pour l'ouvrir exclusivement à « MM. de la Morale chrétienne. » Ainsi rien n'est oublié, rien n'est négligé. J'aurais mille choses semblables à vous dire, mais on les devine assez. Avec tout cela, je me sens plein d'espérance et de courage. La vérité, plus forte

qu'ils devaient à César comme ce qu'ils devaient à Dieu. Leur conscience leur a répondu qu'*il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*... Ils ne résistent point; ils ne profèrent pas tumultueusement des paroles hardies... Ils se contentent de dire avec respect, comme les Apôtres: *Non possumus* — Nous ne pouvons pas. »

Ce document était ainsi signé : les Cardinaux, Archevêques et Évêques de France; — A. J., cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, doyen des évêques de France, au nom de l'épiscopat français.

que les hommes, triomphera dans cette guerre, qui rappelle, sous tant de rapports, ce qui est prédit des derniers temps. *Non dormiet, neque dormitet qui custodit Israel.*

Mille et mille tendres hommages à M[me] de Senfft et à la comtesse Louise. Tout à vous, cher ami, du fond de mon cœur.

250. — AU MÊME.

A la Chenaie, le 7 août 1828.

Voilà bien des jours déjà que je n'ai reçu de vos nouvelles, et je ne vous ai pas écrit moi-même depuis mon départ de Paris, ayant été obligé de m'arrêter à Rennes, où je suis arrivé épuisé de fatigue. Je n'ai pas encore recouvré mes forces, et cependant il m'a fallu me remettre au travail ; jamais je ne m'y étais senti moins disposé ; aussi n'avancé-je guère, et cela me contrarie. Je ne sais quel temps vous avez à Saint-Gervais ; ici, nous en avons un qui nous désole. Il n'a pas cessé de pleuvoir depuis l'Ascension. Dans la Beauce et la Normandie, la récolte est presque entièrement perdue ; en Bretagne, il ne reste plus d'espérance que pour les blés noirs : il ne nous manquait que la disette, la voilà. L'année 1829 sera triste sous plus d'un rapport. J'ai trouvé dans tous les esprits un grand effroi de la session prochaine, et je crois qu'en effet elle nous conduira bien près de la catastrophe inévitable. On ne sait pas encore quel parti prendront les évêques sur l'ordonnance relative aux petits séminaires. La plupart se sont montrés disposés à la résistance; mais de toutes ces velléités il n'est encore résulté que peu de chose. Feutrier, comme vous l'avez vu, a publiquement annoncé aux Chambres qu'ils plieraient. Il pourrait bien s'y tromper, pourtant. Cet homme s'enfonce dans le mal tout naturellement, comme une pierre descend dans l'eau. Presque tout l'épiscopat a rompu avec lui ; il n'est entouré que de prêtres déshonorés dans l'opinion, et de quelques jacobins qui mangent ses dîners, et vont ensuite se moquer de lui aux cafés du Palais-Royal. Il s'est trouvé cependant quelques prélats

plus complaisants, notamment Frayssinous, l'archevêque de Bordeaux, et, je le dis à regret, le cardinal Isoard. Il semble que la pourpre romaine ne puisse être, en France, que prostituée.

Vous avez, je pense, près de vous le bon évêque de Pignerol. Veuillez bien lui offrir mon tendre respect. L'abbé Gerbet vous présente les siens. Je l'ai ramené avec moi à la Chenaie, où il se porte mieux qu'à Paris.

Voilà une bien pauvre lettre; mais je n'ai rien à vous mander d'intéressant, et ma tête est comme vide à force de lassitude.

251. — AU MÊME.

A la Chenaie, le 14 août 1828.

Je suis charmé d'apprendre que l'air des montagnes ait rendu à Mme de Senfft ses premières forces, que les excessives chaleurs de Turin commençaient à épuiser. J'espère que la santé de la comtesse Louise s'en sera bien trouvée aussi. Pour nous, il faut désormais que nous renoncions à l'été. Depuis deux mois, nous n'avons pas eu un seul jour sans pluie, et l'on n'aperçoit encore aucune apparence de changement. La récolte de l'avoine est entièrement perdue; celle du froment sera très-faible, et, si le sarrasin manque, il faut nous attendre à une forte disette, dont les conséquences sont très-difficiles à apprécier en ce moment. L'année prochaine s'annonce sous de tristes auspices. On doit prévoir le développement de la persécution religieuse, et de grands pas faits vers l'accomplissement de la révolution politique. Rien ne saurait arrêter désormais ceux qui veulent l'opérer; ils ont les Chambres, ils ont le ministère, ils ont le Roi et son successeur immédiat. Il faut donc nous préparer à de grands événements. Au reste, je ne les crois pas seulement inévitables, mais encore nécessaires pour sauver la société, si elle doit être sauvée un jour. Les évêques ont présenté des réclamations au Roi, ou plutôt des protestations qu'on dit énergiques et bien faites. Je ne les ai pas vues; il faut espérer

qu'on les rendra publiques, sans quoi elles perdraient la plus grande partie de leur effet. Je regarde la fermeté du corps épiscopal comme une chose tout à fait de Providence.

Si vous avez occasion d'écrire à M. de Bonald, veuillez avoir la bonté de lui dire combien je suis sensible à son souvenir. Je vous recommande aussi l'affaire dont nous avons causé à Turin, et dont je continue de m'occuper très-activement. Je ne sais ce que Dieu a décidé du monde, mais il y a certainement une belle carrière ouverte aux chrétiens. Cette pensée me console et m'affermit. La foi a cela de beau qu'elle fait qu'on n'a pas besoin du présent : tout l'avenir est à elle; le temps est son point de départ, et l'éternité son domaine.

L'abbé Gerbet vous offre son respect, et moi mille hommages et mille tendresses.

Je reçois, mon bon ami, votre lettre du 24 juillet, à temps pour vous adresser la mienne à Turin. Je vous répondrai bientôt plus à loisir. Mille et mille tendresses.

252. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

A la Chenaie, le 18 août 1828.

Je vous écris deux mots à la hâte, mes bonnes amies, pour vous donner de mes nouvelles et vous demander des vôtres. Ma santé est assez bonne, mais je manque de forces, ce qui retarde mon travail. Il sera d'ailleurs plus long que je ne pensais.

Nous sommes en train d'acheter une maison à peu de distance de Ploërmel. Elle nous devient très-nécessaire pour opérer le plus tôt possible notre réunion. Je ne verrai pas mon frère avant le mois prochain. L'abbé Gerbet se porte bien, et vous offre amitiés et hommages. Je ne suis point allé à Trémigon, et ne sais quand j'irai, car je ne voyage ni aisément ni volontiers. Du reste, nous avons un temps déplorable. Depuis l'Ascension, il ne s'est point passé un seul jour sans pluie. On sauve pourtant la récolte, mais elle sera mau-

vaise. Toutefois, si celle du blé noir se fait bien, nous n'aurons pas à craindre de vraie disette ici.

J'embrasse le bon père Carissan et ma petite Hélène. Amitiés à Adèle. Souvenirs à vos bons domestiques; et puis partagez-vous tous mon cœur comme vous l'entendrez.

253. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 27 août 1828.

Je vous crois de retour à Turin, ou bien près d'y revenir. M. de Vitrolles y a passé pendant votre absence. Il m'écrit, en date du 4 : « Je n'ai trouvé personne à Turin, à mon grand « regret. Je sentais toute l'importance de causer un peu avec « M. de Senfft. J'aurais aussi aimé à connaître sa famille. « Vous savez ce que c'est que les amis de nos amis. » Sa pauvre fille a beaucoup souffert des fatigues du voyage; elle est un peu mieux depuis son arrivée à Florence; la fièvre l'a quittée, mais il reste une extrême faiblesse.

La résistance de l'épiscopat déconcerte le ministère. Il a fait partir, dit-on, un agent pour Rome [1]. Les évêques ont écrit de leur côté. Dix ou douze seulement n'ont pas voulu signer les réclamations. Je pense que cette affaire traînera tellement qu'elle mènera jusqu'à la session prochaine. A cette époque, je m'attends à des mesures violentes, qui, d'ici là, seront

1. « ...Le ministère, dans son embarras, résolut de recourir à l'autorité du Pape. M. de Chateaubriand venait d'être nommé à l'ambassade de Rome : on ne se défiait pas de sa bonne volonté, mais le charger de traiter la question par voie diplomatique avec la cour la plus formaliste et la plus méticuleuse de l'Europe, c'était courir le risque de consumer le temps en de vains échanges de notes, de compliquer la difficulté et d'en éterniser la solution. M. Portalis, avant d'entrer au ministère, siégeait à la Cour de Cassation : ce tribunal comptait au nombre de ses membres un Romain, M. Lasagni, ancien auditeur de Rote, entré dans la magistrature française lorsque Rome était le simple chef-lieu d'un département de l'empire, et qui, condisciple de l'abbé Bernetti, alors cardinal secrétaire d'État, n'avait pas cessé d'entretenir avec ce ministre les relations les plus amicales. Ce fut à ce magistrat que le ministère confia le soin d'amener la soumission des Évêques. » —Vaulabelle, *Hist. des deux Restaurations*, 3e éd. tome VII, p. 454.

préparées par les journaux de la faction. Au reste, plus on persécutera, plus la Religion reprendra de force. Vous ne sauriez vous représenter tout ce qui se développe de foi dans le corps des catholiques, fidèles et clergé. Il n'y a qu'une voix, qu'un esprit, qu'une âme. Je n'en avais jamais douté : la persécution et l'injustice révoltent en France plus qu'ailleurs. Les Jésuites recueillent le bénéfice de ce sentiment national ; tous les reproches qu'on pouvait leur faire tombent devant ces mots : « Ils sont opprimés. » On ne voit plus en eux que les victimes de l'arbitraire, et leur position pour l'avenir en devient cent fois meilleure qu'auparavant. S'ils savent se juger eux-mêmes, et reconnaître les vices réels de leur conduite précédente, ils s'établiront de nouveau, après l'orage, d'une manière plus solide qu'ils n'auraient pu faire sans la persécution. Je vous prie d'offrir mes tendres respects à ceux de Turin, comme aussi, et plus particulièrement qu'à tout autre, au cher marquis d'Azeglio. Mille amitiés au comte Rodolphe. Je n'oublie point non plus, dans notre Bretagne, M. le baron Daiser, et le bon docteur Rossi.

L'affaire que vous connaissez va bien [1]; elle aura cependant besoin d'aide : je la recommande à votre intérêt, ainsi qu'au zèle de la marquise Violentine. Son archevêque sait tout, et approuve tout ; il y voit, pour l'avenir, un grand moyen de salut, et l'une des œuvres les plus importantes qui puissent exciter le zèle des chrétiens.

Nous sommes enfin hors des pluies, et l'été a commencé dans notre pays depuis quatre jours. Si le beau temps se prolonge, la récolte du sarrasin nous garantira de la disette : c'est une calamité dont nous nous passerons bien.

Je continue le travail que j'ai entrepris en arrivant ici [2]. Au lieu d'une simple brochure, ce sera une espèce de petit

1. L'*affaire* en question était l'établissement à Malestroit de la petite colonie religieuse dont il est question dans la lettre suivante. C'était un établissement de hautes études destiné à former, sinon des ecclésiastiques, du moins des hommes versés dans la connaissance du dogme catholique, et appelés, comme tels, à être les champions des idées que Lamennais voulait propager. Pour cette œuvre, à laquelle il se consacrait avec ardeur, il sollicitait, on le voit, le concours de tous ses amis.

2. *Des Progrès de la Révolution et de la Guerre contre l'Église.* Paris, Belin-

ouvrage, moins utile peut-être, parce qu'il ne sera pas seulement relatif aux circonstances du moment : je ne crois pas pouvoir le finir avant trois mois. Puis il faudra le temps d'imprimer, de sorte qu'il ne paraîtra pas avant la fin de l'année, ou le commencement de l'année prochaine.

Mille et mille hommages pleins de tendresse et de respect.

Aurez-vous la bonté d'acheminer l'incluse?

254. — A Mlle DE LUCINIÈRE.

Le 28 août 1828.

Je vous réponds deux mots à la hâte, mon excellente amie. Je viens d'écrire à M. Berryer pour lui recommander votre affaire. Quant à l'autre, il faut attendre, et tout remettre entre les mains de Dieu.

Nous venons d'acheter à Malestroit une ancienne communauté pour y réunir notre jeune colonie qui s'accroît tous les jours. Il faut, comme vous le pensez bien, réparer cette maison et la meubler, c'est-à-dire qu'il faut de l'argent. Je joins à cette lettre un petit billet pour exciter le zèle de Mme de Bellemare, et je continue de nous recommander au vôtre et à celui de Léontine.

Les nouvelles souffrances de notre bonne Villiers m'affligent. Dites-lui bien la part que j'y prends. Donnez-moi de vos nouvelles le plus souvent possible, et ne calculez pas vos lettres sur les miennes. Je suis accablé de travail. L'écrit que je prépare sera plus long que je n'avais pensé d'abord, de sorte qu'il me faut encore au moins deux grands mois pour l'achever.

J'embrasse le cher père Carissan et ma bonne Villiers.

Mandar et Devaux. L'archevêque de Paris publia un Mandement contre Lamennais à l'occasion de cet ouvrage. MM. de Frenilly et de Bonald échangèrent des lettres sur le même sujet. MM. d'Eckstein, de Mérode, et bien d'autres encore, intervinrent dans la polémique ainsi soulevée. Le fait est que toutes les doctrines du journal *l'Avenir* étaient en germe dans ce remarquable ouvrage.

255. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 9 septembre 1828.

Si votre itinéraire n'a pas été dérangé depuis la dernière lettre de M. de Senfft, vous avez dû passer quelques jours à Arona, et vous devez être maintenant à Turin. Vous n'y aurez pas retrouvé, j'espère, les chaleurs du mois de juin. Ici, nous en avons eu d'assez fortes depuis le commencement de septembre; mais un orage qui s'est déclaré ce matin a beaucoup rafraîchi l'atmosphère. Encore trois ou quatre semaines, et nous ne pourrons plus guère attendre que pluie, vent, grêle, gelée, brouillards, enfin l'hiver avec tout son cortége, et cela ressemblera tout à fait à la politique du moment. Le ministère regarde la girouette pour savoir de quel côté il doit se tourner; et, comme la Révolution souffle fort et ne s'épuise jamais, il suit naturellement la direction qu'elle lui indique. Je ne crois pourtant pas qu'il presse avec beaucoup de chaleur l'exécution des ordonnances[1] jusqu'à la session prochaine, époque à laquelle on doit s'attendre à des mesures encore plus violentes. Les journaux de la faction les sollicitent à grands cris, et je ne doute pas qu'ils n'obtiennent tout de la faiblesse du gouvernement. Celui-ci doit avoir envoyé un agent à Rome. Les ministres comptent, dit-on, sur le cardinal Bernetti : puissent-ils compter sans leur hôte! De la mollesse de la part de Rome ferait un mal immense, et de longtemps irréparable. J'espère que le Pape, personnellement si ferme et si éclairé, le sentira. L'épiscopat s'est avancé; il a fait plus qu'on n'attendait de lui, mais il a besoin d'être soutenu. Six évêques seulement ont refusé de signer les réclamations. On nomme l'évêque de Strasbourg et l'archevêque de Bordeaux. Auch est très-faible, Besançon aussi. Il ne faut pas croire, d'ailleurs, à un concert bien parfait sur tous les points. Des vues étrangères au bien se mêlent à ce que le zèle de la foi inspire de plus pur et de plus consolant. Le gallicanisme se remue sous terre; il se rallie autour du ministère

1. Ordonnances du mois de juin.

tombé, et la *Gazette* en est l'organe; mais quelques bouches flétries auront beau répéter : 1682! elles ne trouveront point d'échos. La fièvre gallicane ressemble à la fièvre quarte qu'on n'a jamais deux fois. En vérité, c'est bien assez d'une.

Mes petites affaires s'arrangent un peu : je viens d'acheter, près de Malestroit, une maison commode que j'irai, je crois, habiter après la Toussaint. J'y serai fort tranquille; mais elle a besoin de quelques réparations avant d'être occupée. Je me trouverai là près de mon frère qui ne vient guère ici, et qui est fort souvent à Ploërmel.

Vous n'apprendrez pas sans consolation un trait touchant de la miséricorde du bon Dieu. Il y a quinze jours, un jeune Anglais alla trouver, à Rennes, l'abbé Rohrbacher; ses premières paroles furent : *Quæ est recta via salutis?* Ils causèrent quelque temps en latin, mais avec beaucoup de difficulté, à cause de la différence de prononciation. M. Rohrbacher lui donna une lettre pour moi; ne sachant pas un mot de français, il eut bien de la peine à trouver la Chenaie. Il alla d'abord à Saint-Malo, d'où on l'envoya à Dinard, sur la route de Saint-Brieuc. Il revient, s'égare encore, et enfin nous arrive épuisé de fatigue : il a passé ici trois jours. Je n'ai jamais vu tant de droiture, de candeur et de zèle de Dieu. Il est reparti pour l'Angleterre, où il doit passer environ un mois pour régler quelques affaires, après quoi il reviendra pour se faire catholique *et prêtre*. Il fondait en larmes en s'en allant, et ne pouvait se décider à nous quitter, même pour si peu de temps. Je le recommande à vos prières, car des grâces si peu communes exigent un retour bien parfait. Mille respects et mille tendresses.

256. — M. DE CORIOLIS A LAMENNAIS.

Paris, 14 mars 1828.

. . . . [1]

J'ignore comment le Roi, qui s'est montré si chatouilleux

1. On retrouve dans la lettre du 21 mars (à Mme de Senfft) quelques fragments de celle-ci. Nous les supprimons, cela va de soi.

sur le « déplorable système[1], » a si aisément passé condamnation sur les « graves ressentiments[2] » à l'égard du pouvoir; il me semble que l'expression : *la religion du Roi surprise*, d'un si fréquent usage autrefois, eût tout concilié, en ménageant le prince sans ménager son conseiller, et c'est le mot, à mon avis, qui devait se présenter le premier à la pensée, si l'on pensait, aujourd'hui, à la Religion.

J'en parlai lundi à M. Hyde de Neuville, qui trouva l'expression « admirable ». — « Mais, ajouta-t-il, on ne pense pas à tout. » — « Je le vois bien, repartis-je, car on ne pense à rien. »

Pour ce qui est des « graves ressentiments, » les commissions nous promettent d'y pourvoir. C'est quelque chose, quand on n'est pas gouverné depuis quatorze ans, de l'être enfin... par des commissaires.

N'admirez-vous pas aussi avec quel rare bonheur on a fait arriver, dans un paragraphe, les libertés de l'Église gallicane? Il est vrai de dire que M. Delalot (comme vous savez, principal rédacteur de l'Adresse) avoue en gémissant que ce mot « lui a été arraché ». C'est comme M. de Vatimesnil, qui « gémit » aussi sur sa circulaire, car on ne voit que gens qui « gémissent » sur ce qu'ils ont dit ou fait, hormis cependant M. de Leyval, qui reste, dit-on, aussi content de lui qu'il l'est du contentement universel[3]. Il a bien, en effet, le droit d'en prendre sa part que je ne me sens pas disposé à lui disputer. Dieu fasse paix à ce digne homme!

.......Je ne connais aujourd'hui qu'une tête de monarque, et elle est sous un turban. Qui sait s'il n'entre pas dans les profonds desseins de la Providence de nous sauver de l'hérésie par la guerre et par la peste, et de châtier l'irrésolue chrétienté par la résolution mahométane? Je ne confie

1. Expressions de l'Adresse présentée par la Chambre des députés, employées pour caractériser l'administration de M. de Villèle.

2. Autre allusion à l'Adresse.

3. M. Augustin de Leyval, dans la discussion sur la vérification des pouvoirs, voulut justifier ceux des royalistes qui, comme lui et ses amis, s'étaient unis, dans certains votes, à l'opposition libérale, sans pour cela renoncer à leurs convictions monarchiques. Il prêchait la conciliation des partis, assurant que le royalisme était devenu libéral, et le libéralisme monarchique.

cette vision qu'à vous : d'autres me traiteraient, comme on l'a déjà fait, de Turc, et, ce qui est bien pis, d'ennemi des libertés de l'Église gallicane. Pour vous, qui entendez raison sur l'un et l'autre chapitre, que vous ajoutiez foi ou non à mes prophéties, vous m'en croirez toujours, n'est-ce pas, quand je vous répéterai, pour la centième fois, que personne ne peut me le disputer en tendresse et en vénération pour vous ?

257. — LE MÊME AU MÊME.

Paris, 9 septembre 1828.

. . . .

...A propos de sottises, que dites-vous de la théologie du *Moniteur* au sujet des ordonnances [1] ? Il faut qu'une cause soit bien abandonnée pour ne pas trouver de meilleurs avocats. D'autre part, je souhaiterais aussi de meilleurs avocats à la bonne cause. On ne s'avise pas assez de rendre populaire ce qu'il serait plus aisé qu'on ne pense de rendre tel. En vérité, les écrivains d'aujourd'hui ont quelque affinité avec le grand prêtre Melchisédech : non qu'ils écrivent « comme des anges », non qu'ils s'exposent aussi à ce qu'on les prenne « pour le Saint-Esprit », mais parce que leurs œuvres « n'ont ni père ni mère ».

Quand nous enverrez-vous donc les vôtres? On en a soif ici, et personne n'en a plus soif que moi. Au reste, si chacun s'étonne que vous n'ayez pas encore fait entendre cette voix qui fait taire toutes les voix,

Moi, qui ne juge point ainsi que le vulgaire,

je ne sais pas m'en étonner. J'attends donc en toute confiance, certain que je suis que vous arriverez quand et comme il faudra.

Mon voisin *l'Apost.* [2] continue d'être l'homme le mieux

1. Ordonnances du 16 juin.
2. L'Apostolique, très-probablement, c'est-à-dire le Nonce apostolique.

informé de ce qu'il n'importe pas de savoir. C'est un parti pris par les cabinets, d'où il advient que les cabinets sont aujourd'hui des carrefours. C'est ce qui s'appelle « toiser les affaires en grand ».

Que si, par hasard, vous me demandez ce que deviennent, dans tout cela, les royalistes prétendus, je vous répondrai qu'ils sont toujours divisés « à faire plaisir. » A l'égard de ce que, vous et moi, nommons à bon escient royalistes, nous n'en avons ici « ni vent, ni voie ». C'est l'*Indifférence en matière générale*, terme où mène inévitablement cette autre indifférence que vous avez marquée d'un fer si brûlant.

Quand cette maladie-là pourra m'atteindre en ce qui vous touche, vous pourrez aussi compter que vous trouverez des lecteurs « indifférents ».

Je finis, monsieur l'abbé. Je me suis bien grondé de ne vous avoir pas écrit plus tôt. Mme de Coriolis et mon fils m'ont aussi grondé; — mais je suis tenté de vous gronder aussi. Permettez-le-moi. Vous me croyez indifférent, Dieu me pardonne!

258. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 15 septembre 1828.

Votre lettre, monsieur le marquis, est venue augmenter les reproches que je me faisais déjà de ne pas vous avoir encore écrit. Mais vous ne sauriez croire de combien d'occupations diverses je me suis trouvé comme accablé depuis mon arrivée ici. Voilà mon excuse, si c'en est une. La meilleure, à mon gré, est le souvenir plein de respect et de tendresse que je conserve de vous au fond de mon cœur, et qui ne dépend, je vous assure, ni d'une lettre écrite, ni d'une lettre reçue. N'allez pourtant pas conclure de là qu'autant vaut alors me priver des vôtres, car j'y attache un prix que vous seul au monde ne comprendrez pas. J'y trouve lumière, consolation, et je ne sais quoi de doux pour le cœur, qui se sent et ne s'exprime point. Nous avons aujourd'hui bien be-

soin de tout cela. On nous mène si vite et si loin, que les plus hardis appellent de toute part des encouragements, et les plus forts des appuis. Pour moi, je me tranquillise en voyant dans ce qui se fait l'accomplissement des desseins de la Providence, qui se sert du mal et des hommes du mal, pour produire un bien qui ne pourrait autrement s'effectuer. De grands désordres et de grands châtiments sont encore nécessaires pour que le monde rentre dans ses voies. J'en dirai quelque chose dans l'écrit que je prépare, et qui ne paraîtra pas aussi tôt que je le présumais, parce qu'au lieu d'une brochure, je me suis vu engagé peu à peu à faire une espèce de livre. Toutefois, j'abrégerai autant qu'il me sera possible, mais il y a des choses qu'il est temps de dire, quoi qu'on en dise, et je me résigne d'avance à tout ce qu'on en dira.

Monsieur votre fils est cause que je vais m'intéresser au Péloponèse[1]. Je cherche comme vous le motif de cette mystérieuse expédition, et, comme vous, je ne le trouve point. Si on pouvait l'apprendre aux ministres, on leur rendrait peut-être service autant qu'à nous. Je fais des vœux qui seront bientôt réalisés, pour le succès de l'examen que va subir M. Emmanuel. Veuillez lui parler de mon attachement, et veuillez aussi faire agréer mon respect à Mme de Coriolis. Elle était souffrante le jour où j'eus l'honneur de vous voir à Paris. J'espère que sa santé est meilleure maintenant.

Si mon amitié est pour vous un peu de ce qu'est pour moi la vôtre, vous devez, monsieur le marquis, être content *devotissimi tui*.

259. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 24 septembre 1828.

Mille grâces, cher ami, de votre aimable lettre du 10 septembre. Si je ne vous écris pas moi-même plus souvent, c'est qu'en vérité je succombe sous la multitude des occupations.

1. Le fils aîné de M. de Coriolis faisait partie de l'expédition en Morée.

L'écrit dont je m'occupe en souffrira; mais puisque Dieu le veut ainsi, il faut être content.

Je persiste toujours à croire qu'on ne tiendra pas la main à l'exécution des ordonnances, excepté celle qui regarde les Jésuites, jusqu'à la rentrée des Chambres. Il faudrait fermer plus de la moitié des établissements d'éducation, car presque partout les professeurs se refusent à faire la déclaration qu'on exige d'eux. La plupart des évêques attendent que les gendarmes viennent dissoudre leurs petits séminaires. Je ne connais que celui de Paris qui, par une politique plus profonde, à ce qu'on dit, ait lui-même dissous les siens, du moins les écoles paroissiales. On parle ici d'un établissement que les Jésuites essaient de former à Guernesey. Ce serait, de l'avis général, une bien fausse démarche. Le premier moment d'exaltation passé, il ne se trouverait pas en Bretagne dix familles qui voulussent envoyer leurs enfants dans cette île anglaise.

Je vous prie de remercier mille fois de ma part la marquise Violentine. Ce secours vient très à propos, car il s'agit de réparer et de meubler une maison dont on vient d'acheter les murailles[1]. J'espère que la Providence procurera d'autres ressources dans le même pays. Sous le rapport des personnes, la chose va merveilleusement.

Je crois qu'ils n'entendent pas leur affaire, en Allemagne. En Pologne et en Angleterre, on l'entend beaucoup mieux. Au reste, rien ne presse, et tout viendra, selon les desseins de Dieu, en son temps.

Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de tous nos amis de Turin. Je n'en nomme aucun, mais je n'en-oublie aucun. Adieu, cher ami; je vous quitte bien plus tôt que je ne voudrais, mais le devoir me presse de toutes parts. Veuillez faire agréer mes respects à Mmes de Senfft. Tout à vous bien tendrement.

1. Malestroit.

260. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 2 octobre 1828.

Hélas! oui, je ne sais que trop combien votre position est pénible dans cette triste ville! Souffrances de tous côtés, et si peu de choses qui soulagent! Mais enfin, Dieu vous veut là, au moins momentanément. Pourquoi? Il le sait. Pour nous, croyons de tout notre cœur, croyons sans hésiter qu'alors qu'il nous éprouve, c'est toujours dans des vues de bonté et de miséricorde. Le temps viendra où nous le verrons clairement. Jusque-là, souvenons-nous du mot de l'Apôtre : *Le juste vit de foi ;* et ne cherchons point ici-bas une autre vie, car nous la chercherions en vain.

Vous avez vu dans les journaux où en est l'affaire des ordonnances. Il y avait eu comme un miracle de la Providence pour mettre un peu d'union parmi les évêques, et inspirer à la faiblesse même quelque fermeté. Prêtres, laïques, tous à l'envi repoussaient avec un courage inespérable les premières tentatives de schisme, quand voilà qu'on annonce je ne sais quelle lettre du cardinal Bernetti [1], qui engage les évêques à « se confier en la piété du Roi, » comme si en France il y avait un Roi, comme s'il pouvait rien sur rien, comme si « la piété du Roi » empêchait les ordonnances d'être destructives de la Religion, attentatoires aux droits divins de l'Église, ty-

1. La mission de M. Lasagni, dont nous avons parlé dans une des notes précédentes, porta tous les fruits qu'on en attendait. Le cardinal Bernetti, son ancien condisciple, l'appuya de toute son influence, et, le 25 septembre, « quand, dit Vaulabelle, les journaux religieux se raillaient de l'impuissance du gouvernement à vaincre la résistance des évêques, le cardinal de Latil adressait à tous ces prélats la communication suivante :

« Monseigneur, le Roi ayant daigné me faire communiquer les *réponses de Rome* relatives aux ordonnances du 16 juin, et m'ayant invité à vous en donner connaissance, j'ai l'honneur de vous informer que S. S., persuadée du dévouement sans réserve des évêques de France pour S. M., ainsi que de leur amour pour la paix et pour tous les autres véritables intérêts de notre sainte religion, a fait répondre que « les évêques doivent se confier à la « sagesse du Roi pour l'exécution des ordonnances, et marcher d'accord « avec le trône. » — *Hist. des deux Restaurations*, 3e édit., tom. VII, p. 454.

ranniques, impies, etc.; comme s'il était question de réprimer le zèle exagéré du clergé dans un cas douteux ; comme si on s'étonnait qu'il osât résister aux ordres de la Révolution et défendre la Foi contre elle; comme s'il n'avait plus qu'à reconnaître le patriarcat du *Constitutionnel* ou du *Courrier!* Je ne crois pas que, depuis des siècles, un aussi grand scandale ait été donné; et combien les suites peuvent en être funestes! Rome, Rome, où es-tu donc? Qu'est devenue cette voix qui soutenait les faibles, réveillait les endormis? cette parole qui parcourait le monde, pour donner à tous, dans les grands dangers, la force de combattre ou celle de mourir? A présent, on ne sait que dire : « Cédez! » Aussi, déjà, plusieurs évêques, qui n'avaient pas osé se séparer des autres, s'empressent-ils, dit-on, de faire agréer leur obéissance. Que deviendra la Religion, si on se précipite sur cette pente, si on s'en tient aux lâches conseils de S. E. Bernetti? Croit-il donc, cet homme, que la Révolution va s'arrêter? Croit-il que ses desseins n'aillent pas au delà de ce qu'elle a obtenu jusqu'ici? Ou s'imagine-t-il qu'on lui résistera plus aisément lorsqu'on lui aura donné des gages infâmes de servilité, qui tripleront sa confiance et son audace? Encore une fois, où en sommes-nous? Si la perte nous vient d'où l'on devait attendre le salut, que reste-t-il à faire, sinon ce que disait le Prophète : *Elongavi fugiens, et mansi in solitudine?*

Je ne saurais vous parler d'autre chose aujourd'hui ; j'ai l'âme trop pleine de ce que je vois et de ce que je prévois. Priez, priez pour l'Église! sans doute, elle ne périra pas; sans doute, Dieu qui la protége est plus fort que ne sont faibles ceux qu'il a chargés de la défendre. Mais pourquoi faut-il qu'on soit obligé de se redire cela si souvent, si amèrement? Hélas! hélas! je finis comme j'ai commencé : Vivons de foi!

261. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

La Chenaie, le 9 octobre 1828.

Dites-moi, je vous prie, monsieur le marquis, si j'ai reçu hier une lettre de vous. Voici le fait : J'étais occupé ; on m'apporte de Dinan plusieurs paquets ; je crois reconnaître sur l'un d'eux votre écriture ; je le mets à part comme le plus précieux, et puis, un quart d'heure après, quelque recherche que j'aie pu faire, il m'a été impossible de le retrouver. Je ne comprends absolument rien à cette disparition qui me désole. Plaignez-moi, et croyez bien qu'un semblable accident n'arrivera pas deux fois. Outre le plaisir, toujours si grand, de vous lire, je regrette encore les faits que vous m'auriez appris. On est aujourd'hui plus que jamais avide de savoir ce qui se passe, car les circonstances deviennent plus graves de jour en jour. Il n'y a guère dans le monde que Mgr Bernetti qui, sur ce qui se fait, puisse dire : *Amen*. Si vous vous en souvenez, nous cherchions des hommes ; en voilà un d'une terrible force. Ne croirait-on pas rêver ? Pour moi, je me tâte dix fois par jour pour me convaincre que je ne dors pas ; et pourtant dormir vaudrait mieux peut-être. Voyez un peu l'état de notre pauvre globe : la Russie se lançant de tout son poids sur la Turquie, et se cassant le nez à terre ; l'Autriche remuant ses lourdes masses pour aider Mahmoud, ou pour partager ses dépouilles ; en Irlande, les catholiques massacrés par les protestants ; l'Amérique en feu d'un bout à l'autre ; l'auguste empereur de la Chine embarrassé par des révoltes, dont nous ne nous soucions guère à la vérité ; et enfin, que sais-je ? la Révolution qui est à notre porte, à laquelle nous n'échapperons point, non plus qu'à la persécution religieuse, qui commence dans les gazettes et qui finira sur les échafauds. Je vous avoue que ce grand spectacle commence à me fatiguer extrêmement. Je suis las de l'imbécillité et de la férocité humaines, et je donnerais pour bien peu de chose, je vous jure, rois, peuples, ministres, etc., y compris MM. de Martignac, Portalis et Vatimesnil. Il sera curieux de

voir plus tard ce que deviendront ces courtisans du crime. Je les recommande à Charles X, la première fois qu'il lui arrivera de *songer*[1]. Mais le pauvre homme ne songe pas, il rêve. Gare le réveil! La promenade sentimentale qu'on vient de lui faire faire aura eu au moins cette utilité de l'exercer aux voyages; et cela est toujours bon, car on ne manquera pas, d'ici à peu de temps, de lui faire voir bien du pays. Vous avez dans celui que j'habite, monsieur le marquis, une personne qui vous est dévouée avec autant de respect que de tendresse.

262. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 16 octobre 1828.

Que je vous remercie, mon cher et respectable ami, de l'aimable préférence que vous m'avez accordée en m'annonçant une des choses qui pouvaient me causer le plus de joie. Je ne doutais pas que la Providence ne mêlât bientôt quelque grande consolation aux amertumes par lesquelles elle a voulu d'abord éprouver votre patience et perfectionner vos vertus. Il suffit, avec elle, de croire et d'attendre. Je forme les vœux les plus ardents pour que vous trouviez tous, dans l'avenir qui se prépare, ce bonheur qui, bien que toujours imparfait sur la terre, est encore néanmoins un bienfait de Dieu, et comme une image de sa grâce dans l'ordre terrestre.

J'ai maintenant trop peu de relations à Paris pour être en état de vous mander quelques particularités intéressantes. Il y a d'ailleurs aujourd'hui dans toutes les âmes une sorte d'abattement qui tue la curiosité même. Jamais je n'entendis moins parler de politique. On laisse couler le temps sans se demander ce qu'il nous apportera. Le mépris pour les hommes qui gouvernent est si profond, qu'il a éteint jusqu'à la haine. On sent que ce qui est ne durera pas; qu'une catastrophe est nécessaire, prochaine, inévitable; qu'elle entraînera des maux sans nombre, et néanmoins je ne vois de

1. Allusion au *Songe de Clovis*, poëme déjà mentionné de M. de Coriolis.

crainte nulle part. Quoi qu'il en arrive on sera soulagé, car ce sera autre chose : voilà où nous en sommes. L'orgueil moscovite, humilié devant Schoumla, la fuite du géant déguenillé, la Grèce, l'Angleterre, le Portugal, l'Espagne, tout ce qui se passe de si remarquable dans ces malheureuses contrées, n'excite pas le moindre intérêt. Mais un pareil état ne saurait être durable, et de ce calme sinistre sortiront tôt ou tard d'affreuses tempêtes.

Nos affaires ecclésiastiques sont dans une sorte de stagnation. Les ministres, aidés de Mgr Bernetti, travaillent les évêques individuellement. Quelques-uns cèdent, les autres résistent[1]. On atteindra de cette manière la session, et alors il y aura un grand pas en avant. Pour moi, vous savez ma devise : *Quod facis, fac citiùs.* Je les défie d'aller plus vite que mes désirs.

Je vous manderai l'époque de mon changement de demeure. Elle n'est pas encore fixée. Les réparations retardent. Les choses vont d'ailleurs, grâce à Dieu, d'une façon qui passe, et de bien loin, toutes mes espérances. Priez, je vous en supplie, pour que Dieu continue de nous bénir. Je demande la même grâce à Mme de Senfft et à la comtesse Louise, à qui je vous prie de faire agréer mille tendres respects. Vous savez, cher ami, combien mon cœur vous est dévoué ; mais j'aime à vous le redire.

1. Il n'y eut de résistance marquée et remarquée que celle du cardinal de Clermont-Tonnerre, signataire de la Protestation des évêques. Invité à transmettre au ministre des affaires ecclésiastiques les renseignements exigés par les ordonnances du 16 juin, l'orgueilleux prélat répondit en ces termes :

Monseigneur, — la devise de ma famille, qui lui a été donnée, en 1120, par Calixte II, est celle-ci : *Etiamsi omnes, ego non.* C'est aussi celle de ma conscience.

J'ai l'honneur d'être, avec la respectueuse considération qui est due au ministre du Roi,

A. J., cardinal, archevêque de Toulouse.

263. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 24 octobre 1828.

Je conçois tous les embarras que vous donne cette maladie inopinée. C'est bien dommage que Mgr Bernetti ne soit pas à Turin, lui qui a des remèdes pour tous les maux et des baumes pour toutes les blessures : nous vous le céderions bien volontiers. Cet homme-là nous est apparu comme un mauvais génie, pour détruire ce que Dieu avait miraculeusement opéré dans l'épiscopat. Il a dit à la faiblesse : « — Pourquoi ne plies-tu pas ? » et la faiblesse se l'est tenu pour dit. L'archevêque de Reims[1] s'est hâté naturellement de donner l'exemple de la lâcheté, et les imitateurs l'ont suivi en foule; ils n'attendaient que le premier signal. La conséquence est que le ministère, plus fort par la division qu'il a semée parmi les évêques, presse aussi plus vivement l'exécution des ordonnances, et je ne doute pas maintenant qu'il ne se porte, dans les diocèses où on résistera, aux dernières extrémités. Cela ne change rien aux devoirs, mais cela changera beaucoup à la conduite; et voilà ce que produit l'infâme prévarication d'un laïque[2] à calotte ou à bonnet rouge, comme vous voudrez. Les expressions manquent pour peindre ce que l'on éprouve à cette pensée. Où en sommes-nous? et à quoi donc faut-il s'attendre? Je n'avais encore rien vu de si effrayant. Et l'on parlera de la sagesse, de l'habileté de ces gens-là! Ce qu'il y a tout ensemble de plus imbécile, de plus niais, de plus sot et de plus vil dans la race humaine est au-dessus d'eux. La tête tourne dès qu'on regarde dans cet abîme de bêtise et de lâcheté. O mon Dieu! et votre Église, l'abandonnerez-vous donc? Gardons-nous de le croire; non, elle subsistera, et malgré les Bernetti et malgré ceux qui lui ressemblent; elle sortira, vivante et glorieuse, de l'océan de boue dans lequel la poussent leurs mains sacriléges.

1. Le cardinal de Latil.
2. L'*abbé* Bernetti, cardinal laïque.

Je remercie mon bien cher comte du mandat qu'il m'a fait passer. Je le prie de témoigner ma vive reconnaissance à la marquise Violentine, à qui je demande en grâce continuation de zèle pour l'œuvre à laquelle elle a bien voulu jusqu'ici s'intéresser. Le chevalier d'Olry m'avait aussi donné des espérances. Je prie M. de Senfft de le lui rappeler, en lui offrant mes souvenirs les plus affectueux.

Je vous souhaite le temps que nous avons ici depuis près de trois semaines. C'est une espèce de petit été, point incommode par la chaleur. Mais vont venir les gelées de novembre et le coup de vent des Morts, et alors nous croirons sentir et entendre Bernetti, et adieu la joie, adieu l'espérance!

Mille et mille tendres respects à la comtesse Louise. J'ai appris avec un plaisir inexprimable que la santé de Mme la marquise d'Azeglio se rétablissait, et que le bon marquis allait avoir le bonheur de se retrouver près de son fils. Je n'oublie, du reste, aucune des personnes que j'ai vues à Turin, et Rodolphe moins qu'aucune autre. Qu'ai-je besoin de nommer M. Daiser, le docteur Rossi, et *tutti quanti?* Je voudrais pouvoir vous mander quelques nouvelles que vous n'ayez pas vues dans les journaux; mais, comme je vous le disais l'autre jour, il n'y a plus de nouvelles depuis que tout est si nouveau.

264. — M. DE CORIOLIS A LAMENNAIS.

Paris, 19 octobre 1828

C'est chose très-certaine, monsieur l'abbé, que je vous ai écrit une lettre la veille de mon départ pour Tours. Après cela, vous dire ce que je vous apprenais, et si je vous apprenais quelque chose, c'est ce qui surpasse mon pouvoir. J'ai tellement l'habitude de laisser aller ma plume *où* et *comme* elle veut, surtout quand je cause avec vous, que, plutôt que d'interroger ma mémoire là-dessus, je vais me mettre à jaser avec vous sur nouveaux frais.

J'ai trouvé à Tours le général***, toujours déclamant, tou-

jours criant du haut de sa tête, et toutes ces déclamations et ces cris aboutissent à ceci : « Donnez-moi encore de l'argent, quoique vous m'en ayez déjà donné; donnez-moi la pairie, que vous ne m'avez pas donnée encore! » Ainsi sont faits aujourd'hui nos Phocions.

A mon retour à Paris, j'ai trouvé ma fille [1], arrivant du Dauphiné pour passer l'hiver avec moi, qui m'a de suite demandé de vos nouvelles, car tout ce qui m'aime vous aime. Son état de souffrance n'est guère changé, et c'est là une triste conformité avec la fille de notre ami de Florence [2], dont la santé languissante le tourmente chaque jour davantage. Hélas! c'est bien assez de souffrir dans soi, sans souffrir encore dans ce qui vous est cher. Je laisse ce triste chapitre.

Que vous avez merveilleusement découvert cet homme que nous cherchions! — *Hic vir, hic est!* — C'est *monsignor* Bernetti! Et ce qui est fort heureux, c'est que vous l'ayez trouvé sans le secours d'une lanterne; car, puisqu'il veut nous faire accroire que « les vessies sont des lanternes, » il était homme à vous persuader que votre lanterne n'était qu'une vessie. Entre nous deux, et bien bas, de peur que mon voisin [3] ne m'entende, j'ai cru un moment avoir aussi trouvé notre homme, sans sortir de dessous mon toit. — *Oui-dà*, *j'en ai plusieurs*, pouvons-nous dire avec maître Petit-Jean. En honneur, tous ces gens-là ne me représentent pas mal Abou-Hassan, des *Mille et une nuits*. Seulement, quand les *dormeurs* seront *éveillés*, ils verront probablement tout autre chose qu'un sultan se tenant les côtes à force de rire, à moins toutefois que ce ne soit le sultan Mahmoud.

A propos de ce Mahmoud, on me demandait, l'autre jour, en assez nombreuse compagnie, pourquoi je lui avais prédit des succès, si longtemps avant les événements. — « Pourquoi? ai-je répondu, parce qu'il est le Commandeur des Croyants. » Croyez-vous qu'on m'ait compris... Pas le moins

1. Mme la vicomtesse de Maccarthy.

2. Mlle Amélie de Vitrolles.

3. Toujours le Nonce du Pape. C'est de lui qu'il s'agit dans le dernier membre de phrase, et aussi dans le dernier alinéa de la lettre.

du monde. Ma voisine seule m'a poussé du coude. J'ai eu un éclair de vanité. J'ai cru entendre le : « Tais-toi, Jean-Jacques!... » Hélas! je crois qu'elle ne m'a pas compris non plus, et que ce n'était qu'une inadvertance.

J'en suis resté avec « mon voisin » à nous saluer quand nous nous rencontrons, en échangeant quelques questions de santé. Il ne m'apprendrait rien, et tremblerait de tous ses membres barnabites que je lui apprisse quelque chose. Je ne perds donc pas mon temps, du moins à cela. Ce temps sera toujours bien et agréablement employé quand j'écrirai à celui dont l'estime et l'amitié me consolent de tant d'amertumes et de sottes injustices...

265. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

A la Chenaie, le 7 novembre 1828.

Je suis, monsieur le marquis, entouré de malades, l'un desquels m'a donné et me donne encore de très-vives inquiétudes. Il s'en faut beaucoup qu'au milieu de ces soucis continuels et de mille occupations qui s'y joignent, je sois moi-même bien portant. Voilà l'explication du retard que j'ai mis à vous remercier de votre souvenir si bon et si aimable. Si ma pauvre tête est épuisée, mon cœur ne le sera jamais pour vous, non plus que pour le cher petit Emmanuel, qui m'a écrit une lettre charmante, dont j'ai été fort touché; je vous prie de le lui dire. Je ne suis pas moins sensible aux bontés de Mme de Maccarthy, et je veux espérer que son séjour près de vous contribuera beaucoup à rétablir sa santé si frêle. Ce que vous me faites l'honneur de me dire touchant l'état de souffrance dans lequel vous l'avez retrouvée m'affecte bien péniblement. C'est le seul point sur lequel je ne saurais me consoler de sa ressemblance avec Mlle de Vitrolles, dont je n'ai d'ailleurs aucunes nouvelles depuis assez longtemps. J'ignore encore de quelle manière notre ami s'arrange de son nouveau séjour[1]. Ce sont des habitudes toutes nouvelles à

1. M. de Vitrolles, établi à Florence.

prendre, et, quelque flexibilité qu'on ait dans l'esprit et le caractère, cela coûte toujours au commencement. Ce qui lui manquera le plus, je crois, ce sera une société selon son goût. Nous autres Français, nous sommes habitués à quelque chose de plus sérieux et de plus substantiel que ce qui occupe en général les Italiens, sous leurs gouvernements tranquilles, mais soupçonneux et faciles à s'alarmer de tout ce qui ressemble à la réflexion, au moins sur certaines matières. Ils aiment mieux entendre chanter que parler; c'est à peu près toute leur politique. Je n'ai pas, en vérité, le courage de vous rien dire de la nôtre. Elle devient, chaque jour, et plus plate et plus oppressive. C'est l'ennuyeux et long enterrement de toute raison et de toute justice divine et humaine. Il n'est que trop clair qu'un pareil état de choses ne saurait durer. Tout le monde le voit, tout le monde le dit, et je ne trouve personne pour qui l'attente d'une crise ne soit une espèce de soulagement. Voilà où nous en sommes, et le résultat final de quatorze années de « Restauration. »

266. — A Mme LA COMTESSE DE SENFFT.

Le 7 novembre 1828.

Je viens de lire dans les journaux que le comte de Neipperg[1] était à la dernière extrémité. Je conçois tout ce que cette longue maladie a dû vous donner de soins et d'embarras de toute sorte. De mon côté, je suis extrêmement inquiet d'un jeune homme que j'ai fait transporter de la Chenaie à Dinan, et qui est atteint d'une fièvre muqueuse. Le médecin le croyait hors de danger, il y a deux jours; de nouveaux accidents ont reparu, et le médecin déclare qu'il ne peut encore rien prononcer. Cela est bien pénible en soi, et à cause de la famille, qui habite Nancy, où le père, ancien émigré,

1. Le successeur que Marie-Louise avait donné à Napoléon. M. de Senfft était accrédité auprès d'elle comme représentant de l'Autriche. C'est ainsi qu'il faut comprendre les « soins », les « embarras » dont parle Lamennais

est conseiller à la cour royale. Enfin, voilà la vie telle que Dieu veut que nous la supportions.

Les affaires de notre pauvre Église continuent d'être à peu près dans le même état. On attaque les évêques en détail ; quelques-uns plient, d'autres résistent, et l'on ne sait pas encore jusqu'à quel point on portera contre eux la violence. Feutrier et Vatimesnil sont au nombre des pires dans le Conseil : ces deux hommes ont faim et soif de persécution [1]. Vous savez combien j'ai toujours détesté cette race bâtarde, ambitieuse et lâche. A présent on peut savoir, par l'expérience, ce que valent tous ces chrétiens ministériels, sur lesquels s'appuyaient les pauvres J....... Ils ont commencé par poursuivre ce qu'on appelait « les ultramontains, » et on applaudissait, et ceux qui applaudissaient ont eu leur tour, et, depuis qu'il s'agit d'eux, ils n'applaudissent plus. Ainsi va le monde. Ne croyez pourtant pas qu'on se soit éclairé sur le fond des choses : pas le moins du monde, je vous le jure. S'il n'y avait pas cette imbécillité parfaite dans toutes ses dimensions, et pour ainsi dire cubique, on mourrait d'horreur : le ridicule soulage. Je ne crois pourtant pas qu'on ait moins ri, à aucune époque, en France. Il nous faut une révolution pour ranimer un peu la gaieté; et ne prenez pas ceci pour une plaisanterie. Il y a tant de dégoût au fond des âmes, qu'on aimerait mieux une Convention, et je ne sais quoi, que l'état présent. Le libéralisme pousse le ministère ; il demande à grands cris des destitutions : il en obtiendra. L'opposition catholique aux ordonnances avait rendu une sorte

1. La nomination de M. de Vatimesnil, connu jadis par ses violences royalistes, avait suscité les réclamations de tout le parti libéral, y compris le *Journal des Débats,* qui le signalait comme « affilié aux Congrégations, imbu de leurs doctrines mystérieuses. » Mais, à la surprise générale, M. de Vatimesnil inaugura son entrée en fonctions, comme grand maître de l'Université, par une circulaire et des actes qui étaient à son passé le plus complet démenti. Il prêchait, en toute occasion, le « respect de la liberté de conscience, et l'amour des libertés nationales. » Après le premier étonnement, ces palinodies ministérielles furent acceptées, avec une ironie dédaigneuse, par les organes de l'opinion publique. « Décidément, disait « l'un d'eux, Montaigne a raison : — « Il n'y a rien de plus divers et de « plus ondoyant que l'homme. »

de vigueur et de mouvement aux esprits. *On* s'est vite empressé d'étouffer cela. Il semble que *là* aussi on ait peur de la vie : c'est fort rassurant pour l'avenir. Je sais bien, au reste, qu'il faut, dans les desseins de Dieu, que les choses se passent ainsi; je le sais, et je le dirai; mais qu'il est terrible d'accomplir, en ce sens, les desseins de la Providence! *Il fallait que le Christ souffrît;* sans doute, Pilate, Caïphe, Judas même étaient des instruments divins nécessaires au salut du monde : le monde fut sauvé; il devait l'être; il était résolu qu'il le serait. Mais Judas, où est-il? Au fond du dernier cercle, entre les bras de Satan, qui, de sa bouche horrible et sanglante, lui rend le baiser qu'il a donné à son Maître[1].

Mon âme est triste, mais calme pourtant. Ce qui viendra, ce qui approche, on le voit, on le touche avec la main, et involontairement on frissonne; mais un peu au delà, cette lumière soudaine, ce triomphe final, ce réveil de Dieu!

267. — A LA MÊME.

Le 14 novembre 1828.

Comment pouvez-vous penser qu'aucune autre raison que le devoir ait déterminé mon retour en France? Où aurais-je pu trouver jamais plus de tout ce qui retient, qu'au milieu de vous, dont l'inappréciable affection me console de tant de choses pénibles qui remplissent ma vie depuis longtemps? Il fallait revenir, il fallait travailler à l'œuvre à laquelle j'ai dé-

1. Dante. *Inferno*. Voici le texte auquel Lamennais fait allusion :

> 19. — Da ogni bocca derompea co' denti
> Un peccatore a guisa di maciulla.
>
> . . . .
>
> 21. — Quell' anima lassù, che ha maggior pena,
> Disse'l Maestro, è Giuda Scariotto...
>
> (*Canto trentesimo quarto.*)

De chaque bouche, avec les dents, comme broie la maque, un pécheur il broyait.....

— Cette âme qui, en haut, souffre la plus grande peine, dit mon Maître, est Judas Iscariote.....

(*Trad. Lamennais.*)

voué ce qui me reste de jours, et que Dieu semble bénir d'une façon toute singulière. J'espère, je crois qu'un grand bien se fera : j'en vois déjà les germes; le temps les développera. Ce ne sera, au plus tôt, que dans trois semaines que j'irai à M.........[1]. Je veux, avant de partir, achever mon ouvrage, qu'ont retardé mille et mille occupations diverses. Il étonnera beaucoup de gens, et déplaira, je m'y attends, à presque tout le monde. Mais j'ai dit ce que je crois vrai, ce qu'il m'est impossible de ne pas croire vrai, et cela suffit à ma conscience. J'y combats à peu près tout le monde : libéraux, royalistes, princes, ministres, et je ne crains que trop qu'un avenir prochain ne justifie ce que je leur annonce. Il n'y a plus rien à ménager dans ces temps de dissolution universelle. La société entière n'en peut plus. A quoi bon flatter cet agonisant? Je lui dis qu'il mourra, mais je lui montre plus loin une résurrection possible, et que les désordres, les calamités, inévitables désormais, serviront à hâter, selon les lois de la Providence. Je partage toutes vos prévisions sur le sort qui menace l'Europe. A ne parler qu'humainement, c'est le hasard aujourd'hui qui gouverne le monde. Je vois ici et là des espèces de mains, mais nulle part des rênes. Les plus habiles n'ont et ne peuvent avoir qu'une politique du moment, et encore toute fausse dans ses bases. Plus je vais, plus je me persuade qu'aucun bien ne saurait désormais s'opérer que par de grandes catastrophes. Une immense liberté est indispensable pour que les vérités qui sauveront le monde, s'il doit être sauvé, se développent comme elles le doivent; et les souverains jugent, avec raison, que cette liberté les tuerait à l'instant même. Ils luttent donc contre elle de toutes leurs forces, et niaisement dans les formes et dans les détails : mais le besoin qu'en a la société est trop grand, pour qu'ils luttent longtemps avec succès. Qu'en résultera-t-il? La force irrésistible qui les aurait emportés les brisera.

Les choses languissent un peu relativement à l'exécution des ordonnances. On ira ainsi jusqu'à la session, qui déterminera de nouveaux pas dans la route où l'on est entré. Je

1. Malestroit.

m'attends néanmoins à une sorte de réaction, dans la Chambre, contre le libéralisme qui commence à effrayer quelques-uns de ceux qui l'ont servi jusqu'à présent. Cette réaction pourra retarder un peu le mouvement, mais non l'arrêter; car on ne saurait rester où l'on est, et reculer est impossible.

Je remercie tendrement mon cher comte du petit mot qu'il m'a écrit le 1er novembre, et j'offre à la comtesse Louise mille vœux pour que l'hiver, — qui doit être la belle saison de Turin, à en juger par l'été, — soit un peu moins vide de ce qui distrait agréablement.

M. de Vitr..... s'ennuie en Toscane, autant que vous en Piémont, et, de plus, il est accablé de la crainte de perdre cet ange qu'on appelle sa fille[1]. Il paraît que sa santé s'altère de plus en plus. Je ne la plains pas, elle; mais que je plains ses pauvres parents!

268. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

Le 26 novembre 1828.

Ce que vous me dites, mon cher et respectable ami, de l'état de souffrance de Mme de Senfft, me cause une très-vive peine. Il y a dans l'air de Turin, à ce qu'il paraît, en toute saison, quelque chose d'irritant qui blesse les nerfs délicats. Et puis, comment ne se pas ressentir des impressions morales, si douloureuses presque toujours dans le triste temps où nous vivons? L'avenir n'offre pas même un asile où se réfugier; car que peut-on prévoir? si ce n'est calamités sur calamités. Au reste, il faut voir en cela l'accomplissement des desseins de Dieu, et la raison conçoit l'indispensable nécessité de révolutions nouvelles pour que l'ordre renaisse, si toutefois il

1. Mlle Amélie de Vitrolles, dont, en effet, l'*angélique* piété a laissé des souvenirs que le temps semble hésiter à détruire. Plus d'une âme religieuse a gardé jusqu'à nos jours l'espèce de culte que, vivante, elle inspirait à ceux qui eurent le bonheur de la connaître. Récemment encore (1856), un des maîtres de l'éloquence chrétienne la proposait en exemple aux ouailles pressées devant sa chaire.

doit renaître jamais. Quelqu'un m'écrivait dernièrement de Paris : « L'autorité s'effraie de l'ombre qu'elle fait en se te-« nant debout, et elle voudrait se faire la plus petite pos-« sible. » Cela peint assez bien notre gouvernement, plus embarrassé de lui-même que de tout le reste. Après s'être percé de son épée, Saül, luttant contre la vie, disait : *Tenent me angustiæ mortis, et adhuc anima mea tota in me est.* Le pouvoir, ce mort-vivant, pourrait dire, au contraire : *Umbra quædam vitæ mihi tenax inhæret, et jàm anima mea tota elapsa est.*

Je conçois à merveille que Rome soit mécontente de l'abus qu'on a fait de la réponse, quelle qu'elle soit, du cardinal Bernetti[1]; mais qu'elle se décide à réclamer, à démasquer l'intrigue et la fraude, je l'espère peu, au moins en ce moment. Lorsque Dieu voudra que le monde change, il changera tout le système de rapports qui lie son Église aux souverainetés temporelles; mais c'est ce qui ne se fera jamais par la volonté d'aucun homme; et jusque là nous vivrons de foi, sans appui visible, en répétant pour nous consoler : *Non habemus hìc manentem civitatem.*

Vous avez été, sans doute, plus affligés que surpris de la nomination de M. Busson. *Videbatur stare,* comme dit l'Apôtre; et, en vérité, dans tout ce qui paraît bien, dans tout ce qui paraît fort, qu'y a-t-il aujourd'hui que les apparences? J'en suis venu à plaindre tout le monde et à n'accuser personne, dans ce vaste hôpital des intelligences, au milieu de ces ombres humaines *ch'hanno perduto il ben dell' intelletto*[2]. Il paraît qu'on négocie la démission du cardinal Fesch en faveur de Feutrier. C'est encore une vieille intrigue ; il

1. La position particulière de M. de Senfft donne un certain prix à ce trait de lumière jeté sur la politique romaine. Il paraîtrait donc que la réponse du Pape, accordée aux instances de M. Lasagni, aurait été *amplifiée* par le cardinal secrétaire d'État, de manière à choquer la majorité du sacré Collége; mais que, néanmoins, le gouvernement pontifical ne voulut ou n'osa point la désavouer, une fois qu'elle eut été rendue publique, ce désaveu pouvant avoir les plus graves conséquences. Les prévisions de Lamennais sur ce point se trouvèrent donc parfaitement justifiées.

2. Qui ont perdu le bienfait de l'intelligence.

est probable qu'elle réussira, car je ne sache rien de plus scandaleux.

Oserai-je vous prier de vouloir bien excuser, à l'occasion, mon silence près du père Leb.? Je n'ai pas un instant à moi. Je ne perds pourtant pas de vue la chose qui l'intéresse; mais le moment n'est guère favorable pour soulever, parmi tant d'autres questions, des questions de morale, sur lesquelles on serait encore tout prêt à s'enflammer.

Adieu, cher, très-cher ami; vous savez, ou plutôt vous ne saurez jamais avec quelle tendresse je vous suis dévoué [1].

1. La lettre suivante comble une lacune, et donne d'ailleurs quelques détails intéressants :

L'ABBÉ GERBET A M. DE SENFFT.

A la Chenaie, 12 décembre 1828.

MONSIEUR LE COMTE,

L'abbé Féli écrirait aujourd'hui à Mme la comtesse de Senfft, s'il n'était pressé de finir son dernier chapitre, qui a été interrompu dernièrement par une indisposition momentanée.

Il a vu avec beaucoup de peine, par la dernière lettre de Mme la comtesse de Senfft, qu'elle était souffrante. Il lui tarde de recevoir de ses nouvelles, et surtout d'apprendre que sa santé est meilleure.

Nous avons ici plusieurs jeunes gens excellents, très-gais, et qui lui plaisent beaucoup. Le mouvement de cette jeunesse et les distractions qu'elle lui procure lui feront du bien.

Je désire beaucoup que, lorsque vous lui écrirez, vous l'engagiez à mettre quelque intervalle entre le travail qu'il va terminer et un nouveau travail. Quoique sa santé ne soit pas mauvaise, il a besoin d'un répit qui lui sera d'autant plus salutaire que, pendant cet intervalle de repos, il ne sera pas livré à lui-même.

Il avait voulu dernièrement se mettre à se lever, comme nous, à cinq heures, et il l'a fait pendant quelques jours. Nous l'avons décidé à y renoncer; mais je crains que l'envie ne lui en reprenne. Il sera bien à propos que vous insistiez sur les ménagements qu'il doit observer dans l'intérêt de sa santé, de ses amis et de l'Église. Vos représentations feront impression sur lui.

Je suis heureux, monsieur le comte, d'avoir cette occasion de me rappeler à votre souvenir; le mien se reporte, en ce moment, à mes tristes lettres du mois de juillet de l'année dernière. Dieu soit béni! ces angoisses sont passées.

Mille hommages respectueux, que je vous prie de présenter et de recevoir.

269. — M. DE CORIOLIS A LAMENNAIS.

Paris, 2 décembre 1828.

...Je m'afflige des afflictions et des soucis dont vous me parlez dans votre lettre du 7 novembre, et je m'en affligerais bien plus si votre précieuse et chère santé en était affectée à un certain point, car, qu'elle ne le soit pas, c'est ce qu'on ne peut raisonnablement supposer.

J'ai laissé Emmanuel à Angoulême, dans une école pieuse et monarchique, dont j'ai pris une exacte connaissance; mais cette école, la laissera-t-on vivre? C'est au moins douteux dans un temps où tout ce qui a autre chose que la vie matérielle est menacé de mort. On tue en attendant d'être tué : c'est toujours cela.

Ce que vous me dites, au sujet de notre ami de Florence, sur les gouvernements d'Italie et leur politique molle à la fois et soupçonneuse, ne brille que par trop de justesse. Nous en faisons une rude épreuve. On cause certainement à Rome mieux qu'on n'y chante; mais comme on chante à Paris infiniment mieux qu'on n'y cause, il ne serait peut-être pas mal de se rappeler l'*orbi*, sans faire tort à l'*urbi* [1].

Que vous dire de ce pays-ci? que nous avons des Cranmer à l'essence de rose, en attendant des Gobel [2]; voilà pour l'Église. Que nous sommes entre les « éclectiques » et les électeurs; voilà pour le reste. Singulier royaume! Quand donc voudrez-vous enfoncer votre ongle de fer dans les consciences cautérisées? — « Conscience tant qu'il vous plaira, » pouvez-vous leur dire avec Bourdaloue. Au reste, vous pouvez vous mettre fort à votre aise avec des gens qui « avalent et digèrent le chameau, mais qui craignent d'avaler le moucheron ». M'est pourtant avis que vous serez un « chameau » de dure digestion. Il court des rumeurs (sont-elles sans fon-

1. On sait que la bénédiction du Pape se donne, du haut du Quirinal, *orbi et urbi* — au monde et à la ville par excellence, c'est-à-dire Rome.

2. Évêque constitutionnel dont le nom revient fréquemment dans l'histoire de la Révolution de 89. — Supplicié avec les Hébertistes.

dement?) sur le rappel de « mon voisin » don Abbondio. On parle du père Orioli. C'est, dit-on, tout autre chose. *Faxit Deus!* Mais je ne me repose plus que dans ce qui effraie tout le monde, les Abbondio compris. Savez-vous bien une chose? et cette chose me fait dresser les cheveux sur la tête : c'est que j'en suis arrivé à regarder que, vouloir s'opposer à tout ceci, c'est résister aux desseins de la Providence, qui nous veut donner une leçon finale, où ne nous feraient pas arriver la sottise et l'ingratitude des rois. Je veux croire toujours qu'ils sont « les images de Dieu sur la terre, » portraits si vous voulez, mais portraits au pastel bien effacés.

Mon fils aîné m'écrit de Morée des détails passablement curieux. Il vous remercie de l'intérêt que vous voulez bien prendre à l'expédition par rapport à lui; mais du reste il vous en délie maintenant. Tout ce monde-là est bien revenu de son enthousiasme hellénique. Il n'est rien de tel que voir de près...

Mme de Coriolis regrette tous les jours vos conversations si pleines, si spirituelles, si instructives en toute manière. Elle a bien reconnu la justesse de vos jugements sur MM. tel et tel. Elle ne cesse de parler de vous, m'imitant en cela, et sans vue d'imitation. Je lis toujours vos lettres *à qui* et *où* il faut. Je ne suflis pas aux empressements. Croyez que cela est bon, meilleur que vous ne pensez peut-être. Cette pensée toute nue et sans préparation qui n'est pas produite tout haut, produit une grande impression sur les Abbondio des deux sexes, qui pensent si bas.

. . . .

270. — A M. LE MARQUIS DE CORIOLIS.

Dinan, le 19 décembre 1828.

Enfin, monsieur le marquis, je trouve un moment pour vous dire combien je suis touché des nouvelles marques de bonté et d'amitié que j'ai reçues de vous, et que mon cœur n'oubliera jamais. Garde-malade et malade moi-même,

chargé, de plus, de mille occupations de détail, au milieu desquelles il a fallu que je trouvasse encore le temps d'achever l'ouvrage que vous voulez bien attendre avec une impatience obligeante, vous jugez que mes correspondances, et celles mêmes qui me sont le plus douces, ont dû être un peu négligées. Me voilà au moins quitte avec le public. Mon livre va être, ces jours-ci, entre les mains de l'imprimeur, et Dieu veuille que de tout cela il résulte quelque bien. Si les esprits n'étaient pas si faibles et les âmes si amollies, on pourrait encore beaucoup. Espérons que les événements qui se préparent retremperont un peu le courage de tant d'hommes, amis, en général, de ce qu'ils appellent le bien, mais qui ne savent que vouloir, parce qu'ils ne savent que penser. La persécution s'aigrit partout aux approches de la session nouvelle. On m'apprend, à l'instant même, que le petit séminaire de cette ville vient d'être fermé, en vertu d'ordres émanés de la double autorité d'un évêque et d'un congréganiste[1]. Ce n'est pas là ce qui m'étonne. Mais est-ce donc que les catholiques, au nombre encore de vingt-cinq millions, n'en viendront pas à se demander si, lorsqu'on a tout réduit à une question de force, ils ne doivent pas compter pour quelque chose dans cette question? J'ai pitié, grand'pitié de la faiblesse qu'on opprime; mais de la lâcheté, point. Le ministère Villèle a dissous complétement tous les centres de résistance qui existaient parmi nous. Ce serait plutôt un bien qu'un mal, s'il s'en formait de nouveaux; car ceux-là n'offraient guère pour lien, aux hommes qui se rangeaient autour d'eux, que de fausses doctrines et de vils intérêts. Jusqu'à ce que l'esprit de sacrifice qu'enfante l'esprit de foi devienne le mobile des efforts qu'on tentera pour sauver la France et l'Europe, il n'y aura rien, absolument rien à espérer de l'avenir. Pour vivre, il faut savoir dire : « Mourons. »

Veuillez faire agréer à Mme la marquise de Coriolis la reconnaissance que m'inspire son souvenir si plein de bonté. J'espère que les ministres, se fatiguant bientôt de leur gloire hellénique, et satisfaits de celle que leur procure la guerre

1. MM. Feutrier et Vatimesnil.

mémorable qu'ils ont déclarée aux écoles ecclésiastiques, rappelleront notre armée de la Grèce, et que vous ne tarderez pas longtemps, désormais, à revoir monsieur votre fils. Je vous prie de lui parler de moi, ainsi qu'au cher Emmanuel.

Je n'ai point retrouvé la lettre égarée, et je ne saurais comprendre encore ce qu'elle peut être devenue. Veuillez m'adresser dorénavant celles que vous aurez la bonté de m'écrire, à *Dinan* seulement, sans parler de la Chenaie : ceci pour éviter une nouvelle vexation des postes. Je défie que personne, monsieur le marquis, vous soit devoué avec plus de tendresse et de respect que l'ermite breton.

271. — A M. LE COMTE DE SENFFT.

A la Chenaie, le 21 décembre 1828.

Je suis bien en retard avec vous, cher ami, et avec Mme de Senfft. La raison, vous la savez ; je voulais finir mon ouvrage, qui traînait depuis trop longtemps, et, outre ce travail, il me fallait enseigner l'anglais, l'italien, l'hébreu, la philosophie, la théologie, confesser, etc. Or, en vérité, les forces me manquent au milieu de tant d'occupations. Enfin, mon ouvrage est, de ce matin, en route pour Paris. Je recommande qu'on en hâte l'impression, de sorte que j'espère arriver, au plus tard, vers l'ouverture de la session. On m'écrit que le ministère s'occupe déjà de moi, et qu'il annonce la disposition de « se monter à de grandes colères. » Cela ne m'effraie pas beaucoup, comme vous le pensez bien. Un procès de plus ou de moins n'est pas désormais une affaire ; et, que les ministres le veuillent ou non, il faudra qu'ils entendent la vérité : il y en a, dans mon livre, d'assez fortes et d'assez neuves pour que beaucoup de gens en soient étonnés ; mais, ainsi qu'il arrive toujours, peu à peu les esprits s'y habitueront, et ce qui les aura choqués d'abord, leur paraîtra tout simple au bout de quelques mois. Il est indispensable de pousser les questions en avant ; le salut de l'avenir dépend de là, car

on ne peut fonder aucune espérance sur les opinions qui, depuis quinze ans, caractérisent les divers partis. Je sais bien qu'au premier moment peu d'hommes m'entendront, et que je m'expose à une persécution presque certaine; mais je trouve, grâce à Dieu, dans cette pensée, plutôt un encouragement à parler qu'une tentation de silence.

Les détails que vous avez eu la bonté de me communiquer sur l'affaire de Bern.... m'ont été fort utiles. Il paraît clair qu'on est en règle pour le fonds[1]; mais la faiblesse est de laisser croire à chacun tout ce qu'il veut là-dessus. Ce système de ménagements pour les persécuteurs, s'il durait longtemps, perdrait tout. Il faut aux hommes une direction publique. Les événements obligeront bientôt à sortir de ces voies obscures et embarrassées, et j'aspire à cet instant, car il serait étrange que la pensée de l'Église et de son chef fût comme une énigme qu'on laissât aux fidèles à deviner. *Quod in aure auditis prædicate super tecta.* Cela ne veut pas dire que ce que la conscience catholique « prêche sur les toits, » le chef de la Parole doive le redire à l'oreille des princes et de leurs ministres.

Vous ne sauriez vous faire d'idée de l'acharnement avec lequel le congréganiste Vatimesnil poursuit les écoles ecclésiastiques et tous les établissements d'éducation où l'on se refuse à faire la Déclaration exigée. Vous en saurez plus tard des détails qui vous étonneront, si quelque chose peut encore étonner. Quant à Feutrier, son parti est pris; il ira aussi loin qu'on voudra qu'il aille. Je ne saurais me consoler de voir M. Busson à côté de cet apostat, et coopérant avec lui à la persécution de l'Église.

1. Si nous interprétons ces mots dans leur sens le plus naturel, en les rapprochant du passage que nous avons déjà noté dans la lettre du 26 novembre, il en résulterait que la cour de Rome se précautionna, *in petto*, — c'est-à-dire dans le secret de ses actes intérieurs, — de quelques réserves contre l'abus qui avait été fait de ses réponses au gouvernement français. Mais ces réserves furent de telle nature, et si discrètement déguisées, que chacun demeura libre de les interpréter à son gré. Ces ménagements, peut-être fort habiles, n'allaient pas au tempérament de Lamennais et à la loyauté absolue de son caractère.

Il me tarde d'apprendre de meilleures nouvelles de la santé de Mme de Senfft. J'espère que la comtesse Louise est toujours plus satisfaite de la sienne. Ménagez la vôtre, cher ami, et pensez toujours un peu au plus dévoué et au plus tendre de vos amis.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DES

LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME

L'astérisque indique les lettres supprimées (*a*).

LIVRE PREMIER

1818-1825

(*a*) Voir la note de la page 83.

(*a*) Erreur d'impression reconnue trop tard. La lettre 80 devait porter le nº 79, et ainsi de suite.

LIVRE DEUXIÈME

1826-1827

(a) Autre erratum. — Cette lettre devrait être reportée après les quatre suivantes, et la lettre 109, au contraire, figurer à la place de la lettre 104.

LIVRE TROISIÈME

1828

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOÎT, 7.






ST. MICHAEL
LIBRARY

